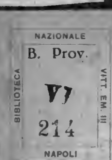
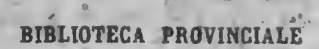
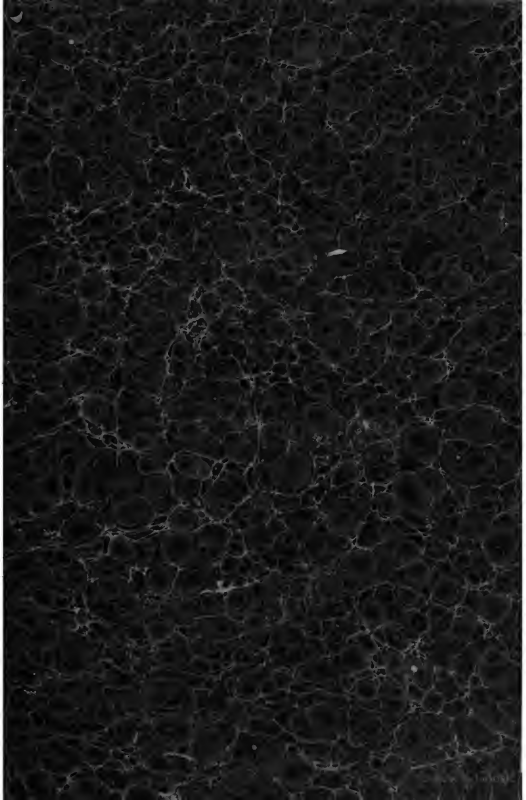



FONDO PIZZOFALCONE


NAZIONALE
B. Prov.
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
VI
214
NAPOLI


BIBLIOTECA PROVINCIALE


Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine
3



IMPRIMERIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
rue Saint-Louis, 46, au Marais

HISTOIRE

D'ANGLETERRE

PAR OLIVIER GOLDSMITH,

CONTINUÉE JUSQU'EN 1815 PAR CH. COOTE,

ET JUSQU'A NOS JOURS PAR LE TRADUCTEUR,

Mme ALEXANDRINE ARAGON,

AVEC NOTES

DE MM. THIERRY, DE BARANTE, DE NORVINS ET THIERS.

DIEU ET MON DROIT.

PARIS. E. HOUDAILLE, ÉDITEUR,

RUE RICHELIEU, 28.

1840


V. E. III - Biblioteca Nazionale
NAPOLI



HIS MOST GRACIOUS MAJESTY GEORGE WILLIAM FREDERICK THE THIRD

George R.

HISTOIRE

D'ANGLETERRE.

CONTINUATION DE CH. COOTE.

CHAPITRE PREMIER.

GEORGES III.

De l'année 1760 à l'année 1763.

Après la mort de Georges II, le trône fut occupé par son petit-fils, héritier du même nom, et fils aîné de Frédéric-Louis, prince de Galles, et de la princesse de Saxe-Gotha. Le nouveau monarque, alors dans sa vingt-troisième année, était doué d'une physionomie ouverte et agréable ; régulier dans sa conduite, il semblait animé des sentiments intimes de la religion, de la morale et de la vertu. Quoique l'on pût présumer, d'après la méthode bornée de son éducation, qu'il n'était ni profondément versé dans la politique, ni suffisamment instruit de la véritable nature de la constitution anglaise, il ne fut pas moins reçu aux acclamations de ses sujets, et le regret général produit par la perte de son prédécesseur s'évanouit bientôt dans les transports de la joie universelle.

Les torys, abattus depuis long-temps, éprouvèrent dans cette circonstance une satisfaction plus vive que leurs politiques adversaires. Ils savaient que leur jeune souverain était ardemment attaché au comte de Bute, dont les principes coïncidaient parfaitement avec leurs sentiments, et ils espéraient secrètement que ce seigneur, placé bientôt à la tête de l'administration, les relèverait du découragement et de l'humiliation où ils étaient tombés. Mais en cela ils trouvèrent quelque mécompte, en ce que lord Bute, craignant qu'un changement précipité n'excitât le mécontentement, résolut d'attendre que le peuple, fatigué des impôts énormes que lui faisait supporter la continuité de la guerre, se fût refroidi pour les victoires et les conquêtes.

Les deux partis évitèrent toute contestation dans la première session parlementaire de ce règne. Le roi avait flatté la vanité nationale en adressant aux chambres un discours dans lequel, après s'être étendu sur l'union et l'harmonie qui devaient régner entre ses sujets, il s'était glorifié du nom de Breton. Ce discours adroit, qui probablement avait touché le parlement et la nation, fit taire un moment toute animosité; mais l'esprit du siècle et les haines secrètes des factions pouvaient faire présager que ce calme ne serait que passager, et que l'orage le suivrait bientôt.

L'acte le plus mémorable de cette session — An de J.-C. 1761 — fut celui relatif aux douze juges, dont les fonctions n'avaient pu jusque là s'étendre au-delà de la vie du souverain. Pour assurer leur indépendance et stimuler davantage leur équité et leur impartialité, il fut décidé qu'ils conserveraient leurs charges, même après la mort du souverain, et que leurs salaires leur seraient entièrement assurés. Ce réglement, tout à la fois judicieux et libéral, qui était un acte spontané du roi, fut généralement approuvé, et lui donna droit aux éloges de la nation.

Dès que les communes eurent accordé les subsides considérables qui avaient été demandés, ainsi qu'une pension en faveur de l'honorable orateur Onslow, la session se termina, et le parlement fut dissous.

Malgré le calme de cette session, le peuple murmurait de l'influence qu'il supposait au comte de Bute, et une violente clameur s'éleva contre lui dans la basse classe, au sujet d'un nouvel impôt sur le malt; à Exham, il y eut une émeute occasionnée par la milice; plusieurs y perdirent la vie. Le roi, ne considérant nullement le peu de popularité du comte, consentit, d'après son avis, à ôter à M. Legge la place

de chancelier de l'échiquier, et à nommer l'habile mais versatile Charles Thowmshend au poste de secrétaire de la guerre. Ce n'est qu'à force d'intrigues que le comte de Holderness se détermina à résigner en faveur de lord Bute sa charge de secrétaire d'état pour le département du nord.

Tous ces changements étaient loin de plaire à M. Pitt; mais comme les affaires de la guerre continuaient à rester sous la direction de ce ministre célèbre, son mécontentement ne fut pas poussé au point de lui faire abandonner son emploi.

Les opérations militaires n'étaient pas d'une grande importance à cette époque. Les alliés furent contraints de lever le siége de Cassel; mais ils furent plus heureux dans un engagement qui eut lieu près de Lippe. Les Français, après avoir attaqué le marquis de Granby à Kirch-Denkern, furent repoussés par la valeur des Anglais et des Allemands, et, le jour suivant, le prince Ferdinand de Brunswick, malgré le nombre supérieur de l'ennemi, obtint tous les honneurs de la victoire. Le roi de Prusse, disposé à risquer une bataille, préserva son corps d'armée des assauts de l'ennemi; mais il perdit deux de ses villes les plus considérables.

Vers le printemps, une descente sur les côtes de France fit prendre l'alarme aux Français; une flotte conduite par Keppel, et une armée commandée par Hogdson, approchèrent de la côte de Bretagne et menacèrent Belle-Isle. Mais cette conquête ne fut pas aussi facile qu'on l'avait cru d'abord. La ville principale fut défendue avec courage, et la citadelle soutint long-temps les attaques réitérées de l'ennemi. Les Français capitulèrent enfin, et un rocher stérile fut l'unique fruit de cette expédition.

L'île beaucoup plus importante de la Dominique, dans les Indes occidentales, fut réduite avec moins de difficultés. Lord Rollo y débarqua avec une faible armée, et, après avoir attaqué à force ouverte les retranchements établis près de Rosean, il força les colonies à se soumettre à son souverain.

Le pouvoir des Français dans les Indes avait presque été renversé par la conquête de Pondichéry, ainsi qu'on l'a vu sous le règne précédent. Mahie fut prise, peu de temps après, par les Anglais, qui continuèrent à arrêter la puissance des Français en contribuant à la défaite du Mogol. Ce prince ayant envahi le Bengale, le major Carnac se joignit à Cossim, élevé par la compagnie des Indes sur

le trône dont Jaffier-Ali-Khan avait été dépossédé, et, secondés tous deux par le nouveau nabab, nommé vice-roi du Mogol, ils défirent Sha-Zaddah.

La France avait souffert si cruellement de la guerre, que la nation entière désirait ardemment la paix, et que cette cour était impatiente de voir terminer les hostilités. Louis fit donc entendre à ses confédérés qu'une négociation était de la plus haute importance, et il fut convenu qu'un congrès s'ouvrirait à Augsbourg. Il fit à la cour britannique des ouvertures qui obtinrent une réponse satisfaisante, et Stanley fut envoyé à Versailles afin de faire le traité, tandis que M. de Bussy agirait comme négociateur à Westminster.

Mais le manque de sincérité du monarque français ne tarda point à paraître. Son but essentiel était d'entraîner Charles III, nouveau roi d'Espagne, à rompre sa neutralité, en lui prouvant la nécessité de réprimer la puissance britannique en Amérique, de peur qu'elle ne vînt à mettre en péril les colonies espagnoles. Dans cette vue, M. de Bussy fit des propositions favorables à la Grande-Bretagne, afin que sa majesté catholique, prenant l'alarme, elle s'efforçât d'empêcher la conclusion de la paix; et l'on remit un mémoire qui suggérait le moyen d'accorder en même temps différents point débattus entre la Grande-Bretagne et l'Espagne. Cette tentative insidieuse, pour impliquer l'intérêt d'une puissance neutre dans la discussion, excita l'indignation de Pitt, et une proposition subséquente que fit l'ambassadeur français contre les droits du roi de Prusse donna lieu à de vives remontrances de la part du secrétaire anglais. A force de déclamer contre l'humeur intraitable du ministre britannique et l'esprit altier de cette cour, à force d'intrigues pour convaincre de la nécessité d'une étroite union dans une crise aussi alarmante, Louis l'emporta enfin, et détermina le roi d'Espagne à entrer dans une alliance. Un traité fut signé secrètement — An de J.-C. 1761, le 15 août — par les plénipotentiaires de France et d'Espagne, et comme il avait pour but de réunir les intérêts des princes de la maison de Bourbon, il reçut le titre de *Pacte de famille*.

Avant le réglement de ce traité, Pitt avait donné des instructions au comte de Bristol pour se plaindre au cabinet de Madrid de la conduite inexcusable du négociateur français, et obtenir de cette cour le désaveu de tout ce qui était relatif au mémoire offensif. Wall, le ministre espagnol, nia qu'il y eût aucune mauvaise intention de la part

de la France, et soutint que son intervention était bien plus favorable que nuisible à la conclusion de la paix. De Bussy et Stanley, pendant ce temps, continuaient leur traité; mais aussitôt que Pitt se fut procuré des renseignements obscurs et imparfaits à la vérité, il persuada au roi de rompre la négociation.

Convaincu des vues hostiles de l'Espagne, il proposa alors de prévenir l'attaque projetée de cette puissance en se dirigeant sur-le-champ contre la flotte espagnole qui revenait. A la proposition de ce plan hardi, le plus grand étonnement se peignit dans le conseil. La majorité vota contre une mesure qu'elle déclara téméraire, contraire à la justice, et incompatible avec l'honneur et la dignité nationale. Dégoûté par ce manque de courage, le secrétaire déclara avec hauteur « qu'il ne voulait pas être plus long-temps responsable de mesures qu'il ne lui était » pas permis de diriger. » Le cinq octobre, il remit donc les sceaux et accepta une pension.

Le roi ne fut pas fâché de la retraite volontaire d'un ministre qu'il n'avait jamais trouvé ni aussi conciliant ni aussi flatteur qu'il l'aurait voulu, et dont il semblait craindre l'autorité.

Tandis que cette retraite importante continuait à occuper le peuple, sa majesté, qui depuis peu avait satisfait les vœux de ses sujets en épousant la sœur du duc de Mecklembourg-Strélitz, et qui avait été couronnée ensuite avec toute la pompe et la magnificence ordinaires, se préparait à assembler le nouveau parlement. Dans le discours qu'elle adressa aux chambres, après avoir gémi sur la nécessité de rompre la négociation, et avoir promis les plus vigoureux efforts, elle demanda des subsides considérables, ajoutant que jamais l'harmonie, la vigueur et la promptitude, n'avaient été plus utiles à la sûreté, à l'honneur et au véritable intérêt de la Grande-Bretagne.

Le cabinet, qui ne jugeait pas à propos de hâter une rupture avec l'Espagne, permit au comte de Bristol de rester à Madrid, où on l'amusa par des promesses peu sincères de neutralité. Mais, lorsque les Français commencèrent à parler ouvertement de la nouvelle alliance et de la coopération attendue des Espagnols, le comte de Bute, chef actuel de la phalange ministérielle, cessa lui-même de recommander une douceur passive. Il engagea l'ambassadeur à demander une communication immédiate du pacte de famille, et, sur le refus fait à cette demande, d'insister pour obtenir une connaissance implicite des intentions de sa majesté catholique. Aucune satisfaction n'ayant été

accordée, le roi de la Grande-Bretagne déclara la guerre à l'Espagne. — An de J.-C. 1762, 4 janvier.

Les deux chambres consentirent promptement à soutenir le roi dans cette nouvelle guerre, et les communes votèrent un million pour le mettre en état de secourir les Portugals, que l'Espagne menaçait d'une invasion parce qu'ils avaient refusé de se réunir à la maison de Bourbon contre la Grande-Bretagne.

Cette session fut moins tranquille que la précédente; mais nous avons peu de renseignements sur les débats qui la suivirent. Avant sa clôture, le duc de Newcastle, dégoûté de l'ascendant du comte de Bute, et mécontent qu'on eût discontinué de fournir au roi de Prusse le subside qui lui avait été accordé, résigna son emploi. Le comte, satisfait de la retraite du vieux ministre, accepta la place de premier commissaire du trésor. Depuis 1717, le duc n'avait presque pas cessé d'être en fonction, quoique ni ses talents ni son jugement ne le rendissent réellement capable de remplir le poste éminent où il avait été élevé. Il était regardé comme le chef du parti wigh et de cette ligue aristocratique que le comte désirait affaiblir et dissoudre, car depuis trop long-temps elle empiétait sur la liberté du souverain.

C'est à peu près vers ce temps que l'histoire du revenant de Coklane se répandit et vint détourner l'attention du public des factions du cabinet et de la guerre d'Espagne. Cette histoire imposa à la crédulité du vulgaire, mais nulle personne douée d'un jugement sain n'y crut un moment. Les auteurs de cette imposture furent punis pour avoir tramé la perte d'un homme innocent, que le prétendu fantôme avait été dressé à accuser de meurtre.

Pendant la session, on reçut la nouvelle du succès d'une entreprise commencée depuis quelque temps. Pitt avait conçu le projet d'ajouter la Martinique aux conquêtes britanniques, et les officiers choisis pour cette expédition étaient Rodney et Monckton, qui agirent tous deux de concert et avec vigueur. L'île était également fortifiée par la nature et par l'art; le gouverneur menaçait de faire une résistance opiniâtre; mais le fort Royal et ses ouvrages extérieurs furent réduits au bout de onze jours. Les habitants de Saint-Pierre, saisis de terreur, rendirent la ville. L'île de Sainte-Lucie et celles de Grenade, de Saint-Vincent et Tabago, furent prises aussi peu de temps après.

Un succès semblable couronna les armes britanniques dans la partie espagnole des Indes occidentales. Une flotte considérable et une armée

nombreuse furent envoyées à Cuba, sous le commandement de sir Georges Pococke et du comte d'Albemarle, qui reçut l'ordre de faire tous les efforts possibles pour réduire la Havane; car il était certain que la perte d'un tel établissement diminuerait grandement les ressources coloniales et la puissance des Espagnols. Le Moro, forteresse principale qui défendait cette ville, fut attaquée vigoureusement et assiégée avec persévérance. Les difficultés et les dangers de l'entreprise semblaient décourager les plus intrépides; mais, une brèche ayant été faite à l'un des bastions, le général ordonna l'assaut. Un grand nombre du côté de l'ennemi tomba en combattant avec bravoure; d'autres se noyèrent en essayant de s'échapper de la ville, et le château devint la proie des assaillants, transportés de joie. Du côté de la ville, les Espagnols, qui étaient en possession d'un autre fort, dirigèrent alors leur feu contre le Moro, et le gouverneur se flatta un moment encore de l'espoir de conserver la Havane. Sa confiance cependant commença à diminuer lorsqu'il vit une nouvelle rangée de batteries assaillir brusquement la place. Il se détermina en conséquence à envoyer un officier pour annoncer qu'il était prêt à entrer en négociation, et la dixième semaine après le débarquement des troupes anglaises, on signa une capitulation qui stipulait la reddition de la ville et d'un district considérable, de neuf vaisseaux de ligne, ainsi que d'une quantité énorme d'armes et de munitions, d'argent et de marchandises estimées à la valeur de deux millions sterling.

Ce succès mémorable convainquit pleinement les Espagnols du péril imminent où ils s'étaient exposés en se mettant en guerre avec la Grande-Bretagne. La cour fut saisie d'une terreur panique; les commerçants tremblèrent pour leurs vaisseaux, et le peuple se rappela alors un mot qui avait presque passé en proverbe: « La paix avec l'Angleterre et la guerre avec le reste du monde. »

Le résultat de l'invasion du Portugal ne contribua pas à consoler le roi d'Espagne, et ne fut point une compensation de ses pertes coloniales. Ses troupes, il est vrai, obtinrent d'abord quelques succès, et réduisirent plusieurs villes; mais les naturels, secondés par l'armée britannique, les forcèrent enfin à se retirer avec perte.

Les Français n'étaient pas plus heureux en Allemagne que leurs alliés en Portugal. Le prince Ferdinand les attaqua à Grabenstein, près le Dymel; il jeta la confusion parmi eux, en tua plusieurs

et en fit un grand nombre prisonniers. Dans un combat qui eut lieu à cette occasion près de Hambourg, le marquis de Granby et ses braves compatriotes se distinguèrent. Les Français obtinrent un avantage près de Rodheim, ainsi que dans l'affaire de Brucker-Muhl, où ils firent un dégât considérable; mais leurs propres pertes furent encore plus cruelles. Vers l'automne, le siége de Cassel fut repris, et les Français, qui avaient été chassés de Goettingen l'été précédent, furent forcés alors d'abandonner la capitale de Hesse.

La fortune parut sourire au roi de Prusse pendant cette campagne, et la mort de la czarine Élisabeth tourna un moment à son avantage. Son successeur, Pierre III, non content d'avoir accepté un traité de paix, devint l'allié des Prussiens, et leur accorda des troupes pour les aider à chasser les Autrichiens de la Silésie. Mais le nouvel empereur ayant mis trop de précipitation dans l'esprit de réforme qu'il avait adopté, se rendit bientôt si odieux, que sa femme, dont l'ambition fut excitée par cette conduite, se détermina à prendre les armes contre lui. En peu de temps il fut détrôné et renfermé dans une étroite prison, où il ne traîna pas long-temps une vie languissante.

Catherine, conspiratrice audacieuse, fut déclarée impératrice, malgré son peu de droits à la couronne. Comme elle avait affecté de désapprouver tout le système de son mari, le roi de Prusse craignait qu'elle ne consentît à agir de concert avec les Autrichiens, ses ennemis: elle lui assura cependant qu'il pouvait compter sur son amitié; mais elle refusa de consentir à le seconder, et persista à garder la neutralité. Frédéric et son frère Henri agirent alors avec vigueur en Silésie et en Saxe. La forteresse de Schweidnitz fut reprise, et l'ennemi fut défait près de Freyberg.

Pendant ces hostilités, on continuait en Angleterre à traiter des conditions de la paix. Le premier ministre murmurait de la durée de la guerre. Parvenu à obtenir la médiation de la cour de Turin, il envoya le duc de Bedford pour négocier en France, tandis que lui et le comte d'Égremont, successeur de Pitt, traiteraient avec le duc de Nivernois en Angleterre. Il n'y eut pas de discussion très-violente au sujet de cette négociation, car les ministres anglais étaient disposés à plus de concessions que les Français et les Espagnols ne pouvaient s'y attendre.

Tandis que le cabinet agissait de manière à satisfaire l'ennemi, l'Angleterre fit une nouvelle conquête plus honorable qu'avantageuse,

car elle ne fut qu'une nouvelle occasion de restitution. Le brigadier Draper et le vice-amiral Cornish mirent à la voile pour l'île de Luçon, après avoir débarqué leurs petites troupes, et firent des préparatifs pour assiéger Manille, capitale de cette île et siége du gouvernement des îles Philippines. Les Espagnols auraient été en peu de temps contraints de rendre la ville, si le courage et la férocité des naturels n'avaient retardé la réduction de la place. Cependant tous leurs efforts réunis à ceux de la garnison ne purent prolonger le siége au-delà de douze jours. Le brigadier Draper, voyant les fortifications dans le plus mauvais état, ordonna l'assaut, et la ville fut prise sans qu'il en coûtât à peine quelques hommes. Le gouverneur s'était retiré dans la citadelle, où, au lieu de songer à se défendre, lui et les magistrats demandèrent à capituler, et consentirent à donner quatre millions de dollars [1] pour engager les vainqueurs à sauver la ville de sa destruction, et à ne pas s'emparer des propriétés des habitants. Il fut convenu, en outre, que toutes les îles Philippines passeraient de la domination espagnole à celle de la Grande-Bretagne; mais cette convention fut inutile : la rançon promise ne fut pas payée, et les îles retournèrent bientôt à leurs premiers possesseurs.

Immédiatement après la réduction peu utile des Philippines, et avant que la nouvelle de cet exploit fût parvenue en Europe, les articles préliminaires de la paix furent signés. — An de J.-C. 1762, 3 novembre — Tous les artifices de la persuasion, de l'intrigue et de la corruption, furent employés pour obtenir du parlement son acquiescement aux conditions. La cour obtint à cet égard tout le succès désiré. Le comte de Bute appuya vigoureusement les clauses du traité, se glorifiant de la part qu'il y avait prise, et ajoutant que ce serait une grande consolation pour les derniers moments de sa vie de penser qu'il aurait contribué à rétablir la paix. Le comte d'Halifax, l'un des secrétaires d'état, soutint avec plus d'habileté le même côté de la question, et les pairs, sans aucun calcul de votes, approuvèrent les préliminaires. Les principaux orateurs qui parlèrent à ce sujet dans l'autre chambre étaient Henri Fox et Pitt. Le premier, qui était payeur de l'armée, soutenait que les territoires cédés dans l'Amérique septentrionale indemniseraient la nation britannique des charges de la guerre, et qu'il était essentiel de faire des restitutions considérables, afin de

[1] Vingt-deux millions de francs.

donner à la paix une durée que le mécontentement et le ressentiment de l'ennemi l'empêcheraient d'accorder autrement. Pitt désapprouva les stipulations avec son éloquence ordinaire. Retenir si peu de choses de tant de conquêtes, déclarait-il, était encourager l'arrogance des ennemis de la Grande-Bretagne, et jeter les semences d'une nouvelle guerre : ils ne tarderaient point à réparer les pertes que leur avaient causées les dernières hostilités ; loin d'être paralysés et humiliés par ce revers, ils deviendraient plus audacieux que jamais, et, se méfiant de la faiblesse des Anglais dans les négociations, ils dédaigneraient bientôt leur force dans le combat. Enfin, après un débat violent, la chambre, à une majorité extraordinaire de trois cent dix-neuf voix contre soixante-cinq, vota une adresse de remerciment pour l'avantage obtenu dans l'œuvre salutaire de la paix.

Après que les préliminaires eurent été réglés dans un traité définitif à Paris, — An de J.-C. 1763, 10 février — on fit connaître les principales stipulations, qui portaient que toute la province du Canada et l'île du Cap-Breton seraient cédées à la Grande-Bretagne, en faveur de quoi les limites de la Louisiane seraient fixées d'une manière plus précise qu'elles ne l'avaient été jusque alors ; que la même puissance conserverait la possession de la Dominique, de Grenade, de Saint-Vincent et de Tabago, à condition que la Martinique, la Guadeloupe et Sainte-Lucie, seraient rendues à la France ; que Belle-Isle en Europe, et Gorée en Afrique (excepté le Sénégal, que devaient conserver les Anglais), seraient cédées aux Français, qui rentreraient aussi en possession de leurs établissements asiatiques.

En outre, il fut convenu que sa majesté britannique jouirait de nouveau de la souveraineté de Minorque, et recevrait la Floride orientale et occidentale en échange des territoires que ses armes avaient soumis dans l'île de Cuba.

Ce traité fut suivi de celui de Hubertsbourg, par lequel on convenait d'une restitution réciproque de conquêtes entre la Prusse d'un côté et l'Autriche et la Saxe de l'autre.

La guerre est un fléau si terrible et si fécond en malheurs de toute espèce, que tout prince doué d'humanité et de compassion pour ses semblables ne peut trop se hâter de mettre fin à ses ravages. Toutefois ce sentiment d'humanité doit être accompagné d'une prudence extrême ; car un désir trop ardemment manifesté d'obtenir la paix peut exciter les usurpations de l'ennemi, qui, habile à faire tourner

au profit de ses intérêts les dispositions d'un prince ou d'un ministre ami de la paix, éludera des concessions que, dans une autre circonstance, il aurait peut-être proposées lui-même. Il insistera alors pour obtenir des conditions plus avantageuses que les événements de la guerre ne peuvent souvent le permettre, et menacera, en cas de refus, de renouveler les hostilités.

Un trop prompt acquiescement à de pareilles conditions peut donc devenir préjudiciable à la cause de l'humanité, puisqu'il tend à rendre la paix moins durable, en donnant à l'ennemi plus de moyens de violer les conventions faites. Mais, dans le cas actuel, il y avait peu de motifs de craindre que les Français et les Espagnols prolongeassent la guerre, quand bien même la cour britannique eût été moins libérale dans ses restitutions, et moins disposée à abandonner les fruits de l'activité persévérante et de la valeur patriotique.





CHAPITRE II.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1763 à l'année 1767.

Les factions qui fermentaient depuis un si grand nombre d'années semblaient prêtes maintenant à accabler le jeune monarque. Les whigs, après avoir donné long-temps des lois au trône, et avoir satisfait leurs projets ambitieux en se gorgeant de pouvoir et d'opulence, ne pouvaient ni se soumettre de bonne grâce à l'autorité d'un favori écossais, ni voir avec plaisir le triomphe des torys. Ils se récrièrent donc contre la paix que les derniers venaient de conclure, leur reprochant d'avoir trahi l'honneur et sacrifié l'intérêt de la nation; ils accusèrent le comte de Bute, en particulier, d'avoir inspiré au roi des idées arbitraires et des principes opposés à la constitution.

Rebutés par le mauvais succès qu'ils avaient obtenu relativement aux préliminaires de la paix, ils se rassemblèrent alors dans le dessein de raffermir leur parti et de cimenter leur confédération. Après avoir fait tous les arrangements nécessaires à leur projet, et s'être liés par la promesse réciproque d'agir de concert et avec vigueur, ils commencèrent à reprendre quelque confiance, et à former l'espoir d'ôter les rênes du gouvernement des mains d'un ministre devenu coupable à leurs yeux. A son exemple, ils firent usage de la presse pour soutenir leur cause, et ainsi qu'il employait des écrivains pour faire son éloge et vanter son administration, ils en employèrent à leur tour. Leurs écrits eurent plus de succès que ceux des mercenaires dévoués au

favori. Des pamphlets injurieux parurent bientôt : ses talents y étaient dépréciés, sa conduite personnelle diffamée avec une aigreur et une animosité remarquables. Quoiqu'il parût supporter ces attaques avec calme, il n'en est pas moins certain qu'elles firent de l'impression sur son esprit, et qu'elles empoisonnèrent pour lui les plaisirs de la puissance et de la faveur royale.

Un nouvel emprunt et un impôt qui en fut la conséquence fournirent bientôt l'occasion de lasser le ministre. Les conditions de l'emprunt furent décriées comme n'ayant point été calculées avec assez de prudence et d'économie, et un droit sur le cidre, qui étendait aux individus de la classe supérieure la loi odieuse de l'accise, fut blâmé hautement comme une usurpation des droits constitutionnels, et comme un acheminement vers d'autres usurpations semblables. Des appels vigoureux furent faits au peuple, auquel on persuada que ses libertés étaient en danger, et une fermentation extraordinaire commença à se faire sentir dans tout le royaume. Les deux factions exerçaient à l'envi leurs forces mutuelles dans des contestations réitérées, et les pairs eux-mêmes, en opposition à la coutume établie relativement aux bills de subsides, parurent divisés en cette circonstance. Le bill cependant ne fut point abandonné par ses partisans, qui le firent passer d'une manière triomphante dans les deux chambres.

La fermeté et le courage avec lesquels le comte résistait au torrent populaire semblaient annoncer qu'il ne renoncerait pas facilement au pouvoir. Il n'était cependant pas tellement satisfait de sa situation, qu'au fond de son cœur il désirât la conserver. Il se voyait dans l'impossibilité de ramener la concorde dans le conseil, et il était menacé sans cesse de l'opposition et de la violence des whigs. Satisfait des succès de son administration pour ce qui était relatif à la paix, il prit la résolution d'abandonner aux autres le poids des travaux ministériels, et le 8 avril il résigna sa charge, dans laquelle il fut remplacé par Georges Grenville. Le comte de Bute n'était ni orateur éloquent, ni ministre habile, ni véritable philosophe ; arbitraire dans ses idées, inflexible dans ses préjugés, et réservé dans ses manières, il était peu propre au rang de premier ministre, et il possédait encore moins les qualités nécessaires pour diriger une nation libre.

Grenville fut bientôt engagé dans une contestation qui excita l'attention de tous les esprits. Le discours que lui et ses principaux associés avaient préparé pour le roi à la prorogation fut attaqué avec une

véhémence indécente dans un journal périodique ayant pour titre *le Breton du Nord* [1]. L'auteur de ce journal était John Wilkes, homme d'esprit et de talent, mais débauché, sans principes et d'une réputation détestable.

La cour, irritée de la liberté qu'il s'était arrogée, résolut de punir l'audacieux calomniateur de sa majesté. Le comte d'Halifax publia un warrant général contre les auteurs, les imprimeurs et les colporteurs de libelles injurieux. On s'empara de Wilkes et de plusieurs autres; on mit les scellés sur ses papiers; il fut interrogé par les deux secrétaires d'état et envoyé à la Tour. En vertu du writ d'*habeas corpus* qu'il avait demandé, sa cause fut débattue à la cour des plaids communs [2], et Pratt, le chef de justice, concurremment avec les autres juges, déclara que l'offense en question ne pouvait détruire le privilége que l'accusé possédait comme membre du parlement. En conséquence, il fut acquitté à la satisfaction de toute la populace, qui, aveuglée sur ses motifs intéressés, le regardait comme le courageux antagoniste d'un cabinet arbitraire et le véritable ami de son pays.

Cette affaire, pendant la retraite du parlement, servit à encourager les haines de partis. D'autres incidents arrivés vers le même temps, et liés aux intérêts britanniques, méritent l'attention de l'histoire. Les usurpations continuelles des employés de la compagnie des Indes, et le désir qu'éprouvait le nabab Cossim de secouer un joug qu'il trouvait oppressif, excitèrent des troubles dans ce pays. Les Anglais, non satisfaits des avantages qu'ils avaient obtenus déjà, devenaient chaque jour plus exigeants; ils n'eurent bientôt plus pour but que de réduire le prince Cossim à l'état de vassal. Vansittart cependant, moins ambitieux et moins déraisonnable que la généralité de ses compatriotes, consentit à un traité qui tendait à maintenir l'autorité de Cossim. Le conseil de Calcutta refusa de ratifier cette convention, et accusa le gouverneur de s'être laissé corrompre et entraîner à la signer. Le nabab, sollicité de se désister, opposa de la résistance, déclarant que cette demande lui paraissait injuste. Les deux partis firent de chaque côté des préparatifs de guerre : Patna fut prise par un coup de main; mais les troupes de Cossim la reprirent promptement et défirent les Anglais dans leur retraite vers Calcutta. Le meurtre de quelques

[1] The North-Briton.

[2] The court of common-Pleas.

individus qui avaient été députés pour traiter avec le prince offensé irrita tellement le conseil contre lui, que, le regardant comme un traitre, la résolution fut prise de le détrôner. Le major Adams, brave et habile officier, loin d'être découragé par le nombre supérieur des troupes du nabab et les progrès qu'elles avaient faits dans la tactique militaire, progrès qui les rendaient bien plus redoutables qu'elles ne l'avaient jamais été en combattant contre le colonel Clive, s'avança avec ardeur à leur rencontre, les défit à la bataille de Ballaserai, força leurs retranchements près de Mourshed-Abad, les mit en déroute dans un engagement, et en quatre jours acheva la conquête du Bengale. Mais le conseil, ne jugeant pas prudent de s'emparer de la souveraineté absolue du pays, permit à Jaffier-Ali-Khan de remonter sur le trône.

Pendant le cours de cette année, la guerre porta aussi ses ravages dans le nord de l'Amérique; mais dans cette partie du monde les ennemis de la Grande-Bretagne étaient beaucoup moins avancés dans la discipline militaire et dans la civilisation que ne l'étaient ceux de l'Asie. Les sauvages de l'Amérique, effrayés de l'accroissement qu'obtenait la puissance coloniale de l'Angleterre, souffraient des empiétements des sujets de la Grande-Bretagne, et en appréhendaient de nouveaux ; en conséquence, ils formèrent des établissements reculés, dévastèrent le pays, égorgèrent plusieurs des planteurs et des commerçants, et s'emparèrent des garnisons établies dans les forts inférieurs, entre Pittsburgh et le lac Érié. Ils tuèrent le capitaine Dalyell, qui les avait attaqués, et forcèrent ses gens à se retirer dans un fort voisin. Le colonel Bonquet les repoussa cependant dans différents engagements; mais ce ne fut pas sans rencontrer une vigoureuse résistance, devant laquelle il fut plusieurs fois près de succomber. Cette guerre passagère dura jusqu'à ce que sir William Johnson, qui s'était distingué par son influence extraordinaire sur leurs tribus, leur eût persuadé enfin de consentir à faire la paix.

Des dissensions continuaient à troubler l'Angleterre, et l'une des factions semblait reprendre de la force. Wilkes saisissait toutes les occasions d'enflammer l'esprit du peuple, et défiait ouvertement le ressentiment du ministère. Après la mort du comte d'Égremont, la faiblesse du cabinet s'était montrée avec tant d'évidence, que le comte de Bute avait sollicité Pitt de reprendre son emploi ministériel; mais les conditions sur lesquelles il insistait ne furent pas assez agréables

à la cour pour le faire réintégrer dans ses fonctions. Le roi accepta les services et l'influence du duc de Bedford, qu'il déclara président du conseil, tandis que le comte de Sandwich fut nommé secrétaire d'état.

Dès que le parlement se fut assemblé de nouveau, le délit de Wilkes fut ce qui fixa d'abord son attention. L'écrit coupable fut déclaré libelle séditieux et condamné à être la proie des flammes, avec les formes de publicité ordinaire. On fit ensuite une motion pour donner à entendre que le privilége parlementaire ne devait pas s'étendre à la publication d'un libelle de cette espèce. Les avocats, chargés de soutenir les droits des deux chambres, rejetèrent cette proposition comme basse et servile. On sontint qu'il était inutile et même inconvenant de se mêler de délits de cette espèce, qui n'étaient que du ressort des cours de judicature. On répondit qu'aucun privilégé ne devait servir à protéger le crime ; que la publication d'un libelle séditieux était plus offensante et plus dangereuse qu'aucun des délits qui avaient le pouvoir d'annuler le privilége du parlement, et qu'il était de l'intérêt de chaque chambre de témoigner une juste horreur pour un crime semblable. Cette proposition reçut l'assentiment de la majorité, et une sédition ayant eu lieu lorsqu'on brûla le North-Briton, les deux chambres concoururent à voter une censure contre tous ceux qui avaient pris part à cette émeute. — An de J.-C. 1764 — L'expulsion de Wilkes de la chambre des communes fut votée ensuite, pendant son absence du royaume. Il fut jugé aussi au ban du roi[1], pour avoir mis sous presse un *Essai sur la femme*[2]. Cet écrit parut choquant aux lecteurs les plus éhontés, par son obscénité et son impiété. Wilkes, convaincu juridiquement, refusa de comparaître, et fut en conséquence banni du royaume; mais il affecta de mépriser cette sentence, et de mettre une sorte d'orgueil à souffrir pour la cause publique.

La proposition que fit l'un des membres de l'opposition, relativement à l'illégalité des warrants généraux en cas du délit supposé d'écrits diffamatoires, excita un violent débat. La cour soutint que cet usage, mis en pratique depuis plus d'un siècle, n'avait été suivi d'aucune conséquence offensante pour le public, et que les communes,

[1] King's-bench.

[2] Cet ouvrage immoral, qui perdit Wilkes, même dans l'esprit de ses partisans, n'était pas de lui, mais de Cleland, écrivain déjà honteusement connu. A. A.

n'ayant aucun droit de décider sur cette loi, devaient en laisser la détermination anx juges, ou présenter nn bill régulier à ce sujet. Pitt, cependant, et d'antres oratenrs pronvèrent, par des arguments, qu'il n'y avait qu'un danger public qui pût justifier un usage qui, laissé à la discrétion du ministère pour être appliqué dans des cas ordinaires, tel que celui d'un libelle, pouvait devenir destructeur de la liberté et de la sûreté des citoyens. La chambre, en ajournant la discussion, évita ainsi de se prononcer d'une manière décisive.

Cette session fnt remarquable par le premier développement d'un système impolitique dont il devait résulter des manx sans nombre.

L'imposition de nonveaux droits sur le commerce de l'Amérique septentrionale n'excita pas, parmi le penple et les colons, des objections aussi fortes que celles que produisit la proposition faite en même temps d'établir un droit sur le timbre. Cette nouvelle, regardée comme une menace offensante, vint à la suite de quelques autres réglements si sévèrement exécutés, qn'ils tendaient presque à détruire le commerce lncratif et clandestin qui existait entre les Bretons et les colonies espagnoles, et il en résulta un mécontentement extrême, et de violentes clameurs qui éclatèrent de toutes parts.

Le but dn gonvernement était de tirer des colonies, non seulement un revenn suffisant pour défrayer différentes provinces des dépenses qu'elles avaient été forcées de faire pour la paix, mais encore d'obtenir une somme dans le dessein de soulager la Grande-Bretagne du fardean pesant de la dette contractée pour la défense de ses états. Certainement ce projet n'était nullement déraisonnable; mais le moyen que la cour prit pour l'effectuer n'est pas celui qu'elle aurait dû choisir.

La taxation imposée sur les Américains n'était pas réglée d'après des principes strictement constitutionnels. Comme ils n'étaient pas représentés dans cette assemblée, la chambre des communes pnt se laisser entraîner à les traiter avec peu d'égards et à ne pas mettre assez de modération dans l'ordonnance des taxes dont les Anglais devaient être affranchis. Si l'on objecte que sans cela les colons eussent été disposés à mettre de la parcimonie dans lenrs dons, on répondra que s'ils eussent été gouvernés avec sagesse et équité, ils auraient été probablement assez reconnaissants pour donner généreusement lenrs épargnes, sans avoir besoin d'y être contraints par le ponvoir. Il aurait donc été beaucoup plus prudent d'accepter leurs offres, quelque modiques qu'elles eussent été, que de leur arracher d'énormes contribntions

par un mode tout-à-fait en contravention avec les droits des sujets britanniques. En vain s'est-on efforcé d'assurer que l'objection à la taxation parlementaire n'était qu'un pur prétexte que saisissaient, ponr se plaindre, des démagogues artificieux, qui désiraient exciter contre la mère-patrie une opposition qui pût conduire plus tard à l'anarchie; ceci ne paraît être qu'une réflexion tardive. En supposant que l'idée d'une révolte eût été réellement conçue dès l'origine de la dispute, par quelques hommes habiles et puissants, ils ne pouvaient avoir aucune espérance de succès, à moins que la tyrannie britannique ne devint tellement pesante qu'elle produisît un mécontentement général, et qu'elle ne poussât le ressentiment jusqu'à la fureur. La majorité du peuple, selon toute apparence, ne se plaignait seulement que dans l'espoir d'obtenir une réparation de torts, et non dans l'intention de secouer le joug de la Grande-Bretagne.

Un acte parlementaire vint enfin réaliser la menace tant redoutée de la taxation.—An de J.-C. 1765—Cinquante-cinq résolutions furent proposées par le ministre pour imposer aux colons des droits sur le timbre, et le bill, approuvé par une majorité considérable, reçut, le 22 mars, la sanction royale. Celui qui l'appuya avec le plus d'éloquence à la chambre basse, fut Charles Townshend, qui soutint, dans les termes les plus forts, le droit qu'avait le parlement de taxer tout territoire dépendant de la couronne. Les principaux orateurs contre le bill furent le général Conway et le colonel Barré. Dans la chambre des pairs aucun débat ne s'éleva.

Quelqnes-uns se sont plu à supposer que cette mesure était entièrement le résultat des spéculations de Grenville; mais il est bien plus probable, dit Bnrke, que ses propres idées coïncidèrent avec les instructions qu'il avait reçues. Le ministère précédent avait peut-être recommandé au roi la taxation des colonies, et son successeur, plus habile financier que lui, disposa tout pour l'exécution de ce plan.

Soigneux d'augmenter le revenu national, Grenville réprima considérablement, par de nouveaux réglements, le commerce illicite qui avait subsisté jusque alors; c'est dans cette vue qu'il proposa à sa majesté d'acheter l'île de Man, territoire qui, sans appartenir au royaume d'Angleterre, faisait cependant partie des états de la couronne [1]. Il

[1] Ce royaume devait fidélité au roi, mais ne se gouvernait que par ses lois et

était depuis long-temps le réceptacle public des contrebandiers. Le duc d'Athol consentit, pour la somme de soixante-dix mille livres sterling, à rendre à la couronne ses droits sur cette île, dont le gouvernement fut dès lors plus stable et plus régulier.

Une maladie dangereuse qui survint subitement au roi, pendant cette session, fit adopter un bill pour l'organisation d'une régence future[1]. Le roi fut autorisé à désigner la reine ou toute autre personne de la famille royale pour régir le royaume dans le cas où il viendrait à mourir, et jusqu'à ce que son successeur eût atteint l'âge de dix-huit ans. Le régent devait être secondé par un conseil composé des princes du sang et des principaux officiers de l'état. Dans un débat qui eut lieu relativement à ce bill, on fit cette question : « Quelles » sont les personnes qui doivent être considérées comme de la famille » royale? » La réponse n'eut rapport qu'aux descendants de Georges II, ce qui excluait la mère du monarque actuel[2]. Cet oubli mécontenta les partisans de la princesse, et une majorité de membres insista pour que son nom fût inséré.

Le duc de Bedford, auquel le chef même du trésor était subordonné, ne consultait pas dans toutes les occasions les inclinations de son souverain : il semblait réellement viser à une autorité absolue. Le roi, peu disposé à se soumettre à l'arrogance de ce seigneur, et frappé du peu de popularité que le parlement avait obtenu, résolut de faire un changement dans le ministère. Il pria le duc de Cumberland de solliciter les services de Pitt, pour la formation d'une administration vigoureuse; mais cette démarche fut sans succès, principalement parce que le comte de Northumberland fut proposé par le duc pour être à la tête du trésor. Sa majesté fit mander alors Pitt; mais elle ne put tomber d'accord avec lui. Le marquis de Rockingham, homme intègre, mais qui ne possédait aucun talent remarquable, prêta l'oreille alors aux offres de la cour, et fut nommé directeur du trésor. — 12 juillet — Le vieux duc de Newcastle eut la place de garde du sceau

coutumes particulières ; le roi n'y avait ni cour de justice, ni agents, et aucun des procès qui s'y élevaient ne pouvait être jugé en Angleterre. Ce royaume, depuis quatre siècles, avait été conservé héréditairement dans la famille du duc d'Athol, par charte parlementaire. A. A.

[1] Ce fut sa première aliénation d'esprit.

[2] La princesse douairière de Galles. A. A.

privé, et la charge de secrétaire d'état fut confiée au duc de Grafton et au général Conway.

Grenville avait été élevé dans l'étude des lois, mais il n'avait point assez vécu dans le monde pour acquérir une connaissance nécessaire des hommes et des mœurs de la société; de cette étude il avait passé de suite dans la carrière des emplois. Il avait un jugement sain, de l'activité dans la conduite des affaires ordinaires, mais il n'était pas profondément versé dans la législation qui doit être considérée comme une science, et il était plus propre à être orateur, avocat plaidant ou consultant, que ministre d'état.

Son ami, le duc de Bedford, fut d'une plus grande utilité dans l'administration par son influence que par ses talents et son assiduité.

L'acte du timbre, ainsi qu'on l'avait prévu, alluma le flambeau de la discorde dans le nord de l'Amérique. La nouvelle, qui en était parvenue d'avance aux Américains, avait poussé les congrégations presbytériennes des différentes colonies à former entre elles une confédération, et aucun effort n'avait été négligé pour exciter le mécontentement et l'indignation. A l'arrivée de l'acte impolitique, les canons de Philadelphie furent encloués, et les cloches des églises de Boston furent vollées, afin de ne rendre que des sons funèbres. L'assemblée de la Virginie en appela aux chartes de la colonie, insistant particulièrement sur le droit intérieur de taxation, et rejetant toute tentative extérieure pour lever des impôts, comme illégale, inconstitutionnelle et injuste. Avant que le bill n'eût passé, l'assemblée de Massachusset avait débattu le droit réclamé par le parlement britannique, et l'on décida alors que les députés du corps législatif de chaque province s'assembleraient à New-York, pour la discussion des griefs. De treize colonies, neuf envoyèrent des délégués qui, dans le courant d'octobre, convinrent de différentes résolutions tendant à défendre leurs droits comme sujets de la couronne d'Angleterre, et à condamner l'acte du timbre dans les termes les plus forts. On ne souffrit pas que cette loi fût suivie d'aucun effet, et le peuple déclara qu'il cesserait à l'avenir d'importer les marchandises britanniques.

Tandis que la désunion s'établissait ainsi entre les Américains et la mère-patrie, les habitants des Indes britanniques recueillaient les avantages de la paix. Cossim, après s'être vu dépouiller de ses territoires, s'était retiré à travers le Gange, dans la province d'Oude, suivi d'un officier, vil scélérat dont il s'était servi pour assassiner près

de deux cents prisonniers faits dans la retraite de Patna[1]. Sbujah-al-Dowlah, nabab d'Oude, après quelques mois d'indécision, avait pris les armes— An de J.-C. 1764 — comme allié de Cossim, et le mogol avait embrassé la même cause. Le major Hector Monro, attaqué d'abord par les confédérés à Buxar, défit cependant une nombreuse armée, et effraya le faible mogol jusqu'au point de le réduire à une humble soumission. Le nabab ayant continué la guerre, sir Robert Fletcher, dès le commencement de l'année suivante, mit l'armée hostile en fuite, et réduisit la forteresse d'Allah-Abad. Vers le même temps, Jaffier-Ali-Khan mourut, et fut remplacé par Najem, son fils naturel, qui, à force d'intrigues, engagea le conseil à le soutenir sur le *musnud*. Le général Carnac s'avança alors contre les troupes de Shnjah et les mit en déroute à Caipl, avant que les Mahrattes eusseut accompli la promesse qu'ils lui avaient faite de se joindre à lui. Ces usurpateurs parurent peu de temps après; mais ils furent chassés sans beaucoup de peine, et forcés de se retirer à travers le Jumnah. Le nabab, qui avait refusé tout secours aux Anglais pour envelopper Cossim et son ami, l'assassin Somers, permit à ces brigands de s'échapper, et après avoir satisfait ainsi à l'bonueur, il sollicita personnellement la paix. Lord Clive, qui était alors gouverneur du Bengale, accorda de meilleures conditions que le prince vaincu ne s'y attendait. Les conventions eurent lieu le 16 août. Une petite partie de la province d'Oude fut assignée au mogol; le reste fut laissé à Shujab, sous la condition qu'il paierait cinq cent mille livres sterling à la compagnie, tandis que le descendant du grand Timonr consentit à augmenter un corps de colons commerçants, et leur confia la direction des revenus du Bengale, du Bahar et d'Orissa. Ainsi se termina une guerre qui avait eu besoin d'efforts extraordinaires pour arriver à cette conclusion, et dont le résultat produisit différentes réformes civiles et militaires, effectuées par le gouverneur.

Le roi et ses ministres étaient dans le même temps tourmentés de doute et de perplexité. Les affaires d'Amérique furent renvoyées tour à tour du cabinet au conseil privé. Cette assemblée jugea que le parlement seul pouvait examiner un sujet aussi important. Le roi, dans son discours à l'ouverture de la session, — An de J.-C. 1766 — exprima son affliction au sujet des troubles et des dissensions arrivés

[1] Ville de la province de Bahar dans l'Indostan. A. A.

dans les colonies, et témoigna l'espoir qu'il avait, que la sagesse et la modération des deux chambres contribueraient à concilier l'esprit des Américains, sans qu'il en résultât aucune renonciation ni abandon des droits de la législature.

La motion pour une adresse de remerciement donna lieu à un débat intéressant. Nugent blâma l'opposition que les Américains apportaient à une taxe raisonnable; cependant il était d'avis qu'on y renonçât, s'ils sollicitaient la révocation de l'acte comme une faveur, et s'ils consentaient à reconnaître entièrement les droits du parlement. Pitt soutint que les Américains, étant les fils et non les bâtards de l'Angleterre, avaient droit à tous les priviléges des Bretons; que la taxe ne relevait nullement du gouvernement non plus que du pouvoir législatif; qu'elle n'était proprement que le don des communes seules; que les membres de la chambre, en accordant un don demandé, donnaient leur propriété et celle du peuple anglais; mais qu'en taxant les Américains, ils donnaient à la couronne la propriété de ceux qu'ils ne représentaient pas, et de laquelle ils ne pouvaient disposer; que les assemblées coloniales pouvaient seules taxer avec justice les habitants des provinces américaines, et que l'acte du timbre devait, en conséquence, être révoqué. Il reconnut en même temps que le parlement devait régler le commerce des colonies et exercer un pouvoir suprême sur le gouvernement et la législation. Le général Conway approuva les sentiments constitutionnels de Pitt. Pour Grenville, il soutint que cette taxation faisait partie du pouvoir suprême, et était une branche de la législation; que d'ailleurs elle était exercée déjà en Angleterre sur ceux qui n'étaient pas représentés, et il cita pour preuve la compagnie des Indes Orientales et quelques-unes des grandes villes fabricantes. Il ajouta que puisque l'Angleterre protégeait l'Amérique, l'Amérique était obligée de se soumettre à ses lois, et qu'il voyait avec déplaisir l'ingratitude des Américains et les efforts des esprits factieux qui les poussaient à la désobéissance et à la sédition. Pitt répondit d'une manière triomphante à l'orateur, et après quelques autres discours, l'adresse passa à la chambre sans aucune division.

On examina ensuite les pétitions des commerçants anglais et celles des assemblées américaines, et le ministère se disposa à satisfaire à l'objet principal de ces réclamations, en présentant un bill pour annuler l'acte du timbre. On passa préalablement un bill qui établissait que le parlement avait droit de créer des lois obligatoires sur les

Américains, dans tous les cas. Cet acte était trop étendu, puisqu'il légalisait une branche d'impôts que les meilleurs juges de la constitution déclaraient injuste et illégale, tandis que le privilége de droit devait se borner à la législation et aux impôts commerciaux seulement. Cette loi déplut donc aux colons et fit évanouir la ſoie que la nouvelle de l'acte de révocation avait excitée.

Tandis que lord Cambden approuvait cet acte, il continuait à s'opposer fortement au premier; mais les avocats adverses étaient nombreux, le bill de révocation fut rejeté de la manière la plus véhémente, comme tendant à encourager l'arrogance et l'insubordination coloniales. Cependant tous les efforts de Grenville et de ses amis devinrent inutiles.

Le sujet des warrants généraux fut débattu de nouveau, et déclaré illégal par les communes. L'accise sur le cidre fut abrogée dans ce qu'elle avait de choquant pour les particuliers. Les ouvriers en soie, qui s'étaient momentanément rendus coupables d'insurrection, virent enfin leurs désirs satisfaits par un acte qui fut passé pour supprimer l'importation des soies étrangères.

Cette mesure ainsi que plusieurs autres, qui pouvaient être regardées comme des preuves de zèle pour l'intérêt général et particuler, n'assurèrent cependant pas la durée de l'administration de Rockingham. Le duc de Cumberland, homme d'un caractère brave et patriotique, était mort l'automne précédent. Depuis cet événement, l'influence du marquis n'avait cessé de décliner visiblement; sa majesté lui laissa néanmoins sa charge jusqu'à la fin de la session. Avant la prorogation, le duc de Grafton, prétextant un manque de vigueur et d'énergie dans le cabinet, résigna son emploi, qui fut donné au duc de Richmond. De nouvelles ouvertures furent faites à Pitt pour reprendre les rênes du gouvernement. Il proposa des changements auxquels le roi donna son consentement, et le 2 août, le duc de Grafton fut déclaré premier commissaire du trésor; Charles Townshend, chancelier de l'échiquier. Le grand sceau ayant été donné à lord Cambden, le comte de Northington fut constitué président du conseil; le comte de Shelburn fut autorisé à agir comme secrétaire d'état, conjointement avec le général Conway, et le nouveau garde du sceau privé fut Pitt, qui condescendit à accepter le titre de lord Chatham. Le marquis de Gramby, déjà maître d'ordonnance, fut investi du commandement général de l'armée, et sir Saunders fut nommé grand-maître de l'amirauté.

On ne pouvait supposer que l'harmonie subsisterait long-temps dans

une administration formée ainsi. « Elle ressemblait, dit Burke, à une » pièce de menuiserie mal jointe et bizarrement assortie ; à un cabinet » parqueté de différentes manières, offrant tantôt une mosaïque diver- » sifiée, tantôt un pavé bigarré; c'était enfin une réunion si étrange » de patriotes et de courtisans, de royalistes et de républicains, de » wighs et de torys, de traîtres empruntant le masque de l'amitié et » d'ennemis se montrant à découvert, » qu'il y avait peu d'espoir que la concorde durât long-temps entre de tels membres.

A l'époque de ces divers changements, le pauvre souffrait si cruellement du prix exorbitant des choses les plus nécessaires à la vie, que non seulement les plaintes et les murmures s'élevaient de toutes parts, mais que la paix publique même était troublée par des insurrections continuelles. Afin de ne pas épuiser la modique provision de froment qui restait encore, le conseil privé mit un embargo sur tous les vaisseaux qui se disposaient à mettre à la voile avec des cargaisons de blé. Les ministres, prévoyant que cette mesure irrégulière serait blâmée dans le parlement, publièrent un bill d'indemnité en faveur des militaires qui avaient prêté leurs secours pour soutenir la proclamation illégale[1]; mais ils refusèrent d'y comprendre les membres du conseil privé. Lord Chatham soutint que l'acte en question, nécessité par les circonstances, était l'exercice d'une prérogative légale, avantageuse au peuple, et qu'une indemnité était inutile. Le lord chancelier soutint également que la nécessité de la mesure la légalisait, et que le roi, comme gardien de ses sujets, était obligé de veiller à leurs intérêts pendant la retraite du parlement; qu'en supposant même qu'une mesure illégale ait été adoptée dans cet intervalle, ce serait « tout au plus une tyrannie de quarante jours. » Le lord chef de justice, Mansfield, se distingua à cette occasion comme défenseur des principes de la liberté. Il prétendit que le pouvoir de dispense, relativement aux actes du parlement, avait été refusé au roi par les bills de droit; que quoique ce pouvoir parût devoir être exercé dans cette circonstance pour le bien général, il n'était nullement convenable de le représenter comme légal et comme constitutionnel; que le consentement à une telle prérogative pouvait conduire à la destruction

[1] Proclamation qui avait été publiée contre les accapareurs de blé et les monopoliseurs, dont les spéculations pouvaient plonger le royaume dans les horreurs de la famine. A. A.

de la liberté; qu'un acte d'indemnité devenait donc nécessaire, non seulement pour les militaires, mais encore pour les ministres qui avaient concouru à l'exécution de cet acte. Le comte Temple, que Pitt, son beau-frère, avait mécontenté, en ne lui donnant point une part égale dans l'organisation nouvelle du ministère, se montra également opposé à la cour dans cette discussion; mais le roi fut sollicité par les deux chambres de s'opposer à l'exportation du blé.

La part que le comte de Chatham et son ami prirent à ce débat, tend à prouver combien le pouvoir des circonstances peut influer sur les hommes les plus sages, et faire naître de contradictions et d'inconséquence dans leur esprit. S'ils n'avaient occupé tous deux des charges dans l'état, ils n'auraient, selon toute probabilité, ni hasardé de telles assertions, ni employé de semblables arguments. Mais dans leur empressement à soutenir une mesure qu'ils avaient jugée nécessaire, ils parurent pour un moment étrangers au véritable esprit de la constitution, et insensibles aux conséquences fatales auxquelles leurs raisonnements pouvaient conduire. Dès que le roi avait le pouvoir de suspendre l'opération de l'un des actes de la législature, il pouvait également en suspendre tout autre, et se permettre de déterminer la nécessité d'une telle suspension, c'était presque soumettre le corps entier des lois à sa discrétion. L'habile lord parla légèrement de la tyrannie que l'on pouvait exercer sur la nation, pendant la retraite du parlement; « et, ajouta-t-il, comme peu de temps suffit pour produire » beaucoup de mal, l'on ne doit laisser subsister aucun moyen d'en- » vahir les droits du peuple. »

Il faut avouer pourtant que le roi, dans cette circonstance, songeait à l'avantage de ses sujets; mais la méthode que le conseil adopta pour sa défense méritait d'être combattue vivement par le Parlement, afin qu'elle ne pût servir de précédent à l'avenir pour enfreindre la loi.

Le comte, voyant le peu de solidité de l'édifice qu'il avait élevé, engagea le duc de Bedford à se joindre à lui. Tandis que ce dernier hésitait encore sur les conditions du traité, l'un des membres du conseil donna sa démission. Elle fut bientôt suivie de la résignation de sir Charles Saunders et de plusieurs autres que le comte aurait désiré conserver dans l'administration. Ce surcroît de places vacantes ne pouvait ni plaire au duc, ni renforcer matériellement le ministère; et le comte, accablé de chagrin et de maladie, devint tout-à-fait incapable de l'application et de l'assiduité qu'exigeait sa place.

Quelques événements importants eurent lieu pendant la session. — An de J.-C. 1767 — Des discussions s'élevèrent à la chambre indienne, et l'on fit un examen sérieux de l'état des affaires de la compagnie. Après de violents débats, on résolut de prendre avec les directeurs un arrangement utile au public. On passa un acte par lequel on exigeait d'eux qu'ils payassent huit cent mille livres sterling en deux ans, pour conserver le droit de garder les territoires qu'ils avaient acquis successivement. Les propriétaires de la compagnie s'étant assemblés pour proposer une augmentation des dividendes, le duc de Grafton représenta que le taux était exorbitant, qu'il pouvait entraîner à une spéculation hasardeuse, et il proposa un bill qui borna le dividende à dix pour cent.

Le chancelier de l'échiquier condamna cette restriction, soutenant que l'addition à l'intérêt ordinaire se trouvait justifiée par l'amélioration des finances de la compagnie ; que le mal éventuel qui pourrait résulter de cette hausse serait facile à prévenir, et que cette infraction des droits d'un corps privilégié était injuste et impolitique. Malgré une vigoureuse opposition de la part des deux chambres, le bill n'en passa pas moins.

Townshend, profitant de la mauvaise santé du comte de Chatham, présenta un projet pour lever un revenu en Amérique. Ce projet était, prétendait-il, exempt de l'objection principale qui avait été applicable à l'acte du timbre ; il ne pouvait être préjudiciable aux colons, puisqu'il ne devait être relatif qu'au commerce seulement. Ce bill avait pour but d'imposer certains droits sur le thé, le verre, le papier et les couleurs employées dans la peinture, lorsque ces marchandises seraient importées dans quelques provinces d'Amérique. L'argent résultant de ces droits devait être destiné au soutien du gouvernement civil, et le surplus versé dans le trésor. Ce bill rencontra peu d'opposition au parlement, mais il fut considéré à juste titre par les Américains comme une mesure perfide, dont l'objet était semblable à celui de l'acte du timbre, et tendait à renouveler une question qui méritait de tomber dans l'oubli.

Cette mesure imprudente fut suivie d'un acte pour suspendre le pouvoir législatif de l'assemblée de New-York, puisque ce corps refusait de se conformer à une loi qui ordonnait d'accorder un surcroît d'entretien aux troupes britanniques en station dans la province. L'assemblée, menacée vigoureusement, renonça à poursuivre la dis-

cussion avec le parlement, et se soumit à l'acte rendu précédemment.

Le secours du comte de Chatham avait été vainement sollicité jusque là, et lord Townshend commençait à aspirer au rang de premier ministre, lorsque la mort vint l'atteindre avant d'être parvenu au terme de son ambition. Sa conduite dernière n'avait pas contribué à donner une haute idée de sa sagesse et de son discernement dans les affaires, quelles que fussent son éloquence et son habileté dans la discussion. Il y avait tant de versatilité dans sa conduite, « qu'il est difficile, » dit un historien, de comprendre comment le ministère aurait pu » reprendre sous lui plus de vigueur. » Aucune mesure décisive, aucun avantage, ne fussent résultés d'un caractère aussi inconstant et aussi irrésolu, et le ministère soumis aux caprices d'un tel chef, loin de recouvrer son énergie, eût achevé de la perdre. Lord North, payeur-adjoint de l'armée, fut désigné pour remplacer le ministre défunt ; le comte Gower, pour complaire au duc de Bedford, fut nommé président du conseil, sur la résignation volontaire du comte de Northington, tandis que la retraite du général Conway offrit une place importante à lord Weymouth. On créa une nouvelle charge qui fut jugée nécessaire, et le comte de Hillsborough reçut le titre de secrétaire d'état pour le département américain.

L'administration formée par le comte de Chatham ne resta pas longtemps en pleine vigueur ; peu de temps après la discussion relative à l'embargo, elle cessa totalement d'être guidée par lui. Le duc de Grafton prit alors les rênes du gouvernement ; comme la mort de Townshend, qui était devenu magistrat en chef, fut suivie de plusieurs changements auxquels le comte de Chatham ne participa nullement, le ministère prit alors le titre de *ministère Grafton*.

Quoique le comte eût perdu son pouvoir, son mérite n'en restait pas moins évident. On ne pouvait disconvenir qu'il ne possédât des talents extraordinaires ; il avait de la subtilité, de la pénétration et de la sagacité ; à une vigueur d'esprit remarquable, il joignait une vaste intelligence ; il savait créer des plans hardis de politique et de guerre, et en assurer la réussite par un courage qui l'élevait au-dessus de tout sentiment de danger, comme de toute crainte de difficultés. Favorisé par le corps entier du peuple, il méprisait l'opposition accidentelle de l'aristocratie, et il pouvait, comme il le dit lui-même, défier les factions les plus orgueilleuses du royaume.

Nul ministre n'attira plus de succès et de gloire aux armes britan-

niques. Sous ses auspices, la victoire suivit les Anglais dans les quatre parties du monde, et de nombreuses victoires furent acquises et sur terre et sur mer. Son esprit semblait régner dans chaque partie de l'administration, et tandis que son éloquence suprême tenait le parlement en crainte, son influence imposait silence même à l'esprit de parti. Dans la vie privée peut-être fut-il trop orgueilleux et trop inflexible; jamais il ne mettait en pratique les moyens de la douceur et de la conciliation; aussi fut-il bien moins aimé qu'estimé de ses amis.





CHAPITRE III.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1767 à l'année 1772.

L'orage que l'imprudence de la cour avait élevé dans le nord de l'Amérique, aurait pu s'affaiblir par degrés, et peut-être le calme aurait-il fini par renaître, si les affaires nationales eussent été dirigées par la sagesse et le patriotisme réunis. Mais malheureusement ces qualités ne prévalurent pas dans le cabinet britannique. Au moment où l'harmonie semblait être enfin rétablie, le renouvellement indiscret et hors de propos d'un droit odieux rétablit une contestation qui avait cessé, et ralluma le feu qui couvait sous la cendre.

De violentes clameurs éclatèrent contre le nouvel acte [1], et le mécontentement se manifesta de tous côtés dans des papiers-nouvelles et des pamphlets. Les habitants de Boston et de plusieurs autres villes considérables, protestèrent contre l'emploi des manufactures britanniques, et résolurent de faire tourner entièrement leur industrie au profit des arts et de l'amélioration intérieure de leur pays, afin de faire cesser l'importation des marchandises de la mère-patrie.

Le parlement fit peu d'attention aux murmures des colons, et malgré leurs objections, auxquelles le duc de Grafton parut prêter

[1] Acte pour imposer certaines marchandises exportées en Amérique. A. A.

l'oreille, malgré tous leurs efforts pour faire rejeter la loi, il ne proposa pas sa révocation. Cette session fut peu importante, et aucun débat intéressant n'eut lieu, excepté ceux qui furent relatifs aux donations de la couronne et aux affaires de la compagnie des Indes. Le duc de Portland, en conséquence d'un don qui avait été fait anciennement par le roi à sa famille, réclama un château qui se trouvait compris dans certains domaines de la couronne, transférés récemment à un favori[1]; mais le parlement s'opposa à cette réclamation; néanmoins, un bill fut rendu depuis, pour mettre à l'abri de cette aliénation arbitraire les biens dont un premier propriétaire aurait été en possession pendant long-temps, d'après une concession de la couronne. A l'égard de l'autre sujet relatif à la compagnie des Indes et qui donna lieu également à quelques débats animés, la majorité vota pour une continuité de restrictions.

La septième année du parlement étant révolue, le roi annonça sa dissolution vers le printemps, et dans les contestations qui s'élevèrent au sujet des nouvelles élections, on remarqua une véhémence et une passion extraordinaires.

Un personnage remarquable par sa popularité, Wilkes, dont nous avons cessé de parler depuis quelque temps, parut de nouveau pour importuner le ministère et exciter des émeutes. Vainement il avait prié le marquis de Rockingham et le duc de Grafton d'intercéder le roi en sa faveur; l'esprit irrité par toutes les mortifications qu'il avait reçues, il revint enfin de l'exil, et bravant tout danger, il sollicita le suffrage de la bourgeoisie[2] de Londres, afin de parvenir à siéger au parlement. Comme il n'avait point été élu dans cette ville, il eut recours aux francs-tenanciers de Middlesex, qui l'encouragèrent vivement et le choisirent, après lui avoir donné les plus grandes marques de faveur. D'après son acte de proscription qui n'avait pas été révoqué, il se soumit à l'emprisonnement; mais la populace fit tous ses efforts pour l'en délivrer, afin qu'il pût obtenir un siége au parlement. Les soldats reçurent ordre de faire feu sur un attroupement qui avait eu lieu à cette occasion, et plusieurs perdirent la vie. Ce résultat de l'émeute

[1] La forêt d'Inglewood et le château de Carlisle avaient été donnés à la famille de Portland par Guillaume III. Sir Jacques Lowther demandait qu'on lui accordât le bail de ce domaine pour trois générations. A. A.

[2] Livery-men.

fut nommé par Wilkes un massacre horrible et réfléchi, et il appliqua les mots d'*écrit sanguinaire* à une lettre écrite par lord Weymouth aux magistrats, afin de recommander l'interposition du pouvoir militaire. On fit une proclamation contre les attroupements tumultueux du peuple, et les deux chambres adressèrent des remercîments au roi, pour cette preuve de l'intérêt qu'il prenait à la paix du royaume. Elles s'occupèrent aussi de quelques actes passés précédemment, pour encourager l'importation du blé et en prohiber l'exportation, et l'on prit connaissance du retard que l'on avait mis à s'emparer du séditieux proscrit, retard qui lui avait donné le temps de se faire élire membre de la chambre des communes. L'acte de proscription fut cassé par la cour du banc du roi[1], et les deux jugements furent suivis d'une sentence d'emprisonnement pour vingt-deux mois, outre une amende à laquelle il fut condamné, et un cautionnement qu'on exigea de lui pour sa bonne conduite future. La populace se récria contre cette condamnation, et profana le nom de liberté, en le joignant à celui d'un factieux.

Les affaires de l'Amérique septentrionale exigeaient de nouveau l'attention de l'Angleterre. L'assemblée de Boston, influencée par des chefs ardents et vigoureux, vota une lettre circulaire pour se plaindre de la conduite dernière de la Grande-Bretagne, et représenter la nécessité d'une association générale pour la défense de leurs droits communs, et afin que les colonies pussent obtenir la réparation des torts qu'elles avaient soufferts. Le gouverneur témoigna le désir qu'il avait de voir révoquer une résolution aussi hardie; mais ses propositions furent rejetées sans aucun égard, quoiqu'on n'ignorât pas qu'il n'agissait que conformément aux ordres exprès du cabinet de Londres. Le peuple exaspéré se livra à des actes de mutinerie, et témoigna l'intention de se venger des commissaires de la douane[2]; et lorsque le gouverneur offensé se fut déterminé à dissoudre l'assemblée, les mécontents convoquèrent une convention qui, sans prétendre à aucune autorité sur la colonie, adressa au roi une pétition contre les procédés du parlement[3]. Des ordres furent alors donnés de nouveau, non seule-

[1] King's-bench.

[2] Tel était le ressentiment du peuple furieux, qu'ils furent contraints de se réfugier dans un vaisseau de guerre et ensuite dans la forteresse. A. A.

[3] Elle était composée des députés de quatre-vingt-seize villes ; l'une des résolutions de

ment en conséquence de l'arrivée d'un corps de troupes, mais parce que le peuple parut disposé à attendre avec patience l'effet de la requête adressée à sa majesté. .

Après le retour de lord Clive en Angleterre, les malheurs de la guerre s'étaient fait sentir dans l'Inde. Un officier de fortune, nommé Hyder Ali, s'était emparé du gouvernement de Mysore et avait ajouté à cette principauté différentes conquêtes. Le nizam ou vice-roi du Décan se laissa persuader de s'allier à l'usurpateur, et tous deux commencèrent à faire des préparatifs de guerre. Le conseil de Madras, soupçonnant le danger, envoya une armée pour veiller aux mouvements des confédérés, dont l'approche donna bientôt lieu à des hostilités réelles. Au mois de septembre, — An de J-C. 1767 — le colonel Smith engagea une action contre eux, près de Trinomaly, et obtint la victoire, malgré la supériorité de leur nombre. Le nizam, découragé, sollicita alors la paix qui fut conclue à des conditions avantageuses pour la compagnie. Dans la campagne suivante, qui eut lieu contre Hyder Ali, les Anglais réduisirent Mangalore [1]; mais cette ville fut reprise de suite. Tandis que Smith s'avançait vers Seringapatam, Hyder ravagea le Carnate, jusqu'au moment où le retour du général anglais vint arrêter ses progrès. Un engagement eut lieu ensuite entre l'ennemi et le colonel Wood, et quoique la victoire parût au premier moment se prononcer en faveur d'Hyder Ali, les Anglais finirent cependant par obtenir entièrement les honneurs de la journée. Hyder, toujours hardi et présomptueux, hâta sa marche vers Madras, et jeta une si grande terreur parmi les officiers de la ville, qu'ils proposèrent la paix. Il y consentit, ainsi qu'à une alliance; mais il n'accorda aucunes conditions qui pussent dédommager la compagnie des frais de la guerre.

Au milieu des troubles de l'Inde et de l'Amérique septentrionale, au milieu des querelles de factions qui avaient lieu dans l'intérieur de l'Angleterre, le roi ne négligeait rien de ce qui était relatif aux arts et aux slences, En 1764, il avait chargé le capitaine Byron de

cette assemblée, fut un appel au peuple pour obtenir des armes et des munitions. Les fucces qui arrivèrent ce même jour d'Halifax et d'Irlande, arrêtèrent ce mouvement et suspendirent les projets des méconteots; mais l'esprit de rébellion et de haine n'en subsista pas moins, et dès lors il n'attendit plus qu'une occasion favorable pour se manifester. A. A.

[1] L'un des principaux postes de mer de Hyder Ali. A. A.

déconvrir les mers Atlantique et Pacifique, et de faire un voyage antour du globe pour l'avancement de la navigation, de l'astronomie, de la géographie, et pour l'intérêt enfin de l'instruction générale. Le capitaine Byron examina attentivement le détroit de Magellan, fit, d'après ses propres observations, des corrections utiles aux cartes marines anciennes, et découvrit différentes îles dans la mer Pacifique du sud. Le capitaine Wallis se distingua également, et fit, en 1767, un autre voyage autour du monde; nos cartes maritimes s'enrichirent du nom de plusieurs îles qu'il découvrit, entre autres de celle d'Otahiti. Carteret traversa aussi l'océan Pacifique, et fit le tour du monde avec succès. Sa majesté, à la prière de la société royale, ordonna l'entreprise d'un voyage principalement pour pouvoir observer le passage de Vénus audessus du soleil. Le capitaine Cook commença ce voyage après la prorogation du nouveau parlement, et prouva par sa conduite et sa persévérance combien le choix d'un navigateur aussi habile était propre à remplir le but général.

En 1765, une société d'artistes qui avaient l'habitude de se réunir pour exposer leurs onvrages avait obtenu une charte ponr l'enconragement de l'architecture, de la peinture, de la sculpture et de la gravure. Quelques-uns de ces artistes ayant abandonné cette association, en conséquence d'nne dispnte snrvenue entre eux, proposèrent, en 1768, de former un établissement plus respectable. Le roi, à qui ce projet parut agréable, contribua à sa fondation en donnant une somme considérable, et se déclara le protecteur et le chef de cette nouvelle société, qui prit le nom d'académie royale des arts. Sir Joshua Reynolds, peintre célèbre, fut nommé premier président de cette académie florissante.

Les délibérations parlementaires ayant été reprises, l'affaire de Wilkes fut débattne de nonveau, d'après une pétition qui fut présentée pour obtenir réparation de ses griefs prétendus. La majorité des communes ne parut pas disposée à reconnaître qu'il eût été traité plus sévèrement qu'il ne l'avait mérité, et l'on fit une motion — An de J.-C. 1769 — tendant à le faire expulser de la chambre ponr ses commentaires insultants sur la lettre dn secrétaire d'état[1] et ses délits précédents.

[1] Lord Weymouth avait écrit pour recommander une vigilance extrême aux magistrats; cette lettre, qui tomba entre les mains de Wilkes, fut publiée et commentée par lui de la manière la plus outrageante. A. A.

Cette complication de charges fut blâmée comme un acte d'injustice. On prétendit que, le coupable ayant été puni déjà pour sa conduite passée par la cour de justice et la chambre des communes, on ne pouvait joindre maintenant une ancienne accusation à une nouvelle, et le punir deux fois pour la même faute ; que d'ailleurs cette nouvelle accusation n'était pas du ressort de la chambre, et qu'en expulser Wilkes sur de pareils motifs, était une violation choquante des priviléges constitutionnels. La motion néanmoins fut adoptée par la majorité. La conduite arbitraire de la chambre ne servit qu'à accroître la popularité de Wilkes. Si le roi lui eût accordé son pardon, ou si les communes eussent évité de le persécuter autant, sa réputation de patriotisme eût décliné par degrés, et ses prétentions eussent cédé à de nouveaux motifs d'intérêt. Mais le ministère, en cherchant à le perdre, lui donna une importance qu'autrement il n'aurait jamais acquise, et qui, loin de rétablir le calme, fournit de l'aliment à l'esprit de parti[1].

Les francs-tenanciers de Middlesex, regardant cette expulsion comme injuste, mirent de l'ardeur et de l'empressement à le faire élire de nouveau. La chambre déclara qu'il ne pouvait être élu une seconde fois par le parlement existant ; en conséquence, une nouvelle élection fut jugée nécessaire. Wilkes fut choisi derechef, et les communes annulèrent la nomination. Le colonel Luttrel, bravant l'indignation populaire, se présenta hardiment comme adversaire du candidat ; mais il n'obtint que 296 voix, tandis que Wilkes en eut 1143. Un violent débat s'éleva à la chambre lorsque son retour fut annoncé aux communes, qui décidèrent enfin que Luttrel était le représentant légal, puisque les suffrages obtenus par son adversaire étaient contraires à la loi, d'après la dernière motion de la chambre. Le public se récria hautement et avec justice contre cette conduite irrégulière et ces infractions révoltantes des droits des électeurs.

Comme les dernières affaires de l'Amérique septentrionale avaient été offensantes pour la cour, les pairs, influencés par le ministère, demandèrent que les noms des individus qui avaient pris le plus de part

[1] La faute en fut à lord Weymouth, qui eût bien mieux fait de mépriser les calomnies d'un homme sans moralité, que de se plaindre si violemment. C'est ainsi que d'un être abject on fait un martyr et un héros de parti. Quelle époque est plus tristement féconde que la nôtre en exemples de ce genre ! A. A.

aux actes illégaux fussent communiqués à la chambre, afin de juger les conpables en Angleterre, conformément à la loi de la trente-cinquième année dn règne de Henri VIII. Lorsqu'on sollicita les communes de concourir à cette proposition, Pownall, qui avait été gouverneur de la province de Massachusset, s'efforça de justifier la conduite, non des séditieux, mais des principaux colons; il représenta l'assemblée de Boston comme ayant été une pure convention des comités des différentes villes, et non comme une convention d'états qui aurait été illégale; et il avertit le ministère dn danger de provoquer des hommes animés au plus haut point d'un esprit de liberté et d'une haine violente pour la tyrannie. Cet appel n'eut aucun effet sur les membres auxquels il fut adressé, et la chambre adopta la menace contenue dans l'adresse des pairs.

On passa un bill qui ordonnait que la compagnie des Indes payerait pendant cinq années de plus une somme annuelle de quatre cent mille livres sterling, et qui autorisait l'augmentation graduelle des dividendes, jusqu'à douze et demi pour cent. Le roi fit ensuite la clôture de la session, après avoir recommandé vivement à ses snjets la paix et le bon ordre. Plusienrs adresses avaient été présentées depuis peu au roi pour qu'il interposât son autorité contre les entreprises des séditienx; mais l'effet de ces adresses fut affaibli par les plaintes, les remontrances et les pétitions de tous ceux qui désiraient un changement de ministère. La pétition de Londres était une des plus remarquables par sa virulence, surpassant à cet égard l'emportement même des francs-tenanciers de Middlesex.

La menace qui fut faite de rétablir contre les Américains un ancien statut tombé depuis long-temps en désuétude irrita même les habitants des provinces, qui jusque alors avaient montré le plns de loyauté et de soumission, et augmenta, par ce moyen, l'influence que les chefs de Massachusset avaient acquise sur la confédération coloniale. L'assemblée de Boston ayant été autorisée de nouveau à siéger, accusa le gouvernenr de mauvaise conduite, et prétendit avoir le droit de jnger dans l'intérienr de la colonie; d'autres assemblées discutèrent également en favenr du même privilége. Les complots contre le commerce britannique continuèrent, et le peuple ne fut nullement satisfait de la promesse du comte de Hillsborough, qui, après l'ordre qu'il avait reçu du roi, donna à entendre aux gouverneurs des provinces que la révocation des derniers droits serait proposée au parlement.

A la rentrée des chambres, — An de J.-C. 1770 — les différents orateurs s'occupèrent plutôt du mécontentement manifesté dans la Grande-Bretagne que de celui qui avait éclaté au-delà de la mer Atlantique. Un amendement tendant à faire des recherches relativement aux causes de ce premier mécontentement fut proposé dans les deux chambres, mais sans effet.

Parmi les pairs, ceux qui donnèrent le plus de vigueur à ce débat furent le comte de Chatham par sa mâle éloquence, et lord Cambden par ses subtils arguments. Le comte soutint que la liberté du sujet avait été attaquée dans la personne de Wilkes, et que les droits d'élection avaient été violés par les communes. Il lui était particulièrement pénible, assura-t-il, de faire observer que, relativement à cette question, on était tombé dans une violation de principes, et non dans une irrégularité accidentelle, ce qui aurait été excusable ; qu'une seule branche de la législature, en publiant la loi qui condamnait Wilkes, et en ajoutant à sa force, s'était attribué un pouvoir non reconnu par la constitution ; et le pouvoir dépouillé de justice, ajouta-t-il, est la chose la plus odieuse que l'esprit humain puisse concevoir. Tous les francs-tenanciers de chaque partie de l'Angleterre devaient donc considérer cette cause comme la leur, et se réunir pour repousser un torrent qui autrement finirait par inonder le royaume des eaux amères de l'esclavage.

Lord Mansfield convint que toute résolution prise par l'une ou l'autre des chambres, par voie de disposition générale, était illégale et injurieuse pour le peuple ; mais il soutint que le cas dont il s'agissait n'était purement qu'une décision particulière que les communes, comme juges de leurs propres élections, avaient le droit de prononcer.

Le chancelier parla contre le vote par lequel Wilkes avait été déclaré inéligible, ce qui n'était justifié, assura-t-il, ni par aucun précédent, ni par la loi, ni par la raison. Il condamna également comme insulte au corps entier des électeurs des provinces la désignation de Luttrel pour représenter Middlesex, désignation qui ne pouvait être appelée élection, puisque la majorité des francs-tenanciers ne l'aurait jamais choisi. Il blâma fortement la conduite du ministère, ajoutant qu'il avait lieu de craindre, d'après une semblable conduite, que les libertés du peuple ne fussent attaquées par la suite plus gravement encore.

Les discours de l'autre chambre furent également animés. Edmond

Burke et Charles Fox, qui depuis se rendirent si célèbres, parlèrent à cette occasion; le premier déclama avec véhémence contre les ministres, le dernier se déclara leur défenseur.

Les observations hardies de lord Cambden parurent si offensantes au roi, qu'il lui fit ordonner de rendre le grand sceau. Il fut remis à Charles York, qui ne vécut pas assez long-temps pour faire honneur à sa place et pour jouir de sa dignité; car, honteux de la faiblesse qui l'avait porté à l'accepter, après l'avoir refusée d'abord dans les termes les plus forts, la vie lui devint insupportable, et il en avança le terme.

Le marquis de Granby, dégoûté de la conduite du ministère, résigna le poste de commandant en chef; Dunning, avocat distingué, refusa par la même raison d'agir plus long-temps comme solliciteur-général, et le comte de Coventry, ainsi que quelques autres pairs, abandonnèrent leurs emplois à la cour.

Le duc de Grafton, ne se voyant plus soutenu dans le cabinet aussi fortement qu'il le désirait, parut disposé alors à se retirer du gouvernement. Peut-être l'animadversion implacable et les reproches satiriques du célèbre Junius, qui l'avait attaqué dans plusieurs écrits faits avec esprit, contribuèrent-ils à accélérer sa résignation. Le duc n'était pas dépourvu de mérite, mais il ne possédait nullement les qualités nécessaires à un ministre. Comme officier subalterne, il aurait pu être utile à l'état, mais la première place du gouvernement était d'une trop grande importance pour l'étendue de son génie et ses talents politiques.

L'intrépide Junius, qui visait à un but plus élevé, avait tout récemment attaqué le roi lui-même. Il n'avait pas eu l'audace d'accuser son souverain du dessein délibéré d'usurper les droits du peuple; mais, affectant de montrer la différence qu'il y avait entre les qualités aimables, le bon naturel du prince et l'extravagance, la perfidie de ceux qui l'entouraient, il avait séparé les vertus privées de l'homme des vices de son gouvernement. Cet écrit, néanmoins, tendait à jeter une impression défavorable sur un monarque assez faible pour souffrir que la corruption de ses ministres le dominât. L'écrivain traçait avec acrimonie la marche progressive de leur conduite impolitique, depuis l'époque de l'avénement du roi. Il condamnait l'imprudence, la violence et l'esprit inconstitutionnel des ministres par lesquels il s'était laissé guider. Il conseillait, d'après la corruption de la chambre actuelle

des communes, de dissoudre le parlement, et demandait avec instance qu'il ne donnât sa confiance qu'à ceux auxquels ses sujets pouvaient se fier sans crainte.

Cet écrivain est maintenant considéré en Angleterre comme un auteur classique. Si l'on réfléchit cependant à l'emportement de ses lettres, à la violence de ses injures et à la nature intolérable de quelques-unes de ses attaques, on sera plutôt disposé à exclure du nombre des écrivains un homme plus capable d'égarer ses admirateurs que de les éclairer. Certainement il écrit avec feu, souvent avec élégance, et en général avec force et clarté. Il argumente d'une manière spécieuse, mais il ne conduit pas toujours à la conviction; il prouve une connaissance parfaite de la constitution, quoique parfois il représente ses principes sous de fausses couleurs; il se montre le défenseur de la liberté, mais il la pousse quelquefois jusqu'à l'excès de la licence. « Si nous le jugeons seulement d'après ses talents comme » écrivain, dit un auteur ministériel, où sera son mérite? » On répondra qu'il aura celui d'un écrivain habile, spirituel, et d'un politique adroit. Il mérite en même temps d'être blâmé sévèrement pour son esprit séditieux, la noirceur de ses reproches et ses mensonges. Une circonstance remarquable, c'est que le public n'a jamais pu découvrir qui il était; ses écrits furent transmis avec un tel secret, que toute l'ardeur et l'empressement des recherches faites à son sujet furent inutiles; elles ne purent ni le démasquer, ni l'empêcher de poursuivre sa carrière audacieuse; même depuis sa mort supposée, on n'a pu rien découvrir relativement à un être qui avait excité une si vive curiosité. Différents noms ont été cités confidentiellement, mais de si faibles indices n'ont pas paru d'une assez grande autorité pour réduire le doute au silence ou pour le changer en certitude.

Une enquête sur l'état de la nation ayant été proposée à la chambre des pairs, le duc exprima la bonne volonté où il était de commencer cet examen; mais, avant d'entamer cette affaire, il résigna son emploi, qui fut transféré à lord North. — An de J.-C. 1771, 28 janvier— D'après l'avis du nouveau ministre, le comte d'Hallifax fut nommé lord du sceau privé, et le jeune orateur Fox lord de l'amirauté.

Le marquis de Rockingham ouvrit les débats par la question relative à l'état de la nation. Il donna connaissance de différents motifs de censure; mais il borna ses observations principalement à l'élection de Middlesex. Prompt à condamner la conduite des communes, il exhorta

les pairs à déclarer que, dans les jugements en matière d'élection, la chambre précédente devait adopter la loi du pays et la coutume établie du parlement.

Les comtes de Sandwich et de Marchmont, ainsi que le lord chef de justice Mansfield, désapprouvèrent formellement l'interposition des pairs sur une question qui était particulièrement de la compétence de la chambre basse; mais le comte de Chatham soutint que les pairs avaient droit de s'opposer à tout envahissement des libertés du peuple. Une majorité considérable rejeta la proposition de lord Rockingham, et, par une ferme déclaration, désavoua l'idée d'accuser le jugement des communes. Le même sujet avait été déjà soumis à la délibération de cette chambre par Dowdeswell, qui avait agi comme chancelier de l'échiquier, sous le ministère du marquis, et le ministre avait alors obtenu un vote approbateur. Les communes repoussèrent ensuite comme insoutenable et séditieuse la nouvelle remontrance des bourgeois[1] de Londres, remontrance qui niait la légalité du parlement et la validité de ses actes, parce que la chambre, disaient les citoyens de Londres, « avait passé un acte qui viciait toutes les opérations futures » des corps législatifs alors assemblés. » La réponse du roi, qui déclarait cette remontrance irrespectueuse pour lui-même, offensante pour le parlement et contraire aux principes de la constitution, fut blâmée immodérément par le comte de Chatham, qui ne put cependant entraîner les pairs à se réunir à lui pour voter contre, ou pour demander une dissolution du parlement. Le parti populaire obtint un point important, cependant, par l'ordonnance d'un bill qui déclarait qu'à l'avenir un membre expulsé ne deviendrait inhabile à siéger qu'autant qu'il se serait rendu coupable de félonie ou de crimes punissables par le pilori.

Ce fut probablement la mention faite fréquemment dans ces débats du privilége électif qui suggéra à Grenville l'idée de réformer les décisions des communes dans les élections contestées. Son bill, auquel les deux chambres donnèrent leur sanction, portait que le représentant dont l'élection serait contestée, et son adversaire, pourraient choisir, sur quarante-neuf membres nommés par scrutin, treize membres qui, avec deux autres personnes désignées en outre pour les représenter, formeraient un comité qui serait tenu par serment d'agir avec impartialité.

[1] Livery-men.

En effet, les déterminations de ce comité ont généralement été justes.

A l'époque de l'ordonnance de ce bill judicieux et avantageux aux sujets de la Grande-Bretagne, le roi consentit à un autre acte qu'il jugea devoir être agréable aux Américains, pour révoquer tous les droits imposés par Townshend, à l'exception de celui qui avait été mis sur le thé. L'impôt était si faible, que lord North ne supposa pas qu'il dût faire naître aucune objection; mais il ne considérait pas que les colons, s'inquiétant peu du montant de la somme provenant de l'impôt, disputaient sur la prétention du droit de taxation.

Pownall proposa que la loi précédente fût abrogée dans toutes ses parties; mais Grenville, renvoyant avec une satisfaction personnelle à son bill de revenu, opposa à la fois le plan du ministre et l'instigation plus prudente du dernier orateur. L'amendement fut rejeté par une majorité de soixante-deux voix.

Après que le parlement eut été prorogé, la corporation de la cité de Londres fit une pétition au roi pour obtenir de nouveaux ministres et un nouveau parlement. La réponse n'ayant pas plu à Beckford, riche planteur des Indes occidentales, et maire à cette époque, il blâma personnellement son souverain pour avoir cédé à un avis contraire aux principes de la constitution. La réprimande fut reçue avec le silence de l'indignation.

Tandis que les Américains attendaient avec impatience les nouvelles résolutions du parlement, une querelle survint tout-à-coup entre quelques soldats et la populace de Boston. Elle devint bientôt si sérieuse, qu'un officier, nommé Preston, se hâta de se rendre sur le lieu où se passait le tumulte. Irrités par les injures et les mauvais traitements de la populace, ses soldats firent feu, et quatre personnes de la ville furent tuées. L'officier Preston fut accusé de meurtre; il fut mis en jugement, mais comme l'esprit du peuple était alors moins irrité, il fut acquitté. Cette émeute apaisée, le nouvel acte fut reçu avec assez de joie, et le commerce avec l'Amérique fut rétabli, à quelques exceptions près.

Tandis que les agitations coloniales s'apaisaient en apparence, une querelle qui semblait menacer le royaume d'une guerre prochaine s'éleva entre les cours de Londres et de Madrid, relativement aux îles Falkland, situées dans le sud de la mer Pacifique. Le capitaine Byron, après avoir pris possession de ces îles en 1765, avait vanté les prétendus avantages qu'elles présentaient pour y créer un établissement. Le

gouvernement, encouragé par ce rapport trop favorable, envoya un détachement qui y forma une colonie, et vécut pendant plusieurs années dans une solitude affreuse. A la fin, le gouverneur d'une autre de ces îles, qui était occupée par les Espagnols, avertit les Anglais de se retirer; mais, auparavant, le capitaine Hunt avait sommé le schooner espagnol de s'éloigner de la côte. Les Espagnols, déterminés à empêcher qu'aucune des îles ne restât en la possession des sujets britanniques, équipèrent une flotte qui rendit toute résistance inutile, et l'île, occupée jusque alors par une garnison anglaise, fut évacuée. Dès que le roi fut informé de cette insulte, il donna ordre de faire préparer une flotte; cependant il ne négligea aucun moyen de détourner le fléau de la guerre par la voie des négociations. Les Espagnols, voyant les Français peu disposés à les secourir, se résolurent à faire des concessions qui pussent apaiser un ministère peu sensible à l'honneur national.

L'ambassadeur d'Espagne désavoua l'entreprise de Buccarelli, — An de J.-C. 1771 — qui avait envoyé de Buenos-Ayres des troupes pour expulser la colonie anglaise, et il fut convenu que l'île en question serait rendue, mais que cette stipulation n'annulerait ni ne diminuerait même les prétentions de l'Espagne à la souveraineté générale des îles Falkland.

On prétend que sa majesté promit, par un article secret, de rappeler ses sujets du nouvel établissement, après qu'ils en auraient été remis en possession, et de renoncer au projet d'établir une colonie dans ces îles. Mais une semblable stipulation eût été honteuse, et nous avons raison de croire que l'article dont il est question ne fut jamais signé. Néanmoins il fut entendu de part et d'autre que la Grande-Bretagne ne conserverait pas long-temps cet établissement, et qu'elle n'augmenterait la colonie d'aucune des autres îles. On ne pouvait faire mention de cette clause, et, au total, il ne rejaillit de cette affaire aucun honneur sur les conseillers secrets du roi.

Les membres anti-ministériels se récrièrent contre les conventions faites avec l'Espagne, comme illusoires et insuffisantes; mais elles n'en reçurent pas moins l'approbation de la majorité. On ne peut disconvenir qu'une guerre entreprise sur de pareils motifs n'eût été contraire aux lois de la prudence et de l'humanité; mais on doit avouer en même temps qu'on aurait pu l'éviter d'une manière plus glorieuse pour la nation.

La session dans laquelle cette convention fut ratifiée fut remarquable par différents débats dont nous n'avons que des détails imparfaits. Dans une discussion relative aux mesures nécessaires à prendre pour mettre la nation en état de défense, les pairs s'opposèrent à ce qu'aucun des membres de la chambre des communes fût présent. Cette exclusion offensa tellement les représentants du peuple, qu'à leur tour ils refusèrent d'admettre les pairs[1]. La question des libelles donna lieu également à plusieurs débats violents. Lord Mansfield soutint que la question de savoir si un écrit devait être regardé comme un libelle, ou non, était une question de loi qui n'appartenait point au jury, dont le verdict devait se borner à décider seulement sur le fait de l'impression et de la publication ; lord Cambden et le comte de Chatham condamnèrent ce principe, que tout véritable ami de la constitution ne pouvait, assurèrent-ils, ni propager ni soutenir. Si les jurés devaient être ainsi restreints à l'avenir, les juges, quoique doués généralement de droiture et d'impartialité, pourraient finir par se laisser entraîner quelquefois à exercer une influence arbitraire au préjudice de la justice et de la liberté. Une semblable opinion fut manifestée dans l'autre chambre par le sergent Glynne, qui fit une motion pour qu'un comité fût nommé, afin de faire une enquête relativement à quelques décisions récentes des juges. Mais la motion fut rejetée, quoique soutenue cependant par un développement remarquable de talent et d'éloquence.

A cette époque, où la presse donnait naissance à de nombreux libelles, ou publications considérées sous ce point de vue, les éditeurs des journaux ou leurs collaborateurs paraissent avoir été d'une audace et d'une témérité excessives, et les écrivains de ce temps semblent s'être approprié le privilége de parler avec une liberté qui va jusqu'à la licence. Il y avait une sorte de libelle renommé alors, parce qu'il offrait au public une fausse interprétation des débats parlementaires. Deux imprimeurs furent mandés à la barre de la chambre des communes, pour manque d'exactitude et de vérité dans leurs rapports. Sur leur refus d'obéir, la chambre envoya son sergent d'armes,

[1] Le ressentiment des communes fut tel, qu'elles forcèrent les lords, que le mécontentement avait portés à se séparer de leurs collègues et qui assistaient en ce moment aux débats des communes, à sortir de la chambre. Cette mesure ne servit par la suite qu'à faire naître un esprit de malveillance et d'hostilité entre les deux chambres.

A. A.

pour les arrêter. Ils éludèrent encore l'ordre de comparaître, et une proclamation royale fut publiée. Wilkes, alors magistrat de la corporation de Londres, et l'alderman Olivier, acquittèrent les deux coupables et les délivrèrent d'une arrestation qui fut déclarée contraire aux priviléges de la Cité. Crosby, le lord-maire, non seulement rendit la liberté à un autre imprimeur qui avait été arrêté aussi, mais il signa un warrant, de concert avec Wilkes et Olivier, pour faire arrêter le messager qui s'était emparé de l'imprimeur[1]. Après de violents débats, Wilkes reçut ordre de se rendre lui-même à la barre; mais il refusa avec un courage déterminé de résister à tous les ordres qui le concernèrent[2]; et la chambre, pour éviter une contestation plus longue avec lui, envoya ses deux amis à la Tour.

C'est encore une règle établie d'une manière fixe dans les deux chambres, que tout étranger soit exclus, et que qui que ce soit, parmi les membres, puisse faire une motion pour donner à ce réglement plus de vigueur; mais on exerce rarement ce droit. Il n'est permis à personne de prendre note des discours faits à la chambre, et pourtant l'usage n'en est pas moins toléré; tous les rapporteurs ne sont pas doués de la mémoire remarquable d'un Woodfall, et depuis 1771 jusqu'à ce jour les débats parlementaires ont été imprimés sans presque d'interruption.

L'élection de Middlesex donna encore lieu à de nouveaux débats; mais on ne put déterminer aucune des chambres à changer les résolutions prises à ce sujet. On donna des preuves remarquables de vénalité dans une enquête qui fut faite relativement à une élection, pour New-Shoreham en Sussex, et pour cette infraction aux lois de la constitution, quatre-vingt-un propriétaires de Shoreham perdirent leur franchise à juste titre.

Il y eut dans le ministère quelques changements qui méritent d'être rapportés. Le comte de Sandwich, sur la résignation de lord Weymouth, avait été nommé secrétaire d'état, mais il n'avait pas tardé à être éloigné d'un poste qu'il était peu propre à remplir, et il avait été désigné pour succéder à sir Édouard Hawke dans la direction de

[1] Nommé Miller. A. A.

[2] Dans une lettre qu'il écrivit à l'orateur de la chambre, il déclara qu'il ne consentirait à obéir et à justifier sa conduite qu'autant qu'il serait reconnu membre de la chambre, et jamais autrement. A. A.

l'amirauté. Le comte d'Hallifax devint de nouveau secrétaire d'état pour le département du Nord, et le comte de Rochfort lui fut adjoint pour les affaires étrangères. Bathurst obtint le grand sceau; Thurlow et Wedderburne, hommes doués de talents remarquables, furent déclarés l'un procureur-général, et l'autre solliciteur-général. Lord Hallifax étant mort dans le courant de l'été, son emploi fut cédé au comte de Suffolk, et le sceau privé fut remis entre les mains du duc de Grafton.

A l'ouverture de la session suivante, — An de J.-C. 1772 — le parti de l'opposition parut moins puissant. Il y eut cependant quelques débats animés, principalement sur les affaires ecclésiastiques. Plusieurs membres du clergé, professeurs de droit et médecins, sur le prétexte d'un scrupule de conscience, firent une pétition pour obtenir quelque indulgence en fait d'adhésion à certaines doctrines religieuses. Les pétitionnaires représentaient que la rigueur extrême employée pour contraindre à reconnaître quelques articles de foi que la raison se refusait à adopter empêchait non seulement cette liberté de recherche qui doit conduire à la découverte pleine et entière de la vérité, mais semblait autoriser encore les prévarications évasives et injurieuses à la religion et à la morale. Ils ajoutaient que les trente-neuf articles avaient été établis dans un siècle moins éclairé, où les erreurs du papisme n'avaient pas encore perdu entièrement leur influence sur l'esprit du clergé; que la pureté du christianisme ne pouvait plus être altérée, en renonçant à certains articles de croyance; que bien loin de là, l'adoucissement d'une rigueur contraire au bon sens répandrait sur la religion une nouvelle force et un nouvel éclat. Ceux qui s'opposaient à la pétition, et parmi lesquels le ministre lui-même se rangea, soutenaient que condescendre à cette requête était préparer la ruine de la religion chrétienne, en ce que cette conduite encouragerait les sectaires à propager des opinions hétérodoxes en se couvrant du manteau de l'Église. Ils donnaient à entendre que ceux qui avaient une conscience assez scrupuleuse pour qu'elle les empêchât de croire aux articles de la religion réformée pouvaient renoncer à leurs émoluments et à leurs bénéfices, et ils prétendirent que les doctrines en question formaient une loi fondamentale, que le parlement même aurait tort d'annuler, quand bien même il en aurait le pouvoir. Les communes décidèrent donc à une majorité de cent quarante-six voix que la pétition n'aurait pas même l'honneur d'être accueillie.

Lorsqu'une religion est établie de manière à faire partie du gouvernement général d'un état, et que des fonds sont assignés par le pouvoir gouvernant pour le soutien des ministres de cette religion, il semble nécessaire qu'une uniformité de doctrine et de discipline soit établie par les chefs de l'Église, pour empêcher l'irrégularité et la confusion, et éviter cette apparence d'instabilité et de caprice qui peut produire une impression dangereuse sur l'esprit du peuple.

Le temps, cependant, peut y apporter quelques changements, sans blesser pour cela les points essentiels de la religion; quelques-uns des articles de notre culte sont si indubitablement contradictoires et sujets à faire naître des objections, qu'il doit être permis de réformer ces erreurs et de corriger le grand édifice de la chrétienté, sans que l'on doive supposer l'intention de l'ébranler et d'offenser la religion. Examiner et rectifier les articles de foi qui peuvent exciter le doute, sont en conséquence le moyen le plus raisonnable à adopter.

Les chefs actuels de l'autorité ont autant de privilége pour faire à la religion des réformes utiles, que nos ancêtres en ont eu jadis pour rejeter du christianisme le système erroné et corrompu de l'Église romaine.

Les non-conformistes, privés des émoluments de l'Église, et tolérés dans l'exercice de leurs différents cultes protestants, firent une motion pour qu'un bill de soulagement fût présenté à la chambre. Ils demandaient par ce bill qu'on les dispensât de signer les articles auxquels l'acte du roi Guillaume III les obligeait à donner leur adhésion[1]. On représenta cependant que les peines imposées par cette loi n'étaient pas exercées sur ceux qui savaient éluder le réglement; qu'en conséquence, les non-conformistes, n'ayant point d'injures à supporter, se plaignaient avec injustice. Ils répondirent qu'en tout temps ils étaient sujets à l'effet de l'acte, et que, puisque l'idée d'une tolérance légale renfermait la permission de professer des opinions différentes de celles de l'Église établie, c'était une contradiction absurde de les

[1] Cet acte de tolérance affranchissait des lois pénales, qui étaient très-sévères, tous ceux d'entre les non-conformistes qui consentiraient à donner leur adhésion aux trente-cinq points de doctrine de l'Église anglicane. Tous les non-conformistes y donnèrent alors leur assentiment; mais plus tard ils firent des tentatives infructueuses pour se faire affranchir de toutes les lois sur le serment. Cependant, en considération de leur conduite ouable lors de l'avénement au trône de la maison de Hanovre, on regarda les lois portées contre eux comme tombées dans l'oubli. A. X.

mettre dans le cas de continuer à courir le risque d'une peine. Le bill fut sanctionné par les communes; mais les pairs refusèrent de le reconnaître. Les évêques qui s'y opposèrent eurent plus d'influence dans ce débat que la raison ne devait le permettre.

Les partisans zélés du clergé se crurent obligés également de résister à une proposition qui tendait à mettre les propriétaires à l'abri des privilèges hors d'usage de l'Église. Ils proposèrent l'expédient de se réserver ceux qui n'étaient point abolis, afin de s'opposer à l'esprit d'usurpation des laïcs; mais cette insinuation fut contrariée par le refus que firent les propriétaires, en général, de céder aux désirs du clergé. La motion pour le bill fut rejetée par une faible majorité.

Un bill de restriction, à l'égard des mariages de la famille royale, vint se réunir aux affaires ecclésiastiques pour fixer l'attention générale. La cour le jugea nécessaire, d'après la conduite du duc de Glocester, frère du roi, qui avait épousé la veuve du comte de Waldegrave, et celle du duc de Cumberland, qui, de son côté, s'était permis de contracter une alliance avec la fille de lord Irnham. Ce bill portait qu'aucun des descendants de Georges II, à l'exception de ceux qui naîtraient en pays étranger, ne pourraient se marier à l'avenir, avant l'âge de vingt-cinq ans, sans le consentement de leur souverain, et que, même après l'accomplissement de cet âge, le mariage ne pourrait être contracté légitimement sans l'approbation du parlement.

Les pairs s'étendirent d'une manière spécieuse sur tous les inconvénients et le danger qui pouvaient suivre des unions précipitées et imprudentes. Ceux qui s'opposaient au bill répondirent avec plus de force, et condamnèrent cette restriction comme contraire aux lois, aux mœurs et à la saine politique; mais il ne triompha pas moins de toute opposition.

D'autres incidents, liés aux intérêts de la famille royale, réclament maintenant notre attention. La princesse Caroline-Mathilde, sœur du roi d'Angleterre, avait été mariée, en 1766, à Christian VII, roi de Danemarck: elle n'avait encore que seize ans. Christian était d'une intelligence médiocre, d'un caractère capricieux, ouvert à la flatterie, et facile à gouverner par l'intrigue et les persuasions artificieuses. La reine était vive, enjouée, et ses manières annonçaient un penchant extrême à la légèreté. Le comte de Struensée, homme doué de beaucoup de talents et d'un caractère insinuant, non seulement gouvernait entièrement le roi, mais avait su en outre se rendre si agréable à la reine,

qu'il avait obtenu toute sa confiance. Son influence finit par exciter l'envie des courtisans, et un parti considérable se forma contre lui. A la tête de ce parti se mirent la reine douairière et son fils, frère du faible monarque par un second lit. Caroline devint également l'objet de la haine de cette faction, d'après son influence supposée sur son époux, et la faveur qu'elle avait accordée à l'ambitieux aventurier qui osait dominer la noblesse du royaume. Le comte fut accusé de plusieurs crimes d'état, et la reine de s'être rendue coupable d'adultère avec l'odieux favori. On parvint à obtenir de Christian un ordre pour la faire arrêter, ainsi que Struensée, qui, après un procès injuste, fut décapité. On assure que les ennemis de Caroline avaient l'intention de lui faire subir le même sort; mais l'interposition de son frère les força à user de plus d'indulgence. Une escadre anglaise l'escorta jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, et elle passa le reste de ses jours à Zell, où elle mourut, en 1775, d'une fièvre maligne.

Aucune preuve n'a pu conduire à reconnaître que les accusations dirigées contre cette princesse fussent fondées. Si la généralité n'est pas convaincue de l'injustice dont elle fut victime, un grand nombre de personnes, au moins, regardent les probabilités de son innocence comme beaucoup plus fortes que celles de son inconduite supposée. Quelque imprudente et légère qu'elle ait pu être, il n'en résulte pas qu'elle se soit avilie jusqu'à devenir criminelle.

Peu de temps après l'arrestation de la reine de Danemarck, sa mère mourut, âgée de cinquante-quatre ans. On s'accorde pour reconnaître à cette princesse un caractère aimable; mais l'opinion générale est qu'elle exerça son influence sur le roi, son fils, en faveur de la prérogative, bien plus qu'en faveur des intérêts du peuple.



CHAPITRE IV.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1772 à l'année 1775.

Après les succès mémorables de Clive, pendant le règne précédent, le pouvoir de la compagnie des Indes avait pris un accroissement considérable, qui n'avait pas tardé à être suivi d'une mauvaise administration et d'abus énormes, causés par le manque de sagesse politique du gouvernement. Le privilége accordé d'administrer les finances des trois provinces ne contribua pas à remédier à ces abus, quoique quelques plans de réforme eussent été adoptés. Les agents de la compagnie, soit dans le civil, soit dans le militaire, étaient bien plus occupés d'acquérir des richesses que de remplir leurs devoirs respectifs, et comme les moyens ordinaires d'obtenir ces richesses n'étaient point assez rapides, ils avaient recours à des accumulations et des iniquités sans nombre. Les naturels se voyaient pillés avec une rapacité cruelle, et l'esprit de monopole était poussé à un tel point de perversité, même dans les choses nécessaires à la vie, que plusieurs milliers d'habitants périrent de famine. Tandis que la cupidité sans remords gouvernait chaque individu, les intérêts de la compagnie étaient dirigés avec tant de désordre et de prodigalité, que chaque jour elle était menacée de banqueroutes.

La faiblesse et l'extravagance des directeurs, ainsi que la mauvaise conduite des employés, exigèrent enfin des mesures rigoureuses de la

part du ministère. L'opinion de quelques membres fut qu'il était nécessaire, pour l'intérêt du gouvernement, de retirer les possessions territoriales d'entre les mains de la compagnie ; cependant la majorité conseillait au roi de prendre un terme moyen, et de se borner à diminuer l'autorité des directeurs, au lieu de la détruire.

Un plan fut tracé à ce sujet, et soumis par lord North à la délibération des communes. — An de J.-C. 1773 — Les principaux articles étaient que les directeurs seraient élus pour quatre ans; que personne ne pourrait voter aux élections de cet emploi sans avoir été depuis douze mois actionnaire pour la somme de mille livres sterling; que le parlement nommerait le gouverneur et le conseil du Bengale ; qu'ils auraient la prééminence sur les administrateurs et les présidences de Madras et de Bombay, et que le roi députerait quatre juges pour former une cour suprême. Les directeurs et plusieurs des propriétaires se récrièrent hautement contre ce plan, qui, assuraient-ils, tendait à envahir ouvertement les droits de la compagnie, et qui, bien loin de promettre des avantages, menaçait de suites funestes. Les chefs de l'opposition témoignèrent les mêmes sentiments, et le condamnèrent particulièrement comme visant à augmenter l'influence royale et ministérielle. Ce bill, rédigé d'après le plan de lord North, fut néanmoins adopté, ainsi qu'un autre pour un prêt d'un million quatre cent mille livres à la compagnie.

En conséquence de l'examen relatif aux affaires de l'Inde, les malversations des agents de la compagnie furent représentées non seulement comme des motifs suffisants de censure, mais encore de châtiment sévère. Lors de la session précédente, lord Clive avait été excité par les insinuations portées contre lui à se défendre courageusement; mais il s'était borné seulement à justifier les mesures et la conduite qu'il avait adoptées après son retour dans les Indes, en 1765. Il se glorifiait de ses efforts pour améliorer l'état du pays, pour délivrer les naturels de l'oppression sous laquelle ils gémissaient, et pour introduire l'ordre et la régularité dans le gouvernement. Il fit entendre enfin que l'opposition qu'il avait toujours montrée aux extorsions, à la rapacité et aux pratiques frauduleuses de ses compatriotes, l'avait exposé au blâme et à la calomnie. Les communes, après plusieurs sollicitations faites dans cette session, déclarèrent que Clive, par l'influence des autorités dont il avait reçu la confiance, avait acquis illégalement la somme de deux cent trente-quatre mille livres sterling. Il avoua qu'il avait reçu

ces dons considérables, mais il prétendit les avoir mérités par les services qu'il avait rendus à Jaffier, et parce qu'il avait préservé de sa ruine le pouvoir britannique dans les Indes. Le solliciteur-général[1], par une éloquence séduisante et spécieuse, défendit le héros accusé, et parla avec enthousiasme de ses exploits. La majorité reconnut, par une décision formelle, « qu'il avait rendu de grands services à son pays. » Blessé cependant de l'attaque faite à son caractère, et poussé par un regret intérieur, il se détermina dans un moment de précipitation à s'éloigner du monde[2].

Le cabinet de Londres, au milieu de ces débats et de plusieurs autres, fut forcé de faire quelque attention aux affaires du continent. Depuis plusieurs années, les Russes étaient en guerre avec les Turcs, et comme les Français étaient désireux d'exciter les Suédois et de les secourir contre les Russes, la cour britannique jugea à propos de faire des remontrances contre tous les projets d'hostilité. En conséquence, une flotte fut promptement préparée; et cette apparence de vigueur intimida tellement la cour de Versailles, qu'elle suspendit l'armement.

Il ne fut pas si facile d'effrayer les Américains. Les habitants de Massachusset particulièrement faisaient encore entendre des murmures: ils se plaignaient que la Grande-Bretagne n'avait aucune intention réelle de renoncer à ses droits de taxation arbitraire; que, d'après de nouveaux réglements, les juges des colonies étaient rentrés dans la dépendance de la couronne; que, par un acte passé récemment, toutes les procédures des Américains seraient de nouveau soumises aux tribunaux de l'Angleterre, et que leur commerce était chargé des restrictions les plus tyranniques. Quelques lettres confidentielles avaient été écrites par le gouverneur Hutchinson, sur la nécessité d'adopter des mesures vigoureuses et coërcitives pour soumettre les esprits réfractaires des mécontents. Ces lettres, par une perfidie du philosophe Franklin, qui était alors maître de poste, furent ouvertes et divulguées à l'assemblée de Boston. Leur effet sur des esprits déjà irrités peut facilement se concevoir. L'arrivée de trois vaisseaux chargés de thé, que l'on avait permis à la compagnie des Indes d'exporter francs de droits, poussa la fermentation et le mécontentement à un si haut degré, que, sur le refus que firent les capitaines de reporter leurs cargaisons dans le bâtiment, s'ils

[1] Wedderburne.

[2] On prétend même qu'il mit un terme à sa vie. A. A.

ne consentaient à se soumettre à la formalité en présentant une exemption signée, un parti considérable, revêtu des armes et du costume des sauvages américains, s'élança dans chaque vaisseau, ouvrit les coffres, et jeta tout ce qu'ils contenaient dans la mer.

Au de J.-C. 1774 — Cet outrage fut regardé par la cour comme l'équivalent d'un acte de rébellion, et le ministre harangua les communes sur l'esprit séditieux des habitants de Boston, et la nécessité de réprimer leur arrogance inflexible par un châtiment mérité. Il représenta alors la suspension de leur commerce comme une mesure forcée; et quoique la motion éprouvât de l'opposition comme tendant à envelopper l'innocent dans la cause du coupable, on permit de présenter un bill à ce sujet. Une amende ayant été proposée au lien de cette suspension, on répondit qu'une semblable punition serait méprisée et tournée en ridicule, et le bill ne subit aucun changement.

Fox parut alors dans les rangs de l'opposition. Ce jeune membre avait passé, en 1772, de l'amirauté à la trésorerie; mais dès le commencement de cette session, le roi, jugeant probablement que ses services seraient insuffisants, l'avait brusquement éloigné du conseil. Dès lors il devint un antagoniste décidé de la cour, et fut bientôt capable, par ses talents supérieurs, de se mettre à la tête d'une phalange anti-ministérielle. Il nia la politique et l'utilité du nouveau bill, le condamna comme arbitraire, et le tourna en raillerie, comme ne devant avoir aucun effet. A la chambre haute, lord Cambden et lord Shelburne s'opposèrent vivement à ce qu'il fût adopté; mais il passa sans aucune protestation.

Ce n'était point encore aux yeux de la cour assez pour remédier au mal; en conséquence, lord North établit la nécessité de réformer la constitution de la province de Massachusset, et de donner au pouvoir exécutif une énergie convenable. Dans cette vue, il proposa un bill portant que la nomination du conseil serait transférée à la couronne, et que le pouvoir du gouverneur serait augmenté, toutes les fois que les circonstances l'ordonneraient. Il ajouta que la charte de cette colonie ne devait pas être tellement sacrée, qu'elle empêchât le parlement de faire de nouveaux réglements, calculés pour arrêter le torrent de la faction.

Dowdeswel s'efforça de détourner l'abrogation d'une charte admirablement adaptée, dit-il, à l'esprit du peuple pour lequel elle avait été créée, et qui, en facilitant les progrès du commerce et l'amélioration

générale du pays, avait prouvé combien elle était avantageuse aux habitants des provinces et à ceux de la mère-patrie. Sir Georges Saville et le général Conway furent d'avis que les parties intéressées seraient admises à défendre leur propre cause avant l'abrogation de leur charte; mais Jenkinson, depuis comte de Liverpool, soutint qu'en fait de mesures de haute politique, le parlement n'était point obligé d'entendre les parties. Pownall représenta au ministère le danger de provoquer les Américains et de les pousser à une haine implacable; plusieurs autres membres alléguèrent l'impuissance probable de l'acte en question, puisque les colonies, qui avaient déjà un mode de gouvernement semblable à celui que présentait le projet actuel, étaient fermement disposées à résister aux prétentions parlementaires. Fox, Dunning et Burke, traitèrent le même point de la question, et déployèrent à ce sujet tous leurs talents oratoires; mais le bill fut sanctionné à une majorité considérable.

Pour donner de l'effet à ces actes, on en fit un autre qui autorisait le gouverneur à envoyer dans une colonie éloignée, même dans la Grande-Bretagne, tout individu accusé de crime capital, afin d'y être jugé et condamné.

Lord North exprima avec confiance l'espoir qu'il avait du succès complet de ces trois actes. Selon lui, les esprits réfractaires seraient bientôt soumis, et la tranquillité allait renaître; il affectait enfin de prédire que le résultat de ces réglements serait du plus grand avantage pour la Grande-Bretagne.

Une motion faite pour la révocation du droit sur le thé offrit à Burke l'occasion d'établir sa réputation comme orateur. Il examina dans son discours la conduite de la Grande-Bretagne envers les Américains, depuis que chaque province avait été organisée en colonie, jusqu'à l'avénement de Sa Majesté actuelle au trône, et il s'efforça de prouver que cette conduite avait été beaucoup plus judicieuse que celle qui avait été adoptée depuis. « La mère-patrie, satisfaite, ajouta-t-il, des avantages considérables qu'elle retire du commerce des colonies, ne peut voir qu'avec déplaisir le droit de taxation établi dans ce pays. Le changement apporté au vieux système colonial, quelle qu'ait été son origine, démontre un esprit étroit appliqué à des objets de peu d'importance et incapable d'une politique mâle et libérale. Les différents ministres, au lieu d'examiner avec sagesse et intelligence les intérêts compliqués de l'état et des pays compris dans

ses dépendances, n'en considèrent seulement que quelques fragments que le hasard leur offre, et, ne suivant aucun système, n'adoptent que des mesures accidentelles. » Il reconnaissait que l'autorité du parlement devait être suprême, mais non incompatible avec la juste liberté des colons; que le pouvoir d'imposer des taxes pouvait être, dans ce cas, considéré plutôt comme un instrument de domination que comme un moyen de subsides; qu'il serait plus prudent enfin d'éviter toutes discussions de droit et de recourir à la sagesse des règnes passés. L'orateur enrichit encore son discours de plusieurs autres observations judicieuses; mais il ne put déterminer la chambre à accéder à sa proposition.

Il y eut des contestations animées de part et d'autre, au sujet de la province de Canada. Les membres ministériels firent un nouveau bill pour l'administration de ce territoire, en prouvant, par des arguments, que la véritable politique exigeait, en général, que la forme d'un gouvernement fût adaptée au caractère et aux mœurs d'un peuple, et qu'il était plus sage de condescendre aux désirs des Canadiens, sous ce rapport, que d'introduire parmi eux une constitution purement anglaise. Puisqu'ils demandaient à conserver l'ancien mode de jugement pour leurs causes civiles, sans l'intervention d'un jury, il n'était pas nécessaire de changer cet usage, quoique cependant, ajoutaient les orateurs, en fait de juridiction criminelle, il était utile de suivre la méthode de l'Angleterre, ce qu'au surplus les habitants eux-mêmes paraissaient désirer. Comme ils n'étaient pas disposés à souffrir une assemblée représentative, un conseil composé d'environ vingt personnes nommées par sa majesté formerait un corps législatif conforme aux vues ordinaires de l'administration coloniale, mais qui n'aurait nul pouvoir d'imposer des taxes. A l'égard de la religion, il ne pouvait résulter aucun danger du libre exercice du culte romain, soumis toutefois à la suprématie du roi; et puisqu'il serait permis aux prêtres catholiques de recevoir les dîmes de ceux qui professeraient la même croyance, le clergé protestant recevrait ses appointements du roi d'Angleterre.

Ces réglements furent combattus sur plusieurs motifs. On soutint que le gouvernement proposé serait trop despotique, non seulement pour les sujet britanniques, mais même pour ceux qui avaient vécu sous l'autorité des Français; que les derniers, à l'exception de la haute classe, étaient disposés à accepter tous les avantages de la

constitution anglaise; qu'un tel mélange de systèmes formerait une étrange inconvenance; que le gouverneur de cette province serait autorisé par cet arrangement à user artificieusement de son pouvoir pour tyranniser les colons de chaque pays; que la fixation des limites de la province exposerait les Anglais qui dépasseraient les anciennes frontières au système arbitraire du gouvernement français; que la privation du writ d'*habeas corpus* serait un grand obstacle à la liberté générale, et qu'une religion ennemie de cette liberté ne serait pas purement tolérée, mais qu'elle finirait par s'établir fermement.

En résumé, l'acte était de nature à faire naître les plus fortes objections; toutefois il paraît avoir été agréable à la majeure partie de la colonie, et ce point n'est pas d'une médiocre importance.

Les Français, à cette époque, ne témoignaient pas encore le moindre désir d'encourager les Américains dans leur opposition à l'autorité britannique. Louis XV, monarque faible et dissolu, venait de mourir. Son successeur était plus jaloux de cultiver les arts paisibles que celui de la guerre; mais il y avait sujet de craindre que, si une rupture ouverte éclatait entre la Grande-Bretagne et les colonies, le nouveau roi de France, dépourvu de fermeté, ne se laissât persuader par son ministère d'augmenter l'embarras de l'Angleterre.

La première nouvelle de l'acte rendu contre le commerce de Boston répandit les clameurs et l'alarme dans la province de Massachusset. La terreur s'empara de l'esprit de plusieurs des habitants; mais l'indignation fut le sentiment dominant. Les autres colonies, à l'exception de la Géorgie, parurent animées du même esprit, et convinrent unanimement de discontinuer leur commerce avec la Grande-Bretagne, jusqu'à ce qu'une loi aussi oppressive fût révoquée. Les comités institués dans les différentes provinces, d'après l'avis du docteur Franklin, formèrent une association qu'ils nommèrent *ligue et alliance solennelle*, et publièrent une proclamation contre toute relation amicale avec un pays qui paraissait n'avoir d'autre désir que de les réduire à l'esclavage.

Lorsque les copies des autres actes également odieux furent parvenues dans la province de Massachusset, le peuple, furieux, s'opposa à ce qu'on les mît en vigueur, et empêcha que l'on ne fît aucun changement au gouvernement. Le général Gage, nouvel administrateur des intérêts britanniques, put à peine parvenir à échapper aux dangers qui l'environnaient, malgré le surcroît de troupes qu'il avait fait venir,

et ses efforts pour encourager le peuple à la soumission ne servirent qu'à l'irriter davantage.

Il résulta de l'association générale des conséquences importantes. Un congrès continental fut organisé d'après le conseil de Franklin et de plusieurs autres chefs de provinces, et, le 7 septembre, les représentants des douze colonies s'assemblèrent à Philadelphie [1]. Ils publièrent une déclaration dans laquelle ils soutenaient leur droit à la possession d'une législation libre, excepté à l'égard du commerce, dont les réglements devaient être soumis au parlement britannique; à la conservation, en outre, de tous les priviléges accordés par leurs chartes; à la jouissance pleine et entière des avantages de la loi commune de l'Angleterre; à la convocation des assemblées pour délibérer sur leurs griefs, et à l'affranchissement de toute autorité militaire en temps de paix. Ils votèrent ensuite une adresse au peuple de la Grande-Bretagne, pour demander à participer aux droits et aux libertés des Anglais, donnant à entendre que le succès éventuel des Anglais, dans cette contestation avec les colonies, conduirait infailliblement à placer le royaume entier sous la verge du despotisme. Cette adresse fut suivie d'une pétition à sa majesté, dans laquelle ils faisaient l'énumération de tous leurs griefs, et demandaient une réparation, témoignant en même temps le plus sincère attachement pour elle, mais montrant une résolution inflexible de s'opposer aux mesures oppressives qui les menaçaient de leur ruine.

Toute la sagesse de la législature était nécessaire pour éteindre l'incendie qui venait de s'allumer. Le roi en appela de nouveau à son peuple par une dissolution, et à l'ouverture du parlement suivant il fit connaitre son opinion, en soutenant la nécessité de maintenir l'autorité suprême à laquelle la province de Massachusset était disposée à résister. L'adresse, après avoir été combattue dans les deux chambres, fut sanctionnée par une majorité dominante, qui convainquit les Américains que l'on n'aurait aucun égard à leurs réclamations. Leur dernière conduite fut examinée et discutée par l'un et l'autre parti, en conséquence d'une motion faite par le comte de Chatham pour le rappel des troupes qui occupaient Boston. —An de J.-C. 1775 —

[1] Peyton-Randolph y fut élu président, et ouvrit la session par la rupture d'une couronne en douze parties égales, qui furent distribuées aux représentants des douze provinces qui formaient la confédération. A. A.

L'orateur, avec son éloquence accoutumée, s'efforça de tirer les ministres de l'incertitude où ils paraissaient être à l'égard des mesures à prendre, et d'éveiller leurs craintes, en leur représentant le danger d'une guerre civile. Loin de blâmer les colons de leur résistance à des actes rigoureux, il approuvait leur courage et leur résolution. C'était l'esprit des véritables whigs, esprit qui s'était opposé jadis aux droits de marine, et qui avait repoussé la tyrannie des Stuarts. Leur persévérance forcerait enfin le parlement à révoquer ses actes et à changer son système. Il serait donc politique de se rétracter maintenant, plutôt que d'attendre le moment d'y être contraint honteusement. Des concessions seules pourraient empêcher les suites funestes d'une inimitié dénaturée. Le comte de Shelburne, tout en soutenant la suprématie générale du parlement, nia qu'il eût droit d'imposer des taxes sur l'Amérique, non représentée dans ce même parlement, et condamna vivement le système coërcitif auquel on voulait la soumettre. Lord Cambden, quoique ennemi de tout esprit de sédition, se montra disposé néanmoins à justifier l'association des provinces contre un gouvernement qui les opprimait bien plus qu'il ne les protégeait. Le marquis de Rockingham vint encore à l'appui de ces opinions, en déclarant que la présence de l'armée ne contribuerait qu'à irriter les Américains.

De l'autre côté, le comte de Suffolk, après avoir blâmé l'insolence et l'audace des mécontents, soutint la justice et la nécessité de recourir au pouvoir des armes. Le comte de Rocheford et lord Towshend accusèrent les chefs du congrès de l'esprit de rébellion, et tournèrent en ridicule toute idée de concessions, comme une bassesse qui ne promettait ni avantages ni succès. La motion fut rejetée, ainsi que le plan d'un bill que présenta le noble lord [1].

Ce plan était une modification de l'acte; il tendait à concilier l'esprit des Américains, en offrant une renonciation au droit de taxation, à condition qu'ils reconnaîtraient en termes clairs et formels les droits de la Grande-Bretagne sur toutes les affaires de législation, de politique générale et d'autorité suprême. Les débats sur ce bill furent remarquables par des personnalités indécentes et des reproches piquants, peu dignes du caractère des nobles lords.

Il y eut de violents débats aux communes, sur la question de savoir si les troubles survenus dans la province de Massachusset pouvaient

[1] Le comte de Chatham.

être qualifiés de rébellion. Plusieurs orateurs prétendirent que non, tandis que d'autres, d'un avis contraire, représentèrent les habitants de ce pays comme traîtres et rebelles; plusieurs militaires, pleins de forfanterie et de jactance, les accusèrent même de lâcheté; mais une accusation aussi légère et aussi dénuée de fondement ne saurait en imposer à tout être doué d'un jugement sain. Fox prédit que les colons, bien que dépourvus du courage habituel aux troupes régulières, sauraient n'en pas manquer, si la guerre venait à être le résultat de la témérité du ministère. Il proposa un amendement par lequel la chambre, au lieu de voter une adresse, ainsi que l'avait déjà dit le premier ministre, pour réprimer les efforts des rebelles supposés, censurait les mesures de la cour, comme tendant à agrandir la brèche faite entre l'Angleterre et l'Amérique, et à empêcher toute réconciliation. Cet amendement fut rejeté cependant par une majorité de cent quatre-vingt-dix-neuf voix.

Le rapport ayant été présenté, on demanda que l'adresse fût renvoyée à un comité, et Burke se déchaîna de nouveau contre l'extravagance et l'obstination des conseillers du roi. Le lord-maire déploya alors ses moyens oratoires contre le système coërcitif. Cet orateur n'était rien moins que John Wilkes, qui, après avoir été réélu membre pour le Middlesex, avait fini par siéger, nous ne dirons pas sans avoir excité l'attention, mais sans avoir supporté ni vexation ni examen. Il soutint que les Américains avaient agi comme des hommes libres, et non comme des traîtres; que, si des suites funestes devenaient le résultat de cette querelle, la faute en serait au ministère, et non à ceux qui auraient combattu pour la défense de leurs droits; que la conduite du cabinet, enfin, était aussi impolitique qu'injuste, puisque, en supposant que les troupes destinées à être employées pussent suffire pour mettre Boston en garnison ou pour réduire cette ville en cendres, elles seraient insuffisantes pour conquérir ou garder une seule province. Il osait répondre que les Américains aimeraient mieux se déclarer indépendants et risquer toutes les conséquences d'une semblable contestation que de se soumettre au joug que les ministres cherchaient à leur imposer. Quelques-uns des membres accusèrent le hardi magistrat d'encourager l'esprit de sédition et de trahison, et une majorité considérable soutint l'adresse, à laquelle les pairs consentirent également après quelques autres débats animés.

Le roi, satisfait de l'adresse, ordonna que ses troupes de terre et

de mer fussent augmentées, et les communes se hâtèrent de voter des subsides pour cette augmentation, qui fut néanmoins de si peu d'importance, que les colons n'en furent point effrayés.

On proposa alors un bill pour punir les quatre provinces de la Nouvelle-Angleterre, en les privant de leur commerce avec les autres pays, et des avantages qui résultaient de la pêche de Terre-Neuve. Tandis qu'on s'occupait de ce bill de restriction, lord North, à la grande surprise de la chambre, proposa des moyens qui parurent conciliatoires. Il était d'avis que l'on promît de suspendre l'exercice du droit de taxation, à l'exception des impôts relatifs aux réglements de commerce, à condition que chaque colonie consentirait d'elle-même à accorder des subsides qui seraient mis à la disposition du parlement, non seulement pour remplir les vues ordinaires du gouvernement, mais encore pour contribuer à la défense publique. Fox prétendit que cette proposition présentait un double aspect : d'un côté elle semblait accorder des concessions aux Américains, de l'autre elle satisfaisait leurs adversaires, en leur conservant le droit que la cour et les deux chambres avaient constamment soutenu.

Welbore Ellis et plusieurs autres du même parti condamnèrent la motion comme incompatible avec l'adresse ; objection qui embarrassa le ministère, jusqu'au moment où sir Gilbert Elliot parut pour remettre les opinions d'accord. Il représenta qu'en menaçant les réfractaires de prendre des mesures violentes à leur égard, on n'avait pas prétendu priver de faveur et d'indulgence ceux qui seraient disposés à se soumettre. Dunning prouva que le projet, bien loin d'être conciliatoire, était plutôt subtil et perfide. La motion fut cependant adoptée. Le bill de restriction passa également, ainsi qu'une nouvelle loi pour des prohibitions semblables, relatives à la Pensylvanie, New-Jersey, Maryland, Sud-Caroline et la Virginie.

Burke, après avoir condamné le plan de conciliation proposé par lord North, crut de son devoir d'en présenter un autre qu'il jugeait devoir être plus efficace.

Il fit le tableau de cet amour de la liberté qui caractérisait les Américains, l'attribuant à leur origine anglaise et à plusieurs antres causes[1].

[1] Cet amour de la liberté provient, selon Burke, de six causes : 1° l'origine anglaise des Américains ; 2° les gouvernements populaires des colonies ; 3° l'esprit religieux des provinces septentrionales ; 4° la possession d'esclaves dans les provinces septentrionales, circonstance qui rend les propriétaires plus jaloux encore de leur liberté ; 6° l'éducation

Il fit l'éloge de leur sagesse, de leur industrie, de leurs progrès dans la culture, dans le commerce, et fit observer qu'un tel peuple ne pouvait être gouverné qu'avec de la prudence et une conduite politique. Au lieu de les diviser et de leur donner des lois qui établiraient la discorde parmi eux, il espérait les réunir par un même acte qui rendrait leurs intérêts communs et qui les réconcilierait avec le gouvernement britannique. Il donnerait à chaque province les droits constitutionnels qu'elle réclamait; il se fierait à l'honneur et à la prudence du peuple américain pour obéir aux lois, et à sa reconnaissance pour fournir les subsides. Ce projet déplut à la majorité, et fut rejeté sans aucune considération par la question préalable.

Dans le même temps, un congrès provincial eut lieu à Cambridge, dans la province de Massachusset. Ce congrès, dirigé par les conseils de John Hamock et de Samuel Adams, influença la conduite des autres colonies. Des armes furent fournies pour se mettre en état de défense contre les troupes de la Grande-Bretagne; on excita la milice à s'armer, et on s'empara même des magasins du gouvernement, afin que les armes et les munitions ne pussent servir contre les Américains.

On supposait généralement que les préparatifs faits de tous côtés seraient bientôt suivis d'hostilités peu équivoques. Le général Gage, ayant entendu dire qu'une quantité considérable de munitions avait été déposée à la Concorde, envoya de Boston un détachement pour s'en emparer et les détruire. Le 19 avril, les troupes arrivées à Lexington aperçurent un petit corps d'Américains armés. Le commandant leur ordonna de se retirer, et ils commençaient à obéir, lorsqu'une querelle s'éleva subitement. Il est encore à décider lequel des deux partis fut l'agresseur, en faisant feu; mais, comme les soldats exercés sont ordinairement fort disposés à faire usage de leurs armes, surtout contre des individus qu'on leur a enseigné à regarder comme des séditieux et des rebelles, il est probable que ce furent les Anglais qui firent feu les premiers. Tandis qu'une partie des troupes royales détruisait les munitions, le reste était aux prises avec les provinciaux que les Anglais avaient rencontrés près d'un pont. Dans les deux combats, ainsi que dans la marche rétrograde vers Boston[1], soixante-cinq hommes des

toujours dirigée vers l'étude des lois, ce qui rend les Américains habiles dans l'art de la chicane; 6° leur éloignement du siége du gouvernement. A. A.

[1] Qui fut bientôt investie par le général Putnam, qui commandait 25,000 Américains. A. A.

troupes royalistes perdirent la vie, et cent quatre-vingts furent blessés. Les Américains, qui, à cette occasion, eurent plus de confiance dans les embuscades que dans une bataille en rase campagne, perdirent bien moins de monde. Ainsi commença une guerre dont le résultat ne semblait pas devoir être favorable à la mère-patrie, qui agissait en cette circonstance en mère dénaturée.

Avant d'en venir à un nouvel engagement, un renfort de troupes anglaises se dirigea dans le nord de l'Amérique.

Tandis que les Anglais se disposaient à attaquer les Américains, sujets comme eux du même prince, et s'obstinaient à poursuivre un système qui prouve que les nations les plus civilisées peuvent conserver des traces de brutalité et de cruauté, le capitaine Cook revenait enfin dans sa patrie, après avoir terminé un voyage entrepris pour augmenter le bien-être et la civilisation de tribus plongées jusque alors dans l'ignorance et la barbarie. Ce célèbre navigateur, que nous avons laissé, en 1768, commençant son premier voyage autour du monde, découvrit plusieurs îles dans sa direction vers Otahiti, où lui et son compagnon de voyage, le philosophe Banks, observèrent, avec les recherches les plus exactes et les plus minutieuses, le passage de Vénus sur le soleil. Ils furent les premiers qui remarquèrent un amas d'îles auxquelles on donna le nom de *Société*. Ils examinèrent la Nouvelle-Zélande avec la plus grande attention, ainsi que la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, dans l'étendue de deux mille milles. Dans un second voyage qui fut entrepris en 1772, Cook et Furneaux, qui avaient l'espoir de découvrir des terres du côté du midi, firent des recherches qui n'eurent aucun succès : plus ils s'avançaient, plus les glaces amoncelées sur ces côtes les exposaient à périr. Les deux capitaines, après avoir atteint les îles des Amis, se trouvèrent séparés, et leurs vaisseaux ne purent parvenir à se rejoindre. Cook alors fit voile de nouveau vers le pôle sud, sans pouvoir parvenir au but de son voyage ; il découvrit cependant la Nouvelle-Calédonie, île très-considérable de la mer du Sud, et fit encore d'autres découvertes propres à augmenter la somme des connaissances géographiques. Furneaux ne fut pas aussi heureux sous ce rapport : il eut le malheur de perdre dix hommes de son équipage, qui furent tués et même dévorés par les féroces habitants de la Nouvelle-Zélande.

CHAPITRE V.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1775 à l'année 1776.

On vit rarement une guerre plus impolitique que celle qui commença alors entre les colonies et la Grande-Bretagne. Victorieuse de ses propres sujets, de ceux qui allaient combattre pour la défense de leurs droits légitimes, il ne pouvait résulter aucune gloire pour elle; vaincue, elle aurait à supporter non seulement des pertes irréparables, mais de plus le déshonneur, mais de plus la honte, et soit par la victoire, soit par les revers, l'Angleterre n'avait que des regrets à attendre.

On devait supposer que les puissances qui désiraient la voir humiliée observeraient attentivement sa conduite, et chercheraient à profiter de son malheur. Un ministre sage aurait prévu les difficultés et les périls d'une telle guerre, et l'aurait évitée par des mesures prudentes et modérées, sans montrer pour cela aucun sentiment de faiblesse et de pusillanimité. Mais le cabinet britannique ne pouvait ni concilier les esprits ni leur imposer de la crainte, et il ignorait le moyen d'user d'un mélange nécessaire de douceur et de fermeté. L'orgueil conduisit à la précipitation, et le manque de jugement à de nombreuses erreurs. Les trésors du royaume furent prodigués follement, la mauvaise administration pénétra sous chaque forme dans le gouvernement; le parlement, prêt à soutenir toutes les mesures de la

cour, ne parut s'assembler que pour sanctionner les propositions du ministre, comme si elles eussent été le fruit d'une pénétration extraordinaire et de la plus profonde sagesse.

Le plan de conciliation adopté par le parlement ne produisit nullement l'effet désiré sur l'esprit des Américains; il fut pris en considération par quelques membres de leurs assemblées; mais il ne fut pas honoré d'un seul vote approbateur. Le congrès s'étant assemblé de nouveau, les progrès de la contestation se firent remarquer par des résolutions hardies et des mesures rigoureuses. On vota pour une levée de troupes, afin d'empêcher que l'armée royale et la flotte ne pussent se procurer de provisions d'aucune espèce, et pour que la même défense s'étendît à chaque ville qui avait consenti à se soumettre aux lois britanniques. Le traité conclu entre la couronne et la province de Massachusset fut déclaré nul, parce que la charte avait été violée impunément. Les articles de la confédération furent réglés, et comme le nom contribue souvent à produire de l'effet dans une association où l'accord est nécessaire, les provinces prirent le titre de *Colonies unies*. Douze membres du congrès furent désignés pour le gouvernement exécutif de ce corps. La province de Géorgie se réunit bientôt à la confédération, et chaque jour la cause des Américains prit plus d'importance et de dignité.

Le général Gage, à la tête d'une vaillante armée, et secondé par des officiers braves et habiles, résolut de marcher contre l'ennemi. Il avait eu le premier l'idée de construire des fortifications sur la montagne de Bunker; mais les Américains, qui avaient deviné ses intentions, l'avaient secrètement devancé. Le 17 juin, il ordonna au major-général Howe d'attaquer leurs retranchements; ils le reçurent si vivement, que ses gens reculèrent deux fois; mais il les ranima par son exemple, et les Anglais, excités par le courage de leurs chefs, et la baïonnette en avant, repoussèrent les Américains. Un autre détachement parvint à chasser l'ennemi d'une redoute, et Charles-Town fut mise en cendres, plus de mille soldats royalistes et environ cent cinquante Américains furent tués ou blessés.

Cette bataille suffit pour prouver la valeur de l'un et de l'autre parti. Les royalistes réclamaient les honneurs de la victoire; mais les troupes ennemies les leur disputaient, et elles continuèrent le blocus de Boston, qui avait été commencé après l'affaire de Lexington. Le commandement en chef fut confié à Georges Washington, qui avait

servi contre les Français, dans le nord de l'Amérique, sous le règne de Georges II.

Washington, âgé alors de quarante-trois ans, avait une taille haute, une tournure noble et digne. Il possédait toutes les qualités qui pouvaient le rendre propre à remplir la place à laquelle il était destiné. Il était remarquable surtout par un grand empire sur lui-même, de la patience, de la fermeté et de la persévérance. Son courage, sans être poussé jusqu'à l'excès, était suffisant pour l'élever au-dessus de toute crainte personnelle ; s'il ne le portait pas à se précipiter inconsidérément au milieu du danger, il lui donnait la force de l'affronter de sang-froid et avec présence d'esprit. Quoique ne possédant rien de la pétulance ordinaire d'un partisan, il n'était cependant ni inactif ni indolent, et, sans montrer ni l'ardeur ni l'impétuosité d'un jeune guerrier, il avait toute la vigueur nécessaire pour réussir. Il était prudent, vigilant, circonspect ; ainsi que Fabius, il avait le talent de fatiguer l'ennemi par des délais et un calme défensif ; mais toutes les fois que la perspective d'un avantage s'offrait à lui, il était toujours prêt à agir d'une manière offensive. Il possédait le discernement et la prudence d'un diplomate ; il avait du bon sens, un jugement sain, sans être doué cependant d'une grande pénétration ; son ame était étrangère à tout intérêt personnel, et jamais ses actions ne s'écartaient de la droiture et de la justice. En général, il était modéré, humain ; ce n'est que dans quelques occasions seulement qu'il se montra dur et inflexible. En somme, il ne possédait aucune des qualités brillantes ou aimables de la vie sociale : ses manières, son langage, étaient plus repoussants qu'attrayants ; il était plus fait pour imprimer le respect que pour être aimé[1].

L'arrivée du nouveau général alluma l'enthousiasme de toute l'armée, et lorsqu'il eut fait lecture d'une déclaration du congrès, qui établissait la nécessité d'une guerre défensive, de bruyants applaudissements se firent entendre[2]. Il examina ensuite l'état de la force

[1] Le portrait qu'en fait un écrivain français, M. de Ségur, est plus favorable. « L'expression de ses traits était douce, bienveillante, son sourire agréable, ses manières simples ; personne ne savait mieux répondre aux hommages qu'on se plaisait à lui rendre ; il écoutait avec une obligeante attention, et sa physionomie avait répondu avant sa bouche. » Il me semble qu'un tel portrait n'annonce pas un homme dont le langage était plus repoussant qu'attrayant. A. A.

[2] Cette proclamation accusait le gouvernement anglais de la soif immodérée d'une

militaire, et, remarquant que les troupes manquaient de plusieurs choses nécessaires à une armée régulière, il représenta à l'assemblée le danger qu'il courait d'être attaqué par les Anglais dans un moment où son armée, mal approvisionnée, manquait de munitions et d'instruments propres à la guerre. Le général Gage ne sut cependant pas profiter de l'état de détresse de l'armée ennemie, et laissa perdre cette occasion favorable.

Dans une expédition qui eut lieu vers le nord-ouest, les Américains parurent s'écarter de la route qu'ils s'étaient tracée jusque alors, en cessant de tenir une conduite purement défensive. Sous le prétexte que Carleton, gouverneur de la province de Canada, avait l'intention d'envahir la Nouvelle-Angleterre, le congrès envoya un petit corps d'armée vers le lac Champlain, sous le commandement du major-général Schuyler. Avant cette entreprise, Ticonderoga[1] et Crown-Point avaient été pris par un parti américain, et l'on avait donné ordre de construire des bateaux près de ces deux postes pour transporter sur le bord du lac deux mille six cents hommes. Montgomery, Irlandais d'un courage éprouvé et d'un caractère recommandable, prit le commandement à la place de Schuyler, qu'une maladie mit hors de service, et, après avoir réduit les forts de Chamblée et de Saint-Jean, dans le Canada, il prit possession de Montréal. Ses forces étaient alors diminuées par la retraite d'un grand nombre des siens qui prétendaient avoir rempli les conditions de leur engagement. Il ne s'avança pas moins vers Quebec, et se réunit au colonel Arnold, que Washington avait envoyé à la tête d'environ douze cents hommes; il prit une route peu fréquentée et fort mauvaise, dans l'espoir de faire une surprise sur la capitale du Canada. Si ce brave officier avait pu traverser la rivière de Saint-Laurent, aussitôt après son arrivée sur ses bords,

domination sans bornes, et de vouloir livrer les colonies à un pillage régulier; on vantait la loyauté et la générosité américaines; on parlait de lord Chatham avec orgueil, et tous les actes du règne de Georges III étaient censurés. « Notre résolution, disaient les Américains, est de mourir libres plutôt que de vivre esclaves. Nous ne combattons ni pour la gloire ni pour des conquêtes; nous avons pris les armes pour la défense de notre liberté, la conservation de nos biens, fruits de l'industrie de nos pères et de la nôtre; nous ne déposerons ces armes que lorsque nos agresseurs auront cessé toute hostilité, et que nous n'aurons plus à en craindre de nouvelles. » A. A.

[1] Laplace, commandant de Ticonderoga, fut surpris dans son lit et sommé de se rendre, au nom du grand Jehovah et du congrès continental. A. A.

peut-être eût-il réussi dans son entreprise; mais la violence des vents et le manque de barques l'ayant forcé à différer son passage, la ville eut le temps de se mettre en état de défense, et lorsqu'il attaqua l'un des postes de Quebec, il fut repoussé avec perte.

La crainte d'un siége pendant l'hiver et dans le climat glacé du Canada commençait à effrayer le soldat découragé; aussi Montgomery se résolut-il à livrer assaut, quoique aucun des siens, excepté quelques-uns plus hardis et plus entreprenants, ne conçût d'espoir de succès. Le dernier jour de l'année, pendant une neige abondante, il conduisit les troupes de New-York par un défilé étroit, marchant sur le bord d'un précipice près du fleuve et menacé par un rocher qui était au-dessus de sa tête. Quelques Canadiens effrayés abandonnèrent à la hâte leur batterie; mais, retournant tout-à-coup sur leurs pas, et apercevant Montgomery qui s'avançait avec intrépidité, ils mirent le feu à l'une des pièces, qui tua le général et deux de ses officiers. Toute sa division, découragée par cette perte, se retira précipitamment et en désordre.

Arnold, à la tête d'un autre parti, s'avançait à grands pas pour assaillir la ville d'un côté opposé; mais, blessé vivement à la jambe, il fut forcé de se laisser emporter du champ de bataille. Le capitaine Morgan força alors une barricade, et attaqua une seconde fois avec intrépidité; mais les forces de l'ennemi entourèrent cette division, et s'emparèrent de tous ceux qui avaient échappé à la mort. Il y eut dans cette affaire cinq cents Américains environ, tant tués que pris ou mis hors de combat par des blessures. Le congrès donna ordre qu'un monument fût élevé à la mémoire du vaillant général Montgomery, et adressa aux soldats qui lui survécurent des louanges méritées, qui ranimèrent leur zèle.

Pendant la campagne, une nouvelle pétition, conçue dans les termes les plus respectueux, fut adressée au roi par le congrès. Cette pétition avait pour principal objet de demander que l'Angleterre, au lieu de posséder un pouvoir illimité sur l'Amérique, se bornât à une autorité qui n'empêchât pas les colonies de jouir des priviléges constitutionnels de la mère-patrie. Le comte de Dartmouth, secrétaire d'état pour les affaires de l'Amérique, fit entendre à ceux qui présentèrent cette pétition que sa majesté n'y ferait aucune réponse. Elle méritait cependant quelque attention, quoiqu'elle vînt d'une assemblée qui n'avait point été constituée légalement.

Les chefs du cabinet de Londres semblaient s'être imaginé qu'une seule campagne suffirait pour soumettre les Américains; mais ils

n'avaient pas réfléchi à l'impulsion que peut donner à une nation courageuse l'idée de combattre pour la cause de la liberté. Les colons, étrangers à la discipline militaire, n'étaient nullement habitués aux armes : ils étaient tous laboureurs, commerçants et artisans; mais ils avaient l'ame fière; ils étaient actifs, courageux, résolus. Ils ne pouvaient tenir tête, sur le champ de bataille, à un nombre égal de Bretons; mais ils pouvaient fatiguer l'ennemi, et prolonger une campagne où nulle occasion de remporter quelque avantage signalé ne s'offrirait à leurs adversaires. La témérité et la précipitation les eussent entraînés à leur perte; aussi étaient-ils froids, circonspects et patients. Lors même que les efforts réunis de la Grande-Bretagne vinrent les menacer du joug qu'ils avaient en horreur, ils ne parurent pas découragés, ou, s'ils le furent un moment, leur valeur naturelle reparut bientôt, en reconnaissant le danger de se soumettre. Comme on savait lire généralement dans les provinces de l'Amérique, les journaux et les pamphlets, écrits dans un style énergique, et remplis de satires et d'invectives, contribuaient à entretenir l'esprit du peuple dans un état d'exaspération, et à encourager cet amour de la liberté, qui autrement aurait pu s'affaiblir.

Sa majesté déclara, dans son discours au parlement, que les colons visaient à l'indépendance; mais l'assertion fut réfutée par les orateurs du parti anti-ministériel, qui assurèrent que des mesures sages et conciliatrices parviendraient à ramener les Américains. Comme le roi, pour être en état d'employer des forces plus nombreuses en Amérique, avait envoyé les Hanovriens à Gibraltar et à l'île de Minorque, les mêmes orateurs blâmèrent sa conduite comme un acte de prérogative illégale et un présage de danger pour les libertés des sujets britanniques. Un bill d'indemnité fut proposé par ceux qui avaient été de l'avis de la mesure; mais l'idée de ce bill fut tournée en ridicule par le parti de la cour, et lord North fut blâmé d'avoir cédé à cette proposition. Les communes votèrent en faveur du bill, mais les pairs le rejetèrent. Une motion relative aux affaires américaines excita un violent débat dans la dernière assemblée. Cette motion fut faite par le duc de Grafton, qui, convaincu de l'imprudence et de la témérité de ses collègues, avait résigné son emploi. Il désapprouvait les opérations de la dernière campagne, et représentait avec chaleur combien il serait impolitique de poursuivre la guerre. Lord Lyttelton, fils de l'historien, défendit avec force la conduite du ministère, et lord Mansfield s'opposa à ce que l'on fît aucune concession aux Américains, persuadé qu'ils

n'aspiraient qu'à se rendre entièrement indépendants de la couronne. Dans une autre occasion, le duc de Richmond et le comte de Shelburne représentèrent la pétition du congrès comme une base juste de réconciliation; tandis que d'un autre côté lord Lyttelton la condamna comme une tentative insidieuse et perfide pour accuser le roi et le tromper, ainsi que les deux chambres.

Burke renouvela ses efforts pour un plan de conciliation. Il fit une motion par laquelle il demandait que la taxation générale des Américains fût annulée par un statut [1]; que les droits parlementaires sur les importations et les exportations fussent laissés à la disposition des assemblées provinciales, pour être employés à leur discrétion; que tous les bills odieux, passés depuis l'année 1766, fussent révoqués, et qu'un pardon général fût accordé. Hartley joignit ses efforts à ceux de Burke pour déterminer le parlement à des voies de conciliation; il proposa même des concessions plus étendues; mais ni l'un ni l'autre de ces plans ne fut adopté par la chambre, qui, loin d'y consentir, sanctionna un bill présenté par le premier ministre, bill qui, assurait-il, tendait à obtenir la paix par le moyen de la guerre. Ses principales propositions étaient que tout commerce et toutes relations amicales cessassent avec les treize colonies, et que leurs vaisseaux et marchandises fussent saisis; que cependant des commissaires fussent investis du pouvoir d'accorder pardon et protection à ceux qui, repentants de leur conduite, consentiraient à se soumettre. On demanda, comme amendement, la révocation de l'acte contre le commerce de Boston, et des statuts subséquents dont les Américains se plaignaient; mais cette proposition fut rejetée, parce qu'elle n'offrait pas un mélange suffisant de sévérité et d'indulgence. Le procureur-général jugea ce bill propre à être regardé comme la pierre de touche qui servirait à prouver les bonnes dispositions des Américains, qui, s'ils n'aspiraient point à l'indépendance, pourraient enfin conclure une réconciliation à des conditions raisonnables. Celui qui parla le plus fortement en faveur du bill à la chambre haute, fut lord Mansfield, dont l'éloquence cette fois ne parut pas d'accord avec une véritable sagesse. Afin de faire prendre à la guerre un tour plus décisif, le roi avait souscrit des traités par lesquels il prenait, comme à louage [2], des troupes du

[1] Statut du règne d'Édouard Ier.

[2] Had hired.

landgrave de Hesse-Cassel et d'autres despotes inhumains et mercenaires; car c'est ainsi que méritent d'être nommés les princes qui, considérant comme une bagatelle la vie de leurs sujets, ne rougissent pas d'en faire un trafic honteux. Cette mesure excita de violentes attaques: on censura amèrement les conditions de semblables traités; mais elles n'en furent pas moins confirmées par une majorité rampante.

Le duc de Grafton et lord Cambden, qui appuyèrent le duc de Richmond lorsqu'il fit une motion pour suspendre les hostilités, — An de J.-C. 1776 — condamnèrent avec tout l'emportement de l'indignation la guerre avec l'Amérique. Le duc de Grafton ayant soumis à la chambre haute des propositions conciliatrices, le même sujet fut débattu de nouveau avec chaleur, et les pairs ministériels déclarèrent qu'on ne donnerait ordre de faire cesser les hostilités que lorsque les Américains auraient consenti à reconnaître, sans équivoque, la suprématie législative du parlement, et à rentrer entièrement dans l'obéissance.

Les Américains, promptement informés des projets et des intentions de la cour britannique, ne se laissèrent abattre ni par la terreur ni par le désespoir. Leur sage général fut même blâmé par eux de n'avoir pas fait de vigoureux efforts pour expulser les Anglais de Boston; mais il ne fit aucune attention à des plaintes et des reproches qu'il jugeait injustes, et, déterminé à n'agir qu'avec réflexion et dans un but utile, il attendit patiemment l'occasion favorable de le faire.

Un renfort de troupes qu'il reçut enfin lui fit prendre la résolution de fortifier les hauteurs de Dorchester, d'où il était facile d'incommoder la garnison et la flotte. Ce plan fut exécuté en une nuit, à la grande surprise de Howe, qui avait été nommé commandant en chef, à la place du général Gage. Lord Percy reçut ordre de faire une tentative pour forcer l'ennemi à déloger; mais, avant qu'il eût atteint le lieu désigné, les ouvrages étaient trop avancés pour être forcés aisément, et l'on résolut d'évacuer Boston. Washington, dans la crainte que les Anglais ne détruisissent la ville, s'il s'opposait à leur départ, resta tranquille spectateur de leur retraite, et considérant ce succès comme équivalant à une victoire, il entra en triomphe dans la ville [1].

[1] La prise de cette ville accrut l'ardeur et l'enthousiasme patriotique des Américains; c'est alors que la Géorgie consentit à faire partie de la confédération, et que le congrès fit

Le général Howe, après sa retraite forcée de Boston, resta à Halifax. Pendant ce temps, sir Peter Parker parut à la hauteur de la côte de la Caroline avec une flotte et une armée de terre. Lui et Clinton firent voile vers l'île de Sullivan, près de Charles-Town, et firent une vigoureuse attaque sur le fort qui la défendait; mais leurs vaisseaux furent cruellement endommagés par les batteries bien dirigées de l'ennemi, et les troupes n'ayant pu trouver de gué entre l'île Longue et l'île Sullivan, le commandant renonça à tout espoir de succès.

Après un siége qui durait depuis l'hiver, le colonel Arnold tenta vers le printemps de faire la conquête de Quebec. Il n'avait nullement réussi à se concilier l'esprit des Canadiens; aussi ne le supportaient-ils qu'avec peine. Il lui fut impossible d'établir parmi les troupes cette exactitude et cette sévérité de discipline qui auraient concentré l'énergie de ses soldats; la petite-vérole vint lui enlever la plus grande partie de ses forces effectives, et bientôt il ne posséda rien de l'appareil nécessaire pour faire un siége.

Il éleva cependant des batteries, et fit préparer des brûlots pour mettre le feu aux vaisseaux qui étaient dans le havre; mais tous ses projets échouèrent, et lorsque le major-général Thomas vint prendre le commandement des troupes, il fut décidé, dans un conseil de guerre, qu'on ne poursuivrait pas le siége plus long-temps.

Quelque convaincus que fussent les Américains du pouvoir supérieur de la Grande-Bretagne, et bien qu'ils doutassent de la possibilité de lui résister toujours, ils parurent encore déterminés à se défendre. Il est douteux que l'ardeur avec laquelle le parti ministériel de l'Angleterre s'opposait à la guerre ait contribué d'une manière décisive à les encourager dans cette résolution, car ils voyaient bien que tous les arguments, toutes les invectives de ce parti, n'empêchaient pas la cour d'obtenir tout ce qu'elle désirait, et de se faire accorder libéralement les subsides qu'elle demandait pour la continuation des hostilités. Il est probable qu'ils eussent montré la même résolution dans le cas même où aucune tentative n'eût été faite pour lasser et confondre le ministère. Les Américains, fiers de la justice de leur cause espéraient réussir par la fermeté et la persévérance. Ils craignaient maintenant qu'en consentant à se soumettre, après avoir excité jusqu'au dernier

publier un acte d'indépendance par lequel il se constituait puissance libre et affranchie de la domination anglaise. A. A.

point le ressentiment de la Grande-Bretagne, elle n'exerçât sa vengeance sur eux avec autant de rigueur que si elle fût parvenue à les subjuguer entièrement; tandis qu'en gardant la défensive, ils avaient la chance de déjouer les projets de leurs adversaires, d'autant mieux qu'ils comptaient au moins sur le secours de la France, au défaut des autres puissances. Ainsi, après avoir réfléchi à toutes ces considérations, les chefs américains entreprirent à tout hasard un plan hardi, qu'ils jugèrent propre à donner plus de vigueur aux efforts des guerriers provinciaux, et à les convaincre de la nécessité d'agir avec une énergie toujours égale. Le docteur Franklin et d'autres zélés partisans de la guerre proposèrent que les treize colonies se déclarassent indépendantes, et s'érigeassent en nouvelle république, puisque le roi leur avait retiré sa protection et avait même engagé une armée étrangère et mercenaire à détruire le peuple qu'il avait promis de gouverner avec sagesse et équité.

La question importante de l'indépendance fut débattue dans les assemblées coloniales, en conséquence d'un vote du congrès qui conseillait aux habitants des provinces où le mode de gouvernement n'avait pas été établi convenablement de créer un système conforme au besoin présent. Les écrits de Paine et d'autres républicains, avaient déjà exercé leur influence sur le peuple, et l'avaient disposé à souhaiter une séparation entre l'Amérique et la Grande-Bretagne; et lorsque les assemblées des colonies eurent donné leur assentiment à cette mesure vigoureuse, ce qui ne fut pas cependant sans une forte résistance dans les provinces de Maryland et de Pensylvanie, elle fut proposée formellement au congrès. Le principal défenseur de la motion fut John Adams, qui ne trouva dans Dickenson qu'un faible adversaire. Après plusieurs débats réitérés, la proposition fut adoptée, et le 4 juillet une déclaration d'indépendance fut promulguée.

Voici les expressions de l'acte d'indépendance: « Lorsque, dans le » cours des événements de la vie humaine, la nécessité force un peuple » à dissoudre les liens politiques qui l'unissaient à un autre peuple, et » à reprendre le rang distinct et égal que les lois de la nature et de » Dieu lui ont donné, le respect dû aux opinions des hommes exige » que ce peuple déclare les causes qui le forcent à une séparation. » Ces causes, qu'il est inutile d'énumérer, consistent dans une série d'oppressions et d'abus allégués précédemment. L'acte déclare alors « qu'un prince qui a signalé sa puissance par tous les actes qui

» constituent un tyran est incapable de gouverner un peuple libre. » Vient ensuite une attaque modérée à la nation britannique, pour avoir négligé l'appel des colons. « Nos frères, est-il dit dans cet acte, ont » été sourds à la voix de la justice et de la parenté; nous devons, en » conséquence, céder à la nécessité qui exige notre séparation du » peuple anglais, et le regarder désormais comme nous regardons les » autres peuples de la terre, c'est-à-dire comme ennemi en temps de » guerre et comme ami en temps de paix. »

La déclaration se terminait ainsi : « Appelant au juge suprême du » monde de la rectitude de nos intentions, nous publions et déclarons » solennellement, au nom et par l'autorité du bon peuple d'Amérique, » que les colonies unies sont et doivent être de droit des états libres » et indépendants; qu'elles sont exemptes de tout devoir envers la » couronne d'Angleterre; que toute relation politique entre elles et » les états de la Grande-Bretagne est et doit être totalement dissoute, » et qu'elles ont plein pouvoir de déclarer la guerre, de conclure la » paix, de contracter des alliances, de régler le commerce, et de faire » enfin tout ce qu'un état indépendant a droit de faire. Et pour le » soutien de cette déclaration, et avec une ferme confiance dans la » protection de la divine Providence, nous engageons mutuellement » les uns aux autres nos vies, nos fortunes et notre honneur sacré. »

Beaucoup d'entre les Américains blâmèrent les chefs républicains de s'être portés à ces extrémités; mais les derniers défendirent leur conduite, en alléguant qu'il n'y avait d'espoir pour eux que dans une ferme résistance, et que les suites d'une défaite ne seraient ni plus funestes ni plus déplorables que celles de la soumission envers un ennemi irrité. Ils ajoutaient que le dernier acte, en nécessitant les efforts les plus vigoureux, devait augmenter l'énergie de la nouvelle nation, et offrir par là plus d'espérance de succès; que d'ailleurs aucune puissance étrangère ne consentirait à secourir les colonies sans être pleinement assurée que les Américains étaient déterminés à ne jamais rentrer sous le joug de la Grande-Bretagne.

La froideur et la modération de Washington le portaient à croire que ses compatriotes avaient été trop loin; qu'ils n'avaient pas de ressources suffisantes pour se défendre, et que les treize provinces ne seraient point assez fermement unies, sous l'autorité du congrès, pour affronter le danger avec l'énergie nécessaire. Il aurait souhaité qu'on se fût réservé une ouverture à des propositions honorables, et

il visait plutôt à la liberté coloniale qu'à l'indépendance républicaine. Mais comme la majorité donnait la préférence à cette dernière forme de gouvernement, il donna son acquiescement à la décision, et consentit à conserver le commandement de l'armée destinée à développer les forces de cet état encore au berceau.

Le général anglais et son frère, commandant de la marine, s'efforcèrent d'entamer une négociation, puisqu'ils étaient autorisés à accorder le pardon à tous ceux qui paraîtraient disposés à se soumettre. Tandis que le congrès éluda pendant quelque temps toute espèce d'ouvertures, on fit des préparatifs contre New-York, poste important dont la possession devait faciliter l'attaque des colonies septentrionales et méridionales. Plusieurs habitants de cette ville, portés à embrasser la cause de la Grande-Bretagne, firent un complot pour favoriser la descente de l'armée royale; mais il fut découvert par Washington, qui condamna à mort quelques-uns des conspirateurs. Dans l'impossibilité d'empêcher Howe de débarquer ses troupes, soit à l'île Staten, soit à l'île Longue, il fortifia Brooklyn, dans l'espoir de repousser l'ennemi, s'il attaquait ce poste. « Soyez calmes, dit-il à ses soldats » au moment de la bataille, mais soyez déterminés; souvenez-vous » qu'il faut vaincre ou mourir. »

L'objet actuel du général Howe était de tourner le flanc gauche des Américains, et de les forcer ainsi à risquer un engagement. Clinton — An de J.-C. 1776, 27 août — exécuta ses intentions avec habileté, et jeta le désordre parmi les ennemis. Un corps de Hessois attaqua le centre, qui, malgré la vigoureuse résistance qu'il opposa, fut chassé dans les bois. Là, après quelques vives escarmouches, les Américains furent mis en fuite. Lord Stirling, qui commandait l'aile droite, s'apercevant que les Anglais avaient pénétré jusqu'à l'arrière-garde, fit sonner la retraite, et, pour mieux l'assurer, attaqua hardiment lord Cornwallis; mais, assaillis tout-à-coup par le major-général Grant, lui et plusieurs des siens furent faits prisonniers. On compta mille cinq cents provinciaux, les uns tués sur le champ de bataille, les autres noyés, et le reste blessé. Le général victorieux aurait probablement pu forcer les lignes de Brooklyn, s'il les avait attaquées immédiatement après la poursuite; mais il négligea cette occasion, et ordonna des approches régulières. Peut-être espérait-il ramener par sa modération au milieu des succès ceux avec lesquels il avait été chargé d'entrer en négociation.

Washington, dans la crainte que l'ennemi n'interceptât sa retraite à New-York, résolut d'évacuer l'île Longue. Il retira donc des travaux les restes de son armée, avec une précaution et un mystère qui assurèrent leur retraite. L'embarquement eut tout le succès désiré, et les troupes, dans leur nouveau cantonnement, eurent le temps de réfléchir à ce dernier et funeste combat. Le général, remarquant leur désespoir, s'efforça de ranimer leurs espérances et de dissimuler sa propre douleur; mais au milieu de ses amis, cessant de se contraindre, il se livrait à toute l'amertume de ses regrets.

Une conférence pour une négociation eut lieu entre lord Howe et le docteur Franklin, qui avait été envoyé par le congrès à l'île Staten, afin d'écouter les propositions de la cour britannique. L'amiral donnait à entendre que si les colons consentaient à se soumettre au roi d'Angleterre, ils obtiendraient une révocation ou au moins une révision de tous les actes préjudiciables rendus contre eux, et qu'ils pourraient se reposer à l'avenir sur la justice du gouvernement britannique. Franklin répondit que les Américains étaient déterminés à conserver leur indépendance, et qu'ils ne consentiraient à traiter avec les Anglais que sur cette base. Lord Howe répliqua que tant qu'ils manifesteraient des sentiments semblables, on ne pourrait faire aucun accommodement.

Comme le général Howe méditait alors une attaque sur New-York, et que l'on supposait qu'il serait impossible de résister à ses forces supérieures, le général américain assembla un conseil, et il fut décidé que la ville ne serait ni entièrement abandonnée, ni tout-à-fait occupée par le gros de l'armée [1]. Mais la division des troupes les exposant à un grand danger, on reconnut bientôt la nécessité d'abandonner la ville. On se hâta, en conséquence, de faire les préparatifs avant que l'ennemi eût attaqué un poste situé au-dessus de New-York, ce qui jeta une telle confusion parmi les provinciaux, qu'ils se retirèrent précipitamment. Howe n'osa pas les attaquer dans la position avantageuse que les fugitifs avaient choisie [2]; mais il les força, par ses opérations, à abandonner l'île où New-York est situé. Ils établirent alors un camp retranché près de Brunx, et après un combat très-chaud, mais

[1] L'armée, forte de vingt-trois mille hommes, fut partagée en trois divisions, dont l'une, composée de cinq mille hommes, fut destinée à garder New-York. A. A.

[2] Sur les hauteurs de Morris. A. A.

partiel, dans White-Plaipe, ils choisirent un poste plus inattaquable près le Croton.

Les Anglais obtinrent alors des succès réitérés. Ils attaquèrent le fort Washington, et firent prisonniers de guerre deux mille six cents hommes. Ils prirent le fort Lee, et envahirent la province de New-Jersey. Pendant ce temps, les désertions continuelles diminuaient si rapidement les forces américaines, qu'il restait à peine au général trois mille hommes effectif lorsqu'il se retira sur la Delaware. Rhode-Island fut pris sans difficultés, et sous d'autres rapports encore les intérêts coloniaux furent essentiellement compromis. Le soleil de l'indépendance américaine, pâlissant par degrés, semblait près de faire place à une obscurité profonde; mais la négligence et l'imprévoyance de ceux mêmes qui désiraient le plus son extinction furent cause qu'il reparut tout-à-coup plus éclatant que jamais.

Le congrès, quoique obligé de se retirer dans la province de Maryland, conserva, au milieu des périls qui menaçaient la nouvelle république, une contenance ferme; il prit des mesures sages pour réparer les pertes de l'armée, pour encourager le peuple et affermir l'Union; « montrant dans tous ses actes publics, dit même un écrivain ennemi » de la cause américaine, un air de dignité et de souveraineté. »

Tandis que ceux des provinciaux qui, ne partageant pas l'esprit d'indépendance qui animait le congrès, s'efforçaient de se dérober aux dangers qui les menaçaient, en se soumettant à la couronne, le général Washington résolut de faire une tentative pour réparer les affaires américaines. Comme il avait observé que les troupes britanniques étaient dispersées sans précaution dans la province de New-Jersey, il envoya deux divisions sur les bords de la Delaware pour amuser l'ennemi. Pendant ce temps, à la tête d'un autre corps d'armée, il traversa la rivière au milieu de la nuit, malgré la grande quantité de glaces, et il attaqua un poste de Hessois campé à Trenton. Le commandant fut mortellement blessé, et neuf cents hommes furent faits prisonniers. Washington, après avoir évité le corps de Cornwallis, qui cherchait à en venir à un engagement, se présenta subitement à Prince-Town, où, malgré la défaite et la mort du général Mercer, qui commandait l'avant-garde, il se battit avec une si remarquable valeur, qu'il défit trois régiments des plus braves. C'est ainsi que, terminant la campagne avec honneur, il ranima l'ardeur et le courage abattus de ses compatriotes.



CHAPITRE VI.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1776 à l'année 1777.

Lorsque le peuple de la Grande-Bretagne reçut la nouvelle des succès des royalistes dans les provinces de New-Jersey et de New-York, de la retraite du congrès dans la province de Maryland, de la réduction et de l'affaiblissement de l'armée républicaine, les zélés partisans de la guerre pensèrent pour la plupart que toute résistance allait bientôt cesser, et que l'autorité du parlement serait rétablie. Des politiques plus sensés prévirent cependant que les Américains, quoique abattus, pourraient se relever, et qu'ils continueraient à poursuivre la guerre. On pouvait présager, d'ailleurs, que quelqu'une des puissances européennes consentirait à venir au secours des provinces, en leur accordant ou des troupes ou de l'argent. Quelques-uns même de ceux qui étaient le plus portés à soutenir les mesures coercitives commencèrent à reconnaître les difficultés dans lesquelles le parlement s'était plongé, et à douter que la querelle se terminât à son avantage.

La législature renouvela ses délibérations, et de part et d'autre il y eut de violents débats; à la suite desquels plusieurs adversaires de la cour s'éloignèrent de la chambre[1]. Lord John Cavendish et le marquis

[1] Ils affectaient de s'éloigner toutes les fois que l'on discutait une question relative à l'Amérique. Pour rendre leur conduite plus remarquable, ils assistaient à toutes les

de Rockingham proposèrent un amendement à l'adresse, et reprochèrent au gouvernement une conduite imprudente et des fautes dont il était résulté des murmures, des clameurs, et enfin une révolte générale ; mais leur motion n'eut aucun succès. Pour rétablir l'harmonie qui avait existé autrefois entre la Grande-Bretagne et ses colonies, il fallait, assurait-on, se hâter de prendre des mesures bien différentes de celles que le ministère avait adoptées jusque alors ; et si l'on ne se pressait pas de changer un système nuisible aux intérêts de l'Angleterre, il serait impossible d'assujettir l'Amérique de nouveau. On ne pouvait empêcher la France de s'interposer comme alliée dans cette querelle, et les malheurs les plus terribles pouvaient être la suite de la conduite imprudente dont la guerre actuelle tirait son origine. Les courtisans, de l'autre côté, soutenaient de tout leur pouvoir les mesures violentes qui avaient pour but de punir les incendiaires factieux et les rebelles, dont l'audace et l'esprit de sédition étaient encouragés par les mécontents de l'Angleterre; affirmant que les Français n'avaient aucune intention de secourir les Américains, que toute autre nation n'y était pas plus disposée, et que la Grande-Bretagne était en état de poursuivre la guerre et de lutter contre de plus grandes difficultés que celles qui s'étaient présentées jusque alors[1].

Comme l'*habeas corpus* était l'un des piliers de la liberté britan-

affaires particulières, et sortaient, en s'inclinant devant le président, aussitôt que l'on entamait celles des colonies. A. A.

[1] « La maison de Bourbon et les autres gouvernements aveugles sur leurs propres » intérêts, dit lord Germain, veulent-ils que l'esprit d'indépendance traverse l'Atlantique ? Ne doivent-ils pas craindre que leurs colonies ne prétendent également aux » droits illimités de l'espèce humaine, et ne les préfèrent à l'esclavage et aux richesses ? » Mais lord Germain était dans l'erreur ; la France, à cette époque, commençait à se laisser entraîner par l'esprit de libéralisme qui se propageait. Le gouvernement était disposé à favoriser la cause américaine ; mais sa faiblesse ou sa politique lui imposait l'apparence de la neutralité. Parmi les jeunes gens nobles et roturiers, tous partageaient l'enthousiasme général ; l'amour de la liberté respirait déjà dans tous les cœurs ; les maximes outrées des républicains étaient dans la bouche même des premières classes de la monarchie. Les contradictions, les inconséquences, étaient frappantes ; dès lors on pouvait présager la révolution qui allait bouleverser l'Europe. « Je me souviendrai tou» jours, dit le comte de Ségur, de l'étonnement avec lequel j'entendis toute la cour, au » spectacle de Versailles, applaudir avec enthousiasme ces vers de Brutus :

» Je suis fils de Brutus, et je porte en mon cœur
» La liberté gravée et les rois en horreur. » A. A.

nique, toute mesure qui tendait à suspendre ce privilége devait exciter des craintes et un mécontentement général. On ne devait donc pas supposer qu'un bill à cet effet passerait sans être combattu vivement. Il présentait des observations sur la difficulté de prouver la culpabilité des personnes dont la conduite aurait fait naître de violents soupçons, et sur la nécessité d'ôter à de tels individus le pouvoir de propager leurs opinions séditieuses, et d'exécuter leurs intentions coupables. Il donnait le pouvoir d'arrêter et de retenir en prison les personnes accusées ou même soupçonnées d'avoir commis des crimes de trahison ou de piraterie dans le nord de l'Amérique ou dans les hautes mers. Ce bill était rédigé d'une manière si arbitraire et si étendue, que, même sans avoir jamais quitté l'Angleterre, on pouvait être jeté dans quelque prison obscure, ou banni loin du royaume, sous prétexte d'avoir été l'instigateur ou l'auteur de trahisons commises par d'autres. Dunning et Fox déclarèrent — An de J.-C. 1777 — que l'étendue de ce bill mettait chacun à la merci de la couronne; que le plus innocent ne serait point à l'abri du châtiment, et qu'ainsi la liberté ne serait bientôt plus qu'un vain nom. Lord North et le procureur-général nièrent qu'on eût voulu lui donner ce sens arbitraire. On fit enfin à ce bill des changements qui mirent les personnes résidentes en Angleterre, à l'époque du délit, à l'abri de son application, et qui ôtèrent le droit d'emprisonner ailleurs que dans le royaume. Cette mesure fut néanmoins combattue, comme contraire aux principes de la constitution, mais la majorité l'emporta, et elle passa sans opposition à la chambre des pairs.

Les gens d'un jugement médiocre pensaient communément que la France et l'Espagne n'attendaient que l'occasion de s'engager dans la guerre actuelle. Cependant les prédictions de lord Chatham, à cet égard, sont une preuve frappante de sa perspicacité et de sa pénétration extraordinaire. Il fit une motion pour la paix, et dans son discours il émit de nouveau ses opinions sur ce point. Quoique la guerre n'eût point encore été déclarée par la France, elle n'en était pas moins probable, assurait-il, et le seul moyen de la prévenir était de se réconcilier promptement avec les Américains, qui, satisfaits d'obtenir la révocation de toutes les lois oppressives passées depuis 1763, et de recouvrer le droit de se taxer eux-mêmes, seraient disposés à s'en remettre à l'autorité de la Grande-Bretagne. Il niait que l'indépendance eût été leur but dans l'origine, et qu'ils eussent été les agresseurs dans cette querelle. Lord Lyttelton fut choqué de l'idée de traiter avec des

rebelles, et de leur faire d'humbles concessions, dans la crainte de se mettre en guerre avec la France, et l'influence ministérielle fit échouer la motion.

Les affaires de l'Inde donnaient également matière à différents débats. Mohammed Ali-Khan, nabab de la province de Carnate ou d'Arcot, avait envahi la principauté de Tanjour, attaqué la capitale à force ouverte, et s'était emparé du rajah et de sa famille. Comme le conseil de Madras avait aidé le nabab en cette circonstance, la compagnie des Indes blâma cette conduite injuste dans les termes les plus forts, et ordonna à lord Pigot, gentilhomme brave et respectable, qui avait été nommé gouverneur depuis peu de temps, de réformer les abus introduits dans l'établissement, et de réintégrer le rajah dans son autorité. Il réussit sous ce dernier rapport, mais non sous le premier, le conseil s'y étant opposé. Déjà odieux à un parti dépourvu de principes et irrité de ce que sa voix prépondérante était parvenue à faire suspendre deux de ses adversaires, l'arrestation du général Fletcher accrut cette haine, et le ressentiment devint si violent, que sa perte fut jurée et que les intrigues du nabab, ainsi que la trahison du colonel Stuart, parvinrent à le dépouiller de son pouvoir et de sa liberté. Après des discussions réitérées, la cour des directeurs vota pour le rappel du gouverneur et de ses principaux adversaires, afin qu'une enquête fût faite relativement à leur conduite. Le gouverneur Johnston fit une motion pour que cette résolution fût annulée, puisque lord Pigot n'avait fait qu'exercer une autorité conforme à la justice et aux intérêts de la compagnie. Fox condamna hautement l'injure faite au caractère de lord Pigot, l'ambition qui avait porté à usurper l'autorité du gouvernement, et la bassesse avec laquelle on avait consenti à seconder les intrigues d'un prince artificieux. Burke se récria contre l'atrocité des conspirateurs, l'arrogance du nabab, et démontra la nécessité d'une interposition parlementaire, afin de conserver à la Grande-Bretagne les territoires qu'elle avait possédés jusque alors dans les Indes. La motion fut rejetée à une faible majorité. Dans le temps que ce débat occupait les chambres, on ignorait que le gouverneur détenu eût cessé d'exister. Quatre membres du conseil de Madras furent mis en jugement pour avoir violé la loi; mais leur condamnation se borna simplement à une amende.

Les communes ayant prouvé leur libéralité en accordant généreusement ce qu'on leur demandait, on jugea à propos de s'occuper

du moyen de solder les dettes du souverain et d'augmenter son revenu. Plus d'un demi-million[1] avait été déjà voté à ce sujet dans l'année 1769; or la chambre consentit alors à accorder une somme de plus de six cent dix-huit mille livres sterling. Lord John Cavendish se plaignit de la négligence qui existait dans les comptes et de la manière indéterminée dont ils étaient établis, assurant que les revenus du roi étaient suffisants pour soutenir sa dignité. Lord North, à son tour, présenta un compte des dépenses royales, depuis le commencement de ce règne, et essaya de prouver que les revenus n'étaient pas proportionnés aux frais de chaque année; mais Burke fit observer avec raison qu'un semblable argument tendait à donner pour règle de conduite à un souverain le système de prodigalité le plus dangereux. Parce qu'un prince, inconsidérément et sans aucune nécessité, s'était habitué à une dépense au-dessus de son revenu, n'était-il pas absurde de prétendre encourager sa profusion et son extravagance en lui accordant un revenu plus considérable encore? Wilkes s'étendit avec chaleur sur l'inhumanité qu'il y aurait à opprimer le peuple et à le dépouiller ainsi, au milieu d'une guerre dispendieuse, et fit entendre qu'une grande partie de l'argent donné était mal employée, puisque peu de splendeur entourait la cour[2]. Sir Fletcher Northon, orateur de la chambre, parut soutenir cette opinion; lorsqu'il présenta à la sanction du roi le bill qui lui allouait neuf cent mille livres sterling par an, au lieu de huit, il représenta le fardeau du peuple comme presque impossible à supporter, et ajouta qu'une augmentation si énorme était hors d'exemple et fort au-delà des dépenses de sa majesté; mais que les communes conservaient avec confiance l'espoir que ce qu'elles accordaient libéralement serait employé sagement. La chambre adressa à sir Fletcher les remercîments que les sentiments exprimés dans son discours lui avaient mérités. Rigby attaqua vivement les observations de l'orateur, et excita la chambre à les désavouer; mais Fox déclara que ses remarques étaient parfaitement applicables et entièrement conformes au sentiment général de l'assemblée; en conséquence, une résolution fut votée à cet effet.

[1] Douze millions cinq cent mille francs.

[2] Continuant à montrer l'esprit qui lui était propre, il fit dans son discours des réflexions piquantes sur ce que la nation donnait aussi gaiement des sommes immenses pour les *harnais de la royauté*. A. A.

Revenant actuellement aux événements militaires, nous n'hésiterons point à affirmer que l'inactivité négligente de Howe donna à Washington le temps de fortifier son armée et d'en améliorer la discipline. Le premier, après avoir laissé le printemps s'écouler sans hasarder aucune entreprise vigoureuse, se détermina enfin à marcher vers l'ennemi. Les Américains étaient postés alors à Middle-Brook, dans la province de New-Jersey, derrière une rangée de hautes montagnes, près la rivière de Raritan. Dans cette position, leur armée, à l'exception d'un petit corps de cavalerie, ne se montait pas à huit mille cinq cents hommes, et plus de la moitié n'avait encore figuré à aucune action. Attaquer le camp fortifié des Américains paraissait une tentative trop hasardeuse; en conséquence, le général, qui avait été revêtu depuis peu du titre de chevalier du Bain, s'efforça de les faire sortir de leur poste par une retraite feinte. Cette manœuvre trompa même le prudent Washington, qui détacha une partie de ses troupes, dont il confia le commandement au général Greene, afin de harasser les Anglais; il se mit ensuite à la tête de son corps principal, tandis que lord Stirling fut chargé de conduire une autre division. Howe, calculant cet instant favorable pour livrer un engagement, fit revenir ses troupes, et après avoir envoyé le comte de Cornwallis pour s'assurer des hauteurs, il marcha sur Quibble-Town, dans l'intention d'attaquer l'ennemi. Washington, promptement convaincu de son erreur, fit un mouvement rapide, regagna son camp, et lord Stirling n'eut qu'un échec de peu d'importance à soutenir. Sir William Howe, ainsi déconcerté dans ses projets, se retira à l'île de Staten. De là, après des délais inutiles, il s'embarqua pour les caps de la Delaware ; mais comme il trouva le passage de cette rivière obstrué par les Américains, il fit voile vers la baie de Chesapeak, et gagna la Pensylvanie; où il fit débarquer son armée. Washington était déjà arrivé dans cette province, où ses troupes avaient reçu un renfort considérable, ce qui le décida à risquer un engagement pour protéger Philadelphie.

Informé que Howe et Cornwallis s'avançaient afin d'attaquer son aile gauche, près de Brandywine, — An de J.-C. 1777, 25 août — le général américain fit tous les préparatifs convenables pour les recevoir. Effectivement, le combat fut pendant quelque temps fort animé; mais la confusion se répandit parmi ses troupes, en vain elles firent de courageux efforts pour repousser l'ennemi, qui, par sa vigueur, jeta de nouveau le désordre parmi elles. Le centre ne fit guère qu'empêcher

la poursuite, et l'aile gauche, assaillie par Knyphausen, fut bientôt forcée de se retirer. Les Anglais firent éprouver, dans cette affaire, des pertes considérables à l'ennemi, tandis que de leur côté ils n'eurent que peu d'hommes de sacrifiés [1].

L'armée victorieuse passa alors le Schuylkill, et prit possession de Philadelphie, que les troupes fatiguées et mal approvisionnées de Washington ne furent pas en état de protéger. Afin de rendre le passage de la Delaware impossible, l'on avait enfoncé dans le canal des machines faites avec des poutres croisées et garnies de piques de fer; il était défendu de plus par des batteries flottantes et par des constructions élevées sur chaque hauteur des deux rivages. Il devenait donc nécessaire, pour prendre la ville, d'ouvrir la navigation. Howe détacha quelques régiments contre les travaux, et son vigilant antagoniste, qui avait reçu des secours considérables, résolut de porter un coup décisif, à ce qu'il espérait. Surprendre l'armée britannique à German-Town, était le projet qu'il avait en vue. Il donna donc ordre à ses principaux officiers d'attaquer à la fois le front et l'arrière-garde. Les premiers mouvements de ses troupes semblèrent promettre le succès. De vigoureux assauts furent donnés, et le 4 octobre plusieurs brigades pénétrèrent dans la ville. Mais les Anglais arrêtèrent enfin les progrès des Américains, et malgré le courage et l'ardeur que la division Sullivan déploya dans ce combat, ils furent contraints de se retirer.

Les avantages qu'obtint sir William Howe, dans cette campagne, furent de peu d'importance; cependant il fit preuve de quelque talent comme général, et le courage et la discipline de ses troupes leur acquirent de la réputation. Lord Georges Germains, regardé, avant la bataille de Minden, comme un bon officier, et nommé pendant quelque temps directeur de la guerre, en raison de sa place de secrétaire des affaires d'Amérique, avait engagé Howe à effectuer une jonction avec Burgoyne, qui commandait alors une armée destinée à agir dans le nord; mais il n'eut aucune occasion de joindre cet officier, dont nous allons maintenant citer les opérations.

[1] C'est à cette affaire que Lafayette, pour la première fois, déploya sa valeur au service des Américains. Bravant la défense de la cour de Versailles, qui voulait encore dissimuler aux yeux de l'Angleterre, il avait quitté sa patrie, sa famille, pour se rallier sous les drapeaux de Washington, et soutenir la cause de la liberté. Il fut blessé grièvement à la jambe. A. A.

Dans l'automne de l'année précédente, il y avait eu un engagement remarquable entre une flottille de chaloupes canonnières qui avaient été construites en Angleterre et transportées en Amérique et nne flotte semblable équipée par Arnold, qui éprouva une défaite, il est vrai, mais qni se signala par ses talents et son intrépidité. Gay Carleton, présent à ce combat, qu'il avait permis an capitaine Pringle de diriger, s'approcha alors de Ticonderoga; cependant il jugea nécessaire de différer le siége de cette forteresse. Dans l'été suivant, Burgoyne, à la tête d'une armée en bon ordre et bien dirigée, le commença, et força bientôt les Américains à évacuer le poste.

La perte de Ticonderoga alarma le général Washington. Néanmoins, lui et Schuyler qui commandait dans le nord, prévirent que ce succès précoce pourrait fort bien inspirer à Burgoyne assez de confiance ponr le porter à s'exposer an danger, et à courir à sa perte, ainsi que son armée. Les difficultés qu'il rencontra chemin faisant, et qui s'opposèrent à sa marche, finirent par ralentir son ardeur. Comme les routes avaient été rompues et les ponts détruits, la réparation des uns et la reconstruction des autres exigèrent beauconp de travail et consumèrent nn temps précienx. Dans cet intervalle, Schuyler recruta des troupes, anima leur courage; mais, ne croyant pas prudent d'attaquer les Anglais, qui s'approchaient du fort Édouard, il se retira à Still-Water, se bornant à nno simple défense. Là il apprit que le fort Stanwix avait été investi par le colonel Saint-Léger, et qu'un corps considérable de miliciens, envoyé an secours de la garnison, avait été défait. Il envoya alors Arnold contre les assiégeants, et se détermina à éloigner son camp, qu'il transporta vers quelques îles situées au confluent des rivières d'Hudson et de Mohawk.

Le manque d'approvisionnements de plusieurs espèces, en mettant Burgoyne dans la nécessité d'envoyer des troupes pour s'emparer des provisions déposées à Benington, l'exposa à perdre cinq cents hommes, dont les uns furent tués et les autres faits prisonniers dans deux combats qui eurent lieu près de Beniugton. Le récit exagéré de ce revers, et la nouvelle de l'approche d'Arnold, déterminèrent Burgoyne à se retirer précipitamment du fort Stanwix.

Quelques doutes qui s'élevèrent sur le zèle de Schuyler à servir la cause des Américains furent le motif qui fit désigner Gates pour commander à sa place. Lorsqu'il fut informé que Burgoyne s'avançait sur les bords de l'Hudson, dans l'intention de coopérer avec la grande

armée et de mettre fin à la guerre, il se hâta de marcher contre lui à la tête d'une armée recrutée. A Still-Water, Arnold attaqua l'aile droite de l'ennemi, que Burgoyne commandait en personne, et la plus grande valeur fut déployée de part et d'autre. Les républicains, repoussés par l'aile gauche des Anglais, furent forcés d'abandonner le champ de bataille, et ils ne se firent aucun scrupule de réclamer l'avantage et de publier la victoire.

Les deux armées restèrent en inaction après cette affaire. Pendant ce temps, sir Henri Clinton entreprit de New-York une expédition, et tandis que l'une de ses divisions donnait l'assaut au fort Montgomery, près l'Hudson, une autre attaquait le fort Clinton avec un succès égal, malgré une perte assez considérable. Il reçut alors quelques renseignements sur l'état des affaires du nord; mais, au lieu de s'avancer, il se contenta de faire remonter la rivière au général Vaughan, afin de secourir Burgoyne.

Désespérant de la réussite de Clinton, le général en chef de l'armée du nord résolut de hasarder une bataille vigoureuse, dans l'espérance qu'il en résulterait quelque avantage. Secondé par le major-général Phillips et d'autres officiers dans lesquels il avait une grande confiance, il s'avança à la tête d'un corps choisi, dans l'intention de forcer les Américains à abandonner le poste qui les mettait en état d'obstruer sa marche. Mais son projet fut déjoué par la vigilance de Gates, qui jeta le désordre dans l'aile gauche par une attaque furieuse. Il aurait accablé cette division, si un corps envoyé au secours de l'aile droite ne se fût déterminé à changer les ordres qu'il avait reçus, et à secourir le parti le plus exposé au danger. C'est dans cette affaire que le vaillant brigadier Fraser, qui combattait pour la défense de l'aile gauche de l'armée anglaise, fut blessé mortellement. La droite se défendit seule avec courage, mais malgré sa valeur elle fut forcée de se retirer. L'ennemi alors assaillit le camp, et Arnold pénétra même dans les ouvrages, d'où il fut cependant chassé promptement, après avoir été blessé. Les retranchements des corps allemands furent forcés, sans qu'il fût possible de les reprendre. Burgoyne changea alors de position, et Gates s'efforça de l'empêcher d'atteindre le lac Georges; mais il le laissa se retirer à Saratoga.

Le danger de l'imprudent général était alors extrême. Son armée était presque entourée d'une autre armée trois fois plus nombreuse que la sienne; il avait même à craindre les horreurs de la famine, et

sa position était telle, qu'il ne pouvait ni s'avancer ni se retirer sans s'exposer au péril le plus imminent. Il se détermina donc, de concert avec son état-major, à négocier avec le commandant ennemi. Gates demanda que tous se rendissent prisonniers de guerre; mais cette demande ayant été rejetée avec mépris, il fut enfin convenu — An de J.-C. 1777, 16 octobre — que les troupes, après s'être rendues à un lieu désigné, mettraient bas les armes, avec tous les honneurs de la guerre, et qu'elles seraient transportées de Boston en Europe, sous la condition qu'elles ne pourraient servir contre les Américains sans qu'un échange eût été fait. A l'exception des Canadiens, le nombre des hommes se monta à plus de quatre mille six cents, qui ne furent bientôt plus occupés qu'à assembler et à entasser leurs armes; mais le vainqueur généreux, dans la crainte de blesser leur orgueil, ne voulut pas que ses soldats fussent présents à cette occupation humiliante [1].

La triste conclusion de cette entreprise fut d'autant plus frappante, et exposa Burgoyne à un blâme d'autant plus fort, que dès le commencement de cette expédition il avait débuté par des paroles pompeuses, des menaces hautaines contenues dans un manifeste écrit par lui-même avec toute la vanité d'un auteur, et qu'à cette proclamation arrogante Gates avait répondu avec toute la simplicité d'un soldat.

On ne peut disconvenir cependant que Burgoyne ne fût un brave officier; mais il ne possédait pas toutes les qualités requises pour le commandement général d'une armée. Il faut dire aussi que le plan de l'expédition avait été mal conçu, et que peut-être elle fut mal dirigée sur le théâtre où l'action devait avoir lieu.

Les cruautés que commirent les Indiens sauvages employés par le général, attirèrent sur lui de sanglants reproches; il paraît cependant qu'il s'efforçait de réprimer leur férocité autant que son influence et son autorité en avaient le pouvoir. Le comte de Chatham saisit cette occasion pour se récrier avec toute la chaleur de l'indignation sur la barbarie qu'il y avait à employer des guerriers sauvages contre des ennemis civilisés [2]. Tout l'auditoire, animé du juste sentiment de

[1] Dans le même moment où avait lieu cette capitulation peu glorieuse pour le général anglais, le marquis de Lafayette enlevait un convoi considérable que lord Cornwallis conduisait à Philadelphie. A. A.

[2] Les sauvages de l'Inde, non contents de torturer et de massacrer leurs prisonniers, les dévoraient. C'est sur l'injustice atroce d'associer des hordes sauvages à des troupes civilisées, que lord Chatham s'étendit avec force. A. A.

l'humanité, se sentit ému de la force de son éloquence, et le ministère jugea qu'aucun châtiment ne pouvait être trop sévère pour des traîtres.

Les conditions du traité ne furent honorées d'aucune attention de la part du congrès. Les troupes furent retenues en Amérique, sous prétexte qu'elles n'avaient point abandonné entièrement leurs armes, accoutrements de guerre, etc. ; mais leur principal motif était la crainte qu'en les laissant retourner en Angleterre, le roi ne voulût les incorporer dans l'armée permanente, dont il retirerait un nombre égal qu'il enverrait pour servir contre ses nouveaux sujets.

Ce succès récent accrut tellement la réputation du général Gates, qu'une grande partie du congrès s'efforça de l'élever jusqu'au commandement général de l'armée américaine. Ce désir s'accrut encore par la conduite de Washington qui crut devoir éviter de prendre Philadelphie, ville que plusieurs de ses hardis compatriotes présumaient qu'il emporterait d'assaut. La majorité de l'assemblée était cependant si pleinement convaincue du mérite du commandant en chef, qu'elle ne permit point aux armes de l'envie et de la calomnie d'attaquer sa réputation, et l'idée d'un changement d'autorité répugna même aux soldats qui avaient vaincu sous le commandement du général Gates.

Vers l'hiver, Howe sortit de Philadelphie, dans l'intention d'attaquer Washington. Les deux armées occupaient des hauteurs opposées. Les Américains étaient supérieurs en nombre. Le général anglais aurait pu les forcer à un engagement, mais sa prudence l'emporta sur son courage. Washington, de son côté, n'était point assez téméraire pour risquer volontairement un combat général. Sir William, après quelques évolutions, se retira vers la ville, et l'armée républicaine à Valley-Forge, lieu fortifié près de la rivière de Schuylkill.

Pendant plusieurs mois, les soldats américains manquèrent des choses les plus nécessaires. Un grand nombre d'entre eux étaient presque dépourvus de souliers et de vêtements ; ce n'était qu'avec peine qu'ils parvenaient à se procurer une modique portion de nourriture grossière ; aussi plusieurs désertions en furent-elles la suite ; les autres, plus courageux, restèrent fidèles au poste du devoir, et s'efforcèrent de nourrir leur ardeur par les rêves brillants de l'espérance.



CHAPITRE VII.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1777 à l'année 1780.

Les principales puissances de l'Europe ne pouvaient voir indifféremment la conduite de la Grande-Bretagne à l'égard des Américains. Les souverains, guidés par les sentiments ordinaires aux despotes, et habitués à considérer l'autorité de la couronne comme au-dessus de tout, étaient disposés à regarder comme traîtres tous les adversaires de cette autorité. Mais l'envie et la jalousie qui s'éveillèrent bientôt au fond de leur ame les déterminèrent à soutenir et à encourager les révoltés, dans l'espoir d'affaiblir et d'humilier la puissance de l'Angleterre. Les princes qui possédaient des colonies ne réfléchirent pas sur le danger de propager des idées de liberté qui pouvaient devenir contraires à leurs intérêts et à leurs prétentions, et ceux qui n'avaient aucune propriété coloniale, quelque arbitraires qu'ils fussent dans leurs propres gouvernements, ne demandèrent pas mieux que de favoriser l'esprit d'insubordination parmi les sujets d'un souverain rival. Les cours de France et d'Espagne observaient avec inquiétude l'animosité toujours croissante et la discorde établies entre l'Angleterre et les Américains; ils étudiaient avec attention la conduite du cabinet britannique, et attendaient, ainsi que le dit lord Chatham, le résultat de ses erreurs. Louis XVI, il est vrai, répugnait à s'interposer dans cette querelle; mais comme il n'avait point assez de caractère pour résister aux importunités du parti de la reine, il céda, dans un moment de faiblesse, à de perni-

cieux conseils [1]. Des secours furent promis au congrès, et les Provinciaux furent encouragés à persister vigoureusement dans leur révolte. On leur donna à entendre qu'ils obtiendraient la coalition de l'Espagne, et l'on ajouta que les Hollandais prenaient un vif intérêt à leur cause glorieuse. Ce ne fut cependant qu'après la nouvelle reçue du succès du général Gates à Saratoga, que les ministres français se déclarèrent aussi ouvertement. Le docteur Franklin et Silas Deane, qui négociaient depuis long-temps avec eux, n'avaient encore pu obtenir que des promesses vagues, jusqu'au moment où cette nouvelle importante les enflamma tout-à-coup pour la cause américaine. M. Gérard annonça alors aux députés que le roi son maître était déterminé à reconnaître l'indépendance des États-Unis et à conclure deux traités avec la république naissante. En conséquence, on dressa des conventions qui tendaient à unir les parties contractantes par un traité de commerce et de confédération.

Sa majesté britannique, avant d'être certaine de la décision des Français en faveur des Américains, avait cru devoir augmenter sa flotte. La nouvelle de leurs dispositions excita le comte de Chatham à proposer au parlement l'interposition de son autorité pour obtenir promptement la paix. Il était impossible, assurait-il, de soumettre les Américains. Trois campagnes n'avaient amené aucun résultat heureux, et beaucoup de mal avait été la suite de cette guerre désastreuse. La valeur britannique n'avait pas brillé dans une guerre aussi injuste, et les mercenaires n'avaient pas été couronnés de succès. Il fallait donc offrir une paix honorable, tandis qu'il restait encore quelque espoir de concilier l'esprit des colons. S'ils persistaient à demander l'indépendance, il était d'avis qu'on ne leur cédât pas; mais il ne pensait pas qu'ils continuassent à montrer de l'obstination sous ce rapport. Lord Cambden adressa également un discours aux pairs, dans lequel il

[1] Sans doute, ces conseils n'étaient pernicieux qu'aux yeux de l'Angleterre seule. Sans les raisons politiques, sans les motifs d'intérêt qui la portait à parler ainsi, la cause des Américains lui aurait-elle paru si condamnable, et une nation libre et sage aurait-elle pu s'étonner que les progrès des lumières et de la raison commençassent à dissiper enfin les préjugés sous l'empire desquels les peuples étaient asservis depuis tant de siècles? Partout alors, excepté en Angleterre, le courage des nouveaux républicains leur attirait l'estime et les vœux des amis de la justice et de l'humanité, et l'intérêt qu'inspirait l'insurrection américaine était porté jusqu'à l'enthousiasme dans tous les cœurs.

A. A.

condamna la guerre dans les termes les plus forts, déclarant qu'à l'égard de l'indépendance, il aimerait mieux céder à leur demande que d'augmenter l'assujettissement des Américains, dont l'esclavage pourrait peut-être, par la suite des événements, s'étendre jusqu'aux habitants de la Grande-Bretagne. Le comte fit ensuite une motion relative à des copies d'ordres et d'instructions donnés à Burgoyne, et condamna le plan que cet officier s'était efforcé d'exécuter, comme mal conçu, extravagant et barbare. Néanmoins, ses différentes motions furent rejetées.

Après de violents débats qui eurent lieu dans les deux chambres, sur différents motifs qui regardaient l'intérêt national, le ministère, humilié par les revers, présenta deux bills qui tendaient à une pacification; — An de J.-C. 1778 — l'un, pour l'abandon du droit de taxation disputé depuis si long-temps; l'autre, pour mettre les commissaires en possession du pouvoir de faire d'amples concessions. Plusieurs membres observèrent avec raison que ces propositions auraient été acceptées autrefois avec plaisir et reconnaissance, mais qu'actuellement elles seraient rejetées, puisque les Américains, irrités et offensés, étaient irrévocablement déterminés à soutenir leur indépendance. Le changement de ton que montrait la cour fut tourné en ridicule et imputé à la crainte d'une guerre avec la maison de Bourbon. L'adversaire le plus outré et le plus indigné contre ces deux bills fut le comte Temple, qui accusait le ministère de chercher à abattre cet esprit national que les nouvelles levées avaient ranimé, et de vouloir déshonorer le parlement et la nation par une basse soumission et une lâche condescendance envers des rebelles.

Ces levées dont parlait le comte provenaient du zèle de différentes corporations et de l'empressement généreux avec lequel on souscrivit des sommes considérables pour lever de nouvelles troupes. Ces preuves de l'esprit national donnèrent lieu à des objections de la part des deux chambres, et les ministres qui avaient approuvé et accepté ces offres furent blâmés d'avoir reçu des subsides sans le consentement du parlement.

Peu de temps après l'ordonnance de ces bills conciliatoires, le roi informa le parlement qu'il avait reçu de l'ambassadeur de France une note qui lui annonçait la conclusion d'un traité d'alliance et de commerce entre la France et les États-Unis de l'Amérique septentrionale, traité qui désavouait cependant toutes vues hostiles contre la Grande-

Bretagne[1]; qu'en conséquence de cette communication offensive, il avait cru devoir rappeler de France son réprésentant[2]. Quelques orateurs du parti ministériel conseillèrent de céder aux Américains le point important de l'indépendance, et assurèrent que ce moyen était seul capable de les détacher de leurs nouveaux engagements, engagements que le congrès n'avait pas encore ratifiés. D'autres condamnèrent cette bassesse dont il devait résulter des calamités et le déshonneur. Chaque chambre, à l'appui de son opinion, fit une adresse au roi, sans consentir à l'amendement qui proposait un changement de ministère.

Lord Chatham avait été demandé depuis peu de temps pour diriger les nouveaux arrangements nécessaires dans le ministère, mais inutilement, les négociations n'avaient eu aucun succès. Le noble lord, informé de la motion faite par le duc de Richmond,—An de J.-C. 1778, 7 avril—pour terminer promptement toutes les disputes avec les Américains, dont l'orateur et ses partisans étaient disposés à reconnaître l'indépendance, résolut de s'opposer à cette humiliante concession par tous les moyens dont sa maladie et ses infirmités ne l'avaient point encore dépouillé. Lorsque lord Weymouth eut achevé son discours contre la motion du duc, le comte, à son tour, se leva avec sa dignité habituelle, et exprima la joie qu'il éprouvait de se trouver encore en état de remplir son devoir dans le moment important où il était question de priver la couronne et le parlement de la souveraineté sur les provinces américaines. « Il rendait grâces au ciel d'avoir vécu jusqu'à ce » jour, pour élever la voix contre le démembrement de cette illustre » et antique monarchie. Où est celui, s'écria-t-il, qui ose conseiller cette » mesure? Une nation puissante qui était la terreur du monde entier, » il n'y a que dix-sept ans encore, consentira-t-elle à se prosterner » devant la maison de Bourbon, et à s'abaisser jusqu'à dire à son en- » nemi implacable : Prenez tout ce que nous possédons, pourvu que » vous nous donniez la paix? C'est impossible! » s'écria-t-il, et il ajouta que, le royaume ayant des ressources suffisantes pour défendre ses justes droits, il espérait qu'on tenterait au moins un dernier effort pour éviter le déshonneur.

[1] Ce traité ne devait avoir d'effet défensif et offensif, qu'en cas de rupture entre la France et l'Angleterre.

[2] Lord Stormont, ambassadeur d'Angleterre.

Au moment où il se levait de nouveau pour répondre au duc qui venait de parler, il lui prit une faiblesse et il resta quelques instants privé de sentiment. Le débat fut ajourné par considération pour le caractère du vénérable lord que l'on transporta de suite à sa maison de campagne où, après avoir langui pendant quelques jours, il mourut dans le courant du mois suivant. Les funérailles furent faites aux frais du public[1], et un monument fut élevé à la mémoire de ce grand homme d'état par les représentants de la nation[2]. Le parlement montra la même libéralité et la même reconnaissance; il voulut payer ses dettes, et l'on accorda à ses héritiers quatre mille livres sterling de revenu qui furent ajoutées à son titre[3].

On s'occupa de bills d'encouragement pour le commerce de l'Hibernie, bills que probablement le comte avait appuyés pendant sa vie; mais comme ils furent désapprouvés par de nombreuses pétitions, les changements qu'on y apporta empêchèrent qu'il n'en résultât les avantages qu'on en avait espérés dans l'origine.

Pleins de confiance dans la sagesse et la générosité d'un siècle éclairé, les catholiques entretenaient à cette époque l'espoir d'un adoucissement; ils firent une adresse au roi, dans laquelle, après lui avoir renouvelé l'assurance de leur soumission et de leur attachement respectueux, ils promettaient leur appui contre les ennemis étrangers du royaume; mais ils n'osèrent pas solliciter ouvertement une indulgence qu'ils désiraient vivement. En considération de leur conduite loyale et discrète, sir Georges Saville fit une motion pour révoquer les stipulations les plus rigoureuses d'un acte de l'année 1699, et le ministère ne s'étant point opposé à cette mesure, on passa un bill d'après lequel la liberté de culte et le droit de succession et d'acquisition de biens en fonds de terre furent accordés à la fois à cette secte de non-conformistes.

A la prorogation du parlement, sa majesté britannique fit entendre,

[1] Dans l'abbaye de Westminster.

[2] A Guildhall.

[3] Cet homme si extraordinaire, qui refusa constamment de s'enrichir des dépouilles de l'état sous le voile du patriotisme, cet homme qui, au milieu des occasions les plus séduisantes de succomber, resta toujours si indifférent pour ses propres intérêts, qu'il ne mit pas même sa famille à l'abri de la pauvreté, laissa à son siècle le plus noble exemple de désintéressement et de probité patriotique, sublime exemple qui n'a trouvé d'imitateur ni dans ce siècle avide, ni dans celui plus avide encore qui l'a suivi ! A. A.

relativement à la conduite de la France, qu'ayant toujours eu pour règle de conduite de ne donner aucun juste sujet de plainte aux puissances étrangères, le monarque qui oserait troubler la tranquillité de l'Europe serait responsable, devant ses sujets et devant l'univers entier, de toutes les conséquences funestes de la guerre. Les politiques habiles prédirent que le projet de pacification n'aurait aucun succès. Avant l'arrivée des commissaires, qui étaient le comte de Carlisle, Eden et le gouverneur Johstone, le congrès, en réponse aux lettres de sir Henri Clinton et de lord Howe, qui renfermaient les actes conciliatoires, avait fait entendre la résolution où il était de soutenir son indépendance.

Cela seul était suffisant pour faire voir qu'aucun traité ne serait facile à conclure. Dès que les trois agents du gouvernement britannique furent arrivés à Philadelphie, ils adressèrent une lettre au congrès, dans laquelle ils faisaient les propositions les plus favorables pour un accommodement; mais l'assemblée, loin d'y accéder, répondit avec dureté. Une seconde lettre fut envoyée et le congrès n'y fit aucune réponse, attendu qu'elle ne contenait ni la promesse de reconnaître l'indépendance des États-Unis, ni celle de rappeler promptement la flotte et l'armée. L'arrivée de M. Gérard, comme plénipotentiaire du roi de France, ne contribua pas à radoucir l'esprit des chefs républicains, et à les disposer à acquiescer aux propositions des délégués de la Grande-Bretagne.

Howe, fatigué de campagnes infructueuses, avait résigné son commandement, et Clinton, qui l'avait remplacé, se prépara dès le commencement de l'été à évacuer Philadelphie, en conséquence des ordres transmis par les commissaires. Même avant l'évacuation totale de l'armée, un corps de républicains pénétra dans la ville, mais Clinton ne poursuivit pas moins sa marche; il traversa la province de New-Jersey et atteignit Freehold-Court-House, après avoir été peu incommodé par l'ennemi. Le major-général Lee s'avança pour attaquer l'arrière-garde anglaise, mais il fut promptement forcé de se retirer. Washington, qui le rencontra, lui reprocha sa conduite et lui ordonna de retourner à la charge. Parvenu à réprimer pour quelque temps les efforts de l'ennemi, il prit le parti de se retirer de nouveau. Les généraux Greene et Wayne se conduisirent avec plus de valeur, et soutinrent le combat jusqu'à la fin du jour. Clinton se dirigea alors vers Sandy-Hook, où il s'embarqua pour New-York avec son armée.

On s'attendait alors à un combat naval. Le comte d'Estaing, qui était venu de France avec douze vaisseaux de ligne et quelques frégates, espérait rencontrer lord Howe dans la Delaware; mais voyant ses espérances trompées, il se hâta de faire voile vers le port de New-York. Découragé par les difficultés et le danger qu'il y avait à y pénétrer, il renonça à attaquer Howe, et cingla vers Rhode-Island. L'aspect de la flotte française détermina les royalistes à détruire cinq frégates de peur qu'elles ne fussent prises, et New-York se trouva un moment en danger par les tentatives du général Sullivan, qui leva le siége cependant, en apprenant la retraite précipitée du comte à Boston [1].

On jugea à propos alors de faire une invasion dans la province de Connecticut: Clinton chargea le major-général Tryon de cette expédition dont il ne résulta pas un grand avantage; quelques villages furent incendiés et livrés au pillage. La guerre fut poursuivie avec acharnement dans différentes parties du continent, et chacun de part et d'autre parut animé, non de cette ardeur qui ennoblit la guerre et jette sur l'homme un éclat glorieux, mais de cet esprit hideux de vengeance et de cruauté qui le déshonore. Clinton et Washington observaient réciproquement leurs mouvements; chacun de son côté crut devoir éviter une attaque générale.

La province de Géorgie fut envahie avec succès. Sir Henri envoya par mer le colonel Campbell, et donna ordre au major-général Prévost de conduire une armée de terre assez suffisante pour pouvoir agir de concert avec Campbell. Robert Howe, général américain, avait fait tout récemment une tentative sur cette province, mais forcé de se retirer avec perte, il avait posté sa petite armée près de Savannah. Il ne fit pas de grands efforts pour s'opposer au débarquement de Campbell; mais il prit des arrangements qu'il jugea propres à sauver la ville. Le colonel, cependant, avait découvert un chemin caché qui le conduisit à travers un marais derrière l'arrière-garde de l'armée américaine; il surprit ainsi l'ennemi, et obtint un succès décisif. Ses troupes trouvèrent dans la ville un butin considérable; mais Campbell, aussi humain

[1] Le général Lafayette commandait aussi à cette affaire. Cette retraite subite fut causée par une horrible tempête qui maltraita également les deux armées, et les força à se séparer pour se faire radouber. Tandis que le comte d'Estaing se retirait sur Boston, la flotte anglaise se retirait sur New-York. A. A.

qu'il était brave, sut se concilier l'esprit des Provinciaux par sa douceur et sa modération. Le général Prévost prit alors le commandement en chef de l'armée, et acheva la conquête de la province. Tandis que le comte d'Estaing languissait dans le port de Boston, le marquis de Bouillé, sans attendre son secours, conduisit un armement à la Dominique, et prit possession de l'île sans beaucoup de difficultés[1]. Le comte se dirigea enfin vers les Indes occidentales, et tenta de secourir Sainte-Lucie qui était attaquée par l'amiral Barrington, et une armée de terre commandée par Meadows. La flotte française attaqua deux fois l'amiral sans succès; les troupes du comte d'Estaing ne furent pas plus heureuses dans un assaut qu'elles risquèrent, et il fut contraint de se retirer avec perte. Le gouverneur, peu de temps après, livra la capitale et l'île entière aux Anglais.

Un autre combat, qui eut lieu en Europe, excita bientôt le blâme et l'animadversion de l'Angleterre. La réputation de l'amiral Keppel lui ayant mérité le commandement général de la flotte britannique, il entreprit la défense maritime du royaume. Il venait de se mettre en mer avec vingt vaisseaux de ligne, lorsque deux frégates françaises[2] s'offrirent à sa vue. Se voyant poursuivies, l'une d'elles[3] fit une décharge de mousqueterie, et à l'instant donna le signal qui annonçait qu'elle était prête à se rendre. L'autre livra un combat furieux au vaisseau qui la poursuivait[4] et parvint à s'échapper. Keppel, informé par la frégate prise que trente-deux vaisseaux de ligne étaient prêts à mettre en mer, se détermina à retourner de suite à Spithead, pour augmenter ses forces. Dix vaisseaux ayant été ajoutés à sa flotte, il remit à la voile et alla attendre l'ennemi près de la côte de Bretagne. Le comte d'Orvilliers, qui n'était pas d'avis d'entamer un combat, se retira d'abord; mais Keppel — An de J.-C. 1778, 27 juillet — le força à engager l'action qui se prolongea plusieurs heures, et fut suivie d'une perte plus considérable du côté des Français que de celui des Anglais[5].

[1] Sans même avoir perdu un seul homme.

[2] La Licorne et la Belle-Poule.

[3] La Licorne.

[4] L'Aréthuse.

[5] Ce combat, qui dura depuis le matin jusqu'au soir, ne fut suivi d'aucune perte de vaisseau ni d'un côté ni de l'autre; mais l'issue de cette bataille fut considérée bien différemment par les deux partis : elle fut pour les Français l'équivalent d'une victoire qui

Les denx flottes, qui faisaient voile dans des directions opposées, s'étant mutuellement dépassées, le feu cessa enfin. Dès que Keppel, après s'être hâté de radouber ses vaisseaux endommagés, se fut remis en mer, il ordonna à l'avant-garde et à l'arrière-garde de le seconder et de renouveler le combat. Harland obéit; mais sir Hugues Palliser, dont le vaisseau était considérablement endommagé, refusa d'exciter l'ennemi. L'amiral, qui aurait encore pu obtenir un avantage important par des efforts bien combinés, souffrit que les Français se retirassent, et laissa perdre l'occasion de triompher. Un Awke ou un Boscawen n'aurait pas été aussi inattentif à l'appel de l'honneur.

Cette conduite, coupable en apparenee, exigeait un examen scrupuleux. Palliser, attaqué dans un journal quotidien dévoué au parti de l'opposition, et offensé du refus que l'amiral avait fait de le justifier, porta contre ce dernier différentes accusations, entre antres celle d'avoir perdn, par un mouvement opposé au vent, l'occasion de remporter la victoire. Ils furent traduits tous deux devant des cours martiales. — An de J.-C. 1779 — La conduite de Keppel fut approuvée, et il fut acquitté dans les termes les plus honorables, à la grando joie de la populace. Palliser le fut également du crime de désobéissance, mais ses relations avec le ministère lui avaient ôté toute popularité.

L'amiral ne craignit pas d'affirmer au parlement que la gloire dn pavillon britannique n'avait point été ternie entre ses mains. Les deux chambres lui adressèrent des louanges relativement à sa conduite; mais nous ne pensons pas qu'il ait mérité une distinction aussi flattense. Keppel et Palliser ont mérité réciproquement le blâme, et aucun des deux n'a agi de manière à justifier la première réputation qu'il avait acquise.

Keppel s'efforça de se justifier, en rejetant tous les torts sur les lords de l'amirauté, contre lesquels son ami Fox dirigea plusieurs attaques, prétendant que leur négligence méritait la censure des communes. Le renvol dn comte de Sandwich fut l'objet particulier d'une motion suivante à la chambre haute et à la chambre basse; mais le comte fut puissamment soutenu par la majorité.

L'examen des affaires américaines donna lieu à des débats très-animés. Les deux chambres exprimèrent une juste indignation de ce

leur redonna de la confiance, tandis que pour les Anglais elle fut celui d'une défaite qui excita en Angleterre le plus vif mécontentement. A. A.

que les commissaires avaient adressé au congrès et aux Provinciaux, en général, un manifeste dans lequel ils les avaient menacés des injures et des suites funestes de la guerre, pour les punir de leur alliance avec les Français ; et les chambres se récrièrent sur l'insensibilité qui avait pu pousser à faire de semblables menaces. Les torts supposés de sir William Howe, et particulièrement ceux du ministre qui avait dirigé ses opérations, excitèrent une amère censure ; mais l'enquête qui eut lieu n'exposa ni l'un ni l'autre au blâme de la chambre.

Les catholiques avaient été favorisés depuis peu de temps, ce qui excitait les protestants non-conformistes à se croire en droit d'espérer l'adoucissement que le parlement leur avait refusé jusqu'alors. En conséquence, on passa un bill pour dispenser les ministres et les maîtres d'école de souscrire aux articles de l'Église, et l'on n'exigea leur déclaration de croyance que relativement à l'ancien et au nouveau Testament seulement.

La session était près de se terminer, lorsque lord North informa la chambre des hostilités projetées de l'Espagne. Comme cet événement était prévu depuis long-temps par chacun, à l'exception des ministres, cette nouvelle fut reçue sans beaucoup de surprise. Sa majesté catholique, qui feignait de désirer la paix, avait persuadé aux rois de France et d'Angleterre d'envoyer à Madrid leurs propositions respectives, afin qu'elle pût communiquer aux deux cours rivales leurs sentimens réciproques. Mais comme les Français insistèrent sur la confirmation de l'indépendance américaine, les efforts du monarque médiateur, qui étaient loin d'être sincères, furent sans effet. Bientôt l'Espagne publia un manifeste agresseur, auquel la cour d'Angleterre répondit vigoureusement, et de tous côtés on fit des préparatifs pour punir la puissance qui se déclarait à son tour ennemie de la Grande-Bretagne.

Les secours accordés, lorsque la guerre éclata avec les colonies, avaient été assez modérés pour ne pas monter à plus de six millions six cent mille livres sterling ; l'année suivante, ils passèrent neuf millions; peu de temps après, ils furent augmentés jusqu'à près de treize millions; une autre année, ils allèrent à plus de quatorze millions trois cent mille livres; et en 1779, on jugea nécessaire de faire une demande de plus de quinze millions sept cent mille livres. Quant aux renforts de troupes dans l'année 1775, on n'avait accordé que dix-huit mille matelots, nombre inférieur à celui qui eût existé en temps de paix. Le nombre des soldats accordés à la même époque ne se monta pas à plus

de vingt-deux mille hommes; dans l'année suivante on y ajouta vingt-huit mille matelots et vingt mille sept cents hommes de terre, outre un corps considérable de troupes auxiliaires tirées de l'étranger. Après toutes ces augmentations successives, le nombre des matelots s'élevait en 1779 à soixante-dix mille hommes, et la force militaire, y compris les troupes étrangères, à un nombre égal. Les membres de l'opposition eurent beau représenter à diverses reprises que la négligence, la profusion et le désordre régnaient dans le trésor national, et qu'il était dans l'intérêt de la nation d'agir avec économie et d'accorder des secours moins considérables; tous ces discours furent inutiles, et le ministère, affectant de les attribuer à l'esprit de faction, ne consentit point à ce qu'on fît une enquête régulière, relative à l'administration du trésor national.

Les événements de la guerre n'eurent rien de remarquable pendant cette année. Le commandant en chef de l'Amérique septentrionale[1] n'entreprit aucune expédition importante; mais il empêcha Washington de profiter de l'inactivité de l'armée britannique. Il envoya en Virginie un détachement qui enleva aux Américains un grand nombre de bâtiments dont les uns furent gardés comme prises, et les autres détruits. Il s'empara ensuite de provisions considérables. Il leur prit aussi quelques forts sur l'Hudson, et vint à bout de dévaster horriblement la province de Connecticut, sans que ses habitants pussent déterminer Washington à venir à leur secours[2]. Pour punir les Indiens sauvages des cruautés qu'ils avaient commises à l'instigation des Anglais, il envoya le général Sullivan vers le Susquehannah, et dix-huit villages furent détruits dans cette expédition. Dans le nord, la marine américaine eut à souffrir des pertes considérables de la part du commodore Collier, qui vint au secours des royalistes établis dans la baie de Penobscot. Les assiégeants furent contraints de se retirer, et dix-neuf vaisseaux, tant pris que brûlés, furent la proie de l'ennemi. Un nombre considérable de matelots et de soldats périrent, dans la retraite, de faim et de fatigue.

[1] Clinton.

[2] Les Anglais, en attaquant cette province favorite des Américains, voulaient forcer le général Washington à quitter les fortes positions qu'il occupait dans les terres du voisinage de l'Hudson; mais le général, qui avait ses raisons pour agir ainsi, laissa la province se défendre seule, et préféra se laisser accuser de négligence par le peuple de Connecticut. A. A.

L'arrivée des Français sur la côte de Géorgie ranima le courage des Américains. Le comte d'Estaing avait envoyé quatre mille hommes à l'île de Saint-Vincent, que le gouverneur remit bientôt entre les mains de l'ennemi, jugeant inutile de faire une plus longne résistance, puisque la plus grande partie des habitants était mal disposée, et que la garnison n'était pas assez nombreuse pour faire nne vigonreuse résistance. Grenade fut l'objet suivant des hostilités françaises. Le comte, à la tête de vingt-six vaisseaux de ligne et environ neuf mille hommes, se présenta devant la ville de Saint-Georges; un fort détachement donna l'assaut aux onvrages qui furent défendus bravement, mais sans succès. Le fort fut attaqué alors, et comme le gonverneur était persuadé que les Français ne consentiraient point à capituler avec lui, il fut forcé de se rendre à discrétion. L'amiral faisait voile en ce moment avec vingt et un vaisseaux de ligne pour venir au secours de l'île qui fnt prise avant son arrivée. L'amiral livra un combat, d'anssi près qu'il put, à la flotte française, et s'il éprouva des pertes considérables, il fit plus de mal encore à l'ennemi. M. d'Estaing se dirigea ensuite vers la Géorgie, et fit une descente près de Savannah. De concert avec le général Lincoln, mais non sans une certaine méfiance cependant, il commença le siége de cette capitale, et après avoir rempli la formalité des approches régulières, il eut recours à un assaut vigoureux. Les assiégeants plantèrent l'étendard snr les murailles; mais ayant fini par être repoussés des fortifications, ils abandonnèrent le siége, après des pertes considérables de part et d'autre.

A l'égard des opérations des confédérés catholiques de France, nous dirons que le gouverneur de la Louisiane envahit la Floride occidentale dans le courant de l'été, qu'il réduisit un fort près des frontières, et qu'il prit possession de quelqnes établissements sur le bord du Mississipi, tandis qu'un antre corps harassait les coupeurs de bois de Campêche, sur le bord dn Mosquito. La garnison d'Omon, trop vigilante pour être surprise, fit prendre aux Anglais la détermination de bombarder le fort et par terre et par mer; mais les Espagnols n'abandonnèrent sa défense que lorsqu'ils virent les mnrailles escaladées par les intrépides assiégeants qui, d'un autre côté, prirent quelques riches bâtiments. Lorsque l'escadre anglaise se fut retirée, l'ennemi reprit le fort.

En Europe, les flottes françaises et espagnoles, qui agissaient de concert, menaçaient de détruire la flotte britannique. Le gouverne-

ment anglais ne put parvenir à équiper, pour la défense de l'île, que trente-huit vaisseaux contre soixante-six vaisseaux de ligne, dont trente-six avaient été fournis par l'Espagne. La présence des alliés devant Plymouth excita de fortes alarmes; car ce port n'était qu'imparfaitement pourvu des moyens de défense; mais, contre l'attente des Anglais, les alliés se contentèrent de la capture d'un vaisseau de ligne, et se retirèrent après un vain étalage d'ostentation.

Malgré la terreur panique qu'une invasion ne pouvait manquer de produire sur l'esprit de chacun, le génie de la Grande-Bretagne était là pour animer ses fils d'une ardeur surnaturelle, et les efforts courageux du peuple anglais seraient sans doute parvenus à écraser ou à expulser les ennemis de la patrie.

Tandis qu'une confédération étrangère insultait ainsi la Grande-Bretagne, une association volontaire, qui se formait parmi les sujets dépendant de la couronne, plongea tout-à-coup le ministère dans un embarras extrême. Il s'agit de l'état de l'Irlande, dont il n'a pas souvent été question dans le cours de ce règne. Pendant les diverses agitations qui suivirent la guerre, l'énergie du peuple irlandais s'était développée tellement, que les affaires de ce royaume prirent tout-à-coup un degré d'importance extraordinaire. L'Irlande, cette sœur naturelle de l'Angleterre, était traitée, depuis long-temps, plutôt comme étrangère que comme amie. Ses intérêts étaient négligés, son commerce restreint et enchaîné, ses enfants appauvris et opprimés. On ne peut nier cependant que la situation du pays n'eût été améliorée, et l'aisance du peuple augmentée pendant les deux années précédentes; mais beaucoup de choses restaient à faire encore, et le remède était nécessaire à bien des maux; on jugea qu'un parlement libre contribuerait plus attentivement à la prospérité de la nation qu'une législature dépendant de celle de la Grande-Bretagne, et une liberté de commerce fut jugée également nécessaire, d'après l'évidence de ses heureux résultats dans cette île. Afin de mieux assurer la réussite de ces projets importants, les patriotes hiberniens encouragèrent l'union populaire. Malgré la crainte d'une invasion étrangère, le gouvernement permit aux lieutenants de distribuer des armes aux hommes robustes et actifs. Dans l'espoir d'intimider la cour par un développement de force militaire, la noblesse excitait le peuple à former des associations et à s'instruire dans l'art de la guerre. Bientôt les troupes de volontaires devinrent si nombreuses, que les arsenaux publics ne purent fournir

aux demandes extraordinaires d'armes et de munitions. La bourse des particuliers suppléa à ce défaut, et de la totalité des forces nationales on forma une armée qui ne fut, dit lord Sheffield, « ni autorisée par » les lois, ni soumise au gouvernement du pays. »

Au commencement de la nouvelle session du parlement, le roi, dans son discours aux chambres, recommanda d'examiner avec attention les moyens d'améliorer la situation de l'Irlande, sans faire aucun tort au reste de l'empire. Le comte de Shelburne, après une énumération des maux et des griefs dont ses compatriotes avaient à se plaindre, fit une motion pour que la chambre des pairs blâmât les ministres de la négligence qu'ils avaient apportée à appliquer les remèdes nécessaires aux maux effrayants dont ils avaient en une connaissance entière. La proposition était trop opposée aux sentiments de la cour pour être adoptée.

Le projet de soulagement commercial dont s'occupa le parlement embrassait trois objets, savoir : la révocation des clauses ou des diverses lois britanniques qui défendaient d'exporter de l'Irlande les laines fabriquées ou non ; l'abrogation de toutes prohibitions relatives à l'exportation du verre, et le privilége d'un commerce libre avec les colonies américaines et les établissements africains. Comme tous les partis furent d'accord sur ces points différents, on adopta sur-le-champ des bills qui calmèrent le mécontentement des commerçants et des manufacturiers irlandais. Les Irlandais continuèrent cependant à entretenir des troupes volontaires, afin d'inspirer assez de crainte au gouvernement anglais pour obtenir satisfaction à d'autres demandes.

La folie prodigalité des ministres était depuis long-temps un sujet de plaintes continuelles, et l'influence prodigieuse de la couronne, que s'efforçaient d'accroître encore un nombre extraordinaire d'employés, d'officiers, de gens dépendants, de gens attendant des places, contribuait à irriter la bourgeoisie contre l'augmentation sans exemple des fardeaux de la nation. Les francs-tenanciers d'Yorkshire déterminèrent les habitants des autres parties du royaume à présenter une pétition à la chambre des communes pour obtenir une réparation, et les chefs de l'opposition formèrent contre la cour un plan régulier d'hostilités parlementaires.

Après plusieurs attaques dirigées contre le ministère par les deux chambres, Burke, dans un discours qui fut admiré généralement, sollicita les communes — An de J.-C. 1780 — de céder à la voix du

peuple. Un système d'économie nationale était, disait-il, un objet qu'il ne cesserait de recommander vivement et de poursuivre avec ardeur, jusqu'à ce que le pouvoir exécutif l'eût adopté. Non seulement il était nécessaire en lui-même, comme tendant à alléger les fardeaux sous lesquels la nation gémissait, mais encore parce qu'il diminuerait le pouvoir excessif de la couronne. Il ne jugeait pas convenable d'appliquer de violents remèdes aux maux présents, parce qu'il pensait que des moyens doux et modérés seraient plus efficaces. Une taxe avait été proposée sur tous les emplois ; mais il se montra opposé à cette mesure, la regardant comme une sorte de composition calculée pour empêcher une réforme réelle, ou comme une sorte de prime payée par la mauvaise administration pour conserver ses droits et perpétuer ses abus.

Les réglements sur lesquels il établissait son plan de réforme économique étaient au nombre de sept. Premièrement, il proposait d'abolir toutes les juridictions, plus dispendieuses pour l'état et plus propres à favoriser l'oppression et l'influence corruptrice qu'avantageuses à la justice ou à l'administration politique. Dans ce nombre, il rangeait les principautés de Galles, le duché de Lancastre et d'autres petites propriétés royales. Secondement, on mettrait en vente toutes les propriétés nationales qui, au lieu d'augmenter les revenus de l'état, ne servaient qu'à occasionner des vexations aux fermiers. Il citait pour exemple les terres de la couronne. Troisièmement, il donnait à entendre qu'il serait à propos de supprimer toutes les fonctions plus onéreuses qu'utiles, ou bien de les réunir à d'autres, en y ajoutant des appointements modérés. Cet article était d'une grande importance, car il comprenait la liste civile. L'entretien de la maison du roi, ajouta-t-il, donnait encore lieu aux dépenses excessives d'un établissement formé sur un système gothique, quoique l'état actuel de la civilisation l'eût rapetissé au point d'en faire un objet d'élégance moderne et de commodité personnelle. Plusieurs des emplois attachés à son administration étaient calculés et conservés plutôt dans l'intérêt de l'influence de la couronne que par nécessité et dans l'intention de remplir un but d'utilité. En conséquence, il espérait que l'on ne conserverait pas plus long-temps les charges de trésorier, de contrôleur, de trésorier de la chambre, de maître de la chambre, de garde des coffres, ainsi qu'une multitude d'autres offices subordonnés au département du grand-maître. Il représenta le conseil des travaux et celui du commerce

comme entièrement inutiles à l'état, et exprima l'espoir que le parlement consentirait à abolir l'un et l'autre. Il proposa également de faire une grande diminution dans la branche civile du conseil d'artillerie. Les offices de payeur de l'armée et de trésorier de la flotte devaient être soumis aussi à une administration moins prodigue. De plus, on devait réduire considérablement le revenu des places obtenues par patente dans l'échiquier; il serait facile de simplifier la monnaie, et l'on pourrait borner la somme annuelle des pensions accordées à soixante mille livres par an. Plusieurs autres déductions pouvaient être faites de même, sans causer le moindre tort au service de l'état.

Le quatrième réglement avait pour but d'abolir toutes les fonctions qui entravaient la marche et gênaient les opérations du surintendant des finances. Le cinquième devait mettre un ordre invariable dans tous les paiements. Le sixième établissait un état de fixité dans chaque administration et dans toutes ses parties, et le septième détruisait toutes les trésoreries subordonnées, car on pouvait les regarder comme des pépinières de mauvais administrateurs.

L'éloquent auteur de ce plan n'espérait pas que le parlement l'adopterait entièrement, convaincu qu'il était de l'opiniâtreté avec laquelle la cour et le ministère soutiendraient le système d'abus et de prodigalité établi depuis long-temps. De cinq bills qu'il proposa à l'appui de son plan de réforme, il n'y en eut pas un seul d'adopté. Tous les arguments en faveur de ces bills ne servirent qu'à amuser la chambre. L'article relatif à la suppression du conseil de commerce et des plantations passa cependant à une majorité de huit voix; le colonel Barré ayant proposé que des commissaires fussent nommés pour examiner les comptes et les régler, lord North présenta un bill à cet effet, et s'il ne répondait pas entièrement au désir général, il fut au moins une preuve de la condescendance ministérielle.

Les chefs de l'opposition réunirent tous leurs moyens, et plus fortement encore que de coutume, pour traiter une question soumise aux communes — An de J.-C. 1780, 6 avril — par Dunning, relativement aux pétitions accumulées [1], auxquelles quelques adresses ministérielles ne s'étaient que faiblement opposées. Il soutint fortement la nécessité

[1] Ces pétitions, qui chaque jour arrivaient à la chambre, avaient toutes pour objet de demander la restriction de l'influence de la couronne et l'adoption d'un système d'économie. A. A.

de poursuivre les deux objets importants, recommandés par une nombreuse et respectable partie de la communauté. Tous deux, liés ensemble et partant du même principe, pouvaient être facilement compris dans un argument général, car le système d'économie devait indubitablement diminuer l'influence de la couronne. L'augmentation de cette influence avait été prévue par Hume, et si on ne se hâtait pas de la réprimer à propos, elle finirait par renverser ou au moins affaiblir dangereusement les barrières de la constitution. Après avoir traité cette question avec habileté, et parlé avec indignation et d'une manière satirique de la conduite du ministère, il sollicita la chambre de déclarer que l'influence de la couronne s'était accrue considérablement, et qu'elle s'augmentait chaque jour davantage; qu'en conséquence, il fallait s'occuper de la restreindre. Sir Fletcher Norton déclara que les progrès de cette influence étaient si évidents, que personne ne pouvait en douter; il somma donc tous les amis de la constitution de se réunir pour remédier à ce mal. Dundas s'efforça de persuader que l'influence de la couronne n'était pas plus étendue que les principes de la constitution ne le permettaient. Il y eut deux cent trente-trois voix pour la motion, et deux cent quinze seulement contre. Le succès du parti anti-ministériel parut avoir surpassé, en cette circonstance, l'attente générale ; mais l'accord qui en résulta ne fut que passager. Les membres qui formaient la majorité n'étaient pas tous animés de la même impulsion. Une partie, la plus considérable, nous aimons à le croire, était guidée par un amour sincère de la patrie; une autre ensuite n'était poussée à agir ainsi que par le désir de contrarier le ministère et de lui créer des difficultés; beaucoup peut-être espéraient, en satisfaisant leurs commettants, s'assurer leur réélection; d'autres encore votaient probablement par caprice et versatilité. Lorsque dans une assemblée nationale il y a autant de petites passions en jeu, et aussi peu d'unanimité de sentiments, il n'y a jamais que de faibles chances de succès pour toute tentative de réforme.

Les insinuations, les intrigues d'émissaires artificieux et de gens en place, dont l'intérêt seul était le mobile, asservirent les uns et entraînèrent les autres à favoriser le système de la cour et à tolérer la conduite blâmable du ministère. Ainsi, les espérances de la nation se dissipèrent presque au moment de leur naissance.

Les efforts de lord North et de ses collègues pour le rétablissement d'une majorité parlementaire eurent un succès si heureux, que,

lorsque Dunning proposa une adresse au roi, pour que le parlement ne fût ni dissous ni prorogé avant que l'on eût pris des mesures pour corriger les abus dont il était question, la cour eut la satisfaction de l'emporter à une pluralité de cinquante et une voix. Le même membre ayant fait ensuite une motion pour que la chambre consentît à organiser un comité, afin d'exclure du parlement quelques officiers de la maison du roi, une majorité de quarante-trois voix rejeta la proposition avec mépris.





CHAPITRE VIII.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

Année 1780.

La haine réciproque des différentes sectes religieuses de l'Angleterre, affaiblie depuis long-temps, semblait s'éteindre, lorsque la loi qui accordait un soulagement aux catholiques réveilla tout-à-coup le zèle mal entendu des presbytériens et des méthodistes. Lord Georges Gordon, homme d'un caractère dangereux et méchant, ralluma le feu du fanatisme par son enthousiasme et ses discours exagérés. Comme président d'une association protestante, il proposa à tous ceux qui étaient ennemis des superstitions de l'Église romaine, de le suivre en corps à la chambre des communes, afin de présenter une pétition pour obtenir la révocation d'une loi qui déplaisait à leur esprit d'intolérance. Environ quarante mille personnes [1], prises principalement dans la basse classe, se rendirent en foule, le 2 juin, à Saint-George's Fields, et après avoir reçu les injonctions de lord Georges, elles se partagèrent en quatre divisions et se rendirent à Westminster. De bruyantes acclamations annoncèrent leur arrivée. Loin de se comporter avec la décence et le respect que leur chef leur avait recommandés expressément, plusieurs insultèrent les membres du parlement qui vinrent à leur rencontre, et employèrent même la force pour se frayer un passage dans les deux chambres.

[1] Hume prétend qu'il y en eut soixante mille et même cent. A. A.

Lorsque lord Georges eut réclamé l'attention immédiate des communes sur le sujet de la pétition, presque tous ceux qui étaient présents votèrent contre toute délibération, parce qu'elle ne pouvait être parfaitement libre au milieu des clameurs et des menaces d'une multitude licencieuse. Quelques troupes arrivèrent dans la soirée, et forcèrent la canaille à se retirer, mais ce ne fut pas sans commettre des désordres; deux chapelles catholiques devinrent un théâtre de scandale: l'une fut incendiée et l'autre dévastée.

Le jour suivant, le comte Bathurst, président du conseil, se récria contre l'insolence et la conduite injurieuse de la populace envers plusieurs des pairs, ainsi que contre les outrages commis pendant la soirée, et il fit une motion pour poursuivre les séditieux. Le comte de Shelburne exprima l'espoir que les juges sauraient, en cette circonstance, distinguer le zèle religieux, bien que mal dirigé, de la violence déréglée du fanatisme sans principes. Il blâma le ministère de n'avoir pas su prévenir de semblables séditions par de sages précautions, et il saisit cette occasion pour déclamer hautement contre la *culpabilité* du premier ministre et la *vénalité* de la chambre des communes.

La populace, encouragée par la timidité et la négligence de Kennet, magistrat en chef de la capitale, reprit toute sa fureur au bout d'un seul jour d'intervalle, et renouvela ses excès avec plus de violence que jamais, jusqu'au moment enfin où les soldats firent feu sur les turbulents incendiaires.

Il n'y eut pendant quatre jours qu'attroupements, pillage et incendies. Plusieurs maisons de catholiques et de protestants furent détruites de fond en comble; Newgate et plusieurs autres prisons furent livrées aux flammes, après que les prisonniers eurent été relâchés; le désordre et le ravage furent tels, que les habitants effrayés commencèrent à craindre la destruction générale de la ville. La nuit du 7 juin fut surtout effrayante; des tourbillons de flammes jaillirent tout-à-coup des prisons de Lafleet et de King's Bench, et on aperçut au même instant l'affreux spectacle de trente maisons qui brûlaient à la fois. De tous côtés on voyait des infortunés courant çà et là, chargés d'effets qu'ils avaient arrachés aux flammes; d'autres emportant avec impudeur ce qui ne leur appartenait pas; des cris, des transports de rage et de douleur, succédaient au bruit sinistre des armes à feu, et partout on ne découvrait que des scènes d'horreur et l'enivrement du désespoir.

Un grand nombre de personnes périrent victimes de ces convulsions

si honteuses pour l'humanité; deux cent dix furent tuées sur la place, et soixante-quinze moururent des suites de leurs blessures. Ce compte est fait d'après un rapport militaire, mais il faut y ajouter plusieurs personnes qui furent écrasées par la chute des maisons, d'autres qui furent étouffées dans les flammes et l'incendie de la maison d'un distillateur, et toutes celles qui moururent de l'excès immodéré des liqueurs spiritueuses.

Ces affreux événements donnèrent lieu à beaucoup de réflexions et de conjectures. Quelques-uns des partisans du ministère affectèrent de croire et osèrent même soutenir que les séditieux avaient été encouragés dans leur conduite, si même ils n'y avaient pas été excités primitivement par les adversaires parlementaires de la cour; mais la méchanceté seule avait probablement enfanté ces bruits injurieux. Si quelques-uns des ministériels avaient été offensés dans leurs personnes ou dans leurs propriétés, plusieurs membres de l'opposition l'avaient été de même; or, cette circonstance démentait de pareils soupçons. D'un autre côté, on chercha à insinuer que les émissaires de la cour fomentaient des troubles dans le but secret de soumettre, par l'effet des suites terribles d'une commotion publique, l'esprit remuant des associations populaires. Ce fut bien là en effet le résultat de ces séditions; mais l'insinuation n'en était pas moins dépourvue de vérité. Si le ministère et les magistrats apportèrent de la négligence à remplir leurs devoirs, et n'agirent pas avec toute la sévérité qui pouvait prévenir ou apaiser les soulèvements, c'est par l'espoir qu'ils avaient que ces orages momentanés seraient faciles à dissiper, et par la répugnance qu'ils éprouvaient à user des rigueurs du pouvoir militaire. Lorsque ces troubles commencèrent à prendre un aspect formidable, le procureur-général Wedderburne fut d'avis de recourir à la force armée, et pensa qu'il était urgent que les soldats reçussent de leurs chefs l'ordre de faire feu sur la populace, même sans la présence ni l'autorité d'un magistrat. On accusa alors les ministres de trop de sévérité, et ceux qui reconnurent la nécessité de cette mesure furent cependant de l'opinion que les ministres auraient dû se précautionner d'un bill d'indemnité, pour qu'une mesure de cette espèce ne pût être considérée comme établie par un précédent aussi dangereux.

Comme le chef de l'association des fanatiques avait encouragé ses confédérés à persévérer dans leurs efforts, et que dans quelques lettres, qui depuis furent interceptées, il avait parlé avec enthousiasme de

leur cause glorieuse, donnant même à entendre que la conduite des séditieux obtiendrait une approbation méritée, il fut interrogé par le conseil privé; le résultat de cet interrogatoire fut une pleine conviction que non seulement il avait excité le zèle outré des bigots de l'église d'Écosse, qui, à leur tour, avaient propagé le feu de la sédition au-delà de la Tweed, mais qu'il avait encore contribué par ses discours incendiaires à plonger la capitale et tout le royaume dans les convulsions les plus dangereuses. Il fut ensuite envoyé à la Tour, comme coupable de haute trahison; mais après avoir subi, en février 1781, un jugement régulier, le jury l'acquitta, quoique cependant il ne fût pas possible de le justifier du crime de sédition.

Lorsque le calme eut été rétabli, le parlement s'assembla de nouveau, et la chambre des communes, au lieu de consentir à révoquer l'acte dont l'association protestante se plaignait, se borna à défendre aux catholiques de s'occuper de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse protestante. Le bill, malgré un amendement qui, à l'instigation du lord-chancelier Thurlow, le réduisait à défendre aux catholiques de tenir des écoles publiques, fut rejeté par la majorité des pairs.

On s'occupa aussi de mettre en jugement les perturbateurs égarés de la tranquillité publique. Trente-quatre habitants de la ville, tant hommes que femmes, furent convaincus de crime capital; mais sa majesté accorda la vie à quinze d'entre eux. De vingt-quatre qui furent condamnés à mort dans le faubourg de Southwark, quatorze obtinrent un sursis. C'est ainsi qu'au milieu des rigueurs de la justice, le roi se souvenant de la clémence, le plus beau privilége de la royauté, en fit usage pour sauver une partie des coupables.

Quittons maintenant ces scènes pénibles et ces commotions intérieures, pour nous occuper de nouveau des hostilités étrangères. Les Anglais avaient obtenu des succès maritimes sur les Espagnols, leurs adversaires. Gibraltar, assiégé et bloqué, manquait de vivres; l'amiral Rodney reçut ordre de mettre à la voile pour voler à son secours. A l'occident du cap Finistère, il découvrit une flotte de vingt-deux voiles, dont il fit la capture, sans qu'un seul bâtiment lui échappât. La flotte était composée de quinze vaisseaux marchands, d'un vaisseau de ligne, de plusieurs frégates et de quelques sloops.

Cet avantage fut suivi d'un autre plus important. Rodney rencontra, à la hauteur du cap Saint-Vincent, — An de J.-C. 1780, 16 janvier — don Juan de Langara, qui, à la tête de onze vaisseaux de ligne, était

parti en croisière dans l'espoir d'empêcher les secours d'arriver à Gibraltar. Rodney avait des forces plus nombreuses; mais le combat, qui s'engagea alors, menaça sa flotte d'un danger particulier; car voulant empêcher les Espagnols de se retirer sur la côte, il avait jugé nécessaire de rester sous le vent pendant une nuit obscure et orageuse. Dès le commencement de l'action, un vaisseau espagnol de soixante-dix canons sauta en l'air, et tout l'équipage, au nombre de six cents hommes, fut englouti dans les flots. Le combat dura dix heures de suite. Quatre vaisseaux capturés parvinrent en sûreté à Gibraltar; un autre, qui avait été pris, donna sur la côte, et tous les matelots anglais à bord de ces vaisseaux devinrent captifs [1]. Un second se perdit sur les récifs. Don Juan fut fait prisonnier avec deux mille quatre cents hommes. L'heureux Rodney, après avoir porté des secours aux assiégés, fit voile pour les Indes occidentales. Pendant son voyage, un combat vigoureux eut lieu entre une escadre française et une escadre anglaise, près de la côte d'Hispaniola [2]. L'amiral Cornwallis obtint tout l'honneur de cette journée, car M. de Lamothe-Piquet se retira vers le cap Français [3].

[1] Ce vaissean avait un équipage trop faible pour manœuvrer par un gros temps; les Anglais, se voyant au moment de périr, voolurent fercer les Espaguels qu'ils tenaient prisooniers à fond de cals, à maoœuvrer avec eux : « Nëus périrens plutôt avec nos vainqueurs, répoodirent-ils, et nous ne vous aiderons qu'autant que vnus nous laisserez » libres de cenduire le vaisseau dans un pert d'Espagne. » La nécessité força les Anglois à céder, et c'est ainsi qu'ils forent ramenés prisonniers à Cadix. A. A.

[2] Saint-Domiogue, oujeurd'hui Haïti.

[3] Les historiens anglois, toujours prodigues do pareles lorsqu'il s'agit de racenter ce qui est à leur avantage, sent généralement d'un laconisme remarquable dans toutes les circonstances eù les Français peuvent rivaliser de gloire avec eux ; il ne so font même aucun scrupule on pareil cas de garder le silence, lorsqu'ils jugent dans leur intérêt de le faire. M. de Lamethe-Piquet, dont il est à peine questien ici, s'était distingué à plusieurs reprises par son ceurage et sen habileté à protéger plusieurs cenveis. « Au mois » de décembre 1779, il était à la Martinique ovec six vaisseaux délabrés, dent trois étaient » en caréoe, lorsqu'une flette de vingt-six voiles, peursuivie dans lo canal de Ste-Lucie » par quatorze vaisseaux commandés par l'amiral anglais Hyde-Parker, fut signalée » por les vigies. L'*Annibal* seul était prêt à mettre à la veile. Lamothe-Piquet appareille » saos hésiter, il engage le combat le plus inégal, débarrasse quelques bâtiments, et une » heure après, soutenu par les deux autres vaisseaux, qui ont à peine la meitié de leurs » équipages, il manœuvre avec tant d'art, qu'il sauve dix-sept oavires et la flotte qui » les escortait. L'aoiral anglais ne put s'empêcher de lui témoigner sen admiration dans » une lettre de félicitation qu'il écrivit à son adversaire. » A. A.

Les flottes de Rodney et du comte de Guichen se livrèrent un combat près de la Martinique.—An de J.-C. 1780, 17 avril—Il y avait vingt vaisseaux de ligne d'un côté et vingt-trois de l'autre. L'amiral anglais, s'écartant de la règle établie, résolut de ne pas attaquer tous les vaisseaux ennemis à la fois, mais de rompre leur ligne, en tombant tout-à-coup sur une division dont il présumait que la défaite serait suivie d'une déroute générale. Le vaisseau sur lequel était l'amiral Rodney parvint à repousser hors de la ligne trois vaisseaux du comte. Plusieurs capitaines anglais imitèrent la conduite vaillante de Rodney, à l'exception de quelques-uns, qui ne poussèrent pas leurs vaisseaux assez près, ou qui n'agirent pas d'une manière entièrement conforme aux ordres qu'ils avaient reçus de lui. Il parvint néanmoins à mettre l'ennemi en fuite, et dès qu'il eut à peu près réparé sa flotte, il donna pendant trois jours la chasse au comte, et ne cessa que lorsque son adversaire fut parvenu à la hauteur de la Guadeloupe. Un mois après, tous deux se livrèrent un nouveau combat, dans lequel la victoire ne se déclara ni pour l'un ni pour l'autre. Un troisième engagement eut lieu et ne fut pas suivi de plus d'avantage ni d'un côté ni de l'autre. Deux cents Anglais environ furent tués dans ces différentes actions, et six cent cinquante furent blessés. Du côté des Français, treize cents environ perdirent la vie.

Un armement espagnol s'étant joint à M. de Guichen, on s'attendait à ce que les îles de l'Inde occidentale seraient attaquées, ou bien à ce que les flottes réunies aideraient à réduire New-York; mais les ravages d'une maladie contagieuse et le manque d'harmonie entre les amiraux amenèrent insensiblement une inactivité qui favorisa les Anglais.

Dans le commencement de l'année, plusieurs vaisseaux français, tant de guerre que de commerce, furent pris par les Anglais; mais, dans le mois d'août, quarante-sept bâtiments britanniques, chargés pour les Indes occidentales, et cinq destinés pour les Indes orientales, devinrent la proie des Français et des Espagnols. Tous étaient pourvus de troupes et de cargaisons importantes.

La campagne d'Amérique fut suivie de quelques événements remarquables. Clinton, dans l'intention de réduire la Caroline du sud, mit à la voile, de New-York, sous l'escorte du vice-amiral Arbuthnot, et aborda à l'île Saint-Jean; de là il se dirigea dans le voisinage de Charles-Town. Comme pour prendre la ville il était nécessaire d'abord

de s'emparer du havre et de pouvoir le commander, Arbuthnot se prépara à passer la barre ou le banc de sable, qu'il s'attendait à trouver défendu par les Américains; mais il s'était trompé; à mesure qu'il s'avança ils se retirèrent. Le fort Moultrie ne mit pas un grand obstacle à ses progrès. Il jeta l'ancre près de la ville; mais il ne put parvenir à s'ouvrir l'entrée de la rivière de Cooper, parce qu'elle était gardée par une ligne de vaisseaux coulés à fond.

Plusieurs officiers américains jugeaient presque impossible de conserver la ville après la perte du havre. Cependant l'espoir que le général Lincoln avait de recevoir des secours considérables, qu'il espérait pouvoir encore faire entrer dans la ville, l'encouragea à la défendre. Il fit, en conséquence, un refus positif à l'ennemi, qui demandait la reddition de la place, et défia les assiégeants. Mais sa confiance commença à s'affaiblir beaucoup lorsqu'il sut que plusieurs de ses postes de communication avaient été forcés. Voyant la ville complètement investie, il proposa enfin une capitulation; mais comme il se montra trop exigeant dans ses conditions, il ne put obtenir de consentement à sa demande.

Les assiégeants avaient poursuivi leurs ouvrages avec habileté et régularité. Sir Henri, cinq semaines après l'ouverture des batteries, ordonna les préparatifs d'un assaut décisif;—An de J.-C. 1780, 12 mai—mais Lincoln consentit à se rendre, et six mille hommes environ devinrent prisonniers de guerre. D'autres opérations parvinrent à soumettre toute la province, le comte de Cornwallis la gouverna avec une prudente habileté, et ne tarda pas à concevoir l'espérance d'ajouter la Caroline du sud à sa nouvelle conquête. Le congrès, qui voulait s'opposer à ce qu'on défalquât ainsi les territoires de la république, envoya dans le sud des forces considérables, et en conféra le commandement au général Gates, qui trouva une garnison anglaise à Cambden, sur les frontières de la Caroline du sud, et établit son camp près de ce poste.

Les Provinciaux étaient supérieurs en nombre, on pouvait les compter dans la proportion de cinq contre deux; mais cette circonstance ne détourna pas Cornwallis de l'idée de marcher contre eux. Gates n'attendit pas l'assaut; il s'avança sur Cambden, au même moment où les Anglais abandonnaient ce lieu. Les troupes les plus avancées se rencontrèrent dans les bois,—An de J.-C. 1780, 16 août—et un régiment de Maryland fut mis dans un si grand désordre par l'escarmouche

qui eut lieu, qu'il ne put se remettre du choc. L'infanterie anglaise, commandée par le lieutenant-colonel Webster, attaqua et mit promptement en déroute la milice de la Virginie, dont la terreur se communiqua aux troupes de la Caroline septentrionale. Gates s'efforça de rallier les fugitifs ; mais poursuivis avec furie par la cavalerie, ils l'entraînèrent dans leur fuite. Les troupes régulières, chargées par Rawdon, se conduisirent d'une manière moins déshonorante. Le corps de réserve, attaqué en front et en flanc par la division de Webster, recula deux fois, mais revint à la charge. Cornwallis, remarquant que les brigades qui résistaient encore n'avaient point de cavalerie pour les secourir, envoya contre eux un corps de dragons; attaquées alors vigoureusement et poussées en même temps par la baïonnette, elles prirent la fuite avec précipitation. Plus de sept cent cinquante Américains perdirent la vie dans ce combat, neuf cents furent faits prisonniers. Du côté des vainqueurs, il n'y eut, tant de tués que de blessés, que trois cent cinquante hommes. Le colonel Tarleton, officier courageux et entreprenant, attaqua ensuite et défit Sumpter, partisan hardi. Sa défaite fut suivie d'une perte considérable. Après la victoire de Cambden, plusieurs actes de rigueur eurent lieu de la part de lord Cornwallis. Il fit mettre à mort des prisonniers, pour avoir pris les armes contre les Anglais, après avoir vécu sous leur protection et servi sous leurs drapeaux. Par cette conduite, il accrut l'animosité et le ressentiment des Provinciaux. Il marcha ensuite vers la Caroline septentrionale, et s'empara de Charlotte-Town; mais déconcerté par la nouvelle de la défaite d'un corps de milice royale, il retourna dans le sud.

Après le retour de Clinton à New-York, le Jersey oriental fut envahi, mais sans beaucoup de succès, et l'on fit des préparatifs pour attaquer Rhode-Island où venait d'arriver une armée française sous le commandement de Rochambeau. Tandis que sir Henri était occupé à cette expédition, le général Washington, à la tête de mille hommes de troupes régulières, traversa l'Hudson, et précipitant sa marche sur King's-Bridge, menaça New-York. Clinton revint alors sur ses pas, afin de défendre cette place importante ; mais les Américains se retirèrent, ne voulant pas risquer un engagement. Leurs intérêts furent mis en danger à cette époque, par la trahison du major-général Arnold qui, par l'espoir de grandes récompenses et d'une protection puissante dans le gouvernement britannique, résolut lâchement

d'abandonner cette même cause pour laquelle il s'était distingué d'une manière si remarquable.

West-Point, poste fortifié, situé près de l'Hudson, était depuis longtemps sous le commandement d'Arnold, qui résolut alors de le remettre entre les mains des Anglais, avec ses dépendances. Une négociation clandestine fut entamée à ce sujet, et le major André, officier vaillant et estimable, entreprit de son propre mouvement de la conduire à fin. Il traversa la rivière pendant la nuit, et débarqua sur un territoire neutre, où il eut une conférence avec le perfide général, qui lui remit des papiers confidentiels pour sir Henri Clinton. Le major, n'ayant pas trouvé l'occasion de se rembarquer, fut contraint de prendre le chemin de terre. Arrivé près des lignes américaines, il prit un déguisement et obtint un passe-port sous un nom supposé. Il se hâta alors de retourner sur le territoire neutre, se flattant de l'espoir d'arriver bientôt heureusement; mais il fut arrêté subitement par trois hommes armés, auxquels il offrit vainement sa bourse. Sous son nom supposé, il trouva le moyen d'envoyer une lettre à Arnold qui, parvenu à s'évader, s'embarqua sur-le-champ pour New-York, où il fut déclaré brigadier au service de l'armée royale.

L'affaire du major André fut soumise à un conseil composé du général Greene et de plusieurs autres officiers de l'état-major. Ils le déclarèrent espion à l'unanimité, et furent d'avis de lui faire subir la peine de mort. Washington, qui réfléchissait sur le danger imminent dont ses compatriotes étaient menacés par cette secrète négociation, n'était pas disposé à favoriser l'infortuné prisonnier, et lorsque Clinton, après avoir allégué, dans une lettre qu'il écrivit au général, qu'André s'était présenté sous pavillon de paix, qu'il avait agi comme parlementaire, qu'en conséquence il demandait son élargissement, le général républicain répondit que « le major s'était chargé de choses entièrement » étrangères à des négociations de cette espèce, » et que, dans le cours de son examen, il avait désavoué franchement qu'il fût venu sur le rivage en qualité de parlementaire. Le major André fut pendu à Tappan, au regret même des soldats américains, qui blâmèrent l'inflexibilité du sévère Washington.

En nous occupant des principaux événements de la guerre d'Amérique et de leurs résultats importants, nous avons négligé un moment ce qui concerne les affaires des Indes britanniques. Quoique le plan conçu par lord North, pour l'administration de ce territoire, eût été

censuré, il n'en contenait pas moins quelques réglements judicieux; cependant il ne produisit pas la réforme gouvernementale que lord North en avait espérée. L'administration devint plus régulière, il est vrai, elle acquit plus de stabilité; mais elle fut oppressive, tyrannique, et les mêmes abus continuèrent à exister comme par le passé.

Hastings et Barwell, son ami et son subordonné, possédaient l'autorité principale de Calcutta, lorsque le bill passa. Les nouveaux membres du conseil furent alors le général Clavering, le colonel Monson et Francis. Hastings était certainement digne, par son jugement et ses talents, de gouverner une colonie ou une province; mais il avait une ambition trop démesurée et trop de hauteur dans le caractère pour pouvoir administrer avec sagesse et modération. Non content de conserver les territoires que la compagnie possédait à l'époque de sa nomination, il avait conçu encore l'espoir d'étendre la domination britannique jusqu'en Asie, par le moyen des armes ou de la politique, quoique cependant il ne pût douter que cette conduite n'excitât la jalousie des puissances de ce pays, et ne les portât à former une ligue redoutable qui, par la suite, pourrait détruire tous ses projets. Les trois nouveaux conseillers s'opposèrent à ses vues, et abaissèrent son arrogance jusqu'au moment où la mort de Monson, homme plein de droiture et de bonté, vint lui donner tout-à-coup une si grande prépondérance, qu'il obtint enfin une autorité souveraine. Il régna alors d'une manière absolue, exerçant sa tyrannie sur les nababs et les rajahs, levant des contributions et faisant la guerre quand il le jugeait à propos. Son gouvernement était arbitraire; mais comme il l'était moins que celui des princes du pays, la différence qui existait encore préservait Hastings, quoique tyran, de la haine publique. Il s'efforçait de répandre sur son autorité une sorte d'éclat, en affectant des actes de libéralité et en protégeant les arts et la littérature. Tel était cet homme qui, par l'exercice hardi de son pouvoir, était destiné à offrir à l'éloquence l'occasion de prendre l'essor le plus sublime.

Le gouverneur prouva son esprit turbulent par son intervention dans une guerre inutile, à laquelle il avait pris part avant l'arrivée de ses trois compétiteurs. Le visir de l'empire du Mogol, ainsi se nommait le nabab d'Oude, désirait ajouter le pays de Rohilla à son territoire, et comme il est facile aux tyrans de trouver des prétextes pour commettre des injustices, il sut en créer de plausibles pour cette guerre; et dans une conférence qu'il eut avec Hastings, il l'engagea par des

offres libérales à le seconder, en lui envoyant une brigade de troupes de la compagnie. Les Rohillas furent attaqués et défaits, et après une suite nombreuse de dévastations, la plus grande partie de leurs familles fut exilée, et le reste se soumit à l'autorité des conquérants.

Hastings, sur la nouvelle qu'une partie du territoire d'Oude avait été cédée aux Marattes, entreprit également une guerre contre eux. Il s'empara de ce même territoire, et refusa de continuer le paiement annuel dû au prince indien, déclarant qu'il avait perdu tout droit à sa protection, en se liant avec les ennemis naturels de la compagnie. Pendant cette guerre, le nabab mourut en 1775, et son fils Asof-ul-Dowlah lui succéda. En considération des nouvelles concessions que ce prince fit aux Anglais, le territoire disputé lui fut accordé. La présidence de Bombay continua en même temps ses hostilités contre les Marattes, dans le dessein de soutenir le fugitif Ragonaut-Rao, qui, au moment où il avait obtenu la dignité de peishwa [1], avait offert de céder à la compagnie quelques territoires. La majorité du conseil de Bengale condamna la guerre, et envoya le colonel Upton pour conclure un traité de paix dont les conditions furent plus avantageuses qu'on ne pouvait avec raison l'espérer.

Lorsque le gouverneur se vit en possession d'une autorité prépondérante dans le conseil, il se prépara de nouveau à faire la guerre aux Marattes. Il fomenta des dissensions parmi les capitaines, et rechercha l'alliance du puissant rajah de Bérar, qui, par sa naissance, prétendait à la dignité suprême du royaume des Marattes. L'armée envoyée en 1778 sur les frontières de ce pays, eut beaucoup à souffrir de la soif et de la fatigue, mais elle parvint à prendre possession de plusieurs villes. Les troupes de Bombay, dans l'espoir de réduire la ville de Poonah, gagnèrent un passage montagneux qui conduisait à cette capitale; mais on ne leur permit pas d'y atteindre.

Les troupes voyant que Ragonaut n'avait pas reçu le renfort qu'il prétendait attendre, et que le but de l'ennemi était de les entourer, commencèrent à effectuer leur retraite de Telligam. Attaquées par une nombreuse cavalerie, ce ne fut qu'avec difficulté qu'elles échappèrent à leur destruction; elles se trouvèrent heureuses d'acheter leur sûreté par l'abandon de leurs dernières conquêtes.

Le rajah de Bérar, peu disposé à soutenir ses droits par la violence

[1] Chef de l'état.

et les moyens sanguinaires, rejeta l'offre du gouverneur, et lui conseilla de rechercher la paix. Toute l'adresse du général Goddard ne put détourner ce prince de sa résolution. Ennemi de tous projets ambitieux, il se contenta de la possession incontestable de sa principauté.

Dès que la nouvelle de la rupture avec la France fut parvenue aux Indes, les Anglais prirent Chandernagor, plusieurs autres établissements français, et se préparèrent à faire le siége de Pondichéry. Une petite escadre attaqua la flotte française près de ce port, et obtint un si grand succès, que l'ennemi, provoqué à un nouveau combat, se retira pendant la nuit. La place fut investie alors et par mer et par terre, mais sa défense fut déterminée et opiniâtre. Des pluies abondantes et le feu continuel de la garnison retardèrent l'approche des assaillants; il y eut plus de neuf cents hommes tués ou blessés. Un assaut général paraissant promettre le succès, le général Monro résolut de le risquer; mais M. de Bellecombe évita le carnage par une capitulation honorable.

Les Français, exaspérés par la perte de leurs établissements, se répandirent en plaintes contre les Anglais, qu'ils accusèrent d'encourager les projets les plus ambitieux, et de viser à la conquête de toute la péninsule. Hyder-Ali, qui redoutait les progrès de ces usurpateurs, et qu'animait également le désir de conquérir, se laissa persuader, par les émissaires français, de renoncer à son alliance avec la compagnie, et d'agir de concert avec les Marattes, contre lesquels les présidences de Calcutta et de Bombay, se défiant du traité fait après la bataille de Telligam, en 1779, avaient ordonné aux troupes de marcher de nouveau. Le nizam, qui partageait les mêmes craintes, forma une confédération avec Hyder et les Marattes, et des projets de vengeance éclatèrent contre les perturbateurs de la tranquillité de l'Indostan.

Le général Goddard s'avança du côté de Guzurate, dans l'intention de livrer un combat aux Marattes. Ahmed-Abad fut investie, une brèche considérable fut faite aux murailles de la ville, et le colonel Hartley reçut ordre de livrer un assaut général. Il était difficile de faire un meilleur choix pour cette attaque. Malgré la résistance courageuse qui fut faite, les assaillants prirent la ville sans beaucoup de perte, et ne s'écartèrent point, malgré leurs succès, de la modération et de l'humanité.

Les chefs marattes, Scindia et Holkar, évitèrent prudemment un

engagement général. Cependant Goddard, à la tête de ses troupes légères, les attaqua et les mit en déroute. Le capitaine Campbell, avec deux bataillons de cipayes seulement, repoussa quinze mille hommes. Walsh et Forbes défirent également plusieurs corps avec peu de forces.

Dans la province de Gohud, le major Popham se distingua par sa conduite. Scindia, après avoir dépouillé le rajah de la plus grande partie de ses états, avait établi une garnison à Gwaliar, place forte si avantageusement située sur un rocher perpendiculaire, et si bien fortifiée par l'art, qu'elle pouvait défier toutes les opérations d'un siége, et que l'on ne pouvait s'en rendre maître que par surprise ou par un blocus. Le major, informé que des bandits étaient parvenus quelquefois à escalader le rocher, et que les sentinelles allaient ordinairement s'y reposer après avoir fait leur ronde, chercha l'endroit le plus praticable, le trouva, et fit préparer secrètement des échelles de corde et de bois pour la tentative hardie qu'il méditait. Une compagnie de grenadiers parvint d'abord au haut du rempart; Popham la suivit à la tête de deux bataillons. La garnison, étonnée, fit peu de résistance, et le fort fut pris sans un seul homme de tué du côté des assaillants.

Les hostilités de Hyder-Ali se dirigèrent, en 1780, contre la province de Carnate. Le pays était mal défendu. Partout où il pénétra, il répandit la terreur et la dévastation. Ces premiers ravages furent peu de chose, en comparaison de ceux qui eurent lieu après. Partout cet ennemi de la paix marqua son passage de sang et de feu; il mit enfin le siége devant Arcate, tandis que la consternation se répandait dans Madras.

L'armée, sous le commandement immédiat de sir Hector Monro, n'était point assez forte pour faire tête aux troupes de Mysore : le général résolut d'attendre, dans l'espérance qu'il serait joint bientôt par les forces du colonel Baillie; mais Hyder empêcha cette jonction, et ordonna à Tippo-Saïb, son fils, d'attaquer le colonel avec vingt-cinq mille hommes de cavalerie et sept mille fantassins. Cette armée nombreuse assaillit deux mille cinq cents hommes; mais, malgré tous ses efforts, elle ne les empêcha pas d'obtenir la victoire. Un détachement de deux mille hommes, sous le commandement du colonel Fletcher, étant venu se réunir alors à Baillie, les principaux officiers de Hyder lui conseillèrent de se retirer et de rappeler Tippo. Mais bien loin

d'adopter un avis si contraire à l'honneur et à la gloire, il établit une file de batteries dans les chemins où ses adversaires devaient passer, et laissant des forces suffisantes pour veiller sur les mouvements de Monro, il s'avança sur l'ennemi dans l'intention de l'écraser.

An de J.-C. 1780, 10 septembre — Les efforts de Baillie et de Fletcher furent pendant quelque temps si heureux, que Hyder et Tippo, découragés par la perte de leurs meilleures troupes, se disposaient à se retirer ; mais un événement vint tout-à-coup ranimer leurs espérances. L'explosion de plusieurs caissons jeta le désordre dans l'artillerie anglaise et causa la perte des munitions. Tippo s'élança alors sur les cipayes avec une force terrible, et les extermina presque entièrement. Les troupes européennes s'efforcèrent encore d'opposer de la résistance avec la baïonnette et l'épée, mais Fletcher fut tué, Baillie blessé, et l'on prétend qu'il n'y eut que deux cents hommes, outre le vaillant commandant, qui échappèrent à cet affreux carnage.

Les troupes sous le commandement de Monro étaient si animées du désir de prendre leur revanche et de l'espoir d'arrêter les progrès de l'ennemi, qu'elles supplièrent le général de les conduire à la vengeance et à la victoire ; mais celui-ci, qui redoutait des pertes plus considérables, réprima leur ardeur et se retira lentement[1], tandis que les usurpateurs, après avoir réduit la capitale du Carnate, se préparèrent à de nouveaux succès.

Dans les parties situées au nord-ouest du globe, différentes tentatives avaient été faites successivement pour découvrir un passage en Europe par l'Océan septentrional. Dans cette intention, les capitaines Cook et Clerke avaient mis à la voile de Plymouth, dans l'été de 1776. Au mois de janvier suivant, ils atteignirent la terre de Van-Diémen. Là, ils trouvèrent un pays agréable, bien garni de bois, et peuplé de sauvages qui paraissaient doux, mais privés encore de toute espèce de lumière et de culture. Ils poursuivirent leur route jusqu'à la Nouvelle-Zélande, et ils surent inspirer assez de crainte aux barbares de ce pays pour leur échapper heureusement. Ils découvrirent Mangéca et plusieurs autres îles peuplées, dans leur route pour se rendre à Annamooka, où, pour des clous et autres articles de peu d'importance, on leur fournit des provisions abondantes. A Hapaee et à Tongataboo, ils furent reçus avec une hospitalité et une bonté dignes de nations plus civili-

[1] Sur Madras.

sées que celle des habitants des îles des Amis [1]. Ils examinèrent de nouveau Otahiti et les îles environnantes, puis dirigeant leur course vers le nord, au commencement de 1778, ils aperçurent un groupe considérable d'îles auxquelles ils donnèrent le nom de Sandwich. Les habitants de ce pays leur parurent de la même race que ceux d'Otahiti, mais plus civilisés sous quelques rapports.

Après un séjour pendant lequel ils furent reçus d'une manière amicale par les naturels de ces îles, les deux capitaines poursuivirent leur course en se dirigeant vers l'Amérique septentrionale. Ils parcoururent un rivage d'une longueur extrême sans remarquer aucune apparence de rivière. Au lieu de trouver une vaste mer entre les parties de l'Amérique et de l'Asie qui sont le plus rapprochées, ils ne virent qu'un canal étroit de treize lieues de largeur, près de l'extrémité du soixante-sixième degré de latitude septentrionale. Ils pénétrèrent jusqu'à cinq degrés au-delà de cette distance ; mais les glaces les ayant empêchés d'aller plus loin, ils retournèrent sur leurs pas, et passèrent l'hiver dans les îles Sandwich.

Le capitaine Cook avait l'intention de parcourir le nord de nouveau, afin de prendre une connaissance plus exacte du nord-est de l'Asie et du nord-ouest de l'Amérique ; mais pendant son séjour à Owyhée [2], un événement fatal, qui arriva en février 1779, l'empêcha d'exécuter son projet. Les naturels ayant enlevé un de ses cutters [3], il résolut de s'emparer de leur roi et de le détenir à bord comme otage. Les chefs insistèrent cependant pour que leur souverain leur fût rendu. Cook, abandonnant son projet, se détermina à les satisfaire. Il se disposait à se retirer sur son vaisseau, lorsque la nouvelle se répandit tout-à-coup qu'un des chefs avait été tué dans une dispute survenue entre quelques matelots anglais et plusieurs de ces barbares. Les hommes, saisis de fureur, congédièrent leurs femmes, se couvrirent de leurs armes, et commencèrent un combat avec des javelots, des pierres et de longs épieux de fer. Le capitaine tua l'un des assaillants, mais dans ce moment il fut forcé de se retourner pour donner des ordres aux gens qui étaient dans la chaloupe, et quelques-uns des insulaires auxquels il cessa un instant d'en imposer par son aspect, profitèrent

[1] Friendly islands.
[2] Ou Owhyhee.
[3] Petit bâtiment.

de ce mouvement et s'avancèrent sur lui. Cook fut frappé par derrière et mourut sur-le-champ, au regret extrême de tous ses compatriotes.

Une autre tentative fut faite par les capitaines Clerke et Gore, relativement au passage désiré. Après avoir parcouru l'affreuse région des Kamtchatka, ils passèrent au-delà de la côte d'Amérique, et atteignirent le soixante-dixième degré de latitude ; là, une barrière de glaces vint de nouveau s'opposer à leurs recherches. De retour sur la côte asiatique, ils s'efforcèrent de découvrir un passage de ce côté, et persévérèrent courageusement dans ce projet, jusqu'à ce que, perdant enfin tout espoir de réussite, et fatigués de poursuites inutiles, ils y renoncèrent. Tout l'équipage éprouva une joie extrême à cette nouvelle ; mais cette joie fut troublée tout-à-coup par la mort du capitaine Clerke. Ils avaient l'intention d'examiner l'archipel du Japon en retournant dans leur patrie, mais la saison défavorable rendait ce projet difficile à exécuter. Les voyageurs revinrent par le cap de Bonne-Espérance, et ancrèrent enfin sur la côte d'Angleterre, après une absence de quatre années environ, pendant lesquelles les maladies avaient fait beaucoup moins de ravages parmi les matelots que dans aucun des voyages précédents, ce que l'on dut aux sages réglements établis par le capitaine Cook.

Tandis que la navigation et l'astronomie faisaient des progrès remarquables, et que l'on recueillait des voyages lointains une foule de recherches et d'observations utiles, les Anglais s'efforçaient d'y contribuer également par leurs études et leur application à la science de l'astronomie. Herschel, homme estimé et protégé du roi, découvrit une planète qui avait échappé à l'observation des astronomes précédents. Il assura que cette planète devait être regardée comme planète du premier ordre ; qu'elle appartenait au système solaire, et qu'elle était beaucoup plus grande que la terre. En l'honneur de sa majesté britannique, il la nomma *Georgium sidus.*



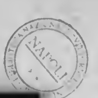
CHAPITRE IX.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1780 à l'année 1781.

Depuis long-temps les Hollandais et les Anglais étaient alliés, mais sous cette union apparente il n'existait aucune amitié réelle. L'intérêt et la jalousie de commerce qui existaient au fond de leurs ames nuisaient à toute espèce de sentiment de franchise et de générosité. Les Hollandais ne furent pas plus tôt informés de la rupture de la Grande-Bretagne avec ses colonies, qu'ils conçurent l'espoir de tirer parti de cette révolte, et s'empressèrent de profiter des avantages qu'offrait le commerce avec l'Amérique, et de fournir l'Europe de productions coloniales. Les Français ne laissaient perdre aucune occasion d'augmenter le sentiment de l'envie chez les Hollandais, et le duc de la Vauguyon, ambassadeur de France, ne négligeait aucun moyen d'encourager le parti républicain et le parti commerçant à former une confédération avec les Américains. De l'autre côté, le stathouder soutenait les intérêts de sa majesté britannique, et s'efforçait de faire sentir aux Hollandais la nécessité de maintenir une alliance si importante pour les Provinces-Unies. Mais ses adversaires, plus actifs, obtinrent plus de succès. Ils s'appliquèrent à calomnier ses mœurs et son caractère politique, et à force d'artifices et d'insinuations perfides, ils affaiblirent son crédit et sa popularité. Ils fournirent aux Français des munitions navales, et de l'île Saint-Eustache, ils établirent avec





CAPTAIN JAMES COOK

Jam.s Cook



les provinces anglo-américaines un commerce également avantageux pour chacun. Afin de régler et de fixer tout ce qui avait rapport à ce trafic, ils firent un traité qui, malgré son imperfection, servit à protéger ce commerce clandestin.

Lorsque le roi réclama de la république l'exécution du traité d'alliance, les Hollandais refusèrent d'accorder les secours promis par divers traités; on n'eut aucun égard aux mémoires de sir Joseph York, et ils furent pris en mauvaise part. Plusieurs vaisseaux avaient été arrêtés, chargés de marchandises de contrebande, ce qui avait produit des clameurs et des plaintes de la part des commerçants. La faction républicaine, à la tête de laquelle était Van Berkel, acquit bientôt plus de hardiesse et de confiance, lorsque l'impératrice de Russie, stimulée par le roi de Prusse, eut publié un système encore plus favorable aux puissances neutres que les lois mêmes établies chez les nations. Elle déclarait qu'elle n'avait pas l'intention d'encourager l'introduction des marchandises de contrebande chez aucune des nations belligérantes; mais elle insistait pour que les lois sur cette matière fussent interprétées de manière à n'être applicables qu'à quelques espèces de marchandises seulement. Elle exigeait que les bâtiments pussent naviguer librement d'un port à l'autre sur les côtes des puissances belligérantes, et réclamait le droit de commercer avec un port bloqué, à moins que les vaisseaux de l'ennemi ne fussent en si grand nombre et stationnés si étroitement, que l'approche du port en fût évidemment dangereuse. L'impératrice fit équiper une flotte considérable pour soutenir cette déclaration. Les cours danoise et suédoise applaudirent à sa sagesse et suivirent son exemple, et les différentes puissances s'engagèrent, en cas de vexation, à se secourir mutuellement, pour soutenir leurs droits et leur dignité maritime.

Les monarques français et espagnol, pénétrés de l'idée que la Grande-Bretagne perdrait, par cette nouvelle confédération, autant d'avantages qu'ils en gagneraient de leur côté, se hâtèrent de notifier leur acquiescement à ce traité. Les Hollandais étaient disposés à entrer dans cette confédération, mais ils mirent du retard à y donner une entière adhésion, qui leur eût assuré la protection des puissances du nord. Dans le même temps, la découverte de leur traité avec les Américains décida la cour britannique, après un nouveau et inutile recours aux États-Généraux, à déclarer la guerre à la République,

A la fin de l'été, le parlement avait été dissous. Les élections étaient

alors favorables au ministère. La motion pour l'adresse ordinaire excita de violents débats, et l'on s'opposa fortement à la continuation de la guerre avec les Américains; mais les courtisans, lord Germains principalement, affectaient encore de croire que l'ennemi serait bientôt réduit à la soumission. Le nombre des voix pour l'adresse fut de deux cent trois à cent trente-quatre dans une chambre, et de soixante-huit à vingt-trois dans l'autre.

Le manifeste contre la Hollande—An de J.-C. 1781 — ayant été communiqué aux deux chambres, excita le mécontentement et des murmures contre la violence de la cour. Thomas Townshend entra en discussion sur la nécessité d'une guerre avec les Provinces-Unies, et se plaignit de ce que les ministres, au lieu de chercher un allié, s'étaient suscité un nouvel ennemi. Wraxall, l'historien, saisit cette occasion pour recommander dans un discours pompeux, mais faible, de contracter une alliance avec l'empereur d'Allemagne. Fox accusa les conseillers du roi d'avoir fait plus de mal à la nation qu'aucun des ministres, sous les princes les plus indignes de la famille Stuart. Le duc de Richmond et lord Cambden justifièrent les États-Généraux de l'accusation d'avoir excité le juste ressentiment de la Grande-Bretagne; ils dirent qu'ils avaient été traités avec arrogance et poussés malgré eux sous les drapeaux de la France.

Dans cette session, la chambre dirigea quelque attention sur les affaires de l'Indostan. Les habitants anglais du Bengale, de Bahar et d'Orissa présentèrent des pétitions contre la tyrannie de la cour suprême de judicature, dont les naturels se plaignaient également et avec raison, dans les termes les plus forts. Le général Smith et Rous prouvèrent que la cour avait étendu sa juridiction d'une manière arbitraire et usurpé les droits immémoriaux de ceux qu'elle devait protéger contre l'oppression. En conséquence, ils proposèrent de former un comité choisi pour examiner les différents motif de plaintes. La chambre approuva la motion, et l'on créa une loi pour qu'à l'avenir on procédât d'une manière plus judiciaire dans les trois provinces.

Trois bills, qui auraient fait honneur à la sagesse du parlement, furent rejetés par les communes. Pendant l'année précédente, cette chambre avait passé un bill pour l'exclusion des contractants; mais les pairs, peu disposés à augmenter le privilége parlementaire, refusèrent de sanctionner cette mesure. Sir Philip-Jennings Clerke la proposa de nouveau, mais les communes mêmes refusèrent de l'adopter. Un

autre bill tout aussi infructueux fut proposé par Crew, pour exclure les officiers du fisc du droit de voter au parlement. Le troisième bill fut celui de Burke pour régler l'état de la maison du roi, limiter les pensions et supprimer tous les emplois inutiles. Grey, Perceval et le comte Nugent, parlèrent tour à tour contre ce bill, alléguant qu'il était injuste de revenir sur un sujet à l'égard duquel le parlement s'était déjà prononcé ; qu'une pareille tentative était sans respect pour sa majesté, et que la mesure serait offensante pour la constitution, car elle affaiblirait le pouvoir et la dignité de l'une des trois banches de la législature. Lord Maitland au contraire soutint ce bill avec chaleur, et Guillaume Pitt, fils du célèbre ministre qui avait agrandi le nom et la gloire de la Grande-Bretagne, parla également pour l'appuyer, et débuta, pour la première fois, dans la carrière de l'éloquence. Un autre jeune membre, dans une question différente, excita vivement l'attention de la chambre. C'était Richard Brinsley Shéridan, petit-fils de l'ami original du doyen Swift. Il s'étendit longuement et avec habileté sur les différentes séditions qui avaient eu lieu depuis quelque temps, les attribuant à l'imperfection de la police de Westminster. C'était à cette cause, ajouta-t-il, que l'on devait imputer la nécessité d'employer la force armée sans l'intervention du pouvoir civil; remède dangereux qui, malgré son utilité dans des cas extraordinaires, devait être désapprouvé par le parlement, afin qu'à l'avenir on ne pût le regarder dans des occasions ordinaires comme une mesure rigoureusement constitutionnelle. C'était, continua-t-il, la mauvaise organisation de cette même police qui était également cause que la force armée devait séjourner pendant quatre mois non seulement dans la capitale, mais encore dans chaque partie du royaume. Après avoir parlé du ministère de la manière la plus mordante et la plus satirique, il fit une motion pour que l'on déclarât qu'il était inconvenant et contraire aux principes de la constitution, d'employer la force armée, à moins que les séditions ne devinssent assez violentes pour menacer de détruire l'autorité civile et le gouvernement régulier. Il proposait aussi de nommer un comité pour examiner la conduite des magistrats de Westminster pendant la dernière sédition, ainsi que l'état de la police de cette ville, mais sa motion resta sans effet. Mansfield, solliciteur-général, justifia le ministère, et soutint une opinion qui avait été répandue par le lord chef de justice; donnant à entendre qu'en cas de sédition alarmante, chaque individu était tenu

de contribuer à la défense de la vie et des propriétés des sujets du prince, et qu'il pouvait même faire usage de la force armée pour rétablir la tranquillité; qu'un soldat, en attaquant la populace turbulente, ne faisait qu'agir simplement comme chaque membre de la communauté devait le faire. Shéridan et Georges Savilie condamnèrent ce raisonnement comme tendant à autoriser l'usurpation militaire et à mettre en danger la liberté publique.

Les ministres réussirent sans peine à faire échouer par la force du nombre toutes les motions du parti populaire. Ils parvinrent ainsi à faire rejeter une pétition des délégués de différents comtés, partisans du plan d'économie et de réforme. Ils ne se présentaient pas sous ce titre, il est vrai, mais ils prenaient simplement la dénomination de francs-tenanciers. Ils repoussèrent toutes les tentatives que l'on fit pour jeter de la défaveur sur un emprunt qui méritait, par l'extravagance de ses conditions et l'esprit de corruption qu'il renfermait, d'être blâmé sévèrement. Ils ne voulurent pas consentir à ce que l'on fît aucun examen sur l'état de la marine, et lorsque Fox, soutenu habilement par Pitt, fit une motion pour une enquête sur la guerre d'Amérique, dans l'intention de conclure promptement la paix, ils rejetèrent la proposition comme déshonorante.

La chambre des communes ayant pris en considération les désastres causés par une tempête survenue dans les Indes occidentales, vota un secours pécuniaire pour les habitants de la Jamaïque et des Barbades. Dans la première de ces îles, la ville de Savannah avait été inondée et ruinée par une crue extraordinaire de la mer, et dans différents cantons, cette tempête, secondée par un tremblement de terre, avait détruit un grand nombre de maisons et de propriétés de diverses espèces. Plusieurs centaines d'individus avaient trouvé la mort au milieu de ces commotions. A peine était-il resté une habitation dans les Barbades. Grenade et d'autres îles avaient souffert aussi de grands dommages, et les colonies françaises n'avaient point été à l'abri de ces événements.

Burke fit une motion pour que l'on examinât les motifs d'une confiscation de propriétés qui avait eu lieu à Saint-Eustache. Cette île était soumise aux Hollandais, qui en avaient fait un entrepôt général. Elle était fortifiée par la nature; mais la consternation des habitants avait été telle, à l'aspect imprévu d'une flotte britannique commandée par sir Georges Rodney et le général Vaughan, que sur-le-champ ils s'étaient

soumis à la clémence des usurpateurs, qui, sans hésiter et sans égard pour les représentations du peuple, avaient ordonné la saisie de toute propriété, soit particulière, soit publique. Le butin équivalut à trois millions sterling, sans compter quelques vaisseaux de guerre, et cent cinquante bâtiments marchands, dont plusieurs étaient chargés de cargaisons importantes[1]. Burke se récria avec indignation contre la rapacité des commandants, dont la conduite déshonorait leur pays, car elle était contraire aux lois de l'humanité et au droit des gens. On lui répondit que ceux qui se plaignaient avaient, par leur trafic illicite avec les Français et les Américains, perdu tout droit à cette indulgence, que dans tout antre cas on leur eût accordée.

Comme le stathouder s'était montré peu disposé à prendre part à la guerre contre la Grande-Bretage, le mauvais succès lui en fut attribné, ainsi qu'à son conseiller secret le duc Lonis de Brunswick; et ceux-ci, de leur côté, sur des motifs plus sérieux, blâmèrent les États-Généraux, pour avoir provoqué la guerre injustement et à une époque où la républiquc était mal pourvue de moyens de défense et des munitions nécessaires.

Les Hollandais envoyèrent huit grands vaisseaux et dix frégates pour protéger leur commerce du nord. La flotte anglaise, composée seulement de six vaisseaux de ligne et de cinq frégates, rencontra l'ennemi près du Dogger-Banck; — An de J.-C. 1781, 5 août — le conrage plutôt que le talent se fit remarquer dans ce combat. Ni l'amiral anglais Hyde-Parker, ni l'amiral hollandais Zoutman, ne purent prendre un seul vaisseau. Les deux escadres furent endommagées considérablement, et l'un des bâtiments hollandais coula à fond pendant la nuit. Du côté de la flotte républicaine il y eut environ mille hommes tant tués que blessés; et, à la grande mortification des États-Généraux, leurs bâtiments de convoi ayant été forcés de retourner sur leurs pas, ne purent trouver l'occasion de se pourvoir de munitions navales.

[1] Le major Vaughan se conduisit dans cette circonstance avec une cruauté révoltante; il fit incendier la ville d'Æsopus, il voulait incendier aussi les malheureux habitants de Saint-Eustache, qu'il dépouilla et ruina sans pitié. L'amiral Rodney ternit sa gloire en souffrant toutes ces violences. Trente-deux bâtiments, chargés des dépouilles des négociants hollandais, furent expédiés en Europe, mais à la hauteur des Sorlingues, ils furent rencontrés par une escadre que commandait Lamothe-Piquet, et vingt-six bâtiments leur furent enlevés. A. A.

Du côté de l'escadre anglaise il y eut à peu près quatre cent cinquante hommes tant tués que mis hors de combat par leurs blessures. Lorsque l'amiral anglais fut rentré au port, il eut l'honneur de recevoir une visite de sa majesté britannique ; mais ce témoignage d'estime ne put adoucir le mécontentement qu'il éprouvait de l'insuffisance de ses troupes, insuffisance qui l'avait mis dans l'impossibilité d'obtenir un succès décisif.

L'escadre britannique qui était dans le canal étant trop faible pour faire tête aux flottes française et espagnole [1], la vaine parade de l'année précédente fut renouvelée par l'ennemi, qui n'osa pas attaquer les Anglais dans Torbay, et vit échouer toutes ses tentatives pour intercepter les flottes commerciales qui étaient sur leur retour.

La proximité de Jersey à la côte de France faisait désirer depuis long-temps la réduction de cette île. En 1779 on l'avait déjà tentée une fois, mais sans aucun succès. Dans les premiers jours de 1781, on reprit ce projet. La principale ville était si mal gardée et son accès si facile, qu'un corps de troupes françaises remplissait déjà la place du marché tandis que la majorité des habitants était encore au lit. Corbet, qui faisait les fonctions du général Conway, gouverneur de la ville, fut arrêté et contraint de signer la reddition de l'île entière. Le major Pierson, parvenu à rassembler à la hâte quelques troupes, refusa d'obéir à une capitulation extorquée ainsi, et les Français se virent attaqués tout-à-coup avec une intrépidité qui fut suivie du succès. Ceux qui ne périrent point dans cette bataille furent faits prisonniers. L'île fut sauvée, mais au prix de la vie du brave et estimable officier dont les efforts courageux avaient ouvert aux Anglais le chemin de la victoire.

Les Français furent plus heureux dans l'hémisphère occidental qu'en Europe. Vers le printemps, une de leurs escadres, attaquée par le vice-amiral Arbuthnot, près des côtes de Virginie, se défendit avec valeur, et sut échapper à une défaite. Le comte de Grasse, à la tête d'une flotte plus considérable, ayant été attaqué par sir Samuel Hood, près de la Martinique, enleva aux Anglais tout l'avantage de cette bataille. La petite île de Saint-Barthélemy fut prise aux Français, il est vrai ; mais cette perte fut contrebalancée par l'acquisition qu'ils firent de Tabago, — An de J.-C. 1781, le 10 mai — qui, malgré sa défense

[1] Commandées, l'une par le comte de Guichen, l'autre par don Louis de Cordova.

courageuse, fut prise par le marquis de Bouillé [1]. Dans le courant de l'automne, il reprit aussi l'île Saint-Eustache [2], où il établit une garnison pour les Hollandais.

Dès le commencement de l'année, la possession de la Caroline du sud avait été vivement disputée. Depuis que Gates avait été éloigné de son commandement, le général Greene avait chargé Morgan de plusieurs opérations d'un ordre secondaire. Tarleton fut envoyé contre lui à la tête d'un millier d'hommes. Après l'avoir rejoint, il l'attaqua avec impétuosité, mit la première ligne en déroute, poursuivit l'ennemi avec son ardeur ordinaire, et déjà il regardait la victoire comme assurée, lorsque les meilleures troupes de Morgan, après un changement de position que Tarleton avait pris pour une retraite, attaquèrent subitement le trop confiant Anglais, jetèrent le désordre parmi les siens par un feu vif et continuel, et achevèrent leur défaite à coups de baïonnette.

Lord Cornwallis, qui désirait profiter de cette occasion pour s'avancer dans la Caroline du nord et dans la Virginie, afin que les troupes d'Arnold pussent se réunir aux siennes, éprouva une perte sensible par l'issue de ce combat; mais, loin de s'abandonner au découragement, il marcha sur la Catawba, la traversa sans perdre beaucoup de monde, poursuivit Greene avec rapidité et le chassa de la Virginie. Greene revint cependant, afin de s'opposer aux efforts du comte, pour attirer sous ses drapeaux les habitants de la Caroline du nord, et le commandant anglais se retira.

L'armée américaine qui était dans cette province s'élevait alors à plus de cinq mille hommes. Greene, vers le printemps, hasarda un combat près de Guilford. Il est vrai qu'il ne courait pas beaucoup de risques, puisqu'il avait choisi une position avantageuse, et que Cornwallis n'avait pas deux mille hommes de troupes. Les Provinciaux qui occupaient le front de l'armée prirent la fuite à la première attaque; ceux de la seconde division combattirent avec courage pendant quelque temps, mais à la fin ils furent mis en déroute. Comme les Anglais étaient exposés à avoir leur flanc rompu, ils s'étendirent sur la droite et sur la gauche, de manière à former plusieurs bataillons distincts qui pressaient en avant d'une manière irrégulière. Greene, dans l'espoir

[1] Déjà renommé pour sa prise de la Martinique.

[2] Elle fut livrée honteusement par le capitaine Cockburne, dit Hume. A. A.

de triompher des Anglais par l'ardeur et l'énergie de sa troisième ligne, composée entièrement de troupes régulières, donna alors, de sang-froid et avec confiance, des ordres pour une attaque dont il devait résulter, selon lui, une décision favorable; mais sa mortification fut grande lorsqu'il fut témoin de la retraite de l'un de ses régiments et de l'approche d'un bataillon des gardes venant sur l'arrière-garde d'un autre qui, pendant quelque temps, avait été aux prises avec la division du colonel Webster. Ses espérances se ranimèrent lorsqu'il vit les gardes reculer et Webster repoussé; mais il reconnut enfin la nécessité d'effectuer une retraite générale. Les vainqueurs eurent cinq cent cinquante hommes environ de tués, blessés ou égarés. La perte fut égale du côté des Américains. La mort de Webster, qui avait été blessé, excita principalement les regrets des royalistes.

Une autre affaire eut lieu peu de temps après. Tandis que Cornwallis s'avançait dans la Virginie, lord Rawdon, déjà menacé à Cambden d'une attaque de la part de Greene, marchait avec un petit corps d'armée contre la plus forte partie du camp américain établi à Hobkirck-Hill, là il déconcerta l'ennemi par un assaut subit. Greene, dont les troupes étaient une fois plus nombreuses, après les avoir ralliées, s'efforça de cerner les assaillants; mais son adroit adversaire, étendant toutes ses troupes sur une seule ligne, fit échouer son projet par une attaque qui fut suivie de la victoire. Les Provinciaux investirent ensuite le fort Ninety-Six; mais les Anglais défendirent ce poste avec courage et persévérance, et le siége fut levé à l'approche de lord Rawdon. Ce vaillant officier ayant été remplacé par le colonel Stuart, une bataille vivement soutenue eut lieu à Eutaw[1]. Le plus grand désordre se répandit dans la division de l'aile gauche; elle perdit même son artillerie; mais les troupes furent rappelées par l'exemple et les efforts de leurs chefs. L'aile droite repoussa l'ennemi et commit beaucoup de dégât. Les Américains éprouvèrent également une perte considérable, pendant que l'on attaquait une maison et des terrains vastes, occupés principalement par les royalistes de New-York, qui défendirent ce poste contre tous les efforts de l'ennemi. La victoire fut réclamée par les Anglais, et à juste titre; mais leurs pertes furent nombreuses. Ils se retirèrent du côté de Charles-Town, tandis que Greene s'établit sur des hauteurs près de la Santee.

[1] Eutaw-springs.

L'objet principal du commandant en chef, pendant cette campagne, paraît avoir été la conservation de New-York. Washington, qui avait été rejoint par l'armée française, commandée par le comte de Rochambeau, menaça cette ville d'une attaque; il feignait d'être encore dans cette disposition, lorsque, changeant tout-à-coup de dessein, il se décida à entreprendre une expédition dans le sud. Mais, avant de parler du résultat important de sa nouvelle détermination, il est à propos de nous occuper un moment des opérations d'Arnold et de Phillips, et de celles du marquis de Lafayette dans la province de Virginie.

L'actif Arnold n'avait pas craint de porter préjudice et de faire injure à ses anciens amis en détruisant des munitions d'un grand prix et des vaisseaux richement chargés; après quoi il établit son camp à Portsmouth, sur la rivière d'Élisabeth. Là il fut bloqué par une escadre française, tandis que le marquis de Lafayette le harassa sur terre. Le major-général Phillips, de son côté, commit dans la province des ravages plus graves encore; mais il mourut au milieu de ses opérations. Bientôt arriva Cornwallis, qui poursuivit Lafayette, et fit éprouver aux Américains toutes les horreurs du pillage et de la dévastation.

Washington, désireux de profiter de l'alliance des Français, de manière à secourir les provinciaux et à les sauver des dangers auxquels ils étaient encore exposés, démontra à Rochambeau la nécessité d'agir avec une vigueur extraordinaire, et il fut décidé entre eux que la Virginie serait le théâtre de leurs opérations. Clinton, trompé par des lettres écrites dans l'intention qu'elles fussent interceptées, était assez faible pour imaginer que la réduction de New-York était ce que les confédérés avaient encore en vue. En conséquence, il négligea de prendre des mesures qui auraient pu déconcerter leurs nouveaux projets.

Le comte de Grasse et le général Wayne attaquèrent sans succès un détachement anglais. Après cette tentative infructueuse, le comte transporta sa petite armée en Virginie, et se joignit à Lafayette. Grasse bloqua alors la rivière d'York avec une partie de sa flotte, laissant vingt-quatre vaisseaux de ligne dans une baie, près de l'entrée de Chesapeack. Quelques-uns de ces vaisseaux furent forcés d'agir, par l'arrivée de l'amiral Graves; mais il ne résulta de ce combat aucun avantage pour lui.

Les Américains et leurs alliés français se préparèrent alors à défaire l'armée de Cornwallis. Il avait fortifié la ville d'York, ainsi que

Gloucester-Point, situées toutes deux sur la rive opposée, et ses batteries commandaient le passage important de la rivière d'York. Lorsque le comte vit que les alliés s'étaient avancés de William's bay, et qu'ils avaient pris différentes positions près d'York, il rappela ses troupes des postes extérieurs, et concentra ses forces dans l'intérieur des ouvrages de la ville. Tandis que Gloucester-Point était bloquée, de vigoureux préparatifs se faisaient pour assiéger la ville d'York. Les batteries produisirent bientôt un effet terrible sur les ouvrages, ainsi que sur les vaisseaux qui étaient dans le havre; plusieurs même furent entièrement détruits. Comme le feu des deux redoutes incommodait cruellement les assiégeants, on fit un assaut impétueux sur chacune d'elles, et elles firent bientôt partie des ouvrages des confédérés, qui, ayant achevé une seconde parallèle, hâtèrent de tout leur pouvoir l'accomplissement de leurs vœux. Les sorties de la garnison mettaient peu d'opposition au siége, et le comte s'aperçut enfin que ses fortifications étaient en si mauvais état, qu'elles ne pouvaient défendre la ville plus long-temps. Après une tentative inutile pour traverser la rivière d'York et s'échapper, il se détermina à capituler pour sauver son armée d'une destruction générale. Ses conditions n'ayant point été acceptées, il fut forcé d'acquiescer à celles de Washington, et cinq mille cinq cents hommes environ devinrent prisonniers des Américains, tandis que trois vaisseaux de guerre et un grand nombre de bâtiments de transport se rendirent aux Français [1].

La capture d'une seconde armée fit revivre parmi les Américains l'espoir que la grande querelle se terminerait enfin par une décision qui établirait cette indépendance pour laquelle ils hasardaient leur vie depuis si long-temps. La nouvelle du succès des Américains confondit le cabinet de Londres, et jeta le désespoir et la crainte dans les rangs ministériels du parlement. Cependant, en ce moment même, il

[1] Les Français les plus célèbres qui prirent part à cette expédition étaient le comte de Rochambeau, le marquis de Lafayette, le marquis de Saint-Simon, le comte de Custines, le baron de Vioméoil, le marquis de Chatellus, le duc de Biron, le vicomte de Noailles, le vicomte de Mirabeau, Duportail, Villemanzy, Charles de Damas, Robert de Dilleo, Charles de Lameth, Mathieu Dumas, Alexandre Berthier, prince de Neufchâtel et de Wagram, et plusieurs autres. A cette époque, toute la jeunesse française était enthousiaste pour la cause américaine; tout ce qui était jeune et plein de vie courait vers le Nouveau-Monde s'essayer à cette indépendance d'esprit, à cet affranchissement moral, qui, à quelques jours de là, allaient ébranler et briser le vieux monde. A. A.

y avait des courtisans qui, avec une opiniâtreté incorrigible, nourrissaient encore l'espoir de subjuguer les Américains. Ceux qui soutenaient cette opinion étaient encouragés par la déclaration orgueilleuse de sir Henri Clinton, déclaration par laquelle il soutenait que, si on lui accordait un renfort de dix mille hommes, il était certain d'éteindre l'esprit de rébellion et de soumettre les colonies. L'un des historiens de cette époque semble soutenir cette vaine et trompeuse parade, faite mal à propos par un général dont l'aveuglement avait précipité la défaite de Cornwallis.

Les armes d'Espagne obtinrent dans la même année de brillants succès sur le continent américain. La Floride occidentale fut envahie de nouveau, et Pensacola fut investie par terre et par mer. Les assiégeants mettaient tant de lenteur dans leurs opérations, que près de deux mois s'étaient écoulés avant que leurs ouvrages fussent assez avancés pour pouvoir risquer un assaut général. Un événement vint hâter la capitulation. Une bombe tombée dans un magasin fit périr beaucoup de monde par son éclat, et l'une des redoutes devint un monceau de ruines. Le commandant, convaincu que le reste des ouvrages était dans l'impossibilité de résister à une armée considérable, pourvue d'une forte artillerie, se détermina à parlementer, et il fut convenu que lui et la garnison se rendraient prisonniers de guerre.

En Europe, les Espagnols ne pouvaient venir à bout de réduire un rocher nu et aride, que les Anglais avaient pris autrefois avec facilité. Ils continuaient à bloquer Gibraltar, et ils obtinrent du despote de Maroc la promesse de ne point approvisionner la garnison. On parvint cependant à la fin à introduire dans la forteresse une grande quantité de vivres et de munitions, au moyen d'une flotte que l'ennemi n'attaqua que faiblement avec des canonnières. Le siége fut alors poursuivi avec vigueur; on fit jouer de nombreuses batteries sur la forteresse, et l'on éleva des ouvrages à une courte distance des murailles. Les fortifications de la place furent réparées presque aussitôt qu'endommagées, et l'on perdit moins de monde que la décharge effrayante de boulets et de bombes n'avait donné lieu de le craindre.

Le gouverneur de Gibraltar était le vaillant Éliot, qui s'était distingué précédemment dans les campagnes d'Allemagne. Lorsqu'il vit que les assiégeants avaient, par un travail constant et des dépenses extraordinaires, agrandi et amélioré leurs ouvrages, il résolut de faire une tentative hardie pour les démolir. Un corps choisi de deux mille

trois cents hommes, y compris les matelots, fit — 27 novembre — avant le jour une sortie sur la forteresse, et attaqua les ouvrages avec tant d'impétuosité, que les Espagnols, après un feu court et irrégulier, prirent la fuite de tous côtés. Le feu des pionniers et des artilleurs fit alors des progrès rapides, et deux batteries de mortiers, trois de canons, et toutes les lignes d'approche, de communication et de traverse, furent la proie des flammes. Le feu atteignit les magasins, qui sautèrent, et l'incendie et le dégât jetèrent l'épouvante chez l'ennemi.

L'espoir que sa majesté catholique avait conçu de recouvrer Minorque était mieux fondé. Le fort Saint-Philippe n'avait qu'une garnison insuffisante, tandis que l'armée ennemie s'élevait à seize mille hommes, amplement fournis de tout ce qui est nécessaire à un siége. Le duc de Crillon, commandant en chef des forces combinées, tenta de corrompre le général Murray, gouverneur, et de le déterminer à rendre l'île; mais celui-ci rejeta avec mépris cette offre lâche et déshonorante. Le siége fut conduit avec habileté, et les assiégés montrèrent un courage égal, jusqu'au moment où les ravages d'une maladie contagieuse diminuèrent tellement les forces effectives de la garnison, qu'une plus longue résistance devint impossible [1]. On régla alors les conditions d'une capitulation, et les soldats, ayant reçu la permission de sortir de la forteresse avec les honneurs extérieurs de la guerre, furent obligés de déposer leurs armes et de se considérer comme prisonniers. Ils laissèrent des provisions considérables dans le fort; mais le manque d'air pur, de viande fraîche et de végétaux, produisit le scorbut, la fièvre putride et la dyssenterie. Malgré ces terribles obstacles à une longue défense, le gouverneur la prolongea, depuis le mois d'août jusqu'au mois de février suivant, avec une telle persévérance, que, tout en exerçant cruellement la patience des assiégeants, il excita leur admiration.

Le gouvernement britannique, présumant que le cap de Bonne-Espérance serait facile à réduire, avait préparé une expédition dont

[1] La dyssenterie et la fièvre putride avaient fait de si horribles dégâts, que la garnison était réduite à six cents hommes, de deux mille six cent quatre-vingt-douze qu'il y avait eu. Les assiégeants témoignèrent à cette occasion les sentiments les plus nobles et les plus généreux. « On peut dire à la gloire des Français et des Espagnols, dit Hume, qu'il » oublièrent alors toute inimitié nationale, et prodiguèrent, avec les attentions les plus » nobles et les plus délicates, des secours et des consolations à leurs ennemis malheu- » reux. » A. A.

il avait confié la conduite à Johnstone. Ce commandant se laissa surprendre par M. de Suffrein, à Praya, port qui dépendait des îles du Cap-Vert. Quoique Johnstone ne prouvât pas beaucoup de talent par sa conduite et le peu d'ordre avec lequel il dirigea son escadre, il força néanmoins l'amiral français à se retirer avec perte [1]. Peu de temps après, Suffrein renforça la garnison hollandaise du cap, mais Johnstone ne se hasarda point à attaquer cet établissement; il rencontra dans la baie de Saldanha cinq vaisseaux chargés de cargaisons importantes, qui se rendaient des Indes en Hollande, il en prit quatre, et le cinquième fut brûlé par l'équipage.

Il ne reste plus à parler que d'une expédition maritime qui eut lieu à cette époque. La cour de France avait détaché du port de Brest une flotte [2], ainsi que des troupes et des provisions sous son escorte. Les Anglais envoyèrent le contre-amiral Kempenfelt, qui rencontra l'armement à trente-cinq lieues de l'île d'Ouessant [3]; mais comme le comte de Guichen avait des forces bien supérieures, l'escadre britannique n'osa pas hasarder un engagement, et se borna à prendre seulement quatorze bâtiments de transport, qui, outre l'artillerie et des provisions considérables, avaient à bord seize cents hommes, tant soldats que matelots [4].

[1] Non sans avoir souffert lui-même excessivement et avoir été tellement maltraité qu'il lui fallut seize jours pour se réparer. A. A.

[2] Pour être envoyée dans les Indes Orientales et les Antilles. A. A.

[3] Hume dit cinquante. A. A.

[4] Une tempête qui survint et sépara le convoi de la flotte servit heureusement l'amiral anglais, qui, à l'aspect de l'escadre française dispersée, eut la hardiesse de couper quatorze bâtiments. Peut-être Kempenfelt eût-il eu plus de succès encore, si M. de Vaudreuil, avec deux vaisseaux seulement, ne l'eût arrêté à temps et forcé à une retraite prudente. A. A.





CHAPITRE X.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1781 à l'année 1783.

On a prétendu souvent et avec opiniâtreté que la guerre d'Amérique avait été agréable au peuple anglais dès son origine, et que pendant le cours de cette grande contestation il n'avait cessé de la voir d'un œil favorable; mais cette assertion est dépourvue de preuves.

Sans doute un grand nombre de personnes, outre le parti de la cour, favorisait l'autorité du parlement; mais les ennemis de la guerre étaient encore plus nombreux dans les moyennes et basses classes, quoique la majorité que s'était assurée le ministère dans les deux chambres « eût donné à la plus mauvaise cause l'apparence de la meilleure. » Le mauvais succès de cette guerre et les sommes énormes que coûtaient les défaites et les désastres commençaient enfin à ouvrir les yeux de beaucoup de gens qui, malgré leur indépendance supposée, n'en avaient pas moins soutenu aveuglément les mesures du cabinet britannique. Désabusés alors, ils résolurent d'user de toute leur influence pour favoriser le retour de la paix.

L'effet de ce changement d'opinion ne se montra pas d'abord dans les discussions parlementaires qui eurent lieu dans le commencement de la nouvelle session, la cour ayant encore une majorité considérable. Le parti opposé désirait que l'adresse fût faite d'une manière moins flatteuse qu'à l'ordinaire; il s'efforça même d'empêcher que l'on

accordât les subsides demandés; mais les membres des provinces refusèrent de voter contre le ministre sur toutes ces questions. Sir James Lowther ayant cependant proposé aux communes de désapprouver la poursuite de la guerre d'Amérique, plusieurs de ceux qui, dans l'origine, avaient soutenu les projets de la cour, condamnèrent le système impolitique, et votèrent contre la continuation de la guerre. Toutefois, une majorité de quarante et une voix rejeta la motion. On en fit une seconde dans l'autre chambre, pour que les secours fussent refusés jusqu'à ce que le roi eût écarté les ministres, dont la conduite absurde et dangereuse fut censurée de la manière la plus satirique par le marquis de Rockingham et le duc de Chandos; mais la généralité des pairs désapprouva cette motion. La mauvaise administration de ceux qui étaient à la tête des affaires nationales fut censurée d'une manière encore plus piquante par Fox, qui proposa de nommer un comité pour examiner les causes du mauvais succès de la flotte. — An de J.-C. 1782 — Lord North consentit à sa motion. Il excita ensuite les véritables amis de la patrie à déclarer que la flotte avait été mal dirigée pendant l'année précédente, et il vit avec satisfaction qu'il n'avait contre lui qu'une majorité de vingt-deux voix. Sa motion fut renouvelée, dans l'espoir d'attirer à lui quelques-uns de ses adversaires, mais elle fut rejetée à une pluralité de dix-neuf voix seulement.

Le moment s'approchait où la grande question relative à l'indépendance américaine allait se décider enfin.

Le général Conway demanda avec instance la cessation d'une guerre injuste et calamiteuse, et conjura la chambre de supplier sa majesté de ne pas souffrir plus long-temps que l'on poursuivît la guerre dans le nord de l'Amérique, puisque le projet de soumettre ce pays par la force était évidemment impraticable, mais de tâcher d'effectuer une heureuse réconciliation avec les provinces révoltées. Lord North et Adam soutinrent qu'il était impolitique de voter en faveur d'une mesure qui pouvait être interprétée comme une preuve de faiblesse et de manque de ressources pour continuer la guerre; qu'une semblable conduite augmenterait l'arrogance des ennemis de la Grande-Bretagne, et conduirait à une paix déshonorante. Il y eut presque égalité de voix. Celles en faveur de l'adresse s'élevèrent à cent quatre-vingt-treize, et celles du parti ministériel à cent quatre-vingt-quatorze.

An de J.-C. 1782, 27 février. — Conway, encouragé par l'espoir du

succès, fit une seconde motion contre la poursuite des hostilités. En réponse à l'objection d'Adam, qui avait déclaré qu'en pareil cas l'intervention de la chambre était inconstitutionnelle, il rappela un grand nombre de circonstances où le parlement avait fait à la couronne les représentations nécessaires, au sujet de la guerre ou de la paix. Lord North avoua que la motion n'était nullement contraire aux principes de la constitution ; mais il soutint que cette motion, loin d'être favorable, serait plutôt un obstacle à une paix que le roi avait déclarée, à la dernière session, être son désir le plus ardent. Wallace, procureur-général, proposa une trève avec l'Amérique, et demanda que la question fût ajournée à une quinzaine. Deux cents quinze membres seulement votèrent pour ce délai, et deux cent trente-quatre se déclarèrent contre ; en conséquence, une majorité de dix-neuf voix approuva la motion du général.

Ce vote consterna la cour et fit éprouver une joie extrême au parti populaire. Les avenues de la chambre retentirent du bruit des félicitations, et la satisfaction qui résulta de ce succès se communiqua avec rapidité à tout le royaume. Le triomphe cependant ne fut pas complet. Il était encore possible que la cour obtînt une majorité ; mais comme il y avait peu de probabilité pour cet événement, le peuple se flattait de l'espoir de voir expulser bientôt des ministres aussi inhabiles que téméraires, aussi aveugles que présomptueux ; des ministres qui, chaque année, n'avaient cessé de tomber d'erreurs en erreurs ; qui avaient trompé et corrompu le parlement, accablé et appauvri la nation. Parmi les adversaires de lord North et de ses partisans, plusieurs étaient guidés sans doute par l'esprit de faction ; mais le public, satisfait, considéra l'effet plutôt que la cause. On reconnut généralement que de plus mauvais pilotes ne pouvaient être mis à la tête du gouvernement, et l'on convint donc sur-le-champ que le gouvernail de l'état serait remis entre des mains plus habiles, qui fussent capables de sauver le royaume du danger dont il était menacé.

Une adresse conforme à la dernière résolution ayant été présentée au roi, on lui conseilla de faire une réponse qui exprimât le désir de la paix, plutôt que de promettre une stricte condescendance au vote de la chambre. Conway, dans la crainte que les ministres ne s'efforçassent d'éluder les injonctions des communes, proposa de faire une adresse dans laquelle, après avoir remercié sa majesté de sa réponse, on la presserait de nouveau de consentir à l'objet particulier du vote ;

il demandait également que l'on déclarât ennemis de leur souverain et de leur pays tous ceux qui favoriseraient on qui tenteraient de poursuivre une guerre offensive contre les Américains. Les deux propositions furent adoptées sans division. Le procureur-général fit alors une motion pour obtenir la liberté de présenter un bill qui pût mettre le roi en état de conclure une paix ou une trève avec ses colonies. Fox tourna cet expédient en ridicule, et assura que les ministres n'avaient ni le désir de voir la paix se conclure, ni l'intention de résigner leurs emplois; ajoutant qu'ils étaient aussi peu propres à diriger la guerre qu'à régler un traité de paix. Quant à lui, il était disposé à agir dans cette négociation, dût-il avoir le titre le plus modeste, mais à condition qu'il n'aurait rien à démêler avec les ministres; car du moment où il consentirait à traiter avec l'un d'enx, il mériterait d'être considéré comme le plus infâme des hommes. Lord North s'efforça de se justifier des atteintes portées à son caractère, et déclara qu'il était prêt à résigner son emploi, si son souverain le lui ordonnait, ou si la chambre lui retirait, de manière à n'en pouvoir douter, la confiance qu'elle lui avait accordée jusque alors. Des résolutions relatives au dernier objet furent proposées par lord John Cavendish et sir John Rouss. Elles furent soutenues fortement. Dans l'nn de ces débats, sir James Marriott, juge de l'amirauté, défendit les ministres et soutint la justice de la guerre américaine. Il amusa la chambre par plusieurs observations singulières : il prétendit que les colonies étaient représentées dans le parlement par les membres dn comté de Kent, puisque leurs territoires, conformément aux conditions de leurs chartes, faisaient partie de la seigneurie d'East-Greenwich. Toute la gravité avec laquelle s'exprimait le juge ne put réprimer le rire général qui se communiqua à toute la chambre. Les motions furent rejetées à une pluralité de dix voix et de neuf; mais les ministres ne jugèrent pas cette majorité suffisante pour assurer leur pouvoir, et au moment où le comte de Surrey allait s'adresser à la chambre pour obtenir du roi la réforme désirée, lord North déclara que l'administration était changée. Remerciant alors les communes de l'appui dont elles l'avaient honoré pendant long-temps, il témoigna son désir constant de contribuer à la prospérité de son pays, et promit de ne point s'opposer à ce qu'on examinât sa conduite pendant tout le temps de son administration. Il reçut à cette occasion les compliments et les témoignages d'estime auxquels il devait s'attendre de la part de quelques-uns de ses

partisans, et l'un de ses principaux adversaires[1] eut la générosité de réprimander fortement quelques membres du parti triomphant, qui laissèrent éclater trop vivement la joie qu'ils éprouvaient de la défaite du premier ministre.

Comme les arrangements ministériels exigeaient une sérieuse attention, on ne les régla pas sur-le-champ. En premier lieu, lord Cambden fut nommé président du conseil — An de J.-C. 1782, 27 mars — et le duc de Grafton lord du sceau privé. Les nouveaux secrétaires d'état furent lord Shelburne et Fox. Le marquis de Rockingham fut chargé de présider le conseil de la trésorerie, et lord John Cavendish obtint la charge de chancelier de l'échiquier. Keppel devint directeur de l'amirauté, et le colonel Barré trésorier de la marine. Le général Conway fut nommé commandant en chef de l'armée de terre, et Burke trésorier général.

Lord North n'était pas dépourvu de talents, d'esprit et d'instruction; mais il ne possédait ni la pénétration subtile ni le jugement sain que doit avoir un homme d'état. Il avait de l'intelligence comme financier, mais quelques-unes des taxes qu'il imposa furent dictées par la partialité et le manque de discernement. Il ne brilla pas comme ministre de la guerre; ses erreurs l'exposèrent au ridicule, et sa mauvaise administration mérita un blâme sévère. Si, comme on l'a assuré, il entra avec répugnance dans la guerre d'Amérique, et s'il se laissa diriger malgré lui par la cour, on doit le blâmer avec raison d'une si basse complaisance pour l'opinion des autres, et de la facilité coupable avec lequel il savait prendre le masque de l'hypocrisie. Nous pensons cependant que, quelque réelle qu'ait été sa subordination à la puissance qui était derrière le trône, puissance plus grande que celle du trône elle-même, la guerre était de nature à s'accorder avec ses préjugés. Comme homme privé, on doit rendre justice à la bonté de son cœur et à son humanité. Il était doux, aimable et ami bienveillant[2].

Le premier acte de l'autorité de Fox, après avoir éloigné lord North

[1] Burke.

[2] Le portrait quo le continuateur de Home fait du caractère de lord North s'éloigne beaucoup de la sévérité de Coote : « Jamais aucun de ses aotagooistes les plus déclarés » o'accusa ses partisaos de lui avoir prodigué de louanges exagérées. Soo éloquence fai- » sait d'autant plus d'impression, qu'elle était fortifiée par un air ingénu de bonne foi et » de candeur que *l'on savait n'être pas emprunté*, et qui persuadait ses auditeurs de la

du ministère, fut d'offrir aux États-Généraux une paix particulière par la médiation de l'impératrice de Russie, qui admirait les talents et le caractère de l'habile secrétaire; mais les Français rejetèrent la proposition. Le comte de Shelburne, qui s'était souvent montré opposé à l'indépendance américaine, céda à l'opinion générale de ses collègues, et l'on parut alors disposé à s'accorder sur ce point. Thomas Grenville fut envoyé en France pour entamer une négociation, et le peuple accueillit avec transport l'espoir d'une prochaine pacification.

Les affaires d'Irlande réclamaient une prompte et sérieuse attention de la part du nouveau ministère. Plusieurs assemblées populaires avaient été tenues dans différents comtés du royaume, et les électeurs avaient donné aux représentans des instructions relatives à différents objets de réforme, principalement sur le point important d'affranchir les lords et les communes de l'autorité du parlement britannique. Les associations volontaires encourageaient avec ardeur l'esprit d'indépendance, et Grattan, l'un des membres les plus éloquents du parlement d'Irlande, proposa de faire une adresse au roi, contre les prétentions outrées de la législature de la Grande-Bretagne. Sa première tentative échoua; mais il renouvela sa motion après le changement du ministère, et elle eut plus de succès. Les communes, satisfaites de son zèle patriotique, le récompensèrent en lui accordant cinquante mille livres. Ce sujet avait été agité déjà à Westminster par Éden, qui, pénétré de l'idée qu'un pays assez éclairé pour se créer des lois lui-même devait posséder un pouvoir sans aucun droit de contrôle, avait fait une motion pour que la loi qui enchaînait l'Irlande depuis si longtemps fût abolie. Fox, offensé de ce qu'il appelait un empressement indécent, accusa Éden de chercher à acquérir de la popularité aux dépens du nouveau ministère, et le sollicita de retirer sa motion. Le jour suivant, le secrétaire communiqua au parlement un message du roi pour appeler l'attention de la chambre sur les affaires d'Irlande, et prendre des mesures satisfaisantes pour les deux royaumes. Après un délai de cinq semaines, il déclara que l'on devait avoir égard aux

» *pureté de ses intentions*; son honneur fut toujours sans tache, et son intégrité incon-
» testable. » Le seul défaut que le continuateur de Hume paraît lui reconnaître enfin est une trop grande facilité de caractère, qui lui faisait adopter aisément l'opinion des autres, et l'empêchait de montrer la fermeté nécessaire pour assurer le succès de ses opérations. A. A.

demandes des Irlandais, et satisfaire leurs désirs, non seulement parce que la justice l'ordonnait, mais encore parce que la prudence et la politique semblaient l'exiger. On donna à entendre que la simple abrogation de l'acte qui rendait les Irlandais dépendants[1] ne déciderait pas la question d'une manière positive et sans équivoque; mais les deux chambres jugèrent cette révocation suffisante, et l'on passa — le 20 juin — un bill pour lequel, quoiqu'il ne donnât pas une satisfaction complète, le parlement irlandais adressa des remerciments à sa majesté.

On fit pendant cette session quelques actes tendant à restreindre l'influence royale et ministérielle. On s'occupa de nouveau des deux bills contre les contractants et les officiers du fisc, et ils passèrent malgré les efforts du chancelier Thurlow et de lord Mansfield. Le bill de Burke, pour établir une réforme dans les dépenses de la liste civile et pour supprimer divers emplois, réussit également. Un plan d'économie fut présenté aux deux chambres de la part du roi; mais quelques-uns des membres et le public, en général, se plaignirent de l'imperfection de ce plan. En effet, comme il était préparé de manière à acquitter de nouvelles dettes contractées par sa majesté, loin d'être avantageux à la nation, il ne fut qu'illusoire.

Le droit de libre élection se fortifia par les succès de Wilkes, qui renouvela une motion faite plusieurs fois par lui, mais inutilement, pour biffer des registres de la chambre les résolutions relatives aux élections de Middlesex. Fox, nommé l'*homme du peuple*, combattit cette proposition raisonnable, qui fut soutenue cependant par une majorité de soixante-huit voix. La pureté de la branche élective de la constitution fut encouragée aussi par un bill dont l'objet était de dépouiller des droits de franchise plusieurs votants corrompus du bourg de Cricklade, et d'étendre le droit de suffrage jusqu'aux francs-tenanciers des cantons. Les lords Thurlow et Mansfield s'opposèrent à ce bill, que soutinrent habilement sir Fletcher Northon et Dunning, créés tous deux barons de Grantley et d'Ashburton. Le duc de Richmond le soutint aussi, et reprocha aux deux premiers lords d'agir plutôt comme des hommes de loi que comme des patriotes.

Au milieu de la liberté de penser qui existait alors en matière

[1] Acte passé la sixième année du règne de Georges I, pour assurer la dépendance de l'Irlande. A. A.

politique, on parut désirer une réforme dans le système représentatif de la chambre, c'était du moins l'opinion de plusieurs personnes sensées. Quelques enthousiastes, parmi ceux de la cause populaire, voulaient que tout individu d'un rang quelconque qui aurait atteint l'âge de discrétion eût le droit de représentation et de vote ; mais cette mesure, quoique de nature à ne pas être absolument impraticable, pouvait devenir une source de désordre et de confusion, car elle admettait les gens du rang le plus inférieur, gens qui, pour la plupart, sont ordinairement incapables de juger du mérite d'un candidat, et sont susceptibles de se laisser influencer par l'intrigue et l'esprit de faction. Cette mesure pouvait donc avoir une tendance diamétralement opposée à une réforme véritable et à la pureté de la constitution. Cette extrémité pouvait être encore plus dangereuse qu'un petit nombre d'électeurs, et le parti le plus prudent et le plus raisonnable était de prendre un terme moyen en augmentant le nombre des électeurs, ce qui n'offrait ni dangers ni inconvénients; l'on n'admettrait ainsi que des individus capables, par leurs talents et leur caractère, de faire un choix judicieux. Cette mesure sage, propre à diminuer considérablement l'influence de la cour et de l'aristocratie, offrirait en même temps plus de chance de conformité entre l'opinion des communes et celle du peuple.

Ce point important faisait partie des objets de réforme que les délégués des provinces avaient en vue. La cause fut appuyée par plusieurs personnages d'un nom distingué. Pitt, d'accord avec les sentiments du comte de Chatham, qui avait déclaré précédemment qu'une réforme de cette nature était nécessaire à la liberté constitutionnelle, s'adressa aux communes à ce sujet. Il soutint que cette assemblée, dont le but était de représenter la partie populaire de la nation, s'était tellement écartée de l'objet de son institution et de sa direction première, que les rapports convenables qui devaient exister entre la chambre et le peuple avaient disparu, parce qu'en général ses membres étaient plus influencés par la couronne et l'aristocratie que par les opinions et les désirs du peuple. Plusieurs bourgs, ajouta-t-il, n'avaient pas même une seule des qualités nécessaires pour voter ; mais les plus dangereux de tous étaient ceux où les votes étaient constamment donnés au plus offrant. De pareils lieux devaient être, assurait-il, dépouillés de leur droit de franchise, ou au moins réformés, et quant à la liste des membres pour les comtés, il était à propos et avantageux de l'augmenter. Il demandait encore qu'un comité fût nommé par la

chambre pour examiner cet objet important, afin d'établir une réforme modérée. Fox combattit ces représentations, qu'il déclara n'être ni justes, ni régulières, ni strictement constitutionnelles. En conséquence, il demanda que l'on fît une enquête dans le but de rendre la réforme plus parfaite. Powis déclara qu'il ne voyait pas la moindre utilité dans l'examen d'un système qui avait résisté à l'épreuve du temps.

Thomas Pitt tourna en ridicule l'idée d'une égalité dans le système représentatif, et soutint que ceux qui avaient créé et perfectionné la constitution n'avaient jamais eu en vue rien de semblable. Dundas fut de l'opinion que l'enquête ne promettait aucun avantage réel; que, bien loin de là, il en résulterait peut-être beaucoup de mal. La proposition fut enfin rejetée par une petite majorité.

Un comité secret avait été nommé précédemment pour examiner les divers abus qui s'étaient introduits dans le gouvernement des Indes. D'après différentes plaintes qui avaient été présentées à la chambre, Dundas prit de nouveau une connaissance entière et exacte des affaires de la compagnie et de la conduite de ses employés. Il leur reprocha d'avoir poussé à la révolte les puissances du pays, dans l'espoir de faire tourner ces contestations au profit de leur ambition et de s'emparer de quelques territoires. Il blâma leur perfidie, dont il était résulté de fréquentes violations de traités; cette prodigalité qui avait plongé la compagnie dans l'embarras et la détresse, et cette mauvaise administration qui avait compromis considérablement les intérêts de nos établissements asiatiques. Plusieurs résolutions furent votées relativement à différents actes de malversation, et l'opinion générale de la chambre fut que Hastings, le lord chef de justice Impey, et Hornby, gouverneur de Bombay, devaient être rappelés des Indes.

Au milieu des délibérations parlementaires, on reçut la nouvelle d'un grand succès obtenu sur mer. L'amiral Rodney se préparait à agir avec vigueur dans les Indes occidentales, lorsqu'il apprit que l'île de Saint-Christophe était menacée par le marquis de Bouillé, qui, après avoir pris Nevis et Montserrat, attaquait Saint-Christophe avec une force armée à laquelle il n'était pas facile de résister. La ville principale était hors d'état de se défendre, le brigadier Fraser établit à Brime-Stone-Hill le peu de troupes qu'il avait sous son commandement, et pendant un mois entier il soutint un siége régulier. Sir Samuel Hood attaqua le comte de Grasse et l'empêcha de seconder le marquis; mais il ne put parvenir à sauver l'île. Il rejoignit Rodney. La défaite de la

flotte française devenait alors nécessaire à la sûreté de la Jamaïque. M. de Grasse évitait de tout son pouvoir un engagement, attendant à chaque instant un armement espagnol qui devait venir se joindre à lui, et avec le secours duquel il espérait pouvoir déposséder les Anglais des îles qui leur restaient; mais il fut trompé dans son attente. Rodney rencontra les Français entre la Dominique et la Guadeloupe, et Hood engagea un combat avec une partie de la flotte; mais les Français saisirent une occasion pour se retirer [1]. Le comte, voyant l'un de ses vaisseaux sur le point d'être pris, excita imprudemment sa flotte à voler à son secours, ce qui offrit à ses adroits adversaires le moyen de le forcer à un combat général.

Le signal de l'action ayant été donné par l'amiral, la division Drake engagea le combat le 12 avril, et déploya tout le courage habituel aux Anglais. Chaque coup de canon produisait un effet terrible sur les vaisseaux de l'ennemi. Affleck dirigea la division du centre avec une vaillance remarquable, tandis que Hood, qui depuis quelque temps avait paru calme, s'avança avec son arrière-garde et lui fit prendre part au combat et à la gloire de cette journée. Les Français n'avaient que trente-trois vaisseaux de ligne sur trente-six; mais leur artillerie était égale, et ils combattirent avec la plus grande opiniâtreté pendant onze heures consécutives. Il y avait déjà long-temps que l'amiral Rodney, en rompant leurs lignes, s'était assuré le succès, que les Français se défendaient encore [2].

Les Anglais achetèrent cette victoire par la perte de deux cent trente combattants, ainsi que le rapporte le récit officiel. De sept cent cinquante-neuf qui furent blessés, un grand nombre moururent peu de temps après. Deux mille Français environ furent tués, et quatre mille blessés. *La Ville de Paris* et le vaisseau amiral furent pris, ainsi que l'amiral lui-même. Trois autres furent pris également [3]. Un

[1] Bien loin de se retirer, M. de Grasse, qui commandait la flotte française, accepta le combat, quelque inégal qu'il fût. L'action commença à sept heures du matin et dura jusqu'à six heures et demie du soir. A. A.

[2] Les vaisseaux français n'avaient pas encore eu le temps de se bien former en ligne lorsque le signal du combat fut donné; ce qui offrit aux Anglais la possibilité de diriger plusieurs vaisseaux sur un seul; dix à douze bâtiments s'acharnèrent sur *la Ville de Paris*, que montait La Peyrouse: plusieurs autres furent pris de la même manière; il aurait fallu des forces plus qu'humaines pour se sauver. A. A.

[3] *L'Hector*, *l'Ardent* et *le Glorieux*.

vaisseau de ligne coula à fond [1] pendant l'action ; un autre sauta après avoir été pris [2], et Hood en prit deux encore dans la semaine suivante; mais de ces prises obtenues si glorieusement, trois bâtiments furent engloutis plus tard.

Comme Rodney était plus attaché aux torys qu'aux whigs, les nouveaux ministres avaient l'intention de lui demander compte de différents actes de rapines commis à Saint-Eustache; et avant d'être informés de la victoire qu'il venait de remporter, ils lui avaient envoyé l'ordre de remettre le commandement de la flotte à Pigot. Cependant Fox crut devoir voter des remerciments à l'amiral, qui fut récompensé par des titres de noblesse et une pension. Quelques membres essayèrent de jeter de la défaveur sur le ministère, pour avoir rappelé Rodney; mais les motions faites à ce sujet furent rejetées avec mépris [3].

La paix n'était point encore rétablie, lorsque le marquis de Rockingham mourut. Cet homme était doué de plus d'intelligence que de talents remarquables; il aimait son pays et encourageait avec ardeur tout ce qui lui semblait devoir contribuer à ses intérêts véritables. Il était d'un caractère juste, plein d'honneur, et ses qualités principales étaient la douceur, la générosité et la bienfaisance.

La mort de ce ministre rompit l'union qui avait subsisté jusque alors dans le ministère.

Le comte de Shelburne, qui, avec de plus grands moyens, possédait moins d'influence sur le parti que le marquis avait dirigé, briguait les faveurs de son souverain. Il passa au rang de premier lord de la trésorerie. Fox, disposé à être César ou rien [4], voulait agir comme premier ministre, tout en conservant l'emploi de secrétaire d'état; mais, voyant cette perspective s'évanouir par la nomination du comte à un poste auquel il s'était efforcé de placer le duc de Portland, il résigna brusquement les sceaux. Ses amis suivirent son exemple, et redevinrent les adversaires déclarés de la cour. Le comte affecta de faire peu d'attention à l'éloignement des rivaux offensés avec lesquels

[1] *Le Diadème.*

[2] *Le César.*

[3] Sa conduite odieuse à Saint-Eustache avait élevé de nombreuses réclamations contre lui; on l'accusait à juste titre de s'être rendu un objet de haine pour les colons; mais l'opinion générale fut que ses torts devaient être oubliés en faveur de la gloire dont il couvrait son pays. A. A.

[4] *Aut Cæsar, aut nullus.*

naguère il avait agi de concert; tandis que ceux-ci emportèrent en s'éloignant l'ardent espoir d'abréger la durée de son administration.

Dans un débat qui eut lieu peu de temps après la promotion du comte, Fox s'efforça de convaincre la chambre des communes que son attachement sincère pour son pays avait pu seul le déterminer à résigner son emploi; tandis que Pitt chercha à insinuer que cet éloignement venait bien plutôt de l'ambition mortifiée que d'un patriotisme véritable. Lors de la retraite de lord North, ce jeune orateur avait été oublié dans la distribution des emplois; mais cette fois enfin il avait été nommé chancelier de l'échiquier. Le comte de Shelburne, déclarant qu'il comptait plus sur les mesures que sur les hommes, attribua les résignations précédentes à un principe opposé, qui avait constamment fait préférer les hommes aux mesures, et à un esprit de parti dominant, qui s'était efforcé de réduire le roi à un véritable état de vasselage.

Les intentions pacifiques du cabinet irlandais furent annoncées au général américain par Carleton, qui était devenu commandant en chef, et à l'amiral Digby. Cette nouvelle, reçue d'abord avec indifférence, produisit ensuite un état d'inaction générale.

Les Français et les Espagnols menaçaient la Grande-Bretagne; mais le résultat de ces menaces fit voir qu'elles n'étaient que de pures gasconnades. Ils firent des efforts extraordinaires pour réduire Gibraltar, qu'ils croyaient incapable de résister à leur nouveau plan d'attaque. Ils préparèrent dix batteries flottantes, faites, selon les inventeurs, pour défier les bombes et les boulets de la garnison [1]. Le gouverneur vit ces préparatifs et beaucoup d'autres sans la moindre crainte, et détruisit une partie des ouvrages avancés par un feu vigoureux. L'ennemi, irrité, maintint pendant plusieurs jours une effrayante canonnade de toute la ligne de ses batteries, qu'aidèrent encore les fréquentes décharges des vaisseaux et des canonnières. Le 13 septembre, on hasarda enfin un combat décisif en présence d'une armée nombreuse, commandée par le duc de Crillon. Trente vaisseaux de ligne, appartenant aux Espagnols, et quatorze aux Français, étaient alors dans la baie. Les machines flottantes étaient amarrées à une demi-portée de canon des murailles, et tous les échos d'alentour retentissaient du bruit terrible de l'artillerie. Pendant plusieurs heures on ne s'aperçut

[1] Elles étaient de l'invention du colonel d'artillerie d'Arçon. A. A.

d'aucun effet produit sur les batteries flottantes; mais pendant la nuit, lorsque le feu des deux armées se fut apaisé, les terribles ravages des boulets rouges parurent alors sous l'aspect le plus effrayant. Le vaisseau du commodore Moreno et un autre devinrent la proie des flammes, et au milieu de la confusion qui en résulta, les canonnières anglaises empêchèrent les bateaux de l'ennemi de secourir les infortunés qui occupaient les batteries flottantes; toutes finirent également par devenir la proie de l'incendie. Les vainqueurs, ainsi assurés de la victoire, ne songèrent plus qu'à remplir les devoirs de l'humanité, et s'empressèrent de sauver leurs adversaires d'une destruction totale. Plusieurs, flottant sur des débris de bois, s'efforçaient d'échapper à la mort; d'autres se sauvaient à la nage; un nombre considérable périt sur les vaisseaux embrasés. On ne pouvait les secourir qu'en s'exposant au plus grand danger; car les canons, échauffés par l'effet des flammes, répandaient leurs matières combustibles, et les bâtiments étaient à chaque instant menacés de faire explosion. Cependant le capitaine Curtis Knowles, et un grand nombre d'intrépides matelots, sauvèrent plus de trois cent cinquante individus.

Le combat ne se termina que vers le matin du second jour. Plus de mille hommes du côté de l'ennemi furent tués, brûlés ou noyés, tandis que la garnison n'éprouva que peu de pertes [1].

La conduite courageuse du général Éliot et ses exploits méritèrent les plus grands éloges. On lui accorda une pension, il fut créé chevalier du Bain, et par la suite il devint pair de la Grande-Bretagne.

Après la reprise du blocus, lord Howe obtint également des droits aux éloges, pour avoir soutenu l'honneur du pavillon anglais en présence de l'ennemi qui avait l'avantage du vent, ainsi qu'une grande supériorité de forces, et qui cependant n'osa diriger sur lui qu'une canonnade éloignée; il fit entrer à Gibraltar une quantité considérable de munitions de guerre et de bouche et un renfort de troupes.

Du côté de l'est, la valeur britannique se déploya aussi; mais elle ne fut pas toujours accompagnée de succès. Dès que la défaite du colonel Baillie fut connue à Calcutta, le conseil sollicita sir Eyre Coote de se rendre promptement à Madras avec un corps d'Européens, afin de faire à l'ennemi la plus vigoureuse résistance. Après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour assurer cet établissement et rétablir

[1] Le prince de Nassau, qui commandait la Tailla-Pedra, se sauva à la nage. A. A.

l'ordre dans les affaires civiles et militaires, il reprit Carangali, et épouvanta tellement les assiégeants des autres villes, qu'ils discontinuèrent leurs opérations. Les précautions de Hyder-Ali l'empêchèrent pendant long-temps d'entamer une action générale; mais le commandant ayant reçu un renfort considérable, les deux armées — An de J.-C. 1781, 1er juillet — engagèrent un combat entre Porto-Novo et Mootenpollam.

Des fortifications importantes défendaient l'armée de Hyder, qui se montait à plus de quatre-vingt mille hommes, dont la discipline avait été perfectionnée par l'instruction des officiers français. Il fut si enorgueilli du succès qu'obtint la garnison de Chillumbrum, en repoussant les assaillants, qu'il osa compter d'avance sur la victoire dans le combat qui allait avoir lieu. Coote n'avait que sept mille cinq cents hommes à opposer à la nombreuse armée de Mysore; mais, ne désespérant pas du succès, il se détermina à attaquer l'aile gauche obliquement, ce qu'il fit avec tant de vigueur et d'habileté, que le désordre commença à se répandre dans les rangs ennemis; cependant la résistance fut longue et courageuse. La seconde ligne de Coote repoussa avec beaucoup de peine plusieurs assauts violents. Deux tentatives qui furent faites, l'une pour pénétrer dans ses lignes, l'autre pour entourer sa faible armée, l'exposèrent à un danger sérieux; mais après un combat soutenu pendant sept heures, il triompha enfin de toute résistance. Hyder perdit trois mille cinq cents hommes environ, et celui de ses généraux qu'il aimait le mieux fut blessé mortellement.

Sir Eyre Coote, après avoir reçu un renfort d'Hastings, investit alors Tripassour, qu'il soumit au moment même où l'avant-garde de l'armée de Hyder, qui avait reçu de nouvelles forces, s'approchait de la ville dans l'espoir de la secourir. Les troupes de Mysore, à la vue des Anglais et des cipayes qui s'avançaient sur eux, se retirèrent jusqu'à ce qu'ils eussent atteint une forte position. Là ils furent attaqués par Coote, malgré une canonnade terrible, qui partait des batteries et des lignes ennemies, et sous laquelle il fut obligé d'établir le front de son armée. Après une bataille de longue durée, il obtint de nouveau la victoire.

Les deux armées en vinrent aux mains pour la troisième fois près de Sholingour. Hyder fut repoussé avec une perte considérable; mais dans toutes ces affaires il sut trouver le moyen de sauver son artillerie et ses munitions. Les deux armées se rencontrèrent ensuite dans un combat irrégulier, dont sir Eyre eut encore tout l'avantage.

Dans la même année, les Anglais combattirent avec succès les Marattes. Ils envahirent la province de Malva, et mirent en déroute l'armée de Madajee-Scindia, qui finit par consentir à une paix particulière.

Dans l'année suivante, Tippo-Saïb, à la tête de quinze mille hommes et d'un petit corps de Français de la rivière de Colerson, attaqua deux mille trois cents hommes qu'il ne vint à bout de vaincre qu'au commencement du troisième jour. Il emmena comme captifs tous ceux qui survécurent à leur défaite. L'armée de Mysore fut jointe bientôt après par des troupes bien disciplinées, qui faisaient partie de la flotte de M. de Suffrein, et Candalour fut prise par les confédérés, ainsi que Permacoll, qu'ils réduisirent en peu de temps.

Une autre affaire eut lieu dans le mois de juin, entre sir Eyre Coote et Hyder-Ali, à Arnee, dans la province de Carnate. L'armée d'Ali eut cette fois l'avantage sous tous les rapports, excepté sous celui de la valeur et de la discipline. Les troupes commandées par Coote furent harassées par une canonnade vigoureuse, avant que les préparatifs du combat fussent faits; mais Coote, parvenu à disposer sa petite armée de manière à l'empêcher d'être abîmée, finit par mettre l'ennemi en fuite. Hyder, quelques jours après, parvenu à attirer dans une embuscade un des corps d'armée de son adversaire, en détruisit une partie, et fit prisonniers ceux qui restèrent. Les deux chefs, dès ce moment, ne se rencontrèrent plus. Hyder mourut avant la fin de l'année, et dans le printemps suivant sir Eyre termina sa vie à son tour, laissant après lui la réputation d'un général courageux et intrépide, d'un homme aimable et respecté.

Hyder-Ali fut le premier des Mohammed qui gouverna la province de Mysore. A l'âge de vingt ans il obtint le commandement d'un corps d'infanterie au service du rajah de Seringapatam, et, ses talents naturels s'étant développés, il se distingua bientôt dans l'art de la guerre, ainsi que dans l'art de gouverner. Il agit pendant plusieurs années comme conseiller principal de Gorachuri, premier ministre du rajah; mais, excité par l'ambition, il renonça à toute espèce de contrainte, et résolut de s'affranchir d'une soumission qui répugnait à son caractère. Habile à profiter de l'influence extrême que son adresse et sa libéralité lui avaient acquise sur l'armée, il s'empara du premier ministre, le fit mettre à mort, et contraignit le rajah à se soumettre et à lui accorder ainsi qu'à ses descendants la place de directeur

politique. Il devint ainsi le souverain de Seringapatam et des pays dépendants, tandis que le rajah, quoique toujours honoré et respecté en apparence, ne fut réellement qu'un prisonnier d'état. Non content de posséder le territoire de Mysore, il entreprit plusieurs expéditions belliqueuses, dans l'intention d'agrandir ses domaines, et finit par s'emparer de Visapour et de Madoura. Il sut gouverner avec sagesse et habileté; il surveillait lui-même chaque partie de l'administration, et ce pays dut à ses soins une amélioration considérable. Ses manières étaient affables et franches, sa conversation agréable, enjouée, et quelquefois douce et amicale; mais son caractère avait un penchant extrême à la cruauté, et il était capable de crimes atroces. Le sultan Tippo, qui lui succéda, possédait moins de vertus et plus de vices.

Tandis que sir Eyre Coote s'opposait aux progrès de Hyder, sir Édouard Hughs s'efforçait de nuire aux ennemis entreprenants de son pays[1], en détruisant les vaisseaux qu'ils avaient dans quelques-uns de leurs ports[2]. L'amiral se dirigea alors sur la côte de Coromandel, et, quoique la garnison de Negapatam eût été augmentée d'un détachement venu de Mysore, et que les fortifications l'eussent été également, il résolut, de concert avec les troupes de Monro, d'attaquer cet établissement important. Il donna l'assaut aux ouvrages avancés, et après un siége fort court la place fut prise.

Les Hollandais éprouvèrent aussi une perte considérable. La flotte anglaise étant parvenue jusqu'à l'île de Ceylan, un corps de cipayes, secondé par un parti de matelots et de marins, prit d'assaut le fort Trinquemale, et bientôt Ostembourg fut ajouté à cette conquête. Sir Édouard attaqua ensuite M. de Suffrein, mais le combat fut plus honorable qu'avantageux pour le premier.

L'amiral anglais, après avoir augmenté ses forces, rencontra de nouveau Suffrein, qui, ayant toujours une flotte supérieure, sollicita un autre engagement. Le commandant français avait de plus l'avantage du vent et de la situation. Il s'avança près de la baie de Trinquemale, et là les deux armées combattirent de près. La bataille dura pendant cinq heures avec une fureur égale de part et d'autre, après quoi l'ennemi se retira dans le plus grand désordre[3].

[1] Les Français.

[2] Dans les Indes.

[3] Ce combat, qui eut lieu à la hauteur de Sadras, fut indécis, et les Anglais furent forcés d'aller se réparer à Ceylan. A. A.

Ces antagonistes braves et intrépides se rencontrèrent une troisième fois. Tout semblait promettre à Hughes une brillante victoire ; mais le changement subit du vent fit évanouir ses espérances[1]. Un vaisseau français amena pavillon ; mais, au lieu de se rendre sur-le-champ, il fit feu sur le vaisseau opposé, et trouva moyen de s'échapper.

Les Français, profitant de l'absence de la flotte anglaise, reprirent Trinquemale[2]. Hughes, de retour à l'île de Ceylan, résolut de faire une autre tentative pour défaire totalement l'ennemi. Il avait onze vaisseaux de ligne et un de cinquante canons. Suffrein en avait douze de la première espèce et trois de la dernière[3]. Le combat devint bientôt général et se soutint vigoureusement. Il y eut plus de mille Français tant tués que blessés, tandis que les Anglais n'en perdirent pas plus de trois cent cinquante. Il y eut beaucoup plus de sang de répandu dans la première affaire près de Trinquemale.

Dans le printemps de la même année, Scindia fut médiateur pour une pacification avec les états des Marattes. Il fut convenu que Salsette et quelques îles voisines seraient cédées à la compagnie des Indes ; que Ragonaut Aao recevrait du pacha une pension pour son entretien, afin de ne pas être plus long-temps soutenu et protégé par les Anglais ; que toutes les stipulations qu'il avait passées précédemment en leur faveur seraient annulées ; que ni l'un ni l'autre des deux partis ne chercheraient le moyen de secourir leurs ennemis réciproques, et que le sultan de Mysore serait forcé d'abandonner toutes les villes ou les cantons qu'il avait pris à la compagnie ou à ses alliés.

Les Anglais, voyant que les Mysoréens n'étaient pas disposés à la paix, résolurent de les attaquer plus vigoureusement que jamais. Le colonel Humberston les battit dans le royaume de Calicut et les territoires adjacents ; mais il échoua au siége de Paligatcheri, et fut obligé de se retirer à Panian, où les troupes, après avoir reçu un renfort, furent mises sous le commandement de Machod. Là elles furent assaillies par Tippo et Lally, et quelque faibles qu'elles fussent contre cette armée nombreuse, elles repoussèrent l'ennemi.

[1] Les deux escadres furent obligées de se séparer avant que la victoire se fût décidée d'aucun côté. A. A.

[2] Le 23 avril, le bailli de Suffrein mouilla dans la baie de Trinquemale, et le 30 il avait fait capituler la place. A. A.

[3] L'escadre de sir Hughes comptait dix-huit vaisseaux. Quant aux pertes, il y a trop d'exagération dans ce récit ; elles furent à peu près égales de part et d'autre. A. A.

Matthews, à la tête d'une armée considérable, envahit le territoire de Canara, qui avait été soumis par Hyder-Ali, long-temps avant qu'il eût commencé à faire la guerre aux Anglais. Au mois de Janvier 1783, il prit d'assaut la ville d'Onour, et souffrit sans rougir que ses soldats traitassent les vaincus avec cruauté[1]. Il réduisit aussi Hyder-Nagour, Mangalour et plusieurs autres villes et forteresses. Il fut défait cependant par Tippo[2], près de Hyder-Nagour, et obligé de se fier à l'état de force de la citadelle, jusqu'à ce que les progrès des assiégeants eussent rendu nécessaire une prompte capitulation. Les conditions furent violées par le sultan, qui, ayant accusé Matthews d'avoir enlevé de la citadelle tous les objets de valeur qui y étaient renfermés, le fit mettre à mort, ainsi que plusieurs de ses officiers[3]. Il mit ensuite le siége devant Mangalour, et le soutint jusqu'à l'année 1784, où la paix fut conclue enfin sous la condition d'une restitution réciproque.

Pendant la plus grande partie de l'année 1782, les cours française et britannique s'occupèrent de négociations qui ne se terminèrent que lorsque le nouveau parlement se fut assemblé. Le roi informa alors les deux chambres que les articles provisoires du traité étaient enfin réglés avec les états américains, dont il ne s'était engagé à reconnaître l'indépendance qu'avec une répugnance extrême, ne s'y étant déterminé que pour satisfaire les vœux de son peuple. Fox exprima le désir de connaître les termes précis dans lesquels l'indépendance avait été accordée, ajoutant qu'elle devait l'être d'une manière absolue, sans condition, et non comme le prix de la paix. Mais Pitt se refusa à donner connaissance d'aucun des articles préliminaires, et fit entendre qu'une aussi grande faveur que celle de l'indépendance ne pouvait être accordée qu'autant que la paix en serait le résultat. Le premier ministre fit à la chambre des pairs une semblable déclaration.

[1] Tous les progrès de Matthews dans le Canada furent accompagnés d'actes de cruauté atroces ; les Indiens étaient, par ses ordres, massacrés sans pitié. Quatre cent femmes appartenant à Hyder et à Tippo furent égorgées au siége d'Omanpore ; toutes les persécutions tombèrent sur les habitants de Bednore, au mépris même des conditions de la capitulation, par lesquelles Matthews s'était engagé à respecter les propriétés particulières. A. A.

[2] Qui était secondé par deux mille Français. A. A.

[3] Matthews ne fut mis à mort par le sultan que parce que, ayant éludé le traité par lequel il s'engageait à restituer tous les effets publics et particuliers dont il s'était emparé, il avait chargé son frère de conduire à Bombay, par des chemins détournés, une immense quantité de diamants qu'il avait soustraits. A. A.

Les conférences qui eurent lieu à Londres et à Paris produisirent enfin une longue série d'articles préparatoires à une paix définitive. — An de J.-C. 1783 — Ils furent signés à Versailles par le comte de Vergennes pour le roi de France, et par M. Alleyne Fitz-Herbert pour le roi d'Angleterre. Les deux monarques consentirent en même temps à un traité préliminaire avec l'Espagne.

Les articles du traité de paix avec l'Amérique offrirent à Fox l'occasion de jeter de la défaveur sur le comte de Shelburne, qui en avait réglé les points principaux avec M. Rayneval, envoyé en Angleterre par le comte de Vergennes. Tous ses efforts auraient été inutiles, et le comte serait parvenu à les repousser, si le parti de Fox, qui était chef des whigs, ne se fût augmenté tout-à-coup de lord North et de ses amis tories. Le public, pendant quelque temps refusa de croire au bruit de cette coalition hétérogène et dépourvue de principes ; mais il cessa d'être incrédule, et ne douta plus de son effet, lorsqu'il fut question de débattre à la chambre des communes les préliminaires du traité.

La chambre des pairs approuva les articles à une majorité de treize, et remercia le roi des preuves de sagesse et de patriotisme qu'il avait données en soulageant ses sujets du fardeau de la guerre. Mais les représentants du peuple ne manifestèrent pas une façon de penser aussi satisfaisante pour la cour. Lord John Cavendish fit des objections au projet de Thomas Pitt, relativement à une adresse de remerciments à sa majesté, au sujet de la communication des traités et de la promesse de les examiner avec toute l'attention nécessaire. Lord North, qui désirait ajouter à cet amendement une clause en recommandation des loyaux et fidèles Américains, ainsi les nommaient les ennemis du congrès, s'opposa avec aigreur aux articles du traité, probablement parce qu'on ne lui avait pas permis de prendre part aux négociations faites à ce sujet. Il faut avouer que ces articles méritaient quelque critique ; mais un ministre dont l'incapacité s'était montrée d'une manière si évidente pendant la guerre n'avait nul droit de blâmer les conditions de la paix, quelque désavantageuses, quelque déshonorantes même qu'elles fussent, puisque ses erreurs et sa mauvaise administration en étaient la cause principale. Powys approuva l'adresse primitive, et saisit l'occasion de condamner la coalition. Shéridan tourna en dérision Dundas, qui blâmait également la nouvelle ligue, et lui rappelant son alliance avec Pitt, l'ami de la réforme, la lui représenta comme en-

core plus extraordinaire. Fox chercha à justifier son union avec lord North en alléguant que le motif qui les avait rendus pendant long-temps ennemis l'un de l'autre n'existait plus, puisque la guerre d'Amérique avait cessé. Il se récria hautement contre les conditions du traité, les regardant comme humiliantes et avilissantes, et déclara fermement qu'il aurait été facile d'obtenir une paix honorable. Pitt défendit les stipulations, et soutint qu'elles étaient aussi avantageuses que toute personne raisonnable pouvait l'espérer, en considérant l'état actuel de la nation.

Après une division extrême les amendements furent repoussés à une majorité de seize voix, car il y en eut deux cent huit contre deux cent vingt-quatre.

Le même sujet fut discuté de nouveau avec chaleur et emportement, en conséquence d'une motion de lord John Cavendish, qui donnait à entendre que « les concessions faites aux adversaires de la Grande-Bretagne étaient plus grandes qu'ils n'avaient droit de s'y attendre, tant par l'état actuel des possessions respectives que par leur force comparative. » Ce débat excita Fox et lord North à faire une nouvelle défense en faveur de la coalition ; mais ils n'opposèrent que des arguments sans force. La résolution fut votée par une majorité de dix-sept voix.

Le roi, mécontent de l'objet de cette coalition, ne voulait pas changer immédiatement l'administration ; mais Coke ayant fait une motion pour une adresse à ce sujet, et la chambre des communes y ayant consenti sur-le-champ, de nouveaux arrangements furent ordonnés. Fox fut nommé secrétaire d'état pour les affaires étrangères, — An de J.-C. 1783, 2 avril — et lord North pour le département de l'intérieur. Le duc de Portland devint premier chef de la trésorerie, et lord John Cavendish chancelier de l'échiquier. Lord Stormont fut président du conseil, et le grand sceau, que lord Thurlow avait conservé malgré tous les changements de l'année précédente, fut mis entre les mains de lord Loughboroug et de deux autres juges. Le petit sceau fut confié au comte de Carlisle ; Burke rentra dans son premier emploi ; lord Townshend fut choisi pour le chef de l'artillerie, et le colonel Fitz-Patrick pour le secrétaire de la guerre, tandis que lord Keppel fut de nouveau chargé de présider le conseil de l'amirauté.

Fox s'empressa alors de diriger son attention sur les affaires de

l'Amérique septentrionale ; mais comme un traité régulier de commerce avec la nouvelle république exigeait un examen sérieux, il proposa seulement pour le moment la révocation des actes de prohibition, et une autorisation du roi pour régler les relations commerciales entre les deux nations.

Avant le changement de ministère, Thomas Townshend, alors secrétaire d'état, avait proposé un bill portant déclaration des droits indépendants, pour la satisfaction des Irlandais qui étaient mécontents de la révocation de l'acte de Georges Ier. Ce bill, soutenu par les chefs coalisés, passa ; mais la réunion des parlements d'Angleterre et d'Irlande eût été une mesure préférable à celle-là.

La différence qui existait dans les opinions politiques des deux secrétaires d'état ne tarda point à se manifester. Pitt ayant proposé aux communes d'organiser de nouveaux réglements pour remédier au système de corruption et établir une réforme dans les représentations, Fox soutint la nécessité de ces mesures ; lord North fut d'un avis contraire, et la chambre se prononça contre la proposition. Il y eut moins de contradiction entre ces ministres dans un débat qui eut lieu ensuite au sujet d'un bill proposé par Pitt pour établir une réforme dans les emplois. Après plusieurs objections faites de leur part sur des motifs différents, il fut présenté à la chambre haute, où les pairs qui faisaient partie de la coalition le rejetèrent à une majorité qu'ils parvinrent à obtenir.

Tandis que les nouveaux conseillers du roi s'efforçaient de conserver leur influence, on s'occupait de conclure des traités définitifs entre la France, l'Espagne et les États-Unis de l'Amérique septentrionale. Ils furent signés le 3 septembre. L'île de Sainte-Lucie fut rendue à la première de ces puissances, ainsi que Gorée ; Tabago leur fut garantie, et les forteresses situées près du Sénégal furent cédées également. La Grande-Bretagne conserva ses établissements sur la rivière de Gamba. Pondichéri et toutes les autres villes et forteresses soumises par les Anglais dans l'Indostan furent abandonnées par eux. D'un autre côté, la France rendit à l'Angleterre six îles des Indes orientales qui avaient été prises pendant la guerre. Il fut convenu que Minorque serait cédée aux Espagnols, qui furent mis aussi en possession des provinces de la Floride. Les Américains furent favorisés sous le rapport de leurs frontières, ainsi que sous celui de la pêche de Terre-Neuve. Ce ne fut que dans l'année 1784 que le traité avec la Hollande fut

définitivement conclu; les Hollandais furent alors non seulement forcés de céder Negapatam, mais encore d'accorder aux sujets britanniques une libre navigation dans les mers de l'Orient.

La paix qui venait d'être conclue n'obtint cependant pas l'entière approbation de ceux qui étaient réellement pénétrés du juste sentiment de l'honneur national. Ce traité était trop favorable à la France, dont les finances épuisées semblaient annoncer son impossibilité de continuer la guerre avec succès. Il était également plus avantageux pour les Espagnols qu'ils ne l'avaient mérité, puisqu'il leur permettait de conserver une province et une île qu'ils avaient enlevée. Quant aux Américains, c'était leur faire des concessions beaucoup trop considérables que de leur accorder plus que la faveur de l'indépendance. Les Hollandais ne purent seuls se vanter d'avoir extorqué des conditions déshonorantes pour la Grande-Bretagne; ils furent justement punis de leur cupidité et de leur ingratitude.





CHAPITRE XI.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1783 à l'année 1784.

La coalition n'a jamais été justifiée d'une manière satisfaisante pour les esprits sans prévention et les caractères droits. On a prétendu que ceux que de grandes questions politiques avaient rendus d'abord ennemis les uns des autres pouvaient, lorsque les motifs de la contestation n'existaient plus, renoncer à leur animosité et se lier ensemble, sans être blâmables et sans mériter aucun reproche, surtout lorsqu'ils étaient poussées à ce rapprochement par le désir de contribuer à l'intérêt public. Même quand l'ambition y aurait une grande part, disent ces politiques, cette coalition serait encore excusable et facile à pallier. Mais celle de Fox et de lord North était si hétérogène, si contraire à tout fondement raisonable, que, dans notre opinion, il n'y a que des gens aveuglés par l'esprit de parti, ou dépourvus de toute faculté de raisonner, qui puissent parler en faveur de cette coalition. Elle offrait tout à la fois les traits de la difformité politique et le front déhonté de l'ambition intéressée. L'un était un whig reconnu, whig presque républicain; l'autre était un tory disposé à soutenir les plus hautes prétentions de la monarchie. Fox avait une telle liberté d'esprit en matière religieuse, qu'il désirait que tous les non-conformistes pussent participer aux émoluments de l'Église et aux priviléges des corporations. North était si zélé partisan de l'Église anglicane qu'il était invariable dans son opposition aux prétentions des sectaires. Fox





THE RIGHT HON^BLE CHARLES JAMES FOX



FISHER, SON & C^O. LONDON
BOUDAILLE A PARIS


Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI

avait attaqué le premier ministre avec la dérision la plus insultante et l'emportement le plus satirique, non seulement dans un débat accidentel, mais encore pendant le cours de plusieurs années. Il l'avait représenté comme le plus méprisable des sots, le plus inepte des ministres, l'ennemi systématique de son pays, celui qui avait trahi honteusement tous les droits des Bretons, qui les avait poussés avec opiniâtreté à une guerre illégitime, et qui avait déclaré qu'il ne prendrait pas de repos qu'il ne l'eût conduit sur l'échafaud pour le punir de ses nombreux forfaits. Il est sans doute permis à un orateur, dans une assemblée populaire, de faire usage de l'hyperbole; mais lorsque ces exagérations, réduites à leur juste valeur, renferment encore un excès de censure et d'invectives marquées, l'orateur ne peut se rétracter au point de se lier intimement avec son adversaire, sans encourir l'imputation de s'être laissé guider, dans son opposition contre lui, par l'esprit de faction, et de n'avoir lancé des anathèmes contre un ministre respectable que par intérêt personnel et dans le désir de l'éloigner du gouvernement.

Prétendre que le motif de l'opposition n'existe plus, ne justifie pas de pareilles attaques; car, pour quiconque réfléchit, l'inimitié politique, basée sur de semblables fondements, ne saurait s'éteindre. Le fougueux agresseur qui peut se coaliser ainsi prouve ou qu'il fut un vil et factieux calomniateur, indigne d'obtenir quelque crédit, ou que, pour s'assurer le pouvoir, il est prêt à s'unir avec le premier individu, quelque faible, quelque dénué de principes qu'il soit. Lord North, en consentant à cette réconciliation, était moins blâmable que Fox; mais si nous examinons la différence de leurs opinions et les attaques réitérées que lord North eut à soutenir, son assentiment à cette union semble annoncer l'abandon de tout sentiment d'honneur et de fierté.

Lord North, qui autrefois s'était distingué par un acte de réglement au sujet du gouvernement des Indes, concourut alors avec Fox dans un plan plus hardi; remède violent, que la nature dangereuse du mal rendait urgent.

Peu de temps après la réunion du parlement, on demanda la permission de présenter un bill d'après lequel la direction des affaires de la compagnie des Indes serait confiée à sept commissaires qui, pendant quatre années, jouiraient des pouvoirs qu'avaient possédés jusque alors les directeurs et la cour générale des propriétaires, et qui ne pourraient être destitués qu'autant que les pairs et les communes le

demanderaient à sa majesté. Fox soutint l'utilité d'une mesure qui devait contribuer à la conservation et à la sécurité de nos établissements asiatiques. Il parla du manque d'harmonie qui existait entre les directeurs et les propriétaires, de la confusion qui régnait intérieurement et extérieurement, du mauvais état des finances, de l'oppression, et de l'énormité des abus de toute espèce. Cette administration vicieuse, ajouta-t-il, pourrait être réformée par un second bill qui, en prescrivant des règles de conduite aux employés de la compagnie, substituerait en même temps la modération à la tyrannie, l'équité à l'injustice, et la régularité au désordre. On permit de présenter à la chambre les deux bills, et chacun s'attendit à voir naître des débats animés d'un projet de cette espèce.

William Windham Grenville s'opposa au premier bill avec la plus grande chaleur; admettant la nécessité de soumettre le gouvernement des Indes à de nouveaux réglements, mais protestant contre un plan aussi injuste, plan qui tendrait à violer d'une manière choquante le respect dû à la charte, qui mettrait le roi sous l'autorité d'une faction sans principes et menacerait l'existence de la constitution. Ce prétendu remède, assurait-il, serait infiniment pire que le mal. Le commodore Johnstone discuta sur cette question, prétendant qu'une interposition aussi arbitraire n'était nullement nécessaire dans les affaires de la compagnie, dont les droits, selon lui, ne devaient être ni détruits, ni même diminués, à moins qu'il n'existât une preuve de délit. Fox et lord John Cavendish soutinrent qu'un nouveau système était essentiellement utile dans cette circonstance, et que nulle charte ne devait empêcher une réforme calculée pour le plus grand avantage de la nation. Le secrétaire ajouta qu'il ne croyait pas, ainsi qu'on avait voulu le faire entendre malignement, que le nouveau pouvoir voulût annuler ou réprimer celui de la couronne; qu'au contraire, il le croyait disposé à agir conjointement avec lui. Cette assertion fut contredite par Pitt, qui représenta les pouvoirs comme tellement distincts dans ce cas, qu'une faction protégée par ceux qui étaient dans l'Inde, et qui dominerait les deux chambres du parlement, tiendrait le roi dans un état de vasselage sans puissance.

La cour des directeurs et le corps des propriétaires ayant présenté des pétitions contre le bill, la chambre consentit à entendre les plaidoiries en faveur des allégations de ceux qui étaient si profondément intéressés dans les actes du parlement. Les conseillers, sans égard

pour l'opinion de la majorité, décrièrent le bill comme injuste et tyrannique, et par des remontrances vigoureuses évitèrent qu'il ne passât.

Les directeurs avaient présenté un état favorable des affaires commerciales et pécuniaires de la compagnie. Fox entra alors dans un détail arithmétique pour prouver la fausseté de ces comptes; mais quelques-unes des opinions qu'il avançait étaient aussi mal fondées que celles contre lesquelles il s'élevait. Il soutint la nécessité du bill, alléguant la mauvaise conduite et l'ineptie des directeurs. Lord North parla dans le même sens, et représenta la politique et l'utilité de la mesure, insistant sur ce qu'elle n'était point incompatible avec la justice, attendu que l'esprit de la charte avait été violé d'une manière scandaleuse. Pitt condamna le bill dans les termes les plus forts, et supplia la chambre de rejeter avec indignation un plan contraire à l'honneur et à la justice, plan qui tendrait à élever un nouvel et dangereux pouvoir dans l'état.

A un débat suivant, dans lequel Powys s'était opposé à la violation projetée de la foi publique, Burke parla avec vénération de la charte; mais il déclara que jamais son respect pour elle ne surpasserait en lui le sentiment de l'équité et l'intérêt que lui inspirait la situation malheureuse de ses semblables, principalement lorsque cette charte avait pour but, comme dans un monopole, de suspendre les droits naturels de l'espèce humaine. Une charte, ajouta-t-il, ne devait pas être une source d'oppressions, et si ceux qui étaient chargés de la faire exécuter s'écartaient systématiquement de son but, ils devaient être punis par la révocation de cette même charte. Il soutint que des outrages sanglants et des actes de tyrannie de toute espèce avaient déshonoré le gouvernement des Indes, et que les directeurs, soit qu'ils fussent réellement coupables par leur participation à cette conduite criminelle, soit qu'il leur eût été impossible de l'empêcher, étaient complètement indignes de la confiance publique et de la faveur du trône. Une mauvaise administration commerciale, pensait-il, avait une importance aussi funeste qu'un délit politique, et sous tous les rapports, un nouveau système était si impérieusement nécessaire, que le parlement mériterait la plus forte censure s'il refusait de consentir au plan proposé en ce moment, ou à quelque autre également calculé pour remédier au mal. Il niait que l'influence du bill projeté dût être dangereuse, puisque les commissaires seraient responsables

envers le parlement de toutes leurs actions. Après quelques discours animés de part et d'autre, une majorité de cent quatorze voix décida que le bill serait soumis à un comité. Plus tard, il eut pour adversaires lord Mahon, qui le traita de bill infâme; Wilkes, qui assura qu'aucune épithète injurieuse n'était trop forte pour lui; sir Richard Hill, qui satirisa avec finesse ceux qui en étaient les principaux auteurs; Dundas et Jenkinson, qui furent de l'opinion que ce bill ne pouvait manquer d'être l'origine d'un nouveau pouvoir indépendant de celui de la couronne. Il fut soutenu par le général Burgoyne, qui renvoya aux rapports des différents comités, pour avoir des preuves des délits de la compagnie; par Anstluter, qui démontra avec force la nécessité d'une réforme; par Rigby et le procureur-général Lee, qui soutinrent qu'une charte dont les effets cessaient d'être avantageux à la nation devait, pour le bien général, être annulée. En conséquence, le bill fut sanctionné par une majorité de cent six voix, les nombres ayant été de deux cent huit et de cent deux.

A la chambre des pairs il eut un sort différent. Lord Loughborough parla en sa faveur; mais lord Thurlow attaqua avec subtilité son principe et sa tendance. Le duc de Richmond montra la même chaleur d'opposition. Sur la question de savoir si l'on ajournerait, le parti opposé au ministère l'emporta.

Le 17 décembre, il fut enfin question de décider la querelle. Le comte de Carlisle parla avec habileté en faveur du plan de réforme. Comme il avait été dit que ce plan comprenait la confiscation de la propriété particulière, il répondit à cette allégation en assurant qu'il contribuerait au contraire à augmenter la sécurité de ces possessions; qu'une mesure pour rendre le gouvernement directorial à l'intérieur plus respectable ne ferait pas que cette propriété deviendrait plus précaire, et qu'une tentative pour empêcher le désordre et la confusion à l'extérieur ne diminuerait nullement sa valeur. Dire qu'il serait irrégulier d'annuler la charte, était également mal fondé. Il était fort juste de la changer ou de la révoquer, si elle pouvait faire présager quelque inconvénient général ou quelque danger public. Tous les sujets britanniques, habitants des Indes, ressentiraient l'effet de l'ambition extravagante, de l'imprévoyance et de la mauvaise conduite de la compagnie, et les habitants de la Grande-Bretagne se verraient accablés d'impôts, plus rigoureux que jamais, pour suppléer aux déficits qui résulteraient du non-paiement des droits exigés de cette

corporation presque ruinée. Les maux, continua l'orateur, auxquels les ministres avaient proposé d'appliquer un remède violent, ne pouvaient pas être guéris par des palliatifs ordinaires : ils exigeaient des mesures vigoureuses, et pour assurer la durée de la nouvelle autorité, il était à propos qu'elle dépendît bien plus du parlement que de la couronne. Lord Cambden prétendit que nulle propriété ne pourrait être garantie à l'avenir, si l'on violait ainsi les chartes, sous le prétexte de la convenance ou de la nécessité ; que l'on avait artificieusement exagéré la mauvaise administration de la compagnie ; que le nouveau plan n'en promettait pas une meilleure ; que soumettre le pouvoir exécutif à la législature était une infraction dangereuse de la constitution. Le bill fut rejeté à une majorité de dix-neuf voix. Probablement il aurait passé, si le roi, qui éprouvait une forte répugnance pour ce projet, n'avait, par le moyen du comte Temple, communiqué ses sentiments à plusieurs de ses conseillers héréditaires.

La question de savoir si le rejet du bill était une mesure conforme à la justice est une question qui mérite quelque examen. Sans doute, il est convenable de montrer le plus grand respect pour les chartes, soit qu'elles aient été accordées par le roi seulement, soit qu'elles aient été sanctionnées par la législature. La foi publique doit être aussi sacrée que l'honneur particulier ; mais si, en considérant avec impartialité le but primitif de la charte, on reconnaît que son intention et son esprit ont été violés d'une manière choquante ; que la ruine de la société peut résulter de la continuation du même système, et que la nation doit en être offensée essentiellement, il semble qu'il n'y ait aucun mal à punir, par une révocation de cette charte, les administrateurs vicieux d'une institution aussi importante, ou bien encore, si ces mêmes chefs se sont montrés évidemment faibles et dénués de jugement, sans avoir cependant donné aucune preuve de mauvaise foi, de tyrannie et d'injustice, leur administration imparfaite doit, sans inconvénient, être remplacée par celle de nouveaux chefs. L'acte était certainement violent et arbitraire en apparence ; mais la nécessité d'établir une autorité puissante qui pût réprimer les abus était incontestable, et des mesures vigoureuses promettaient seules de réparer le désordre introduit dans les affaires de la compagnie.

Le pouvoir et l'influence extraordinaires qui pouvaient résulter de ces nouveaux arrangements pour les commissaires, et qui devaient être suffisants, assurait-on, pour tenir le roi dans l'esclavage, étaient

exagérés par les adversaires du bill; cependant l'on doit avouer que celui qui avait eu la hardiesse de le proposer, l'avait fait pour s'assurer à lui et à ses amis une autorité plus supérieure que l'urgence du cas ne l'exigeait; mais l'ambitieux, voulant trop obtenir, perdit tout, et son essor immodéré précipita sa chute.

Quoique les ministres eussent perdu la confiance de leur souverain, ils ne voulurent point consentir à résigner leurs emplois. Ils donnèrent à M. Baker les instructions nécessaires pour proposer une résolution qui faisait entendre que c'était une action non-seulement blâmable, mais même criminelle, tendant à usurper les priviléges fondamentaux du parlement, et à renverser la constitution du pays, que de rapporter l'opinion ou la prétendue opinion de sa majesté, sur un bill ou tout autre acte du parlement, dans l'espoir d'influencer la décision des membres de l'une ou l'autre chambre. Cette motion fut appuyée par des invectives contre l'avis clandestin et l'intervention inconstitutionnelle, et fut sanctionnée par une majorité de soixante-treize voix. On résolut alors que, dans la semaine suivante, la chambre commencerait une enquête sur l'état de la nation; et puisque, d'après la motion d'Erskine, avocat très-éloquent, il était nécessaire, pour les intérêts les plus essentiels du royaume, et conformément au devoir des communes, de rechercher avec un zèle sans relâche le remède convenable aux nombreux abus introduits dans le gouvernement des Indes orientales, la chambre décida que toute personne qui conseillerait à sa majesté d'empêcher ou d'entraver en aucune manière l'accomplissement de ce devoir important, serait jugée l'ennemi de son pays. Le roi, influencé par les adversaires de la coalition, se détermina à faire peu d'attention à ces motions et à changer son ministère. Il envoya, pendant la nuit, les ordres nécessaires pour obtenir de force la résignation des deux secrétaires. Le duc de Portland et les membres secondaires de l'administration furent privés également de leurs emplois. Pitt, âgé seulement de vingt-cinq ans, fut alors placé à la tête du nouveau cabinet, avec le titre de premier commissaire du trésor et chancelier de l'échiquier. Le marquis de Camarthen remplaça Fox, et lord Sidney, précédemment Thomas Townshend, fut mis à la place de lord North. Lord Thurlow fut réintégré dans sa charge de chancelier. Le comte Gower fut honoré du titre de président du conseil, et le petit sceau fut confié au duc de Rutland. Le duc de Richmond fut nommé de nouveau grand-maître de l'artillerie; sir Georges

Yonge devint secrétaire de la guerre; lord Howe, directeur de l'amiranté, et Dundas, trésorier de la marine. Cette dernière nomination fut avantageuse au jeune ministre Pitt, qui trouva dans son collègue Dundas un auxiliaire très-utile.

Comme les nouveaux ministres n'étaient pas soutenus par la majorité de la chambre des communes, Fox craignait qu'une dissolution ne fût ordonnée; il résolut en conséquence de s'assurer si l'esprit de cette assemblée serait capable de s'opposer au roi, dans l'exercice de cette partie de sa prérogative. Dans un comité qui eut lieu au sujet de l'état de la nation, Erskine proposa de faire une adresse pour demander au souverain que le parlement ne fût ni prorogé ni dissous, ou qu'à l'avenir il cessât « d'écouter le secret avis de ceux qui pouvaient, dans leur » conduite, avoir un intérêt particulier totalement séparé du véritable » intérêt du roi et de son peuple. » Bankes dit qu'il était autorisé par Pitt à désapprouver toute idée de dissolution; mais Fox tourna en ridicule cette nomination, et l'adresse reçut l'assentiment de la chambre. Le roi fit une réponse polie, mais ambiguë.

An de J.-C. 1784 — Dès que les deux chambres se furent assemblées de nouveau, après la retraite de Noël, la mortification et la contrariété qu'éprouva le parti de la coalition, en voyant son attente trompée, donnèrent lieu à quatre motions tout-à-fait propres à créer des embarras au ministère. Par l'une de ces motions, le bill au sujet de la mutinerie fut renvoyé à six semaines. Par une autre, on demandait des ministres qui possédassent la confiance des communes et du public. Pitt, peu effrayé de ces différentes attaques, présenta un projet pour réformer le gouvernement des Indes, plan que Fox condamna comme trop favorable à la puissance du trône, et en même temps trop faible et trop contradictoire pour être efficace. Les ministres furent assaillis alors par une nouvelle motion, pour laquelle cependant il n'y eut qu'une majorité de vingt-une voix. Il était déclaré par cette motion que la durée du ministère actuel, malgré les insinuations données depuis peu, relativement au sentiment de la chambre, serait entièrement opposée aux principes de la constitution et nuisible aux intérêts du roi et de la nation. Dans une autre division, le nombre l'emporta sur celui des ministres; mais ils eurent la satisfaction de voir que leur partie adverse diminuait en force; car ce ne fut seulement qu'à une pluralité de huit voix que le bill de Pitt au sujet des Indes fut entravé dans sa marche.

Comme le premier ministre, déterminé à ne point obéir à l'appel réitéré de la chambre des communes, ne voulait pas consentir à résigner son emploi, plusieurs des membres commencèrent à désirer qu'une coalition se formât entre lui et son rival; or, une négociation fut entamée à ce sujet; mais elle échoua dès l'origine. Les partisans de cette union consentirent, dans l'une de leurs assemblées, à ce qu'une déclaration fût soumise à la chambre. Il était dit que « l'état critique des » affaires publiques exigeait les efforts réunis d'une administration ferme, » efficace, étendue et unie, qui eût droit à la confiance du peuple, et » qui fût telle, enfin, qu'elle pût terminer les divisions malheureuses » et les troubles du royaume. »

Pitt, de concert avec son principal adversaire, approuva cette motion que la chambre adopta à l'unanimité. On ne pouvait s'attendre cependant qu'il votât pour la motion suivante, qui déclarait que la nouvelle organisation du ministère était un obstacle aux mesures nécessaires pour sauver le pays. Cette question fut décidée affirmativement par une majorité de dix-neuf voix, et la chambre résolut également que ces motions seraient communiquées au roi par les membres qui faisaient partie du conseil privé.

La chambre des pairs ayant condamné quelques-unes des motions des communes, comme inconstitutionnelles, cette dernière justifia ses actes par de nouvelles résolutions, et une réponse désobligeante ayant été faite au nom de sa majesté, après quelques discours animés de part et d'autre, on vota une adresse qui déclarait qu'on se reposait entièrement sur la sagesse du roi, pour éloigner tous les obstacles qui s'opposaient à l'administration désirée par les communes. Le roi répondit qu'aucune accusation d'une espèce particulière n'ayant été portée ni même suggérée contre ses ministres, il ne croyait pas qu'il fût à propos de les destituer, lorsque surtout cette destitution ne paraissait calculée ni pour la sûreté publique, ni pour l'intérêt général.

Une seconde adresse et une remontrance subséquente votée par une majorité d'un seul ne purent parvenir à ébranler la résolution de sa majesté, et le parti affaibli renonça enfin à une contestation inutile.

La faction ambitieuse qui bravait depuis si long-temps la couronne cessa enfin d'être redoutable, lorsqu'elle ne se vit plus soutenue par la nation. Si la majorité du peuple eût secondé les efforts de cette faction pour expulser le jeune ministre, le roi n'aurait pas persisté à

le conserver ; mais les nombreuses adresses qui furent faites, bien qu'elles ne soient pas toujours une preuve sûre de l'opinion générale, prouvèrent cette fois que Fox et ses amis avaient perdu la faveur publique. Ses nouveaux partisans, il est vrai, n'en avaient jamais joui, et sa coalition avec eux faisait un tort irréparable à sa réputation de patriotisme. Quand même il aurait eu toute la popularité de Pulteney ou du premier Pitt, il n'aurait pu s'attendre à être dictateur : à plus forte raison, ne devait-il pas espérer une autorité souveraine, lorsqu'il était considéré par tous, excepté par ses admirateurs aveugles, comme un *intrigant factieux* et *sans principes*. Il savait qu'une tentative pour empêcher les subsides exciterait l'indignation générale, et il prévit que la majorité des communes ne consentirait point à le soutenir plus long-temps, s'il osait risquer une mesure aussi hardie.

Quoique la défaite de ce parti fût évidente, la cour désirait obtenir une majorité décisive, que le parlement toutefois ne promit pas. En conséquence, le 25 mars, un ordre fut donné pour la dissolution du parlement.

Quiconque connaît le gouvernement anglais ne peut nier que le roi n'ait pas le droit constitutionnel, la prérogative de choisir ses ministres, et lorsqu'on peut supposer que la sagesse a dicté son choix, tout fidèle sujet de sa majesté est prêt à approuver les nominations faites par elle. Lors même qu'elles seraient suivies de circonstances extraordinaires, propres à exciter des soupçons défavorables sur le caractère et les vues des nouveaux chefs du ministère, et quoiqu'il soit du devoir de la chambre des communes d'empêcher que l'ascendant de la couronne ou celui de l'aristocratie ne prenne un essor immodéré, cette même chambre ne peut, sans être soupçonnée d'intentions factieuses, recommander avec opiniâtreté à son souverain de faire un autre choix, à moins qu'elle n'ait contre les ministres nouvellement élus quelque motif d'accusation d'une espèce particulière. D'après la coalition de Fox et de son noble confédéré, on peut avec raison douter de leur patriotisme, et conclure qu'ils étaient poussés bien plus par la soif du pouvoir et le désir de se venger de ceux qui étaient la cause de leur destitution, qu'animés par le désir du bien général et l'amour de la constitution.

Tandis que les yeux de l'Europe étaient dirigés sur cette contestation, la cour de France s'efforçait de remédier aux malheurs qui étaient

provenus de son intervention téméraire dans la guerre de la Grande-Bretagne et des colonies. Le roi d'Espagne était parvenu à réparer ses finances, en supprimant quelques monastères et en retranchant une partie de ses dépenses. Il faisait en ce moment des préparatifs pour châtier les Algériens ; mais son armement produisit peu d'effet sur leur capitale. Les États-Généraux étaient engagés dans une querelle avec Joseph II, empereur d'Allemagne, qui avait usurpé leurs territoires, et les avait effrayés en les menaçant d'ouvrir le Scheld. L'année suivante, cependant, il consentit à un accommodement avec la république, en considération d'un don pécuniaire qu'elle lui fit.

Les nouvelles élections, favorables à la couronne, fixèrent Pitt dans le ministère. A la rentrée du parlement, il eut la satisfaction d'obtenir de la première divisiou une majorité de quarante-sept voix, et quoique son rival affectât de prédire que son pouvoir ne serait pas durable, il ne parut conserver aucun doute sur sa continuation.

L'élection de Westminster produisit quelques débats piquants. Un historiographe annuel l'a nommée une querelle presque aussi remarquable et aussi célèbre qu'une bataille entre les nations divisées, ou qu'une révolution dans l'organisation de leur gouvernement ; mais nous ne lui accorderons pas tant d'importance. Les candidats furent lord Hood, Fox et Cecil Wray. Comme le baronnet avait le plus petit nombre de suffrages, et qu'il doutait de la légalité des votes obtenus par le secrétaire déposé, il demanda un scrutin ; le rapport fut différé ainsi, sans que l'on eût exclu de la chambre Fox qui avait été choisi pour représenter nn bourg écossais. Les communes, influencées par Pitt, refusèrent d'ordonner un rapport immédiat.

L'acte le plus important de la nouvelle session fut celui qu'on adopta à la place du bill que Fox avait proposé au sujet des Indes. Celui-ci fut présenté avec une explication pompeuse de son but et des avantages qui devaient en résulter. Les principaux objets que ce bill concernait étaient l'érection d'un conseil de contrôle pour la surintendance des affaires territoriales ; l'établissement de réglements généraux pour la conduite des commissaires nommés par le roi dans cette intention ; la continuation à la compagnie des Indes du droit qu'elle avait eu jusqu'alors d'administrer et de nommer ses employés, et l'organisation d'une cour pour juger de la manière la plus prompte et la plus efficace ceux qui se seraient rendus coupables de quelques malversations.

M. Francis, connu pour être l'adversaire déterminé de Hastings, fut

le premier à s'opposer au nouveau bill; il était conçu, disait-il, dans l'intention de corriger au dehors les abus du pouvoir et de suppléer à l'intérieur au défaut de ce même pouvoir; mais afin de remplir ces deux buts, l'auteur de ce bill proposait d'augmenter le premier pouvoir et de diminuer le dernier, ce qui rendrait les directeurs entièrement nuls et accroîtrait l'influence du ministère et de la couronne. Fox et Sheridan décrièrent le bill comme tendant à usurper les droits de la compagnie sans remédier réellement aux maux actuels, et sans corriger la mauvaise administration qui existait. Le bill, après avoir suivi sa marche ordinaire, parvenu à un comité, finit par offrir moins de sujets d'objections, et passa dans les deux chambres, après une protestation courte, mais vigoureuse, de la part du comte de Carlisle et des autres pairs.

Les commissaires nommés par ce bill ne tardèrent pas à exercer leur droit de contrôle. Le nabab d'Arcote, accablé de dettes et d'embarras, avait consenti à la proposition que lui avait faite la présidence de Madras, de lui faire un transport de ses revenus, afin d'être moins à la merci de ses créanciers. Un parti considérable s'était opposé à cette mesure; mais le gouverneur, lord Macartney, la soutint avec chaleur et résolut de persister dans son opinion. Quelques-uns de ses amis craignaient qu'il n'éprouvât le sort de lord Pigot; mais il sut l'éviter par l'arrestation du major-général Stuart et par plusieurs autres actes de vigueur. Le conseil de Calcutta ordonna que le transport serait annulé; mais ni cette injonction, ni les représentations du nabab, ne purent surmonter la répugnance de Macartney. Il reçut à la fin un ordre semblable de la part du conseil de contrôle; mais avant qu'il fût mis à exécution, il refusa l'honneur qui lui fut offert de succéder à Hastings comme gouverneur général, et il retourna en Angleterre, plus chargé de réputation glorieuse que de richesses.

Burke, l'esprit fortement pénétré de la conduite coupable de Hastings[1], proposa à la chambre d'examiner les faits contenus dans les rapports qui avaient été présentés au sujet de la mauvaise administration des Indes orientales. Lord Thurlow avait déclaré que ces rapports, selon lui, étaient aussi peu dignes de foi que l'histoire de Robinson Crusoé. Burke désirait sincèrement que toutes les scènes d'horreur décrites dans les volumes que la chambre avait reçus ne fussent que

[1] Gouverneur général de l'Inde. Il fut accusé de malversations et de tyrannie. A. A.

de pures fictions; mais comme il craignait qu'en général elles ne fussent que trop fondées, il voulait que les coupables n'échappassent point à la justice. Ses différentes motions furent cependant désapprouvées par la majorité.

Des rapports relatifs au commerce de contrebande furent pris en considération par la chambre, et l'on passa un bill judicieux pour y mettre ordre à l'avenir; comme l'on éludait continuellement le droit sur le thé, le ministre proposa d'y faire une réduction considérable, afin que l'on ne fût plus tenté d'user de frande à l'avenir. Ce projet, qui donna lieu à l'acte de commutation par une création de nouveaux droits sur les portes et fenêtres, fut une compensation de la perte que fit le revenu national sur l'article du thé.

Le goût de la nation anglaise pour les arts agréables se manifesta tout-à-coup pendant cette session, par une commémoration célèbre qui eut lieu à l'abbaye de Westminster, en l'honneur de Handel. Il y eut plusieurs concerts où brillèrent, pour les instrumens et pour le chant, plus d'artistes que les siècles passés n'en avaient offert. Les auditeurs furent ravis tout à la fois par les accords harmonieux, et par la précision et l'habileté de l'exécution.





CHAPITRE XII.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1784 à l'année 1787.

La puissance du nouveau ministre parut alors pleinement établie, au grand mécontentement de ses adversaires, qui se trouvèrent l'objet d'une attaque sévère et du blâme général. Après avoir déconcerté leurs projets et leurs efforts les mieux combinés, il continuait à jouir de la faveur de son souverain, et sa popularité était devenue considérable. Satisfait de sa situation et du triomphe obtenu sur ses ennemis, il dirigea alors toute son attention sur les affaires d'Irlande.

Comme les concessions faites aux Irlandais, sous l'administration de lord North, n'avaient point été aussi satisfaisantes que le désiraient les défenseurs de la liberté commerciale, on proposa d'établir entre le commerce des deux nations autant d'égalité que le permettraient les convenances mutuelles. Cette affaire était extrêmement délicate, et exigeait des précautions et de la prudence, afin que les avantages accordés aux Irlandais n'excitassent pas le mécontentement des manufacturiers et des commerçants de la Grande-Bretagne, et que les Irlandais n'eussent aucun prétexte de supposer que les nouveaux réglements empiétassent sur leur indépendance. Après une délibération qui nécessita beaucoup de réflexions et dans laquelle on montra beaucoup d'incertitude et d'hésitation, différentes propositions furent faites par le cabinet, de concert avec les personnes qui avaient une connaissance profonde des affaires commerciales.

Ces propositions reçurent d'abord l'assentiment du parlement anglais, — An de J.-C. 1785 — et furent ensuite recommandées aux communes de la Grande-Bretagne, par l'éloquence persuasive de Pitt. Lorsqu'il eut donné tous les éclaircissements propres à affermir ce plan, il proposa de régler les relations entre les deux nations, d'une manière définitive et sur des principes d'équité qui seraient dans leur intérêt mutuel, et d'assurer à l'Irlande une participation entière et durable des avantages commerciaux, si toutefois son parlement consentait à contribuer du surplus de son revenu héréditaire, à protéger le commerce et l'intérêt général du royaume.

Tandis que l'on s'occupait d'examiner ce plan, le scrutin pour l'élection de Westminster fut débattu vivement, et la majorité vota enfin contre le ministre, dont le rival siégeait alors pour la ville qu'il désirait principalement représenter. Une réforme parlementaire fut proposée de nouveau par Pitt, dans le projet duquel était compris l'achat de la franchise élective des petits bourgs, un transport de leur droit aux villes d'une étendue et d'une importance plus considérables, et une augmentation du nombre des représentants des comtés, ainsi que de ceux qui voteraient pour eux. La motion pour ce projet utile eut aussi peu de succès en Angleterre, que la proposition de Flood au sujet d'une réforme en Irlande; mais la majorité cessa d'être opposée à Pitt, lorsqu'il présenta plusieurs bills pour l'organisation des employés.

Le plan de commerce renfermait vingt propositions que le ministre, dans un nouveau discours à ce sujet, partagea en trois points principaux. Le premier avait rapport au commerce colonial dont les Irlandais jouissaient déjà d'une manière directe, et qu'ils auraient voulu pouvoir continuer d'un manière détournée[1]; c'est-à-dire qu'ils désiraient obtenir le droit d'importer des marchandises en Angleterre par la voie de l'Irlande. Le second point était relatif à la communication immédiate établie entre les deux royaumes, et donnait les moyens de fixer leurs droits réciproques d'une manière égale; et le troisième traitait de la reconnaissance que l'Irlande devrait à la Grande-Bretagne pour les faveurs qu'elle en obtenait. Fox reconnut que les changements faits dans le projet tendaient à l'améliorer; mais il ajouta qu'il ne voyait pas la nécessité de l'adopter, ne devant être, pensait-il, avantageux ni à l'un ni à l'autre des deux pays. Les

[1] L'Anglais dit *circuitously*, d'une manière *circuiteuse*.

commerçants et les manufacturiers de la Grande-Bretagne demandaient avec instance que ce projet ne fût point accompli, et les Irlandais, de leur côté, ne le désiraient pas plus qu'eux. D'autres orateurs, tels que lord North, Sheridan, Courtenay et plusieurs encore, s'opposèrent également au projet, mais d'une manière plus spécieuse que juste. Les deux chambres l'approuvèrent, et cette question ayant été examinée de nouveau par les communes d'Irlande, la majorité vota en faveur des propositions.

Comme Pitt était généralement ferme et inflexible dans ses opinions, on ne s'attendait pas à ce qu'il consentirait à abandonner la nouvelle mesure; mais elle fut si fortement combattue par les orateurs du parlement irlandais, et il résulta tant de jalousie de leurs suggestions, que le ministre renonça à poursuivre un plan qui méritait plus d'encouragement.

Le quatrième article offrait un prétexte à cette clameur qui s'opposait à l'exécution du projet. L'article portait que tous les actes passés ou qui passeraient dans la Grande-Bretagne pour assurer d'une manière exclusive les priviléges des équipages coloniaux des Bretons et des Irlandais, et pour régler et restreindre le commerce des colonies (les stipulations de ces actes étant égales pour les deux royaumes), seraient exécutables en Irlande au moyen d'une nouvelle ordonnance; Fox et Grattam soutinrent que cette clause serait une invasion du droit de législature exclusive, qui récemment avait été reconnu et confirmé; et cette déclaration eut un si grand effet sur l'opinion des Irlandais, qu'elle termina la question.

Un bill relatif à l'organisation de la police de la métropole et de ses environs rencontra une vigoureuse opposition. Il fut déclaré arbitraire et inconstitutionnel, et le solliciteur général Macdonald, qui l'avait proposé, le retira. Cependant l'opinion générale fut que la police exigeait quelque réforme, attendu que les crimes étaient devenus si fréquents depuis peu, que vingt coupables avaient été mis à mort à la fois devant Newgate.

La crainte d'une invasion, pendant la guerre dernière, avait fait une si profonde impression sur l'esprit du duc de Richmond, qu'il concerta un vaste plan de fortifications. Nous ferons observer à ce sujet que les meilleures fortifications d'une île sont les murailles boisées que présente l'aspect d'une flotte. L'art de la navigation est le plus fort moyen de défense d'un semblable pays. Mais comme les vents peuvent

quelquefois favoriser l'ennemi et empêcher les opérations de la flotte destinée à défendre l'île; que toute l'étendue de la côte ne peut être protégée par les vaisseaux, il est nécessaire de fortifier différentes parties de cette côte, principalement celles qui sont situées près de l'embouchure des rivières, ou bien encore les endroits où les ports sont commodes et les débarquements faciles. Le duc, comme militaire, comptait plus sur le service de terre que sur celui de mer; et comme il portait jusqu'à l'enthousiasme le goût des fortifications, il forma un vaste plan à ce sujet, plan plus convenable à une frontière continentale qu'à la Grande-Bretagne. Malheureusement le manque de jugement et d'économie y présidèrent. Le duc obtint cependant l'approbation du premier ministre qui recommanda son projet à la protection parlementaire. La chambre des communes parut divisée à ce sujet, — An de J.-C. 1786 — de manière à former égalité, et l'orateur fit échouer ce projet extravagant par sa voix décisive. La première partie n'était relative qu'à Portsmouth et à Plymouth; mais comme la permission de renforcer et d'étendre les ouvrages près de ces arsenaux de marine aurait conduit à un système général de fortifications, la chambre agit avec prudence, en mettant promptement obstacle à cette proposition qui fut jugée désavantageusement.

Ceux qui plaidaient en faveur de l'économie publique eurent dans cette session la satisfaction de voir adopter un plan calculé pour empêcher une banqueroute nationale. Au premier aperçu du sujet relatif à la dette publique, il semble qu'il soit dans les règles de la raison que la génération présente paie seule les taxes levées pour des motifs ordinaires ou extraordinaires, et l'on peut d'après cela trouver injuste que la postérité soit contrainte à payer l'intérêt annuel d'une dette contractée antérieurement et pour l'avantage supposé de ceux qui n'existent plus. Mais on peut alléguer à cela qu'il est juste que ceux qui doivent nous succéder paient une partie des dépenses faites préalablement dans l'intérêt de l'état, et afin que ce même état soit transmis jusqu'à eux sans aucune altération. Le même raisonnement cependant peut être appliqué d'une manière différente. Si nous empruntons à la postérité les moyens de contribuer à l'amélioration du temps présent et que nous anticipions ainsi, nous exposons nécessairement cette postérité à supporter le fardeau des dettes provenant de dépenses qui peuvent avoir porté préjudice à la nation, et sans nul doute c'est un tort grave; mais, d'un autre côté, si la postérité consent à courir le

risque d'une chance, ne doit-elle pas courir le risque de l'autre? Le plus grand mal est l'augmentation énorme et progressive de la dette, qui peut, à une époque plus rapprochée que l'on ne pense peut-être, rendre le paiement même de l'intérêt impraticable; et quant au principal, nous pouvons prédire qu'il ne sera jamais liquidé complètement.

Comme le peuple avait droit d'espérer que pendant la paix on ferait quelques tentatives pour réduire une dette qui excédait deux cent soixante-six millions, Pitt dirigea son attention sur cet objet important. L'idée d'une caisse d'amortissement n'était pas entièrement neuve; mais quelques nouveaux arrangements rendirent remarquable le projet du ministre. Il prit note du rapport fait par un comité choisi. Ce rapport présentait le revenu depuis la Saint-Michel de l'année 1784, jusqu'à la même époque de l'année suivante, à la somme de 15,379,180 liv. sterl., qui, après une déduction de 14,478,180 liv. pour la dépense générale, laissait un surplus de 901,000 liv. Le ministre reconnaissait que les dépenses annuelles, faites même depuis la cessation de la guerre, surpassaient considérablement le montant ci-dessus énoncé; mais il ne doutait pas de la prompte réduction de cette balance. Il félicitait la chambre de ce que la nation avait de si grandes ressources, qu'après une guerre à charge et malheureuse, elle pouvait encore affecter chaque année une somme considérable pour réduire la dette publique. Il pensait qu'un million serait suffisant, et que l'on n'aurait besoin de lever que très-peu d'impôts pour compléter la somme nécessaire. Il proposait ensuite d'établir des règlements sévères pour empêcher que la moindre partie de cet argent ne fût appliquée à un usage différent, et pour que des personnes d'un caractère et d'un rang recommandables fussent chargées par le parlement de la direction de ce plan.

Quelques membres objectèrent que les fonds en question ne devaient point être inaliénables; mais le motif qui donnait lieu à de semblables objections était l'une des meilleures preuves de l'excellence du plan. D'autres parurent mettre en doute la facilité d'obtenir le surplus nécessaire; Sheridan, en particulier, condamna les principes erronés que le comité avait adoptés, ainsi que les calculs mal fondés et les espérances visionnaires du ministre. Le bill reçut néanmoins l'approbation générale.

Le dernier acte pour l'amélioration du gouvernement d'Irlande fut perfectionné par un nouveau statut. Plusieurs personnes qui

revenaient de ce pays avaient été sommées de déclarer, sous serment, la valeur de leurs propriétés; mais l'on avait depuis renoncé à ce projet, non, rapporte Dundas, par la conviction que l'on eut de l'inconvenance de cette mesure, mais parce qu'elle excita un mécontentement extrême. Pour empêcher l'esprit de faction de s'introduire dans le conseil, le gouverneur général fut investi d'un pouvoir plus effectif, mais il fut assujetti en même temps à une plus grande responsabilité. Quelques articles relatifs à la cour de judicature furent changés; mais on ne souffrit pas que le jugement par jury fit partie de l'imitation.

La conduite coupable de Waren Hastings devint bientôt le sujet d'une discussion régulière, qui avait pour but d'intenter une accusation contre lui. Burke s'étendit sur les torts du gouverneur, et demanda une enquête sévère. Il produisit vingt-deux charges; mais avant d'y ajouter tous ses moyens oratoires, le coupable obtint la permission de lire sa défense. A la fin, l'accusateur fit une motion pour que la chambre consentît à déclarer que la conduite de Hastings, à l'égard de la guerre, contre les Rohillas, était un juste motif d'accusation; il déclara que la guerre, n'ayant point été provoquée, avait été conséquemment injuste, et suivie de plusieurs actes d'une cruauté raffinée. Rohilcund, pays florissant, nommé par le gouverneur lui-même le jardin de l'Indo, avait été dévasté sans pitié par lui. Powys blâma la violence destructive du nabab ainsi que de son allié anglais, et approuva la motion. Grenville, de son côté, justifiant la guerre, nia que l'on eût commis des actes de cruauté et de dévastation. Burton, à son tour, soutint également que la guerre était bien fondée, et fit le panégyrique de Hastings, dont l'humanité et la *sensibilité* excessive approchaient quelquefois, assurait-il, de la *faiblesse féminine*. Mais Fox, attribuant la confédération qui avait eu lieu à ce sujet entre le nabab et le gouverneur à un esprit de rapacité inique, condamna rigoureusement l'humanité de l'un et de l'autre. Il y eut enfin, dans une division, cent dix-neuf voix contre la motion, et soixante-sept seulement en sa faveur.

L'accusation relative au traitement de Cheit-Sing, rajah de Bénarès, fut décidée au désavantage de Hastings, par une majorité de quarante voix. Fox affirmait que le gouverneur, sans égard pour les lois de l'honneur et les engagements formels, avait, sans pudeur, extorqué du rajah des sommes considérables, et que, sous le prétexte du

manque d'attachement de ce prince pour les Anglais, il l'avait fait saisir injustement et dépouiller de ses territoires. Le ministre surprit la chambre, en paraissant accueillir cette accusation. Il soutint, il est vrai, le droit que le gouverneur avait de réclamer du rajah des secours d'hommes ou d'argent, lorsque le danger de l'état ou les besoins du gouvernement exigeaient l'un ou l'autre : la convention faite entre Cheit-Sing et la compagnie, ajoutait-il, ne pouvait avoir d'effet qu'en temps de paix seulement, et n'excluait point les demandes extraordinaires qui pouvaient être faites pendant la guerre. La mauvaise volonté que le rajah avait montrée d'accorder les secours réclamés avec raison justifiait suffisamment Hastings de la punition qu'il lui avait infligée en le condamnant à payer une amende; mais la peine ne devait pas être plus forte que l'offense, et puisque l'exaction projetée avait été si énorme, il était du devoir de la chambre d'accuser le tyrannique et avide gouverneur.

Les nations qui avaient été en guerre précédemment, la France et l'Angleterre, avaient négocié pendant quelque temps un traité de commerce qui, après avoir été réglé définitivement par Éden et Rayneval, fut signé dans le courant de l'automne, à Versailles. On doit reconnaître qu'en cette circonstance le roi d'Angleterre et ses ministres étaient animés par les sentiments les plus généreux; c'était le désir d'éteindre d'anciennes animosités, de détruire le préjugé national et de contribuer à l'intérêt réciproque de chaque nation, en établissant entre elles des relations de commerce, et en échangeant les productions de l'art et des manufactures anglaises contre celles d'un sol plus favorisé que le sol anglais, qui les guidait dans leur conduite. Les droits exorbitants de part et d'autre furent donc considérablement diminués, et les deux nations, se favorisant mutuellement, parurent vivre en communauté.

Le roi, après avoir réuni de nouveau son parlement, — An de J.-C. 1787 — communiqua ce traité aux deux chambres, afin de pénétrer ses sujets de l'idée qu'il était calculé pour encourager l'industrie et donner plus d'étendue au commerce légitime des deux nations, et il exprima l'espoir que ce traité de commerce, par sa durée, ajouterait encore aux bienfaits de la paix. Des objections plausibles furent faites par Fox, Francis, les lords Loughborough et Storomont, l'évêque de Llandaff et plusieurs autres orateurs habiles, qui prétendirent que le traité mettrait les Français en état de rivaliser avec les ouvriers et les

manufacturiers anglais, et de porter préjudice au commerce britannique, tant à l'intérieur du royaume qu'à l'extérieur ; les faibles avantages qui en résulteraient pour les Anglais ne seraient point, ajoutèrent-ils, l'équivalent des nombreux avantages que les Français en retireraient; le libre accès accordé à leurs vaisseaux offrirait certainement des occasions continuelles au commerce frauduleux, et lui donnerait une étendue plus considérable que jamais, malgré la diminution des droits. Quant à ce qui regardait la politique, aucune confiance ne pouvait être placée dans des voisins tels que les Français, qui ne manqueraient pas de tirer parti du traité pour nuire aux intérêts de l'Angleterre, abuser la nation et la forcer à se repentir de sa crédulité.

Le premier ministre et ses partisans répondirent que le danger tant redouté de la rivalité était plus imaginaire que réel, attendu que les Anglais avaient la prééminence pour les arts et l'industrie; que la Grande-Bretagne aurait toujours des bénéfices plus considérables, puisqu'elle pourrait se procurer un débouché de ses marchandises parmi vingt-quatre millions d'ames, tandis que la France n'obtiendrait tout au plus que neuf millions d'acquéreurs; que cette mesure contribuerait nécessairement à diminuer le nombre des fraudeurs, et qu'on ne pouvait raisonnablement concevoir l'esprit de prévention porté au point de supposer qu'une relation commerciale avec une nation étrangère dût exposer l'Angleterre à devenir la proie d'un ennemi quelque artificieux, quelque perfide qu'il fût.

Les deux chambres adoptèrent les résolutions en faveur du traité; et les stipulations furent insérées dans un bill qui embrassait un plan pour la consolidation des douanes, de l'accise et du droit de timbre, ainsi que pour la réunion fixe d'une grande quantité de droits imposés à différentes époques et de différentes manières, et parmi lesquels il régnait une si grande confusion, qu'il en résultait pour les marchands et les commerçants un nombre infini d'embarras et une perte de temps considérable. Burke approuva sincèrement ce projet; mais il n'était ni très-juste ni très-convenable de réunir une mesure que presque tous les membres approuvaient, à une autre qui était désapprouvée par un nombre immense, puisque la liberté de décision était ainsi altérée.

Le procès inquisitorial ayant été repris, Sheridan développa à ce sujet une éloquence et une habileté qui lui acquirent promptement une haute réputation. Il fit un discours d'une étendue extraordinaire,

à l'appui de l'accusation qui imputait à Hastings le crime d'oppression envers les *bégums* ou princesses d'Oude. Il soutint que cette accusation comprenait presque tous les genres d'offenses dont un homme pouvait se rendre coupable; comme la cupidité insatiable, la perfidie méditée, la tyrannie la plus injuste et la cruauté la plus atroce.

Il avait été allégué précédemment que les trésors des bégums appartenaient à l'état. Sheridan reconnaissait qu'une partie de ce qui était renfermé dans le zenama ou harem à Fyzabad, pouvait être considéré de même; mais il soutenait que dès que l'argent réclamé par Asof-Ul-Dowlah, d'après ce fondement, avait été abandonné, le reste était devenu propriété particulière, et c'est ce qui avait été reconnu dans une convention faite entre le nabab et sa mère, et garantie par la compagnie. Les *jaghirs* ou terres assignées avaient été garanties par le même traité. Au mépris de ces stipulations, le gouverneur avait encouragé un fils à dépouiller sa mère, afin que les Anglais pussent participer à ces dépouilles. On avait prétendu que les bégums avaient formé des projets hostiles contre la compagnie, et avaient excité plusieurs zemindars ou seigneurs-fonciers à secouer le joug de la Grande-Bretagne : mais ces assertions étaient mal fondées, et véritablement, dans la défense de Hastings, il y avait à peine un seul mot de vérité. Il avait concerté à Chunar, avec le nabab subalterne, un traité odieux dans lequel était comprise, parmi plusieurs autres stipulations, la reprise des jaghirs; acte que rien ne pouvait justifier et qui fut exécuté avec rigueur et inhumanité. Sheridan s'étendit sur ces crimes et d'autres semblables avec une chaleur et une force qui électrisèrent la chambre. Aussi plusieurs de ceux qui jusque là avaient conservé une opinion favorable de Hastings, furent entraînés par l'éloquence de Sheridan à voter contre lui au sujet de cette question. Quant au gouverneur, il fut défendu par le major Scott, et blâmé rigoureusement par Pitt; une majorité de cent sept voix se déclara pour l'accusation.

L'article suivant avait rapport au traitement fait au nabab de Farruck-Abad, qu'Asof-Ul-Dowlah avait opprimé de différentes manières, après avoir corrompu le gouverneur au point de l'engager à tolérer sa conduite. Cette accusation fut sanctionnée par la chambre, ainsi que celles qui concernaient l'extravagance et la profusion de Hastings, sa perfidie et son injustice envers Fizoula Khan, chef des Rohillas; sa

facilité inexcusable à accepter des présents nombreux et exorbitants, sa mauvaise administration, ainsi que sa conduite oppressive envers les zemindars.

Le rapport qui fut présenté, lorsque les pièces eurent été entièrement examinées, donna bientôt lieu à un débat. Lord Wood refusa de produire un acte d'accusation contre un homme qui était le sauveur de l'Inde, et dont le nombre des services surpassait de beaucoup ses délits supposés. Wilkes était convaincu que toutes ces accusations reposaient sur des fondements très-faibles, et le lord avocat de l'Écosse, Elay Campbell, conseilla à la chambre d'agir, en cette circonstance, comme un grand jury, et de ne pas porter un acte d'accusation avant d'avoir obtenu des motifs meilleurs que ceux que l'on alléguait jusque alors. Les articles ayant été votés séparément, il fut résolu -- 10 mai — que Hastings serait accusé de malversations et de haute trahison.

L'attention de la chambre se dirigea aussi sur les affaires relatives aux criminels d'un rang inférieur. Cook, le célèbre navigateur, avait fait un récit avantageux de Botany-Bay, dans la Nouvelle-Galles, qui fait partie de la Nouvelle-Hollande. Le ministère, d'après ces données, pensa qu'au lieu de disperser sur les côtes d'Afrique et d'Amérique les coupables déportés, il serait plus à propos de former une colonie distincte et éloignée, qui serait composée de tous les prisonniers de la Grande-Bretagne. N'était-ce pas ainsi que Rome avait été fondée jadis par des aventuriers fugitifs, qui étaient parvenus à augmenter leur population, en attirant dans leur ville le rebut de différentes nations? Les Anglais s'imaginaient que les criminels envoyés dans la Nouvelle-Galles se désaccoutumeraient par degrés de leurs mœurs dissolues, et que ce nouveau territoire pourrait par la suite devenir une dépendance utile de la mère-patrie. On prévoyait bien que, pendant plusieurs années, les frais nécessaires à cette entreprise seraient considérables; mais on ne croyait pas qu'ils le seraient au point d'être préjudiciables à l'Angleterre. Après que ce plan eut été médité, on fit un bill pour le réglement et l'organisation de la colonie; et le gouverneur Philip ayant été revêtu de tous les pouvoirs coërcitifs et de l'autorité excessive qui lui étaient nécessaires, fut chargé de conduire dans ce pays un certain nombre de personnes des deux sexes, atteintes et convaincues de crime.

Les réclamations de l'héritier de la couronne furent mises aussi en

discussion à cette époque, ainsi que les différentes demandes et prétentions des non conformistes protestants. Le prince royal, après une longue suite de légèretés et de prodigalités, avait été forcé de faire une réforme dans l'état de sa maison, et les communes, dans l'intention de le secourir et de le délivrer des embarras où il était plongé, lui accordèrent cent soixante mille livres ; le roi, de son côté, consentit à ajouter dix mille livres par an aux cinquante mille livres dont son fils jouissait déjà.

Les non conformistes, qui désiraient pouvoir obtenir des emplois dans le gouvernement, demandaient la révocation de certaines clauses de l'acte relatif au serment du test, ainsi que de l'acte qui traitait de la pureté des corporations ; mais la chambre étant d'avis que ces sectaires n'eussent aucun droit au pouvoir et aux emplois du gouvernement, à moins qu'ils ne se soumissent aux justes conditions annexées à la concession accordée, rejeta la demande à une majorité de soixante-dix-huit voix.

Dans cette session, les commissaires qui avaient été chargés « d'examiner l'état et la situation des bois, forêts et revenus territoriaux de la couronne, et de vendre ou d'aliéner les fiefs à cens et » autres revenus non susceptibles d'amélioration, » firent leur premier rapport. Il contenait un état de toutes les terres de l'Angleterre et du pays de Galles tenues à bail de la couronne, et il présentait le revenu annuel à l'époque de la dernière session, au renouvellement de chaque bail. Outre les mines et autres propriétés d'une valeur incertaine, les biens spécifiés produisaient 102,626 livres par an, sans compter plusieurs d'entre eux qui étaient très-susceptibles d'amélioration. Un second rapport fut présenté à la session suivante, et quinze autres successivement, sans servir ni à corriger les graves abus introduits dans l'administration de la propriété en question, ni à soulager le peuple d'aucun des fardeaux dont il était chargé au sujet des dépenses relatives au gouvernement civil. La vente de ces biens aurait certainement procuré une somme considérable, qui eût été utile au bien public.

Peu de temps après la prorogation du parlement, lord Georges Gordon fut jugé pour deux libelles, dont l'un attaquait la reine de France et l'ambassadeur français, et l'autre décriait le nouveau projet de déportation. Sur sa condamnation il prit la fuite, mais il fut arrêté et renfermé à Newgate, où il passa le reste de sa vie ; car personne,

à l'expiration de sa détention, ne s'offrit pour être la caution d'un homme de ce caractère[1].

Le roi, en terminant la session, exprima les regrets que lui faisait éprouver la discorde qui régnait dans les Provinces-Unies. Après la paix de 1783, les Français avaient renouvelé ou plutôt continué les intrigues qui animaient le parti républicain de la Hollande contre le stathouder, tandis que la cour britannique s'était efforcée de tout son pouvoir d'agir en faveur de ce prince. Les efforts de chaque parti menacèrent enfin d'être suivis de conséquences sérieuses. Les républicains empiétaient sur les droits supposés et les prérogatives du prince d'Orange, qu'ils accusaient de viser à un degré de pouvoir incompatible avec la constitution de la république, et ils virent leurs espérances couronnées d'un tel succès, que les amis du prince commencèrent à entrevoir la ruine entière de son pouvoir.

Sir James Harris, ambassadeur d'Angleterre, s'efforça alors d'éveiller en lui l'énergie nécessaire, et on lui promit de défendre ses droits. La princesse, femme d'un caractère supérieur, se rendit à La Haye, pour encourager les partisans du stathouder, son époux, à défendre ses intérêts, et elle fut arrêtée, ainsi qu'elle l'avait désiré, par une troupe de gens armés, qui agissait d'après les ordres du comité dictatorial des états de Hollande.

Le prince qui régnait en Prusse à cette époque était neveu du monarque qui, pendant long-temps, avait été l'allié des Anglais. En 1786, le grand Frédéric avait terminé sa carrière. Le nouveau roi ne possédait ni l'habileté ni l'énergie qui avaient rendu le caractère de son prédécesseur si remarquable, mais il n'était dépourvu ni de courage ni de jugement, et il était pénétré de la nécessité d'empêcher l'influence des Français de s'établir en Hollande. Il demanda en conséquence réparation de l'insulte faite à sa sœur, la princesse d'Orange; mais les républicains, qui comptaient sur l'appui de la France, refusèrent de le satisfaire.

Le monarque français, dont les finances étaient dans le plus mauvais état, avait négligé de remplir la promesse faite aux adversaires du stathouder. La cour britannique, informée cependant d'une manière officielle que la France avait l'intention de faire un effort en faveur de ceux qu'elle soutenait depuis si long-temps par le moyen de

[1] A man of his character.

l'intrigue, donna des ordres pour l'augmentation de l'armée et de la flotte, et engagea même un corps considérable de mercenaires hessois. Le roi de Prusse, encouragé de son côté par la lenteur de la France, commanda à ses troupes d'entrer en Hollande et de réintégrer le prince dans ses droits.

Le duc de Brunswick voyant le parti républiçain abandonné de Louis, s'avança à la tête d'une armée de Prussiens, et prit facilement possession d'Utrecht, ainsi que d'autres villes considérables, et répandit la terreur dans les provinces. Comme la réduction d'Amsterdam était son principal objet, il se disposa à assiéger cette capitale, ne regardant pas comme un obstacle important l'inondation partielle du pays adjacent. Le sénat et les citoyens, quoique effrayés, ne se soumirent pas sur-le-champ, et formèrent une ligue de défense qui présenta d'abord un aspect redoutable.

Le duc, par un assaut général en face de la ville, et l'attaque de plusieurs autres postes, détourna l'attention de l'ennemi et avança rapidement le siége. Le 1er d'octobre, ses troupes firent onze assauts sans éprouver beaucoup de pertes, et parvinrent à surmonter tout esprit de résistance. On régla une capitulation, par laquelle dix-sept personnes qui s'étaient rendues odieuses à la princesse furent déclarées indignes d'être employées au service de la république. Le stathouder fut autorisé à introduire une nouvelle méthode d'administration provinciale, et à exiger un nouveau serment favorable à ses droits et à ses intérêts. L'année suivante, les États-Généraux, influencés par le prince, conclurent des traités d'alliance avec la Grande-Bretagne et la Prusse, et cette dernière puissance fit un traité semblable avec la cour d'Angleterre.

Pendant que le roi aidait le prince d'Orange à recouvrer sa première puissance, et même à l'étendre au-delà des bornes ordinaires d'une constitution républicaine, ses sujets de l'Amérique septentrionale étaient également occupés à consolider leur république, en donnant de la vigueur au pouvoir exécutif. Les plus sages de la nation, qui craignaient que les provinces, lorsqu'elles ne seraient plus unies par les dangers de la guerre, ne cessassent d'être d'accord, proposèrent une nouvelle constitution qui, en diminuant l'indépendance de chaque province, empêcherait les divisions et donnerait de la force à l'ensemble de la confédération pour la sûreté générale. Ce plan, fait avec sagesse, fut favorisé hautement par Washington, et devint bientôt, par son

influence, une loi effective. Le général républicain fut placé à la tête de l'Union, sous le titre de président des États-Unis; il surveilla avec modération et fermeté les délibérations des deux assemblées qui composèrent le congrès, et administra les affaires de la nation avec sagesse et dignité.





CHAPITRE XIII.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1787 à l'année 1789.

L'interposition venue si à propos de la part de Pitt en faveur du pouvoir du prince d'Orange, reçut l'approbation de la majorité de la nation; quelques-uns seulement la considérèrent comme arbitraire et impossible à justifier. Le roi exprima la joie qu'il éprouvait de ce que les provinces, délivrées enfin de l'oppression, avaient obtenu « le rétablissement de leur gouvernement légitime; » et il ajouta qu'après une explication amicale entre lui et sa majesté très-chrétienne, les vaisseaux de chaque royaume ne dépasseraient pas le nombre stipulé. Les adresses furent votées à l'unanimité, et Fox lui-même approuva la conduite précédente de la cour.

Quelques promotions faites dans la marine, lors des derniers préparatifs, avaient indisposé plusieurs des véritables partisans du service maritime, parce que des officiers d'un mérite distingué, et qui n'étaient point encore assez âgés pour être mis hors d'activité, avaient été négligés pour d'autres beaucoup plus jeunes [1]. Cette question fut mise sous les yeux des deux chambres; — An de J.-C. 1788 — mais

[1] Seize capitaines avaient été nommés amiraux, sans égard pour plus de quarante autres dont l'expérience et les talents étaient supérieurs. A. A.

la majorité refusa d'insérer dans l'adresse à sa majesté rien qui eût rapport à cette mesure, et ne voulut même pas la censurer.

On s'opposa violemment à un bill que Pitt représenta comme déclarant simplement le but d'un acte précédent, mais que les orateurs anti-ministériels considérèrent sous un point de vue différent. Lorsque l'on avait pu supposer que les dissensions de la Hollande conduiraient à une rupture avec la France, les commissaires chargés de surveiller les intérêts de la compagnie des Indes avaient pris la résolution, de concert avec les directeurs, d'envoyer un corps de troupes pour défendre les territoires britanniques dans cette partie du monde; mais l'alarme ne s'était pas plus tôt dissipée, que la compagnie s'était rétractée, malgré la détermination où était encore le ministère de renforcer l'armée des Indes orientales. Pitt déclara que tous les pouvoirs dont avaient joui les directeurs avant le bill de 1784 avaient été accordés par ce même acte au conseil de contrôle, dont les ordres suffisaient par conséquent pour autoriser le projet actuel d'augmenter la force militaire et les frais nécessaires aux nouveaux arrangements, frais qui seraient pris sur les revenus de la compagnie. Quelques avocats célèbres différèrent cependant d'opinion à ce sujet, et le ministre fit un bill pour lever toute espèce de doute.

Il y eut à la barre quelque opposition de la part du conseil, qui déclara qu'il tendait à anéantir les droits dont on ne pouvait dire, avec raison, que la compagnie eût été privée par aucune partie de cet acte. Plusieurs membres établirent des comparaisons entre le bill de Fox et celui de Pitt, et le dernier fut décrié, comme tendant à détruire insidieusement l'effet produit par l'autre d'une manière si hardie et si vigoureuse. Le ministre condescendit à restreindre, sous quelques rapports, le pouvoir et l'influence des commissaires, et le bill, après de longs et violents débats, fut enfin approuvé.

Il est plus surprenant de trouver dans un siècle éclairé des individus disposés à plaider en faveur du trafic des esclaves qu'il ne l'est de voir une grande partie de la nation désirer l'abolition d'un commerce aussi déshonorant pour l'humanité. Différentes pétitions avaient été présentées déjà contre ce commerce honteux, et un comité du conseil privé fut chargé d'examiner cette question. Wilberforce, membre pour le comté d'York, fut celui à qui, d'après le bruit public, la conduite de l'affaire parut devoir être confiée par le parlement; mais le ministre et lui jugèrent à propos de différer l'examen; pendant ce

délai, les deux chambres approuvèrent un bill pour le soulagement des nègres, afin qu'ils ne fussent plus entassés à l'avenir, comme ils l'avaient été jusque là, pendant leur transport de l'Afrique au lieu de leur esclavage[1].

Aucun traité régulier de commerce n'avait été réglé jusque alors entre la Grande-Bretagne et la république américaine; cet objet fut encore différé; mais un bill de réglement additionnel, qui n'était point en contradiction avec l'acte de navigation, fut préparé par Grenville et adopté par les deux chambres. On en adopta un autre, également pour encourager le projet de secours pécuniaires, en faveur des royalistes américains.

On s'occupa également de l'enquête au sujet de la culpabilité de Hastings. A l'ouverture de la cour, qui se fit à Westminster-Hall, Burke satisfit l'attente impatiente de ses auditeurs par quatre harangues brillantes. Dans la première, il s'appliquait à tracer et à justifier la marche qu'avait suivie la chambre des communes; il appuya et développa l'accusation générale, et s'étendit sur la nécessité particulière de s'appliquer à examiner la conduite d'un délinquant qui était le premier en rang et en autorité, et qui était devenu chef d'un corps organisé qui, sous son influence, avait commis dans l'Inde toute espèce de péculats et de tyrannie. Il admettait sans doute la difficulté de se procurer la masse complète de preuves jugées nécessaires par quelques-uns; mais il croyait avec confiance que les témoignages et les preuves qui viendraient à l'appui suffiraient pour convaincre toute personne exempte de préjugés de la culpabilité atroce du coupable, qui avait détruit toute évidence écrite et toute influence sur des témoignages vivants, conduite qu'on ne pouvait admettre comme devant opérer en sa faveur, ni l'aider à échapper aux mains de la justice. L'orateur traça un aperçu des pouvoirs successifs accordés à la compagnie depuis le temps de la reine Élisabeth; de ses projets depuis l'époque où elle ne jouissait simplement que des avantages commerciaux, jusqu'à celle où elle avait acquis toute sa puissance et son empire; de la rapacité et de la mauvaise conduite de ses employés, et de la prépondérance que l'injustice et l'oppression avaient fini par obtenir sous le nom et l'autorité de cette même compagnie. Il parla de l'histoire primitive du pays; des mœurs, des usages des Gentoos et des Moslems, et soutint

[1] Aux colonies anglaises des Antilles. A. A.

qu'ils avaient un droit naturel et prescriptif à un gouvernement juste et modéré, que même les descendants de Timour[1], Tartare inhumain, n'avaient osé violer avec l'iniquité systématique du gouverneur anglais.

Dans le second discours, l'orateur reprit l'histoire de l'Inde, et détailla avec précision et énergie les conséquences du succès de lord Clive, les empiètements des employés de la compagnie sur les droits des princes naturels, et les différents abus de pouvoir.

Le troisième discours confirmait, par des exemples frappants, la cupidité criminelle de Hastings, qui, sous le prétexte de donner un compte exact des terres des zemindars, les avait mises à l'encan, avait dégradé les propriétaires au point de n'être plus que les simples fermiers du gouvernement, et les avait dépouillés sans honte et sans remords; il avait, ajouta l'orateur, vendu les emplois judiciaires, les successions, les tutelles et autres places de confiance. Il avait aboli six conseils provinciaux de justice et de revenu public, et substitué un nouveau conseil, composé de ses propres créatures et dirigé principalement par Gunga-Govind-Sing, le plus infâme des scélérats. Après avoir, pour un présent considérable, décidé une contestation en faveur d'un infant rajah, il avait confié ce prince à la garde de Debi-Sing, assemblage de vice et de cruauté, et il avait souffert qu'il affermât les revenus et qu'il tyrannisât les habitants de la principauté.

Dans le quatrième discours, il revint sur le crime de péculat, et soutint avec habileté l'accusation générale de mauvaise administration.

La charge relative à Bénarès donna lieu à Fox d'exercer ses talents. Grey déploya aussi, en cette circonstance, une éloquence naissante. Après que l'on eut entendu les dépositions tant orales qu'écrites, Anstruther parla de la manière la plus judicieuse sur le même chef d'accusation. Adam défendit la cause des bégums contre leur tyran, et Sheridan, dans trois discours qui furent dignes d'être admirés, prouva jusqu'à l'évidence la culpabilité du gouverneur.

Sir Gilbert Elliot avait sollicité vivement les communes d'intenter une accusation sur six chefs contre sir Élijah-Impey. Le principal avait rapport à Runducomar, qui, ayant offensé Hastings par la menace de découvrir ses malversations, avait été jugé comme faussaire, condamné par Impey et pendu à Calcutta. La chambre, après avoir entendu la défense du juge, déclara que la loi était applicable au cas de

[1] Tamerlan.

l'infortuné rajah ; en conséquence, l'accusation fut rejetée ainsi que plusieurs autres articles.

L'attention générale était alors dirigée sur le désordre croissant des affaires de France et sur la guerre des Russes et des Autrichiens contre les Turcs. Mais, dans le courant de l'automne, un sujet d'un intérêt plus intime vint exciter l'alarme générale.

La famille royale avait été passer quelques semaines à Cheltenham, où sa majesté avait pris les eaux minérales. Là, quelques symptômes annoncèrent un dérangement dans le moral du roi; cependant on crut alors devoir y faire peu d'attention. A son retour à Windsor et à Kew, sa démence se manifesta d'une manière plus frappante, et l'on apprit qu'il était indisposé sérieusement. Peu de temps après, on cessa d'éprouver des inquiétudes pour sa vie, mais l'on acquit la triste certitude que son esprit était attaqué dangereusement. Vainement on s'efforça de rechercher la cause de ce mal : les uns supposèrent qu'il avait toujours vécu avec trop de sobriété pour le grand exercice qu'il prenait chaque jour, et que ce motif, en affaiblissant sa constitution, avait pu désorganiser ses facultés morales. D'autres, affectant plus de sagacité et de pénétration, s'efforcèrent d'attribuer cette aliénation d'esprit à des causes différentes, et citèrent à l'appui de leurs opinions diverses allégations et divers arguments.

Le ministre s'alarma d'un événement qui allait exiger sans doute la nomination d'un régent. Il savait bien que l'on ne pouvait, sans risquer de se rendre odieux, s'opposer aux droits que le prince de Galles avait à ce titre, et comme il était loin de posséder la faveur de son altesse royale, il craignait que son ambitieux rival ne saisît l'occasion de le supplanter. Sous le prétexte du décorum et des bienséances, ainsi que de la nécessité d'une mûre délibération, il résolut de retarder ce qu'il ne pouvait empêcher, et de restreindre, autant que son influence le lui permettrait, le pouvoir du futur régent.

La question qui s'élève naturellement au sujet de la maladie mentale du roi est facile à décider d'après des principes constitutionnels. Comme la réunion dont se compose le parlement est formée de trois parties, dont aucune ne peut créer des lois sans le consentement des deux autres, il peut s'élever, en apparence, quelque difficulté pour certains observateurs entraînés à croire que l'incapacité momentanée de l'une des trois branches du parlement doit vicier toutes les mesures adoptées à cette époque. Le roi, peuvent-ils dire, ne peut pas plus

créer des lois sans les pairs et les communes, que les pairs sans le roi et les communes, que la chambre basse sans le roi et la chambre haute. On peut, ajoutent-ils, suppléer dans une assemblée à des places vacantes, par de nouvelles créations d'un côté, et de nouvelles élections de l'antre; mais quelle marche doit-on adopter, lorsque le roi est dans l'impossibilité d'agir? Nous répondrons que les deux chambres peuvent, autant que l'exige une nécessité urgente, s'approprier le pouvoir suprême, et en jouir jusqu'à ce qu'nn régent ait été désigné par elles pour exercer l'autorité exécutive et concourir aux ordonnances législatives. Cette manière de procéder est plus conforme à l'esprit de la constitution, que de reconnaître aveuglément le *droit supposé* que l'héritier apparent on présomptif a de s'approprier la régence. L'héritier du trône n'est qu'un simple sujet, et les deux assemblées ne sont point obligées de faire choix de lui, bien qu'en général il soit plus convenable de le préférer à tout autre. Les chambres, en restreignant le ponvoir d'un régent, semblent cependant aller au-delà de leur ponvoir, et en usurpant le département exécutif, outre-passer les limites de cette nécessité qui leur accorde le droit de nommer un régent.

Comme Fox avait déclaré qne le prince de Galles avait un droit exclusif à la régence, et que les pairs et les communes, loin d'avoir ancune liberté de choix, devaient sans hésiter adjuger ce titre au prince, Pitt, qui avait nié ce droit dans les termes les plus forts, soumit, le 16 décembre, cette question abstraite à l'examen du parlement. Il cita plusieurs faits historiques, qui étaient de nature à prouver que les deux chambres avaient le droit de choisir, et il proposa une résolution qui portait qu'il était du *droit* et du *devoir* de ces assemblées « de fournir les moyens de suppléer au défaut de l'exer- » cice personnel de l'autorité royale, défaut provenant d'une indispo- » sition de sa majesté, et qu'elles devaient agir en cette circonstance » selon la nécessité. »

Fox répliqua qu'aucun des faits qui venaient d'être cités ne se rattachait au cas de la majorité ou de l'âge mûr de l'un des précédents princes de Galles, et il soutint ses premières assertions d'une manière vigoureuse. La motion fnt cependant adoptée à une majorité de soixante-quatre voix, et l'on déclara, par une autre résolution, qu'il était nécessaire que les deux chambres se « déterminassent sur les » moyens par lesquels l'assentiment royal pouvait être donné au

» parlement, au sujet d'un bill relatif à l'exercice des pouvoirs et au» torités de la couronne, au nom et de la part du roi. » L'illégalité du bill proposé fut soutenue par lord North et Burke, qui blâmèrent fortement l'usage que se proposaient de faire du grand sceau des ministres qui n'avaient aucune autorité pour des mesures aussi extraordinaires.

La chambre des pairs s'opposa vivement aux résolutions, et les amis du prince recommandèrent une adresse dans laquelle ils le sollicitaient de s'emparer de la régence; mais une majorité de trente-trois voix rejeta cette proposition. — An de J.-C. 1789 — Les pairs ayant signifié qu'ils agiraient de concert avec les communes, Pitt fit un plan de restriction, au grand mécontentement de Fox et de ses partisans. Il fut convenu que le prince serait nommé régent, mais qu'il ne lui serait point permis d'accorder des pensions ou des emplois à vie; qu'il ne pourrait non plus conférer la pairie à aucun individu, excepté aux fils du roi, et que la reine, aidée d'un conseil, administrerait la maison du roi, nommerait ou destituerait les officiers de ce département, et serait chargée de la personne royale.

Ces restrictions furent défendues spécieusement par le lord président Cambden et par Grenville, qui avait remplacé Cornwall comme orateur de la chambre des communes; mais Fox et d'autres membres les condamnèrent comme odieuses dans leur objet, et comme ayant une tendance pernicieuse. Elles furent sanctionnées par les deux chambres, et le prince, quoique mécontent d'un plan qui promettait d'être suivi de discorde et d'inefficacité, consentit à prendre la régence. Il fut traité avec plus de respect par le parlement d'Irlande, qui vota une adresse pour le supplier de gouverner ce royaume au nom de son père, « et avec tous les pouvoirs, toutes les juridictions et les prérogatives appartenant à la couronne. »

Le grand sceau fut remis alors à un commissaire pour l'ouverture du parlement britannique, et de violents débats suivirent la marche du bill relatif au projet de régence. Les partisans de ce bill en prolongèrent la discussion, dans l'espoir que le roi recouvrerait pendant ce temps les facultés de son esprit. Les chefs de l'opposition désiraient en hâter l'accomplissement; mais en proposant un nouvel examen sur l'état de santé du roi, ils entravèrent leurs propres desseins, et la marche du bill fut retardée si long-temps, que tandis qu'il était encore en suspens à la chambre des pairs, le roi se rétablit, et sa convalescence fut annoncée par le chancelier, qui, en conséquence de

cette heureuse perspective, proposa un ajournement. La chambre des pairs ordonna de nouveaux délais, et l'on publia enfin que sa majesté était en état de reprendre ses fonctions.

Les chefs de l'opposition affectaient de partager la joie générale qui s'empara de toute la nation, mais cette satisfaction était bien moins sincère que celle que manifestait la majorité de chaque chambre. D'après l'exagération qui se fit remarquer dans les discours de quelques membres de l'opposition, on conclut que la mortification et le mécontentement étaient cachés sous cette apparence de joie.

Après le rétablissement du roi, la session ne se distingua ni par aucun débat intéressant ni par aucune loi remarquable. Le parlement ayant été prorogé, sa majesté donna à entendre que quoique jusque alors l'intervention des trois puissances alliées, la Bretagne, la Prusse et les Provinces-Unies, « ne fût point parvenue à rétablir la tranquillité » générale de l'Europe, l'extension des hostilités avait cessé, et la si- » tuation des affaires continuait à promettre la jouissance non inter- » rompue des bienfaits de la paix. »

L'année suivante, le roi de Suède, irrité des intrigues que les émissaires de la Russie mettaient en usage parmi ses sujets, jaloux de l'agrandissement de la czarine, et désireux de recouvrer quelque portion du territoire qui autrefois avait fait partie de son royaume, avait entamé une guerre contre l'impératrice. Il s'était efforcé vainement d'engager les Danois dans une alliance, ceux-ci s'étaient obligés par traité à secourir les Russes s'ils étaient jamais attaqués par les Suédois. Encouragé cependant par un secours que lui accordèrent les Turcs, il conçut l'espoir d'obtenir la protection de la Grande-Bretagne.

Les trois puissances alliées offrirent leur médiation entre les cours de Pétersbourg et de Stockholm, mais Catherine la rejeta. Ils combinèrent ensuite leurs efforts de manière à intimider le prince de Danemarck, qui gouvernait pour son père, prince incapable de régner. Elliot, ambassadeur britannique, agit en cette occasion avec une vigueur remarquable. Il les menaça de les attaquer s'ils persistaient dans leurs hostilités contre les Suédois. Le prince prit d'abord en mauvaise part cette interposition ; mais d'après l'avis de la czarine, il promit enfin de garder la neutralité.

Pendant l'intervalle de paix qui suivit l'organisation de l'indépendance américaine, la nation britannique devint si florissante, sous le rapport des arts et du commerce, que les pesants fardeaux, résultats

inévitables d'une guerre téméraire, se firent sentir à peine, ou furent beaucoup moins nuisibles que les esprits disposés à prévoir les malheurs s'étaient plu à le prédire. Le commerce avec les États-Unis augmentait le revenu national, sans augmenter les charges de protection ou de défense. Le projet relatif à la réduction de la dette publique contribuait à soutenir le crédit des fonds, et montrait une perspective favorable à ceux qui étaient le plus disposés à concevoir de brillantes espérances.

Au milieu de la renaissance de la prospérité nationale, le bonheur particulier se consolidait et devenait chaque jour plus évident. L'esprit de parti perdait peu à peu sa force et sa malignité, et l'on était disposé à jouir avec plus d'abandon des plaisirs de la vie sociale. Telle était, en général, l'heureuse situation de la Grande-Bretagne, lorsque les symptômes d'une commotion terrible s'annoncèrent chez une nation voisine, symptômes qui ne menaçaient pas ce pays d'un danger immédiat, il est vrai, et qui n'étaient pas encore considérés avec effroi par le peuple, mais qui n'excitèrent pas moins l'attention et l'inquiétude du cabinet britannique.





CHAPITRE XIV.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1789 à l'année 1792.

Les heureux effets de la liberté de penser, qui, après avoir produit la réforme de la religion, s'étendirent successivement à tout et contribuèrent à l'amélioration du gouvernement, ne se firent sentir qu'avec lenteur et par degrés. On ne devait pas s'attendre à ce que, dans les pays où la religion catholique dominait encore, le despotisme se laissât facilement affaiblir; et même chez les peuples qu'éclairaient les lumières de la réforme, les souverains tenaient encore avec opiniâtreté à leurs droits supposés et à leurs prérogatives accoutumées. Nous citerons pour exemple la reine Élisabeth, qui était disposée à tyranniser et l'Église et l'état; mais les clameurs et les efforts des puritains furent sous son règne favorables à la cause de la liberté. Ces convulsions cependant, qui devinrent fatales à Charles Ier, entravèrent les premiers pas de cette liberté, en conduisant à une république arbitraire. Charles II et son frère auraient certainement achevé de détruire tout reste de liberté, si leur pouvoir avait répondu à leurs désirs; mais leur mauvais gouvernement donna bientôt lieu à la révolution mémorable dont nous continuons à ressentir les heureux effets. Dès lors le véritable esprit de la liberté fut compris réellement, car sous Cromwell il ne l'avait été qu'imparfaitement. La conduite de la nation britannique fut donc un exemple qui contribua à dessiller peu à peu les yeux des autres nations; mais le despotisme avait alors de

trop profondes racines pour qu'il fût facile de les extirper, et l'esclavage, sa conséquence inévitable, devait subsister long-temps encore.

On peut douter qu'au milieu des lumières qui distinguèrent le siècle de Louis XIV, prince qui favorisa les vues arbitraires de Charles et de Jacques, mais qui ne put empêcher la révolution, il ne se fût développé plus de force de pensée, plus de pénétration et d'esprit d'observation qu'il n'y en avait encore eu en France. Le temps avait amené ces progrès, et l'on commençait à voir dans toute leur étendue les nombreux abus du gouvernement; mais la vigueur et la politique de Louis XIV surent réprimer les éclats du mécontentement et étouffer les murmures du patriotisme. Sous le règne suivant, la voix de la liberté se fit quelquefois entendre, principalement dans les remontrances des parlements; la tyrannie prit un aspect moins sévère, et se fit sentir avec moins de violence. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, et plus évidemment encore après celle de Paris, les gouverneurs de la France et des autres états de l'Europe montrèrent plus d'intérêt pour la prospérité publique et plus de dispositions à adoucir les rigueurs du gouvernement.

Au milieu de ces commencements d'amélioration, qui tendaient à satisfaire les vues des philosophes et des philanthropes, la guerre d'Amérique éclata, et la cour de Versailles s'engagea dans cette querelle sans en prévoir les conséquences. Agissant comme auxiliaires dans la cause de la liberté, les Français, pour la première fois, conçurent l'espoir que le monarque qui consentait à ce qu'ils se dévouassent à une semblable cause consentirait également à faire participer ses sujets au bienfait de cette même liberté, et, à leur retour des colonies, ils propagèrent avec zèle et enthousiasme des idées nouvelles, des principes et des plans de réforme politique. Louis XVI et ses ministres étaient plongés, à cette époque, dans des embarras extrêmes. La guerre avait tellement épuisé le trésor et augmenté la dette publique, que l'on craignait une banqueroute nationale. Louis, qui avait dans ce moment de crise le plus grand besoin de conseils salutaires, manda à sa cour l'assemblée des *notables*[1], qui se composait des hommes d'un rang

[1] Calonne, qui voulait étendre l'impôt projeté pour remplir les coffres vides, imagina de réunir les privilégiés dans une assemblée appelée des *notables*, afin de leur soumettre ses plans et arracher leur consentement, soit par adresse, soit par conviction. Cette assemblée, qui s'ouvrit le 22 février 1787, était composée de grands pris dans la noblesse,

distingué et d'un caractère respectable; mais leurs avis furent de peu d'utilité. Le roi, de sa propre autorité, créa de nouveaux impôts, et sur le refus que fit le parlement de Paris de les confirmer, il exila en Champagne les membres peu disposés à satisfaire ses désirs. Comme le peuple favorisait le parlement, il se relâcha un peu de cette sévérité; mais il ne tarda pas à s'arroger de nouveau un ton arbitraire, et la contestation se prolongea jusqu'à ce qu'il eut promis de convoquer les *États-Généraux*, usage qui avait discontinué depuis le règne de Louis XIII [1].

La cour ayant permis aux représentants du peuple de s'élever jusqu'au nombre de six cents, de manière à égaler les nobles et le clergé, les deux ordres supérieurs commencèrent à se ressentir de la prépondérance du *tiers-état* [2], et craignirent avec raison que plusieurs individus de cet ordre ne soutinssent les communes. Le premier objet qu'eut en vue le parti populaire fut la consolidation des trois ordres; mais les classes privilégiées refusèrent d'y consentir. Les communes, sans égard pour cette opposition, prirent le titre d'*Assemblée nationale*, déclarant que, puisque leur assemblée était déjà composée des députés reconnus par un nombre au moins de quatre-vingt-seize sur cent, ils avaient le droit d'entamer le grand œuvre de la réforme, que le clergé et la noblesse joignissent ou non leurs efforts aux leurs.

Plusieurs d'entre le clergé, effrayés par les menaces de la populace, et d'autres gagnés par les chefs du tiers-état obtinrent une majorité en faveur d'une jonction. La noblesse cependant continuait à montrer

le clergé et la magistrature, d'une foule de maîtres des requêtes et de quelques magistrats des provinces. Au moyen de cette composition, et surtout avec le secours des grands seigneurs populaires et philosophes qu'il avait eu soin d'y faire entrer, Calonne se flatta de tout emporter. THIERS, *Révolution française*, tome I[er].

[1] Le roi vint en personne présenter l'édit portant la création de l'emprunt successif, et la convocation des États-Généraux dans cinq ans; comme on ne s'était point expliqué sur la nature de cette séance, le duc d'Orléans se leva et demanda au roi si cette séance était un lit de justice ou une délibération libre. « C'est une séance royale, » répondit le roi. Fréteau, Sabatier, Desprémil, prirent la parole et déclamèrent avec violence. L'enregistrement fut aussitôt forcé. Les trois conseillers furent exilés aux îles d'Hyères, et le duc d'Orléans à Villers-Cotterets. Les États-Généraux furent renvoyés à cinq ans. THIERS, *Révolution française*, tome I[er], p. 19.

[2] L'assemblée des Notables s'était déclarée contre ce qu'on appelait le doublement du Tiers; mais la cour ordonna que le nombre des députés du Tiers-État serait égal à celui des deux premiers ordres réunis. THIERS, t. I[er], p. 31.

de la répugnance pour cette union; mais elle finit par céder à l'influence d'un ordre qui inspirait de l'effroi au souverain lui-même, et elle consentit à se joindre aux communes.

C'est de cette époque que peut dater le commencement de la révolution française; le parti démocratique avait acquis alors un ascendant extrême, et l'on attendait les changements les plus importants de cette prétendue réforme. C'est alors qu'il se présenta pour les Français une occasion favorable de remédier aux abus et aux torts de leur gouvernement et d'établir une monarchie limitée, modelée sur celle de la Grande-Bretagne, et supérieure, sous certains rapports, au gouvernement anglais, tant vanté. Mais les Français n'étaient point disposés à se laisser guider par de vieux modèles, et ils ne possédaient pas ce degré de jugement et de patriotisme suffisant pour établir un système exempt d'innovations extravagantes et conçu de manière à devenir la source du bonheur public. Plusieurs des députés étaient des hommes de mérite; quelques-uns même se distinguaient par leur science et leur érudition; mais la prudence, la réflexion, la pureté et la solidité des principes ne présidaient pas toujours aux délibérations de leurs assemblées [1].

Les partisans de la souveraineté du peuple, s'efforçant de travailler à la chute du despotisme, excitèrent les Parisiens à attaquer une prison où plusieurs personnes innocentes avaient péri, victimes de la tyrannie. Le prince régnant, il est vrai, avait rarement fait usage des *lettres de cachet*, et, depuis qu'il occupait le trône, la *Bastille* était presque déserte; mais comme l'on craignait qu'elle ne vînt à se remplir de nouveau, elle fut prise d'assaut par le peuple et une partie de la force armée, qui la démolirent sur-le-champ. Les ministres de Louis refusèrent, dans le premier moment, de croire à la prise de la Bastille; mais la nouvelle s'en répandit bientôt d'une manière si alarmante, qu'ils n'en purent douter [2]. Le roi en pâlit d'effroi, et au lieu

[1] Une constitution entière à fonder au milieu des décombres d'une antique législation, malgré toutes les résistances et avec l'élan désordonné des esprits, était une œuvre grande et difficile; outre les dissentiments que devait produire la diversité des intérêts, il y avait encore à redouter la divergence naturelle des opinions. Une législation tout entière à donner à un grand peuple excite si fortement les esprits, leur inspire des projets si vastes, des espérances si chimériques, qu'on devait s'attendre à des mesures ou vagues ou exagérées, et souvent hostiles. THIERS, *Révol. franç.*, t. Ier, ch. 2.

[2] La cour avait jusque là refusé de croire à l'énergie du peuple, se riant des efforts

de s'opposer au torrent révolutionnaire, il résolut de se soumettre à la volonté du grand conseil de la nation.

Necker, soupçonné d'avoir hâté la révolution par son imprudence ou sa perfidie[1], avait été éloigné du ministère; mais les clameurs du peuple, qui le considérait comme un habile financier et comme l'ami sincère de la liberté, déterminèrent Louis à le rappeler; et c'était lui qui était à la tête de l'administration lorsque, d'après son assentiment, il fut décrété que le roi n'aurait seulement qu'un *veto* suspensif, c'est-à-dire le pouvoir de suspendre, mais non d'empêcher les lois qu'il serait disposé à désapprouver, et ce ne fut même qu'avec répugnance qu'on lui permit d'exercer le pouvoir qui lui fut accordé d'une manière ostensible.

L'assemblée continuait à avancer le grand œuvre de la régénération; on prépara par degrés une nouvelle constitution extérieurement monarchique, mais intérieurement républicaine. Dès ce moment, on commença, dans toutes les provinces, à intimider et à insulter les partisans de la cour. Des meurtres, qui n'avaient point été provoqués, furent commis avec impunité; plusieurs châteaux furent pillés et démolis, et le nom d'*aristocrate* devint le terme de reproche et le signal de l'outrage. On commit, à cette occasion, de tels actes de cruauté, qu'on aurait pu les attendre à peine de sauvages ou de cannibales, et le récit en serait horrible; et pourtant ces actes de férocité furent suivis d'autres plus terribles encore, ils surpassèrent les fureurs sanguinaires de Huns païens, des Arabes mahométans et des Espagnols catholiques[2].

d'une multitude aveugle qui voulait prendre une place vainement assiégée autrefois par le prince de Condé. Le roi était couché lorsque le duc de Liancourt, instruit des événements de Paris, pénétra dans son appartement, et l'éveilla malgré les ministres, pour lui apprendre ce qui s'était passé. « Quelle révolte! s'écrie le prince. — Sire, reprit le duc, » dites révolution. » Le roi consentit alors à se rendre le lendemain matin à l'assemblée.
THIERS, *Révol. franc.*, t. Ier, p. 109.

[1] Financier économe et intègre, Necker rétablit l'ordre dans les finances. Génie moins vaste, mais plus flexible que Turgot, disposant surtout de la confiance des capitalistes, il trouva pour le moment des ressources inattendues et fit renaître la confiance. Mais il fallait plus que des artifices financiers pour terminer les embarras du trésor, et il essaya le moyen des réformes. Les premiers ordres ne furent pas plus faciles pour lui qu'ils l'avaient été pour Turgot; les parlements, instruits de ses projets, se réunirent contre lui et l'obligèrent à se retirer. THIERS, *Révol. franç.*, t. 1er, ch. 1.

[2] Cette emphase injurieuse est doublement déplacée; pour qu'elle pût paraître au

Une révolution aussi extraordinaire ne pouvait manquer d'attirer l'attention de l'Europe entière. Quant à l'effet qu'elle produisit sur l'esprit des Anglais, plusieurs la considérèrent avec plaisir, quelques-uns avec défiance et envie, d'autres avec douleur et effroi. Les amis de la liberté se réjouirent en songeant que ses bienfaits allaient s'étendre jusque sur les sujets de la nation qui leur était voisine, et ne s'inquiétèrent point de savoir si les symptômes de cette liberté s'annonçaient de manière à faire présager qu'elle serait durable, ou s'ils ne seraient pour le despotisme qu'un moyen de changer de forme. Quelques politiques craignaient que les Français, en obtenant les avantages d'une constitution libre, ne devinssent par la suite pour l'Angleterre des rivaux redoutables dans le commerce, les arts et peut-être dans la guerre et dans la puissance. Beaucoup imaginèrent qu'un peuple léger, aussi peu préparé à recevoir avec sagesse et réflexion la lumière de la liberté, ne manquerait pas de se laisser éblouir par son éclat subit, et que, se précipitant dans des excès incompatibles avec la subordination nécessaire au succès de cette liberté, il se laisserait égarer par sa vanité naturelle et par l'espoir de servir de modèle aux autres

moins excusable, il faudrait que l'histoire d'Angleterre fût exempte des actes sanglants dont elle abonde, il faudrait surtout que l'Angleterre se fût lavée complétement du soupçon déshonorant qui a plané sur elle, relativement aux troubles et aux désordres intérieurs de la France à cette triste époque.

« Le cabinet de Londres payait, dit-on, des agitateurs pour augmenter les troubles » du royaume ; ils s'accrurent tellement au moment de l'armement général, que l'on » ne put s'empêcher de voir une liaison entre les menaces de l'Angleterre et la renais- » sance du désordre. Lafayette dénonça à la tribune une influence secrète : « Je ne puis, » dit-il, m'empêcher de faire remarquer à l'assemblée cette fermentation nouvelle et » combinée qui se manifeste de Strasbourg à Nîmes et de Brest à Toulon, et qui porte » tous les caractères d'une influence secrète. S'agit-il d'établir les départements ? on dé- » vaste les campagnes ; les puissances voisines arment-elles ? aussitôt le désordre est dans » nos ports et dans nos arsenaux. » On avait, en effet, égorgé plusieurs commandants, » et nos meilleurs officiers de marine avaient été immolés. L'ambassadeur anglais avait » été chargé par sa cour de repousser ces imputations, mais on sait quelle confiance mé- » ritent de pareils messages. Calonne avait écrit au roi pour justifier l'Angleterre, mais » Calonne en parlant pour l'étranger était suspect ; vainement il prétendait que toute » dépense est connue dans un gouvernement représentatif, que même les dépenses se- » crètes sont du moins avouées comme telles, et qu'il n'y avait dans les budgets anglais » aucune attribution de ce genre ; l'expérience a prouvé que l'argent ne manque jamais » à des ministres même responsables. » THIERS, *Révol. franç.*, tome Ier.

nations voisines, et de leur imposer ses nouvelles idées et sa réforme incomplète.

Tandis que Louis XVI était contraint de céder à la force du torrent révolutionnaire, l'empereur Joseph remplissait impunément sa carrière de despotisme; sous prétexte de réformer les abus du gouvernement des Pays-Bas, non seulement il violait les priviléges qui reposaient sur les bases de la justice, mais il annulait encore les droits et les immunités accordés par des actes solennels et des chartes.

Ce prince s'imaginait être né pour réformer et éclairer la société. Dans ce but, il était continuellement occupé à former de nouveaux projets, et s'obstinait dans leur exécution, jusqu'à ce que son esprit inconstant et irrésolu, qui détruisait sans cesse son propre ouvrage, fût subitement frappé de quelque nouvelle idée qui passait aussi fugitivement que les premières. Il n'avait ni la sagesse, ni le jugement nécessaire à un homme d'état, et quoique doué de quelques vertus privées, il n'était nullement capable de gouverner une nation. Sa tyrannie capricieuse excita une insurrection dans le Brabant, et la révolte se propagea si rapidement, qu'il n'y eut bientôt plus qu'un seul habitant du pays qui fût resté sous le joug de son autorité. Humilié par le malheur, il sollicita l'interposition de la Grande-Bretagne et de la Prusse pour ramener les révoltés. Mais l'Angleterre, offensée de la conduite d'un prince qui avait cédé à la neutralité armée et annulé le traité relatif à la barrière de la Hollande, refusa de consentir à ses désirs; et la Prusse, de son côté, fit éclater sa joie du malheur survenu à un rival.

L'empereur, dont la santé était altérée, ne survécut pas long-temps à la perte de la Belgique. — An de J.-C. 1790 — Il fut remplacé par son frère Léopold, qui s'efforça de rappeler les rebelles en promettant de leur rendre leurs priviléges; sur le refus qu'ils firent de se rendre à ces conditions, il se prépara à les punir de leur opposition et prit les armes. Tandis que ses troupes se dirigeaient contre les Belges, il sollicita la médiation de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de la Hollande, et l'on tint un congrès à La Haye. On fixa un jour pour l'ouverture de ses propositions, et après qu'on y eut fait des changements, qui ne les rendaient pas entièrement satisfaisantes, il arriva que les Provinciaux laissèrent écouler le temps sans se résoudre à la soumission désirée. L'armée pénétra alors dans les Pays-Bas, reprit Bruxelles et rétablit l'autorité de la maison d'Autriche. Le roi de Prusse fit des représentations sévères à Léopold sur son refus de rendre la

constitution qui existait précédemment, et sur ses ordres relativement à la violence militaire. Le roi d'Angleterre envoya de son côté le comte d'Elgin à Vienne, pour recommander à Léopold une conduite plus honorable. Le comte Merci signa au congrès la convention que les puissances médiatrices avaient proposée ; mais sur le refus de Léopold d'y donner son consentement, les puissances alliées, se trouvant offensées de cette conduite, différèrent de sanctionner ses nouvelles propositions. C'est ainsi qu'il recouvra les provinces de la Belgique, sans avoir accordé ni les concessions ni la garantie que demandaient les Belges, et qu'il acheva de leur rendre son autorité si odieuse, qu'elle hâta leur assujettissement à une autre puissance..

Le changement survenu en France fut bientôt connu du parlement britannique. Fox, dans un débat relatif au nombre de troupes qui devaient être entretenues, saisit l'occasion d'applaudir à la conduite des soldats français qui, loin d'oublier qu'ils faisaient partie des citoyens, s'étaient réunis au peuple contre la tyrannie de la conr ; et il fit observer que, sous ce rapport ainsi que sous plusieurs autres, cette nouvelle révolution offrait quelque ressemblance avec celle de l'Angleterre. Burke nia cette ressemblance, et attribua à l'armée française un esprit de sédition très-répréhensible. La révolution d'Angleterre était fondée, déclara-t-il, sur des principes légitimes et constitutionnels, tandis que celle de France était le fruit d'une soif ardente d'innovation, d'un zèle intempéré et d'un esprit d'insubordination outré. L'une avait été conduite avec ordre et modération ; l'autre l'était avec une licence effrénée et une anarchie poussée jusqu'à la férocité. Un pareil début ne donnait lieu d'attendre aucun bien réel, et tout faisait présager que les suites les plus funestes seraient le seul résultat de leurs imprudents efforts [1].

Les mesures subséquentes des révolutionnaires français, principalement celle par laquelle tous les biens ecclésiastiques furent saisis, devinrent de nouveau le motif de la censure de Burke, après une motion qui fut faite pour satisfaire les désirs des non-conformistes [2].

[1] Pitt et plusieurs autres membres soutinrent l'opinion de Fox sur la révolution : Sheridan et Fox persistèrent à défendre les principes de cette même révolutioo ; dès ce moment plusieurs partis se formèrent en Angleterre, et ces différences d'opinions établirent dans la nation un esprit d'inimitié remarquable. A. A.

[2] Ils avaient demandé de oouveau la révocation des actes de corporation et du test. A. A.

Non seulement la majorité rejeta cette requête ; mais elle refusa encore, dans ce moment critique, d'adopter un plan de réforme parlementaire [1]. Dans le débat qui eut lieu à ce sujet, Windham représenta que l'organisation actuelle de la chambre était conforme à tout projet d'utilité ou d'avantage, et il ajouta que, quand bien même quelque nouveau réglement paraîtrait nécessaire, il serait très-inconvenant de risquer une épreuve dans un moment où la plus terrible tempête menaçait le royaume voisin.

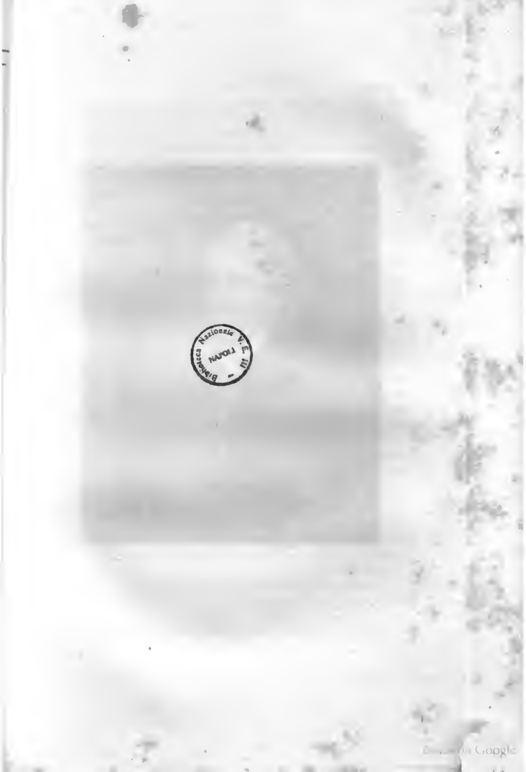
Les enquêtes au sujet de la traite des nègres furent reprises pendant cette session ; mais la décision fut ajournée. Les commerçants et les planteurs réunirent leurs efforts contre un acte d'abolition ; quelques-uns d'entre eux représentèrent sous un jour défavorable les motifs des partisans de cette mesure justifiable, et attaquèrent grièvement leur caractère.

Les hautes prétentions des Espagnols sur certains territoires, et les actes de violence qui en étaient résultés, excitèrent alors l'attention du parlement, et l'on discuta sur les moyens à prendre pour obtenir satisfaction ; sous prétexte d'empiétement, ils s'étaient emparés à Nootka-Sound de quelques vaisseaux britanniques, ils avaient fait prisonniers les équipages et pris également un petit fort élevé pour la sécurité du commerce de pelleterie. Comme ce territoire, d'après son éloignement du nord de la Californie, n'appartenait point aux Espagnols, Sa Majesté britannique demanda, du ton le plus fier, réparation de l'outrage, et fit équiper un armement dans l'intention de châtier l'ennemi, s'il refusait de la satisfaire. La cour de Madrid, qui ne se sentait pas soutenue par celle de France, se détermina à faire expiation de l'offense alléguée, et consentit à une restitution entière à laquelle des indemnités furent ajoutées.

Les négociations avec l'Espagne étaient encore en suspens, lorsque le roi et les confédérés résolurent de s'employer dans une médiation entre Léopold et les Turcs. Après quelques difficultés pour déterminer le premier à consentir à leurs désirs, ils l'emportèrent enfin, à force de reproches et de menaces.

A la nouvelle assemblée du parlement, Pitt s'aperçut que les élections lui avaient été favorables. Les deux chambres signifièrent leur

[1] Ce plan consistait à ajouter cent membres qui seraient élus par les chefs de famille résidant dans chaque comté. A. A.





THE R[T] HON[BLE] EDMUND BURKE

Edm Burke



approbation au traité fait avec l'Espagne, et les impôts exigés pour les frais de l'armement furent votés sur-le-champ.

Le procès de Hastings avait été suivi avec régularité depuis l'année 1788; mais comme la dissolution du parlement, survenue pendant ce temps, avait forcé de le suspendre, plusieurs furent d'avis que l'accusation fût soutenue de nouveau, et que le procès fût considéré comme marchant à sa fin. Mais cette conclusion était contraire à l'esprit de la constitution. Les arguments pour engager à persévérer dans l'accusation furent faits d'une manière spécieuse, par le solliciteur général Scott, Hardings et Erskine, qui prétendirent que cette persévérance était non seulement autorisée par la nature générale des mesures parlementaires et les principes des cours de la loi commune, mais encore par les précédents que l'on pourrait trouver dans les journaux de la chambre des pairs. De l'autre côté, l'on soutint que la haute cour du parlement avait été de tout temps une cour existante, puisque les priviléges de ses membres n'étaient ni annulés ni restreints par aucune prorogation ni dissolution, et qu'un acte d'accusation n'était pas un acte provenant simplement de la chambre des communes, mais provenant de toutes les communes de la Grande-Bretagne. Les droits des juges et de tout individu chargé de poursuivre criminellement devaient donc rester inaltérables, quoique les moyens d'agir fussent suspendus; et un jugement interrompu par une dissolution de parlement devait être considéré comme pendant encore à la cour, et être repris à la session suivante, au lieu d'être annulé ou rapporté *de novo*. Pitt et Fox parurent d'accord sur ce sujet, et Addington, nouvel orateur de la chambre, soutint d'une manière satisfaisante ce côté de la question que la majorité sanctionna au nombre de cent treize voix. Dans la chambre haute, Grenville, qui depuis peu avait été anobli et nommé secrétaire d'état, se joignit à lord Loughborough pour défendre le vote des communes — An de J.-C. 1791 — contre le lord-chanceller et chef de justice Kenyon, et les comtes de Cambden et de Mansfield défendirent également par leur autorité puissante la cause populaire contre cet exercice de la prérogative qui pouvait entraver le marche de la justice; cependant ils ne haranguèrent pas les pairs sur cet objet important.

Les ennemis du trafic des nègres pressèrent la chambre des communes de voter pour son abolissement; mais le sentiment de cupidité le plus honteux et le plus révoltant l'emporta sur toutes considérations

d'humanité, et la continuation du commerce le plus déshonorant pour la société fut décidée, les planteurs des Indes occidentales ayant déclaré qu'ils ne pouvaient soigner la culture des îles, sans que l'on augmentât souvent le nombre des nègres que l'on avait coutume d'y envoyer.

Tandis que l'on accordait à ces calculateurs impitoyables un surcroît de victimes, le roi s'occupait des moyens d'améliorer leur existence. Il fit partir deux vaisseaux chargés de transporter, d'Otahiti aux Indes occidentales, du blé et d'autres productions végétales qui pouvaient leur être utiles. Un premier voyage entrepris dans ce dessein était devenu infructueux, par l'esprit de révolte qui s'était introduit parmi les gens de l'équipage.

Le ministère délibérait depuis long-temps sur les moyens d'améliorer le gouvernement du Canada. On fit un bill à cet effet, afin d'établir des gouvernements distincts dans cette province, et de séparer entièrement les colons bretons de ceux dont l'origine était française. Ce bill, qui accordait le droit de taxation, était moins favorable à la couronne que l'acte de 1774. Fox le considéra comme n'étaut pas suffisamment conforme aux principes éclairés de la liberté, principes qui devaient être adoptés généralement. Il n'approuvait ni la forme du conseil législatif, ni celle de l'assemblée. L'assemblée, selon lui, devait être composée d'un nombre de représentants, supérieur à celui qui était accordé par le bill, et au lieu de durer sept années, elle devait être dissoute et renouvelée tous les trois ans. Le conseil devait être formé par une élection libre et fréquente, et non composé d'individus nommés à vie par le roi, ou de membres héréditaires. Le gouvernement des États-Unis de l'Amérique septentrionale lui semblait, à la vérité, préférable sous ces rapports; mais le ministre protesta contre un système républicain. Le bill ayant été soumis à un nouveau comité, il s'éleva un débat d'une nature extraordinaire. On se rappelle que Fox avait donné des louanges à la sagesse et au patriotisme qu'avait montrés l'assemblée nationale de France, dans la formation d'un nouveau code de lois et de gouvernement. Comme les opinions de Burke étaient totalement opposées à celles-là, il ne put cacher son mécontentement et son indignation, et résolut dès ce moment de tout faire pour combattre l'influence du panégyriste. Dans la discussion relative à la constitution du Nouveau-Canada, il développa les défauts de celle de la France, et exprima l'horreur et le mépris que lui faisait

éprouver la conduite des révolutionnaires. Plusieurs fois il fut rappelé à l'ordre, comme s'écartant du sujet du bill, et il s'ensuivit une violente altercation. Lorsque la clameur fut apaisée, Fox déclara qu'il persistait dans les opinions qu'il avait manifestées, et approuva de nouveau la révolution comme « l'un des événements les plus glorieux de l'histoire, » déclarant qu'il ne se serait jamais attendu à ce que son ami qui, pendant si long-temps, avait été le défenseur de la liberté, abandonnerait un jour cette cause, et tromperait l'attente de tous ceux qui étaient disposés à la défendre. C'était à cet ami cependant qu'il était redevable de toutes ses connaissances en politique; néanmoins, jamais, ajouta-t-il, il ne s'abaisserait jusqu'au point d'imiter l'inconstance blâmable d'un orateur et d'un diplomate d'ailleurs si distingué; mais, bien loin de là, il serait toujours prêt à défendre les droits de l'homme contre toute attaque. Burke répondit avec emportement, et Fox, se levant de nouveau, déclara, en fondant en larmes, que dès ce moment l'amitié qui avait existé entre eux était rompue pour jamais, malgré la douleur que lui faisait éprouver une telle rupture. Puis reprenant un ton plus ferme, il renouvela ses reproches sur le langage, la conduite et les principes de son éloquent antagoniste.

Il est à propos de tracer ici une légère esquisse des deux hommes célèbres qui, désunis depuis cette époque, cessèrent d'agir de concert.

Fox annonça de bonne heure des talents extraordinaires et une force d'esprit remarquable. Il était peu susceptible d'application, mais doué d'une grande facilité, il apprenait avec promptitude. C'est dans l'âge des plaisirs et de la dissipation qu'il entra dans la chambre des communes, théâtre bien propre au développement de ses moyens oratoires. Son éloquence le fit bientôt sortir de la classe ordinaire des orateurs; animé, plein de feu, semblable à Démosthène, il savait transporter ses auditeurs, éveiller leur sensibilité et fixer leur attention. Tour à tour, il était déclamateur agréable et argumentateur puissant, il avait le discernement et la pénétration d'un diplomate. Hardi, décisif, les moyens modérés convenaient peu à son caractère absolu. On peut se convaincre de son ambition du moment de sa coalition avec un ministre que, jusque alors, il n'avait cessé de décrier comme faible, impuissant, opiniâtre dans l'erreur, partisan de la tyrannie et ennemi de son pays. Si telle était son opinion réelle sur lord North, il n'aurait pas dû s'unir à lui; s'il se fit un jeu de lancer des invectives, sans réflé-

chir si elles étaient méritées ou non, nul privilége parlementaire ne pouvait justifier le langage intempéré dont il faisait fréquemment usage. Lorsque ensuite il prodigua ses louanges à l'objet de ses premières injures, que devait penser le public de cette inconséquence? Ne devait-il pas croire qu'il ne changeait ainsi de ton que parce qu'il désirait s'assurer une augmentation de pouvoir? On peut dire qu'il n'ambitionnait ce même pouvoir que dans l'intention de le faire servir au bien de son pays. Nous ne refuserons pas de rendre justice à son patriotisme; mais tout en le reconnaissant, nous sommes forcés d'avouer qu'il n'avait pas ce degré de force et de pureté que ses admirateurs aveugles lui attribuent. Il était l'un des plus chauds partisans de la liberté générale; mais son zèle était poussé jusqu'à l'excès du républicanisme. Il était aimable dans la vie privée; sa douceur, sa franchise et la bonté de son cœur, le rendaient cher à tout ce qui l'entourait; ses manières étaient affables et dépouillées d'orgueil.

Burke avait une éloquence semblable à celle de Cicéron: elle était coulante, étendue, claire et fleurie. Il était toujours prêt à parler sur quelque sujet que ce fût, et savait orner ses discours de tout le charme de la persuasion, y ajoutant toute la dignité de la raison et de la philosophie. Mais il fut un temps où il fatigua ses auditeurs par la multitude de ses discours. On se lasse facilement de tout, même de ce qui est bien, et la chaleur et l'intempérance de ses harangues en furent cause. Il était meilleur orateur que politique: sa sensibilité et son imagination l'emportaient quelquefois sur son jugement, et sa sagesse était plus spéculative que praticable. Lorsqu'il ne fut plus en place, il défendit la cause de la liberté avec ardeur, et persévéra à encourager les Américains dans leur opposition aux vues de la cour. Peut-être pourrait-on mettre en question si cette conduite fut conséquente avec sa haine déclarée pour la révolution française, même à l'époque où elle ne faisait encore que de naître. Ce que l'on peut alléguer en sa faveur, c'est qu'il considérait les Américains comme résistant à une prétention qui était elle-même contraire aux droits des sujets britanniques, tandis que les Français s'opposaient sans distinction à toutes les vues du gouvernement; que les premiers visaient à une liberté conforme à la raison, tandis que les derniers, lancés à corps perdu dans l'anarchie, renversaient plutôt qu'ils n'amélioraient l'ancien régime, et annulaient totalement les institutions qu'une sage modération aurait pu corriger et réformer. Mais, dans son attaque contre les révolutionnaires modernes,

il parut oublier qu'il avait toujours parlé en faveur de la liberté, et il soutint ces mêmes principes monarchiques et aristocratiques, contre lesquels il s'était prononcé si fortement au sujet des Américains. La liberté avait été déjà défigurée par la violence démocratique, elle pouvait l'être encore, et les suites les plus dangereuses en seraient le résultat. D'après cette opinion, peut-être jugeait-il la tyrannie monarchique préférable à toute autre. Sa conduite était justifiable en grande partie; mais, par son zèle outré et sa véhémence, il lui donna une apparence d'inconséquence que ses adversaires se plurent à dépeindre comme une contradiction choquante. Bien qu'il affectât une grande modestie en parlant de lui et de ses écrits, toutes ses réflexions sur la révolution française respirent une haute opinion de lui-même, de ses talents littéraires et de ses connaissances profondes en constitution. Personne, dans son esprit, n'avait plus de droit que lui aux récompenses et aux pensions par l'ouvrage qu'il avait fait, et qui arrêtait si à propos le torrent de la démocratie; cependant, quand bien même il n'aurait point écrit sur ce sujet, il est probable que le bon sens de la nation aurait suffi seul pour réprimer le zèle révolutionnaire. Lorsqu'il traitait quelque matière politique, il ne pouvait garder la modération nécessaire, n'ayant pas la force d'éviter l'emportement et la virulence. Mais lorsqu'il s'agissait d'analyser le beau et le sublime, il était calme et argumentait avec plus de noblesse et de dignité. Nous ajouterons à cette esquisse que, semblable à Fox, il était doux et aimable dans la vie privée; mais que tous deux dépourvus également de l'esprit d'économie, quoique d'une manière différente, s'avilirent jusqu'à recevoir des donations considérables de leurs politiques partisans.

Une vive contestation s'éleva relativement à la nécessité de former un armement pour empêcher l'agrandissement immodéré de la Russie. La czarine, quoique abandonnée par les Autrichiens, ses alliés, continuait à harasser les Turcs, et demandait de grands avantages pour prix de la paix. Pitt, après avoir humilié le roi d'Espagne, désirait inspirer de la crainte à la cour de Saint-Pétersbourg; il fit, en conséquence, différentes propositions de paix, moins favorables à l'impératrice que celles sur lesquelles elle insistait. Son refus de se soumettre aux lois du ministre excita ce dernier à conseiller d'équiper une flotte, afin que les remontrances du roi et de ses alliés fussent reçues avec plus de respect et de soumission. Le principal adversaire du ministère

ne négligea rien pour encourager secrètement l'opiniâtreté de Catherine, en lui donnant à entendre qu'une guerre avec elle n'était nullement le désir de la nation britannique. La czarine, après avoir conclu la paix avec les Suédois, refusa avec hauteur et d'une manière décisive de rendre Ockzakoff, et soutint hardiment ses prétentions à des conditions avantagenses. Le sujet fut de nouveau débattu dans les denx chambres. Pitt fit un discours pour soutenir la uécessité d'établir la balance du pouvoir. Fox tourna en ridicule cette jalousie turbuleute qnl poussait te ministre à remner le continent, sous le prétexte de la guerre, et il nia que l'intérêt de la nation exigeât qu'on s'opposât aux efforts de l'impératrice en cette occasion, puisqu'elle offrait de restituer plusieurs conquêtes importantes, et qu'elle ne désirait conserver qu'une seule forteresse et nn territoire, qui contribueraient à la sécurité d'une partie de ses états, susceptible d'être attaquée par sa situation ouverte de tous côtés. Le premier ministre, au premier examen de cette question, eut une pluralité de qnatre-vingt-treize voix, qui ne fut pas considérée par le parti opposé comme assez décisive ni assez dominante. Il y eut nne nouvelle discussion résultant de huit résolutions proposées par Grey, qui condamna les hostilités projetées comme injustes, impolitiques et absurdes. Elle ne donna à la cour qu'une majorité de quatre-vingts voix. Sheridan entama dans ce débat une discussion contre l'armement; il y déploya ses talents politiques et y exerça sa verve satirique et sévère. Baker proposa ensuite d'examiner la justice et la uécessité de l'armement. Il fut attaqué et défendu de nouveau de part et d'autre, et une majorité de quatre-vingt-douze voix se prononça en sa favenr. La guerre avec la Rnssie fut décriée à la chambre des pairs, comme injurieuse au commerce et aux intérêts britanniques, et le ministre fut blâmé rigoureusement pour avoir transformé une alliance défensive en nne ligue défensive, et pour se montrer trop disposé à favoriser les vnes de la cour de Berlin.

Le ministre, ne pouvant plus douter que l'opinion nationale ne fût contraire à la guerre, céda prudemment et cessa d'insister sur la restitution d'Ockzakoff et du territoire adjacent. Catherine, satisfaite d'avoir obtenu ces possessions, consentit à une pacification avec la Porte.

Une nouvelle guerre, élevée depuis quelqne temps dans l'Inde, fut imputée par Fox et d'autres membres à l'ambition et à la rapacité des gouvernenrs anglais de ce pays, et ils s'efforcèrent, mais inutilement,

d'obtenir un vote pour la condamnation de ces hostilités. Le rajah de Travancour, allié de la compagnie, avait été attaqué par Tippo-Saïb, pour avoir refusé de restituer deux forteresses achetées par les Hollandais, et qu'il prétendait être des fiefs de Mysore. Les usurpateurs ayant, en 1790, réduit Travancour ainsi que d'autres villes, et ravagé le pays, le comte Cornwallis, qui était alors gouverneur du Bengale, ordonna à la présidence de Madras d'envoyer sans délai une armée au secours du prince indou. Une alliance fut conclue avec le nizam du Décan et les Marattes, et des troupes furent envoyées au Bengale pour hâter la défaite et l'humiliation du tyran de Mysore. Le major-général Meadows, gouverneur de Madras, rassembla une armée de quatorze mille hommes effectifs dans les plaines de Trichinapoli; dans ce nombre étaient comprises quatre brigades prises parmi les naturels, et deux d'Européens.

Tippo se hâta de déclarer qu'il désirait rester en paix avec le rajah anglais, ainsi qu'il appelait le roi de la Grande-Bretagne, et il envoya une lettre conciliatrice au général anglais, qui n'en éluda pas moins toute négociation. Les troupes qui continuèrent à s'avancer réduisirent dans leur marche une chaîne de fortifications régulières. Dindigul fut prise par capitulation après un assaut vigoureux, et Pallgatchéri ne résista pas long-temps. Il y eut sur la côte de Malabar quelques engagements favorables aux armes britanniques, et les Mysoréens furent chassés des principautés de Travancour, de Cochin et de Calicut.

Lord Cornwallis, dès le commencement de l'année suivante, envahit Mysore par un passage montagneux que l'ennemi, qui attendait le général d'un autre côté, ne songea point à défendre. Son principal objet était la prise de Bengalour. La ville fut emportée d'assaut et le fort investi. Après un siége de neuf jours, on découvrit une brèche et l'on fit des préparatifs secrets pour une attaque. La garnison ne put résister au choc; le gouverneur fut tué, et les lois de la guerre l'emportant sur celles de l'humanité, plus de neuf cents de ses compatriotes furent massacrés.

Lorsque le comte fut arrivé dans le voisinage de Seringapatam, le lieutenant-colonel Maxwell força l'ennemi à déloger d'un poste supérieur; une action plus générale s'entama alors, et se termina par la retraite du sultan sous les batteries de sa capitale. Mais le manque de provisions força à retarder le siége de cette ville, et lorsqu'elles furent

devenues moins rares, les pluies périodiques arrivèrent à leur tour et devinrent un nouvel obstacle.

Quoique cette campagne n'eût rien eu de décisif, la réduction d'un nombre de forteresses considérables encourageaient les projets des alliés. Celles qui se défendirent le mieux furent Nundy-Droog et Saven-Droog. La première fut réduite en trois semaines; la dernière en peu de jours.

Les préparatifs et les arrangements faits par le comte de Cornwallis pour le siége de la capitale des Mysoréens semblaient permettre le succès aux confédérés. De l'autre côté, Tippo avait pris un si grand soin de se pourvoir de toutes les munitions nécessaires; il avait fait élever des ouvrages d'une telle force, qu'il conçut les plus grandes espérances de repousser ses adversaires. La division de l'aile droite, conduite par le général Meadows, s'étant avancée au clair de la lune, attaqua une redoute avec vigueur : le commandant fut tué, le poste emporté: mais le général ne put pénétrer dans l'île où la ville était située. Pendant ce temps, le comte fit avancer le gros corps d'armée sur le camp fortifié du sultan. Une partie de cette colonne força promptement les lignes, et parvint à traverser la rivière sous les murailles de la ville, passant à la baïonnette tous les fugitifs qu'elle pouvait atteindre, et les précipitant dans les flots. Un autre corps attaqua l'aile droite de Tippo, et obtint l'avantage; l'arrière-garde de la colonne en vint aux prises avec une partie du centre et l'aile gauche; elle éprouva une vigoureuse résistance, mais elle en triompha. Le colonel Maxwell, qui commandait l'aile gauche de l'armée, était déjà parvenu sur la montagne de Carigant; il avait attaqué les ouvrages et pénétré dans l'île.

Le siége de la forteresse fut entamé alors dans toutes les règles, et la ville investie sur ses deux côtés principaux. Les approches furent faites régulièrement, et Tippo qui, harassé et cerné de tous côtés, commençait à perdre l'espoir de conserver sa capitale, envoya des émissaires pour traiter de la paix qui fut réglée au mois de mars 1792, d'après les conditions que dicta lord Cornwallis. Il ne fut accordé au sultan, par ce traité, que la moitié de ses territoires, et il fut obligé de payer plus de quatre millions sterling. Les dépouilles, tant en terres qu'en argent, furent partagées entre les puissances alliées. Ainsi ce traité devint également favorable aux Marattes et au nizam qui eurent plus de moyens de se défendre à l'avenir contre l'ambition du sultan, et aux Anglais qui virent leurs possessions s'agrandir et se fortifier.

Tippo, pendant cette guerre, avait dépêché un envoyé en Europe pour réclamer le secours de la France ; mais cette dernière, occupée de ses dissensions intérieures, ne fit aucune attention à la demande du sultan. Les Français continuaient à poursuivre leur projet d'organiser une monarchie qui fût compatible avec la liberté populaire ; mais ils se trompèrent dans leurs vues, et ils ne laissèrent pas assez de pouvoir au roi, pour qu'il pût, tout à la fois, agir comme protecteur de l'état et pourvoir à la tranquillité publique.

Les ennemis les plus implacables de Louis XVI étaient un parti factieux et déterminé, désigné sous le nom de *jacobins*, du nom d'un couvent où leurs assemblées avaient lieu. Ils avaient *organisé* des clubs dans différentes parties du royaume, dans le dessein de *désorganiser* l'état[1]. Ils encourageaient et poursuivaient avec un zèle extraordinaire les projets les plus ambitieux; mais ils ne pouvaient à cette époque commander à une majorité dans l'assemblée.

Mirabeau, l'un des chefs de la révolution, entretenait encore un reste d'attachement pour la monarchie, ou peut-être que, guidé par le sentiment de l'ambition, il s'imaginait qu'il servirait son intérêt plus réellement en soutenant la cause royale contre la faction démocratique qu'en favorisant les vues de ce parti violent. Il proposa au

[1] Dans l'état déplorable où était alors la France, sous le rapport moral et politique, il était impossible de réformer, d'améliorer, de réorganiser enfin, sans désorganiser. Ces *clubs*, que Coote semble s'efforcer de présenter sous un jour odieux, s'étaient formés à l'exemple de l'Angleterre, dont ils tiraient leur nom : « On ne s'occupait là que des » abus à détruire, des réformes à opérer, et de la constitution à établir. On s'irritait » par un examen sévère de la situation du pays ; et en effet son état politique et écono- » mique était intolérable. Tout était privilége dans les individus, les classes, les villes, » les provinces et les métiers eux-mêmes. Tout était entrave pour l'industrie et le génie » de l'homme. Les dignités civiles, ecclésiastiques et militaires, étaient exclusivement » réservées à quelques classes, et, dans ces classes, à quelques individus. On ne pouvait » embrasser une profession qu'à certains titres et à certaines conditions pécuniaires. Les » villes avaient leurs priviléges pour l'assiette, la perception, la quotité de l'impôt, et » pour le choix des magistrats. Les grâces mêmes, converties par les survivances en » propriétés de famille, ne permettaient plus au monarque de donner des préférences. » Tout était immobilisé dans quelques mains. Les charges pesaient sur une seule classe. » La noblesse et le clergé possédaient à peu près les deux tiers des terres ; l'autre tiers, » possédé par le peuple, payait au roi des impôts, des droits féodaux à la noblesse, la » dîme au clergé. La bourgeoisie n'obtenait aucun des avantages auxquels elle avait » droit. La liberté individuelle était violée par les lettres de cachet, la liberté de la » presse par les censeurs royaux. » THIERS, *Révol. franç.*, t. Ier, ch. 1er.

ministère la dissolution de l'assemblée, et la nouvelle convocation des États-Généraux, d'après un plan qui devait réunir les intérêts du roi et ceux du peuple ; mais il mourut avant l'exécution de ce projet.

La constitution étant achevée, Louis annonça dans une lettre à l'assemblée[1] son intention de l'accepter et de la confirmer. La dissolution de ce corps fut prononcée bientôt après, et l'on créa une nouvelle assemblée[2] pour exercer les pouvoirs délégués par le nouveau code.

L'empereur actuel était moins tyran, moins téméraire et moins violent que son prédécesseur; il avait néanmoins une haute idée des droits des souverains, et désirait relever le roi de France, son beau-frère, de la dégradation où il était tombé. Il espérait effectuer ce projet au moyen d'une force armée qu'il entretiendrait, dans l'intention d'inspirer de la crainte aux ennemis de Louis, sans cependant entrer en guerre[3]. Dans une entrevue qu'il eut avec le roi de Prusse, à Pilnitz, il fut déclaré par écrit que, si les autres puissances voulaient agir de concert avec eux, ils s'efforceraient, par des mesures promptes et vigoureuses, de fournir au roi de France les moyens d'organiser un gouvernement régulier, patriotique et monarchique, et que, pendant ce temps, ils mettraient leurs troupes en état de guerre. On n'a aucune preuve qu'en cette occasion il y ait eu un traité de fait pour le partage du territoire français[4] ; mais cette déclaration ajouta au résultat d'une conférence qui avait eu lieu précédemment à Mantoue, entre le comte d'Artois et l'empereur,

[1] Nommée l'Assemblée constituante.

[2] L'Assemblée législative.

[3] Ainsi, pour tirer son beau-frère de cet état de dégradation où il tombait, selon lui, en acceptant une constitution qui lui ôtait les moyens d'abuser de ses pouvoirs, il le plongeait dans une dégradation bien plus réelle en se prêtant à ses projets coupables et en lui promettant l'armée étrangère que le roi de France dans son égarement appelait sur le sol sacré de la patrie. Léopold, dans son zèle extravagant pour le soutien de la dignité royale, ne comptait pour rien la dignité d'une nation outragée dans ce qu'elle a de plus cher; il ne songeait pas à la puissance magique qu'elle peut improviser tout-à-coup, puissance plus souveraine, plus terrible, que celle du souverain le plus superbe.

A. A.

[4] On a su depuis que cette déclaration renfermait des articles secrets; ils portaient que l'Autriche ne mettrait aucun obstacle aux prétentions de la Prusse sur une partie de la Pologne. Il fallait cela pour engager la Prusse à négliger ses plus anciens intérêts en se liant avec l'Autriche contre la France. Que devait-on attendre d'un zèle qu'il fallait exciter par de pareils moyens? Et s'il était si réservé dans ses expressions, que devait-il être dans ses actes?

THIERS, *Révol. franç.*, t. I[er], ch. 6.

pour lui demander qu'il fit avancer des troupes sur les frontières de France; et un appel solennel, qui fut publié à Padoue en faveur de Louis, acheva d'alarmer les Français et d'exciter leur indignation contre des princes qu'ils présumaient disposés à intervenir dans l'organisation d'un état indépendant de leur domination.

A peine Louis eut-il donné son assentiment à la nouvelle constitution, que l'empereur affecta de désavouer tout projet d'intervention; mais sa sincérité fut mise en doute par les Français. Il est certain qu'il montra de l'embarras et de l'indécision dans sa conduite, et que tour à tour il fit usage des menaces et du langage de la conciliation.

Les émigrés français avaient reçu défense de la part de Léopold de se réunir en armes dans les Pays-Bas; mais l'électeur de Trèves toléra leurs préparatifs de guerre. Comme les chefs du gouvernement français prirent en mauvaise part cet encouragement de la part de leurs ennemis, l'empereur, voyant Trèves en danger d'être attaquée, se laissa entraîner à promettre du secours à l'électeur. L'assemblée, irritée de cette promesse, exigea de Léopold une renonciation de toutes les conventions faites contre la souveraineté, l'honneur et la sécurité de la nation. En réponse à cette demande, il s'efforça de justifier la coalition des puissances, et soutint la nécessité d'une alliance provisoire, tant que la France serait dans un tel état de désordre.

Cette réponse fut désapprouvée hautement par les Parisiens, et le cri de guerre se fit entendre par tout le royaume; mais au moment où l'orage allait éclater, on reçut la nouvelle de la mort de l'empereur, — An de J.-C. 1792 — Peu de temps après, la guerre fut déclarée à son fils, François II, qui avait annoncé son intention de protéger et de favoriser cette confédération, laquelle avait déjà excité tant d'alarmes en France.

La neutralité fut le système qu'adopta en cette circonstance le roi d'Angleterre; mais il n'était pas probable qu'il le conserverait longtemps. Après un examen de l'état de l'Europe, examen qui ne fut que partiel, parce qu'il n'était pas assez général pour y comprendre la France, le roi de la Grande-Bretagne exprima l'espoir ardent que « l'amélioration constante et progressive de la situation intérieure du » pays confirmerait et augmenterait encore l'empressement et l'atta» chement plein de zèle de ses sujets pour cette constitution qui ren» dait la nation si florissante. » Fox blâma le silence de sa majesté, sous un rapport. Il avait été fait mention dans le discours du roi des

« bienfaits inappréciables de la liberté et de l'ordre. » Néanmoins il n'avait été rien dit de ce qui s'était passé l'été précédent à Birmingham, ville où existaient beaucoup de réunions de sectaires, et où les maisons de Priestley[1] et d'autres dissidents avaient été brûlées par les prétendus amis de la constitution, parce que la révolution française avait été célébrée paisiblement dans une taverne[2]. Le roi, ajouta l'orateur, aurait dû condamner hautement de semblables mesures.

La guerre des Indes orientales, l'armement contre la Russie et la traite des nègres, devinrent de nouveau des sujets de débats. La guerre fut déclarée justifiable par le vote des communes ; les deux chambres refusèrent de censurer la conduite du ministère relativement à la seconde question ; quant à la troisième, lorsque la chambre basse vota pour que le trafic des nègres fût aboli au commencement de 1796, les pairs avaient refusé de concourir à cette mesure.

Un bill populaire, préparé par Burke et proposé en 1771, pour accorder au jury le droit de lancer, en cas de libelle, un verdict, non seulement contre le fait de publication, mais encore contre la loi et l'intention supposée, n'avait été suivi d'aucun succès. Un bill semblable, présenté alors par Fox, fut soutenu par l'honorable patriote Cambden, contre le chancelier arbitraire et le chef du justice, dont l'esprit était imbu de prévention ; ce bill passa. Pitt était l'un des partisans de cette mesure ; il obtint de la part du public un surcroît d'approbation, pour avoir aboli quelques taxes et étendu par un nouveau bill l'efficacité des fonds d'amortissement.

Comme l'exemple des Français avait donné lieu à l'organisation de quelques sociétés démocratiques en Angleterre, et encouragé Paine[3] et d'autres mécontents à écrire des libelles contre la constitution, on fit une proclamation, le 21 mai, contre les écrits séditieux et toute correspondance suspecte avec des étrangers. La vigilance attentive du

[1] Théologien et philosophe d'un mérite remarquable. Il fut obligé de prendre la fuite pour mettre sa vie à couvert. A. A.

[2] Le 14 juillet ayant été célébré par ce parti, il en résulta un redoublement de haines politiques et une émeute épouvantable. A. A.

[3] Thomas Paine, écrivain célèbre, qui s'était fait connaître dans la guerre d'Amérique par un pamphlet intitulé *le Sens commun*, écrit qui contribua à entretenir les Américains dans l'idée de leur indépendance. Un autre parut ensuite sous le titre de *Droits de l'Homme*. Tous ces écrits aidèrent à répandre en Angleterre les principes démocratiques et l'esprit de réforme. A. A.

roi, dans un moment aussi critique, fut applaudie non seulement des membres ministériels, mais même de ceux qui s'étaient toujours montrés les antagonistes de la cour. L'héritier présomptif soutint la nécessité de la proclamation, et déclara qu'il préférait les maximes salutaires d'une pratique établie aux idées extravagantes d'une théorie nouvelle.

La révolution qui s'était effectuée en Pologne en 1791 était d'une nature différente de celle de la France. Combinée dans l'intention d'établir une réforme réelle, elle avait été dirigée avec sagesse et modération. Elle avait pour but de délivrer le roi du joug de la noblesse, et le peuple de l'esclavage [1]. Les cours de Londres et de Berlin favorisèrent cette révolution, mais aucune de ces puissances ne voulut la soutenir en s'armant contre la violence de la czarine, qui, sous le prétexte qu'elle désirait rétablir les lois et la liberté en Pologne, envoya une armée puissante pour attaquer les partisans du nouveau

[1] Les travaux de l'assemblée constituante, sur lesquels l'historien anglais n'avait probablement jamais médité sérieusement, répondent d'une manière victorieuse à cette différence injuste et offensante qu'il établit entre ces deux révolutions, et prouvent suffisamment combien peu il avait su comprendre l'esprit de la révolution française, dont tous les premiers actes, dictés par le sentiment profond de la raison et de l'équité, furent si nobles et si héroïques.

« L'assemblée constituante, dans sa répartition équitable, laissait à Louis XVI, avec
» le titre de roi des Français, trente millions de revenus, le commandement des armées,
» et le droit de suspendre les volontés nationales ; c'étaient encore d'assez belle préro-
» gatives. Le souvenir seul du pouvoir absolu peut l'excuser de ne pas s'être résigné à
» ce reste si brillant de puissance.

» Le clergé, dépouillé des biens immenses qu'il avait reçus jadis, à condition de secou-
» rir les pauvres qu'il ne secourait pas, d'entretenir le culte dont il laissait le soin à des
» curés indigents, le clergé n'était plus un ordre politique ; mais ses dignités ecclésias-
» tiques étaient conservées, ses dogmes respectés, ses richesses scandaleuses changées
» en un revenu suffisant, qui permettait encore un assez grand luxe épiscopal. La noblesse
» n'était plus un ordre, elle n'avait plus les droits exclusifs de chasse et autres pareils ;
» elle n'était plus exempte d'impôts ; et pouvait-elle faire de ces choses l'objet d'un re-
» gret raisonnable? Ses immenses propriétés lui étaient laissées. Au lieu de la faveur de
» la cour, elle avait la certitude des succès accordés au mérite. Elle avait la faculté d'être
» élue par le peuple et de le représenter dans l'état, pour peu qu'elle voulût se
» montrer bienveillante. La robe et l'épée étaient assurées à ses talents ; pourquoi donc
» une généreuse émulation ne venait-elle pas l'animer tout-à-coup ? Quel aveu d'incapa-
» cité ne faisait-elle pas en regrettant les faveurs d'autrefois ? On avait ménagé les an-
» ciens pensionnaires, dédommagé les ecclésiastiques, traité chacun avec égard ; le sort
» que la constituante avait fait à tous était-il donc si insupportable ? »

THIERS, *Révol. franç.*, t. II, chap. Ier.

système. Ces usurpateurs féroces obtinrent la victoire, et la constitution fut renversée promptement. Après un intervalle de soumission de la part des Polonais, ils reprirent les armes en 1794; mais ils furent vaincus de nouveau par leurs oppresseurs. Le royaume avait été démembré en 1772, et les seules provinces restantes furent partagées alors entre l'impératrice, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche.





CHAPITRE XV.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1792 à l'année 1794.

Les hommes qui sont guidés par les vues les plus opposées gardent souvent entre eux dans les temps de trouble et de révolution une union apparente, et poursuivent leur but secret sous le masque de l'amitié et de la concorde, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à un certain point au terme de leurs désirs, ou que quelque circonstance impérieuse les force tout-à-coup à changer de système de conduite. Ceux qui ne trouvent pas la réalisation de leurs espérances dans cette réforme à laquelle ils prétendaient coopérer saisissent alors la première occasion de se séparer du parti le moins violent, afin de tâcher d'établir leur pouvoir au milieu de la confusion des partis. Tel avait été le cas des adversaires de Charles Ier, tel était celui des différents partis qui s'étaient formés en France. Les nombreux antagonistes de Louis, ceux qui étaient disposés à favoriser une monarchie limitée, ceux qui désiraient une république régulière, et les jacobins, faction qui voulait la désorganisation de tout, agirent d'abord d'un commun accord pour affaiblir l'autorité royale et briser la verge du despotisme héréditaire ; après avoir obtenu ce point important, le premier parti voulut s'arrêter ; mais les deux autres voulurent poursuivre leur plan de réforme. Lorsque plus tard les brissotins ou girondins et les jacobins furent parvenus à organiser une république, cette dernière faction fit tous ses efforts pour abattre la première, et les jacobins, en subjuguant l'esprit de la populace, obtinrent un triomphe complet sur leurs rivaux.

Dès ce moment, on exclut de la seconde assemblée tous ceux qui faisaient partie de la première ; aucun individu noble ou ecclésiastique, ou considéré comme tel, n'y fut admis, et elle ne fut entièrement composée que des membres élus par le peuple. Cette assemblée enfin, qui ne renfermait qu'un très-petit nombre de royalistes, était presque totalement formée du parti constitutionnel et des jacobins. Les débats devinrent alors plus tumultueux que jamais ; les orateurs annoncèrent moins de talent et d'habileté, et les mesures furent marquées par plus de violence encore.

L'orateur qui avait possédé le plus d'influence dans cette assemblée était Brissot ; il avait tenu d'abord un haut rang dans la faction jacobine; mais, peu disposé à se porter aux excès de Robespierre et de quelques autres membres du club, il avait pris la résolution de s'éloigner de cette faction, et de former un parti séparé. Le roi, qui n'ignorait pas qu'il était l'ennemi du pouvoir monarchique, avait peu d'espoir de trouver en lui un défenseur sincère; il chercha donc à obtenir l'appui des feuillans, faction plus modérée ; mais les intrigues et les clameurs des jacobins empêchèrent ses efforts de réussir. Ces incendiaires mirent des obstacles à tous ses projets, calomnièrent ses intentions les plus pures, et se plurent avec une malignité systématique à noircir son caractère.

Le roi de Prusse, après avoir renoncé à tout sentiment de jalousie contre l'Autriche, avait résolu de prendre les armes pour sauver Louis de la dégradation et du péril dont il était menacé, et il espérait que les efforts vigoureux des troupes bien disciplinées de deux princes puissants parviendraient à empêcher les progrès de la révolution, et à écraser la phalange jacobine. Le duc de Brunswick publia un manifeste pour justifier les projets des alliés, désavouant toute idée de conquête, et protestant seulement de l'intention de délivrer l'illustre prisonnier et de punir ses ennemis avec une vigueur exemplaire. Vint ensuite une déclaration plus entière, au nom des princes alliés, déclaration qui retraçait les horreurs de la révolution, et qui démontrait la nécessité d'éteindre un volcan qui menaçait d'incendier tout le monde civilisé [1].

[1] Cette seconde déclaration, faite dans le langage le plus hautain et le plus menaçant, ne servit qu'à irriter les esprits et à exaspérer les passions ; le malheureux Louis XVI en fut la victime. Il eut beau désavouer ce manifeste si impolitique, qui était l'œuvre de Coblentz, il n'en fut pas moins accusé, et perdit le peu de confiance que la nation lui gardait encore. A. A.

Le danger du roi était alors extrême. Il avait échappé avec difficulté à la vengeance de la populace furieuse, dans une tentative que l'assemblée avait faite pour le forcer à confirmer quelques décrets violents. Une attaque plus décisive fut résolue par Brissot et ses collègues. Un corps nombreux d'insurgés attaqua le palais, d'où la famille royale, suivie d'une escorte s'était rendue à la salle de l'assemblée, renversa la garde suisse, non sans beaucoup de perte de la part des agresseurs, les massacra presque tous, et se fit un festin de dépouilles et de sang. Le roi fut faussement accusé d'avoir ordonné à ses soldats de tirer sur le peuple, et les brissotins ainsi que les jacobins demandèrent à grands cris qu'il fût détrôné.

L'assemblée législative, après avoir allégué l'étendue alarmante des dangers qui menaçaient le royaume, dangers provenant de la mauvaise conduite supposée du pouvoir exécutif, ordonna qu'une *convention nationale* serait organisée sur-le-champ, et que Louis serait suspendu de ses fonctions. Un tribunal arbitraire fut créé alors pour le jugement sommaire des personnes accusées de trahison contre la souveraineté du peuple; les visites domiciliaires furent faites chez les prétendus délinquants, et une multitude de royalistes furent plongés dans les prisons de Paris. La plupart de ces victimes de la fureur démocratique, particulièrement les ecclésiastiques, furent égorgés par la populace, à l'instigation de Robespierre, de Danton, de Marat et de Tallien. Ces massacres eurent lieu à Reims, à Lyon et dans plusieurs autres villes.

L'approche du duc de Brunswick sur les frontières, fut suivie de la réduction de Longwy et de Verdun; Dumouriez seul, posté en Champagne, tint l'ennemi en échec. Le roi de Prusse, les princes français, et les officiers autrichiens, désiraient pénétrer dans l'intérieur de la France; mais le duc condamna cette tentative hardie, comme téméraire et dangereuse. Il s'efforça vainement de persuader à Dumouriez de tourner ses armes contre les jacobins. Les princes alliés renoncèrent enfin à leurs projets: la dyssenterie éclaircissait chaque jour le nombre de leurs troupes, et la famine les menaçant de ses horribles ravages, les armées unies prirent le parti de se retirer [1].

[1] Coote s'abstient ici de parler de l'une des causes les plus déterminantes de cette retraite, l'issue de la bataille de Valmy, où Kellermann déploya tant d'habileté, et où les jeunes soldats français firent preuve d'une intrépidité héroïque qui étonna l'ennemi abusé par les promesses des émigrés.

« Dès ce moment on crut à la valeur de ces *savetiers*, de ces *tailleurs*, qui composaient

Les députés qui composaient la convention étaient pour la plupart des gens de la basse classe, ignorants, sans principes. Non contents d'avoir aboli la royauté, ils représentèrent comme traître envers son pays un prince qui aimait son peuple, et qui s'était toujours efforcé de contribuer à sa prospérité et à son bonheur[1]. Mais, avant de parler du résultat de ce procès, il est nécessaire de diriger notre attention sur quelques incidents de cette époque.

l'armée française, selon les émigrés; dès ce moment la révolution française fut jugée, et ce chaos jusque là ridicule n'apparut plus que comme un terrible élan d'énergie.

» .... A quatre heures, Brunswick essaya une nouvelle attaque : l'assurance de nos troupes le déconcerta encore, et il replia une seconde fois ses colonnes. Marchant de surprises en surprises, trouvant faux tout ce qu'on lui avait annoncé, le général prussien n'avançait qu'avec la plus grande circonspection. On assure que dans la soirée même, les émigrés reçurent les plus vives remontrances du roi de Prusse, et qu'on vit diminuer l'influence de Calonne, le plus présomptueux des ministres émigrés et le plus fécond en promesses exagérées et en renseignements faux.

» .... Les Prussiens manquaient de subsistances, les maladies commençaient à ravager leur armée, et dans cette situation ils perdaient beaucoup à temporiser....

» Enfin, la belle armée des coalisés se trouvait dans un état déplorable; elle périssait par la disette et surtout par le cruel effet de la dyssenterie. Les dispositions de Dumouriez y avaient d'ailleurs contribué puissamment. Le mal était devenu intolérable dans l'armée prussienne lorsqu'elle se décida à opérer sa retraite. »

THIERS, *Révol. franç.*, t. III, chap. 2.

[1] Une éducation étroite, une piété mesquine et une ignorance totale et impardonnable de l'esprit de son siècle firent le malheur de ce prince, que la nature avait doué d'un bon cœur, d'une ame noble et pure et de toutes les impulsions généreuses.

« Louis XVI était un prince équitable, modéré dans ses goûts, négligemment élevé, mais porté au bien par un penchant naturel. Placé fort jeune sur le trône, il commença de bonne heure la longue carrière de ses incertitudes. Ne se dissimulant pas l'état de son royaume, il en croyait les philosophes sur ce point; mais, élevé dans les sentiments les plus chrétiens, il avait pour eux le plus grand éloignement. Pendant sa vie, qui ne fut qu'un long martyre, il eut toujours la douleur d'entrevoir le bien, de le vouloir sincèrement et de manquer de la force nécessaire pour l'exécuter. Le roi aimait le peuple, il accueillait volontiers ses plaintes; mais, atteint souvent de terreurs paniques et superstitieuses, il croyait voir marcher avec la liberté et la tolérance l'anarchie et l'impiété. L'esprit philosophique, dans son premier essor, avait dû commettre des écarts, et un roi timide et religieux avait dû s'en épouvanter. Saisi à chaque instant de faiblesses, de terreurs, d'incertitudes, l'infortuné Louis XVI, résolu pour lui à tous les sacrifices, mais ne sachant pas les imposer aux autres, victime de sa facilité pour la cour, de sa condescendance pour la reine, expiait toutes les fautes qu'il n'avait pas commises, mais qui devenaient les siennes parce qu'il les laissait commettre. »

THIERS, *Révol. franç.*, t. I[er], chap. 1[er].

La cour britannique avait reçu avec mépris une proposition d'alliance avec le gouvernement français, et à la nouvelle de la suspension de Louis, l'ambassadeur d'Angleterre avait été rappelé. M. Chauvelin cependant était resté à cette cour ; mais il y était traité non comme ministre avoué, mais comme simple particulier étranger. La continuation de son séjour dans ce pays, si ses intrigues n'y furent pas pour quelque chose, contribua au moins à encourager les esprits mal intentionnés à propager leurs principes inconstitutionnels, et la retraite subite des puissances réunies donna une nouvelle activité à leur zèle. Le roi, alarmé de la hardiesse des mécontents, fit publier le 1er décembre une proclamation pour assembler la milice, et ordonna au parlement de se réunir avant le temps qui lui avait été désigné au moment de sa prorogation, alléguant, pour motifs de cette conduite, les actes d'insurrection qui avaient eu lieu récemment. Ces allégations paraissent peu fondées ; toutefois on ne peut raisonnablement douter que des projets contraires aux principes de la constitution n'aient été agités, et qu'il n'ait existé avec les Français une correspondance que rien ne peut justifier

Il résulta de cet état de choses extraordinaire plusieurs débats fort animés. Fox prétendit qu'il n'y avait aucune nécessité d'incorporer la milice. Cette mesure était, selon lui, une fraude de la part du ministère, qui cherchait, par une fausse alarme, à tromper le peuple et à le rendre son appui servile. Il était évident que la guerre avec la France était une chose méditée ; mais cette guerre ne pouvait qu'être injuste. Pour Grey, tout ce qu'il dit ne fut en faveur ni des associations[1], ni des individus dont les vues étaient séditieuses, bien que d'après son opinion il n'y eût aucun danger à redouter de l'extravagance d'une si faible partie de la nation. La loi suffisait pour punir tout dessein criminel, et le bon sens qui régnait parmi la majorité du peuple ne pouvait manquer de prévenir les mauvais effets des intrigues démocratiques. Windham, renonçant à agir de concert avec ses anciens amis, s'efforça de justifier la conduite de la cour, et recommanda la vigilance et la vigueur comme nécessaires au salut de la nation. Jamais, ajouta-t-il, il n'avait existé un plus grand danger. Le jacobinisme régnait mainte-

[1] Il y avait plusieurs sociétés en Angleterre qui correspondaient avec la convention nationale. Le gouvernement anglais, désirant contrarier leur influence, organisa à Londres une société pour le maintien de la liberté et de la propriété contre les républicains et les niveleurs. A. A.

nant en France, et plusieurs Anglais mettaient eux-mêmes tant d'empressement à répandre autour d'eux la contagion mortelle dont ce royaume était la proie, que non seulement la constitution anglaise était menacée du plus grand danger, mais encore la religion, la civilisation, les lois, l'ordre social enfin. Dundas soutint que les innovateurs séditieux employaient tout leur zèle à corrompre les basses classes, et que le péril était trop réel pour être mis en doute, excepté par les factieux et les esprits susceptibles de préjugés. Dans une autre discussion, Burke avertit la chambre que les tentatives des incendiaires audacieux qui existaient dans l'intérieur du royaume, et les efforts des républicains au dehors, menaçaient la constitution. Le désir de la France, dit-il, était de révolutionner tous les états de l'Europe : tenant d'une main le tableau des droits de l'homme, de l'autre une épée, et animée d'un zèle sanguinaire, elle avait résolu d'imposer des lois à chacun. Il était donc impossible d'éviter des hostilités avec une nation qui, en effet, avait déclaré la guerre à tous les gouvernements. Adam répondit à cette invective en protestant contre l'imprudence qu'il y aurait à laisser la passion agir dans les relations et les affaires commerciales, et il démontra la nécessité d'établir une négociation avec les chefs du pouvoir exécutif en France, quels que fussent leur caractère et leurs vices politiques.

Fox, d'après l'opinion où il était que la guerre pouvait être évitée, fit une motion pour que l'on suppliât le roi de députer un envoyé en France, afin de traiter avec les chefs du gouvernement, attendu qu'il n'était pas plus déshonorant de négocier avec eux qu'avec les tyrans d'Alger et de Maroc, avec lesquels la Grande-Bretagne avait conclu plusieurs traités. Grey et Erskine appuyèrent la motion d'une manière éloquente ; mais plusieurs orateurs s'y opposèrent avec emportement, et la rejetèrent avec indignation. La même aigreur se fit remarquer au sujet d'un bill contre l'*alien-bill*[1]; quoique contraire à l'une des clauses du traité de commerce fait avec la France, il fut justifié par la nécessité d'exclure de la Grande-Bretagne les propagateurs des principes révolutionnaires[2].

[1] Bill concernant les étrangers.

[2] C'est dans l'une des discussions au sujet de ce bill, que Burke, entraîné par son ardeur, employa un fameux geste oratoire, en jetant sur le plancher de la chambre un poignard de la manufacture de Sheffield. A. A.

On fit une motion pour que le parlement on le roi intercédât auprès dn gouvernement français en faveur du malheureux Louis XVI; mais Pitt s'y opposa, pensant qu'une telle demande ne servirait qu'à irriter les ennemis impérieux et intraitables de ce prince.

Robespierre vota ponr qu'il fût mis à mort, sans aucnn appel; proposition atroce, qui parut révoltante même à la convention. Il fut jugé avec des formalités apparentes et condamné sans aucune preuve de culpabilité; on l'empêcha même d'en appeler au penple dans les assemblées primaires, et ce peuple, à la honte éternelle de la nation française, souffrit que cette sentence inique fût exécntée [1]. Le plus grand défaut de ce prince doux et bienfaisant était un manque total d'énergie. Par une conduite vigoureuse et une fermeté inébranlable, il aurait maintenu les États-Généraux dans les bornes dn devoir et de la loyauté, et il aurait écrasé les sociétés séditieuses dès leur origine. Un pen de sang versé à cette époque aurait sanvé des millions de têtes. L'ancienne maxime : « *principiis obsta* [2], » aurait pu être appliquée avec le plus grand espoir de succès.

Chauvelin avait demandé vainement à être reconnu comme ministre plénipotentiaire de la nouvelle république. Il persista dans cette demande, jusqu'au moment où la nouvelle de la mort de l'infortuné monarque parvint à la cour; il lui fut enjoint alors de sortir dn royaume sans délai. Un message fut envoyé aux pairs et aux communes, pour que sa majesté fût mise en état « de prendre les mesures les plus » efficaces pour maintenir la sécurité et les droits de ses propres » états; pour sontenir ses alliés, et pour s'opposer aux vues ambi-

[1] Elle le fut en effet, ainsi que la sentence de Charles Ier l'avait été, à la honte éternelle de la nation anglaise, qui la première avait donné l'exemple de cet horrible attentat. Ce jugement et cette condamnation terrible furent la conséquenee du jugement et de la condamnation de Charles Ier. Ce fut l'Angleterre qui la première foula aux pieds le caractère sacré de la royauté, et enseigna au penple à briser leurs idoles; ce fut l'Angleterre qui ôta à la puissance des rois tout leur prestige; ce fut elle qui apprit comment on fait tomber la tête des souverains; ce fut l'Angleterre enfin qui donna aux nations la plus sanglante et la plus funeste des leçons. A. A.

Le cabinet de Saint-James, si habile dans l'art de la corruption, ne tenta pas le moindre effert pour sanver la tête de l'infortuné monarque, et l'on serait porté à eroire qu'une politique féroce s'est réjouie de voir deux ou trois cents individus commettre au milieu de nous, moins par opinion que par peur, un erime d'origine anglaise.

Général Foy, t. Ier, pag. 177.

[2] Résiste aux principes.

» tieuses de la France, vues qui dans tous les temps étaient dange-
» reuses pour l'intérêt général de l'Europe, mais bien plus encore
» toutes les fois qu'elles seraient liées à des principes subversifs de la
» paix et de l'ordre de toute société civile. » Une réponse satisfaisante ayant été proposée, plusieurs membres dans les deux chambres prétendirent qu'une telle adresse était sujette à beaucoup d'objections, parce qu'elle tendait à plonger la nation dans les désastres de la guerre. Cependant elle fut votée dans les deux assemblées, sans aucune division.

Avant que le parlement eût donné l'assurance de son appui, la guerre fut déclarée par la France contre sa majesté britannique et le stathouder. — An de J.-C. 1793, 1er février. — Le roi annonça cette déclaration aux deux chambres avec l'expression de l'indignation, et Pitt, ainsi que plusieurs autres orateurs, accusèrent les Français d'injustice et d'iniquité révoltante; mais ces accusations furent rejetées par d'autres membres sur le ministre et ses partisans.

Des adresses qui ne respiraient que la guerre furent présentées alors à sa majesté. Plusieurs motions faites par Fox et Grey contre les hostilités projetées furent rejetées. Des représailles furent ordonnées contre les vaisseaux, les biens et les sujets de France, et un bill fut adopté pour empêcher, d'une manière plus efficace que les lois ne le pouvaient, toute correspondance coupable avec l'ennemi. On vota une levée de matelots de quarante-cinq mille hommes, et la force armée fut augmentée de vingt-sept mille deux cents hommes, sans compter les troupes des colonies et les régiments hanovriens.

Quant à la question de savoir d'où provenait la première agression, quelques observations sont nécessaires. Dire que les Français ont été les premiers à déclarer la guerre, n'est pas une preuve qu'ils aient été les premiers agresseurs. Non seulement la majorité de la nation désirait la continuation de la paix avec la Grande-Bretagne, mais la convention elle-même la désirait également; cependant il n'était pas facile de la conserver, depuis que le ministère anglais avait donné de fortes preuves d'esprit d'hostilité, en refusant d'être médiateur entre la France et les puissances réunies, en arrêtant les provisions de blé, en rappelant l'ambassadeur d'Angleterre et en destituant avec mépris celui de la France, en se rendant coupable enfin de différentes infractions au traité de commerce. Chacun de ces points pris à part ne suffirait pas, il est vrai, pour justifier la guerre; mais considérés en masses, ils peuvent, non d'après les sentiments de l'équité, mais

conformément à la politique ordinaire des nations, former un motif d'excuse assez fort pour rendre nulle l'accusation d'agression. Les Français avaient raison de conclure que le monarque anglais, d'après son refus d'entrer en négociation avec eux, ne tarderait point à agir de concert avec l'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse; ils résolurent en conséquence d'anticiper le coup qu'ils prévoyaient.

Les Français avaient proposé de rendre libre la navigation de l'Escaut. Cette affaire fut le prétexte que les Anglais prirent pour la guerre. Leur principale raison était la crainte que les doctrines de la révolution française ne prissent de la prépondérance en Angleterre; mais la guerre n'était pas le moyen le plus certain de réprimer ces principes dangereux. Plusieurs de nos lecteurs éclairés diront peut-être : *Tua res agitur, paries cum proximus ardet* [1]; mais nous répondrons que la mer aurait été une barrière suffisante contre la flamme révolutionnaire, et qu'il aurait suffi d'y ajouter des précautions sages dans l'intérieur du royaume.

Les membres ministériels et leurs nouveaux collègues redoutaient tellement l'influence des doctrines françaises dans ce moment de crise, qu'ils s'opposèrent avec la plus grande vigueur à l'adoption d'un plan de réforme dans la représentation parlementaire. Grey soutint que le temps actuel était aussi favorable qu'aucun autre à un plan qui tendait à concilier les opinions diverses du peuple et à réprimer les efforts des esprits mal intentionnés; mais Jenkinson pensait que les changements proposés introduiraient une prépondérance de démocratie dans la législature, et Powys, rappelant l'état convulsif de la France, se montra opposé à toute tentative d'amélioration supposée. Le premier ministre, en combattant la proposition, offrit à Fox l'occasion d'exercer sa satire sur la contradiction qu'il manifestait dans ses opinions. Le plan finit par être désapprouvé à une majorité de près de sept contre un.

Les Français furent beaucoup plus heureux que les alliés dans le courant de la guerre : la soumission des Pays-Bas fut une suite des succès de Dumouriez à la bataille de Jemmapes; ils firent aussi plusieurs conquêtes en Allemagne, et sur un autre côté de leurs frontières ils s'emparèrent du duché de Savoie, afin de punir le roi de Sardaigne de son attachement à la maison de Bourbon. Cependant ils éprouvèrent quelques échecs de la part des Autrichiens, et la défection de leur

[1] Tu règles tes affaires, quand le mur voisin brûle.

brave chef fit prendre, pendant quelque temps, une mauvaise tournure à leurs affaires [1]. Les envoyés et les généraux des puissances confédérées décidèrent, dans un congrès tenu à Anvers, que l'on profiterait immédiatement de l'état désespéré des armées françaises; que les villes fortifiées sur les frontières seraient assiégées; que l'on dévasterait les côtes, et que l'on soutiendrait les royalistes dans leurs projets de révolte. La convention éprouva d'autant moins d'alarmes dans cette occasion, que l'on sut bientôt que peu de troupes seraient disposées à suivre l'exemple de Dumouriez. Dampierre, le nouveau commandant, repoussa les Autrichiens qui l'attaquèrent à Famars; mais, à son tour, il éprouva une défaite à Quiévrain. Il en vint ensuite

[1] « Irrité par les revers, abusé par le ressentiment et s'exaltant sur l'idée d'une désorganisation générale, le sauveur de la France dans l'Argonne obscurcit sa gloire en traitant avec un ennemi dont l'ambition devait rendre toutes les intentions suspectes, et dont la puissance était alors la plus dangereuse pour nous. Il n'y a qu'un seul choix pour l'homme de génie dans ces situations difficile : ou se retirer et abdiquer toute influence, pour ne pas être le complice d'un système qu'il désapprouve, ou s'isoler du mal qu'il ne peut empêcher, et faire la seule chose toujours morale, toujours glorieuse, travailler à la défense de son pays.....

» Dumouriez était convenu avec les ennemis qu'il y aurait une suspension d'armes entre les deux armées; que les Impériaux n'avanceraient pas sur Paris, pendant qu'il y marcherait lui-même, et que l'évacuation de la Belgique serait le prix de cette condescendance; il fut aussi stipulé que la place de Condé serait temporairement donnée en garantie, et que, dans le cas où Dumouriez aurait besoin des Autrichiens, ils seraient à ses ordres. Les places fortes devaient recevoir des garnisons composées d'Impériaux et de Français, mais sous le commandement de chefs français; et à la paix toutes les places seraient rendues. Telles furent les coupables conventions faites par Dumouriez avec le prince de Cobourg, par l'intermédiaire du colonel Mack.....

» Il se rendait le 4 avril au rendez-vous donné au prince de Cobourg et à Mack, lorsqu'il rencontra sur le chemin de Condé deux bataillons de volontaires, qui à sa vue tirèrent des coups de fusil et crièrent sur lui : Arrêtez! tandis que d'autres essayèrent de lui couper la fuite. Mais il s'élance et devance les volontaires, qui courent à sa poursuite. Arrivé sur le bord d'un fossé, et son cheval se refusant à le franchir, il se jette dedans et arrive à l'autre bord au milieu d'une grêle de coups de fusil, et acceptant le cheval d'un domestique, il s'enfuit à toute bride vers Bury, où il fut rejoint par le colonel Mack et le prince de Cobourg, avec lesquels il passa la nuit à convenir de toutes les conditions de leur alliance.....

» La nouvelle de sa fuite à Bury, au milieu des armées ennemies, avait produit une impression funeste pour lui, honorable pour nos soldats et heureuse pour la fortune de la France. On lui apprit que l'artillerie, sur la nouvelle qu'il avait passé aux Autrichiens, venait de quitter le camp, et que la retraite de cette partie si influente de l'armée,

à un engagement avec Clairfait, près de l'abbaye de Vicogne : ce dernier fut obligé de se retirer avec perte. Il dirigea alors ses armes contre les Prussiens, à Saint-Amand. Le duc d'York, à la tête des troupes anglaises et hanovriennes, s'avança au secours des alliés du roi son père, et la force de ses armes jeta la terreur chez l'ennemi. Dampierre finit par être tué, et ses troupes effectuèrent leur retraite sous les ordres de Lamarche. Les puissances confédérées, impatientes de chasser ce commandant de Famars, attaquèrent son camp retranché. Le duc, à la tête d'une colonne, déploya un courage et une activité remarquables ; le général Ferraris et un autre attaquèrent quelques ouvrages avancés, et après avoir enfoncé le camp ennemi, rejoignirent

avait découragé le reste. Des divisions entières se rendaient à Valenciennes et se ralliaient à Dampierre.... Alors il passa définitivement aux Impériaux où il fut suivi par un nombreux état-major.... Vainement le prince de Cobourg et le colonel Mack voulurent renouveler avec lui les projets de la veille ; il répondit au prince autrichien que c'était avec les soldats de la France, et en acceptant les Impériaux seulement comme auxiliaires, qu'il avait cru exécuter ses projets contre Paris, mais que sa qualité de Français lui défendait de marcher à la tête des étrangers, et il demanda des passe-ports pour se retirer en Suisse....

» Ainsi finit la carrière de cet homme supérieur, qui avait montré tous les talents, ceux du diplomate, de l'administrateur, du capitaine ; tous les courages, celui de l'homme civil qui résiste aux orages de la tribune, celui du soldat qui brave le boulet ennemi, celui du général qui affronte et les situations désespérées et les hasards des entreprises les plus audacieuses ; mais qui sans principes, sans l'ascendant moral qu'ils procurent, sans autre influence que celle du génie, bientôt usée dans cette rapide succession de choses et d'hommes, essaya fortement de lutter contre la révolution, et prouva par un éclatant exemple qu'un individu ne prévaut contre une passion nationale que lorsqu'elle est épuisée. En passant à l'ennemi, Dumouries n'eut pour excuse ni l'entêtement aristocratique de Bouillé, ni la délicatesse de principes de Lafayette ; car il avait toléré tous les désordres jusqu'au moment où ils avaient contrarié ses projets. Par sa défection il put s'attribuer d'avoir accéléré la chute des Girondins et la grande crise révolutionnaire. Cependant, n'oublions pas que cet homme, sans attachement pour aucune cause, avait pour la liberté une préférence de raison ; n'oublions pas qu'il chérissait la France, que lorsque personne ne croyait à la possibilité de résister à l'étranger, il l'essaya et crut en nous plus que nous-mêmes ; qu'à Sainte-Ménéhould il nous apprit à envisager l'ennemi de sang-froid ; qu'à Jemmapes il nous enflamma et nous replaça au rang des premières puissances ; n'oublions pas, enfin, que s'il nous abandonna, il nous avait sauvés. D'ailleurs il a tristement vieilli loin de sa patrie, et l'on ne peut se défendre d'un profond regret à la vue d'un homme dont cinquante années se passèrent dans les intrigues de cour, trente dans l'exil, et dont trois seulement furent employées sur un théâtre digne de son génie. THIERS, *Révol. franç.*

le prince anglais, tandis que Clairfait, qui opposa une résistance plus opiniâtre, s'empara des hauteurs d'Anzin. Ces opérations facilitèrent le siége de Valenciennes.

L'esprit de parti, poussé à l'excès, produisit à cette époque une explosion terrible à Paris. La victoire obtenue par les jacobins dans la grande contestation relative au meurtre du roi, avait été loin d'atteindre leur but dans toute son étendue; mais le danger auquel la France était alors exposée leur donna à la fin une entière prépondérance; ils avaient l'art de séduire la populace et de lui persuader qu'ils étaient les meilleurs amis de la république; qu'ils étaient plus en état de la défendre contre une confédération despotique, que les brissotins ou tout autre parti. Comme ni honneur, ni religion, ni moralité, ne pouvaient mettre un frein à leurs excès, ils résolurent d'assujettir à la vengeance d'une judicature corrompue tous ceux qui oseraient s'opposer à leurs mesures. Après avoir, par la terreur militaire, obtenu de la convention tous les décrets d'accusation qu'ils désiraient, leurs fureurs de destruction retombèrent sur Brissot et ses principaux collègues qui, après cinq mois d'emprisonnement furent mis à mort.

Il résulta de ce nouveau triomphe, que la *guillotine*[1] fut dans un état permanent d'activité. Les femmes mêmes n'étaient point à l'abri de la rage sanguinaire de Robespierre et de sa faction, et l'innocence ne pouvait servir de protection contre la cruauté impitoyable de ces monstres. Outre une multitude considérable de victimes qui furent sacrifiées dans le courant de l'année, la malheureuse reine subit le même sort que son époux, et la sœur de Louis périt aussi quelque temps après, pour avoir refusé de manifester des sentiments de républicanisme.

Les alliés étaient occupés à assiéger Valenciennes, lorsque Condé fut prise après un long blocus. La conduite du siége fut confiée au duc d'York qui, d'après l'avis de Ferraris, fit des approches régulières, selon l'ancienne méthode, au lieu d'attaquer à la fois le corps de la place. Il y avait six semaines que les tranchées étaient ouvertes, lorsque plusieurs mines sautèrent, et trois vigoureuses attaques furent exécutées avec tant de succès, que les Français furent chassés des ouvrages à corne et des autres parties fortifiées de la ligne de défense.

[1] Inventée par le docteur Guillotin.

Le gouverneur, découragé par ces opérations, demanda à capituler, et la place se rendit à l'empereur[1].

Ce succès et la retraite de l'armée française inspirèrent au prince de Saxe-Cobourg l'espoir de pénétrer jusque dans Paris. Le duc d'York, moins disposé à se flatter, proposa de s'emparer d'un plus grand nombre de villes frontières, et se séparant des Autrichiens et des Prussiens, il conduisit les troupes anglaises, hollandaises et hanovriennes dans la province de Flandre. Le régiment des gardes anglaises, commandé par le major-général Lake, mit en déroute environ cinq mille hommes, et détruisit les ouvrages de Lincelles. Dunkerque fut investie alors, après que les Français eurent été défaits dans quelques-uns des postes voisins.

La convention, effrayée des progrès de l'ennemi, décréta que tous les adultes de la république se tiendraient prêts à se lever en masse, et le peuple reçut ordre de pourvoir, sans aucun délai, à toutes les choses nécessaires à l'approvisionnement des troupes. Quatorze grandes armées furent mises en mouvement, et les jacobins obtinrent, par leur influence et la terreur qu'ils inspiraient, tout ce qu'ils demandèrent, et mirent en usage toutes les ressources du pays.

Le général Houchard fut envoyé à la tête d'un corps considérable au secours de Dunkerque. Il attaqua tous les postes de l'armée qui couvrait le siége, et en emporta trois. Il ne fut pas aussi heureux dans une autre attaque qui suivit la première; mais dans une troisième, il força le centre de la ligne, et le duc d'York se voyant par là en danger, fut obligé de faire une retraite précipitée[2].

Les troupes qui assiégeaient le Quesnoy furent plus heureuses que

[1] Deux brèches, un assiégeant vigoureux, des habitants mal disposés, qui avaient fait plusieurs fois la réquisition formelle de rendre la place, ne permettaient plus de résister. La place fut rendue le 28 juillet. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre. Valenciennes avait essuyé quarante-un jours de bombardement, et avait été accablée de quatre-vingt-quatre mille boulets, de vingt mille obus et de quarante-huit mille bombes. Le général Ferrand et la garnison avaient fait leur devoir, et l'artillerie s'était couverte de gloire. THIERS, *Révol. franç.*

[2] Pendant que Houchard hâtait ses préparatifs, Dunkerque faisait une vigoureuse résistance : le général Souham, secondé par le jeune Hoche qui se comporta à ce siége d'une manière héroïque, repoussa plusieurs attaques. La garnison, sous la conduite de Hoche, fit une sortie qui mit les assiégeants dans le plus grand péril, et détermina la retraite du duc d'York. THIERS, *Révol. franç.*

celles de Dunkerque, car elles forcèrent la garnison à se soumettre à l'empereur[1]. L'armée de ce prince éprouva une opposition vigoureuse de la part du général Jourdan, et échoua dans une tentative qu'elle fit sur Maubeuge; les Autrichiens eurent plus de succès à Marchiennes: il y eut plus de dix-neuf cents hommes de tués ou de faits prisonniers par eux.

La tyrannie de la convention ayant inspiré un dégoût extraordinaire à tous ceux qui n'étaient pas positivement influencés par les jacobins, différentes insurrections devinrent la suite de cette exaspération. Huit départements parurent disposés à se révolter; mais les chefs ne s'accordaient pas franchement dans leurs plans, quelques-uns étant disposés à favoriser la cause de la royauté, et d'autres professant les sentiments des brissotins. Dans quelques districts, les insurgés furent promptement réduits à la soumission; mais dans l'ouest et dans le midi, les troubles ne furent pas si faciles à apaiser. La Vendée et plusieurs autres territoires vers le midi de la Loire furent déchirés par les convulsions de la guerre, et les fureurs sanguinaires désolèrent les bords du Rhône et de la Méditerranée.

L'aspect d'une flotte anglaise dans la Méditerranée offrit des secours aux habitants de Toulon, qui s'étaient déclarés pour la constitution de 1791, et le vice-amiral Hood prit possession du port. Sa majesté catholique s'étant réunie aux Anglais, une escadre commandée par Gravina jeta l'ancre dans la rade extérieure, et un détachement espagnol fut ajouté à la garnison britannique, à laquelle vinrent se joindre également les troupes piémontaises et les sujets du roi de Naples. Ceux qui défendaient la place n'étaient cependant pas en assez grand nombre pour résister long-temps à une multitude d'assaillants actifs et impétueux, et les Anglais, après avoir gardé cette place pendant quatre mois, résolurent dans un conseil de guerre de l'évacuer. La retraite fut effectuée sans beaucoup de pertes du côté des assiégés,

[1] Coote ne parle pas de la bataille d'Hondschoote, qui fut complètement perdue par les Anglais, et qui contribua à décider la levée du siége de Dunkerque.

« Cette opération rompait la longue chaîne de nos revers au nord, faisait essuyer un échec personnel aux Anglais, trompait le plus cher de leurs vœux, sauvait la république du malheur qui lui eût été le plus sensible, et donnait un grand encouragement à la France. Cette victoire produisit à Paris une grande joie, inspira plus d'ardeur à la jeunesse, et fit espérer que notre énergie pourrait être heureuse. »

THIERS, *Révol. franç.*

mais non de celui de l'ennemi qui en fit de considérables, car neuf vaisseaux de ligne et quelques frégates furent détruits par le zèle actif d'une partie des matelots commandés par sir Sydney Smith[1], et trois bâtiments considérables, outre des frégates et des sloops, vinrent augmenter la flotte britannique. Les Espagnols et leurs confédérés catholiques s'emparèrent de leur côté de plusieurs bâtiments[2].

[1] Les Anglais annoncèrent leur retraite par la destruction du magasin général et de celui de la grande mâture. L'incendie de l'arsenal et celui de neuf vaisseaux de haut-bord et de quatre frégates, firent reconnaître au loin sur la terre et sur la mer les vengeances britanniques. Sydney Smith fut chargé de cette terrible exécution, l'amiral Hood n'ayant pas reçu d'autres instructions de son gouvernement, n'eut pas le temps de faire sauter les bassins de constructions, ni le fort Lamalgue qu'il dut évacuer précipitamment..... Au milieu du désordre affreux qui régnait sur le port et la rade, les galériens, au nombre de neuf cents, au lieu de reprendre leur liberté et de se livrer aux pillages et aux excès qui appartiennent à cette classe d'hommes dégradés, donnaient un exemple singulier d'héroïsme : ils parvinrent à éteindre le feu de quatre frégates, de l'arsenal de la marine, à sauver la corderie, les magasins à blé, à poudre, à sauver leur prison, leur bagne, et ils reprirent leurs fers. Ils étaient glorieux de s'être aussi vengés des Anglais, en conservant à la république ses grands établissements. Une action si belle et si neuve dans l'histoire caractérise cette époque extraordinaire, qui enivrait aussi de la gloire de la liberté les criminels que la justice avait retranchés du nombre des citoyens. C'est sans doute à l'affreuse conduite des Anglais à Toulon, que l'on doit attribuer la haine que Bonaparte ne cessa de leur porter. NORVINS, *Hist. de Napoléon*, t. 1er, ch. 2.

[2] Dans cette affaire dont on dut entièrement le succès au plan conçu et exécuté par Bonaparte, alors commandant d'artillerie, le général anglais O'Hara fut fait prisonnier.

« ..... Dès que le fort l'Éguillette fut occupé, les républicains se hâtèrent de disposer les canons de manière à foudroyer la flotte. Mais les Anglais ne leur en donnèrent pas le temps ; ils se décidèrent sur-le-champ à évacuer la place ; mais avant de se retirer, ils résolurent de brûler l'arsenal, les chantiers et les vaisseaux qu'ils ne pourraient pas prendre.

» ..... Cette évacuation se fit même si vite, que deux mille Espagnols prévenus trop tard restèrent hors des murs et ne se sauvèrent que par miracle. Enfin on donna l'ordre d'incendier l'arsenal : vingt vaisseaux ou frégates parurent tout-à-coup en flammes au milieu de la rade, et excitèrent le désespoir parmi les malheureux habitants, et l'indignation chez les républicains qui voyaient brûler l'escadre sans pouvoir la sauver.

» ..... Pas une seule chaloupe ne se montrait à la mer pour secourir les imprudents Français qui avaient mis leur confiance dans l'étranger, et qui lui avaient livré le premier port de leur patrie. Cependant l'amiral Langara, plus humain, ordonna de mettre les chaloupes à la mer, et de recevoir sur l'escadre espagnole tous les réfugiés qu'elle pourrait contenir. L'amiral anglais Hood n'osa pas résister à cet exemple et aux imprécations qu'on vomissait contre lui ; il ordonna à son tour, mais fort tard, de recevoir les Toulonnais. »

THIERS, *Révol. franç.*

Pendant presque toute la durée de la guerre, les Français n'obtinrent aucun succès en Allemagne. Le duc de Brunswick cerna trois mille hommes à Pirmasens, et les obligea à se rendre prisonniers[1]. Les lignes de Lautrebourg et de Weissembourg furent forcées; Haguenau et d'autres villes fortifiées furent réduites, et le général Wurmser obtint une victoire considérable, après un engagement opiniâtre; mais plus tard, la fortune favorisa les républicains. Hoche, autrefois valet d'écurie[2], réveilla leur ardeur, et de concert avec Pichegru, reprit les principaux postes et repoussa sur le Rhin les confédérés dont le nombre était grandement diminué.

Les Français, attribuant à l'énergie de Robespierre et de ses collègues les succès de leurs armes dans la dernière partie de la campagne, se soumirent au système de terreur qu'il avait établi avec plus de patience qu'ils ne l'auraient fait dans toutes autres circonstances. Pour l'honneur de l'humanité, nous devons dire que la grande majorité de la nation exécrait le tyran; mais il possédait alors une telle plénitude de pouvoir, qu'il était extrêmement dangereux de lui montrer de l'opposition. Sous l'apparence d'un simple citoyen, il jouissait de plus d'autorité qu'un souverain, et forçait chacun à se soumettre à

[1] Nous perdîmes à cette affaire vingt-deux pièces de canon et quatre mille hommes qui furent tués, blessés ou prisonniers. THIERS.

[2] Ce grossier laconisme à l'égard d'un homme aussi supérieur, aussi remarquable que Hoche, n'est pas d'un Anglais au cœur noble, aux sentiments élevés, à l'esprit indépendant de la sottise des préjugés : Hoche, en effet, sans avoir été valet d'écurie, était né dans le bas peuple, et sa gloire n'en a que plus d'éclat et de vérité. Mais d'ailleurs, était-ce bien l'origine populaire de Hoche qui devait préoccuper l'esprit d'un historien éclairé en parlant de celui qui, par ses talents et son patriotisme, avait mérité que le plus vaste commandement de la république lui fût confié ?

« Hoche était l'appui le plus solide du directoire, soit contre les royalistes, soit contre l'ambitieux vainqueur de l'Italie. Il mourut, et en lui finit l'une des plus belles et des plus intéressantes vies de la révolution. Soldat aux gardes françaises, il avait fait son éducation en quelques mois. Au courage physique du soldat, il joignait un caractère énergique, une intelligence supérieure, une grande connaissance des hommes, l'entente des événements politiques, et enfin, le mobile tout-puissant des passions. Des victoires, une grande pacification, l'universalité des talents, une probité sans tache, l'idée répandue chez tous les républicains, qu'il aurait lutté seul contre le vainqueur de Rivoli et des Pyramides, que son ambition serait restée républicaine et eût été un obstacle invincible pour la grande ambition qui prétendait au trône : en un mot, de hauts faits, de nobles conjectures et vingt-neuf ans, voilà de quoi se compose sa mémoire.

THIERS, *Révol. franç.*

une tyrannie sanguinaire que Louis XIV, au plus haut degré de son pouvoir, n'aurait point osé exercer.

Sa majesté britannique ayant réuni le parlement, — An de J.-C. 1794 — représenta dans son discours le gouvernement de Robespierre comme un système qui « violait ouvertement toutes les lois de la justice, de l'humanité et de la religion; c'était à juste titre qu'il parlait ainsi; mais il eut moins de raison, en affirmant que les efforts de l'ennemi ne seraient que passagers, et qu'ils tendraient à épuiser rapidement la force naturelle et réelle de la France. Attendu qu'avec un pareil ennemi une retraite précipitée ne serait pas fort à propos, il avait déclaré dans un manifeste qu'il insisterait pour obtenir, comme fondement de traité, « quelque gouvernement légitime et stable » propre à maintenir avec les autres puissances les relations habi» tuelles d'union et de paix. » Le marquis de Lansdown recommanda vivement une négociation avec la France, et Sheridan blâma la folie qu'il y avait à présumer que les Français seraient bientôt réduits à se soumettre. Leur force, assurait-il, provenait de la guerre, et la continuation des hostilités, au lieu d'épuiser leurs ressources, ne servirait qu'à augmenter la vigueur de leurs efforts. Le comte de Mornington soutint avec chaleur qu'on devait poursuivre la guerre, jusqu'à ce que l'ennemi consentit à renoncer à des principes nuisibles à la sécurité des autres nations, et Pitt prétendit que la guerre était préférable à la paix, tant que la France serait bouleversée par un gouvernement révolutionnaire. Fox blâmait cette aveugle confiance qui tendait à plonger la nation dans des maux irrémédiables, et il conseilla au ministre de réfléchir sur la guerre qui avait fait perdre à ses prédécesseurs, abusés par l'orgueil et l'opiniâtreté, treize provinces, et avait augmenté immensément la dette nationale. La cour obtint dans une chambre une majorité de quatre-vingt-cinq voix en faveur de la guerre, et dans l'autre une de deux cent dix-huit.

D'après les dispositions belliqueuses de la cour et du parlement, quatre-vingt-cinq mille matelots ne furent pas regardés comme un nombre trop exorbitant, et l'on vota soixante mille deux cents hommes de terre, outre les troupes d'Allemagne. Mais la résidence passagère d'un corps hessois dans l'île de Wight, résidence à laquelle la législature n'avait pas donné sa sanction, éveilla la jalousie de l'opposition, et l'on proposa, au milieu de violents débats, un bill de garantie, auquel cependant le ministère refusa de consentir,

comme n'ayant point la conviction des intentions nuisibles de ces troupes [1].

Après que les principaux subsides eurent été votés, on conclut un traité avec le roi de Prusse qui s'engagea, en considération d'un subside mensuel de 50,000 livres, payables par la Grande-Bretagne et la Hollande, à fournir soixante-deux mille quatre cents hommes contre l'ennemi commun.

Comme les commerçants des États-Unis de l'Amérique septentrionale avaient frété pour la France un grand nombre de vaisseaux chargés de grains, on avait donné des ordres pour que ces vaisseaux fussent retenus et que l'on achetât les cargaisons, afin de priver l'ennemi des provisions dont il avait besoin. On avait empêché également les Américains d'en envoyer dans les colonies françaises. Or il était résulté de ces interruptions de commerce, ajoutées à un empiètement supposé sur les territoires de la république trans-atlantique, un embargo sur les vaisseaux anglais dans les ports américains. Des débats s'élevèrent donc dans le parlement à ce sujet; mais la conduite conciliatrice du cabinet, à l'arrivée de M. Jay, ambassadeur du congrès, apaisa la discussion, et l'on fit un traité de commerce équitable entre la Grande-Bretagne et ceux qui avaient jadis fait partie de ses sujets.

Le ministère continuait à se défier des intentions des sociétés politiques, dont la haine pour la constitution avait été l'un des fondements de l'alarme avant le commencement de la guerre; comme ces sociétés visaient à une convention populaire, on résolut d'arrêter les chefs comme conspirateurs du repos public, et l'on proposa de suspendre l'acte d'*Habeas corpus*, afin de pouvoir s'emparer de leur personne. Sheridan et Courtenay blâmèrent cette mesure comme une violation des droits du peuple, violation que rien ne pouvait justifier, et Grey appela l'attention du premier ministre sur une résolution à laquelle il avait autrefois participé, résolution toute en faveur des assemblées publiques, et ayant pour but la réforme dans la représentation parlementaire. Dundas justifia la suspension comme un acte de précaution nécessaire, et comme une concession de pouvoir, dont le ministère dédaignerait certainement de faire un usage blâmable. Windham paraissait alarmé des machinations séditieuses de ces sociétés, au point

[1] En arrivant d'Allemagne, elles avaient débarqué dans cette île, pour s'y reposer de leurs fatigues et attendre qu'une expédition projetée eût lieu. A. A.

de désirer des mesures coërcitives. Puisqu'elles acquéraient chaque jour plus d'influence, ce dont on pouvait facilement prévoir les maux sans nombre, et qu'elles encourageaient les projets les plus dangereux, il était urgent, selon lui, d'y mettre ordre sans différer, et dans le cas où les lois seraient insuffisantes pour remplir cet objet, on devait en adopter sur-le-champ de plus efficaces. Une telle rigueur de sentiments excita l'indignation de Fox qui, malgré l'amitié qui l'unissait à Windham, exerça contre lui sa critique et son éloquence. Le bill passa de suite dans les deux chambres, après une protestation de la part du duc de Bedfort et de trois autres pairs.

A la clôture de la session, le roi félicita les deux chambres sur les exploits de ses marins qui, par leur bravoure, avaient obtenu une victoire signalée. La convention française avait ordonné à Villaret-Joyeuse, au risque d'une bataille, d'empêcher l'interception d'un convoi qui revenait chargé de provisions. Villaret commandait vingt-six vaisseaux de ligne et douze frégates, et le comte Howe, vingt-cinq de la même espèce et sept de l'autre. Ce dernier engagea le combat le 1er juin, à la distance de cent quarante lieues vers l'ouest de l'île d'Ouessant. Il y eut dans cette lutte plus de courage de déployé que de talent : chaque vaisseau se dirigea vers celui qui lui était directement opposé dans la ligne. Au bout d'une heure de combat environ, Villaret se retira avec tous les bâtiments qu'il put parvenir à sauver. Comme les marins français dirigeaient principalement leurs boulets dans la manœuvre, les vaisseaux anglais, par le dégât qu'ils éprouvèrent, furent mis hors d'état de poursuivre l'ennemi avec succès. Un vaisseau de ligne appartenant aux Français coula à fond après avoir été pris [1], et trois cents hommes de l'équipage furent noyés ; il en aurait péri un plus grand nombre, si les vainqueurs n'avaient exercé en cette circonstance leur humanité ordinaire, en sauvant l'ennemi du péril qui le menaçait. Six vaisseaux de soixante-quatorze à quatre-vingts canons furent pris et conduits à Portsmouth. On suppose que plus de deux

[1] C'est au milieu de cette action acharnée que le vaisseau le *Vengeur*, démâté, à moitié détruit, refusa d'amener son pavillon, aimant mieux s'abîmer sous les eaux que de se rendre. Les Anglais se retirèrent étonnés de notre résistance... L'amiral Jean-Bon-Saint-André s'opposant à un nouveau combat, ils purent regagner paisiblement leurs ports où ils rentrèrent épouvantés de leur victoire et pleins d'admiration pour la bravoure de nos jeunes marins. THIERS, *Révol. franç.*

mille Français furent tués, et qu'un nombre plus considérable fut blessé, tandis que du côté des Anglais, il n'y eut à peu près que neuf cents hommes, tant tués que blessés.

Ce succès dédommagea les Anglais de l'humiliation que les progrès des Français sur le continent leur avaient fait éprouver. On le célébra dans la capitale par des fêtes et des illuminations, et une joie générale se manifesta dans le royaume.





CHAPITRE XVI.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1794 à l'année 1795.

Les succès qui étaient résultés de la *levée en masse* encouragèrent tellement les chefs du gouvernement français, qu'ils se préparèrent avec ardeur à une autre campagne. Pichegru, nommé commandant en chef de l'armée des Pays-Bas, s'efforça de chasser les alliés de Landrecies, que le prince héréditaire d'Orange avait investie. De vifs engagements eurent lieu dans différents postes, au désavantage des Français. Leur commandant qui projetait d'entamer une action plus générale, se plaça près de Cambray, attendant un renfort de troupes. Une partie de son armée fut attaquée par le général Otto et mise en déroute ; la bataille se renouvela deux jours après, et les Français furent de nouveau forcés à la retraite, ainsi qu'ils le furent encore dans un engagement avec la division de l'empereur. L'un des jours suivants, Pichegru rétablit son crédit par une victoire qu'il obtint sur Clairfait ; il réduisit aussi Courtray et Menin ; mais il ne put parvenir à sauver Landrecies.

Tandis que Jourdan agissait avec succès contre les Autrichiens dans le duché de Luxembourg, Pichegru attaquait les confédérés avec intrépidité. Il fut repoussé avec perte par le duc d'York, près de Tournay ; mais il battit Clairfait près de Courtray[1]. Peu de temps après, le géné.

[1] Clairfait fut battu à Courtray, à Moueroën, et ensuite à Hooglide. A. A.

ral Kaunitz mit l'ennemi en déroute sur lés bords de la Sambre, et le duc s'empara de quelques postes dans la province de Flandre.

La bataille de Turcoing fut soutenue courageusement. La division du duc, cruellement harassée, ne put échapper sans une perte considérable, et les Français l'emportèrent également sur plusieurs autres points. L'empereur, immédiatement après cette action, se détermina à abandonner tout intérêt personnel dans cette campagne. Le refroidissement qu'il avait remarqué dans le zèle du roi de Prusse, pour la cause commune, avait excité son mécontentement; quoique ce prince ne fût pas dépourvu de courage, peut-être craignait-il de tomber entre les mains de l'ennemi, auquel il n'avait échappé pendant le siége de Landrecies que par la valeur d'un régiment anglais de dragons légers.

Dans l'espoir de fatiguer les alliés par ses efforts constants, Pichegru à la tête d'environ cent mille hommes, les attaqua avec impétuosité près de l'Escaut; il soutint le combat pendant douze heures de suite, et parut un moment sur le point de remporter la victoire; mais ses adversaires restèrent à la fin maîtres du champ de bataille, après avoir tué et blessé dix mille des siens.

Après quelques batailles infructueuses pour les Français, ils obtinrent le 26 juin une victoire importante près de Fleurus. Le prince de Saxe-Cobourg eut l'avantage dans trois assauts; mais tous ses efforts réunis ne purent empêcher le triomphe de Jourdan qui, dans le moment le plus critique, fit avancer le corps de réserve et força la victoire à se déclarer pour lui.

Nous savons qu'en cette occasion un ballon aérien contribua au succès des Français; quelques-uns assurent cependant qu'il ne fut employé de cette manière que dans une bataille qui eut lieu ensuite près de Liége. Les Français durent cette invention aux deux Montgolfier qui, dans le courant de l'année 1783, avaient rempli d'air échauffé un ballon pyriforme de soie huilée, qui s'éleva à une hauteur considérable. D'autres spéculateurs perfectionnèrent depuis cette invention, en substituant de l'air inflammable à celui qui était produit par le feu. Plusieurs personnes de l'un et l'autre sexe, dans différents pays, entreprirent des voyages aériens dans des chars suspendus à ces ballons. C'est pendant la bataille dont il a été question précédemment, qu'un adjudant-général français, planant dans les airs, put observer les mouvements de l'armée ennemie et donner des renseignements si utiles,

qu'ils mirent Jourdan dans le cas d'obtenir plus d'avantages qu'il n'aurait pu y parvenir autrement. Dans le cours de la guerre, les Français firent aussi un usage fréquent du télégraphe, machine dont l'invention n'était pas entièrement nouvelle, et qui, au moyen de signaux donnés sur un lieu élevé, pouvait en peu de minutes faire parvenir une nouvelle importante à une grande distance.

Les Français avaient pris Charleroy avant la bataille de Fleurus. Peu de temps après la victoire de Moreau sur les Autrichiens, en Flandre, la garnison d'Ypres se rendit à la république. Les Hanovriens abandonnèrent Bruges, dont les habitants mécontents étaient peu disposés à défendre la cause de l'empereur. Tournay et Oudenarde furent évacuées aussi. Le duc d'York et le comte de Moira furent attaqués à plusieurs reprises et chassés vers le nord. Le prince de Saxe-Cobourg se défendit vainement lui-même à Mons; il éprouva les mêmes revers dans le Brabant; ses retranchements furent forcés, le carnage s'ensuivit, et une garnison française fut établie à Bruxelles. Clairfait ayant été battu près de Louvain, cette ville fut bientôt mise en état de révolution, ainsi que Namur et Anvers, et de dix provinces que possédait l'empereur dans les Pays-Bas, il en perdit neuf.

La convention française, qu'animait un ressentiment poussé jusqu'à la férocité, avait décrété qu'aucun quartier ne serait accordé aux troupes britanniques et hanovriennes, et que si quelqu'une des villes prises sur la frontière française ne se rendait pas à la première sommation, elle serait passée au fil de l'épée. Mais les soldats républicains refusèrent de remplir le rôle d'assassins[1]. La seconde de ces menaces eut probablement quelque effet, car elle accéléra la reprise de Landrecies et des trois villes qui avaient été réduites dans la campagne précédente.

Les Français remportèrent des avantages considérables en Allemagne. Quoique les Prussiens eussent forcé leurs retranchements à Kaiserslautern, ils n'obtinrent pas moins la victoire dans un engagement opiniâtre qui eut lieu près d'Edikhoffen, et ils triomphèrent de l'armée alliée à Tripstadt. Trèves se soumit à eux, et après plusieurs

[1] Un sergent ayant pris quelques Anglais, les amena à un officier. — « Pourquoi les as-tu pris, lui demande-t-il. — Parce que ce sont autant de coups de fusil de moins à recevoir, répond le sergent. — Oui, répliqua l'officier, mais les représentants vont nous forcer à les fusiller. — Ce ne sera pas nous, ajoute le sergent, qui les fusillerons; envoyez-les aux représentants, et puisqu'ils sont des barbares, qu'ils les tuent et les mangent, si ça leur plaît. » THIERS, *Révol. franç.*

jours d'un combat terrible avec Clairfait, ils se rendirent maîtres de Cologne. Juliers, Coblentz et d'autres villes importantes furent réduites à leur tour.

Les armes françaises étaient couronnées d'un succès semblable dans le midi de l'Europe : le roi de Sardaigne fut battu, ses troupes mises plusieurs fois en déroute, et l'ennemi ayant franchi les montagnes qui servent de barrière à ce pays, le roi commença à craindre que le Piémont ne lui fût enlevé. De l'autre côté, les républicains perdirent en Italie l'île de Corse qui, à l'époque où elle avait été enlevée aux Génois, avait été annexée, en 1769, aux états de Louis XV, en partie par cession, mais principalement par droit de conquête. Pascal Paoli excita les habitants à prendre les armes, et trois villes seulement reconnurent l'autorité de la convention. Ces dernières furent prises par un armement anglais, après une résistance courageuse, et le peuple, dans un conseil national, décréta que la couronne serait offerte à sa majesté britannique.

Quelques îles françaises furent attaquées avec succès dans les Indes occidentales. Tabago avait été réduite en 1793, et l'île la plus importante et la plus florissante, la Martinique, fut envahie alors. Six mille hommes environ débarquèrent sous le commandement de sir Charles Grey, qui avait acquis de la réputation dans la guerre d'Amérique, et qui, après avoir surmonté les difficultés qui se présentèrent, prit la ville de Saint-Pierre. Le camp établi sur la montagne de Sourier fut forcé, et une attaque fut faite sur le Fort-Royal par le capitaine Faulknor, qui s'avança avec son équipage jusque sous les murailles qu'il escalada avec intrépidité. La vigueur de cet assaut valut la prise de la capitale, et Rochambeau, découragé par les progrès du général anglais, cessa de défendre le Fort-Bourbon. L'île de Sainte-Lucie se rendit bientôt, et l'on tenta une descente sur la Guadeloupe, malgré un feu vigoureux qui partait de deux forts. Les troupes prirent en peu de temps possession de Grande-Terre ; elles se dirigèrent ensuite sur une chaîne de batteries dressée dans l'autre partie de l'île, et attaquant les ouvrages qui défendaient la ville de Basse-Terre, elles intimidèrent tellement le général Collot, qu'il se détermina à capituler.

Mais de mauvais succès suivirent bientôt ces victoires. Les troupes n'étaient point en assez grand nombre pour l'importance de cette expédition, et outre la fièvre jaune qui régnait dans ce pays, une maladie pestilentielle, apportée dans les Indes Occidentales par un vais-

seau négrier, fit un ravage affreux parmi les soldats. Un corps de Français, profitant de l'avantage que lui offrait la faiblesse de l'ennemi, attaqua quelques-uns des postes, et après plusieurs combats acharnés la Guadeloupe fut reconquise entièrement.

La propagation de la doctrine des droits de l'homme avait allumé le feu de la discorde dans la division française de Saint-Domingue, les Anglais furent sollicités vivement par les habitants d'accorder leur protection aux malheureux colons[1]; en conséquence, différents établissementsse rendirent paisiblement au colonel Whitelocke, tandis que le Port-au-Prince et d'autres villes furent prises de force. Il en coûta plus de dépenses qu'il n'en résulta d'avantages, pour conserver pendant quatre ans quelques-unes de ces possessions. Les Anglais sentirent alors la nécessité de se retirer prudemment de l'île, après avoir été harassés non seulement par les Français, mais encore par le peuple de couleur et les nègres.

L'énergie que les Français avaient déployée pendant la tyrannie des jacobins ne les abandonna pas lors de la formation d'un gouvernement qui, comparativement, parut modéré. Nous réclamons l'attention du lecteur sur cette époque où se rattachent des événements importants et une guerre à laquelle la Grande-Bretagne prit une part principale. Comme les armées françaises ne cessaient d'être couronnées des lauriers de la victoire, sous les auspices de Robespierre, un voile de gloire servait à cacher les crimes de ce tyran; mais l'indignation devint enfin le sentiment prédominant de la nation; comme aucune vie n'était assurée sous l'empire de cet homme sanguinaire, chacun, poussé par le motif urgent de sa propre défense, se prononça contre lui, et tous ceux qui possédaient encore quelques restes de courage, et qui étaient animés du sentiment de leur danger, cherchèrent les moyens de renverser un pouvoir usurpé. Tallien et plusieurs autres représentants du peuple insistèrent hardiment sur son arres-

[1] L'assemblée constituante avait reconnu les droits des mulâtres; mais les blancs, qui ne voulaient de la révolution que pour eux, s'étaient alors révoltés, et la guerre civile avait commencé entre l'ancienne race des hommes libres et les affranchis. Les Anglais profitant des désordres et de la confusion, étaient intervenus; une partie des blancs les avaient appelés dans un moment de danger et leur avaient cédé le fort de Saint-Nicolas, où ils restèrent retranchés sans aucun espoir d'envahir cette riche possession qui, après avoir été long-temps ravagée, ne devait appartenir qu'à elle-même.

THIERS, *Révol. franç.*

tation ; il fut déclaré hors la loi et mis à mort, ainsi que ses principaux complices. La nouvelle de sa chute répandit dans toute la nation une joie générale, et l'assemblée victorieuse reçut sur ses succès des félicitations de la part des départements, des corps publics et des différentes armées de la république[1]. On révoqua plusieurs actes odieux; on rendit la liberté à un grand nombre de prisonniers; des commissaires furent envoyés dans différentes parties du royaume, pour remédier aux maux qui avaient eu lieu sous le gouvernement de Robespierre; de nouveaux réglements politiques furent enfin adoptés provisoirement, jusqu'à ce qu'une constitution plus complète eût été sagement organisée.

Les Français, après leurs succès dans les Pays-Bas autrichiens, se préparèrent à subjuguer les Provinces-Unies. Pichegru poursuivit le duc d'York qui s'était retiré dans le duché de Brabant, et attaqua sa garde avancée près du Dommel. L'issue de la bataille mit les Français en état de traverser cette rivière, et ils continuèrent à harasser l'armée qui se retirait; Bois-le-Duc fut investie : et malgré l'inondation qui couvrait tout le pays adjacent, la place ne put soutenir un long siége, et la garnison capitula. Vanloo, Maëstricht, Nimègues, furent réduites aussi sans beaucoup de difficultés. Les alliés ne purent défendre le passage du Wahal, avant que ses eaux eussent été glacées; mais en conséquence de la rigueur de l'hiver, les Français purent traverser la rivière à pied sec et transporter facilement leur artillerie[2].

[1] La foule, qui depuis loog-temps désertait le spectacle hideux et contiouel des exécutions, cette fois était accourue avec un empressemeot extrême. Un peuple immense entourait l'échafaud dressé sur la place de la Révolution. Les parents des victimes du tyran suivaient les charrettes, en vômissaot des imprécations.... Des applaudissements accompagnaient chaque coup de la hache fatale, et la foule faisait éclater une joie extraordinaire.... Dans les prisons on entendait retcotir des cantiques, on s'embrassait avec une espèce d'ivresse, et on payait jusqu'à 30 francs les feuilles qui rapportaient les deroiers événements ; enfin, quoique le système de la terreur existât encore, quoique les vainqueurs eux-mêmes fussent ou les auteurs ou les apôtres de ce système, on le croyait fini avec Robespierre, tant il avait assumé sur lui toute l'horreur.

THIERS, *Révol. franç.*

[2] Ces braves, exposés presque sans vêtements au plus rude hiver du siècle, marchant avec des souliers auxquels il ne restait que l'empeigne, sortirent de leurs quartiers, et renoncèrent gaiement au repos dont ils commençaient à peine à jouir. Par un froid de dix-sept degrés ils se présentèrent sur trois points ; ils franchirent la glace avec leur artillerie, surprirent les Hollandais presque engourdis par le froid, et les défirent complètement.

THIERS, *Révol. franç.*

Au commencement de l'hiver, le duc d'York, désespérant de conserver la Hollande, puisque ses habitants paraissaient peu disposés à résister à l'ennemi, retourna en Angleterre : son départ encouragea le parti anti-stathoudérien à agir ouvertement en faveur des Français [1]. Les Anglais et les troupes subsidiaires hâtèrent leur marche sur le Leck; Pichegru ordonna une attaque : mais après quatre assauts réitérés, ses troupes lâchèrent pied. Il triompha dans la bataille suivante par la force du nombre.

Vint ensuite une retraite de la nature la plus funeste. Depuis quelque temps les troupes anglaises étaient mal nourries, mal vêtues, fatiguées par les maladies et négligées d'une manière honteuse, tant par les commissaires que par les médecins de l'armée. Plusieurs étaient morts dans les hôpitaux, et un grand nombre avaient péri en se rendant à ces réceptacles de misère. Mais la retraite de Deventer eut des suites plus malheureuses encore. Les soldats malades et blessés ayant été placés dans des chariots ouverts de tous côtés, malgré une violente gelée, un nombre considérable périrent pendant le voyage; la fatigue et la faim en firent mourir beaucoup d'autres, et ceux qui survécurent à leurs souffrances furent plongés dans la détresse la plus cruelle. Ils furent insultés par les Hollandais, et traités plutôt en étrangers qu'en amis et en compagnons d'armes. Poursuivis de tous côtés, ils ne restèrent pas long-temps à Deventer; mais avant de s'éloigner, ils détruisirent leur artillerie et leurs provisions. Ils poursuivirent leur marche sur le Vecht, tantôt au milieu de la boue et de l'eau que produisait un dégel subit, tantôt au milieu des glaces et de la neige. De cette rivière ils se rendirent vers l'Ems, toujours harassés par l'ennemi, et ils atteignirent enfin le duché de Bremen, d'où ils furent transportés en Angleterre. Là ils trouvèrent les soulagements et les consolations auxquels ils avaient tant de droits, ainsi qu'un refuge contre les malheurs de la guerre.

La fuite des troupes qui voulaient défendre la Hollande, et la dispersion de l'armée hollandaise qui en fut la conséquence, ouvrit les portes d'Amsterdam au général français, et sept provinces florissantes

[1] L'esprit d'indépendance qui travaillait les Hollandais à cette époque, leur haine du stathoudérat, leur aversion contre l'Angleterre et la Prusse, la connaissance qu'ils avaient de leurs intérêts véritables, leurs ressentiments de la révolution si malheureusement étouffée en 1787, donnaient la certitude aux armées françaises d'être vivement désirées. THIERS, *Révol. franç.*

se soumirent à l'autorité de la convention française. Le prince d'Orange, considéré comme traître envers son pays et regardé comme l'instrument de l'Angleterre, était menacé sans cesse de la vengeance démocratique; il parvint à s'échapper avec sa famille, et arriva heureusement en Angleterre, où le malheur est toujours sûr de trouver secours et protection.

Toutes ses possessions furent saisies et ses partisans découragés et persécutés. Une assemblée nationale fut convoquée et le système de gouvernement français adopté. Les Français affectèrent de laisser la Hollande dans un état d'indépendance, mais qui n'exista qu'en apparence. Cet assentiment à l'offre de fraternité de la part d'une nation ambitieuse, impérieuse et puissante, n'était autre chose qu'une déclaration de soumission[1].

Tandis que le sort de la Hollande était encore en suspens, le parlement d'Angleterre s'assemblait; mais avant de nous en occuper, il est nécessaire de parler de divers incidents arrivés auparavant, et qu'il serait impardonnable d'omettre. Plusieurs membres de la société de correspondance de Londres et de la société d'instruction constitutionnelle avaient été détenus pendant cinq mois. On jugea à propos enfin de les mettre en jugement. En Écosse, Watt et Dowins avaient été jugés déjà et condamnés pour crime de haute trahison. Un cordonnier, nommé Hardy, le fut alors à Old-Baily par une commission spéciale, après que le grand-jury eut obtenu des actes d'accusation

[1] Le premier soin des représentants fut de publier une proclamation dans laquelle ils déclaraient qu'ils respecteraient toutes les propriétés, à l'exception de celles du stathouder; que les Français entraient comme amis de la nation batave, non pour lui imposer ni un culte ni une forme de gouvernement quelconque, mais pour l'affranchir de ses oppresseurs. Cette proclamation, suivie de véritables effets, produisit l'impression la plus favorable. Partout les autorités furent renouvelées sous l'influence française, et l'on choisit pour président Peter Paulus, ministre de la marine avant le renversement du parti républicain en 1787, homme distingué et attaché à son pays. L'assemblée se mit à travailler ensuite à une constitution et confia à une administration provisoire les affaires du pays.... Au milieu de cette réorganisation, il fallait pourvoir cependant aux besoins de l'armée française qui manquait de tout. La réquisition qui fut faite alors, sans être excessive, fut suffisante pour équiper l'armée et la nourrir. Le gouvernement hollandais lui-même invita les villes à fournir chacune sa part de cette réquisition, leur disant qu'il fallait se hâter de satisfaire un vainqueur généreux qui demandait au lieu de prendre, et n'exigeait tout juste que ce que réclamaient ses besoins.

THIERS, *Révol. franç.*

contre lui et douze autres membres. On l'accusait d'avoir formé une conspiration pour établir une convention dans l'intention de renverser le gouvernement et d'avoir procuré des armes dans ce dessein perfide. Le discours de sir John Scott, procureur général, fut plus remarquable par sa longueur que par l'impression qu'il produisit sur le jury et sur les auditeurs en général. Celui d'Erskine, en faveur du prisonnier, fut plein de force et de subtilité; l'inquiétude du public était extrême. L'intérêt général n'était pas seulement excité par une pure compassion pour l'accusé, mais aussi par la crainte des conséquences qui pouvaient résulter de l'établissement d'une doctrine arbitraire, qui tendait à constituer de simples discours en actes de trahison. Le jugement fut d'une longueur extraordinaire, ayant été prolongé jusqu'au huitième jour; alors le jury, après avoir débattu la question pendant deux heures de suite, prononça un verdict de non-culpabilité. Le procès de John Horne Tooke, littérateur distingué, dura également cinq jours, au bout desquels il fut acquitté, ainsi que Thelwalh, dont l'innocence ne fut déclarée qu'à la grande mortification des partisans du ministère. Les autres prisonniers, parmi lesquels se trouvaient Holcrost, Kyd, Joyce, Richter et Bonney, ne furent pas mis en jugement; tous furent rendus à leurs familles et à leurs amis.

Ce procès fait peu d'honneur au caractère de Pitt. Les individus qui furent jugés poussaient assurément les idées de réforme beaucoup plus loin que lui : mais celui qui prétendait que la liberté réelle ne pouvait exister, tant que la représentation parlementaire serait aussi défectueuse et aussi corrompue, aurait dû avoir quelque indulgence pour les vues exagérées qu'entretenaient les autres partisans de la réforme. On aurait pu réprimer leurs efforts, sans ternir leur caractère de l'imputation de haute trahison. Il aurait été facile d'obvier au danger que les ministériels même les plus susceptibles et les plus craintifs, ainsi que les anti-jacobins les plus timides, pouvaient redouter des intrigues et des machinations de ces prétendus coupables, et il n'y avait aucune nécessité d'attenter à leur vie. Une cour généreuse et magnanime aurait rejeté avec horreur une vengeance aussi sanguinaire.

Ces décharges encouragèrent Sheridan, Lambton et d'autres amis de la liberté à demander que le parlement ne persistât point à suspendre l'acte d'*habeas corpus*, puisqu'il y avait lieu de croire maintenant qu'aucun complot n'avait été tramé contre le gouvernement; mais

Windham soutint l'existence d'une conspiration, et la suspension fut continuée.

L'extinction du règne de la terreur en France fonrnit dans l'opinion des adversaires dn ministère un nouvel argument en faveur d'nne négociation, et l'un des amis du premier ministre, Wilberforce, prétendit que l'occasion de traiter avec succès s'offrait maintenant, et que l'on devait en profiter; sa motion à ce sujet fut rejetée. Il réitéra sa proposition, mais inutilement. D'autres débats provinrent de la même source; mais Pitt, Windham, lord Grenville et le comte de Mansfield, neveu du célèbre juge de ce nom, soutinrent — An de J.-C. 1795 — qu'il était déshonorant de traiter avec un gonvernement tel que celui de la France, et qu'on ne devait s'attendre à aucune pacification, tant que l'esprit révolutionnaire existerait. Le ministre ne dit pas positivement que le roi ne dût traiter qu'avec un gouvernement monarchique; mais il fit entendre que, cette forme de gonvernement étant la meilleure garantie d'une paix durable, cette politique était la plus sage.

La négligeuce du roi de Prusse à observer les stipulations de son traité avec la Grande-Bretagne excita l'animadversion générale; cependant Sheridan, malgré tous ses efforts, ne put obtenir un vote de censure contre lui, quoiqne Pitt fût le premier à reconnaître que la conduite de ce prince n'avait pas répondu à l'espoir de ceux qui s'étaient fiés à son honneur.

L'usage de fournir des subsides n'a été mis autant en pratique, en Angleterre, que depuis l'avénement de la maison de Brunswick. Les ministres qui ont existé successivement depuis cette époque ont trouvé si facile d'obtenir de l'argent du peuple, ou plutôt de ses représentants prodigues, que des dons ont été votés souvent avec une générosité remarquable pour des princes étrangers, mais cela sans discernement et sans prévoyance. Et pourtant, avant de contracter des engagements de cette espèce, on devrait examiner si telle ou telle puissance n'est pas assez intéressée dans la cause que l'on consent à sontenir, pour rendre inutiles les seconrs pécuniaires que l'on veut bien accorder pour la défense de cette même cause; ou bien on devrait s'assurer que cette puissance qui réclame un appui n'est point guidée par un sentiment de rapacité, capable de la pousser à recevoir les subsides offerts, lorsqu'elle a la secrète intention de ne pas remplir les stipulations convenues. Dans le premier cas, il est vrai, le seconrs pécuniaire peut stimuler les efforts du prince et servir utilement; mais dans le

dernier, la certitude une fois acquise du peu de sincérité d'un souverain doit être un obstacle au don projeté. Lorsque des conditions faites n'ont point été remplies avec exactitude, et qu'au lieu du nombre de troupes stipulées par le traité, on n'en a fait agir qu'une faible partie, l'engagement se trouve rompu, et l'obligation de payer le reste du subside est annulée; l'honneur même le plus sévère ne peut contraindre l'un à remplir entièrement sa promesse, lorsque l'autre trahit avec préméditation sa parole. D'après ce principe, les ministres étaient blâmables d'avoir souffert que le roi de Prusse trompât et pillât impunément la nation anglaise.

Sir William Johnstone Pulteney, orateur distingué, et qui n'est point sans mérite comme écrivain, surprit la chambre par un discours dans lequel il exprimait la conviction où il était que le roi de Prusse avait servi la cause commune beaucoup plus efficacement, en agissant comme il avait fait, que s'il avait rempli scrupuleusement les articles du traité. Fox le tourna en ridicule pour cette absurdité évidente, qu'il ne soutint ni par aucun argument, ni par aucun fait à l'appui de son raisonnement. Son éloqnent adversaire fit observer, en riant, que la chambre devait dans ce cas voter des remerciments solennels au potentat subsidiaire, pour son zèle extraordinaire, et Sheridan ajouta que le baronnet n'était pas le seul de son opinion, et qu'il n'y avait aucun doute que le monarque en question ne fût du même avis. Jekyll soutint que la violation du traité était notoire, à moins que l'on n'alléguât que les Polonais devaient être compris dans la désignation de l'*ennemi commun*, et que l'on ne s'opposât à la propagation des principes français et des doctrines révolutionnaires, en s'emparant des territoires qui étaient sur le bord de la Vistule.

Lorsqu'il fut question de régler le montant du subside, la somme de 29,300,800 liv. ne fut pas considérée par le lord-chef de la trésorerie comme trop exorbitante. Plus de vingt millions, pris sur ce montant, furent affectés au service de terre et de mer; une petite portion fut destinée ensuite à nn objet d'un intérêt réel pour une nation loyale: l'union du prince de Galles et de la princesse de Brunswick, nièce du roi. On vota, non sans beaucoup d'opposition, la somme de 52,500 liv. sterl. ponr les dépenses nécessaires au mariage, ainsi que les réparations et les embellissements qu'exigeait le palais du prince. Son altesse royale avait excité le mécontentement des personnes sages et prudentes, par le peu d'égard qu'elle avait eu à sa promesse solennelle,

promesse qu'elle avait violée en contractant de nouvelles dettes pour la somme de 630,000 liv. Comme le prince avait obtenu du crédit, il était juste que ses fournisseurs, et tous ceux enfin qui s'étaient fiés à sa parole, ne fussent pas trompés. En conséquence, lorsque les communes eurent donné à sa majesté les moyens d'augmenter le revenu de son fils de 125,000 liv. qui furent ajoutées au produit du duché de Cornouailles, elles exigèrent que 65,000 liv., ainsi que le revenu de ce duché, fussent affectés chaque année au soulagement des créanciers du prince. Dans l'acte de réglement qui fut passé, des commissaires furent nommés pour administrer les revenus du prince, et des mesures furent prises pour l'empêcher à l'avenir de contracter de nouvelles dettes. Grey, dans l'un des débats qui eurent lieu à ce sujet, donna à entendre qu'un grand personnage, qui avait les moyens d'alléger le fardeau des dettes du prince, aurait été disposé à faire une offre généreuse; mais une proposition de cette espèce, ajouta-t-il, ne méritait aucune attention.

Une enquête sur l'état de la nation fut proposée dans une chambre par Fox, et dans l'autre, par le comte de Guildford; tous deux se plaignaient des frais énormes de la guerre, de la mauvaise administration qui régnait généralement dans les affaires, ainsi que du déclin du commerce et de la prospérité nationale. Le chef de l'opposition parla à ce sujet d'une manière animée et satirique. Le discours de son collègue fut remarquable à son tour par sa clarté et quelquefois par sa force. L'un fut soutenu par l'éloquence et l'esprit de Sheridan; l'autre, par la chaleur du comte de Lauderdale et le jugement sain et les talents politiques du marquis de Lansdown. On concevra facilement que le ministère refusa de consentir à toute espèce d'enquête.

Le jugement d'Hastings fut enfin terminé dans cette session. Après plusieurs débats dans lesquels le lord-chancelier Loughborough soutint avec habileté les charges, et Lord Thurlow travailla avec zèle à les annuler, seize chefs d'accusation furent présentés séparément à chaque pair, pour qu'il prononçât sur la culpabilité ou l'innocence du gouverneur. Vingt-trois voix le déclarèrent non coupable, et six, coupable, quant au premier et au second chef d'accusation; cinq seulement se prononcèrent contre lui à l'égard des autres charges. En conséquence, le 22 avril, le chancelier le déclara absous « par la grande majorité de tous les chefs d'accusation intentés contre lui par les

communes. » L'issue de ce procès avait été prévue depuis long-temps par le public.

La faute de Hastings fut incontestablement exagérée par le zèle sans bornes et l'imagination ardente de Burke, dont le jugement ne pesa point avec assez d'attention l'évidence de la culpabilité, et qui n'examina pas suffisamment chaque côté de la question. Mais comme il paraît que sous quelques rapports il avait raison, et que la rapacité et la tyrannie du délinquant furent entièrement prouvées, on peut s'étonner à juste droit qu'il ait été jugé et déclaré complètement innocent par tant de nobles juges. Outre lord Thurlow, le comte de Moira et dix-neuf autres pairs l'acquittèrent de toute espèce de charge, jugeant peut-être que les services qu'il avait rendus étaient faits pour expier des torts beaucoup plus graves encore que ceux qui lui étaient imputés. Nulle considération de cette espèce n'aurait dû cependant influencer ses juges, au point de le soustraire à une juste punition, et lui-même assura n'avoir jamais eu l'intention de faire valoir une semblable raison et de la mettre dans la balance pour compenser ses torts.

Tandis que les résolutions et les actes parlementaires prouvaient le zèle belliqueux de la majorité, le ministre achevait de conclure définitivement les projets d'alliance qui avaient été entamés avec l'empereur et la czarine, et de les transformer en traités réguliers. On ne put obtenir cependant de l'impératrice aucun secours contre les Français. Elle se contenta d'exclure les démocrates de son territoire, et de faire publier des proclamations anti-gallicanes.

Le roi de Prusse, dégoûté d'une guerre qui lui offrait peu d'espoir de succès, se détermina dans le courant du printemps à conclure la paix avec la république française, à la grande satisfaction de la convention. Sa majesté catholique, dont les troupes avaient été fréquemment battues l'année précédente, consentit aussi à un traité, et pour obtenir la restitution des villes conquises dans la Biscaye et la Catalogne, elle céda ce qu'elle possédait de l'île Saint-Domingue ou Hispaniola.

Les Français ne firent rien de remarquable dans la campagne de cette année. Ils réduisirent Luxembourg par un blocus, prirent Dusseldorf et Manheim, et mirent en déroute une des divisions de l'armée de Wurmser; mais ils éprouvèrent une défaite à leur tour. Jourdan fut obligé d'abandonner le siége de Mayence, et quoique Pichegru et lui

tinssent l'ennemi en échec, ils ne purent conserver Manheim[1]. Le principal événement qui se passa en Italie fut un combat dans la vallée de Loano; les Autrichiens défendirent leurs retranchements pendant onze heures de suite, et ce ne fut que le jour suivant qu'on parvint à les en chasser. Les Français prirent alors possession de Final et d'autres villes, et s'emparèrent non seulement des magasins autrichiens, mais pillèrent encore les Génois dont ils s'étaient annoncés d'abord les protecteurs[2].

[1] La conduite de Pichegru qui débattait alors les conditions de sa défection, et qui ne prêta point à Jourdan l'appui qu'il devait en attendre, eut une funeste influence dans toute cette affaire. A. A.

[2] Gênes fut châtiée et non pas pillée, comme affecte de le dire l'historien anglais ; les Français ne trahirent point leur promesse, ce fut Gênes qui trahit la sienne en conspirant contre les Français.

« Le ministre autrichien Gérola était l'instigateur secret de toutes les menées de l'aristocratie génoise, fort mal disposée pour nous ; elle réunissait dans ses partisans les déserteurs, les bandits, les prisonniers autrichiens qui étaient parvenus à s'échapper, les soldats piémontais licenciés, etc. Ces bandes de partisans étaient connues sous le nom de *Barbets*. Ils infestaient l'Apennin par où l'armée française était entrée ; ils arrêtaient les courriers, pillaient les convois, massacraient les détachements français et répandaient l'inquiétude sur la route de France

» Pouvez-vous, écrivait Bonaparte au sénat de Gênes, ou ne pouvez-vous pas délivrer votre territoire des assassins qui l'infestent ? Si vous ne pouvez pas prendre des mesures, j'en prendrai pour vous ; je ferai brûler les villes et les villages où se commettra un assassinat ; je ferai brûler les maisons qui donneront asile aux assassins, et punir exemplairement les magistrats qui les souffriront. Il faut que le meurtre d'un Français porte malheur aux communes entières qui ne l'auraient pas empêché. »

THIERS, *Révol. franç.*





CHAPITRE XVII.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1795 à l'année 1796.

Parmi ceux qui s'étaient réunis au ministère, au commencement de la guerre, Windham était le partisan le plus ardent. Lorsqu'il vit que les révolutionnaires commençaient à déshonorer leur cause par la violence et la cruauté, et à témoigner le désir d'inoculer chez les autres nations le germe de la licence et de la démocratie, afin de se soustraire à la contagion du despotisme monarchique, il fut tellement effrayé du danger qui semblait menacer le monde civilisé, qu'il jugea nécessaire de prendre, dans cette occurrence, les mesures les plus rigoureuses. Il voulait, pour donner plus d'extension à la rigueur du code anglais et pour prévenir le cas de sédition et de trahison, que la plus grande sévérité fût mise en usage, de manière que quiconque serait tenté d'exciter quelque trouble, sous prétexte de réforme, fût arrêté par les terreurs d'un châtiment exemplaire. Pitt, convaincu de ses talents, avait conseillé au roi de le nommer secrétaire de la guerre. C'est sous ce titre et dans le dessein de secourir les royalistes, qu'il proposa une expédition sur la côte occidentale de France.

Après des défaites désastreuses, des ravages horribles, et des millions de têtes sacrifiées à la vengeance républicaine, la Vendée jouissait enfin d'un intervalle de repos. Charette consentit alors à une négociation par laquelle les habitants obtinrent une liberté de culte

et une exemption de toute réquisition [1]. Stofflet et ses adhérents paraissaient moins disposés à se soumettre, mais ils signèrent à la fin un traité dans lequel les chouans ou les mécontents de Bretagne furent compris.

Aucun parti n'adhéra strictement à la pacification, et chacun de son côté accusa l'autre d'une violation de traité. La convention attribua aux Vendéens et aux chouans une correspondance secrète avec les Anglais, et Charette soutint que les chefs de la république avaient traité quelques-uns des chefs de l'Ouest d'une manière perfide et cruelle; qu'ils avaient renouvelé la guerre civile, et que, sans égard pour la promesse solennelle faite par le général Canclaux et le député Ruelle, ils avaient empoisonné Louis XVII, le fils infortuné d'un monarque plein de bonté et de patriotisme.

Les royalistes ayant imploré un secours militaire, on fit des préparatifs pour une expédition en Bretagne [2]. Près du port de Lorient, sur cette même côte, lord Bridport avait rencontré douze vaisseaux de ligne, et s'était efforcé d'engager avec eux un combat de près. Cette attaque fut suivie de tant de succès, qu'il prit trois vaisseaux. Sa flotte avait été aperçue d'abord par le vice-amiral Cornwallis, sur la très-petite escadre duquel un feu éloigné, mais importun, fut dirigé pendant plusieurs heures, sans que l'ennemi osât s'approcher de lui.

Trois mille hommes environ, tant émigrés français que prisonniers, partirent d'Angleterre dans le courant de l'été, avec des provisions considérables d'armes et de vêtements pour l'usage des insurgés. Ils débarquèrent dans la péninsule de Quiberon, et après avoir dispersé un corps de républicains, un grand nombre de royalistes vinrent se joindre à eux. Hoche battu se retira devant eux, lorsqu'un renfort

[1] Ils obtenaient en outre des indemnités pour les chaumières qui avaient été dévastées, la formation des gardes territoriales sous les ordres des administrations et l'acquittement des bons signés par les généraux jusqu'à la concurrence de deux millions. A. A.

[2] Nos troubles extérieurs offraient au génie du mal un vaste champ à exploiter; le gouvernement anglais était partout, la bourse à la main, quêtant la défection, excitant à la révolte, enrégimentant les proscrits et les traîtres.... L'Angleterre transporta dans la presqu'île de Quiberon une expédition de Français émigrés qui certes méritaient un sort meilleur, mais dont l'ardeur vaniteuse n'était pas en harmonie avec l'énergie native des paysans qui avaient relevé le drapeau blanc. Dès lors la Vendée, souillée par l'acceptation de l'assistance étrangère, changea de nature, et nos ennemis souriaient en voyant des mains françaises répandre le sang français. Général Foy.

subit le mit de nouveau en état de résister ; il les força alors à abandonner le camp retranché établi à Carnac. Ils se réfugièrent sous les batteries du fort Penthièvre qu'ils avaient pris peu de temps après leur débarquement.

La discorde s'éleva parmi les chefs vendéens qui se trouvèrent bientôt plongés dans l'embarras et l'incertitude[1]. Quelques ouvrages élevés sur les hauteurs de Sainte-Barbe furent forcés en partie, mais les assaillants finirent par être repoussés avec carnage. Un détachement de l'armée de Hoche, guidé par quelques déserteurs, parvint jusqu'au fort, pendant une nuit orageuse et par un chemin presque impraticable, et les troupes du général républicain, quoique harassées par les canonnières anglaises, prirent le fort d'assaut. Un camp retranché restait encore à forcer. Il fut défendu bravement par le comte de Sombreuil ; mais parmi les prétendus défenseurs de la cause royale, un si grand nombre avait déserté, qu'il fut bientôt facile à l'ennemi de pénétrer dans le camp. Le comte se retira alors sur un rocher où lui et les siens ne tardèrent point à donner des signes de soumission. Les vaisseaux anglais emmenèrent à peu près deux mille cinq cents hommes. Des nombreux prisonniers, une grande partie fut mise à mort[2]. Vainement les deux chefs vendéens s'efforcèrent d'exciter leurs compatriotes à de nouveaux efforts contre les républicains, ils ne purent mettre sur pied qu'une faible armée, et ayant fini par être faits prisonniers, ils furent fusillés, l'un à Nantes[3], l'autre à Angers[4].

Les Corses, qui ne se soumettaient pas volontiers à un gouvernement organisé par les ennemis de la France, s'opposaient même aux taxes légales qu'on leur demandait, et ils parurent disposés à lever

[1] Il y avait entre Puissaye et le général anglais d'Hervilly un mauvais accord, des susceptibilités, des jalousies mesquines, qui contribuèrent peut-être plus que tout le reste au non succès de leur expédition. A. A.

[2] Le comité de salut public ordonna l'application des lois, la commission réunie à Vannes, à cet effet, fut chargée de distinguer les soldats enrôlés des véritables émigrés qui furent fusillés. Les soldats sauvèrent tous ceux qu'ils purent.

THIERS, tom. VII, chap. 8.

Les Anglais virent froidement fusiller douze cents émigrés, parmi lesquels se trouvaient trois cents officiers de la marine. « Le sang anglais n'a pas coulé, » dit au parlement le ministre Pitt : — « Non, répondit Sheridan, mais l'honneur anglais a coulé par tous les pores. » NORVINS.

[3] Charette.

[4] Stofflet.

l'étendard de la révolte. La convention envoya des troupes pour tenter la réduction de l'île ; mais le vice-amiral Hotham s'étant avancé à la rencontre de l'armement, deux des vaisseaux furent pris ; il faut ajouter cependant que Hotham perdit un de ses vaisseaux avant le combat, et un, peu de temps après. Les Anglais abandonnèrent la Corse dans le courant de l'année suivante [1].

L'étroite liaison formée entre la Hollande et la république française ayant entraîné la première dans une guerre avec la Grande-Bretagne, une petite flotte et une armée de terre furent envoyées pour réduire le cap de Bonne-Espérance. La descente se fit avec peu de difficulté, et quelques postes furent pris ; mais ce ne fut qu'après l'arrivée d'un autre corps de troupes dans la baie, que la reddition de cet établissement important s'effectua.

Quelques-uns des établissement hollandais en Asie furent attaqués également. De Madras, les troupes furent envoyées à Ceylan, et Trincomali, Colombo et d'autres villes se soumirent en peu de temps au joug britannique. Batavia, dans l'île de Java, ne fut point attaquée, mais les îles d'Amboyna et de Banda, abondantes en épices, se soumirent de même, ainsi que la ville de Cochin, dans la presqu'île en deçà de l'Inde. Tous les établissements français dans les Indes avaient été déjà pris avec facilité dans l'année 1793.

Le commerce oriental de l'Angleterre était à cette époque dans l'état le plus florissant ; mais une tentative qui fut faite, pour éloigner les restrictions qui empêchaient toute relation entre l'Angleterre et l'empire de la Chine, resta sans effet. Le comte Macartney fut employé dans cette négociation, et quoique envoyé par le roi avec l'appareil le plus pompeux, il fut traité avec fort peu de respect, pour ne pas dire avec mépris.

Tandis que les Français essayaient l'effet d'un nouveau gouvernement, par lequel le pouvoir exécutif était confié à un directoire composé de cinq personnes, la cour et le ministère anglais continuaient à s'alarmer de la licence des sociétés politiques, dont les intrigues avaient été réprimées, il est vrai, mais dont l'esprit n'était pas entièrement dé-

[1] Paoli, qui se rendit si célèbre à l'époque où la Corse fut réunie à la Grande-Bretagne, et où la Grande-Bretagne la perdit de nouveau, avait dans le nombre de ses plus zélés partisans Charles Bonaparte, père de Napoléon, qui n'avait que vingt ans ; lorsque la consulte-générale proposa de se soumettre à la France, le discours qu'il fit à cette occasion enflamma tous les esprits. A. A.

raciné. La société de correspondance avait proclamé une assemblée qui devait se tenir en plein champ, au nord de la capitale, et après des harangues véhémentes, une pétition pour la paix avait été votée par acclamation. Le cri de paix vint retentir aux oreilles du roi qui en ce moment traversait le parc Saint-James, pour se rendre à la chambre des pairs, et des pierres furent même lancées jusque dans sa voiture. Ces outrages devinrent un motif ou un prétexte pour créer deux actes d'une nature arbitraire, actes qui n'étaient ni conformes aux droits reconnus du peuple, ni honorables pour les ministres qui les créaient, puisque la nécessité qui seule pouvait justifier de semblables mesures n'existais pas.

Lord Grenville crut de son devoir, non seulement comme ministre, mais encore comme membre de la législature, de proposer des mesures pour arrêter l'essor licencieux que l'esprit de sédition et de trahison avait pris depuis quelque temps; peut-être ce moyen n'était-il pas nouveau en principe, mais il était justifié par les circonstances. L'acte d'Édouard III était conçu d'une manière si indéfinie dans quelques endroits, qu'il offrait aux criminels les moyens de se soustraire au châtiment, et il y avait plusieurs actes de sédition, qui, malgré leur danger reconnu, n'étaient point soumis à une punition précise. Le nouveau bill tendait donc à suppléer à ce défaut, sans violer (au moins les ministres le jugeaient-ils ainsi) l'esprit de la constitution.

Les ducs de Norfolk et de Bedford étaient aussi disposés qu'aucun des pairs à défendre le roi et la constitution; mais ils ne pouvaient consentir sans indignation à ce que l'on donnât aux lois pénales une extension que rien ne nécessitait, et que l'on augmentât le pouvoir des juges et des ministres. Lord Thurlow représenta la déportation, même pour la seconde offense, comme un châtiment trop sévère sous plusieurs rapports, et il soutint que d'une semblable rigueur il ne résulterait jamais de sécurité pour aucun gouvernement. Lord Grenville voulut bien condescendre à ne pas comprendre les discours malicieux ou irréfléchis dans le nombre des crimes considérés par l'acte comme séditieux; mais il ajouta que tout écrit ou publication incendiaire devait être puni avec la plus grande sévérité, et que quiconque aurait tenu des discours tendant à exciter les révoltes, méritait d'être jugé comme celui qui aurait commis l'action la plus condamnable.

La majorité des pairs était si fortement convaincue de la nécessité du bill, que, quoique beaucoup de pétitions eussent été présentées

contre, soixante-six votèrent en sa faveur et sept seulement votèrent pour le rejet. Le bill ayant été présenté aux communes, Sheridan demanda que la discussion fût précédée de la nomination d'un comité pour examiner les particularités des insultes faites au souverain, ainsi que le nombre et le danger des assemblées regardées comme séditieuses. On fit observer, en réponse, que la notoriété des circonstances rendait tout examen inutile. Quelques-uns des orateurs ministériels imputèrent ces outrages aux membres de la société de correspondance; imputation qui fut repoussée par un déni formel. Erskine soutint que le statut d'Édouard III embrassait tout ce qu'un gouvernement juste pouvait croire utile à sa sécurité, et que l'acte actuel n'était qu'une extension arbitraire de ce même statut, en ce qu'il déclarait que toute mesure prise pour faire la guerre contre le roi serait regardée comme un crime de haute trahison, en ce qu'il fournissait un prétexte pour assimiler un délit ordinaire à un crime énorme. Fox condamna le bill dans les termes les plus forts, et somma la chambre de soutenir les justes droits de la liberté, en repoussant cette attaque violente aux priviléges du peuple et aux lois de l'humanité. Quant à sir William Young, il était si satisfait de cette mesure, qu'il fit une motion pour qu'on la rendît permanente; mais la chambre consentit seulement à ce que l'acte n'eût de durée que pendant la vie du roi, et jusqu'à la clôture du premier parlement, après sa mort.

L'autre bill avait rapport aux assemblées qui pouvaient conduire à commettre des crimes punissables, d'après le nouvel acte ou toute loi précédente, d'une nature semblable. Pitt parla contre l'esprit nuisible des sociétés qui s'étaient formées depuis que la révolution française avait répandu son venin; il assurait que les chefs de ces sociétés visaient à l'extinction de la monarchie et au renversement de la constitution, de l'église et de l'état, et que le seul moyen de se garantir d'un semblable danger était de limiter à propos le nombre de ces assemblées publiques. Fox, de son côté, prétendit que la liberté constitutionnelle ne pouvait exister sans la liberté de discussion, et que si le ministre persistait à adopter des mesures aussi arbitraires que celles qu'il proposait, le bill des droits se trouverait annulé; que si les communes consentaient à de pareilles propositions, autant valait abandonner des réunions qui ne seraient plus qu'un jeu, et renoncer formellement à toute liberté, ainsi que les sénateurs du Danemarck l'avaient fait une fois: « Mais, dit l'orateur, si vous consentez à

» accepter le despotisme comme une faveur, ne heurtez pas le bon » sens et les sentiments de la nature humaine, en publiant à l'univers » entier que vous êtes libres; appellerez-vous un assemblage d'hommes » libres une réunion soumise aux restrictions que l'on propose, ou » parviendrez-vous à faire croire au peuple que le plan actuel est autre » chose réellement que l'anéantissement de sa liberté? car examinons » un peu la situation d'un Anglais né libre : avant qu'il ne lui soit » permis de discuter aucun sujet qui peut intéresser sa liberté ou ses » droits, il doit recourir à un magistrat chargé d'assister à la discus» sion. Ce magistrat ne peut, il est vrai, empêcher l'assemblée d'avoir » lieu, mais il peut forcer les orateurs à réprimer leurs discours, en » alléguant que ce qui a été dit tend à troubler la paix du royaume. » Les révolutions, selon lui, ne provenaient point de la liberté des opinions populaires, ni de la facilité que le peuple avait eue jusqu'alors à former des assemblées, mais de la tyrannie exercée par les chefs du pouvoir sur l'esprit et les sentiments des hommes, et il ajouta que le gouvernement détournerait d'une manière beaucoup plus efficace une révolution en Angleterre, en accordant aux maximes constitutionnelles et libérales de justes égards, qu'en réprimant les discours, ou en empêchant le peuple d'émettre son opinion sur les affaires publiques.

Sir William Pulteney, qui pensait que toute autre mesure que le bill serait insuffisante pour réprimer les assemblées séditieuses, le soutint de tout son pouvoir.

Il n'était nullement l'ennemi de la liberté de discussion; mais cette discussion pouvait avoir lieu par le moyen de la presse, expédient qu'il considérait comme parfaitement propre à soutenir l'esprit public et à défendre les intérêts du peuple. La liberté de la presse ne serait point selon lui restreinte par ce bill; mais tout en faisant cette remarque, il savait bien que la restriction de cette liberté était comprise dans ce même bill qui était sur le point de passer dans les deux chambres.

Halhed, l'orientaliste, n'objecta rien à la proclamation qui fut faite pour promettre une récompense à celui qui découvrirait et arrêterait ceux qui avaient insulté le roi; mais lui et Grey désapprouvèrent fortement celle qui représentait l'attaque faite à sa majesté comme une conséquence de l'assemblée qui avait eu lieu en plein champ, attendu qu'ils ne trouvaient pas le moindre rapport entre l'une et l'autre. Les personnes, ajouta-t-il, qui composaient cette assemblée, avaient

gardé une conduite modérée, et ne méritaient nullement l'imputation maligne alléguée publiquement comme le motif d'un bill arbitraire. Le secrétaire de la guerre parla avec son intempérance ordinaire de la nécessité impérieuse d'empêcher que l'on imitât la licence française, et de réprimer, par une sévérité à propos, toute tentative de réforme.

Ce bill, ainsi que le premier, fut assailli de pétitions populaires, et soutenu par très-peu de personnes. Erskine, à la seconde lecture, s'y opposa vivement : il soutint, contre l'opinion du solliciteur général Mitfort, que ce bill détruirait le droit qu'avait le peuple à pétitionner, puisqu'il ne serait permis de discuter aucun sujet sans que des magistrats l'eussent approuvé, et que comme ces magistrats influencés ne consentiraient qu'à ce qui plairait à la cour, il n'y aurait plus de motif de présenter des pétitions contre aucun acte de prérogative ou d'abus de quelque espèce. Une telle invasion du bill des droits autorisait, selon lui, la résistance qu'on y apportait; on ne devait point obéir à un acte qui tendait à annuler une partie essentielle de la constitution, et rien ne pouvait justifier une mesure aussi despotique. Les lois existantes suffisaient pour empêcher les assemblées séditieuses, et pour punir convenablement toute action qui avait pour but de troubler la paix du royaume.

Curwen, propriétaire foncier dans le nord de l'Angleterre, se distingua dans ces différents débats, par plusieurs discours hardis et dignes d'un Anglais animé des sentiments d'un louable patriotisme. La liberté de la parole était, assurait-il, essentielle à toute liberté réelle, et nul, excepté ceux dont la conscience n'était point exempte de reproches, ne pouvait tenter d'imposer silence au peuple. La voix publique ne raisonnait désagréablement qu'à l'oreille des mauvais ministres que leur ressentiment portait alors à détruire les libertés de la nation. Mais il osait espérer que ses compatriotes ne se soumettraient point bassement à des insultes et à des oppressions de cette espèce. Ce n'était que dans les assemblées que l'opinion du peuple pouvait se manifester; si l'on annulait ce droit, toute opposition à la tyrannie ministérielle, soit au dedans, soit au dehors du parlement, cesserait dès lors, et la partie démocratique de la constitution serait écrasée par la couronne et l'aristocratie.

Il condamna l'autre bill avec la même indignation, et fit une motion pour que l'un et l'autre fussent différés jusqu'à ce que leurs stipulations

eussent été mûrement pesées et examinées. Soixante-dix membres appuyèrent la proposition du délai, mais deux cent soixante-neuf votèrent contre.

Un débat s'éleva ensuite au sujet de la clause qui fixait un châtiment pour ceux qui, rassemblés au nombre de douze ou plus, avec ou sans tumulte, ne seraient point encore dispersés une heure après que le magistrat leur en aurait donné l'ordre. Le solliciteur-général et sir Peter Burrell proposèrent la mort. Wilberforce et sir William d'Olbeu furent d'avis de punir cette désobéissance comme une simple faute, et non comme un crime; mais le comité, dans la proportion de plus de six contre un, vota pour la peine capitale.

Il fut permis par le bill de se rassembler même pour discuter des sujets politiques; mais dans le cas où le nombre des personnes devait s'élever à plus de cinquante, on était tenu d'en faire mention préalablement dans les papiers publics, afin qu'un ou même plusieurs juges de paix pussent assister à la réunion; et s'il y était fait quelque proposition «pour apporter, sans l'autorité du roi, des lords et des communes, un changement quelconque à ce qu'aurait établi la loi,» ou bien, dans le cas où il serait question de quelque affaire d'une tendance inconvenante et séditieuse, le magistrat présent aurait le droit d'arrêter l'auteur de ces discours, ainsi que ses partisans, et de dissoudre l'assemblée. On s'opposa à ces clauses sans aucun succès, et l'on fixa à trois années la durée de ce bill.

Dans la chambre haute, peu de membres parlèrent contre; mais les objections de ce petit nombre d'adversaires furent fortes: on les éluda sans y répondre. Le roi sanctionna les deux bills, le 18 décembre, au grand mécontentement du peuple.

Le ministère, transporté de ses succès, continua avec ardeur ses préparatifs belliqueux, et conseilla en même temps à sa majesté de déclarer aux deux chambres son intention d'entrer en négociation avec le directoire nouvellement organisé. Les membres de l'opposition n'ajoutèrent point foi à cette déclaration, et la regardèrent comme trompeuse. Grey voulut éprouver les dispositions réelles du ministère, en proposant une adresse à l'appui des ouvertures du roi au gouvernement français. Le premier ministre représenta que la chambre, en intervenant dans cette occasion, agirait d'une manière irrespectueuse, et la motion fut rejetée. On fit une tentative pour obtenir une négociation; mais la demande fut traitée avec indifférence par l'ennemi,

qui supposait que le cabinet britannique exigerait d'une manière décisive la résignation des Pays-Bas[1].

La manière dont la guerre était conduite dans la Jamaïque, l'usage barbare d'employer des chiens limiers contre les insurgés de ce pays, la mauvaise gestion des finances, et plusieurs autres motifs de mécontentement, furent présentés par différents orateurs, sans que l'on pût parvenir à obtenir des votes de censure de la majorité d'aucune chambre. Les subsides de l'armée surpassèrent la somme de 37,588,000 liv. sterl. Les taxes demandées pour l'intérêt des deux emprunts parurent un poids beaucoup plus lourd, en ce que le peuple eut à supporter une disette de grain; malheur que la société d'agriculture, formée en 1793, n'avait pu prévenir. La clôture de la session fut suivie enfin de la dissolution d'un parlement qui avait montré beaucoup plus de zèle pour les intérêts de la couronne que pour ceux du peuple.

L'empereur avait retiré tant d'avantages de l'argent provenu de l'opulence britannique, que maintenant il était en état de tenir sur pied une armée nombreuse; il ne pouvait cependant présenter une force militaire aussi étendue et aussi redoutable que celle du directoire français. Le courage et l'habileté de l'archiduc Charles empêchèrent néanmoins l'ennemi d'obtenir des victoires signalées. Il désorganisa l'armée de Jourdan, et harassa Moreau d'une si terrible manière, que le général, convaincu de son danger, fut forcé de commencer une retraite. Latour, qui le poursuivait de près, fut défait, et les Autrichiens furent repoussés par les Français dans plusieurs autres combats; mais Moreau ne s'attendait point à triompher : il ne pouvait qu'espérer d'échapper à l'ennemi. Il força son chemin à travers les défilés du Val-d'Enfer, et, après un rude engagement près d'Eltz, il se réfugia en Alsace. Le talent supérieur qu'il montra dans cette retraite fut digne d'être admiré non seulement de ses compatriotes, mais aussi de tous les guerriers de l'Europe[2].

[1] Il la désirait tellement, qu'il eût consenti à abandonner la cause des Bourbons, si le gouvernement français eût voulu renoncer à la Belgique. A. A.

[2] La position était périlleuse. Engagé au milieu de la Bavière, obligé de repasser les montagnes Noires pour revenir sur le Rhin, ayant en tête Latour avec quarante mille hommes, et exposé à trouver l'archiduc Charles avec trente mille sur ses derrières, il pouvait prévoir des dangers extrêmes.... Mais il commandait une superbe armée forte de soixante et quelques mille hommes, dont le moral n'avait été ébranlé par aucune défaite, et qui avait dans son chef une excessive confiance. Appréciant une pareille res-

L'ambition des Français se manifesta dans la fameuse campagne d'Italie. Ils espéraient, par une puissante diversion dans ce pays, non seulement diminuer les succès des armes autrichiennes dans plusieurs parties de l'Italie, mais encore s'assurer des conquêtes durables et des liaisons utiles. Bonaparte prit, avec l'ardeur qui le caractérisait, le commandement de l'armée transalpine, et ne tarda point à recueillir des succès en combattant les forces inégales que le roi de Sardaigne, à l'aide d'un subside accordé par l'Angleterre, avait mises en mouvement. Le prince vaincu et humilié demanda la paix avec instance, pour éviter sa ruine. Elle ne lui fut accordée qu'à la condition qu'il céderait les territoires de Savoie et de Nice, et que plusieurs forteresses du Piémont se rendraient aux Français, pour y établir des garnisons jusqu'au moment où une pacification générale aurait eu lieu. Ce traité, qui ne reçut l'assentiment ni de la cour britannique ni de celle d'Autriche, fut plutôt un acte nécessité par la force des circonstances, qu'une preuve d'honneur de la part du prince vaincu.

L'objet suivant des vues de Bonaparte était l'invasion du duché de Milan. Il traversa le Pô, en présence de l'ennemi, et attaqua Beaulieu sur les bords de l'Adda. Ce général avait élevé des batteries redoutables pour défendre le pont de Lodi ; les grenadiers français s'avancèrent hardiment à la charge. Trois fois ils furent repoussés par un feu

source, il ne s'effraya pas de sa position, et résolut de reprendre tranquillement sa route... Ses parcs, ses bagages, marchaient devant lui sans confusion, et tous les jours ses arrière-gardes repoussaient bravement les avant-gardes ennemies. Latour se contentait de le suivre pas à pas, sans oser l'entamer. Celui-ci partagé en trois corps, était avec le second à Biberach. Moreau qui approchait du Val-d'Enfer par où il voulait se retirer, qui ne voulait pas être trop pressé au passage de ce défilé, qui voyait devant lui Latour isolé et qui sentait ce qu'une victoire devait donner de fermeté à ses troupes pour le reste de la retraite, s'arrêta non loin de Biberach. Latour était rangé dans une position facile à tourner, et de plus, il avait à dos le ravin profond de la Riss. Moreau l'attaqua sur tous les points, et pénétrant avec art à travers ses positions, abordant les unes de front, tournant les autres, l'accula sur la Riss, le jeta dedans, et lui fit quatre mille prisonniers.... Moreau reprit sa marche.... Arrivées au Val-d'Enfer, les troupes débouchèrent à travers cet affreux défilé plutôt avec l'attitude d'une armée victorieuse qu'avec celle d'une armée en retraite.... Après une dernière journée de combat qui donna, près du débouché d'Huningue, le temps aux bagages de passer, il évacua la position pendant la nuit et repassa sur la rive gauche du Rhin... Et quand, après les plus vives inquiétudes sur l'armée, on la vit déboucher dans la vallée du Rhin avec une si belle attitude, l'étonnement et l'admiration se manifestèrent ; cette retraite fut exaltée comme un chef-d'œuvre, et comparée à celle des dix mille. THIERS, *Révol. franç.*

continuel ; mais, redoublant d'efforts et de courage, ils se frayèrent un passage et mirent l'ennemi en déroute. Le Milanais fut soumis alors aux Français, et après d'autres combats, Mantoue, ville fortifiée, fut réduite également.

Les Français n'étaient point inactifs dans l'hémisphère occidental. En 1795, ils avaient excité les habitants de la Dominique à se révolter contre le gouvernement anglais, et ils les avaient encouragés par des secours militaires. Ils avaient poussé à la rébellion les Caraïbes de Saint-Vincent, ainsi que les nègres de Grenade, et, par leurs intrigues et leurs armes, ils étaient parvenus à recouvrer Sainte-Lucie. Il devint nécessaire, en 1796, d'envoyer des forces convenables pour reprendre cette dernière île, et triompher de l'opposition des insurgés et des Français. Les efforts des Anglais furent suivis de succès, et la subordination et la tranquillité furent rétablies également dans les autres îles.

Le directoire ayant demandé aux Hollandais d'équiper un armement pour expulser les Anglais du cap de Bonne-Espérance, Engelbert Lucas mit à la voile de Texel avec trois vaisseaux de ligne et quatre frégates ; mais au lieu d'être rejoint comme il l'attendait par une escadre française, il fut trompé dans son espoir. Le vice-amiral Elphinstone, qui avait sous son commandement sept vaisseaux de ligne, outre plusieurs autres bâtiments de guerre, s'avança à la rencontre de l'ennemi dans la baie de Saldanha, et somma le commodore de céder sa flotte entière. Lucas, convaincu de l'inutilité d'une plus longue résistance, consentit à se rendre.

Comme les nations française et anglaise désiraient également la paix, les pouvoirs gouvernants de chaque pays, quoique peu disposés à la vouloir, se déterminèrent enfin, dans le courant de l'automne, à entamer une négociation à ce sujet. Le roi d'Angleterre, qui avait été le premier à la proposer, envoya lord Malmesbury à Paris pour en régler les conditions[1].

[1] Pitt, homme tout Anglais par l'orgueil, l'ambition et les préjugés, avait une raison majeure pour ouvrir une négociation ; c'était la nécessité de satisfaire l'opinion publique qui demandait hautement la paix. Pour obtenir la levée de soixante mille hommes de milice et quinze mille marins, il fallait bien prouver par une démarche éclatante qu'il avait fait son possible pour traiter. Pitt pensait d'ailleurs qu'une négociation solennelle ouverte à Paris pour le compte de tous les alliés empêcherait toutes les combinaisons particulières et préviendrait tout arrangement relatif aux Pays-Bas. Il voulait enfin avoir un agent en France qui pût la juger de près et avoir des renseignements certains

L'orgueil que les républicains ressentaient de leurs succès en Italie mit cependant obstacle à une réconciliation générale. L'ambassadeur d'Angleterre proposait une restitution mutuelle de conquêtes; mais les Français refusèrent obstinément de rendre les Pays-Bas; et après des conférences infructueuses avec M. Delacroix, ministre des affaires étrangères, l'ambassadeur anglais fut renvoyé de Paris avec arrogance [1].

Pendant la négociation, le directoire équipa un armement pour envahir l'Irlande, où les ennemis du gouvernement étaient fort nombreux, assurait-on. Trente vaisseaux de guerre, outre des sloops et des bâtiments de transport, et dix-neuf mille hommes, mirent à la voile de Brest, dans le mois peu favorable de décembre. Villaret-Joyeuse fut nommé amiral, et Hoche, qui avait montré une ardeur particulière pour ce plan hardi, eut le commandement des troupes de terre. Tous les vaisseaux que le vent ne dispersa pas parurent dans la baie de Bautry; mais l'amiral Bouvet voyant que les autres vaisseaux ne les rejoignaient pas, remit à la voile pour la France, malgré les représentations des officiers de l'armée, qui désiraient faire une descente sans attendre l'arrivée de Hoche. La violence de la tempête fit couler à fond un vaisseau de ligne et deux frégates.

Si les Français avaient effectué une descente en Irlande, il serait sans doute résulté beaucoup de ravages, et l'invasion d'un si grand nombre d'ennemis cruels aurait causé de grands malheurs; mais les efforts de troupes fidèles et d'une bourgeoisie dévouée auraient, selon toute probabilité, empêché l'île d'être subjuguée. Les Français prétendirent que les vents seuls sauvèrent l'Irlande de sa perte, et que si

sur l'expédition qoi se préparait à Brest.... Il fit dooc demander des passe-ports pour un envoyé revêtu des pouvoirs de la Grande-Bretagne. Cette éclatante démarche du plus implacable ennemi de ootre république avait quelque chose de glorieux pour elle; l'aristocratie anglaise était aiosi réduite à demander la paix à la républiquo régicide.

THIERS, *Révol. franç.*

[1] Loio de maoquer aux formes, le directoire donoa un véritable exemple de franchise dans ses rapports avec les puissances ennemies; il o'y eut point d'usage violé. Les communications des puissances portent, comme toutes les relations entre les hommes, le caractère du temps, de la situation, des individus qui gouvernent. Un gouvernement fort et victorieux parle autrement qu'un gouvernement faible et vaincu, et il convenait à une république appuyée sur la justice et la victoire de rendre son langage prompt, oet et poblic.

THIERS, *Révol. franç.*

le temps eût été favorable, rien n'eût empêché le triomphe de l'intrépide Hoche, secondé de ses habiles officiers et de ses troupes bien disciplinées.

A la rentrée du parlement, qui eut lieu en octobre, la crainte d'une invasion avait engagé le ministre à proposer que non seulement le nombre des marins fût augmenté do 120,000 hommes, mais encore qu'une nouvelle milice fût levée, au nombre de 60,000 hommes, et que l'on formerait 20,000 hommes en corps de cavalerie pour agir comme auxiliaire de l'armée régulière. Fox et plusieurs autres membres discutèrent sur la nécessité de faire des levées aussi extraordinaires; mais les bills au sujet des deux derniers projets n'en furent pas moins adoptés, ainsi qu'un autre qui ordonnait que chaque paroisse du royaume fournirait un ou plusieurs hommes, de manière à en faire un nombre de 15,000, afin de compléter le nombre désigné pour le service maritime, et recruter les régiments de ligne. Les subsides votés alors furent augmentés par la suite de 42,786,000 liv.—1797—Une somme considérable avait été envoyée depuis peu à l'empereur par le ministre, dont la profusion non autorisée à cet égard fut considérée comme hautement blâmable et répréhensible par Grey et Curwen. La chambre chercha à justifier le ministre, en alléguant la nécessité de ces avances, quelque contraires qu'elles fussent à l'usage établi dans des cas ordinaires, et elle permit de faire un nouveau prêt à l'empereur d'Autriche, jusqu'à la concurrence de 3,500,000 liv.

Comme le mauvais succès de la négociation était devenu un motif pour faire des préparatifs d'hostilités plus vigoureux que jamais, de violents débats ne pouvaient manquer d'en être le résultat. Il n'y avait nulle paix à attendre, déclarait-on, tant que Pitt continuerait à administrer le royaume, puisqu'il ne pouvait ni diriger la guerre avec succès, ni obtenir un traité d'accommodement à des conditions honorables. Cependant l'adresse qu'il proposa, en réponse à un message royal et à une déclaration publique, fut adoptée à une majorité de cent soixante-quinze voix. Un membre indépendant, Pollen, demanda que l'on renouvelât les ouvertures de la paix, et plusieurs autres motions furent faites dans le même but, ainsi que pour un changement de ministère; plusieurs adresses à cet égard furent présentées au souverain. Une nouvelle tentative pour une réforme parlementaire fut faite aussi par Grey, mais elle fut combattue par la majorité.

Les embarras de la banque augmentaient le mécontentement causé

par la continuation de la gnerre. Les directeurs avaient fait des représentations dans les termes les plus forts contre les demandes fréqnentes de la part du trésor; celles de tous les individus qui craignaient une invasion, ainsi que des banquiers particuliers, pour obtenir des espèces en échange de billets, avaient tellement diminué la quantité apparente d'argent monnayé, que lorsque Pitt voulut recourir à un nouveau subside, qu'il assurait être nécessaire an service de l'Irlande, le comité de la banque s'y opposa, par la crainte des conséquences désastrenses qui pouvaient en résulter pour les particuliers et le public. Le conseil privé défendit alors de payer aucune demande en argent comptant, et les deux chambres proposèrent une enquête sur les affaires d'nne communauté dont l'appauvrissement supposé avait répandu partout une terreur panique. Cette enquête dissipa heurensement la frayeur publique, et l'on fut bientôt convaincu qne l'on avait eu tort de redouter une banqueroute qui n'avait été qu'imaginaire.



CHAPITRE XVIII.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

Année 1797.

Toute nation insulaire a un besoin essentiel de placer une entière confiance dans le courage et la fidélité de ses marins; aussi sa libéralité doit-elle être proportionnée au dévouement qu'elle en attend, ainsi qu'aux fatigues et aux dangers auxquels leur service les expose, et le plus grand encouragement doit être accordé aux défenseurs maritimes de l'état. Sans prétendre dire que la Grande-Bretagne a été en défaut à cet égard, il n'en est pas moins vrai cependant que plusieurs marins, à l'époque dont il est question, donnèrent des signes de mécontentement, et commencèrent à demander une augmentation de paye et d'autres gratifications. Mais ces clameurs qui remplirent la nation d'alarmes, avaient été probablement ou suggérées dans l'origine, ou soutenues par des esprits turbulents imbus des principes du jacobinisme.

Plusieurs lettres anonymes, qui demandaient une réparation de torts, furent adressées au comte Howe par les marins de l'escadre employée dans le canal. Comme on n'avait encore reçu aucune réponse au retour de la flotte qui avait été envoyée en croisière, il s'établit une correspondance entre les mécontents de différents vaisseaux, dans le dessein d'obtenir de force satisfaction à leurs demandes. Lord Bridport, qui ne se méfiait nullement de cette disposition générale, et qui n'était point sur ses gardes, se prépara à mettre à la voile de

Spithead, mais à sa grande surprise, ses signaux et ses ordres ne furent point exécutés. Dans aucun des vaisseaux on ne voulut lever l'ancre. Les matelots, au lieu d'obéir à leurs officiers, affectèrent de ue donner des marques de soumission qu'à l'autorité des délégués nommés par eux. Il ne résulta toutefois ni tumulte ni désordre de la part de ceux qui s'étaient arrogé ce pouvoir extraordinaire; et les mutins déployèrent de la fermeté, sans commettre aucun acte de licence ni de brutalité.

Le premier lord de l'amirauté était alors le comte Spencer, qui, intimidé par la crainte de la démocratie, s'était enrôlé dans les rangs ministériels. Il se convainquit, en visitant la flotte, qu'on ne pouvait espérer de ramener les marins à leur devoir, sans leur faire quelques concessions; il promit donc de les satisfaire autant qu'il serait en son pouvoir de le faire, et de leur obtenir une augmentation de paye, ainsi qu'une part plus considérable de provisions et de vivres. Mais comme ils doutaient que le parlement consentit à leurs désirs, ils ne se rendirent que lorsque lord Howe se présenta à eux avec la copie d'un acte qui accordait les faveurs promises par lord Spencer. Pendant ce temps, quelques-uns des délégués qui avaient essayé d'aller à l'abordage du vaisseau de guerre *la Ville de Londres*, s'exposèrent par là au feu des marins, et plusieurs hommes furent sacrifiés avant que l'on fût venu à bout de désarmer les officiers.

Une révolte plus alarmante eut lieu sur les vaisseaux à la Nore. Dans une convention des délégués, il fut convenu—1797, le 20 mai—qu'indépendamment des concessions qui avaient été faites récemment, les matelots demanderaient une distribution plus égale dans le produit des prises, un payement régulier des arrérages au commencement de chaque nouveau voyage, et un adoucissement à la rigueur du code de la guerre. Comme les lords de l'amirauté s'opposèrent à ces réclamations, les mutins déclarèrent qu'ils garderaient en leur possession les bâtiments dont les capitaines avaient été suspendus déjà de leurs fonctions, et l'on se hâta de faire des préparatifs de défense.

Les insurgés, encouragés par l'arrivée de quatre vaisseaux considérables et d'un sloop qui revenaient de la côte de Norfolk, continuaient à défier l'autorité royale; ils retinrent plusieurs vaisseaux marchands, pillèrent l'un d'entre eux, et s'efforcèrent même de bloquer l'embouchure de la Tamise. Ils paraissaient disposés à attaquer le fort de Sheerness; mais s'ils eurent réellement l'intention de com-

mettre cet acte de rébellion, la vigilance de la garnison les détourna de ce dessein. Il y avait dans ce fort et dans ceux de Gravesend et de Tilbury des fournaises pour rougir les boulets, en cas d'attaque. D'autres précautions furent prises également par le gouvernement.

Le comte de Northesk, favori des marins, fut prié d'assister à une convention qui eut lieu dans *le Sandwich*, vaisseau amiral. Les demandes des mécontents lui furent communiquées par Parker, qui surveillait toutes leurs délibérations et dirigeait leurs actions. Il envoya au comte une lettre pour le roi, qui, après avoir soumis cette affaire à la considération du conseil privé, résolut, au lieu de s'abaisser à traiter avec les mutins, d'insister sur une soumission absolue et sans condition.

La conduite rigoureuse de la cour rendit inutile l'attaque projetée sur la flotte rebelle, et on adopta deux bills d'une nature redoutable, puisqu'ils décrétaient la mort contre tous ceux qui « s'efforceraient » d'entraîner des individus employés dans l'armée ou dans la marine » à commettre quelque acte de mutinerie ou de trahison, et contre » ceux qui auraient quelque communication préméditée avec l'équi- » page d'un vaisseau qui aurait été déclaré par l'amirauté en état de » mutinerie. » Parker, il est vrai, ainsi que quelques-uns de ses principaux associés, refusèrent de se soumettre; mais la majorité parut disposée à implorer la clémence du souverain. Trois vaisseaux firent voile et parvinrent à s'échapper, quoiqu'ils fussent exposés à un feu vif qui partait du vaisseau réfractaire. Deux autres suivirent le même exemple, ainsi que cinq de plus qui abandonnèrent la confédération. Plusieurs hommes furent tués ou blessés dans les combats qui eurent lieu entre ceux qui avaient la bonne volonté de se soumettre et ceux qui persistaient à se mutiner. Le pavillon de sédition cessa enfin de flotter, et le 14 juin, *le Sandwich* ayant été conduit par l'équipage sous le canon du fort Sheerness, un corps de troupes descendit à bord, et s'empara du chef de l'insurrection. Wallace, l'un des délégués, se brûla la cervelle, pour éviter l'ignominie d'un jugement et d'une exécution publique.

Parker fut jugé par une cour martiale, et convaincu de culpabilité; dans sa défense, il allégua cependant que, loin d'avoir excité les marins à se révolter, il s'était efforcé de réprimer l'esprit de mécontentement dès sa naissance; qu'il avait été vaincu par la force et contraint d'agir comme président d'un conseil illégal; que s'il n'avait

pas pris une part active dans cette affaire, la sédition aurait été beaucoup plus terrible. Il n'en fut pas moins pendu à bord du Sandwich, et il subit son sort avec un sang-froid et un courage remarquables. Sept de ses complices, appartenant au Léopard, furent également punis de mort, ainsi que plusieurs matelots des autres vaisseaux, qui payèrent de leur vie le crime qu'ils avaient commis en violant les lois de leur pays.

Si une flotte étrangère avait osé s'interposer dans cette querelle, l'opiniâtreté des matelots se serait dissipée, selon toute probabilité. Ils seraient revenus promptement à la raison et au sentiment du devoir, et l'arrogance de l'ennemi aurait été châtiée. Peu de temps avant cette mutinerie, la gloire navale de la Grande-Bretagne s'était accrue encore par un combat qui avait eu lieu près du cap Saint-Vincent. Le roi d'Espagne, qui avait été entraîné à contracter une alliance avec la république française, avait promis de livrer un combat aux Anglais sur leur élément favori. Il fit donc partir vingt-sept vaisseaux de ligne dont un était de cent trente canons, et six de cent douze. L'ennemi et la flotte anglaise, composée de quinze vaisseaux de ligne et quelques frégates, se rencontrèrent bientôt. Un second Byng aurait sans doute pris la fuite avec toute la célérité possible; mais l'amiral Jervis était incapable de se laisser dominer par la terreur. Certain de la bravoure et de l'habileté de ses officiers, le 14 février il attaqua les Espagnols d'une manière subite qui ne leur laissa pas le temps de former leur ligne d'une manière régulière. Son intention était de passer au travers de leur flotte, et en louvoyant de séparer neuf vaisseaux du reste. Il effectua son projet avec la plus grande adresse, et quoique don Joseph de Cordova s'efforçât de reformer sa ligne, en se reportant derrière l'arrière-garde de la flotte anglaise, la manœuvre habile de Nelson l'empêcha de réussir. Don Joseph, engagé dans un combat avec le vaisseau le plus considérable de l'ennemi, et deux autres, se trouva bientôt dans le plus grand danger, mais il fut secouru à temps. Convaincu qu'il ne pourrait effectuer la jonction désirée, il donna au reste de sa flotte le signal pour se rapprocher autant que cela lui serait possible; mais il ne put prévenir sa défaite. Nelson aborda avec la plus grande intrépidité sur le San-Nicolas et le San-Joseph, et deux autres vaisseaux furent pris. Les Anglais poursuivirent l'ennemi qui se retirait, mais dans la soirée l'arrivée des autres bâtiments qui avaient été séparés de la flotte les força à cesser leur

poursuite; cependant l'ennemi n'eut pas le courage de renouveler le combat. Quinze cents hommes environ furent tués ou blessés du côté des Espagnols, et trois cents de celui des Anglais victorieux.

Les Français avaient nourri l'espoir, en réunissant leur flotte à celles de l'Espagne et de la Hollande, de subjuguer le pouvoir des Anglais sur mer, et d'envahir leur île; mais ils s'étaient flattés trop facilement du succès. Une descente faite à cette époque dans le comté de Pembroke, est digne à peine de fixer l'attention du lecteur[1]. La flotte, composée d'environ treize cents hommes, paraissait formée du rebut des prisons et de tout ce qu'il y avait de plus vil parmi la populace. Ils se soumirent avec résignation à la captivité.

Vers le même temps, les Espagnols éprouvèrent une perte beaucoup plus importante que celle de quelques vaisseaux. Sir Ralph Abercomby, à la tête d'une petite armée, envahit l'île de la Trinité, près de la côte de l'Amérique méridionale, et triompha aisément de toute opposition. La capitale une fois réduite, l'île entière se soumit par capitulation à l'autorité britannique. Un vaisseau de ligne fut pris dans le golfe de Paria, et trois autres ainsi qu'nne frégate furent brûlés par les Espagnols eux-mêmes, pour qu'ils ne devinssent pas la proie des Anglais.

Le général, pour mettre le comble à ses succès, fit voile pour Porto-Rico, et les plus petits vaisseaux de l'escadre de l'amiral Hervey étant entrés dans une baie, près de la principale ville de l'île, les troupes s'établirent dans une position qui leur parut assez commode;

[1] L'Irlande était alors dans une situation propre à inspirer de graves inquiétudes. Les partisans de la réforme parlementaire et les catholiques présentaient dans cette île une masse suffisante pour opérer un soulèvement. Ils auraient volontiers adopté un gouvernement républicain sous la garantie de la France, et ils avaient envoyé des agents secrets à Paris pour s'entendre avec le directoire. Ainsi, tout présageait qu'une expédition pourrait causer de cruels embarras à l'Angleterre..... L'escadre de Brest se composait de quinze vaisseaux de haut bord, de vingt frégates, de six gabarres et de cinquante bâtiments de transport; elle pouvait porter vingt-deux mille hommes.... Une affreuse tempête dispersa l'escadre .... Le débarquement devint impossible par l'effet du mauvais temps. L'escadre éloignée de nouveau des côtes d'Irlande, et vaincue par les obstacles, crut devoir regagner les côtes de France, mais elle n'y parvint qu'après des périls inouïs..... Le vaisseau *les Droits de l'Homme* fit des prodiges : attaqué par deux vaisseaux anglais, il en détruisit un, échappa à l'autre; mais tout mutilé, privé de mâts et de voiles, il succomba à la violence de la mer. Ainsi finit cette expédition qui jeta une grande alarme en Angleterre et révéla son point vulnérable. THIERS, *Révol. franç.*

mais leur flanc gauche était harassé par de nombreuses canonnières, et les Espagnols défendaient avec tant de succès les approches de la ville (située sur un terrain séparé du corps de l'île par un canal étroit), que l'envahisseur ne put y pénétrer, et que l'entreprise fut abandonnée.

Une tentative pour réduire l'île africaine appartenant aux Espagnols ne fut pas suivie de plus de succès. Nelson, élevé alors au grade de contre-amiral, fit voile avec une petite escadre vers les îles Canaries. Lorsqu'il eut atteint l'île de Ténériffe, il ordonna au capitaine Troubridge de conduire mille hommes tant marins que matelots sur Santa-Cruz et de l'attaquer. Ils abordèrent pendant une nuit très-obscure, et parvinrent à se forcer un passage dans la ville, mais ils ne purent réduire la principale forteresse. Le gouverneur Guttierrez espérait contraindre l'ennemi à se rendre; cependant, le capitaine lui envoya un message pour lui donner à entendre que si on lui permettait ainsi qu'à ses gens de retourner vers leurs barques, sans aucune vexation, l'escadre n'attaquerait point la ville. Le capitaine espagnol, après avoir hésité d'abord, allait consentir à la proposition, lorsque Troubridge menaça tout-à-coup de faire feu sur la ville, et s'élança sur l'ennemi la baïonnette à la main. Deux cent cinquante Anglais environ furent noyés, tués ou blessés; et quoique Nelson ne fût pas à la tête du parti, il courut de tels dangers, qu'un boulet de canon lui emporta le bras droit.

Nous dirons, au sujet des affaires du continent, que le pape, qui, l'année précédente, avait été dépouillé sans égard par les Français de ses états, de ses trésors et de différentes productions de l'art, fut obligé, après que ses troupes eurent défendu en vain Faenza et d'autres villes, d'acheter une paix précaire par de plus amples concessions. Les Toscans et les Vénitiens furent soumis à leur tour à des exactions arbitraires, et Charles Emmanuel, neveu du roi de Sardaigne, fut contraint de devenir l'allié de cette même puissance qui avait humilié et déshonoré son oncle.

Le directoire, dans l'intention d'abaisser l'orgueil de la maison d'Autriche, ordonna à Bonaparte d'attaquer l'archiduc avec la plus grande vigueur. Il s'avança donc avec confiance, réduisit le pays situé entre le Lavis et la Piave, fit la conquête du Frioul, envahit la Carinthie, et jeta dans tous les états héréditaires de l'empereur une terreur qui amena la cour d'Autriche à consentir à une négociation proposée par le victorieux général.

Les Impériaux étaient en même temps harassés sur le Haut-Rhin par Moreau, qui les défit à Diershem, après un combat opiniâtre. Les armes de Hoche prospéraient également sur le Bas-Rhin, et il ne cessa d'obtenir des succès jusqu'au moment où il fut arrêté dans sa carrière par le résultat des conférences. Les articles préliminaires furent signés à Léoben, entre la France et l'Autriche, et des plénipotentiaires furent nommés pour régler un traité définitif.

L'éloignement de l'empereur de la confédération conduisit à renouveler une négociation entre l'Angleterre et la France. Ce monarque, en traita it séparément avec la république, ne remplissait pas strictement ses engagements; mais comme l'on avait déjà proposé un congrès, il y avait quelque espoir d'employer avec succès des moyens de pacification[1]. Lord Grenville proposa à M. Delacroix, le 1er juin, une discussion immédiate sur les prétentions mutuelles des deux nations, afin que les articles fussent signés, pour pouvoir être ensuite confirmés avec on sans changements, au congrès. Le ministre français fit entendre que le désir du directoire était de recevoir les ouvertures pacifiques de la cour de Londres, sans attendre les délibérations tardives d'un congrès, et un passeport fut envoyé de suite, afin qu'un plénipotentiaire anglais se rendit à Lille. Letourneur, Lepelley et Maret, furent autorisés à traiter avec lord Malmesbury, qui présenta comme plan de pacification vingt articles portant parmi plusieurs autres stipulations, que, dans le dessein de rétablir sur les premières bases les droits de la pêche qui se faisait alors sur les côtes de Terre-Neuve et les îles adjacentes, on rendrait aux Français les îles de Miquelon et de Saint-Pierre, réduites pendant la première année de la guerre; que chaque chose rentrerait dans le même état où elle était avant la guerre; qu'en cas de restitution, les améliorations qui auraient été faites aux fortifications par les conquérants, seraient laissées sans être endommagées

[1] Pitt était alors dans la plus grande épouvante ; la défection de l'Autriche, les préparatifs faits à Texel et à Brest, l'escadre réunie à Cadix et qu'un coup de vent pouvait débloquer, toutes ces circonstances étaient alarmantes. Or, Pitt regardait en ce moment un répit comme indispensable. Que la paix fût ou non définitive, il fallait un instant de repos. Entièrement d'accord sur ce point avec lord Grenville, il décide le cabinet à entamer une négociation sincère qui procurera deux ou trois ans de relâche aux ressorts trop tendus de la puissance anglaise.... Le lieu des conférences fut fixé à Lille, parce que le directoire aimait mieux recevoir le ministre anglais dans une ville de province où il craignait moins ses intrigues. THIERS, *Révol. franç.*

aux premiers possesseurs; que la Trinité serait cédée à la Grande-Bretagne, à moins qu'on ne consentît à faire en compensation quelque autre cession qui balancerait l'addition de pouvoir que la France obtenait par l'acquisition de la partie espagnole de Saint-Domingue; que les Hollandais céderaient le cap de Bonne-Espérance et tous leurs établissements dans l'île de Ceylan, et recevraient Négapatam en échange de Cochin; que le prince d'Orange serait indemnisé, et que l'on accorderait à la reine de Portugal une paix honorable.

Ces propositions déplurent tellement au directoire, qu'un ordre péremptoire fut envoyé de Paris, en vertu duquel les négociateurs de la république exigèrent, comme premier acheminement à un traité, le consentement du roi à la restitution de toutes ses conquêtes. Lord Malmesbury fit des représentations contre cette demande injuste, et sa majesté refusa de s'y soumettre. On fit une autre demande pour obtenir le paiement de la valeur des vaisseaux détruits à Toulon, et la restitution de ceux dont on s'était emparé dans ce port; elle fut rejetée également. Il y eut encore différentes conférences, mais qui laissèrent peu d'espoir d'en venir à un consentement définitif.

Pendant ce temps, un changement important s'opérait dans le gouvernement français. Un tiers des deux conseils qui formaient le corps législatif de la république avait été remplacé par des membres nouvellement élus, et qui étaient presque tous du parti modéré, c'est-à-dire, ni royalistes exagérés, ni républicains farouches, ni jacobins. Les chefs des assemblées, dégoûtés de la crainte arbitraire de Barras, de La Réveillère-Lepeaux et de Rewbel, le plus actif et le plus puissant des cinq directeurs, furent extrêmement satisfaits du résultat de l'élection, et ils se préparaient avec plus d'ardeur que jamais à s'opposer aux vues du triumvirat. Mais comme ils ne montrèrent pas la vigueur et l'énergie que la nécessité exigeait, ils furent contraints de céder à la violence audacieuse de leurs rivaux, qui s'étaient emparés de l'opinion de l'armée. Plusieurs des membres furent arrêtés comme criminels, transportés à la Guyane, et Barras et ses collègues gouvernèrent dès lors d'une manière absolue.

Toute espérance de pacification s'était évanouie. Si même le parti modéré insistait sur des conditions auxquelles on ne devait pas s'attendre que le roi d'Angleterre consentît, à coup sûr on ne pouvait supposer que le triumvirat montrerait plus de modération dans ses demandes. Treilhard et Bonnier furent envoyés à Lille, sous prétexte

d'une négociation, et comme ils ne voulurent prêter l'oreille à aucun arrangement, on ne put conclure de traité avec la France[1].

Un traité avec la puissance autrichienne fut cependant signé, le 17 octobre, à Campo-Formio, dans les états de Venise[2]. L'empereur fut forcé de céder ses provinces des Pays-Bas et le duché de Milan; mais il obtint en dédommagement la ville et les territoires continentaux de Venise, qui avaient été démocratisés récemment par Bonaparte; il eut aussi en partage l'Istrie et les parties de la Dalmatie qui n'étaient point occupées par les sujets du grand seigneur; Corfou, Céphalonie et d'autres îles près de la côte de Grèce, ainsi que quelques cantons de l'Albanie, furent assignés aux Français.

On ajouta encore à ce traité quelques articles secrets, qui fixaient le Rhin pour limites de la république française, qui ordonnaient l'évacuation de Metz, d'Ehrenbreitstein et de plusieurs autres forteresses occupées par les Autrichiens, qui stipulaient le transfert d'une partie de la Bavière et autres cantons à l'empereur, comme indemnité des possessions qu'il abandonnait sur la rive gauche du Rhin, et qui

[1] Quoiqu'on pût reprocher, dans cette circonstance, au directoire d'avoir repoussé une paix certaine et avantageuse pour la France, son motif était cependant honorable. Il eût été peu loyal à nous d'abandonner nos alliés, et de leur imposer des sacrifices pour prix de leur dévouement à notre cause. Thiers, *Révol. franç.*

[2] Les conférences eurent lieu alternativement à Udine, chez M. de Cobentzel, et à Passeriano chez Bonaparte, qui représentait seul pour la France. La dernière conférence eut lieu chez M. de Cobentzel. A toutes les folles prétentions du ministre autrichien, Bonaparte ne répondait que par des prétentions aussi excessives et énoncées d'un ton ferme et tranchant. Les négociateurs étaient sur le point de se séparer, et de part et d'autre on déclarait qu'on allait rompre. Le ministre autrichien s'efforçait de faire valoir ses propositions : Jamais la France, assurait-il, n'aurait fait un traité plus beau, et puisqu'elle voulait avant tout la paix, elle saurait juger la conduite du négociateur capable de sacrifier l'intérêt et le repos de son pays à son ambition militaire. Bonaparte, calme et impassible, laissa M. de Cobentzel achever son discours, puis se dirigeant rapidement vers un guéridon qui portait un cabaret de porcelaine donné par la grande Catherine à M. de Cobentzel, il le brisa sur le parquet : « La guerre est déclarée, s'écria-t-il, mais souvenez-vous qu'avant trois mois je briserai votre monarchie comme je brise cette porcelaine. » Les négociateurs autrichiens étaient restés stupéfaits d'étonnement. Bonaparte les salua, sortit, et montant sur-le-champ en voiture, il ordonna à un officier d'aller annoncer à l'archiduc Charles que les hostilités recommenceraient sous vingt-quatre heures. M. de Cobentzel effrayé envoya sur-le-champ l'ultimatum de Bonaparte signé à Passeriano. L'une des conditions du traité était l'élargissement de M. de Lafayette, prisonnier depuis cinq ans à Olmutz. Thiers, *Révol. franç.*

promettaient enfin diverses concessions aux autres princes d'Allemagne dont les droits pouvaient avoir souffert de la nouvelle fixation des limites.

L'empereur, en signant ce traité, avait plus songé à lui qu'à la nation germanique, que son influence avait entraînée dans la guerre. Dans le dessein de donner plus d'étendue à cette pacification, il y eut un congrès à Rastadt, où assistèrent Bonnier et Treilhard, les députés de l'empereur François et ceux de la diète. Les deux plénipotentiaires français exigèrent que le Rhin fût reconnu pour limites de la république [1].

L'un des principaux princes de l'empire avait déjà résigné ses possessions sur la rive gauche du Rhin aux républicains usurpateurs. C'était le roi de Prusse, qui, en concluant la paix avec la France, avait prudemment établi la neutralité du nord de l'Allemagne. Il mourut à cette époque, après un règne de onze ans, laissant la réputation d'un monarque sans principes et sans foi. Son fils était encore plus disposé que lui à entretenir la paix avec la puissante république, soit par jalousie contre la maison d'Autriche, soit par la crainte d'une révolution dans son propre pays, considération qui, pour quelques-uns, aurait été un motif de guerre.

Les troubles qui régnaient en Irlande excitaient parmi les Français un si vif désir d'envahir ce pays, que le directoire donna des ordres au général Daendels pour qu'on préparât une flotte dans ce dessein. Quelques troupes s'étaient hasardées à se mettre en mer; mais observées par des croisières anglaises, elles furent obligées de regagner le rivage. Le blocus du Texel ayant été suspendu un moment, l'amiral hollandais de Winter se détermina à mettre à la voile avec quinze vaisseaux de ligne, afin de pouvoir descendre le canal, de manière à rejoindre la flotte de Brest. Duncan s'étant hâté de remettre à la

[1] Les représentants français furent assassinés à Rastadt, par l'effet d'un projet infâme qui jeta un long déshonneur sur la politique du cabinet de Vienne, qui, pour se venger de nos ministres, ordonna secrètement qu'ils fussent arrêtés, et que leurs papiers fussent saisis; qu'ils fussent dépouillés, outragés, et peut-être assassinés. Jean Debry fut le seul qui ne reçut point de coup mortel, et il eut la force de se traîner tout sanglant à Rastadt. Quand cet attentat fut connu, il excita l'indignation générale : la loyauté allemande fut révoltée d'une violation du droit des gens inouïe chez des nations civilisées, et qui n'était concevable que d'un cabinet à demi barbare. L'archiduc Charles écrivit à Masséna; mais sa lettre, froide et contrainte, prouvait son embarras. THIERS, *Révol. franç.*

voile pour la côte de Hollande, prépara son escadre, composée de seize vaisseaux de ligne, de façon que les Hollandais ne pussent s'échapper sans livrer un combat. Lorsqu'ils furent à neuf milles du rivage près de Camperdown, il commença l'attaque sous le vent, le 11 octobre, et son vaisseau, *le Vénérable*, bien secondé par les autres, rompit la ligne hollandaise.

La bataille fut opiniâtre principalement entre les vaisseaux des deux amiraux et ceux des vice-amiraux Onslow et Reyntjes. Les deux partis s'approchèrent tellement du rivage pendant l'action, que les vaisseaux britanniques qui étaient placés entre l'ennemi et la côte furent en danger d'échouer. Neuf vaisseaux de ligne et deux frégates furent pris enfin par les vaillants Anglais. *L'Ardent* fut de tous les vaisseaux celui qui perdit le plus de monde; la mort de Burges, capitaine de ce bâtiment, excita de vifs regrets. Du côté des Hollandais, il y eut en tués et blessés plus de quinze cents hommes; du côté des Anglais, il y en eut sept cent cinquante. Dans le vaisseau *l'Agincourt*, personne ne périt, car Williamson, son commandant, ne prit aucune des mesures nécessaires pour se joindre au combat; aussi fut-il déclaré par une cour martiale incapable de jamais servir dans aucun vaisseau de sa majesté.

Toutes les églises du royaume retentirent des actions de grâces qui furent rendues publiquement au Dieu des armées pour ce succès et la défaite des Français et des Espagnols par lord Howe et sir John Jervis. La famille royale, ainsi que les pairs et les communes, se rendirent à cette occasion à la cathédrale de Saint-Paul. Non seulement les amiraux Duncan et Jervis furent élevés au rang de pairs, mais le parlement reconnaissant voulut encore ajouter à cette récompense une pension considérable.

CHAPITRE XIX.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1797 à l'année 1798.

Les sociétés soupçonnées de vues démocratiques furent évidemment découragées par l'acte rendu contre les assemblées séditieuses, et la loi qui y était relative mit un frein puissant à la liberté de discours et d'action. Les membres de la société de correspondance résolurent cependant de tenir une assemblée dans un champ près de Pancrass, et de discuter sur la nécessité de voter une remontrance à sa majesté. Sir William Addington, magistrat vigilant, y assista, et à peine l'un des orateurs eut-il commencé son adresse au peuple, qu'il proclama la dissolution de l'assemblée et la força à se disperser.

Quelques troubles s'étaient élevés en Écosse au sujet d'un acte relatif à la milice. Les provinciaux d'East-Lothian le regardant comme une mesure arbitraire pour les contraindre à entrer dans le service, se rendirent à Tranent, où les députés lieutenants et les magistrats s'étaient réunis pour les arrangements nécessaires à l'exécution de la loi. Les partisans du gouvernement furent attaqués hardiment, et l'émeute ne put être étouffée sans l'intervention de la force armée ; on fut même forcé de tirer sur quelques-uns des perturbateurs de la tranquillité publique. Un autre tumulte s'éleva également à Eccles pour le même motif. Plusieurs individus furent condamnés à la déportation pour quatorze années.

Les circonstances de la dernière négociation furent chaudement examinées par les deux factions du parlement, quoique quelques-uns des principaux membres de l'opposition eussent, par suite de mécontentement, abandonné leurs fonctions législatives. Le comte Fitz William soutenait que la paix avec la république française ne pouvait jamais être certaine ; qu'autant valait traiter avec une horde de *bandits* que de traiter avec elle, et que les ressources de ce pays suffisaient seules et amplement pour exciter les Français à poursuivre la guerre. Lord Grenville, au contraire, ne se montrait pas éloigné d'un traité de paix avec la république ; le marquis de Lansdown était d'avis que l'on pouvait l'obtenir promptement, en substituant des ministres patriotes et intègres à ceux qui, depuis si long-temps, rendaient la nation victime de leur mauvaise administration. Mais lord Mulgrave déclara que ceux qui désiraient le plus ardemment de remplacer Pitt et ses amis n'avaient pas droit, par leur conduite, à la confiance publique. Le duc de Norfolk dit à son tour qu'il ne croyait pas que les ministres désirassent réellement la paix, attendu qu'ils auraient pu l'obtenir, s'ils avaient pris les mesures nécessaires pour cela. Dans l'autre chambre, lord Temple et le docteur Laurence blâmaient la cour d'avoir fait des offres trop considérables pour prix de la paix, et ils condamnèrent toute négociation quelconque avec un ennemi aussi perfide et aussi dépourvu de principes. Sir John Saint-Clair prit alors la parole, et désapprouva la violence de l'animosité avec laquelle on attaquait ordinairement les Français ; violence qui ne pouvait avoir d'autre effet que d'attirer la haine de cette nation. Il reprocha en même temps au cabinet la bassesse dont il faisait preuve, en souffrant que lord Malmesbury poursuivît la négociation, lorsque les plénipotentiaires français éludaient toute exposition claire et précise des conditions du directoire. Pitt, soutenant la sincérité et la loyauté de ses sentiments, accusait les Français d'avoir nourri les intentions les moins amicales, tout en faisant des protestations de bienveillance et de paix. L'arrogance de leurs demandes et l'insinuation qui donnait à entendre que plusieurs autres articles non expliqués jusque là devaient être admis également, lui semblaient, assurait-il, mériter une désapprobation rigoureuse.

Une mesure hardie de finances fut proposée alors aux communes. Elle avait pour but d'extorquer des subsides considérables, au lieu de taxer simplement le peuple dans l'intérêt d'un emprunt. Pour empêcher

le crédit national de s'altérer par une nombreuse série d'emprunts onéreux, et pour tromper l'espoir que les Français entretenaient de voir l'embarras se glisser dans les finances de l'Angleterre, le ministre résolut de n'emprunter qu'une légère somme, et de lever d'amples contributions en augmentant les impôts fixés. Il ne prétendait pas faire croire que les capitaux étaient épuisés; il voulait seulement pouvoir ménager cette ressource, et s'écarter, à quelques égards, du système d'opérations financières établi depuis long-temps. En conséquence, il ne voulait pas que l'emprunt excédât douze millions, espérant qu'à ce compte le public ne pourrait se plaindre de la demande de sept autres millions, payables dans l'année suivante. On n'en fit pas moins au-dedans et hors du parlement de fortes objections sur l'énormité de cette demande.

D'après le désir des électeurs de Westminster, Fox reprit son caractère public et retourna à la chambre, afin de s'opposer au bill relatif à une taxe aussi exorbitante. Il sentint que quiconque était réellement sensible à l'intérêt du penple ne pouvait consentir à voter pour une saisie aussi inique de la propriété individuelle. Plusieurs même d'entre ceux qui penchaient pour la guerre considéraient la taxe, pensait-il, comme sujette à beaucoup d'objections, attendu que le soulagement qui devait en résulter pour les capitaux serait très-médiocre, et à peine remarquable an milieu d'nne accumulation extraordinaire de dettes provenant de la longue durée des hostilités. On pouvait demander pourquoi ce projet n'avait point été proposé dès le commencement de la guerre; mais que répondrait-on à cette question ? Que la fourberie alors avait été jugée nécessaire, et qu'il aurait été nuisible anx vues du ministre d'ouvrir sitôt les yeux du penple sur l'abîme où il voulait le conduire. Le masque, ajoutait-il, tombait donc, et la cupidité paraissait évidente dans cette dernière taxation.

Mais nonobstant tous les efforts des orateurs de l'opposition, le bill fut sanctionné — 1798 — par une majorité de cent vingt-cinq voix dans nne chambre, et de soixante-sept dans l'antre. Il était stipulé par cet acte que toute personne qui aurait au-dessous de 60 livres de revenu serait entièrement exempte de la nouvelle taxe; que quiconque ne recevrait pas annuellement la somme de 65 livres, ne serait pas tenn de payer plus de la cent vingtième partie de cette somme; que ceux qui auraient un revenu plus considérable seraient

moins favorisés, puisque celui qui posséderait un revenu de 95 livres serait obligé d'en donner la cinquantième partie; celui qui jouirait de 155 livres, la vingtième partie, etc. Les chefs de famille d'une classe inférieure, et les boutiquiers, en général, devaient être favorisés par une diminution considérable; et quoique les gens de distinction fussent soumis à une taxe qui était le triple de leurs taxes ordinaires, quoique même dans plusieurs cas cette augmentation d'impôts fût quintuplée, il fut stipulé que personne, dans aucune circonstance, ne serait forcé de payer plus de la dixième partie de son revenu.

Il est à propos de faire observer qu'une grande partie de l'emprunt devait être prise sur la taxe additionnelle. Le montant du nouvel impôt, qui était d'abord de sept millions, fut réduit à quatre et demi, et Pitt ne doutait nullement que les dons volontaires du peuple pour le service de l'état ne dussent produire une somme d'un million et demi. Ces contributions furent donc proposées au parlement, et la nation y acquiesça promptement. L'emprunt s'éleva à quinze millions, non compris les deux millions pour l'Irlande.

Le duc de Bedfort fit ensuite une tentative pour obtenir la destitution des ministres dont on faisait l'épreuve depuis si long-temps, et pour que l'on reconnût leur inhabileté à remplir leurs fonctions. Traçant le tableau de leur conduite depuis le commencement de la guerre, il prouva leur inconséquence et leurs absurdités, la mauvaise application qu'ils avaient faite des fonds publics, et leurs empiétements sur les droits de la constitution; il soutint que quelles que fussent les institutions créées par eux, ils n'en étaient pas moins en réalité les ennemis de leur pays, puisqu'ils prodiguaient ses ressources pour favoriser l'agrandissement de la France. Lord Boringdon s'opposa à une motion qui tendait, selon lui, à devenir une source de maux. Lord Romney, faisant le panégyrique des ministres, nia que la guerre eût été malheureuse. Le marquis de Lansdown sollicita vivement la chambre de consentir à la proposition du duc, attendu que la durée du ministère de Pitt tendait à la ruine du pays; mais les lords Mulgrave et Grenville soutinrent chaudement l'opinion contraire, et ils obtinrent cent treize voix pour eux, tandis que le duc n'en eut que treize seulement. Une résolution favorable à la conduite et aux vues du ministère fut adoptée alors à l'instigation de lord Romney.

Un nouveau plan du ministre établissait des réglements pour la perpétuité de la contribution foncière, en faisant entrer le rachat de

cette contribution dans le paiement d'un capital, dans les fonds publics, capital dont le dividende serait plus qu'équivalent au montant de cette même contribution.

Ce qui prouvait le plus en faveur de son plan, selon lui, était qu'il tendait à diminuer le capital fondé, et qu'en allégeant ainsi le poids de l'intérêt, le crédit public s'en trouverait considérablement augmenté. La contribution serait rachetée sur le pied de vingt ans d'achat; et tandis que certains individus obtiendraient à cet égard l'avantage de la sécurité foncière en place de celle des fonds, le public gagnerait un cinquième dans l'achat. On n'avait pas l'intention de forcer le contribuable à ce rachat, car un étranger pouvait l'acheter de suite, et recevoir de lui le taux actuel de la contribution. On pouvait objecter, d'après les principes constitutionnels, que rendre perpétuel un don qui était devenu annuel, ce serait diminuer le droit que possédait la chambre des communes de contrôler les dépenses publiques; mais le ministre pouvait répondre à cette objection, qu'il entendait soumettre à un contrôle annuel des fonds équivalents qui maintenant étaient devenus permanents. Ce plan, quoique vivement combattu, fut obtenu par la majorité et triompha de toute espèce d'argument. Au moyen d'un changement que l'on fit au bill, le propriétaire foncier eut la faculté de racheter la contribution, en payant seulement un dixième, au lieu d'un cinquième au-delà du taux de l'impôt.

La crainte d'une invasion, qui commençait à se réveiller, donna lieu à un bill relatif à la défense du pays; il fut proposé par Dundas, qui, par une nomination nouvelle et irrégulière, était parvenu à l'emploi de secrétaire d'état pour le département de la guerre. Ce bill tendait à obtenir un dénombrement de tous les hommes, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à soixante, et particulièrement de ceux qui étaient disposés à prendre part à la défense du royaume; et il autorisait les lieutenants de province à incorporer ces volontaires et à prendre toute autre mesure propre à déjouer l'espérance de l'ennemi.

Peu de temps après l'adoption de ce bill venu si à propos, sa majesté donna à entendre aux deux chambres que « les préparatifs » pour l'embarcation et l'armement des troupes se poursuivaient avec » une activité croissante dans les ports de France, de Flandre et de » Hollande, avec le dessein avoué d'effectuer une invasion, » et que les projets de l'ennemi étaient favorisés par les mécontents de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Sheridan se distingua à ce sujet par

une harangue vigoureuse, qui obtint l'applaudissement de tous les partis. « Les dangers qui menaçaient le pays étaient, assurait-il, » d'une étendue peu ordinaire; il fallait en conséquence un courage » peu commun pour les combattre. L'esprit dont il désirait voir ses » compatriotes animés n'avait point encore acquis une influence suffi- » sante; mais il osait espérer que les Anglais se réveilleraient enfin de » leur assoupissement, et cesseraient de regarder la menace d'une in- » vasion comme un sujet de conversation frivole. Ne devaient-ils pas ré- » fléchir à l'ambition insatiable, à l'animosité et à la puissance extrême » de l'ennemi, dont le succès éventuel, en cette circonstance, pourrait » attirer les calamités les plus terribles sur la nation? Personne n'était » assez faible et assez insensé pour supposer que Bonaparte, semblable » à un dispensateur de grâces, viendrait rendre aux citoyens leurs droits, » et rétablir leur liberté réelle. Bien loin de là, l'ennemi exercerait sa » vengeance par des actes sanguinaires, et satisferait son avidité par » la violence et la rapine. Une nation qui ne possédait ni vaisseaux, » ni commerce, ni capitaux, ne manquerait certainement pas de sup- » pléer à ces défauts par des saisies arbitraires. Pour prévenir de tels » malheurs, du courage, de la détermination et de l'harmonie, étaient » essentiellement nécessaires. Quelques adversaires du ministère pou- » vaient alléguer, il est vrai, qu'il était impossible de s'opposer ni avec » succès, ni avec confiance, au pouvoir des Français, tant que le gou- » vernement anglais serait aussi mal dirigé; mais puisqu'on ne pouvait » obtenir actuellement la destitution de ministres odieux, cet obstacle » ne devait point empêcher le zèle patriotique de se montrer. La paix » était extrêmement désirable sans doute; mais si l'ennemi arrogant et » sans frein parvenait une fois à effectuer une descente en Angleterre, » il deviendrait alors humiliant et déshonorant de demander à entrer en » négociation. La nation britannique devait donc se hâter de déployer » sa valeur et son énergie, ou se résoudre à se voir enveloppée bientôt » dans une ruine générale [1]. »

[1] Sheridan, l'un des hommes les plus spirituels de l'Angleterre, était aussi l'un des orateurs les plus éloquents de la tribune: le charme et la puissance de sa parole lui faisaient souvent donner le nom d'*Enchanteur*: il avait le secret, en parlant, de maîtriser l'opinion et de s'en emparer. Son génie et ses capacités grandes et variées l'ont placé au rang des hommes les plus illustres de l'Angleterre. Il poursuivit avec le plus brillant succès deux carrières bien opposées et où il sut se montrer également supérieur: comme écrivain et auteur dramatique il fut l'ornement de la littérature nationale, et comme





RICHARD BRINSLEY SHERIDAN ESQ

R B Sheridan.


Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI

Cependant le zèle de Sheridan pour soutenir le système de défense nationale ne fut pas poussé jusqu'au point de consentir à une proposition qui suivit le message royal, proposition qui tendait à suspendre de nouveau l'acte d'*habeas corpus*. Néanmoins, la majorité de chaque chambre y donna son assentiment, ainsi qu'à un bill dont l'objet était de rendre inutile toute protection contre l'usage arbitraire de la presse pour le service maritime.

Dans l'intention d'arrêter les préparatifs d'invasion que faisait l'ennemi, mais plus encore pour empêcher la navigation intérieure des Flamands en France et en Hollande, des troupes et une flottille furent envoyées vers ce temps sur la côte de Flandre. Une descente fut opérée à l'est d'Ostende, et la ville fut bombardée. Un détachement d'infanterie légère et de grenadiers repoussa un corps considérable de tirailleurs, et le lieutenant Browning fit des préparatifs si bien combinés, et disposa ses mines avec tant d'habileté, que les écluses du canal qui conduisait à Bruges, et qui étaient regardées comme des ouvrages achevés, furent totalement détruites. Plusieurs vaisseaux furent en même temps brûlés. Les soldats seraient rentrés alors dans leurs bateaux, si un vent violent et le ressac considérable de la mer n'avaient pas rendu leur embarcation impraticable. Ils restèrent pendant une nuit sous les armes, et furent attaqués le lendemain matin par des forces nombreuses. Coote, le commandant, fut dangereusement blessé; le colonel Campbell le fut mortellement, et plus de onze cents hommes furent forcés de se rendre prisonniers, car autrement ils auraient été passés au fil de l'épée.

Peu de jours après que la nouvelle de ce revers fut parvenue au ministre, une autre d'une nature plus alarmante arriva d'Irlande [1]. Une révolte y avait eu lieu, et il était à craindre que l'ennemi ne profitât immédiatement de cet avantage. Quoique l'on pût présumer que, d'a-

homme politique il fut l'honneur de son pays. Son esprit noble et élevé, sa loyauté de conscience et un profond sentiment de justice, le portèrent naturellement à adopter le parti de la réforme, et à se montrer souvent le zélé défenseur des catholiques. Mais il n'aimait pas Napoléon, dont il redoutait le puissant génie, et qu'il regardait comme le plus terrible ennemi de l'Angleterre et du monde entier. A. A.

[1] L'Angleterre avait aussi une Vendée prête à éclater : c'était l'Irlande, accablée sous le double poids de l'asservissement politique et de l'oppression religieuse. Les annales de ce pays, depuis qu'il a été envahi par ses voisins, à la fin du douzième siècle, sont un long récit d'expropriations et de massacres. Gén. Foy.

près l'étendue de la force armée de ce royaume, les efforts des insurgés échoueraient, le roi s'empressa de profiter de la bonne volonté de la milice anglaise, et on se hâta de prendre des mesures ponr que l'ordre fût rétabli le plus promptement possible.

Une société, sous le nom d'*Irlandais-Unis*, s'était formée à Dublin, en 1791, à l'exemple d'une semblable instituée à Belfast, avec le dessein ostensible d'opérer une réforme dans la représentation parlementaire, et d'écarter les obstacles qui s'opposaient à ce que les catholiques obtinssent des emplois. Un homme hardi et entreprenant, nommé Tone, se mit à la tête de cette confédération, avec le dessein de former un gouvernement démocratique entièrement indépendant de la Grande-Bretagne. Divers complots de la même espèce éclatèrent dans plusieurs autres parties de l'Irlande, et les protestants non conformistes se joignirent eux-mêmes à leurs adversaires en religion, et prirent part à ces associations. Tandis que les chefs s'occupaient de faire des prosélytes, les catholiques obtinrent du parlement, en 1793, la liberté de voter ponr la chambre des communes, ainsi que le droit d'être nommés à divers emplois, et ils obtinrent encore quelques faveurs sous d'autres rapports; mais ne se trouvant pas satisfaits, ils demandèrent à siéger au parlement et à être déclarés admissibles aux places même les plus élevées. Le comte Fitz William, qui avait été nommé vice-roi d'Irlande vers la fin de l'année 1794, espérait faire consentir le parlement britannique à leurs désirs; mais il ne put que travailler à ce projet, qu'il n'eut pas le temps d'effectuer. Une différence d'opinions survenue tout-à-coup avec le parti d'Orange, dont l'attachement à l'Église protestante était reconnu, et dont le but était d'obtenir un monopole de protection, fut cause de son rappel, qui fit éprouver un mécontentement extrême aux catholiques, et contribua à favoriser les vues des Irlandais-Unis.

Les déprédations, les désordres et les outrages commis dans différents pays, non seulement par les personnes associées comme Irlandais-Unis, mais encore par les paysans et la populace, qui profitaient des dissensions publiques, engagèrent le parlement à revêtir les magistrats de pleins pouvoirs pour arrêter promptement les insurrections. L'acte d'*habeas corpus* fut donc suspendu, et un acte adopté pour organiser des corps pris dans la bourgeoisie. La première levée ne fut d'abord que de vingt mille hommes ; mais tel fut le zèle des amis du gouvernement, que dans le cours de six mois on enrôla plus de

trente-sept mille hommes, et que leur nombre s'éleva à la fin à plus de cinquante mille. On les réunit aux troupes régulières pour désarmer les mécontents et réprimer ce *système organisé de meurtre et de pillage*, qui, dans une proclamation faite par le général Lake, fut imputé aux associés de la province d'Ulster. Le lord-lieutenant Cambden ordonna à la force armée de s'opposer par de prompts efforts à toute tentative perfide et séditieuse, et dans une autre proclamation qui suivit celle-là, il annonça qu'une prolongation de temps était accordée aux confédérés pour se soumettre.

Ce mélange de clémence et de vigueur ne contribua pas peu à rétablir l'ordre. Les mécontents d'Ulster laissèrent la loi suivre son cours ordinaire; les sociétés des rangs inférieurs discontinuèrent leurs assemblées, et les chefs virent échouer leur projet d'insurrection. Cependant le parti découragé un instant reprit bientôt son audace, et la conspiration s'étendit jusque dans les provinces de Leinster, de Munster et de Connaught; les conspirateurs entretenaient même à Paris un agent accrédité, par le moyen duquel ils avaient des relations continuelles avec le directoire.

Le lord-lieutenant redoubla alors de vigilance, mais avec moins de succès dans le sud que dans le nord. Quelques membres du parlement irlandais, ainsi que quelques autres faisant partie de la législature anglaise, proposèrent des mesures conciliatrices, comme plus propres à rétablir la tranquillité que la violence militaire, et sir Ralph Abercomby parut si disposé à adopter les mêmes idées, qu'il défendit à ses officiers d'agir contre les perturbateurs du repos public, sans avoir reçu pour cela la sanction des magistrats; mais le vice-roi, et particulièrement le lord-chancelier Clark, désapprouvèrent cette modération, et de part et d'autre on commit des actes de licence et des outrages de toute espèce. Enfin, le 30 mars, la conspiration fut publiée par une proclamation qui annonçait les actes les plus manifestes de révolte.

Le parti des mécontents se trouvait déjà affaibli par l'arrestation de quelques-uns des chefs les plus habiles et les plus actifs. Un partisan catholique avait trahi la cause à laquelle il s'était dévoué d'abord, en découvrant le lieu où se réunissaient les confédérés, et où l'on pouvait surprendre le docteur Mac-Nevin, Emmet, Borid et plusieurs autres chefs de la société. Le vide qu'occasionna l'arrestation de ces confédérés fut, il est vrai, promptement rempli, mais par des hommes

beaucoup moins propres à exécuter une tâche aussi difficile que celle de renverser un gouvernement établi.

A l'époque de ces arrestations, Arthur O'Connor, l'un des membres les plus éminents du directoire irlandais, fut fait prisonnier et conduit en Angleterre avec O'Coigly, Binnes et deux autres dont la conduite avait excité le soupçon. Ces coujurés avaient été arrêtés au moment où ils se préparaient à s'embarquer pour la France. O'Coigly, qui était porteur d'une adresse pour le directoire français, adresse dans laquelle les Français étaient vivement sollicités d'envahir l'Angleterre, fut déclaré coupable de haute trahison et condamné à la peine capitale.

Les autres chefs de l'association hibernienne attendaient impatiemment l'arrivée de l'armée française; mais perdant tout espoir à cet égard, et convaincus bientôt de la nécessité de se montrer enfin, puisque sans cela la vigueur du gouvernement déjouerait tous leurs plans, ils se déterminèrent à fixer un jour pour l'attaque régulière d'un camp établi au sud de la capitale, d'un poste situé à Chapel-Izod, et de la ville elle-même. Leurs projets ayant été divulgués par un prétendu partisan, de nouvelles arrestations furent ordonnées: les troupes régulières, la milice et la bourgeoisie étaient placées dans la position la plus avantageuse pour une défense, et Dublin fut effectivement protégée. Cependant on risqua des attaques sur différents côtés. Des escarmouches eurent lieu, le 24 mai, près de Baltinglass, de Properous et d'autres villes. Près de la première, quatre cents rebelles furent mis en déroute par une force très-peu nombreuse, mais dans la dernière de ces deux villes les insurgés surprirent la garnison, mirent le feu aux casernes et commirent plusieurs autres actes de cruauté. L'un des chefs, nommé Michael Reynolds, conduisit neuf cents hommes à Naas, et attaqua la ville par tous les points, mais lord Gosford les mit en fuite.

L'assaut de Catheriogh fut surtout funeste aux rebelles, qui se précipitèrent imprudemment dans la ville; quatre cents d'entre eux, qui ne purent s'échapper, périrent, les uns par les balles qu'ils reçurent, les autres par la baïonnette, et plusieurs, qui s'étaient retirés dans l'intérieur des maisons, furent brûlés misérablement. Ceux du parti qui s'étaient réunis dans la maison de sir Edward Crosbie furent jugés et mis à mort d'après une loi martiale. Les petites garnisons des villes d'Hacket et de Monasterevan se conduisirent avec

tant de courage, que les nombreux assaillants furent repoussés avec une perte considérable.

Les insurrections du nord de l'Irlande se bornèrent aux provinces situées à l'est d'Ulster. Il y eut un combat à Antrim, dans lequel deux cents rebelles furent défaits. Du côté des loyaux, lord O'Neil fut mortellement blessé d'un coup de pique. Dans un autre engagement qui eut lieu à Ballinahinch, les troupes du gouvernement furent en danger d'être défaites, mais elles remportèrent enfin la victoire. Portaferry fut attaquée sans succès par l'ennemi, qui fut dispersé et contraint à se soumettre.

Comme les insurgés, à l'exception de ceux du nord, étaient principalement catholiques, les quatre archevêques titulaires de cette croyance, vingt-deux prélats d'un ordre inférieur, les lords Fingal et Southwell, ainsi que plusieurs autres personnes de distinction, désavouèrent, par une déclaration solennelle, toute part dans cette révolte, et exhortant les disciples égarés de leur religion à rentrer dans leur devoir, puisqu'ils ne devaient attendre aucun succès de leur trahison, ils annoncèrent la détermination de vivre et de mourir avec la constitution existante.

Tous les rebelles, depuis les bords d'East-Meath jusqu'à ceux de Catherlogh, se soumirent après avoir été défaits à Taragh-Hill, où une insurrection s'était élevée tout-à-coup, au moment où on s'y était le moins attendu. Murphy, prêtre catholique, fut le premier à exciter les habitants du comté de Wexford à prendre les armes, et les paysans rassemblés en deux corps se portèrent sur les montagnes d'Ouiart et de Kilthomas. Dans l'un de ces endroits, cent cinquante des insurgés furent tués par la bourgeoisie. Dans l'autre, le prêtre catholique et les siens se rallièrent, après avoir été attaqués rudement par un petit détachement de la milice, et le massacrèrent presque en entier. Les troupes rebelles, enhardies par des renforts considérables, attaquèrent Enniscorty, et secondées par une grande partie de la bourgeoisie, chassèrent la garnison de la ville. Murphy s'avança alors vers Three-Rocks, où après avoir passé en revue quinze mille hommes environ, il menaça Wexford d'une attaque que les troupes évitèrent cependant en se retirant de la ville. Les chefs rebelles voyant le succès couronner leurs armes dans les parties méridionales du pays, envoyèrent une armée vers le nord, et New-Town-Barry fut attaquée par cinq mille hommes, qui, n'ayant pu néanmoins vaincre le courage de cinq cents,

furent forcés de se retirer avec perte. La montagne de Corrigrua fut occupée alors par un parti considérable qui se prépara à s'emparer de Gorey.

Entre ces deux postes, le colonel Walpole fut tué dans un combat partiel, et sa division consternée prit la fuite. Le major-général Loftus envoya un détachement pour secourir ce corps d'armée ; mais les rebelles l'emportèrent de nouveau, et Loftus, peu disposé à les attaquer sur Gorey-Hill, se retira à une distance qui le mettait à l'abri de la fureur de l'ennemi.

Hervey, dans l'intention d'effectuer une communication avec les mécontents des provinces de Kilkenny et de Waterford, s'empara du commandement des insurgés, marcha sur New-Ross, et le 5 juin projeta un triple assaut. Un parti qui avait été préalablement envoyé pour éclaircir les postes éloignés, au lieu de revenir vers le gros de l'armée, comme il l'avait ordonné, se précipita avec fureur dans la ville, et parut un instant sur le point d'en prendre possession. Mais le major-général ayant rallié les fuyards, chassa les assaillants au moment où eux et les partisans qu'ils avaient dans la ville venaient d'y mettre le feu. Les rebelles revenus de leur confusion rentrèrent dans la place, mais ils furent repoussés de nouveau. On tenta un autre assaut dans lequel ils furent défaits, après avoir perdu quinze cents hommes, tandis que dans le parti opposé dix-neuf seulement furent sacrifiés. Dans ce nombre se trouvait lord Montjoy.

Plusieurs des fugitifs, furieux de leurs mauvais succès et enflammés de ressentiment et de fanatisme religieux, volèrent à Scullabogue-House, qui était remplie alors de prisonniers protestants ; ils fusillèrent les uns, tuèrent les autres à coups de piques, et les exposèrent à la porte de la maison ; puis renfermant le reste de ces infortunés dans une grange, ils les dévouèrent à une mort horrible. Le feu fut mis à la grange, et aucun des prisonniers, parmi lesquels se trouvaient des femmes et des enfants, ne put échapper à la fureur de l'incendie.

Il y eut enfin dans le comté de Wicklow une bataille qui diminua considérablement le parti des rebelles. Cinq mille mousquetaires environ et un corps nombreux de piquiers se présentèrent devant Arklow, dont la garnison n'était composée que de mille six cents hommes.

Le major-général Needham, qui craignait une défaite, et qui voyait qu'après plusieurs assauts sans succès on se préparait à renouveler

l'attaque, était disposé à ordonner une retraite; mais le colonel Skerret, comptant sur les efforts de la milice de Durham, conseilla de résister avec opiniâtreté; effectivement, les insurgés furent repoussés encore une fois, la ville fut sauvée, et les rebelles, dont le succès dans cette affaire aurait donné une étendue beaucoup plus considérable à la rébellion, furent défaits complètement.

La dispersion d'un grand nombre de mécontents s'ensuivit, et toute cette partie du pays rentra dans l'ordre et la tranquillité. Le général Lake ordonna alors à treize mille hommes, qu'il partagea en quatre divisions, de marcher sur Enniscorty, et d'attaquer Vinegar-Hill, siége du gouvernement rebelle et de la judicature illégale, où quatre cents prisonniers avaient été mis à mort. Ce poste fut attaqué et pris le 21 juin; mais la majorité des insurgés parvint à s'échapper, abandonnant leur artillerie et leurs riches dépouilles aux vainqueurs d'Enniscorty. Parmi ceux qui furent tués par les troupes du roi, il y eut plusieurs royalistes qui avaient été contraints de s'engager sous les bannières de la trahison. Des exemples de ce genre ne sont pas rares dans les guerres civiles. A Scullabogue, plusieurs catholiques avaient été brûlés par la cruauté aveugle et sans discernement de leurs collègues.

Le brigadier Moore, à la tête d'une des quatre divisions, soutint pendant six heures les attaques réitérées de cinq mille hommes envoyés de Wexford; il finit par obtenir la victoire. Sur la proposition que lui fit la ville de se rendre, il s'y dirigea sur-le-champ. Cette reddition fut précédée du meurtre de quatre-vingt-dix-sept prisonniers. Beaucoup d'autres victimes auraient péri également, si quelques prêtres ne s'y étaient point opposés avec énergie, et si l'on n'avait pas reçu en même temps la nouvelle des préparatifs menaçants du général Lake. Les rebelles, après avoir tenté vainement d'obtenir du brigadier Moore ou de son officier en chef une promesse de protection et de sécurité, à moins qu'ils ne consentissent à mettre bas les armes et à livrer leurs chefs, évacuèrent Wexford, et chaque jour leur nombre diminua par les désertions. Quatorze mille se mirent cependant en marche, sous le commandement de Murphy; mais à leur arrivée à Castle-Comer, il ne possédait plus que huit mille partisans. Il prit possession de cette ville après une affaire qui eut lieu à Coolbawn, où il mit le feu; mais sir Charles Argill l'en chassa, après lui avoir fait perdre environ deux cents hommes. Il fut attaqué de nouveau par le même officier à Kilkenny, et après avoir été défait il disparut, tandis que ses troupes

presque réduites à rien l'abandonnèrent et se sauvèrent dans les montagnes de Wicklow. Il fut pris dans sa fuite et condamné à mort.

Quelques-uns des conspirateurs furent jugés à Dublin par un jury, et punis de mort; mais les provinciaux furent jugés presque tous par une cour martiale. Neuf d'entre les rebelles furent pendus sur le pont de Wexford. Hervey et Colclough furent pris dans une caverne près de la côte, et subirent la mort, ainsi que Grogan. Ces trois hommes, d'un rang et d'une fortune considérable, jouissaient de la considération générale. Beaucoup d'autres furent, plus tard, sacrifiés sur l'autel de la loyauté et de la justice[1].

Sous l'administration du marquis de Cornwallis, qui fut nommé gouverneur de l'Irlande, les actes de clémence devinrent enfin plus nombreux, malgré les efforts du parti d'Orange, qui blâmait hautement le nouveau vice-roi et l'accusaient de vouloir ralentir la marche rapide et barbare des cours martiales. Il publia une proclamation par laquelle il offrait protection à ceux qui, n'ayant point été chefs de la rébellion, et qui, n'ayant commis de meurtres que dans la chaleur du combat, consentiraient à mettre bas les armes, à abjurer tout sentiment de révolte et à prêter serment de fidélité à sa majesté. Le parlement confirma l'offre de protection. Quelques-uns même des auteurs de la conspiration furent délivrés de la crainte de la mort, sous la condition qu'ils émigreraient dans un pays qui ne serait point ennemi de la Grande-Bretagne. O'Connor, Mac-Nevin, Emmat et Nellson, obtinrent leur grâce de cette manière, après avoir donné connaissance (sans nommer aucun individu) des intentions et de la conduite des Irlandais-Unis. Un autre chef, nommé lord Edward Fitz Gerald, quelque temps avant que la révolte n'éclatât, avait été trouvé dans la maison d'un ami à Dublin, mais il ne se laissa point arrêter lâchement sans se défendre, et il fut blessé en combattant contre les officiers chargés de le prendre. Il mourut en prison. Tone ayant été découvert sur un vaisseau français destiné à se rendre en

[1] Il faut ignorer complètement l'histoire de la malheureuse Irlande, toujours opprimée et poussée sans cesse aux conspirations et aux révoltes par ses longues souffrances, pour se laisser prendre à ces mots de loyauté et de justice si inconvenablement placés ici. Si l'historien anglais avait eu au fond du cœur un sentiment réel de loyauté, il eût certainement évité de les employer, ou bien il eût dit, et avec beaucoup plus de vérité, que ces infortunés, quelque coupables qu'ils fussent comme rebelles, ne méritaient pas d'être sacrifiés aussi inhumainement sur l'autel de l'injustice et de la vengeance. A. A.

Irlande, fut condamné à être pendu pour crime de félonie : il se tua pour éviter ce déshonneur.

Deux mois après la réduction du principal parti des rebelles, quelques frégates françaises arrivèrent en Irlande, et onze cents hommes débarquèrent sur le rivage de Mayo. Ils prirent possession de la petite ville de Killalla. Bientôt un grand nombre d'Irlandais vint se joindre à eux ; ils se dirigèrent à travers les montagnes, et par les chemins les plus difficiles, vers Castlebar, afin d'attaquer le général Lake dont les forces étaient assez considérables pour les vaincre. L'artillerie, dirigée habilement, chassa les Français dès le commencement de la bataille. Cependant la vigueur et le courage que montrèrent ces derniers jeta une si grande terreur dans l'ame de leurs adversaires, qu'ils prirent la fuite dans le plus grand désordre, et se sauvèrent à Tuam [1].

Les différentes divisions d'une nombreuse armée qui s'avançait sous le commandement général de lord Cornwallis, arrêtèrent les progrès de l'invasion, et forcèrent les Français à reconnaître qu'il était prudent de se retirer. Le 8 septembre, le colonel Crawford s'approcha d'une forte colonne, et obligea l'arrière-garde de l'ennemi de se rendre à Ballinamuck. Le reste combattit avec valeur jusqu'au moment où un corps formidable vint forcer l'ennemi à se soumettre à la merci des vainqueurs. Les fuyards, regardés comme les objets d'une juste vengeance, furent poursuivis avec acharnement : cinq cents furent tués, dit-on, dans leur fuite.

Ce coup terrible ne suffit point encore pour apaiser l'insurrection dans le Connaught. Quatre jours après ce dernier combat, quinze cents rebelles attaquèrent Castlebar ; mais la bravoure du capitaine Urquhart et d'un petit parti rendit inutiles tous les efforts des insurgés. La garnison irlandaise qui était à Ballina fut chassée ; mais ayant rejoint d'autres rebelles à Killalla, ils défendirent cette ville contre le major-général Trench. Quatre cents hommes perdirent la vie dans cette affaire, et ceux qui survécurent à leur défaite, forcés de se disperser, n'échappèrent qu'avec peine à la poursuite vigilante de leurs ennemis.

Une flotte française chargée de troupes s'approcha de la côte d'Irlande peu de temps après l'extinction de la rébellion. Le commodore Waren l'ayant découverte, prit *le Hoche*, seul vaisseau de ligne de l'escadre, ainsi que dix frégates ; deux seulement parvinrent à s'échap-

[1] Le général Lake perdit six cents hommes et huit pièces de canon. A. A.

per. Trois frégates vinrent ensuite dans la baie de Killalla; mais comme quelques vaisseaux anglais étaient en vue, les troupes françaises n'osèrent débarquer.

Ainsi finit une rébellion qui, liée aux projets d'invasion d'une nation étrangère et ennemie, excita une alarme extraordinaire. Cette insurrection, qui tirait son origine de la propagation des principes révolutionnaires de France, ne serait probablement pas arrivée à un tel excès, si la misère extrême des Irlandais ne les avait poussés à désirer un changement de gouvernement. Elle n'aurait pas pris non plus un aspect aussi sanguinaire, si les tortures de toute espèce, infligées avec cruauté sur de simples soupçons, et long-temps même avant que la révolte n'éclatât, n'avaient excité au plus haut point l'indignation et le ressentiment.

Ainsi que la mer est agitée quelque temps encore après l'orage, l'Irlande ne fut pas entièrement délivrée des troubles qui l'avaient bouleversée, et le parlement jugea nécessaire d'user des pouvoirs propres à détruire l'esprit de mécontentement et de sédition qui se cachait dans l'ombre. La crainte de la séparation totale des deux gouvernements, but auquel tendaient les efforts des Français et des Irlandais-Unis, fit concevoir au ministère britannique le projet utile de confondre les deux législatures en un seul corps.

Tandis que l'on s'occupait d'examiner avec soin ce plan important, les fidèles sujets des deux royaumes voyaient leur orgueil satisfait par la splendeur de leur gloire maritime et les nombreux avantages obtenus sur les perturbateurs de la tranquillité de l'Égypte.





CHAPITRE XX.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1798 à l'année 1799.

L'invasion de l'Égypte n'était pas un projet nouveau. Il avait été proposé au gouvernement français avant la chute de la monarchie; mais un sentiment d'équité, un manque de disposition, ou peut-être le désir de conserver l'argent et les troupes pour d'autres desseins, s'étaient opposés alors à l'adoption de ce projet. Une soif ardente d'agrandissement colonial, des vues d'intérêt commercial, combinées avec l'espoir d'empiéter progressivement sur l'empire britannique dans l'Indostan, le désir d'éloigner un général contre lequel le directoire avait conçu une jalousie extrême, et les clameurs d'une armée tumultueuse qui demandait les récompenses promises par les chefs de la république, firent renaître enfin une idée à laquelle on paraissait avoir renoncé.

Ce plan était d'une injustice évidente. Le grand seigneur, souverain titulaire de l'Égypte, n'avait pas plus provoqué l'inimitié des Français, que les beys, ses maîtres réels, n'étaient intervenus dans les affaires politiques de l'Europe, et cette nation n'avait nullement offensé les puissances belligérantes. L'invasion de ce pays était donc aussi contraire au droit des nations qu'incompatible avec les lois de l'humanité; chaque conquête faite sur quelque partie de leur propriété était un acte de rapine; chaque coup mortel, porté par une arme victorieuse,

était, non ce que la loi nomme un homicide justiciable, mais un meurtre. Vainement les usurpateurs prétendirent qu'ils désiraient introduire la civilisation parmi les naturels de ce pays : leurs doctrines farouches et révolutionnaires, et leur tyrannie licencieuse, tendaient plutôt à corrompre leurs mœurs qu'à les adoucir [1].

Dans le courant du printemps, un armement considérable mit à la voile de Toulon, et arriva bientôt à la hauteur de Malte. Une île aussi bien fortifiée aurait pu résister sans peine à toutes les tentatives faites pour la réduire ; mais les voies de la corruption avaient été mises en usage parmi les chevaliers, et le grand-maître capitula après une feinte opposition de quelques moments [2]. Bonaparte, se dirigeant vers l'Égypte par la route de Candie, et évitant par ce moyen l'escadre anglaise qui avait été envoyée à sa recherche, atteignit heureusement la côte et l'armée, après avoir débarqué à Marabout et marcha vers Alexandrie. La garnison de cette ville était faible ; mais les janissaires, secondés par la plus grande partie des habitants, défendirent les forts et les remparts avec assez de courage, et tuèrent à peu près cent cinquante Français. Incapables cependant de repousser l'ennemi, ils cessèrent de résister. Les vainqueurs brûlèrent plusieurs mosquées où le peuple s'était réfugié, et firent un carnage horrible par la baïonnette et l'épée : les femmes mêmes et les enfants furent massacrés [3]. Le

[1] Ceci est une grossière injure qui n'est pas digne d'être relevée. Quant au désir d'aller implanter la civilisation française en Égypte, ce qui devenait la conséquence naturelle d'une conquête, ce n'était point là le motif qui poussait Bonaparte vers ces contrées lointaines. Il y allait parce qu'il considérait l'Égypte comme un point important d'où il pouvait nuire à la puissance de l'Angleterre, et forcer le commerce de l'Inde, de la Syrie, de l'Arabie et de l'Afrique à diriger ses voies vers la France. Coote en condamnant les Français sous le rapport de l'expédition d'Égypte, condamnait lui-même son propre pays sous autant d'autres rapports semblables. Quelle conquête est bien franchement justifiable en morale ? Mais pour écrire l'histoire, il ne suffit pas de raisonner moralement, il faut aussi raisonner politiquement, et surtout logiquement. A. A.

[2] Il fallait l'ascendant de Bonaparte pour obtenir, sans combattre, la possession de Malte, le premier port de la Méditerranée : il fallait son audace pour y perdre quelques jours, ayant les Anglais à sa poursuite. THIERS, *Révol. franç.*

[3] Les Arabes et les Turcs, excellents soldats derrière un mur, firent un feu bien nourri ; mais les Français montèrent avec des échelles et franchirent la vieille muraille ; le combat allait devenir meurtrier, mais sur la promesse que fit Bonaparte de ne point ravager le pays, de respecter les autorités et le culte, la résistance cessa, et les Français furent maîtres d'Alexandrie le même jour. THIERS, *Révol. franç.*

général français, après avoir perdu un grand nombre des siens par le manque de nourriture, s'avança vers le Grand-Caire, mit en déroute les mameluks, et après avoir forcé la ville à se rendre, y organisa un gouvernement sur le modèle français [1].

Le comte de Saint-Vincent, nommé précédemment sir John Jervis, avait envoyé trois vaisseaux de ligne et deux frégates pour veiller aux mouvements des Français. Nelson, choisi pour cette expédition, n'avait ni instructions suffisantes sur la route qu'il devait suivre, ni avis satisfaisants sur la destination de l'armement ennemi. Il reçut dans la Méditerranée un renfort de dix vaisseaux de ligne et d'un bâtiment de cinquante canons, qui le mit à même de continuer sa recherche, ayant soin de tenir son escadre toujours prête à agir. En entrant dans la baie de Naples, il apprit que les Français avaient fait voile pour Malte ; en conséquence, il se dirigea vers cette île ; mais il sut bientôt qu'ils l'avaient abandonnée. Sans perdre de temps il se dirigea vers la côte d'Égypte, et parcourut Alexandrie, sans découvrir un seul vaisseau français dans le port. Il retourna vers la Sicile où il se pourvut d'approvisionnements de toute espèce, avant de recommencer sa recherche ; alors il reprit sa course du côté de la Morée, et ayant entendu dire que la flotte française avait fait route pour le sud-est de Candie, il reprit le chemin d'Alexandrie, et, à sa grande joie, il reconnut la flotte qu'il cherchait depuis si long-temps.

Il avait préparé divers plans d'attaque qui devaient être adaptés aux circonstances ; et dans toutes ses conférences avec ses capitaines, il n'avait rien négligé pour bien pénétrer leur esprit de ses intentions. D'après les combinaisons et les préparatifs de Nelson, ils pouvaient donc agir sans de plus amples instructions, aussi s'approchèrent-ils de l'ennemi avec une entière confiance et l'espérance de la victoire.

M. Brueys avait amarré la flotte française dans la rade d'Aboukir, près de l'une des embouchures du Nil, et avait formé près du rivage une ligne de bataille forte et serrée ; sa flotte était composée de treize grands vaisseaux et de quatre frégates ; elle était flanquée par des canonnières et soutenue par une batterie établie sur une île.

[1] L'Égypte était alors une véritable féodalité, comme celle de l'Europe dans le moyen âge : elle présentait à la fois un peuple conquis, une milice conquérante, en révolte contre son souverain, et une ancienne classe abrutie au service et aux gages du plus fort.

THIERS, *Révol. franç.*

Le contre-amiral, excité plutôt que découragé par les obstacles que présentait une telle position, commença une attaque le 1er août, au soleil couchant, et rompit bientôt la ligne ennemie. Dans ce combat, qui dura plus de deux heures, les Anglais firent plusieurs captures considérables; mais leur joie fut affaiblie par la crainte de perdre leur commandant qui, blessé dangereusement à la tête, fut obligé de quitter le tillac. On tremblait que la blessure ne fût mortelle; cependant elle ne l'empêcha pas de reparaître, lorsqu'il sut que le feu avait pris dans l'*Orient*, le vaisseau le plus considérable de l'ennemi : effectivement, il finit par sauter. L'horreur de ce spectacle fit cesser le combat qui se renouvela bientôt, et dura jusqu'à trois heures du matin; dans ce moment, deux vaisseaux de ligne et deux frégates trouvèrent le moyen de s'échapper. Neuf bâtiments de soixante-quatorze à quatre-vingts canons furent pris; une frégate, un autre bâtiment, sans compter le vaisseau-amiral qui avait sauté, furent brûlés. Il y en eut un qui coula à fond. La perte du côté de l'ennemi s'éleva, à ce que l'on présume, à plus de deux mille hommes; l'amiral fut du nombre. Du côté des vainqueurs, tant de tués que de blessés, le nombre s'éleva, d'après le bulletin officiel, à huit cent quatre-vingt-quinze [1].

Ce succès brillant éleva la réputation de Nelson au-dessus de celle

[1] Comme l'*Orient*, abandonnés à eux-mêmes, le *Spartiate*, le *Peuple-Souverain*, l'*Aquilon*, combattent avec le même héroïsme et font un mal horrible aux Anglais dont plusieurs bâtiments ne tirent plus. Mais à neuf heures du soir l'incendie éclate sur l'*Orient* qui embrasé bientôt dans tous ses quartiers, saute en l'air avec un fracas qui jette les deux flottes dans la même stupeur. Malgré cet épouvantable désastre, les Français recommencent le combat, il redevient terrible, dure encore à midi, et ne se termine qu'à deux heures, après la prise ou la ruine de presque tous nos vaisseaux.... La fortune nous fit éprouver sa rigueur à la bataille d'Aboukir, il est vrai; mais nos marins ennoblirent leur défaite par des prodiges de valeur qui méritaient la victoire. Il y eut des dévouements sublimes. Brueys avait été blessé : vers les huit heures du soir il tombe renversé par un boulet. Ganthaume, son ami, veut le faire emporter : « Non, dit-il, un amiral français doit mourir sur son banc de quart; » et un autre boulet l'emporte quelques instants après. Du Petit-Thouars eut les deux cuisses emportées, et voulut mourir à son poste comme Brueys. Un autre boulet lui enleva le bras; ainsi mutilé il s'écriait : « Équipage du *Tonnant*, ne vous rendez pas, coulez bas plutôt; clouez le pavillon. » Et il ordonnait qu'on précipitât son corps à la mer si les Anglais venaient à s'emparer de son bord. Quand le *Tonnant* fut pris, ils n'y trouvèrent qu'un jeune aspirant qui commandait le vaisseau.

NORVINS.

de tous ses contemporains. Il avait déployé dans le combat une froide intrépidité, de la sagacité, de la prudence, et il avait prouvé son humanité en secourant, autant qu'il lui avait été possible de le faire, tous ceux que l'incendie du vaisseau français avait exposés à périr. On le combla d'honneurs et de récompenses. Le roi l'anoblit, les parlements d'Angleterre et d'Irlande lui accordèrent une pension; la compagnie des Indes le récompensa également de la manière la plus généreuse; le czar, les rois de Sardaigne et de Naples lui firent des présents, et le grand-seigneur lui envoya un ornement en diamants, qui avait la forme d'une plume, et qui avait servi de parure au turban impérial, marque de considération extraordinaire de la part du commandeur de la foi envers celui qui professait une religion détestée par les musulmans.

Les Français se consolèrent de ce mauvais succès en songeant aux avantages qu'ils retiraient de l'augmentation de leur pouvoir continental. Non seulement ils avaient renversé la souveraineté temporelle du pape et organisé Rome en république, mais ils étaient parvenus à triompher encore, par le moyen de l'artifice et des armes, de l'indépendance de la Suisse; et après avoir commencé par mettre Gênes en révolution, ils dépouillèrent le roi de Sardaigne de la principauté du Piémont.

L'influence des Anglais dans la Méditerranée s'accrut à la même époque par l'acquisition d'une île importante. Le commodore Duckworth fit voile pour Minorque, et le général Stuard y aborda avec une petite armée. L'ennemi, saisi de terreur, abandonna plusieurs des fortifications établies sur la côte : la ville de Mahon fut prise, et la garnison même de Cindadella, capitale de l'île, n'eut pas le courage de défendre cette ville fortifiée.

Le ministre britannique, enorgueilli des succès de Nelson, et enflammé par de nouvelles espérances, excitait le zèle des puissances de la Russie et de la Turquie; il exhortait ardemment le roi de Prusse à prendre les armes contre l'ennemi commun, et flattait l'empereur d'Allemagne pour l'engager à renouveler la guerre. On conclut avec l'empereur de Russie un traité provisoire, par lequel il était dit que, dès que la cour de Berlin consentirait à prendre une part active dans la guerre, le czar fournirait quarante-cinq mille hommes, pour agir de concert avec les troupes prussiennes d'une manière qui pût être jugée plus prudente par les deux souverains et par sa majesté britan-

nique, et que l'Angleterre enverrait au monarque russe, dès que l'armée se mettrait en marche, un secours pécuniaire pour chaque mois de service.

Le discours de sa majesté au parlement exprimait l'ardeur de sa joie et de ses espérances; mais la partie modérée et prudente de la nation, quelque satisfaite qu'elle fût du triomphe signalé de Nelson et de ses braves compagnons de gloire, désapprouvait le projet d'une nouvelle coalition, et désirait que la guerre fût purement défensive, si l'on ne pouvait obtenir une paix honorable. La magnanimité de l'empereur Paul et la vigueur de la Porte, que le ministre s'efforçait de peindre avec toute son éloquence, ne promettaient nullement le résultat qu'il prétendait annoncer d'avance, la délivrance de l'Europe. On ne pouvait compter ni sur l'union sincère et cordiale de semblables alliés, ni sur la durée de leur vigueur et de leur zèle.

Dans le débat au sujet de l'adresse, le marquis de Lansdown prononça à la chambre des pairs un discours remarquable : « Il voyait avec » peine qu'une victoire qui pouvait être utile à la conclusion de la paix, » fût regardée comme un motif pour continuer les hostilités et pour » former une autre confédération sur le modèle de la dernière; une » telle combinaison, ajoutait-il, ne pouvait être suivie d'aucun succès. » Si les princes coalisés étaient assez mercenaires pour ne pas agir sans » les subsides de l'Angleterre, s'ils ne consentaient point à renon- » cer à toutes vues de rapine et d'agrandissement, à tout sentiment » de basse jalousie et d'intrigue, et s'ils ne prenaient pas la réso- » lution de suivre le droit chemin d'une politique juste et irrépro- » chabie, aucun bien ne devait résulter, selon lui, de semblables traités » d'alliance. Quel degré de confiance pouvait-on placer dans la cour » de Prusse, ou dans celle d'Autriche? Pouvait-on supposer que la » Russie, également ambitieuse, serait disposée à agir plus honorable- » ment, ou que la Porte s'unirait de cœur avec ses ennemis invétérés » pour défendre la cause de l'ordre social? Quand bien même les Turcs » seraient portés d'intention à écraser le pouvoir des Français, leur » gouvernement n'avait point assez de vigueur pour les attaquer avec » succès, incapables comme ils l'étaient d'opérations extérieures, » aussi bien que de défense intérieure. Une combinaison aussi fausse » ne servirait qu'à offrir à l'ennemi des occasions de triomphe. Une » coalition ne pouvait avoir d'effet qu'autant qu'elle serait établie sur » une base plus générale, plus équitable et plus désintéressée. Ne

» pouvant en organiser une de cette espèce, il serait beaucoup plus » sage à l'Angleterre de se reposer sur ses lauriers que d'entreprendre » une guerre offensive avec des alliés intéressés, avides et de mauvaise » foi. Puisque l'on avait sollicité vainement le directoire pour obtenir » une conclusion de paix avec la Grande-Bretagne, elle ne devait » pas maintenant la rechercher comme une faveur, mais le ministère » devait adopter des mesures plus propres à y parvenir. Une déclara- » tion exprimant sans équivoque le désir d'obtenir la paix, et désa- » vouant tout projet de conquête, pouvait être émise sans déshonneur, » et en supposant qu'elle ne parvînt point à vaincre l'opiniâtreté de l'en- » nemi, l'Angleterre, se reposant sur sa flotte et sur ses autres ressources, » devait se borner à se tenir purement sur la défensive. Le parlement » devait compter sur la loyauté du peuple, et si le roi et ses ministres » éprouvaient le moindre doute à cet égard, il était en leur pouvoir » de s'assurer de son dévouement unanime, en gouvernant d'après des » principes patriotiques, en diminuant les fardeaux qui pesaient sur » la nation, et en redressant des torts manifestes. » Les lords Grenville et Mulgrave, que la modération du marquis était loin de satisfaire, conseillèrent avec chaleur d'entamer vigoureusement une guerre offensive, et persistèrent à regarder la délivrance de l'Europe comme le résultat certain de la nouvelle confédération. Lord Sydney applaudit le zèle et l'éloquence des pairs ministériels. L'adresse passa dans chaque chambre sans aucune division.

Tierney déploya ses talents dans une motion qui avait pour but de dissuader sa majesté de tout engagement propre à mettre obstacle à une négociation de paix, et Canning, dans sa réponse, fit également preuve de beaux moyens oratoires. Jekill parla d'une manière satirique de cette crédulité obstinée qui pouvait se fier à une coalition continentale, et de ce *dom quichotisme* qui portait à s'imaginer follement qu'on délivrerait l'Europe de la tyrannie française ; mais la chambre, animée du même zèle que celui qui dirigeait le ministère, rejeta la proposition anti-belliqueuse.

Afin de poursuivre la guerre avec la vigueur recommandée, une augmentation de subsides devenait nécessaire, et l'on comprit dans le chapitre des voies et moyens à prendre, le projet de substituer à l'impôt sur la dépense un impôt sur le revenu public.

On s'attendait, avec raison, que les adversaires de la guerre chercheraient les moyens d'éviter cette taxe, et plus encore peut-être ceux

qui étaient du parti opposé; car ces derniers, moins exposés au soupçon, seraient en conséquence plus prompts à demander une diminution de l'impôt, sous le prétexte qu'il excéderait le dixième de leur revenu. Les nombreuses évasions réduisirent le montant de la recette actuelle à quatre millions; mais les contributions volontaires produisirent, dans le même espace de temps, cinq cent mille livres sterling au-delà du calcul prévu par Pitt. Afin de rendre l'impôt plus productif par ce qu'il appelait « une application plus étendue, plus égale » et plus vigoureuse du principe sur lequel il était fondé, » il créa une quantité de réglements nouveaux. D'après le premier projet de loi, un grand nombre de personnes, sans avoir éludé l'acte, avaient payé beaucoup moins d'un dixième; mais il proposait alors d'être d'une exigence plus sévère pour tous ceux qui auraient deux cents livres par an, sans se rapporter à la dépense qui avait été l'un des traits du dernier projet.

Voici comment le premier ministre évaluait la base de la nouvelle taxe. Il calculait que le revenu annuel des terres de l'Angleterre et du pays de Galles s'élevait à vingt-cinq millions; mais d'après le compte des diminutions accordées aux personnes qui avaient moins de deux cents livres de revenu, il le mit à vingt millions. Le revenu des tenanciers était estimé par lui à dix-huit millions; il y fit une telle déduction, qu'il ne fut plus que de six millions. Les dîmes, selon lui, se montaient à cinq millions; il en déduisit un cinquième. Le revenu des maisons produisait six millions, dont il ne retrancha pas moins d'un cinquième. Les bénéfices du commerce avec l'étranger pouvaient être évalués à peu près à douze millions, et ceux du commerce intérieur, à vingt-huit; le produit des fonds s'élevait à la somme de douze millions environ. Il mit le revenu de l'Écosse, après toute déduction faite, à cinq millions, et accorda la même somme pour le revenu que les Anglais retiraient de leurs possessions trans-maritimes. Il évalua les bénéfices du barreau et de la médecine à deux millions, et au moyen d'autres particularités, il éleva le revenu et les bénéfices de la nation, après diverses déductions, à cent deux millions. Le nouvel impôt devait rapporter, en conséquence, dix millions deux cent mille livres. En supposant qu'il ne produisît pas autant, il ne proposerait qu'un emprunt de quatorze millions. Le subside entier demandé pour l'année suivante fut fixé alors à vingt-neuf millions deux cent soixante-dix mille livres sterling.

Un impôt aussi pesant que celui d'un dixième de revenus, ajouté au fardeau d'un nombre infini de taxes anciennes, ne pouvait plaire beaucoup au public; cependant il n'excita ni violentes clameurs hors du parlement, ni opposition très-forte dans aucune des chambres.

Hobhouse le condamna, non seulement parce qu'il le regardait comme inutile, attendu que les Anglais n'étaient point tenus de continuer la guerre sur l'espérance vaine de délivrer le continent, mais encore parce qu'il le trouvait inégal et injuste. On pouvait, ajouta-t-il, prouver par un exemple cette injustice manifeste. On verrait d'un côté le possesseur de deux cents livres par an obligé de payer vingt livres, lorsqu'il ne pourrait pas même économiser un shilling, et qu'il ne se garantirait, lui et sa famille, d'une misère absolue, qu'avec les plus grandes difficultés, tandis que de l'autre côté, celui qui dépenserait en débauches et en jouissances de toute espèce un revenu de quarante mille livres sterling, ne serait pas exposé, par le paiement d'un dixième, à éprouver le moindre inconvénient ni la plus légère privation. L'un serait accablé et réduit ou à la nécessité d'emprunter, ou à celle de se priver des douceurs les plus ordinaires de la vie; l'autre serait tenu de dissiper moins peut-être, mais il n'en conserverait pas moins toutes les jouissances du luxe, et il pourrait satisfaire encore son goût pour les plaisirs de la vie. Michael Angelo Taylor soutint que sur un aperçu fait à la hâte, l'impôt pouvait paraître peut-être injuste, en effet, mais qu'on cesserait de l'envisager sous ce jour, lorsqu'il aurait été examiné avec soin. Cette inégalité, sous le rapport de l'oppression réelle, n'était selon lui qu'apparente. D'autres membres firent observer que ceux qui retiraient un revenu de leur industrie ne devaient pas être tenus de payer autant que les membres oisifs de la société, qui possédaient le même revenu en terres; mais ils parlèrent inutilement; Pitt n'admit l'exactitude d'aucune de ces distinctions. L'inégalité d'impôt, établie entre les individus, existait, prétendait-il, avant que ce dernier impôt eût été projeté; elle provenait de la distribution ordinaire de propriété, et de l'état actuel de la société. « Tenter d'y remédier, serait suivre l'exemple donné par cet assemblage vil et audacieux de législateurs nouveaux, qui gouvernaient maintenant un royaume, après avoir cédé à toute l'extravagance de l'innovation. »

Dans les divisions qui suivirent la marche du bill, très-peu de membres votèrent contre. Il y eut une fois cent quatre-vingt-trois

voix en sa faveur, et sept seulement du côté opposé; une autre fois, le nombre fut de trois et de cent seize, et snr la question pour la troisième lecture, elles s'élevèrent de deux à quatre-vingt-treize. Le duc de Bedfort et d'autres pairs présentèrent de fortes objections; mais on justifia le bill d'une manière spécieuse, et finalement il fut sanctionné.

Le subside, dans un second budget, s'éleva à près de trente-un millions. Le ministre alors — 1799 — ne compta que sur sept millions et demi pour le produit de la taxe sur le revenu. Un million et demi fut encore ajouté à l'emprunt; mais comme il était couvert en partie par l'opération de la caisse d'amortissement, et en partie par d'autres taxes, il ne devenait qu'une faible addition à la dette générale. Le ministre chercha à amuser la chambre par un détail de calculs qui tendaient à prouver que la dette nationale ponvait être entièrement éteinte dans l'espace de trente-trois années de paix; que si la guerre venait à cesser, et que dix années de paix seulement s'en suivissent, la caisse d'amortissement s'acquitterait, dans cet intervalle, de soixante-dix millions de dettes, et qu'en supposant même que la guerre dût continuer pendant long-temps encore, on pouvait la poursuivre sans qu'il fût nécessaire de créer une nouvelle dette. Tels étaient les artifices et les promesses trompeuses avec lesquels ce déclamateur spécieux cherchait à abuser ses auditeurs; fort peu de ces derniers se donnèrent la peine d'examiner scrupuleusement l'exactitude de ses calculs et la probabilité de ses spéculations.

Dans le nombre des nonvelles demandes nécessaires anx projets de guerre, le subside proposé pour la Russie fut compris pour la somme de huit cent vingt-cinq mille livres sterling. Ce subside, au lieu d'être une conséquence de la promesse que le roi de Prusse avait faite de prendre les armes, fut accordé, même sur le refus que fit ce prince de prendre part à la cause commnne.

La répression du jacobinisme dans l'intérienr du royaume ayant été jugée également nécessaire à la poursuite d'une guerre étrangère, le rapport d'un comité secret, nommé pour examiner le but et le résultat des séances des sociétés anglaise et irlandaise, donna lieu à un nouveau bill de restriction. Le comité attribnant la mutinerie qui avait eu lieu dans la flotte aux intrigues des membres actifs de ces associations, produisit différentes preuves d'un système organisé de sédnction exercé sur l'armée et la flotte. La société correspondante de Londres, assurait-

on, paraissait, contre la première assurance qu'elle avait donnée de ne vouloir uniquement que la réforme parlementaire, nourrir l'espoir de former une république avec le secours de la France. Des clubs d'Anglais Unis avaient contracté une étroite alliance avec les mécontents de l'Irlande; et en Écosse l'influence des principes démocratiques avait produit des coalitions également dangereuses. A en croire le comité, une insurrection avait été méditée à Londres à l'époque de la rébellion de l'Irlande, et l'on avait dû attaquer à la fois les deux chambres du parlement, la banque et la Tour; mais l'arrestation de quelques-uns des chefs, et la timidité ou la répugnance de plusieurs membres de ces sociétés, avaient empêché toute tentative ouverte, et avaient fait échouer l'exécution de ces projets violents.

D'après l'avis de ceux qui avaient fait ce rapport, Pitt fit une proposition tendant à revêtir sa majesté du pouvoir de transférer dans tel lieu qu'elle jugerait à propos de choisir, les personnes qui auraient été ou qui pourraient être détenues sur le soupçon de trahison et de machinations perfides, attendu que ces personnes, par leur séjour dans la capitale ou dans toute autre ville considérable, auraient beaucoup plus d'occasions de diriger et d'organiser des conspirations que dans une retraite éloignée et solitaire. Il était aussi d'avis que ces sociétés fussent déclarées illégales, que quiconque persisterait à en faire partie fût condamné à une amende ou à l'emprisonnement, et à la déportation en cas de circonstances aggravantes. Les sociétés politiques furent également assujetties par le nouveau bill à des réglements sévères; et afin d'empêcher la presse de propager l'esprit de sédition, on ordonna que le nom des imprimeurs serait mis au bas de chaque publication.

L'empereur d'Allemagne, offensé de la conduite arbitraire des Français en Suisse et en Italie, prêta alors l'oreille aux exhortations du roi d'Angleterre, et se prépara à renouveler les hostilités. Les chefs de la république, informés de ses intentions, et prévenus que les troupes de Paul étaient en marche, ordonnèrent à leurs plénipotentiaires, à Rastadt, de faire des représentations à ce sujet, et de déclarer que l'entrée de l'armée dans les limites de l'empire, serait considérée comme la dissolution du congrès, et détruirait l'espoir d'une paix solide entre la France et l'Allemagne. Mais la marche des troupes ne fut point interrompue, et le feu de la guerre éclata de nouveau. Un corps d'armée, sous le commandement de Jourdan, envahit l'Alle-

magne, et un autre pénétra sur le territoire grison et réduisit la capitale ; mais les événements les plus mémorables de cette campagne avaient lieu en Italie. Les Russes et les Autrichiens conduits par Souvarow défirent Moreau, près de Cassano, et reprirent la plus grande partie du Milanais. Ils mirent en déroute les troupes de Macdonald, près de Casaleggio, et obtinrent la victoire dans plusieurs combats. Ils recouvrèrent la capitale du Piémont, et délivrèrent la Toscane du despotisme français.

Le roi de Naples, excité par la cour britannique à prendre les armes, attaqua les Français sur le territoire romain ; mais son royaume étant devenu à son tour le théâtre de l'invasion, Capoue fut obligée de se rendre, et Naples fut livrée à toutes les convulsions de la guerre intestine.

Les Lazzaroni soutenaient les intérêts du roi, qui, sous l'escorte de lord Nelson, s'était retiré en Sicile. Une grande partie des nobles, de l'autre côté, encourageaient les vues de la France. La populace, irritée de leur trahison envers leur pays, égorgea plusieurs d'entre eux, et un corps nombreux de Lazzaroni marcha vers Capoue et attaqua les Français ; mais ils furent repoussés. La capitale fut emportée d'assaut, et le gouvernement républicain y fut de suite organisé.

Les royalistes, dégoûtés de la tyrannie des nouveaux maîtres de Naples, volèrent aux armes sous le commandement du cardinal de Ruffo, et reprirent la capitale par traité ; mais il fut annulé à l'arrivée de lord Nelson, comme trop favorable à ceux qui avaient secondé les Français ; on fit le siége des forts et on les prit. Le capitaine de marine Troubridge, à la tête de troupes de différentes nations et de diverses religions, réduisit Gaëte et Capoue : Pescara fut reprise après un long blocus. Le zèle et le courage du même officier contribuèrent dans la suite à délivrer les territoires du pape du joug des Français.

La possession du Piémont fut de nouveau contestée, et il y eut deux combats livrés à Novi. Dans l'un, les alliés furent victorieux ; dans l'autre, les Autrichiens furent battus. En Suisse, l'archiduc Charles et le feld-maréchal Souvarow agirent vigoureusement contre Masséna[1],

[1] Par les dispositions de Masséna, dispositions qui ont fait l'admiration de tous les critiques, les Russes étaient enfermés de tous côtés dans Zurich..., Le combat fut acharné ; car les Russes voulaient se faire jour, et les Français voulaient recueillir d'immenses trophées.... Tout ce qui était resté dans Zurich fut obligé de mettre bas les

mais leurs efforts furent sans succès, il leur fut impossible d'affranchir ce pays de l'autorité impérieuse du directoire.

armes : cent pièces de canon, tous les bagages, les administrations, le tresor de l'armée et cinq mille prisonniers, furent la proie des Français. Korsacoff avait perdu la moitié de son armée.... Les cadavres de ses soldats remplissaient les Alpes. Ce barbare prétendu invincible se retirait couvert de confusion. Les grandes batailles d'Italie n'ont pas présenté de résultats plus extraordinaires ; telle était l'issue de cette campagne qu'en quinze jours plus de vingt mille Russes et cinq à six mille Autrichiens avaient succombé. Les armées prêtes à nous envahir étaient chassées de la Suisse. La coalition était dissoute, car Souvarow, irrité contre les Autrichiens, ne voulait plus servir avec eux.... Zurich est le plus beau fleuron de Masséna, il n'en existe pas de plus beau dans aucune couronne militaire. THIERS, *Révol. franç.*





CHAPITRE XXI.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

Année 1799.

Tandis que les désastres de la guerre parcouraient l'Europe entière, l'Inde jouissait d'une paix qui durait déjà depuis quelques années ; mais l'inimitié du sultan Tippo pour les Anglais ne tarda point à réveiller le soupçon et la méfiance, et ses liaisons avec les Français donnèrent bientôt lieu à de nouvelles hostilités. Empressé de contracter une alliance avec ces ennemis puissants de la Grande-Bretagne, il avait sollicité leur appui dans une guerre qu'il méditait non seulement pour recouvrer les territoires qui lui avaient été enlevés, mais encore pour expulser les Anglais de l'Indostan. Deux cents hommes environ lui avaient été envoyés de l'Ile-de-France ; mais avec un aussi faible secours, il n'avait aucune envie de hâter le commencement des hostilités. Il espérait amuser le gouverneur-général par des protestations pacifiques, jusqu'au moment où son armée serait en état d'agir d'une manière efficace, avec l'aide d'un corps considérable de troupes françaises.

Le comte de Mornington exprima dans une lettre au sultan sa surprise et son inquiétude de l'intelligence qui s'était établie depuis peu entre lui et les Français, et lui fit des représentations sur une liaison qui tendait non seulement à dissoudre l'amitié qui existait depuis long-temps entre lui et la compagnie, mais encore à introduire dans

ses états les principes de l'anarchie et du désordre, à affaiblir la soumission de ses sujets et à détruire la religion du prophète. Mais comme le compte, malgré son peu de talent comme guerrier, était ambitieux et entreprenant, on doit présumer qu'il n'était pas aussi mécontent qu'il le prétendait d'une liaison qui lui offrait un prétexte plausible pour ruiner la puissance mysoréenne. Afin de sauver les apparences, il envoya un officier pour traiter avec Tippo, et sur le retard qu'apporta ce prince à la négociation, il se crut en droit de l'attaquer.

Le lieutenant Harris reçut l'ordre alors d'envahir le pays de Mysore avec l'armée de Madras. Il fut joint dans sa marche par les troupes subsidiaires du Decan, par six mille hommes de l'infanterie du nizam et un corps considérable de cavalerie. La totalité des forces consistait en trente-sept mille hommes bien équipés et bien disciplinés, et l'on prétend que la cavalerie était plus nombreuse et mieux montée qu'aucune de celles que les puissances européennes dans les Indes avaient jamais possédées.

Tandis que l'armée principale s'avançait vers Seringapatam, Tippo fit une attaque subite sur les forces de Bombay, qui étaient entrées dans le district de Coorga. A la tête de plus de dix mille hommes, il en assaillit deux mille à Sidasir, attaquant à la fois le front et l'arrière-garde; mais le major-général Hartley et le colonel Montrésor dirigèrent leurs opérations si hardiment et avec tant d'habileté, que le sultan fit peu d'impression sur l'ennemi, et qu'il fut contraint de se retirer en désordre après avoir eu quinze cents hommes de blessés ou de tués. Il ne se vanta pas moins cependant d'avoir mis en déroute les infidèles. Il marcha alors contre le général en chef, déclarant qu'il attaquerait les Anglais « aussitôt qu'ils auraient osé sortir de leurs retranchements, » et dès qu'il eut atteint Malavelli, il commença la canonnade. Le 27 mars, l'une de ses colonnes attaqua assez vivement un régiment des troupes royales; mais le colonel Wellesley, secondé par le major-général Floyd, mit les assaillants en déroute. Un corps de cavalerie chargea une brigade européenne avec une intrépidité étonnante, mais qui n'eut aucun succès. L'approche des autres divisions des alliés empêcha une nouvelle attaque. Du côté des Mysoréens il y eut en tués et blessés mille hommes environ; du côté de leurs adversaires il n'y en eut que deux cents, tant de ce combat que de celui de Sidasir.

Seringapatam n'était pas fortifiée assez habilement pour soutenir un très-long siége, et Tippo paraissait avoir prévu le danger auquel cette ville était exposée; car, lorsqu'il sut l'approche de l'armée ennemie, il parut visiblement découragé. Les assiégeants firent choix d'une forte position à l'ouest du fort. La droite de leur camp était portée sur une éminence dont le penchant se dirigeait vers le flanc gauche, gardé par un aquéduc et la rivière, tandis que des ravins profonds qui étaient à l'arrière-garde empêchaient toute attaque de la part de la cavalerie mysoréenne. Pour ajouter à la sécurité du camp, le général ordonna de faire au même instant trois attaques sur les postes extérieurs; ces assauts eurent tant de succès, qu'il emporta une forte ligne non interrompue de postes occupant l'espace de deux milles, ce qui tendait grandement à assurer la conquête désirée. Le jeu des batteries sur la forteresse produisit alors un effet terrible : un retranchement qui empêchait les progrès du siége fut forcé, et un ouvrage établi circulairement près de la rivière ayant été attaqué, les assaillants traversèrent avec les fugitifs le pont de Perinpatam et pénétrèrent dans la ville, où ils remplirent d'alarme le camp du sultan, tuèrent plusieurs officiers dans leurs tentes, et s'assurèrent une retraite au milieu de la terreur et de la confusion.

On était à la quatrième semaine de ce siége lorsqu'on parvint à faire une brèche praticable dans la courtine, près du bastion situé au nord-ouest. Deux mille cinq cents Européens environ et dix-neuf cents cipaies furent choisis, le 4 mai, pour avoir la gloire de terminer cette guerre par la prise du fort et de la ville. Le major-général Baird, qui avait servi sous le colonel Baillie lorsque Tippo défit cet officier en 1780, et qui avait été détenu dans un étroit emprisonnement pendant trois ans et demi, eut le bonheur de vaincre à son tour ce même prince qui l'avait traité si rigoureusement. L'épée à la main, il conduisit ses troupes à l'assaut : « Venez, mes braves compagnons, leur dit-il, » suivez-moi, et montrez-vous dignes du nom de soldats de l'Angle- » terre ! » Les troupes, animées par ces paroles et par leur valeur naturelle, s'élancèrent des tranchées, traversèrent à gué la rivière, passèrent les glacis et les fossés, montèrent à la brèche, et, défilant sur deux colonnes, marchèrent à la rencontre de l'ennemi.

La division de la droite, commandée par le colonel Sherbrooke, s'avança vers le rempart méridional en se frayant un passage avec la baïonnette. Le capitaine Moll poursuivit presque seul l'ennemi

jusqu'au dernier cavalier, et planta lui-même son drapeau sur l'une des tours. La terreur panique était telle, dans cette partie du fort, qu'on opposa très-peu de résistance à la colonne qui s'avança bientôt du côté de l'est.

Le bastion du nord-ouest fut forcé promptement par la colonne gauche, malgré une blessure que reçut le colonel Dunlop, et qui le mit hors de combat. Les troupes, dans leur marche le long du rempart septentrional, rencontrèrent une opposition si vive, qu'elles éprouvèrent une perte considérable. Le sultan se défendit en personne contre cette division, et ses gens, postés derrière les traverses, firent une vigoureuse résistance, jusqu'au moment où le capitaine Goodall arriva avec l'infanterie légère pour renforcer le parti sur l'intérieur du rempart. Les traverses furent alors flanquées et entièrement balayées, et l'ennemi fut chassé par la colonne vers l'angle nord-est. Là, les infortunés Mysoréens se virent plus que jamais entourés de dangers par l'approche de la colonne droite. Quelques-uns parvinrent à s'échapper; mais le plus grand nombre resta exposé à toute la fureur de l'ennemi.

Tippo, qui combattait pour sa vie et sa souveraineté, disputa la possession de sa capitale avec toute la bravoure possible; mais, poussé avec fureur par ses ennemis au bord des remparts, il s'élança sur un cheval, traversa le fossé intérieur, et parvint, non sans avoir été blessé dans sa fuite, à la porte d'un petit fort. En passant sous l'arcade, il reçut une seconde balle dans le côté droit, et son cheval blessé tomba sous lui. Il fut relevé à l'instant et placé sur un palanquin. Les corps de la plupart des fidèles sujets qui avaient péri pour sa défense, entassés autour de lui, obstruaient le passage de la porte. L'horrible embarras que lui causait la vue de cet affreux spectacle ne dura pas long-temps, et une balle qui vint le frapper à la tempe droite mit promptement fin à toutes ses incertitudes.

L'avénement de ce prince au trône, après avoir fait concevoir de brillantes espérances, n'avait point tardé à s'évanouir. Il était vain, hautain et impérieux; inconstant, capricieux et pourtant obstiné; d'une exactitude sévère pour les choses les plus minutieuses et d'une négligence coupable pour les intérêts majeurs du gouvernement. Un penchant extrême à la vengeance le poussait à la cruauté la plus atroce. Il n'était pas dépourvu de talents; mais il n'avait ni le jugement sain, ni l'esprit judicieux.

Dans ce combat si fatal à son armée, huit mille hommes furent sacrifiés, tandis que du côté des assiégeants, plus de quatorze cents hommes furent tués on blessés pendant le siége et au moment de l'assaut. On trouva dans la place des provisions de guerre considérables; mais le montant de l'argent et des bijoux ne justifia pas l'attente des vainqueurs, qui ne réfléchirent pas à la prodigalité de Tippo et à la dilapidation que ses officiers avaient faite de ses revenus. La somme totale ne s'élevait pas à plus d'un million cent quarante-trois mille deux cent seize livres sterling.

Le matin même de l'assaut, le nombre des troupes du fort et des retranchements de l'île était de vingt-un mille huit cents hommes effectifs. Ceux qui survécurent à leur défaite s'étant rendus, les troupes des autres parties du pays de Mysore suivirent bientôt le même exemple, et des lettres circulaires, appuyées par des ordres du surintendant des garnisons de Tippo, furent envoyées par le général aux commandants des forteresses des différentes provinces pour qu'elles se rendissent sans délai au gouvernement anglais. La majorité se soumit à cet ordre; mais quelques-unes ne le firent qu'après avoir soutenu un siége.

L'invasion de l'Égypte précipita la ruine de Tippo. La crainte des conséquences nuisibles qui pouvaient résulter de la conquête de ce pays par les Français, dont les vues se dirigeaient snr l'Inde, en éveillant la vigueur de la compagnie et du gonvernement anglais, donna lieu à cette campagne mémorable qui décida le destin de Mysore.

L'organisation des pays nouvellement conquis exigeait de sérieuses réflexions. Divers projets furent discutés et examinés sous tous leurs aspects et dans tous leurs résultats probables. Il fut enfin décidé qu'une partie des territoires du sultan serait assignée, non à l'un des petits-fils de l'usurpateur Hyder, mais au fils de l'un des légitimes rajahs de Mysore, enfant qui n'avait encore que cinq ans; qu'une autre partie serait accordée au nizam, et que les Marattes mêmes, quoiqu'ils n'eussent pris aucune part à la guerre, recevraient une part égale, pour le revenu, à une moitié de la portion accordée à sa hautesse; que le reste des districts, y compris Seringapatam, serait donné à la compagnie, et que la forteresse de Vellour serait désignée comme lieu de résidence à la famille de Tippo, avec un revenu suffisant pour fournir à ses besoins et même à sa splendeur. Le général Harris plaça

le jeune rajah sur le trône, à la grande satisfaction du peuple, dont la majorité était composée d'Indous. Les princesses de sa famille écrivirent en ces termes au général et aux commissaires nommés par la compagnie pour l'exécution du projet d'établissement: « Comme vous » avez accordé à notre fils la dignité de rajah, et que vous avez désigné » Purnesh[1] pour être ministre, nous ne nous rendrons coupables d'aucune offense envers votre gouvernement tant que le soleil nous éclairera, et dans tous les temps nous nous considérerons comme sous » votre protection et soumis à vos ordres. » On conclut ensuite un traité par lequel le rajah fut obligé de recevoir de l'Angleterre une force militaire pour la défense et la sécurité de ses états, de payer un subside pour cette protection, et de se soumettre à l'intervention du gouverneur-général, non seulement dans les affaires de finances, mais encore dans tout ce qui concernerait l'administration du royaume. C'est ainsi que, par la guerre et la politique, le pouvoir britannique dans les Indes prit plus d'étendue et de consistance.

Le résultat de la bataille d'Aboukir semblait avoir fixé Bonaparte en Égypte ; mais une fois certain que sa réputation était suffisamment établie dans ce pays célèbre, il songea à s'échapper, ne désespérant pas d'en trouver l'occasion. Mais, avant de le faire, il augmenta les fortifications de la capitale par de nouveaux ouvrages, mit Alexandrie plus en état de défense, encouragea le commerce, protégea les arts, et seconda par son appui les spéculations des sciences. Il réintégra le pacha de Turquie dans l'autorité qu'il tenait des beys, et l'engagea à payer le tribut ordinaire au grand-seigneur. Mais lorsque Sélim, influencé par les conseils de l'envoyé de la Grande-Bretagne, eut menacé de sa vengeance les usurpateurs d'un pays qu'il considérait comme une province de ses états, Bonaparte, cessant de reconnaître les droits de la Porte, remplaça le croissant par le drapeau tricolore.

Un sentiment de jalousie contre les Français, plutôt qu'un esprit de soumission envers le grand-seigneur, poussa le pacha de Syrie, Ahmed-Al-Djezzar, à s'opposer aux infidèles qui avaient osé profaner les territoires de la foi. En conséquence il fortifia El-Arich, y établit une garnison, et témoigna l'intention de conduire ou d'envoyer une armée en Égypte. Une promesse de secours de la part des Anglais, qui continuaient à bloquer Alexandrie et étaient en croisière sur les

[1] Bramine respectable.

côtes d'Égypte, vint encourager ce projet. Bonaparte, après s'être efforcé vainement de l'entraîner à contracter une alliance, résolut de l'attaquer sans délai, et douze mille hommes reçurent l'ordre d'envahir la Syrie[1].

Arrivés devant les murailles d'Acre, siège du gouvernement d'Ahmed, les Français reconnurent les couleurs britanniques qui flottaient dans le port. Sir Sydney Smith y était alors avec une petite escadre qu'il augmenta bientôt par la prise de plusieurs canonnières françaises. Son ami Phelippeaux, ancien camarade de collége de Bonaparte, avait surveillé l'amélioration des fortifications d'Acre, et quoiqu'un ingénieur reconnu n'eût peut-être pas balancé à déclarer que la ville n'était pas tenable, Ahmed, écoutant les conseils de ses alliés européens, se détermina à faire une vigoureuse résistance.

Comme les batteries françaises avaient déjà fait une brèche dans la muraille, et que l'on supposait qu'une mine avait détruit une contrescarpe, un parti de grenadiers reçut ordre de s'avancer à l'assaut; mais la brèche était trop petite et trop haute, et l'on fit à l'ennemi une si chaude réception, qu'un grand nombre tomba avant que la retraite eût été ordonnée. Plusieurs autres Français furent sacrifiés dans une sortie faite du côté de la ville. Cependant la confiance de la garnison commençait à diminuer par l'absence de l'escadre britannique, qui avait été chassée de la baie par les vents. Les Français, qui s'étaient portés dans un angle de la muraille, travaillaient à miner l'une des tours; mais le retour de la flottille, et une seconde sortie, mirent obstacle à leurs opérations, sans arrêter cependant leurs efforts. Pendant le siége, ils furent harassés si continuellement par les habitants armés des districts voisins, que Bonaparte envoya Kléber pour

[1] Après un peu de résistance, la garnison d'El-Arisch se rendit prisonnière au nombre de treize cents hommes. On trouva dans le fort des magasins considérables. Ibrahim-Bey ayant voulu le secourir, fut mis en fuite; son camp resta au pouvoir des Français et leur procura un butin immense. THIERS, *Révol. franç.*

En peu de jours Reynier paraît devant El-Arisch, s'empare de la ville, détruit une partie de ses défenseurs, force l'autre à se renfermer dans le château, attaque les mameluks d'Ibrahim et se rend maître de leur camp.... Bonaparte arrive à El-Arisch le lendemain de la victoire; il fait sur-le-champ canonner une des tours du château. La brèche est ouverte, et en deux jours les barbares qui forment la garnison ont capitulé: une partie prend service dans les rangs de l'armée française qui se remit en route.

NORVINS.

les punir, et que lui-même, à la tête d'une nouvelle division, se mit bientôt en marche pour empêcher cet officier d'être accablé. Kléber, assuré de ce secours, déploya sa vigueur, et chassa l'ennemi derrière le mont Thabor. Le général, de retour vers les tranchées, avança le siége, et commanda un nouvel assaut; mais ses gens furent repoussés avec perte. Une autre tentative pour pénétrer dans la place échoua également, ce qu'on dut principalement à la valeur des marins anglais. Bonaparte essaya de nouveau, mais vainement, de faire sauter la contrescarpe; les Anglais et les Turcs, par des attaques souterraines qui contrariaient ses vues, empêchèrent le succès de ses mines. A l'approche d'un renfort de Turcs, les assiégeants firent enfin un assaut si terrible, qu'ils s'emparèrent d'un retranchement sur les glacis. La courtine de l'est s'écroula, et deux cents hommes se précipitèrent dans la ville; mais en peu de temps ils furent tués ou mis en fuite [1]. Un autre corps se présenta à son tour; mais la terreur et la consternation le força à reculer. Sir Sydney [2], à la tête de ses marins et d'un corps de Turcs nouvelle-

[1] Il serait difficile de trouver quelque chose de plus inexact et de plus incomplet que tout ce récit où il n'est question ni de la prise de Gaza ni de celle de Jaffa qui suivirent la prise du fort d'El-Arisch et furent un prélude si terrible de celle de Saint-Jean d'Acre. Tous ces faits mémorables touchent trop intimement à l'histoire d'Angleterre pour ne pas les rétablir dans leur ordre, éclaircir le jour douteux sous lequel l'historien présente certains événements, et replacer comme ils doivent l'être ceux qu'il a négligé de rechercher ou feint d'oublier.

« ... Gaza, l'antique Gaza, qui n'a plus de portes et que les troupes de Djezzar abandonnent, envoie une députation au général en chef. L'armée y oublie ses privations et deux jours seulement sont accordés à son repos et à l'organisation locale. Trois jours plus tard nous sommes devant Jaffa... L'importance de cette place, qui présente un port à l'escadre anglaise et qui est la clef des états du pacha, ne permet pas d'en retarder le siége. Au bout de trois jours l'investissement est fermé, la tranchée ouverte; le bombardement commence, et bientôt on juge la brèche praticable. Bonaparte envoie un Turc porter une sommation au commandant de Jaffa qui pour toute réponse lui fait couper la tête et ordonne une sortie; mais le soir même notre feu a fait crouler une de leurs tours ... La résistance opiniâtre des infidèles ne sauve ni eux ni Jaffa; la ville est emportée, le massacre devient général; rien n'arrête la rage du vainqueur. La fureur donne la mort et la mort, donne la contagion!... Avant de quitter Jaffa, Bonaparte y établit un divan, une garnison et un grand hôpital, car la peste s'était manifestée... L'armée se dirigea ensuite sur Saint-Jean-d'Acre. NORVINS.

[2] Malheureusement l'artillerie de siége qui devait nous venir par mer d'Alexandrie avait été enlevée par Sydney Smith. On avait pour toute artillerie de siége et de campagne, une caronade de trente-deux, quatre pièces de douze, huit obusiers, et une trentaine de pièces de quatre; on manquait de boulets, mais on imagina un moyen de

ment arrivés, s'avança pour défendre la brèche, et aida à repousser les Français, dont le chef, placé sur une hauteur distinguée par le nom de montagne de *Richard Cœur de Lion*, encourageait ses soldats par des gestes, qui peignaient le désordre[1] de ses esprits, à tenter un nouvel assaut. On les laissa pénétrer dans les jardins du palais d'Ahmed, où ils furent attaqués avec le sabre et le poignard, et cruellement punis de leur témérité. Une tentative nouvelle ne fut pas suivie de plus de succès, et ces revers réitérés firent évanouir toutes les espérances de Bonaparte qui, le 20 mai, après un siége de deux mois, abandonna cette entreprise et retourna en Égypte avec les débris de son armée[2].

s'en procurer. On faisait paraître sur la plage quelques cavaliers; à cette vue Sydney-Smith faisait un feu roulant de toutes ses batteries, et les soldats, auxquels on donnait cinq sous par boulet, allaient les ramasser au milieu de la canonnade et des rires universels. THIERS, *Révol. franç.*

..... L'artillerie de siége nous manque; enlevée par une croisière anglaise avec notre flottille, elle sert à fortifier les remparts d'Acre. NORVINS.

[1] Bonaparte avait trop d'empire sur lui-même pour se laisser abattre par une défaite qui n'était jamais irréparable pour un génie comme le sien, et pour trahir avec aussi peu de dignité aux yeux de l'armée dont il était l'ame, l'amertume de ce revers, quelque grand qu'il fût alors. Ce n'était pas assurément par le désordre de ses gestes et de ses esprits que Bonaparte savait agir d'une manière si prestigieuse sur le moral de ses soldats; ce n'était pas ainsi qu'il improvisait des héros. Coote, historien anglais, tout plein parfois de fiel britannique, ne rend pas toujours justice à celui qui, même au milieu des défaites, était encore l'homme plus grand que tous les autres, à celui qui, jusque sous le poids écrasant de ses revers, revers mesurés sur l'immensité de sa gloire, resta toujours lui.

Tel est le style plus noble et plus fidèle d'un historien qui comprenait mieux que Coote le génie de Bonaparte.

« Bonaparte vent tenter encore une attaque générale; c'est la cinquième; jamais son armée n'a déployé une audace plus impétueuse; tous les ouvrages extérieurs sont emportés; le drapeau tricolore est planté sur le rempart; les Turcs, repoussés dans la ville, ont ralenti leur feu. Encore un effort, et la flotte turque n'eût pas débarqué, et Saint-Jean-d'Acre nous appartenait. Mais deux prisonniers échappés du Temple étaient accourus de Paris pour enlever la victoire à Bonaparte. L'un était Phelippeaux, l'autre Sydney-Smith, commandant de l'escadre anglaise... Trois assauts consécutifs, dont le dernier est livré par la division Kléber, sont signalés par tous les prodiges de la plus téméraire valeur; mais ils durent céder à l'opiniâtre résistance des assiégés. L'inflexibilité de Bonaparte en fut enfin ébranlée, et il apprit à l'armée qu'il renonçait à la conquête de Saint-Jean-d'Acre. NORVINS

[2] Il fallait le brillant souvenir de la victoire récente du mont Thabor, pour offrir à Bonaparte quelque compensation de cette défaite qui détruisait l'espoir qu'il avait eu jusque là de révolutionner tout l'Orient et d'atteindre Constantinople. A. A.

Une armée de terre, commandée par le pacha Mustapha, aborda dans la péninsnle d'Aboukir, dans le courant de l'été, et réduisit le fort. Bonaparte s'étant hâté de marcher à la rencontre du chef ottoman, attaqua, le 25 juillet, ses retranchements, qui étaient fortement défendus par l'artillerie. Les Turcs déployèrent du courage et de l'opiniâtreté; mais ils n'en furent pas moins défaits après un carnage horrible[1]. Ce succès termina l'expédition de Bonaparte en Égypte. Suivi de Berthier et de plusieurs autres généraux, il s'embarqua sur un bâtiment armé, et, malgré la vigilance des croisières anglaises, il rejoignit heureusement les côtes de France[2].

Kléber, successeur de l'ambitieux général, s'aperçut bientôt que les troupes, fatiguées de leur situation, désiraient retourner en Europe. Les soldats souffraient de l'ardeur du climat; ils étaient loin de jouir des douceurs auxquelles ils avaient été accoutumés, et ils regrettaient le théâtre habituel de leur vie guerrière. Bientôt les horreurs de la peste vinrent accroître leurs maux, et le mécontentement général fut à son combie. Kléber, qui avait entendu dire que le grand-visir s'avançait avec une nombreuse armée, et qui était pénétré de la situation embarrassante dans laquelle il était plongé, se détermina à poursuivre une négociation que Bonaparte avait commencée, espérant gagner assez de temps pour obtenir un renfort de France, si le traité ne se concluait pas. Avant qu'aucune stipulation n'eût été réglée, Seid-Ali, à la tête d'un détachement de Turcs, et de concert avec sir Sydney Smith, attaqua les Français près de Damiette, et remporta une victoire sur eux; mais, plus tard, ses troupes furent mises en déroute, et environ deux mille hommes furent tués ou faits prisonniers. Le visir

[1] Cette victoire coûta peu de sang français; immense dans ses résultats, elle sauve l'armée, qu'un revers eût perdue sans ressource. En effet, les Turcs, les Arabes de Mourad, les Mamelucks, les Égyptiens révoltés, bientôt réunis aux forces que le grand-visir tenait en Syrie, seraient venus nous accabler. C'est le sentiment de ce danger qui fit dire à Kléber dans l'enthousiasme de cette immortelle journée : « Mon cher général, vous êtes grand comme le monde ! » NORVINS.

[2] On ne peut expliquer par quel prodige, au jour où il mit à la voile et jusqu'à son arrivée en France, la mer se trouva libre pour le passage des quatre bâtiments qui portaient Bonaparte et sa suite. Il ne s'embarqua pourtant pas incognito; une corvette anglaise observa son départ, on la remarquait avec inquiétude : Ne craignez rien, s'écrie Bonaparte, nous arriverons; la fortune ne nous a jamais abandonnés; nous arriverons en dépit des Anglais. » NORVINS.

parvint enfin jusqu'à Al-Arisch, et, avec le secours du major Douglas, emporta la forteresse d'assaut [1].

Kléber, convaincu du danger auquel étaient exposés les Français, dont le nombre, excessivement diminué, n'était plus suffisant pour défendre la basse Égypte contre les Turcs et leurs alliés, et la partie supérieure du pays, contre Mourad et les autres beys, se hâta de terminer la négociation [2], et il fut convenu entre les délégués du visir et les agents français que l'armée de la république retournerait en France, après avoir rendu aux Turcs tous les postes qui avaient été pris en Égypte.

Le ministère anglais avait été informé des ouvertures des Français long-temps avant que cette convention eût été signée. En conséquence, des instructions avaient été envoyées à lord Keith pour s'opposer à toute stipulation qui pouvait favoriser le départ d'une armée encore formidable. Ce dernier fit donc déclarer à Kléber que tous les vaisseaux qui retournaient en France chargés de troupes, et qui n'avaient de passeports que de l'une des puissances alliées seulement, seraient détenus comme prises de guerre, et tous les individus à bord considérés comme prisonniers. Le général français, après avoir lu cette lettre à son armée, s'écria : « Soldats, nous ne devons répondre à cette arrogance que par la victoire ; préparez-vous au combat ! » Il informa le visir de ses intentions, l'assurant qu'il aurait consenti avec joie aux conditions du traité, si l'amiral anglais ne lui avait pas déclaré qu'il s'y opposait, en dépit de l'assentiment donné par sir Sydney Smith à ce traité. Au mois de mars 1800, Kléber livra hardiment un combat aux Turcs, et triompha sans peine d'un rassemblement tumultueux et sans ordre [3], nommé fastueusement grande armée de la Porte. Il

[1] C'est à la lâcheté d'un émigré français et d'un autre prisonnier, qui consentirent à servir d'instrument au major Douglas et au visir, et qui excitèrent la garnison à la révolte, qu'ils durent cette place. Rien ne ressemble moins à une prise d'assaut qu'un succès de ce genre. A. A.

[2] Il est une chose à remarquer, c'est que sir Sydney Smith, qui était médiateur de cette convention, ne signa point avec les plénipotentiaires français et ottomans, et que le ministère anglais sut plus tard profiter de cette omission volontaire pour essayer de justifier la violation du traité d'El-Arisch. A. A.

[3] Cette armée, que Coote nomme un simple rassemblement, se montait à près de quatre-vingt mille hommes. Le visir, battu complètement, prit la fuite et abandonna ses troupes ; dix à douze mille hommes échappés au massacre furent surpris par le général Belliard, près de Damiette ; il n'avait avec lui que douze cents hommes, qui les battirent et les dispersèrent. A. A.

reprit les postes qu'il avait abandonnés, apaisa Monrad par la cession d'un territoire, et renouvela la négociation avec Sydney Smith, lorsqu'il sut que la cour de Londres avait consenti à confirmer le traité. Tandis qu'il était occupé de ces arrangements importants, il fut assassiné par un Turc. Le général Menou, qui lui succéda comme gardien des intérêts français en Égypte, rejeta alors toute proposition d'accommodement.





CHAPITRE XXII.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1799 à l'année 1800.

La promptitude des Hollandais à se soumettre aux Français avait été punie par une longue suite d'insultes, d'exactions et d'oppressions de toute espèce. Une armée révolutionnaire avait été mise en quartier dans ce pays, et les changements de gouvernement qu'il avait plu aux chefs du pouvoir français de dicter, avaient été effectués sans difficultés.

Le ministère britannique prétendit que, si les Hollandais avaient encore quelques restes de cette vigueur qui jadis les avait délivrés de la tyrannie de Philippe II, roi d'Espagne, ils ne devaient pas balancer à se lever en masse contre leurs oppresseurs, ayant tout lieu d'espérer qu'ils seraient secondés puissamment par les ennemis de cette même république qui les tenait dans un asservissement honteux. Il fut donc convenu entre la Grande-Bretagne et la Russie qu'une armée nombreuse serait envoyée pour opérer leur délivrance et rétablir la dignité de la nation hollandaise.

On s'occupa des préparatifs de cette expédition importante plusieurs mois avant que l'on sût généralement quel en était le but. Un grand armement quitta enfin la côte d'Angleterre, et jeta l'ancre près du Helder-Point. La première division de l'armée ne se fut pas plus tôt mise en marche pour les collines de sable, qu'un corps de troupes

hollandaises, sous le commandement de Daendels, commença l'attaque. Les Anglais n'avaient dans ce moment ni cavalerie ni artillerie; mais ils suppléèrent en quelque sorte à ce défaut par le secours de bâtiments armés. Dès que les nouvelles troupes eurent débarqué, elles se joignirent à celles qui étaient déjà en action, et le combat dura pendant dix heures de suite. Les Hollandais se retirèrent enfin en bon ordre, mais après avoir eu onze cents hommes tués ou blessés. Le parti opposé perdit environ quatre cent cinquante hommes.

Le résultat de ce combat fut l'acquisition du fort Helder, dont l'artillerie était considérable. La garnison se retira pendant la nuit.

On s'empara alors des bâtiments qui étaient dans la Niëwe-Diep, de deux vaisseaux de ligne et de onze frégates, outre trois bâtiments de la compagnie des Indes et un magasin de la marine, d'une valeur importante. Story, qui commandait une escadre hollandaise dans le Mars-Diep, se retira dans le Zuiderzée, aussitôt qu'il vit le pavillon orange flotter sur le fort, et il ancra dans un canal fort difficile, derrière l'île de Texel. Sommé de rendre la flotte au prince d'Orange, il annonça la détermination où il était de soutenir la cause de la république batave; mais lorsqu'il s'aperçut que les partisans du prince avaient excité à l'insurrection une partie de la flotte, et que le refus de se soumettre immédiatement l'exposerait à une attaque dangereuse, il envoya à l'amiral Mittchell sa parole de se rendre. Les Anglais obtinrent dans cette expédition huit vaisseaux de ligne et trois frégates.

Le général hollandais, ayant reçu une partie des troupes que le directoire français avait promis d'envoyer, se dirigea contre le poste anglais à Petten. L'aile gauche, composée entièrement de Français commandés par Brune, attaqua les gardes anglaises, et de ce côté le combat fut beaucoup plus animé et plus cruel que de celui où Daendels et Demonceau livrèrent l'engagement. Le centre de l'armée anglaise vint au secours des gardes, attaqua cette même aile en flanc, et chaque division parvint à repousser l'ennemi.

Jusque là les troupes ne s'étaient tenues que sur la défensive; mais lorsque le duc d'York, à la tête d'un renfort, et l'armée russe furent débarqués, on commença à agir d'une manière offensive. L'armée entière se montait alors à trente-six mille hommes et était pourvue d'une artillerie bien montée. Elle s'avança vers les postes de l'ennemi, et le 19 septembre la bataille de Bergen fut livrée.

Le général d'Herman, qui commandait une colonne composée

presque entièrement de Russes, mit en désordre les Français, par l'impétuosité de son attaque, et il les poursuivit à travers les vallées découvertes et les montagnes, jusqu'aux bois situés près de Bergen. Le lieutenant-général Dundas attaquait en même temps les postes fortifiés de Warmenhuysen, et sir James Pulteney ceux de Oude-Carspel, tandis qu'Abercromby prenait possession de la ville de Hoorn sans nulle opposition.

Le général Brune trouva un point de ralliement dans le voisinage boisé de Bergen, et après avoir reçu un renfort d'Alkmaar, il tomba sur les Russes, dont plusieurs bataillons étaient occupés à piller; le reste fut dispersé dans les bois ou dans les environs. Malgré tous leurs efforts, il les chassa de Bergen, après avoir fait leur général prisonnier, et il allait les forcer d'abandonner également Schorel, lorsqu'une brigade anglaise arriva tout-à-coup. Ce corps d'armée, soutenu par une forte partie de la colonne de Dundas, reprit Schorel, et, après avoir arrêté les progrès de Brune, se retira tranquillement à Petten.

La division de Pulteney eut à surmonter des obstacles terribles. Oude-Carspel était fortifiée d'une manière remarquable; elle fut défendue vigoureusement par Daendels, mais celui-ci fut vaincu enfin par le colonel Spencer. Ayant découvert un point favorable, il s'avança avec deux bataillons sous un feu très-fatigant, et, parvenu à se réfugier momentanément derrière une digue, il encouragea les Hollandais à faire une sortie. Il les repoussa alors avec force, pénétra dans les digues, et força les Russes à prendre la fuite vers Alkmaar. Le bruit de leur défaite occasionna l'abandon du poste, et Abercromby fut rappelé de Hoorn.

Le combat se soutint pendant treize heures de suite. Le nombre des Français et des Hollandais surpassait celui des Anglais et des Russes qui n'étaient pas plus de quatorze mille dans cette bataille. Trois mille hommes furent faits prisonniers, et deux mille environ furent tués ou blessés du côté des Français et des Hollandais; tandis que de celui des Anglais il y en eut à peu près mille cinq cents dont les uns furent blessés et les autres disparurent; du côté des Russes, le nombre se monta environ à trois mille hommes. On doit déplorer avec raison les pertes énormes de cette bataille, et tant de vies sacrifiées pour rien, car les alliés n'y gagnèrent pas un pouce de terrain, « et l'armée, dit » le duc d'York, reprit sa première position. »

La Grande-Bretagne et la Russie avaient reçu de nouvelles recrues:

or, le duc, le 2 octobre, risqua un autre engagement. Il envoya une colonne sous le commandement d'Abercromby à Egmont-Op-Zée, pour chasser le flanc gauche de l'ennemi, et deux autres divisions reçurent ordre, après quelques changements de service, d'attaquer le poste principal de Brune, tandis qu'une quatrième colonne agirait comme corps d'observation. Pendant que la première colonne se mettait en marche, le major-général d'Essen, à la tête des Russes, et Dundas, qui conduisait la troisième division, attaquèrent Schorel et les postes voisins avec succès. Les positions, depuis le bois de Bergen jusqu'à la mer, furent chaudement défendues. Les Français, parvenus à se rallier après avoir été repoussés à plusieurs reprises, parurent en grand nombre sur la crête d'une montagne; mais on les attaqua si rudement, qu'ils furent contraints d'abandonner cette position qui commandait toute la vallée.

Abercromby ne fit qu'escarmoucher jusqu'au moment où il fut près d'Egmont. Il rencontra alors une vive opposition de la part d'un corps d'infanterie formidable posté sur les hauteurs, tandis que la cavalerie et l'artillerie le menaçaient du rivage. Les Français avaient l'avantage du nombre et de la position, mais les Anglais avaient la supériorité pour la cavalerie. Le général Moore attaqua la plus forte partie du camp de Brune, et, quoique blessé, il ne cessa de combattre avec la même valeur. Sir Ralph excitait les soldats par son exemple, et la cavalerie ayant chargé l'ennemi avec une ardeur impétueuse, les Français finirent par céder le terrain.

Les pertes résultant d'un combat de douze heures ne pouvaient manquer d'être considérables. On prétend que du côté des vaincus il y eut en tués et blessés plus de trois mille hommes. Deux cent trente-sept seulement perdirent la vie du côté des Anglais; mais de onze cents hommes qui furent blessés, un grand nombre moururent. On compte six cents Russes environ dont les uns furent faits prisonniers, les autres blessés ou mis au rang des morts.

Les suites de cette victoire, quoique importantes en apparence, ne le furent que faiblement en réalité. Bergen et Alkmaar furent prises, et les alliés se regardèrent comme maîtres de la Hollande septentrionale.

Les Français et les Hollandais étaient postés alors entre Wick-Op-Zée et Beverwick. Le duc se décida à les attaquer avant qu'ils eussent fortifié cette position. Quatre jours après la seconde bataille de Bergen,

il prit donc possession de quelques postes au sud d'Egmont. Les Russes, qui s'efforçaient de s'emparer d'une hauteur située près de là, furent assaillis vigoureusement, et au moment où Abercromby s'avançait pour les secourir, un renfort de troupes, envoyé par Brune, arriva pour soutenir l'ennemi. Le combat, qui jusque là n'avait été qu'animé, devint alors furieux et opiniâtre. La supériorité des Français et des Hollandais força les alliés à reculer; cependant ils n'étaient point encore vaincus. En effet, ils revinrent à la charge, et mirent en déroute les rangs ennemis. Le carnage dura pendant plusieurs heures, au milieu d'une nuit sombre et pluvieuse, et, avant que l'ennemi se fût déterminé à se retirer, plus de huit cents Anglais étaient tombés sur le champ de bataille; six cents disparurent, et plus de onze cents furent tués, blessés ou faits prisonniers. Il est probable que les Français et les Hollandais perdirent autant de monde que dans la bataille précédente.

L'inclémence de la saison, le mauvais état des chemins, le manque de provisions, et la nécessité de forcer les postes presque imprenables de Beverwick et de Purmerend, avant de pouvoir faire quelque opération utile, engagèrent le commandant en chef à assembler un conseil de guerre. L'avis de ses principaux officiers fut d'effectuer une retraite, puisque les *victoires* elles-mêmes étaient d'un si faible avantage. La marche rétrograde se fit pendant la nuit : elle commença d'Egmont et se termina à Schagen, dans le courant de la soirée suivante. Pelten et les villages adjacents se trouvant occupés de nouveau, deux des postes furent attaqués par des forces considérables qui rendirent la fuite nécessaire, et comme la prise de ces deux positions par l'ennemi rendait Schagen un lieu dangereux, toute la campagne qui entourait ce village fut inondée. Afin de s'assurer les moyens d'embarcation, une inondation plus étendue devenait indispensable; mais le duc d'York et l'amiral Mittchell, pour éviter un moyen extrême qui aurait été cruellement nuisible aux habitants de ce pays, proposèrent, sans attendre l'avis du cabinet de Londres, un armistice auquel, après avoir demandé inutilement la restitution de la flotte hollandaise et la mise en liberté de quinze mille prisonniers détenus en Angleterre, le général Brune consentit, sous la seule condition que l'on échangerait huit mille prisonniers. Ce traité fut exécuté avec ponctualité; la flotte et l'armée retournèrent en Angleterre, la Hollande continua à rester une province de France.

L'acquisition de la marine hollandaise fut sans doute un avantage considérable; mais cette expédition n'en fut pas moins désastreuse, quelque honorables que fussent ces victoires pour la nation anglaise. Le courage des troupes et la fatigue extrême qu'elles avaient soûtenne avec tant de persévérance méritaient d'être mieux récompensés. Le succès d'un petit armement britannique sur la côte de l'Amérique méridionale porta préjudice aux intérêts coloniaux des Hollandais. Lord Hugh Seymour et le lieutenant-général Trigge parurent près de l'embouchure de la rivière de Surinam, et sommèrent le gouverneur des possessions hollandaises de leur remettre la province entière. Comme la résistance ne promettait aucun succès, il se soumit à la demande, et la ville ainsi que ses dépendances passèrent sous la domination britannique.

L'expulsion des alliés de la Hollande répandit de l'éclat sur l'administration de Sieyes, qui, depuis quelques mois, agissait comme président du directoire, et avait concouru avec Barras à déposséder La Révellière, Merlin et Treilhard, de leur part dans le gouvernement exécutif, pour leur substituer des individus moins odieux et plus populaires. Ce changement avait pour but de relever les deux assemblées de l'état de dégradation où elles étaient tombées; mais comme le peuple avait souffert cruellement sous la mauvaise administration des différentes factions qui avaient régné successivement dans ce pays, un gouvernement plus ferme, plus régulier, était l'objet du désir général. Une occasion favorable semblait donc se présenter d'elle-même pour tout chef audacieux de parti, ou tout militaire d'un mérite distingué, qui serait jaloux de s'élever au premier rang du pouvoir. Moreau, renommé comme guerrier, et qui jusque alors avait mérité l'estime de ses semblables, aurait peut-être pu effectuer le renversement du gouvernement directorial; mais soit que ce projet ne se fût pas présenté à son esprit, on soit qu'il désespérât du succès d'une entreprise aussi hasardeuse, il ne fit aucune tentative pour y parvenir. Bonaparte, plus ambitieux et plus disposé à se flatter de l'espoir d'une heureuse réussite, avait conçu cette idée et la nourrissait secrètement; peut-être lui avait-elle été suggérée par Sieyes et Talleyrand, dont les intrigues, pendant l'absence du général, surent aplanir toutes les difficultés qui pouvaient s'opposer à l'exécution de ses desseins. A son retour d'Égypte, il fut reçu avec enthousiasme, et, sans perdre de temps, il se dirigea vers la capitale, où il travailla habilement à s'emparer du

pouvoir. Le conseil des anciens, influencé par ses partisans, le déclara commandant de la force armée de Paris. A l'aide de cette nomination et de la terreur militaire, il prononça la dissolution de l'un des conseils; mais il permit à ses membres serviles de reprendre leurs fonctions, à condition que, conjointement avec l'autre assemblée, ils rédigeraient telle constitution qu'il lui plairait de demander. Trois consuls furent placés à la tête du pouvoir exécutif, et l'on créa un corps législatif; mais le pouvoir principal fut délégué au premier consul [1].

Le nouveau gouvernement témoigna le désir de terminer toutes les querelles avec la Grande-Bretagne en entrant en accommodement avec elle. Bonaparte, nommé premier consul pour dix ans, était impatient d'annoncer sa souveraineté à l'un des principaux ennemis de la nation qu'il était destiné maintenant à gouverner. Il écrivit donc une lettre au roi d'Angleterre, dans laquelle il pressait vivement le chef d'une nation libre, dont l'unique objet était d'assurer le bonheur de son peuple, de soutenir la cause de l'humanité et de l'aider à rendre la paix à un monde entier fatigué de guerre. Sa majesté dédaigna de répondre elle-même à cette lettre; mais lord Grenville, dans une note fort longue, accusa les Français d'agression; il fit — 1800 — une récapitulation des crimes dont ils s'étaient rendus coupables, et refusa d'entrer dans aucune négociation de paix, jusqu'à ce que les causes qui avaient occasionné la guerre eussent cessé d'exister. Il proposait le rétablissement des Bourbons, sans insister cependant de manière à faire dépendre la paix de cet événement seul, ajoutant que s'il était possible de rendre la tranquillité à l'Europe, par toute autre organisation des affaires de France, sa majesté britannique accéderait à un traité.

Talleyrand, ministre secret du premier consul, répondit à cette note par une justification de la conduite de la France, et demanda que des négociateurs fussent assemblés sans délai. Le secrétaire signifia de nouveau le refus de son souverain, et l'espoir naissant d'obtenir la paix s'évanouit encore [2].

Les deux chambres, informées officiellement de cette correspon-

[1] Et tout justifiait le don de ce pouvoir : l'appui glorieux prêté par son bras à la révolution, ses talents, son expérience, la conscience de sa force et de sa supériorité, l'état de désordre et d'anarchie où se trouvait la France alors, l'intérêt public enfin. A. A.

[2] On ne pouvait faire un plus grand outrage à la nation française, seule arbitre des lois de sa politique, que de repousser ainsi publiquement dans le parlement d'Angleterre la loyale et généreuse démarche de Bonaparte le victorieux; c'était imposer un joug

dance, s'assemblèrent, et différents débats s'élevèrent sur la question de savoir s'il était dans l'intérêt ou non de la nation de rejeter les ouvertures. Lord Grenville proposa une adresse d'une nature plus belliqueuse que pacifique, et s'efforça de la justifier par un nouvel examen de la conduite des Français, dont le système d'iniquité, les violations sans honte de la foi publique, et la persistance dans ce même esprit qui dans l'origine avait excité l'inimitié des principales puissances de l'Europe, méritaient selon lui la plus ferme opposition.

Le duc de Bedfort et lord Holland parlèrent avec chaleur en faveur d'une négociation : ils furent soutenus faiblement par lord Romney; mais la chambre, dans la proportion de plus de quinze contre un, puisque le nombre des voix était de 92 et de 6, vota pour l'adresse. Dundas dans l'autre chambre vota pour une adresse semblable, et soutint la nécessité de poursuivre la guerre. Un seul argument, pensait-il, suffisait pour prouver ce qu'il avançait. Le même décret qui encourageait l'esprit d'insurrection dans les autres états, dans le dessein de renverser les gouvernements existants, n'avait pas cessé, depuis l'époque de sa promulgation jusqu'au moment actuel, d'influencer la conduite de la France. Aucune paix ne pouvait être certaine avec ce peuple. On n'avait eu aucun égard à la prétendue révocation de ce décret, et l'esprit de perversité qui l'avait dicté dominait encore.

Pitt, dans un long discours, essaya de prouver que la Grande-Bretagne, au lieu de provoquer la guerre, avait été contrainte à la faire. Comme Erskine avait attribué la rupture de l'Angleterre avec cette nation au refus de reconnaître les nouveaux pouvoirs de Chanvelin, et à son renvoi qui avait empêché toute négociation, le premier ministre répondit que toutes les occasions s'étaient offertes de discuter chaque question aussi entièrement que si un ministre français reconnu dans toutes les formes avait été résidant en Angleterre; que les motifs de plaintes qui existaient dès le commencement de cette discussion, et

insupportable à la glorieuse république qui faisait trembler l'Europe. En vain Fox et Sheridan, chefs de l'opposition, soutinrent de tous leurs talents et de toute leur énergie la cause de l'humanité. Lord Grenville adressa à M. de Talleyrand une lettre évasive ou plutôt une véritable déclaration de guerre. Alors tout espoir de paix échappa à Bonaparte, contraint désormais de donner à la lutte britannique une nouvelle activité. La France, que l'Angleterre voulait mettre hors de la loi de l'Europe, se leva d'indignation pour combattre la coalition soldée par le cabinet de Londres. NORVINS.

qui s'étaient élevés depuis, étaient tels qu'ils auraient justifié vingt fois une déclaration de guerre de la part de l'Angleterre; que toutes les explications données par l'envoyé étaient insuffisantes et inadmissibles; que l'*ultimatum* respirait un esprit de méfiance; que l'offre de fraternité était une tentative imprudente pour propager l'esprit de sédition; qu'un décret subséquent, publié le 15 décembre 1792, tendait évidemment à renverser les constitutions des autres pays, et équivalait à une déclaration de guerre contre tous les trônes et les gouvernements civilisés; que la proposition de borner l'arrêt précédent aux nations alors en guerre avec la France était rejetée par une grande majorité de la convention; que les prétendues concessions, lors de la querelle relative à l'Escaut, étaient évasives et insultantes; que l'envahissement non provoqué de la Savoie prouvait un esprit d'ambition et de rapacité insatiable, et que toute la conduite de la France, enfin, rendait la neutralité dangereuse et la guerre nécessaire. Le ministre, loin de penser que l'Angleterre avait cessé trop tôt d'être neutre, croyait qu'il était juste et dans l'intérêt de la nation d'entamer la guerre le plus tôt possible. Le roi, assurait-il, avait observé une stricte neutralité jusqu'à la bataille de Jemmapes. Au lieu d'encourager les cours de Vienne et de Berlin à la guerre, il avait témoigné à plusieurs reprises la résolution d'éviter toute intervention dans les affaires de France, et lorsque enfin les progrès des armes républicaines dans les Pays-Bas et dans les autres parties de l'Europe avaient commencé à faire craindre que la balance du pouvoir ne fût détruite, il avait proposé simplement en réponse à une demande de l'impératrice de Russie, que les souverains qui n'étaient point engagés dans la guerre réglassent des conditions d'accommodement qui pussent empêcher les Français d'empiéter sur les droits des autres gouvernements de l'Europe et de troubler leur tranquillité; et ce n'était que d'après l'inutilité éventuelle de cet appel à la république impérieuse que les hostilités avaient été jugées nécessaires pour la sécurité générale.

Le ministre fit alors le tableau des crimes de la révolution, afin de démontrer la folie qu'il y aurait à se fier à l'honneur ou à la modération des Français. « Pouvez-vous, s'écria-t-il, jeter un coup d'œil sur » la carte de l'Europe et découvrir un seul pays envers lequel la » France ne se soit pas rendue coupable, soit en lui déclarant ouverte- » ment une guerre agressive, soit en rompant quelque traité positif,

» soit en violant authentiquement quelque principe de la loi des » nations? » Il commença par faire mention de la prise d'Avignon, et poursuivit ainsi, en détaillant une longue série d'actes d'injustice, de violence et de perfidie, jusqu'à l'époque de cette révolution qui venait de placer Bonaparte à la tête du gouvernement. Il était convaincu que si, pendant cette période, on avait concin un traité avec les Français, ils ne l'auraient pas observé long-temps, et que, quand bien même ils n'en auraient pas ouvertement violé les *conditions*, ils se seraient conduits de manière à dévier de l'*esprit* de ce traité, soit en répandant leurs doctrines funestes, soit en adoptant d'autres moyens d'empiètement que rien n'aurait pu justifier. En vain prétendait-on que le désir que Bonaparte témoignait de consolider son pouvoir et de réparer à loisir les maux que la guerre avait attirés sur la France était un motif de confiance dans son attachement à un traité, Pitt soutenait que, d'après le caractère personnel du premier consul et les circonstances de son élévation subite au pouvoir suprême, il ne pouvait s'assurer la durée de ce pouvoir qu'avec le secours de l'épée; qu'il devait être également détesté des administrateurs de la république et des royalistes, et qu'il ne pouvait être qu'un objet de jalousie et de terreur pour les jacobins furieux; qu'il ne pouvait se reposer que sur son armée seule, pour se garantir des effets de cette haine, et que si ses troupes venaient jamais à être renfermées dans les limites de la France et à être privées d'activité, ses lauriers se flétriraient immanquablement, son influence sur l'armée s'affaiblirait, et il lui deviendrait extrêmement difficile d'entretenir à son entière disposition une force assez nombreuse pour soutenir son pouvoir. Quelle confiance pouvait donc inspirer ce nouveau gouvernement qui n'était autre chose qu'une *stratocratie*, et quelle perspective de sécurité pouvait offrir un traité fait avec un chef animé d'une ambition toujours ardente et que rien ne pouvait satisfaire, d'un chef connu pour être sans foi, inhumain et impie? En supposant même qu'il fût disposé à avoir égard, pendant quelque temps, aux stipulations faites, pouvait-on se reposer sur la durée de son usurpation? Le despotisme militaire ne pouvait rester long-temps entre les mains du même chef, et, quel que fût ce chef, un tel gouvernement ne pouvait avoir de stabilité [1].

[1] Rien n'est plus dépourvu de sagesse, plus empreinte de passion aveugle, que les discours de Grenville et de Pitt à cette époque ; toutes ces imputations faites sans cesse au

C'était donc pour ces motifs et plusieurs autres que Pitt, dont le discours avait fortement excité l'attention générale, proposait de poursuivre vigoureusement la guerre, jusqu'à ce qu'on se fût garanti du plus grand danger qui eût jamais menacé le monde.

Fox fit à la chambre un discours également vigoureux et remarquable par bien plus de sagesse; mais il eut moins d'influence et d'efficacité. Quant à la question de l'agression, il se hasarda à différer d'opinion avec le ministre. Il n'accusait pas le roi d'avoir secondé les puissances d'Autriche et de Prusse dans les engagements qui avaient eu lieu à Mantoue et à Pilnitz, engagements qui menaçaient les Français d'une interposition armée, et qui étaient évidemment injustes et agressifs; mais il soutenait que la conduite du ministère, en 1792, avait été très-loin d'annoncer des intentions de paix. Chauvelin avait témoigné le désir d'entrer en négociation; il s'était efforcé d'expliquer les circonstances offensives et d'écarter tout motif de plaintes; il avait demandé que chaque article du traité, calculé pour assurer la paix, fût établi d'une manière claire et précise. L'usage adopté de communiquer avec la Russie aurait dû être suivi également à l'égard de la France. « Si l'écrit diplomatique transmis à Pétersbourg, dit l'orateur, » avait été envoyé à Paris; si vous aviez dit aux Français d'une ma- » nière non équivoque quels étaient les motifs de votre mécontente- » ment, ce que vous attendiez d'eux, et ce que vous jugiez nécessaire » à votre propre sécurité, en cas de refus de leur part, vous » auriez agi au moins avec bonne foi et convenance, et ils n'au- » raient eu aucun droit de vous accuser d'agression. Mais nul avis » ne fut donné à la France, nulle occasion d'entrer en négo- » ciation ne fut offerte, et M. Chauvelin fut renvoyé d'une ma- » nière qui établissait une déclaration positive de guerre. » Tout en défendant ainsi les Français contre l'accusation du ministre, Fox ne prétendait pas justifier leur conduite générale, soit intérieure, soit extérieure; « elle avait été, assurait-il, aussi perverse et aussi exécrable » qu'il était possible de le concevoir. On ne devait pas s'attendre à ce

premier consul, cette responsabilité de tous qu'on s'efforçait de faire peser sur sa tête, ces calomnies, ces insultes sans fin, respirent la jalousie et la haine portée à son plus haut point; mais cette affectation continuelle à ternir le caractère d'un homme que tous ses actes rendaient si grand en dépit de toute leur éloquence acrimonieuse et amère, prouve bien plus d'imprudence et d'indiscrète jactance que de clairvoyance et de sagacité.

A. A.

» que les chefs révolutionnaires d'une nation gouvernée si long-temps » par la famille des Bourbons ne fussent pas imbus de l'ambition sans » repos, de la perfidie et de la fausseté de l'ancien cabinet. Ils avaient, » prétendait-on, envahi impunément les droits et les possessions des » autres gouvernements ; mais Louis XIV n'avait-il pas donné l'exemple » de cette conduite injuste ? Cependant les puissances de l'Europe » n'avaient pas refusé de traiter avec ce despote, elles n'avaient pas » même insisté pour qu'il restituât tant de possessions si mal ac- » quises. Les modernes Français s'étaient donc emparés de la Savoie, » d'après les principes des Bourbons et sur le prétexte des *conve-* » *nances morales et physiques*. Mais ce n'était pas là un motif pour » refuser une négociation. Si les crimes des révolutionnaires méritaient » une censure sévère, les iniquités des oppresseurs de la Pologne l'a- » vaient méritée également ; cependant nous avons, dit-il, contracté des » alliances avec ces puissances dans une guerre nommée d'une ma- » nière blasphématoire *guerre de religion*. Traiter avec un homme » tel que Bonaparte, disent les partisans de la guerre, serait un » déshonneur et une profanation, et ces mêmes individus néanmoins » se sont applaudis de l'appui de barbares tels que ceux de la Russie » et de la Turquie, et ils font l'éloge du zèle prétendu pieux de » Souvarow, l'auteur réfléchi des cruautés les plus atroces. De sem- » blables défenseurs, de semblables alliés seraient-ils des instru- » ments propres à rétablir l'ordre social, et cette seule idée n'est-elle » pas une insulte au sens commun et à la raison humaine ? »

En parlant de la négociation de 1797, il tourna en ridicule la ser- vilité de la chambre. « Si les ministres, dit-il, au lieu de rejeter les » propositions de paix faites récemment, avaient consenti à traiter, » comme ils le firent à cette époque, la majorité n'aurait-elle pas » applaudi à une adhésion qui satisfaisait les désirs du peuple ? Ce- » pendant, aujourd'hui que la réponse est hostile, les mêmes mem- » bres sont prêts à la soutenir. Telle était l'influence de la couronne ! » telle était l'aveugle confiance que l'on avait dans le ministère ! » A cette époque, ajouta l'orateur, je fis mention du désir général de » la paix ; mais on me soutint que je ne parlais pas d'après le senti- » ment du peuple. Eh bien ! maintenant qu'il est reconnu que je l'ai » fait, je parle encore d'après ce même sentiment, quand je dis que » vous devriez traiter comme à cette époque. Il paraît que le ministre » consentit à négocier, non parce qu'il désirait la paix, mais parce

» qu'il voulait convaincre le peuple de la nécessité d'organiser un » système de finances plus vigoureux, ce qui ne pouvait avoir lieu que » par l'unanimité des suffrages de ce même peuple. Ce point important une fois obtenu, il ne jugea pas utile de prétendre plus longtemps à négociation. »

Le premier ministre, selon lui, ne montrait point de conséquence dans sa conduite en lançant des invectives contre le despotisme militaire, au moment où, d'après son avis, la loi martiale venait d'être établie en Irlande, et où les terreurs dont le gouvernement s'était entouré étaient employées pour recommander au *jugement libre* de la nation une union incorporative. Nul partisan de la liberté ne pouvait approuver ce mode d'administration; mais un ministère qui souffrait qu'il eût lieu ne devait pas montrer une indignation aussi violente contre la conduite semblable d'un autre gouvernement. On avait également prétendu que l'organisation militaire, sur laquelle le pouvoir de Bonaparte reposait, rendrait tout état de paix nuisible à la durée de son autorité; qu'en conséquence, il ne pouvait être dans son intérêt d'observer aucun des traités qu'il aurait pu conclure. Mais on devait se rappeler que le despotisme soutenu par le pouvoir militaire avait subsisté dans l'empire romain en temps de paix ainsi qu'en temps de guerre, et que même il était resté entre les mêmes mains pendant une longue période. Quant à lui, il lui paraissait dans l'intérêt du premier consul de faire la paix. Il devait craindre le danger d'une défaite, qui ternirait l'éclat de ses premiers exploits; il pouvait entrevoir la possibilité que sur le champ de bataille, où les circonstances ne lui laisseraient pas le temps d'agir personnellement, l'incapacité ou la mauvaise conduite de ses généraux ne mît en danger son pouvoir, et il devait être porté à penser qu'en procurant à la France le repos qu'elle désirait, il obtiendrait une gloire plus réelle et plus durable que toute celle des triomphes militaires et des exploits pompeux de la guerre [1].

[1] Peut-être Fox, pour être un peu plus modéré que ses collègues, n'était-il pas beaucoup plus clairvoyant. Le premier consul pouvait bien désirer la paix, et la désirer surtout à des conditions honorables; mais il n'en avait certainement pas un besoin aussi impérieux que Fox semblait le donner à entendre, et Bonaparte n'avait à redouter pour sa puissance ni incapacité ni inconduite de la part des hommes que leur noble valeur et leurs talents militaires avaient rendus dignes d'être ses compagnons de gloire. Le seul moyen pour Bonaparte de consolider son pouvoir, s'il n'obtenait pas la paix honorable

Comme Dundas avait exprimé le plus ardent désir de ne jamais voir une république se former à l'imitation de celle de la France, peut-être, dit Fox, voyait-il avec déplaisir la continuation de l'état de liberté des Américains; mais la révolution des colonies ne devait pas être considérée comme un exemple pernicieux. Les Américains n'avaient l'intention ni d'entrer en état d'hostilité avec la France, ni de refuser de traiter avec elle. Ils ne prétendaient nullement faire la guerre par des théories absurdes; ils ne voulaient prendre les armes que s'ils y étaient forcés par de continuelles provocations, et cette modération de conduite prouvait leur sagesse.

On admettait bien la possibilité de faire la paix avec la république; mais il était évident que le ministère prolongeait la guerre, dans l'espoir de rétablir sur le trône la maison de Bourbon [1]. Ce projet absurde ne promettait et ne méritait aucune réussite. La cour, enorgueillie de quelques succès récents, paraissait croire que les Français seraient faciles à soumettre, et ne réfléchissait pas avec quelle promptitude les revers pouvaient prendre la place des conquêtes. Relativement aux malheurs de la guerre, l'orateur ne put s'empêcher de s'appesantir avec amertume sur les atrocités qui avaient été commises lorsqu'on avait délivré Naples du joug français. Les amis de l'ordre social n'avaient-ils pas violé leurs engagements envers ceux qu'ils nommaient avec ironie les *patriotes?* et n'avaient-ils pas déshonoré leur cause par les plus horribles cruautés? Quand devaient donc cesser ces crimes, fruits des passions les plus dégradantes? Serait-ce quand les Bourbons se verraient rétablis sur le trône, ou bien lorsqu'on serait assuré du caractère d'un chef et de la stabilité de son pouvoir?

qu'il avait le droit de demander, et son véritable désir, peut-être, était d'accroître la considération qu'il possédait déjà par la continuation de la guerre. Bonaparte, en sollicitant la paix, avait donc bien plus en vue la satisfaction de la nation que la sienne propre.

A. A.

[1] Ce n'était point par affection, par intérêt réel, que l'Angleterre désirait le rétablissement des Bourbons, mais bien parce qu'elle pensait que leur gouvernement lâche et sans énergie serait plus favorable aux intérêts britanniques que l'administration mâle et vigoureuse de Bonaparte, qui, disait Canning, tenait une épée au lieu d'un sceptre. En replaçant les Bourbons sur le trône, l'Angleterre n'avait qu'un unique but, arrêter l'essor effrayant de la France, la forcer à rentrer dans la position où elle était avant la révolution, et étouffer les nouveaux germes de force et de puissance qu'elle venait d'acquérir.

A. A.

L'adresse fut approuvée par une pluralité de deux cent une voix; et la cour obtint également une ample majorité, lorsque le ministère proposa d'accorder au roi les moyens de remplir les engagements subsidiaires qu'il avait pris avec l'électeur de Bavière et d'autres princes. On vota pour deux mois cent vingt mille matelots et quatre-vingt-dix mille soldats, sans compter les troupes subsidiaires; mais pour le reste de l'année on retrancha de chaque côté dix mille hommes. Les subsides se montèrent à près de quarante-sept millions et demi.

Mais tandis que les communes donnaient ainsi une preuve de leur libéralité et de l'opulence de la nation, le pauvre avait à souffrir plus que jamais de la misère; la mauvaise moisson avait augmenté considérablement le prix du blé, et il ne pouvait se procurer du pain qu'avec les plus grandes difficultés. La haute et la basse classe furent obligées de mettre de l'économie dans cette dépense, et de suppléer à cette nourriture par différents moyens. Le mal n'en continua pas moins. Les ministériels ne voulaient point admettre que la guerre dût enchérir le prix du blé; mais il était évident que les fermiers, qui supportaient le fardeau de l'impôt sur le revenu, impôt de guerre de l'aveu de tout le monde, ne pouvaient offrir de vendre le blé à vil prix. Pitt, en créant cet impôt, ne croyait pas donner aux fermiers un motif aussi puissant de se plaindre; mais en s'efforçant d'obtenir un revenu plus considérable que celui que la taxe avait produit jusque alors, il força cette classe, par un nouvel acte, à supporter une contribution plus forte.

Une motion contre la continuation de la guerre dans le but de rétablir la monarchie en France, une pour le renvoi des ministres, et deux pour une enquête relative à l'état général de la nation et aux causes qui avaient fait échouer l'expédition en Hollande, ne servirent qu'à exercer les talents de l'un et l'autre parti, et à prouver l'inefficacité de l'argumentation, comparée à la force du nombre.

Dans le nombre des questions parlementaires qui furent traitées à la chambre, les affaires de la compagnie des Indes furent discutées à plusieurs reprises. Dundas, après avoir examiné l'état des finances de ce pays, en présenta le détail aux communes; il évalua le revenu des trois présidences pour l'année 1798, dont le terme arrivait à la Notre-Dame, à huit millions, et les charges à un peu moins de sept millions et demi. En comptant les intérêts des dettes, il établit le déficit du revenu territorial à 194,000 livres, et, rabattant cette somme

des recettes faites dans les Indes sur la vente des marchandises importées, il fit mention de 388,000 livres, comme la somme totale établie par les comptes pour être affectée aux projets de commerce, quoique les avances faites pour ce dernier objet se montassent à deux millions et demi. Dans l'année suivante, le tableau des finances se présentait sous un jour plus favorable. Pendant ces deux années, dit Dundas, les dettes s'étaient augmentées tellement qu'elles s'étaient élevées jusqu'à près de neuf millions; et les répartitions de l'impôt faites dans l'Inde avaient diminué, tandis que celles de l'intérieur avaient reçu un accroissement considérable. Les ventes de l'année précédente, ajouta-t-il, s'étaient élevées à un degré sans exemple, puisqu'elles avaient produit, y compris le commerce des particuliers, la somme de 10,315,000 livres sterling; au total, les affaires de la compagnie étaient, selon lui, dans l'état le plus florissant.

Dundas chercha à justifier une révolution survenue dans la province d'Oude, et qui avait été blâmée comme un acte de violence arbitraire. Il s'efforça de prouver qu'elle était nécessaire à la sécurité de la compagnie. A la mort d'Asoph-Ul-Dowlah, arrivée en 1797, Ali, fils naturel de ce prince, avait été déclaré nabab-visir, au préjudice de Saadut, frère légitime du prince défunt. Il ne tarda point à manifester un caractère cruel et les vices les plus odieux; et comme il n'était pas bien disposé pour les Anglais, il fut déposé par le gouverneur général. Saadut, élevé alors au trône, fit à la compagnie une donation pécuniaire, consentit à recevoir à sa solde un surcroît d'Anglais et de cipaies, et à abandonner le fort d'Allah-Abad. Le prince déposé obtint une pension et la permission de résider à Bénarès; mais l'ordre de s'éloigner et de se rendre à Calcutta l'irrita au point que, secondé par les gens de sa suite, il assassina trois personnes auxquelles il avait donné un rendez-vous, et qu'il commit plusieurs autres cruautés en quittant les états de la compagnie. Les Anglais exercèrent ensuite leur autorité dans la province de Tanjour, en déposant un rajah pour en substituer un autre; et la Grande-Bretagne, se servant toujours de cette même influence si puissante, obtint du nizam du Décan une part considérable des territoires qui lui étaient échus dans le partage de Mysore.

Les gouverneurs de l'Inde ne s'occupaient pas seulement des affaires politiques. Le marquis de Wellesley, autrefois comte de Mornington, institua à Calcutta un collége, où tous les jeunes gens de la compagnie,

qui se dévouaient à l'état civil, pouvaient être instruits dans toutes les sciences utiles aux devoirs qu'ils auraient à remplir dans l'administration de la justice et le gouvernement général des affaires de la compagnie.

Par un des actes de cette époque, de nouveaux réglements furent établis pour les affaires judiciaires de l'Inde. Le principal objet fut l'organisation d'une haute cour de judicature à Madras, à la place de la cour du greffier.

Pendant cette session, on forma en Angleterre, non par un acte du parlement, mais par une charte, une institution pour l'application de la science à tous les projets de la vie. Cette institution était calculée pour rendre les progrès de la science plus prompts et plus généraux, et donner plus d'efficacité à l'union des talents et des moyens du philosophe et de l'artisan. Le roi fut nommé chef de cet établissement, et nous pouvons dire avec satisfaction que depuis ce moment il continue à prospérer.

L'union législative de l'Irlande fut enfin achevée dans le conrs de cette année, mesure qui fut jugée d'une utilité majeure, non seulement pour la répression des projets de rébellion, mais encore pour l'avantage réciproque des deux nations. Toute idée de rivalité disparaîtrait alors, pensait-on, pour faire place à la concorde et à l'harmonie. Les catholiques, qui formaient la plus grande partie de la nation irlandaise, auraient par là plus d'espoir d'obtenir ce qu'ils demanderaient, puisque le danger des concessions que l'on pourrait leur faire serait diminué par la petite quantité de ces sectaires comparés à la masse de protestants dont tout le royaume était peuplé, et que ces mêmes protestants n'auraient plus de sujet de mécontentement, puisqu'ils retireraient de cette union plus de force encore.

Le plan relatif à la législature de l'Irlande fut proposé par le marquis Cornwallis dans le commencement de l'année 1799. La chambre des pairs favorisa la proposition, et la chambre des communes, après un débat de vingt heures, rejeta la motion que fit Ponsonby, pour la continuation d'un parlement distinct; mais cette question ne fut décidée qu'à une majorité d'un seul. D'après une division subséquente, les adversaires de la mesure obtinrent une majorité de cinq; ce triomphe momentané remplit le royaume d'une allégresse qui fut cependant tempérée par le résultat bien différent d'un autre débat.

La mesure ayant été proposée en Angleterre, on fit des objections

au projet qu'avait le ministère de contraindre les Irlandais à l'adopter. Pitt, quoique convaincu de la nécessité de remédier par cette mesure aux désordres de l'Irlande, désapprouvait l'idée de l'imposer contre le sentiment de la nation, ce qui avait été légalement exprimé dans le parlement. Il fit un long détail des avantages qui en résulteraient probablement pour l'Irlande, et la soutint par une éloquence pleine de force. Il établit une série de propositions qu'il sollicita la chambre d'adopter, dans la vue de rappeler les conditions auxquelles la Grande-Bretagne consentait à accueillir cet autre royaume qu'elle pouvait appeler une contrée sœur. Elles avaient rapport à la réunion des deux parlements, à la conservation du culte religieux de chaque pays, à la ressemblance qui devait avoir lieu dans les réglements de commerce, et à l'ordre proportionnel des dépenses annuelles du royaume. Après plusieurs débats à ce sujet, Sheridan fit une motion pour que la chambre examinât si l'abolition de toutes les restrictions imposées jusque alors aux catholiques ne cimenterait pas d'une manière plus réelle que le plan proposé l'union de l'Irlande avec l'Angleterre. Pitt répondit qu'une semblable concession accordée avant que l'union parlementaire eût été effectuée, offrirait du danger, et il n'y eut pas même de division dans la chambre au sujet de la motion.

Parmi les discours en faveur de l'union, celui d'Addington mérite une mention honorable. Il n'était ni pompeux ni brillant, mais plein de modération, fort d'arguments et judicieux. Si le gouvernement irlandais, dit l'orateur, avait eu toutes les formes caractéristiques de celui de la Grande-Bretagne, il ne se montrerait pas disposé à encourager le projet actuel; mais ce gouvernement, bien loin de lui ressembler, n'était nullement fait pour inspirer la confiance et il ne méritait aucun appui; il ne s'identifiait en aucune manière avec l'intérêt et les sentiments du peuple; il était faible, impuissant, et il ne pouvait cesser de l'être tant que le parlement continuerait à être essentiellement en contradiction avec la législature anglaise; de là enfin, des contestations perpétuelles au sujet de l'autorité politique, du pouvoir et des matières civiles et religieuses. Ces raisons importantes rendaient donc un changement désirable, et nul changement ne promettait plus de résultats heureux que l'imitation de l'événement mémorable de 1707. Il y avait plusieurs circonstances qui pouvaient contribuer au succès de l'union de l'Angleterre et de l'Irlande, circonstances qui n'exis-

taient point lors de l'union de l'Écosse avec la Grande-Bretagne. Le même code de lois, les mêmes formes judiciaires et législatives, le même culte religieux, dominaient. On avait prétendu d'abord que le parlement irlandais n'avait ni le droit de s'annuler lui-même, ni celui de voter les pertes des priviléges du peuple ou l'indépendance du royaume; mais l'orateur soutenait que ce même parlement devait être justifiable toutes les fois qu'il adopterait quelque mesure qui, d'après une mûre délibération, paraîtrait utile au bien général. Les électeurs, au nom et de la part du peuple, avaient délégué aux membres le plein droit d'agir d'une manière parlementaire. Il s'éleva une autre objection de la conclusion supposée du réglement de 1782; mais l'orateur soutint que même alors ce réglement n'avait pas été regardé comme terminé. Il laissait le parlement d'Irlande indépendant; mais ne serait-il pas absurde de soutenir que ce corps devait être enchaîné et restreint dans ses opérations, de manière à ne pouvoir prendre aucune mesure pour se lier constitutionnellement avec une législature que l'on devait considérer comme son alliée? Quelques membres du parlement anglais gémissaient de la perte de l'indépendance; mais un semblable regret était mal fondé; car le peuple irlandais serait gouverné par un parlement aussi attentif à sa prospérité qu'une législature distincte, et il jouirait, par une réunion complète d'intérêts, de tous les avantages d'une indépendance réelle.

Les discours les plus concis et les plus persuasifs adressés à la chambre des pairs, furent ceux des lords Grenville et Minto. Le premier, après avoir examiné l'état de l'union entre les deux royaumes, parut convaincu qu'elle n'était établie que sur une base très-faible. L'identité des deux monarchies pouvait suffire, selon lui, sous un gouvernement arbitraire; mais ce lien ne pouvait manquer d'être inefficace, toutes les fois que le roi serait soumis à des restrictions parlementaires. L'ennemi d'une nation pouvait devenir l'ami de l'autre, et il cita plusieurs cas où il pouvait résulter beaucoup de mal d'une marche contraire. S'étendant sur les progrès qu'avait faits la haine religieuse et politique en Irlande, et sur les obstacles qui par là s'opposaient à l'amélioration du pays, il recommanda avec chaleur l'union des deux royaumes, non seulement pour empêcher les Français de soumettre l'Irlande, mais encore pour contribuer à introduire parmi le peuple la civilisation, l'industrie, les bonnes mœurs, et assurer l'intérêt commun des deux royaumes.

Lord Minto soutint que ce projet d'union n'était pas seulement disproportionné à son objet, mais qu'il menaçait encore de dangers certains. L'Irlande, selon toute probabilité, ne resterait pas long-temps dans le même état, et serait poussée par les soi-disant patriotes à une séparation totale, dont les conséquences funestes retomberaient cruellement sur les deux pays; l'alternative semblait être ou une désunion absolue ou une étroite union. On pouvait dire que deux nations existaient en Irlande: l'une souveraine, l'autre sujette; l'une protestante, l'autre catholique; l'une avait été pendant long-temps dominante; l'autre, par la suite des événements, pouvait devenir tyrannique, si trop de succès répondait à ses prétentions. Le seul moyen qui pouvait réunir d'une manière efficace ces intérêts rivaux, était donc de créer une législature exempte de toute partialité et de tout préjugé local. Quant à la question de l'indépendance, l'orateur renvoyait à l'état actuel du royaume qui devait être maintenu dans la dépendance de la Grande-Bretagne, d'après sa faiblesse comparative et plusieurs autres causes; mais par l'union, il devenait en réalité aussi indépendant et aussi illustre que celui de l'Angleterre; cessant d'être un royaume séparé, il s'identifierait avec une nation florissante, et l'intérêt qu'on prendrait dès lors à sa prospérité s'étendrait de manière à couvrir la surface de tout l'empire[1].

Après une adresse d'approbation qui fut votée par les deux chambres, l'affaire resta en suspens jusqu'à la session suivante, chaque parti faisant en même temps les plus grands efforts pour augmenter son influence.

Lorsque ce sujet fut présenté devant le parlement d'Irlande pour y être discuté de nouveau, Ponsonby se récria avec la plus grande chaleur contre une mesure qu'il nommait dégradante et dangereuse, Grattan se montra aussi animé. Il tourna en ridicule et taxa d'absurde l'idée de représenter un arrangement final comme une négociation entamée, et de prétendre qu'affranchir l'Irlande de l'intervention du parlement britannique, ne serait point un empêchement au projet actuel d'union. Il soutint qu'il était grandement probable et moralement

[1] On verra plus tard à quel point tous ces orateurs s'abusaient sur le sort à venir de l'Irlande, et combien peu ils étaient loin de prévoir que de cette même union si chaudement soutenue il naîtrait tant de souffrances pour le peuple irlandais, et tant de difficultés et de troubles pour l'Angleterre. A. A.

certain que la concorde serait durable entre les deux royaumes, toutes les fois qu'il s'agirait de mesures essentielles à l'unité de l'empire; et déclarant que le projet d'incorporation était nuisible, offensant et oppressif pour l'Irlande, il excita ses compatriotes à y résister avec cette fermeté et cet esprit constitutionnel qui pouvaient seuls effrayer le présomptueux ministre et mettre un frein à la carrière de son extravagant charlatanisme.

L'effet des artifices du ministère parut alors, car il y eut 138 voix contre la motion qui favorisait le système de 1782, et 96 seulement en sa faveur.

Le plan, après mûre délibération, fut expliqué d'une manière claire et détaillée par lord Castelreagh, ministre des affaires d'Irlande. Quelques-uns des articles étaient relatifs à l'entière identité du pouvoir exécutif, d'autres concernaient la formation de cette partie du parlement qui devait représenter l'Irlande en fixant le nombre des pairs à trente-deux, et celui des membres pour les comtés et les villes à cent; par les uns, les cultes des deux royaumes étaient unis; par les autres, les anciennes lois et les cours de législature étaient établies, mais de manière cependant à être assujetties aux changements que jugerait à propos de faire la législature combinée. Les contributions pour les dépenses du Royaume-Uni étaient fixées à deux dix-septièmes pour l'Irlande, et à quinze dix-septièmes pour la Grande-Bretagne; les prohibitions et les primes sur l'exportation d'un pays à l'autre furent en général annulées, et, pour certains cas, des droits de protection et de compensations furent décrétés. Il s'éleva alors un violent débat qui se termina par une division qui donna à la cour une majorité de 43 voix.

Ce projet fut habilement défendu tant en principe qu'en détail par le comte de Clare; et les communes ayant examiné de nouveau la question, Corry, le major-général Hutchinson, le procureur-général Toler, et plusieurs autres membres distingués soutinrent avec vigueur l'union proposée. Foster, de l'autre côté, s'efforça de prouver qu'elle serait aussi nuisible à l'intérêt de l'Irlande que contraire à sa dignité.

Les articles furent transmis en Angleterre et adressés au roi qui en fit part aux deux chambres à Westminster. Grey censura le projet avec amertume; il soutint que, quoiqu'il parût désirable, il serait impolitique de persister à l'adopter contre le désir de la plus grande partie de la nation. La méthode habituelle d'influencer l'assentiment

parlementaire empêchait les gens sensés de considérer la décision des deux chambres comme la voix du peuple, et dans une question d'une nature extraordinaire, aucun ministre juste et vertueux, disait-il, ne consentirait certainement à profiter d'une majorité obtenue ainsi. D'ailleurs, une pareille mesure n'était nullement motivée, et l'état des affaires ne le réclamait pas. Les deux parlements on les deux nations n'étaient point en mésintelligenee. L'acte pour annexer l'Irlande à la couronne d'Angleterre, la nécessité de recourir au grand sceau britannique ponr chaque bill adopté en Irlande; l'attachement du peuple, et d'autres liens puissants, empêchaient, assnrait-il, tout danger de discorde et de divergenee de sentiments. A l'égard de l'Écosse, le cas avait été fort différent sous le règne de la reine Anne, et l'union de ce royaume avec l'Angleterre était beaucoup plus justifiable alors, que le projet actuel qui, même considéré sous le point de vue le plus favorable, ne pouvait être complet relativement au gouvernement et aux finances.

L'adoption forcée de cette mesure, sous le prétexte de travailler à la liberté et au bonheur de l'Irlande, était un exemple de jacobinisme qui dévoilait d'une manière frappante l'inconséquence du premier ministre; mais on conservait néanmoins l'espoir que les Irlandais ne se laisseraient point arracher lâchement leurs droits constitutionnels.

Pen de membres dans les deux chambres votèrent contre les articles qui furent enfin envoyés en Irlande pour former la base d'une loi. Le bill, après une vigoureuse opposition, fut définitivement confirmé, et un bill semblable adopté en Angleterre. Un ordre fut donné pour que les deux royaumes réunis reçussent le nom de « Royaumes unis de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, » et pour que cette union qui datait dn premier jour de l'année 1801, fût regardée comme le commencement d'un autre siècle.



CHAPITRE XXIII.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1800 à l'année 1801.

Une campagne remarquable distingua la dernière année du dix-huitième siècle. A la reprise des hostilités, une perspective brillante s'annonça pour les Autrichiens qui semblèrent destinés à grossir la liste des succès que les armes des alliés avaient obtenus en Italie pendant l'année précédente.

Leur nombre surpassait considérablement celui des Français; mieux pourvus de provisions et de munitions de guerre, ils étaient en possession des villes les plus fortifiées, et ils étaient soutenus dans la Méditerranée par une puissante flotte britannique. Vers le printemps, le baron de Mélas pénétra dans les territoires de Gènes, en déclarant que l'empereur n'avait d'autre but que de délivrer les habitants de ce pays d'un joug oppressif et déshonorant, et il se prépara sur-le-champ à faire le siége de Gènes. Lord Keith donna aux assiégeants une forte artillerie, et bloqua le port.

Masséna, après des combats réitérés, avait été obligé de concentrer son armée dans l'intérieur de la ville et des faubourgs; après un assaut général, différents postes furent pris, et il s'ensuivit une perte énorme de part et d'autre. Les Français cependant les reprirent bientôt; mais ils perdirent beaucoup de monde par de fréquentes sorties.

L'approche de la famine excitait de violents murmures parmi la garnison et les habitants; Masséna néanmoins ne se laissait point décourager. Un bombardement de la flotte anglaise vint ajouter encore à l'affreuse situation des assiégés, et le général français ne parvint à réprimer l'esprit d'insurrection qu'avec les plus grandes difficultés.

La détresse des Génois et des Français augmentait chaque jour. Plusieurs étaient morts de faim, après avoir vécu pendant quelque temps de la chair de chiens et de chevaux, et la plupart de ceux qui avaient résisté aux horreurs de la famine, étaient dans un état de faiblesse extrême. Masséna se détermina enfin à *capituler*; il obtint des conditions honorables, et il fut permis à la garnison de se retirer en sûreté [1].

Le mauvais succès des Français, dans cette partie de l'Italie, était amplement compensé par les progrès que faisaient leurs armes sous les yeux du premier consul. Il prit possession de Milan, et réorganisa la république cisalpine qui avait été formée sous ses auspices, dans l'année 1796. Il combattit les Autrichiens à Marengo, où la bataille dura pendant quatre heures avec acharnement : le succès fut longtemps douteux. Mélas, avec dix mille hommes d'infanterie, un corps de cavalerie et de l'artillerie légère, s'élança sur l'aile droite de l'ennemi. On opposa à cette attaque une vigoureuse résistance; mais au bout de quatre heures de combat, le désordre se mit parmi les rangs français. Le général Victor, qui craignait une déroute totale, ordonna la retraite, et les espérances des Autrichiens s'accrurent. Dans ce moment de crise, Desaix s'avança avec le corps de réserve; et poussé par la soif de la gloire, il résolut de ramener la victoire ou de périr; il chargea l'ennemi et fut repoussé; il renouvela l'attaque,

[1] Le grand caractère de Masséna a imprimé à cette défense un héroïsme qui vivra éternellement dans l'histoire... La reprise des forts de Gènes, foudroyés par la flotte anglaise, est un des plus beaux faits d'armes connus... Épuisés par tous les fléaux de la guerre, les soldats de Masséna ont d'autres ennemis qu'ils ne peuvent combattre, la famine et la contagion. Gènes voit mourir dans ses rues sa généreuse population confondue avec l'intrépide armée qui ne peut plus la protéger... Elle dut enfin capituler après soixante jours de blocus, assiégée au dedans par la peste et par la famine, et au dehors par le général Ott à la tête de trente-cinq mille hommes. NORVINS.

[2] Tandis que l'armée autrichienne comptait quarante mille hommes, l'armée française n'en avait que vingt mille, tous conscrits pour la plupart; celle de Mélas se composait d'anciens soldats. NORVINS.

et fut repoussé encore. Une troisième charge, secondée par la garde consulaire à pied et à cheval, eut tellement de succès, que la première ligne autrichienne recula; mais elle se rapprocha de nouveau avec la seconde ligne, et chargea à la baïonnette. Une grande partie de l'armée républicaine s'avançait alors, les troupes de l'empereur ne purent soutenir le choc, et une victoire complète appartint aux Français. Le général autrichien sollicita un armistice; mais il ne put l'obtenir sans avoir rendu plusieurs forteresses importantes[1].

Pendant ce temps, Moreau, qui avait été envoyé de nouveau en Allemagne pour soutenir les intérêts français, déployait un courage et une habileté remarquables[2]; mais dans un combat meurtrier qui eut lieu à Moskirch, où les Autrichiens furent vaillamment secondés par les troupes auxiliaires de Bavière et par quelques bataillons suisses à la solde de l'Angleterre, Moreau n'obtint pas entièrement l'honneur du triomphe[3].

L'empereur, qui craignait qu'il n'envahît l'Autriche, et que l'armée d'Italie ne se liguât avec les ennemis de l'Allemagne, était maintenant disposé à traiter avec la puissante république. Quelque temps avant, il avait cependant autorisé le baron de Thugut à signer une convention par laquelle il acceptait du roi d'Angleterre la somme de deux millions sterling sans intérêts pendant la guerre, s'engageant à ne conclure aucun traité avec les Français, et à ne recevoir même aucune ouver-

[1] Mais cette victoire célèbre coûta à la France une de ses plus belles gloires militaires : le brave Desaix, dont l'arrivée subite et l'ardente impétuosité décidèrent de l'issue de la bataille, tomba mortellement frappé.

« .... Mais Desaix même après son trépas, est encore redoutable : sa division se jette avec fureur sur le corps ennemi, où chacun cherche le meurtrier de son général...., Zach résiste encore. Tout-à-coup le jeune Kellermann porte sa cavalerie sur le flanc gauche de la colonne invincible, la brise, la disperse, et les cinq mille grenadiers qui la composent sont prisonniers. Dès cet instant, qui venge Desaix et qui suspend le deuil de sa perte, notre ligne se précipite en avant et a reconquis en moins d'une heure le terrain disputé depuis l'aurore.... Les Français poursuivent les Autrichiens jusqu'à dix heures du soir, et ne s'arrêtent qu'à la Bormida ; le lendemain à la pointe du jour Bonaparte fait attaquer la tête du pont ; mais, contre toute probabilité, l'ennemi demande à traiter. NORVINS.

[2] Il fut victorieux à Stockach et à Engen, et les Français firent sept mille prisonniers. A. A.

[3] Le prince de Vaudremont fut néanmoins forcé d'abandonner Moskirch, mais il ne céda aux Français qu'une partie du champ de bataille. A. A.

ture de leur part, sans en avoir donné pleine communication à son royal confédéré qui de son côté avait fait une semblable promesse, et pris l'engagement d'ajouter à l'armée autrichienne autant de troupes allemandes et suisses qu'il le pourrait. Mais sa majesté impériale, ne se fiant point à la réussite des hostilités, prit la résolution de traiter, et les préliminaires furent signés à Paris. Cependant lorsque lord Minto, ministre plénipotentiaire à Vienne, demanda qu'il fût permis à la Grande-Bretagne de prendre part à la négociation, François refusa de ratifier les articles.

Sollicité par la cour britannique de remplir ses engagements, et excité à poursuivre la guerre avec vigueur, il ordonna à l'archiduc Jean de se disposer à combattre l'ennemi aussitôt après l'expiration de la trêve. Moreau rouvrit la campagne, et fut attaqué par les Autrichiens, qui livrèrent un combat à une partie de son armée, près de Haag. Deux fois ils furent repoussés par l'impétuosité des Français, qui furent à la fin mis en déroute. Mais à Hohenlinden, les Autrichiens ayant provoqué leur défaite par l'attaque imprudente d'un poste[1], leurs rangs furent rompus; et outre le carnage qui eut lieu pendant le combat, ils perdirent une grande quantité de monde dans leur fuite précipitée; les Français furent également victorieux dans les autres parties de l'Allemagne, ainsi qu'en Italie, et le torrent de leurs exploits fut si rapide et si violent, que l'empereur jugea qu'il ne pouvait échapper à sa ruine, qu'en évitant de lutter avec l'ennemi[2]. Son frère Charles, qui était parti de Vienne pour voler à la rencontre des troupes découragées, et les empêcher de fuir, trouva urgent de demander à Moreau une suspension d'hostilités[3]. On signa donc à Steyer une convention qui commençait par la déclaration que sa majesté impériale désirant: « quelle » que pût être la détermination de ses alliés, hâter la paix avec la France. » La cour britannique cessa d'insister sur les conventions qui avaient été

[1] Trois bataillons de grenadiers hongrois s'avancèrent en colonne serrée contre la troupe du général Richepanse : « Grenadiers de la 48e, s'écria-t-il en les voyant, que dites-vous de ces gens-là ? — Ils sont morts !.. » répondirent les grenadiers français ; et dans le moment même ils remplirent leur parole. NORVINS.

[2] L'une des batailles les plus célèbres de cette campagne, et dont Coote ne parle pas, est celle qui fut livrée dans la plaine d'Ochstet, et qui mit entre les mains des Français cinq mille prisonniers, plusieurs drapeaux et vingt pièces de canons. A. A.

[3] Les avant-postes de Moreau n'étaient plus alors qu'à deux journées de Vienne. NORVINS.

stipulées par le dernier accommodement; et le 9 février 1801, un traité de pacification fut réglé à Lunéville. Voici quels étaient les points principaux dans lesquels il différait de celui de Campo-Formio. La Toscane était assignée au duc de Parme, et un territoire considérable promis au grand-duc pour la perte qu'il faisait; les forteresses de Dusseldorff et d'Ehrenbreitstein, ainsi que plusieurs autres sur la rive droite du Rhin, étaient abandonnées par les Français; mais l'on ne pouvait augmenter ces fortifications.

La paix fut ainsi rétablie dans une grande partie du continent, et la Grande-Bretagne resta exposée, sans le secours d'un seul allié effectif, à tout le ressentiment d'une nation puissante et vindicative. Mais les braves Anglais ne furent point découragés; et, tout en désirant la paix, ils se préparèrent en même temps à braver les fureurs de la guerre.

Le succès avait couronné leurs efforts dans plusieurs combats, avant et après la funeste bataille de Marengo.

Sir Charles Hamilton, qui était en croisière près des Iles du Cap-Vert, apprit que trois frégates françaises avaient ancré sous les forts de Gorée. Il se hâta de s'y rendre avec trois vaisseaux, et n'y trouvant pas les frégates, il se contenta de s'emparer de l'île que le gouverneur ne défendit pas, ayant obtenu des conditions honorables.

Malte était restée bloquée depuis l'automne de 1798. La petite île adjacente de Gozo fut réduite alors. Les Maltais désiraient secouer le joug des Français; mais la possession des forts mit ces derniers à l'abri des effets du mécontentement populaire. Le contre-amiral Perée, ayant reçu ordre de faire une tentative pour secourir la garnison, mit à la voile avec un vaisseau de ligne et trois frégates. Le vaisseau-amiral fut pris près de la côte de Sicile, et l'on trouva à bord une quantité considérable de troupes et de provisions de toute espèce. Comme elles devinrent bientôt fort rares dans l'île, deux frégates chargées d'une partie de la garnison, l'abandonnèrent: l'une s'échappa heureusement, l'autre fut prise. Le général Vaubois, désespérant d'obtenir du secours, consulta ses officiers et le contre-amiral Villeneuve, qui commandait le peu de vaisseaux restés dans le port; et, de concert avec eux, il offrit de capituler. Le major-général Pigot permit aux troupes de retourner en France, à condition qu'elles ne serviraient pas contre les Anglais jusqu'à ce qu'elles eussent été échangées.

Ce succès important fut bientôt suivi de la prise d'une île située près

de la côte de l'Amérique méridionale. Le capitaine Watkins ayant été informé que les habitants de Curaçao désiraient chasser un corps de quinze cents Français qui avaient pris possession de la partie occidentale de l'île, s'engagea à les seconder dans ce projet; mais les ennemis se retirèrent sans avoir tiré un seul coup, et dès ce moment la Grande-Bretagne prit cette colonie sous sa protection.

Mais la victoire ne couronna pas constamment, pendant cette année, les entreprises maritimes des Anglais. Sir John Borlase Warren et sir James Pulteney avaient été chargés de la conduite d'une expédition sur la côte d'Espagne. Plus de dix mille hommes débarquèrent près de Ferrol, et s'avancèrent jusque sur les hauteurs qui avoisinent cette ville. Le combat commença par quelques escarmouches qui furent peu favorables aux Espagnols; mais lorsque les Anglais, parvenus à prendre possession des hauteurs, purent observer les ouvrages et la force de l'ennemi, sir James, craignant d'échouer, se désista de son projet, et renonça à l'entreprise.

Il est à présumer cependant que les troupes qui étaient dans l'intérieur de la ville et dans ses environs, étaient en trop petit nombre pour résister à l'ennemi, dont le corps d'armée était considérable; et les ouvrages n'avaient point paru assez effrayants à la généralité des officiers et des soldats pour faire fortement douter du succès. Le commandant en chef devait s'attendre, il est vrai, à ce que l'attaque des forts coûterait la vie à quelques centaines d'hommes; mais quelque affligeante qu'une semblable considération puisse être, elle n'a point ordinairement et ne doit point avoir d'influence sur un général, un homme d'état ou un législateur, et nous ne pouvons supposer, par conséquent, que ce motif ait déterminé la conduite de sir James Pulteney. On ne peut l'attribuer non plus à un manque de courage; car sa bravoure en Hollande démentirait cette imputation. Quelle cause donnerons-nous donc à sa retraite de Ferrol? Le manque passager d'assurance et de hardiesse peut-être. Un chef susceptible de pareils moments de faiblesse n'aurait ni défendu Acre, comme sir Sydney Smith, ni attaqué Seringapatam comme Harris, ni rempli l'Égypte, comme Nelson, de la renommée de la valeur britannique. Il calculait lorsque les autres auraient agi; il raisonnait lorsqu'ils auraient combattu.

Un armement plus considérable parut à la hauteur de Cadix, sous le commandement de lord Keith et de sir Ralph Abercromby. Le gouverneur s'empressa aussitôt de leur faire savoir qu'une maladie pestilen-

tielle causait un affreux ravage parmi les habitants de la ville dans l'espoir que la nouvelle de cette calamité leur ferait sentir sur-le-champ la nécessité de se retirer. Mais au lieu de le faire, ils demandèrent qu'on leur remit tous les vaisseaux de guerre qui étaient dans le port. Cette demande excita l'indignation, et on n'y répondit que par un défi. Les Anglais se préparèrent alors à une descente ; mais sur une plus ample considération, ils résolurent d'abandonner Cadix.

La crainte terrible de la famine vint se joindre aux fureurs de la guerre, et menaça d'accabler les Anglais. La seule perspective de ce malheur excita plusieurs émeutes dans différentes partie de l'Angleterre. Les spéculateurs et les *Middle-men* [1] furent les objets d'une violente censure, et quelques-uns même furent punis pour avoir fait des accaparements. A Londres, une révolte fut sur le point d'éclater au marché au grain. Mais Combe, moins timide que l'imbécile lord-maire de 1780, et peu disposé à recourir à la force armée, arrêta l'émeute dès le commencement et sans aucune effusion de sang.

Le roi, touché de la misère qui accablait le pauvre, et désireux d'y remédier, convoqua le parlement plus tôt qu'il n'avait l'intention de le faire, et cet objet fut, en conséquence, le principal sujet des débats de cette courte session. Une lettre du duc de Portland, qui pendant longtemps avait agi comme secrétaire-d'état pour le département intérieur, et qui avait peu d'influence dans le cabinet, donna lieu à quelque animadversion. Il parlait de la disette du grain comme d'un fait incontestable ; rétorquant les discours artificieux de ceux qui prétendaient que le pays abondait en denrées de cette espèce, et que les spéculateurs intéressés refusaient d'amener au marché une grande quantité de grain, dans la vue d'opérer une hausse dans le prix. Il était d'avis que sans faire aucune tentative, soit de la part du parlement, soit de la part du peuple, pour en fixer le prix, on laissât l'approvisionnement de la nation suivre son cours ordinaire. Quelques-uns des membres approuvèrent les idées du duc, tandis que d'autres les condamnèrent comme peu judicieuses, et même dangereuses.

Les deux chambres prouvèrent, par différents bills adoptés à propos, leur désir d'alléger la misère du peuple. Ces actes contribuèrent à empêcher le retour des émeutes, mais malgré l'importation du grain étranger et l'usage des autres productions propres à le remplacer, le

[1] Hommes de milieu.

prix du grain n'éprouva pas de diminution sensible avant l'automne de l'année suivante.

Cette session est la dernière qui fut considérée comme faisant partie de la législature de la Grande-Bretagne seulement. Les membres dont elle se composait furent augmentés à l'assemblée suivante de ceux qui furent désignés pour représenter les deux chambres d'Irlande.

Lorsque sa majesté prononça la dissolution du parlement, elle parla d'une nouvelle contestation dans laquelle il était intéressé. Des plaintes avaient été faites au gouvernement de Danemarck pour un acte offensif commis près de Gibraltar. Comme les puissances du Nord avaient encouragé leurs sujets à outrepasser les bornes exactes fixées au commerce neutre, les Anglais avaient jugé à propos de visiter même les bâtiments qui faisaient voile sous la protection d'un vaisseau de guerre. Une chaloupe ayant donc été envoyée par une frégate pour effectuer une visite de cette espèce, un feu de mousqueterie partit tout-à-coup du vaisseau protecteur, et blessa dangereusement un matelot anglais. Le comte Bernstorff défendit la conduite du capitaine danois, et refusa de reconnaître aux Anglais le droit de visiter les vaisseaux avec une semblable escorte, attendu que l'honneur du gouvernement était un gage suffisant de la non existence à bord d'articles de contrebande et de marchandises prises dans les ports de l'ennemi. La querelle était encore indécise, lorsqu'un nouvel incident vint l'aggraver. Près d'Ostende, une frégate convoyant six navires marchands, fit feu sur une chaloupe envoyée aussi par une escadre pour faire la visite, et résista avec intrépidité à plusieurs vaisseaux de guerre. Avant que le capitaine danois eût amené son pavillon et abandonné son convoi, plusieurs hommes furent tués de part et d'autre. Lod Whitworth fut employé alors comme négociateur à Copenhague ; mais il ne put parvenir à apaiser la querelle, bien qu'il consentit à la restitution des vaisseaux capturés [1].

[1] Les Anglais ont toujours eu l'initiativo dans les torts de cette nature ; les saisies et les confiscations, les violences et les déprédations de la marine anglaise, étaient depuis long-temps pour les autres nations des motifs continuels de plaintes et de querelles. En 1798, une flottille suédoise avait été enlevée toute entière, quoique convoyée par une frégate. En 1799, un convoi danois, escorté par la frégate *Hanferoen*, fut enlevé et conduit à Gibraltar. Le 25 juillet de 1800, un convoi danois, escorté par la frégate *la Fraye*, fut attaqué de nouveau, et, dans la même année, un bâtiment prussien, *le Triton*, chargé de bois, fut capturé et conduit à Cuxhaven. A. A.

Les Suédois parurent alors disposés, ainsi que les Danois, à disputer le droit que la Grande-Bretagne s'arrogeait, et ils trouvèrent dans l'empereur de Russie un zélé partisan de leurs prétentions; le czar était mécontent des secours sans effet que ses troupes avaient obtenus en Suisse de la part des Autrichiens, dont il accusait le souverain de se laisser influencer par des motifs personnels plutôt que par intérêt pour l'avantage général de l'Europe. Il se plaignait, en outre, de ce que les généraux anglais n'avaient pas accordé une protection suffisante à ses sujets militaires en Hollande; ils les avaient vus, disait-il, tomber par bataillons entiers avec la plus cruelle indifférence; et d'ailleurs Malte ne lui avait pas été abandonnée comme il l'espérait. Vivement offensé, il défendit à tous les vaisseaux anglais de quitter ses ports, fit mettre en prison les matelots, et fit avec les rois de Suède et de Danemarck une convention pour le soutien du commerce contre la violence britannique.

Cette nouvelle confédération excita l'indignation de l'Angleterre, toutes les louanges faites à la magnanimité de Paul firent place aux plus violentes invectives contre son arrogance et son injustice. Tous les vaisseaux russes qui se trouvaient dans les ports d'Angleterre furent détenus,—1801— et tous ceux des Suédois et des Danois, quoique leurs souverains n'eussent pas comme le czar commis des actes d'hostilité, le furent également dans les ports d'Angleterre. Les envoyés suédois et danois eurent beau faire à plusieurs reprises des représentations sur ces ordres, l'embargo ne fut pas levé, et les deux rois en mirent un pareil chez eux, par voie de représailles. Sa majesté prussienne, plus dévouée à la France qu'à la Grande-Bretagne, accéda à la convention à laquelle la première puissance avait donné naissance, et que la dernière avait déclaré, de la manière la plus absolue, être contraire à ses intérêts. Quant au roi de Prusse, il déclara qu'il voulait maintenir son alliance avec les puissances du Nord par toutes les mesures puissantes que la force des circonstances exigerait. Comme la prohibition à l'égard des navires neutres fut maintenue, et que l'Angleterre envoya dans la Baltique une flotte afin de soutenir ses droits, il ferma l'embouchure de l'Elbe, du Veser et de l'Ems, et s'empara du territoire de Hanovre.



CHAPITRE XXIV.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

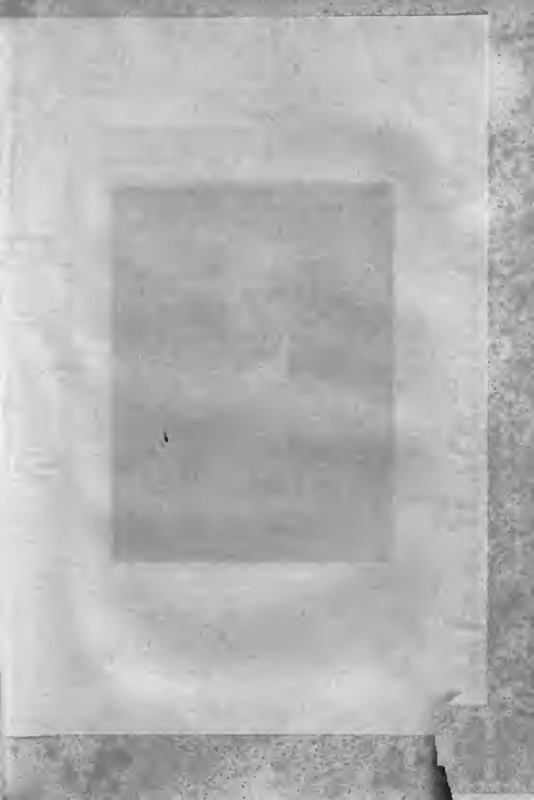
De l'année 1801 à l'année 1802.

La première assemblée du nouveau parlement eut lieu à une époque critique. La dernière coalition, loin d'affaiblir la puissance de la France, n'avait fait que la fortifier et la consolider. Les Russes, d'alliés qu'ils avaient été de la Grande-Bretagne, étaient devenus ses ennemis. L'enthousiasme montré jusque alors pour le caractère de Paul fit place à la jalousie et à la haine. Les Autrichiens, humiliés par les victoires des Français, paraissaient renoncer à poursuivre la guerre, et leur souverain se trouvait heureux de se soumettre aux conditions imposées par le premier consul. Le royaume uni restait donc seul pour soutenir la querelle, et un nouveau différend vint bientôt menacer sa supériorité maritime.

Cette crise donna un intérêt particulier aux délibérations du parlement. L'adresse éprouva une forte opposition de la part du comte Fitz William, qui, après avoir exprimé ses regrets de la perte de ses espérances à l'égard du rétablissement des Bourbons sur le trône, proposa une enquête sur la conduite des ministres qui, tout en disposant des trésors et du sang des Anglais, ainsi que des secours puissants qui leur avaient été accordés sur le continent, s'étaient non seulement montrés incapables d'arrêter les Français dans leur carrière de conquêtes, et de les humilier, mais avaient encore plongé la nation dans une querelle

dangereuse avec un allié et des princes qui jusque là avaient gardé la neutralité. De tels ministres, selon lui, étaient indignes de l'administration d'un royaume; et quiconque était animé d'un véritable esprit de patriotisme ne pouvait souhaiter que le pouvoir restât plus longtemps entre leurs mains. Un amendement proposé par sa seigneurie fut soutenu par le comte de Suffolk, qui blâma dans les termes les plus forts l'incapacité et la mauvaise conduite des conseillers du roi. Le comte Darnley les avait soutenus au commencement de la guerre; mais la manière dont ils avaient abusé de la confiance du parlement, et le peu de sagesse politique dont ils avaient fait preuve, lui faisaient désirer également que l'on fit une enquête sévère de leur administration. Le comte Spencer et le duc d'Athole n'étaient pas partisans de cette mesure, qui pouvait, selon eux, réprimer l'énergie de la nation et empêcher l'efficacité des efforts qui seuls pouvaient délivrer le pays du danger qui le menaçait. Le droit de visiter les convois fut discuté par le comte de Caernarvon, et les lords Grenville et Eldon soutinrent qu'il faisait partie de la loi établie des nations. Le comte de Moira exprima l'opinion où il était que le ministère n'avait pas su employer à propos la force militaire, dont le nombre considérable était un fardeau pour le pays, et que plusieurs autres motifs rendaient une enquête nécessaire. Mais la chambre vota contre cette opinion à une majorité de cinquante-six voix. Grey était dans l'autre assemblée le principal adversaire de l'adresse. Il censura hardiment la conduite de Pitt et de ses collègues, discuta le droit qu'on s'appropriait en cas de commerce neutre, et soutint qu'il n'était nullement à propos de l'exercer, quand bien même on l'admettrait. Il y avait, ajouta le premier ministre, deux moyens de considérer la question : il fallait en premier lieu établir la loi générale des nations à ce sujet, et en second lieu examiner si cette loi était soutenue ou combattue par des traités précis avec les puissances particulières intéressées dans la querelle actuelle.

Le principe d'après lequel la cour agissait en ce moment avait été, prétendait-il, admis et appliqué universellement, excepté dans certains cas où il avait été nécessaire de le restreindre ou de le modifier par des conventions spéciales. Il avait été stipulé, par le traité de commerce avec la France, que si cette nation restait neutre, lorsque la Grande-Bretagne ferait la guerre, elle jouirait de l'avantage réclamé maintenant; mais cette concession, qui n'était simplement qu'une exception à la règle générale, ne portait aucune atteinte au droit auquel les Anglais







prétendaient, d'après la loi des nations. Quand bien même de semblables exceptions auraient été plus fréquemment accordées aux différents états, la loi établie n'en serait pas moins en pleine activité avec les autres puissances, et à plus forte raison devait-elle l'être lorsque une nation quelconque n'avait cessé de maintenir le principe en question. La Russie, la Suède et le Danemarck, au lieu d'être affranchis de la règle, étaient liés par des traités conformes, à cet égard, à la loi générale; et dans le cas où ces puissances oseraient violer leurs engagements, en transportant les marchandises des ennemis de l'Angleterre et en secondant leurs desseins, l'honneur et l'intérêt de la Grande-Bretagne exigeaient qu'elle agît contre cette conduite hostile et perfide. L'adresse fut votée sans division, à une majorité de cent quatre-vingt-deux voix.

Avant qu'il fût question de ce débat, Pitt, qui différait d'opinion avec sa majesté au sujet des réclamations des catholiques, et qui était peut-être convaincu que le premier consul refuserait de conclure la paix avec lui ou ses principaux collègues, déclara son intention de résigner son emploi[1]. Lord Grenville, le lord-chancelier, le comte Spencer, Dundas et Windham, annoncèrent également, au grand étonnement du public, leur désir de se retirer du ministère. Mais, d'après les arrangements de finance et la difficulté de fixer les nouvelles nominations, Pitt continua à rester en place quelque temps encore; le roi fut alors attaqué d'une fièvre, et le mauvais état de sa santé obligea le ministre à différer sa retraite.

Le nombre d'hommes proposé pour le service maritime s'élevait à cent trente-cinq mille. Quelques objections ayant été faites sur cette augmentation, Pitt allégua l'urgence de préparatifs extraordinaires, attendu que la nation pourrait être obligée d'un moment à l'autre de combattre pour des principes essentiels à sa dignité et à sa grandeur maritime. Il évaluait les subsides de l'année à 37,870,000 livres pour la Grande-Bretagne, et à 4,324,000 livres pour l'Irlande. Mais pour consoler le peuple du surcroît de charge que fit peser sur lui un em-

[1] La retraite de ce ministre si ennemi de la liberté française, était une grande révolution dans les conseils britanniques. Pitt, tant par ses antécédents que par l'opiniâtreté de sa haine contre la France, et particulièrement contre Bonaparte, dont le génie triomphait du sien, formait à lui seul un obstacle insurmontable à toute conciliation. NORVINS.

prunt de vingt-cinq millions et demi pour un royaume, et de deux et demi pour l'autre, il s'étendit de la manière la plus pompeuse sur l'état florissant du commerce et la prospérité générale du royaume.

Les pairs étaient sur le point de discuter sur la convenance d'une motion faite par le comte de Darnley, pour une enquête dans la conduite ministérielle et l'état des affaires publiques, lorsque le comte de Carlisle conseilla de différer cet examen, puisque l'on savait que les principaux membres du cabinet étaient disposés à se retirer pour des raisons d'une nature intéressante et délicate. Lord Grenville et le comte Spencer firent connaître alors les motifs de leur résignation. Ils désiraient contribuer aux avantages de l'union, en accédant aux réclamations des Hiberniens catholiques. Mais un grand personnage s'opposait à leur dessein par son respect scrupuleux pour le serment par lequel il s'était lié à l'époque de son couronnement. Cependant les deux membres ne concevaient pas que sa condescendance pour leur opinion, en supposant toutefois que les chambres consentissent à l'adopter, dût violer en rien ce serment.

Avant de parler du nouveau ministre qui allait remplacer un homme d'état aussi marquant que Pitt, il est peut-être nécessaire de tracer ici quelque esquisse de son caractère. Les éloges les plus outrés lui ont été souvent accordés. Il était, selon l'opinion avouée de ses amis, un ministre doué de talents profonds, d'une sagesse consommée, et d'une intégrité incorruptible. L'esprit pénétré des véritables intérêts de son pays, il ne négligeait aucun moyen qui pût contribuer à sa prospérité, assurer ses avantages et étendre ses ressources. Profondément versé dans les finances, il savait prendre pendant la paix des précautions sages pour alléger à l'avenir les fardeaux de la nation, et au milieu des frais énormes d'une guerre dangereuse et prolongée, il trouvait le moyen de faire des réserves annuelles, pour diminuer graduellement la dette publique. Il savait encourager le commerce dans toutes ses parties, exciter l'amour général de perfectionnement et d'amélioration, et veiller à toutes les affaires de la politique intérieure. Lorsque le fanatisme démocratique commença à viser au renversement de la constitution anglaise, il la défendit avec force, et, en éveillant la loyauté de la nation et la forçant à montrer toute son énergie, il mit le royaume à l'abri de ses ennemis extérieurs et intérieurs. S'il ne put arrêter la carrière révolutionnaire des Français, ce ne fut ni par un manque de vigueur, ni par un manque de politique, mais par l'a-

veuglement et la négligence des puissances continentales. Pitt était enfin un diplomate digne de l'admiration générale, un patriote désintéressé, et l'un des plus grands orateurs qui parurent jamais. Dans la vie privée, les vertus dont il fut le modèle lui donnèrent droit à l'estime et au respect de ses semblables.

D'autres écrivains en ont tracé un portrait bien différent. Ce ministre, disent-ils, avait un esprit étroit et une conception bornée; il était incapable de cet essor élevé de politique qui distingue le grand homme d'état. Il ne pouvait apercevoir que les *détails* d'un plan vaste, n'étant pas doué de cette pénétration qui d'un seul coup d'œil embrasse tout l'*ensemble*. Dans son projet tant vanté d'établir une caisse d'amortissement, il ne fit que développer un projet semblable, conçu par sir Robert Walpole, sans considérer qu'il ne réussirait qu'en partie, et que ses avantages seraient continuellement détruits par la multiplicité et l'énormité des emprunts futurs, qui pouvaient enlever la possibilité de payer même l'intérêt de la dette nationale. Il affecta toujours de montrer le désir de conserver la balance du pouvoir en Europe; mais malheureusement tous ses efforts échouèrent. N'ayant aucune idée de l'énergie d'une nation brave qui combat pour une liberté imaginaire, il se figurait qu'une ou deux campagnes pouvaient produire une contre-révolution en France, ou forcer au moins les Français à rentrer dans les bornes de la modération. Il ne prévoyait pas que les efforts hostiles d'une confédération ne serviraient qu'à donner une nouvelle vigueur à un tel ennemi, et que le torrent révolutionnaire, grossi par la fureur et l'indignation, se précipiterait sur les rochers qui s'opposeraient à son passage, et répandrait partout le malheur et la désolation. Pendant une longue suite d'années, il prodigua le sang de ses compatriotes pour des expéditions infructueuses, et encouragea par d'amples subsides l'indolence et la fidélité des puissances étrangères. Prodigue au-delà de tout exemple, il tournait en ridicule l'esprit d'économie, tolérait les dilapidations d'employés rampants et avides, et acquiesçait trop facilement aux exigences immodérées des fournisseurs. Ses impôts étaient ordinairement appliqués sans discernement, sans mesure, et élevés à un taux que même la nature extraordinaire de la guerre ne pouvait justifier; semblable à un archer imprudent qui, comptant trop sur le pouvoir de l'arc dont il est armé, le tend avec une telle force qu'il est presque sur le point de rompre; ainsi le ministre, abusant du moyen de taxation, le poussa

jusqu'à un excès dangereux. Il enchaina le commerce par des exactions énormes, et fit un tort considérable aux manufactures, en créant des taxes dont on n'avait vu jusque alors aucun exemple. La continuation de la guerre exigeait sans doute de nombreux subsides et demandait de grands sacrifices; mais il n'y avait aucune nécessité de donner plus d'étendue à cette opération militaire à laquelle la Grande-Bretagne s'abandonnait sous ses auspices, et des dépenses modérées qui se seraient bornées principalement à des expéditions maritimes, auraient été, selon toute probabilité, plus avantageuses à la cause commune que des millions dépensés avec profusion pour une guerre continentale. Cette multiplicité d'impôts, auxquels il força le peuple à se soumettre, fut un fardeau pesant pour les ordres inférieurs de la société : elle tendait à réduire à la misère une classe considérée d'une manière plus honorable en Angleterre que dans tout autre pays. Tout en appauvrissant ainsi une grande partie de la nation, il diminua en même temps les droits constitutionnels de tous, en créant des lois rigoureuses que ce *quondam*[1] avocat de la liberté n'aurait pas manqué de combattre vivement s'il n'avait pas été en possession du pouvoir. L'éloquence avec laquelle il soutenait ses projets était plus spécieuse que solide, plus insinuante que forte d'arguments, plus riche de langage enfin que de raisonnement. Au total, c'était un orateur agréable, mais non un politique habile; il était exempt de tout intérêt personnel et de cette bassesse de vues et de calculs qui accompagne ordinairement ce sentiment; mais son caractère était arbitraire et son esprit pernicieux; littérateur plein d'élégance, il n'était cependant ni l'ami ni le protecteur des lettres, et quoique régulier en général dans ses mœurs et sa conduite, il montrait peu de bienveillance sociale, et semblait n'être que faiblement susceptible des émotions tendres et des jouissances recherchées de l'ame.

Laissons au lecteur le soin de décider lequel de ces deux portraits est le véritable. De fréquentes occasions de juger l'original se sont offertes dans le courant de l'histoire, et il ne faut pas une pénétration extraordinaire pour déterminer si la première esquisse est plus ou moins fidèle que la dernière.

Celui que Pitt proposa pour son successeur avait toujours agi avec dignité et impartialité comme orateur de la chambre des communes,

[1] Autrefois.

et s'il eût conservé ce poste, il aurait bien mieux établi et consolidé sa réputation, qu'en acceptant le rang somptueux et difficile de ministre. Il fallait à cette époque, pour remplir avec succès la tâche d'administrateur, des talents plus qu'ordinaires. Mais comme tous les efforts de Pitt n'avaient pu empêcher l'ennemi de poursuivre sa carrière, qu'au contraire, son intervention n'avait servi qu'à le rendre plus puissant encore, Addington pouvait présumer, non sans raison, qu'avec des talents moins brillants, il pourrait être aussi utile à son pays que celui qui ne l'avait été que médiocrement avec une grande supériorité, et il conçut l'espoir de rendre la paix à l'Angleterre.

Le roi, avant son indisposition, avait nommé lord Hawkesbury secrétaire d'état pour le département des affaires étrangères, et placé le comte de Saint-Vincent à la tête de l'amirauté. Après son rétablissement, il conféra à Addington les places réunies de premier commissaire de la trésorerie et chancelier de l'échiquier, et il donna à lord Hobart l'emploi de secrétaire d'état pour le département militaire. Sir John Scott, créé lord Elden, reçut le grand sceau. On fit ensuite un changement en faveur de lord Pelham, qui succéda au duc de Portland, ce dernier ayant été fait président du conseil.

La motion long-temps promise de lord Darnley excita un débat animé. Le comte, blâmant fortement la mauvaise administration politique du dernier ministre et sa prodigalité sans exemple, relativement aux finances, proposa une enquête qui pût servir à indiquer les moyens de remédier aux désordres de l'état. Il fut soutenu habilement par le comte de Carlisle et le marquis de Lansdown; le comte Fitz William fut également de son opinion; mais lord Grenville et plusieurs autres pairs s'acharnèrent à contrarier ses désirs ainsi que ceux du public, et ils réussirent.

Grey parla avec éloquence sur la nécessité d'une enquête. « Dans » les meilleurs temps de notre constitution, dit-il, ces sortes d'exa- » mens étaient permis, et il en résultait des avantages; mais sous » l'administration du dernier ministre, elles avaient été désapprouvées » et rejetées. » Il espérait que le nouveau ministre ne mettrait point obstacle à une recherche qu'une longue suite de malversations et d'abus réclamait hautement. Une multitude de plans mal concertés avait prouvé, assurait-il, la folie et l'absurdité du cabinet. Il était inutile de se glorifier des conquêtes qui avaient suivi la guerre, puisque les avantages qui en résulteraient étaient à peine sensibles pour un peuple

accablé du poids de taxes ruineuses. Au lieu de viser au grand objet de la guerre, qui était de réprimer la puissance de la France, les ministres précédents l'avaient laissée atteindre un degré d'agrandissement auquel Louis XIV, dans les rêves les plus extravagants de son ambition, n'avait jamais aspiré. Leur absurdité avait servi d'encouragement aux vues d'un ennemi qu'ils projetaient d'humilier. Ne sachant comment diriger leurs efforts, ils avaient agi plutôt comme amis que comme ennemis de la France. D'année en année, ils n'avaient cessé de faire de fausses promesses et d'offrir des espérances trompeuses. Ils avaient augmenté la dette publique de deux cent soixante-dix millions, et ajouté aux taxes annuelles plus de dix-sept millions; et cependant, au milieu de ces revers cruels pour une grande partie de la nation, ils osaient se vanter d'avoir mis l'Angleterre dans l'état le plus florissant, ajoutant ainsi l'insulte à l'offense. Ils avaient augmenté d'une manière immodérée l'influence de la couronne, et envahi de la manière la plus inique les libertés du peuple.

Sir William Young et lord Temple appuyèrent la motion de Grey, attendu que la retraite extraordinaire des derniers ministres et la nomination de diplomates qui n'avaient point encore été mis à l'épreuve rendaient l'examen de l'état des affaires d'une nécessité particulière.

Pitt fit, au sujet de ce débat, un discours plein d'intérêt. Il déclara qu'il aurait gardé un silence absolu, ou qu'il se serait borné à ne dire que fort peu de chose, si quelques insinuations jetées en avant, relativement à sa retraite du ministère, ne l'avaient engagé à rompre ce silence. S'il répugnait à se présenter en lice, ce n'était pas parce que la question avait peu d'importance à ses yeux, mais parce que la décision pouvait sans danger être abandonnée au jugement de la chambre. On ne pouvait supposer que les arguments de l'auteur de la motion et de ses amis pussent altérer les principes d'après lesquels la chambre avait agi depuis huit ans. Le même système réclamait encore l'appui du parlement et du peuple, et si des principes contraires venaient jamais à l'emporter, la ruine de la nation ne tarderait point à en être le résultat. Mais rien n'annonçait son approche, car il n'y avait aucune probabilité que l'opinion de ceux qui par leurs arguments avaient soutenu la cause de l'ennemi fût considérée comme propre à remédier aux maux et aux désordres prétendus de la nation. Il voyait avec peine que quelques-uns des membres qui jusque là avaient agi de concert avec lui étaient disposés à voter en faveur d'une motion qui

lui était contraire, et cela parce que ces mêmes membres n'avaient aucune confiance dans ses amis les nouveaux ministres : cette conduite était, selon lui, aussi injuste que cruelle et offensante pour le public. Les membres qui réclamaient maintenant la confiance de la chambre professaient les principes de ceux qui pendant long-temps en avaient joui. Mais ces individus hésitaient sur la justice de cette réclamation, alléguant qu'ils voulaient savoir auparavant pourquoi les derniers ministres avaient résigné leurs emplois, et comment leurs successeurs étaient portés à agir. L'orateur ne supposait pas qu'ils désirassent réellement faire une enquête, relativement à ce dernier article; il connaissait les talents et le caractère des chefs de la nouvelle administration, et à l'égard du premier il était prêt à leur communiquer ce qu'il n'avait aucun désir de cacher. Il était disposé à croire que le faible reste d'avantages auxquels les catholiques n'avaient point encore participé pouvait sans danger être ajouté aux faveurs dont ils avaient été si généreusement comblés sous le règne actuel. Avant l'union, il aurait été imprudent et hasardeux d'accorder ces avantages; mais le danger disparaissait du moment où le culte protestant était pleinement assuré. Son désir était donc de renoncer à des idées qui autrefois avaient été proposées comme moyens certains de sécurité, mais qu'il jugeait sous quelques rapports devoir être maintenant inefficaces, et de donner un motif de confiance et de tranquillité plus sage et plus conforme à l'esprit de l'église et de l'état, en variant la manière, sans détruire toutefois le principe que la prévoyance de nos ancêtres avait adopté.

Il proposait seulement de faire disparaître les restrictions qu'aucun esprit éclairé ne pouvait désirer de voir affermir, pourvu qu'il y eût un motif de sécurité suffisant. Il ne concevait pas qu'en permettant aux catholiques de parvenir aux hautes charges de l'état et d'être admis dans le parlement, avec tel serment et telle garantie que lui ou d'autres jugeraient à propos de conseiller, il y eût à craindre aucun danger. Mais lorsqu'il soumit la question à la considération du cabinet, l'autorité supérieure y fit tant d'objections, qu'il se trouva dans l'impossibilité de la présenter de la manière qui, selon toute probabilité, devait la faire réussir. Si cette mesure, ajouta-t-il, n'avait été que d'une faible conséquence, il se serait désisté de son opinion, et il aurait conservé sa place; mais comme elle était, selon lui, d'une importance majeure, et qu'il ne pouvait y renoncer d'après cela, sans blesser sa conscience

ou son patriotisme, il jugeait de son devoir de se retirer. Il était faux qu'il se fût engagé envers les catholiques, soit avant, soit après l'année, à seconder leur affaire au parlement; ils ne s'y attendaient que parce qu'ils connaissaient ses sentiments à cet égard. Il parla ensuite de la guerre avec orgueil, et de « l'économie sans exemple » avec laquelle elle avait été conduite; se montra fortement contraire aux prétentions des Russes et de leurs confédérés, et conclut en témoignant sa répugnance décidée pour la motion.

Fox, commençant son discours par la question relative au commerce neutre, fit observer qu'il ne partageait point avec les confédérés du nord l'opinion que *le pavillon couvre la marchandise*. Il désirait cependant, sous ce rapport, plus de latitude que Pitt et son successeur n'étaient disposés à en accorder, et il ne croyait pas, déclarait-il, que le droit de visiter un ou plusieurs vaisseaux de guerre escortant une flotte composée de navires marchands dût être mis à exécution sans qu'il y eût de très-forts motifs de suspicion. Il parla avec enthousiasme des succès de la flotte anglaise, exprimant néanmoins son espoir qu'elle ne serait point employée dans la guerre que les ministres provoquaient maintenant. Quant à la conduite générale de la guerre actuelle, il ne pouvait, assurait-il, lui accorder les éloges auxquels le ministère précédent paraissait prétendre. Tous les progrès de cette guerre avaient été marqués par des expéditions mal concertées; il en était résulté des désastres que l'on aurait pu facilement éviter, et les ressources du pays avaient été prodiguées d'une manière honteuse. Des négociations feintes avaient été entamées pour tromper et aveugler le peuple, et une offre acceptable de paix avait été rejetée avec mépris, sous le prétexte qu'il était de l'intérêt du premier consul de saisir la première occasion de la violer. Après tout, une enquête semblait promettre un résultat avantageux, principalement parce que le premier ministre paraissait être dévoué à l'ancien système. Cette insinuation piqua Addington, qui nia qu'il se fût engagé à adopter aucun système, et assura la chambre qu'il ne se laisserait jamais influencer que par l'intérêt général. Il fut appuyé dans son opposition à l'enquête par une majorité de cent quatre-vingt-six voix.

Addington, dans la question relative à l'éligibilité des ecclésiastiques pour représenter le peuple, prit le parti de la négative. Horn Tooke, dont l'élection était le motif de la discussion, soutint leur

droit d'une manière spécieuse, et Thurlow se montra fortement du même avis. Ceux du parti opposé obtinrent un acte pour que les ecclésiastiques fussent exclus de ce droit; il prétendait que, comme membres de la convocation, ils n'étaient pas éligibles à la chambre; que toutes les fois que les prêtres s'étaient introduits dans cette assemblée, ils n'avaient pas été considérés comme représentants de la nation; que le soin des affaires de l'Église pouvait être, sans aucun danger, abandonné aux ecclésiastiques; mais que leur reconnaître le droit de jeter la robe et d'agir volontairement comme de simples laïques, était une chose inadmissible, qui ne méritait pas d'être appuyée, attendu que le caractère sacré du prêtre était indélébile, et que rien ne pouvait l'effacer. On permit cependant à Tooke de rester membre de la chambre jusqu'à la prochaine dissolution.

Le nouveau ministre se crut obligé de suivre l'exemple de son prédécesseur, dans la vigilance et la surveillance active qu'exigeait l'esprit d'intrigue et de sédition. En conséquence, un secret comité ayant présenté un rapport à la chambre, on proposa de renouveler la suspension de l'acte d'*habeas corpus*. La chambre n'avait point eu d'égard à toutes les plaintes relatives au mauvais traitement des prisonniers détenus en conséquence des suspensions précédentes de cette loi populaire; on l'annula alors par une clause que l'on ajouta, sur d'anciens prétextes que l'on fit revivre, et qui furent fortifiés encore par les efforts des mécontents pour aggraver la misère momentanée du peuple.

Quelle que fût la répugnance d'Addington pour augmenter le fardeau public, il trouvait nécessaire de demander un surcroît de subsides. En conséquence des idées suggérées par Tierney, il proposa une série de résolutions qui portaient que le montant de la dette fondée le 1er février 1793 s'élevait à 238,231,000 livres; mais que les commissaires nommés pour le rachat de la dette l'avaient réduite à 227,989,000 livres; qu'après huit années écoulées, elle se montait à 484,365,000 livres, cinquante-deux millions achetés par les commissaires en ayant été déduits; que les frais annuels auxquels elle avait donné lieu à la première époque étaient de 10,325,000 livres, et à la dernière de 20,700,000 livres; que la somme qui devait être levée sur la Grande-Bretagne pour le courant de l'année, l'intérêt de la dette compris, pouvait être estimée à près de soixante-neuf millions; et que l'état futur de l'armée en état de paix, sans aucune

augmentation dans la marine ou le militaire, au-delà du nombre stipulé par le dernier traité de paix, ne pouvait pas être estimé à moins de 28,979,000 livres. Ces motions furent approuvées par la chambre, et enregistrées comme objets auxquels on aurait recours.

Les nouvelles expéditions militaires ne tardèrent point à être suivies de succès. L'île de Saint-Barthélemi, qui appartenait aux Suédois, ne résista pas à l'armement qui se présenta. Les îles de Saint-Thomas et de Sainte-Croix, dont les Danois étaient maîtres, furent réduites également. Vers le même temps, les Français et les Hollandais se virent enlever l'île de Saint-Martin, et les derniers perdirent de plus Saint-Eustache.

Tous les yeux de l'Europe étaient dirigés alors sur la Baltique. L'amiral Parker était en mer pour se rendre au détroit du Sund, lorsque Paul, que sa tyrannie capricieuse rendait odieux à son peuple, termina ses jours par un acte de violence qui fut commis contre sa personne [1]; mais comme la cour de Danemark n'avait reçu aucune nouvelle de cette catastrophe, nul ordre ne fut donné pour empêcher de résister ou pour se soumettre. Pendant que les bâtiments traversaient le Sund, les Danois maintinrent un feu vif; mais les Suédois ne tirèrent pas un seul coup. La ligne danoise, formée pour la défense de la capitale, était composée de huit grands vaisseaux, de dix batteries flottantes et de onze canonnières. Sir Hyde Parker ayant consenti à la proposition de lord Nelson, qui désirait commander l'attaque, le 2 avril, le vaillant vice-amiral entreprit avec zèle le service dangereux de cette expédition. Douze vaisseaux de ligne, quatre frégates et un nombre infini de petits bâtiments, furent mis sous son commandement; tandis que l'amiral, avec le reste de la flotte, luttant contre le vent et le courant, menaçait les batteries des îles de la couronne. Le commandant

[1] Les engagements de Paul Ier avec Bonaparte contre l'Angleterre n'étaient point circonscrits dans l'enceinte de la Baltique. Les deux alliés avaient projeté l'invasion de l'Inde, par une armée combinée, française et russe, de 70,000 hommes, qui devaient, en quatre mois, arriver aux bords de l'Indus. La ville d'Astérabad, sur la mer Caspienne, en Perse, était le rendez-vous général. En concevant cette audacieuse entreprise, Bonaparte regardait l'Egypte, sauvait la généreuse armée qu'il y avait laissée, conservait à la France cette inappréciable colonie, attachait à la métropole les intérêts unis de l'Afrique et de l'Asie, détrônait la dominatrice des mers, abattait le croissant et changeait la face du monde. Mais la mort du czar servit alors la fortune britannique, et ce crime préserva l'Angleterre de sa ruine.... NORVINS.

danois Olfert Fischer montra dans sa conduite beaucoup de prudence et de valeur. Son vaisseau, le *Danebrog*, prit feu dès le commencement de l'engagement. Il se posta ensuite à la principale batterie de la couronne, et harassa quelques-uns des vaisseaux anglais avec un succès remarquable.

Après quatre heures de combat et une perte considérable de part et d'autre, les vaisseaux danois et les batteries flottantes furent presque entièrement mis hors de service ; mais quelques-unes des batteries qui étaient sur le rivage tiraient contre les vaisseaux à sec. Nelson, qui avait un désir extrême de les sauver, écrivit au prince de Danemarck pour lui déclarer que s'il ne faisait pas cesser à l'instant le feu des batteries, il brûlerait tous les bâtiments qui étaient à sa merci, sans en excepter les hommes qui étaient dedans. Le prince, d'après cette lettre, donna des ordres pour qu'on discontinuât la canonnade. Tous les vaisseaux défensifs furent pris ou détruits.

Le vice-amiral débarqua alors, et se rendit, au milieu des murmures d'une foule indignée, au palais où il fut introduit en présence de sa majesté danoise, et régla, dans une conférence avec le prince régent, les conditions de la trève. Alexandre, qui avait succédé à son père Paul sur le trône de Russie, exprima son désir de voir cet armistice s'étendre jusqu'à ses sujets et à ceux de la Suède; il fit relâcher tous les vaisseaux britanniques retenus dans ses ports, et déclara qu'il était prêt à accommoder tous les différends qui existaient avec la cour d'Angleterre.

On conclut dans le courant de l'été une convention avec la Russie, et les Danois ainsi que les Suédois ne refusèrent pas d'y accéder. Le droit de visite fut accordé, même en cas de convoi, aux vaisseaux du gouvernement, mais non aux corsaires; les vaisseaux neutres reçurent ordre de ne pas transporter de marchandises ennemies, et l'on déclara que certains articles, regardés jadis comme de contrebande, auraient la liberté de passer librement. Cette convention fut blâmée fortement par quelques membres à la session suivante, mais elle fut approuvée par des juges plus loyaux et plus sincères. On restitua alors les colonies danoises et suédoises, et la Baltique cessa enfin d'être troublée par le bruit du canon. Le roi de Prusse se désista de ses empiètements, et consentit à rendre les territoires que ses troupes avaient envahis.

Le premier consul pleura la mort du czar, et parut mécontent de la

tournure que les affaires du Nord avaient prise. Les affaires d'Égypte n'étaient pas propres alors à adoucir ce mécontentement.

Les Anglais, qui, après la réduction de Malte, avaient jugé à propos de faire une tentative pour expulser les Français de l'Égypte, avaient envoyé sir Ralph Abercromby à Lavalette, où il ajouta un corps de Maltais aux troupes qu'il commandait. De là il se dirigea vers l'Égypte, sous l'escorte de lord Keith, avec environ quinze mille quatre cents hommes, dont il y avait à peine douze mille sur lesquels on pût compter. Les Français, par la prise qu'ils avaient faite d'un vaisseau qui était en reconnaissance, avaient pu deviner suffisamment les intentions des Anglais, qu'ils se préparèrent en conséquence à recevoir. Postés sur les collines de sable, dès qu'ils virent s'avancer les bateaux chargés de la première division, ils firent partir du fort d'Aboukir et des pièces qui étaient pointées sur une hauteur presque perpendiculaire un feu terrible. Loin d'être découragés par cette réception, les Anglais s'élancèrent sur le rivage, attaquèrent l'ennemi à la baïonnette, et forcèrent plusieurs postes à abandonner les hauteurs. Pendant une heure et demie, des combats partiels se soutinrent, et bientôt les Français se retirèrent de tous côtés, après avoir perdu cependant beaucoup moins de monde que les Anglais, dont à peu près sept cent cinquante furent tués, blessés ou égarés. Ce jour et le suivant, le reste de l'armée prit terre sans être inquiété. Sir Ralph Abercromby attaqua alors une forte position, et en chassa les Français; mais il fut repoussé dans une autre tentative de cette espèce. Pendant cette journée, il y eut, en tués et blessés, treize cents hommes environ du côté des assaillants.

Une position naturellement forte, près d'Alexandrie, était alors occupée par les Anglais, qui y avaient élevé des ouvrages. Ils y furent attaqués le 21 mars par le général Menou, qui dirigea principalement son attention sur l'aile droite de l'armée anglaise, où quelques redoutes avaient été élevées au milieu des ruines de l'antiquité. Les Français, repoussés d'abord par les grenadiers, ne s'efforcèrent pas moins d'emporter la principale redoute, en l'attaquant de front et d'arrière-garde. Effectivement, un corps nombreux parut tout-à-coup au milieu des ruines. Plusieurs d'entre eux furent forcés de se rendre, mais ceux qui défendaient le poste furent exposés aux plus grands dangers, jusqu'au moment où un régiment vint les secourir. La cavalerie française, par un assaut vigoureux, enfonça ce régiment. Mais

le major-général Stuart, qui arriva à propos avec une brigade de la seconde ligne, chargea l'ennemi avec tant de force, qu'il sauva de sa destruction le bataillon déjà renversé, et mit la cavalerie en fuite.

Sir Ralph Abercromby, à l'aspect de la fureur et de l'acharnement du combat, s'élança du champ de bataille vers les ruines ; mais comme il avait été remarqué par quelques dragons ennemis, il fut blessé à la cuisse et renversé de son cheval ; voyant que la cavalerie française était repoussée, il s'établit sur une redoute, où il fut témoin du succès de la brigade de Stuart contre la seconde ligne de la cavalerie française, et des efforts infructueux de l'infanterie républicaine.

Le centre de l'armée anglaise avait été attaqué à la pointe du jour par une forte colonne ; mais la défense fut si bien conduite, que les Français furent dispersés, et ne purent entretenir qu'un feu partiel. L'aile gauche de l'armée anglaise n'avait pris aucune part sérieuse dans le combat ; c'était le côté le plus faible, le général Régnier fut assez inactif pour laisser perdre cette occasion favorable et n'attaqua point ce côté ; il ne chercha pas même à porter de secours aux Français, dont le centre et l'aile gauche étaient exposés au plus grand danger[1].

Menou ordonna enfin de cesser le combat, et les troupes anglaises, qui manquaient en ce moment de munitions de guerre, ne cherchèrent point à poursuivre l'armée qui se retirait. Du côté des Français, quatre mille hommes environ furent tués, blessés ou faits prisonniers. Du côté des vainqueurs, il n'y en eut que quinze cents. Le major-général Moors mérita par sa conduite les éloges du général en chef et de l'armée. Il avait dirigé avec habileté les mouvements de l'aile droite, et blessé, mais toujours infatigable, il n'avait pas quitté le champ de bataille. Abercromby montra une indifférence semblable pour sa blessure, et ce ne fut qu'après la certitude obtenue de la victoire, qu'il souffrit qu'on le transportât sur le vaisseau de lord Keith, où il mourut. Cet officier est digne d'éloges par l'intrépidité remarquable et les talents qu'il déploya comme militaire. Personne n'était plus attentif aux devoirs de son état, et animé de plus de zèle pour la cause de son pays. Il était doux et bienveillant dans la vie privée.

[1] Coote ne dit pas un mot de la supériorité numérique des forces anglaises et ottomanes, qui s'élevaient ensemble à plus de 50,000 hommes ; supériorité telle qu'elle dut faire succomber l'armée française dispersée par l'imprudence du général Menou. A. A.

Le major-général Hutchinson, à qui le commandement de l'armée avait été dévolu, n'était pas sans inquiétude sur le résultat de la campagne. Il craignait que le peuple anglais, en apprenant l'issue de la bataille d'Alexandrie, ne fût enclin à regarder l'Égypte comme un pays presque soumis : il savait qu'il restait encore beaucoup à faire, et que les plus grandes difficultés pouvaient mettre obstacle à ses progrès. Il ne désespérait pas, sans doute, de la valeur et de l'énergie britanniques; mais il n'était pas tellement disposé à se flatter de l'espoir du succès, qu'il le regardât comme certain. Tandis que toutes ses idées étaient entièrement dirigées sur les devoirs qu'il avait à remplir, il reçut la nouvelle de la réduction de Rosette, que le colonel Spencer avait eu ordre d'attaquer[1].

Il laissa le major-général Coote à la tête des troupes, dans le voisinage d'Alexandrie, et il s'avança vers Rahmanieh, où un combat partiel, mais désavantageux, fut livré. Les canonnières ne cessaient en même temps de fatiguer l'ennemi; on prit un fort, et l'on chassa d'un camp retranché ceux qui l'occupaient. Le général, qui se rendait au Caire, fut rejoint bientôt par le grand visir, qui avait pris le fort de Lesbé, près de Damiette, et obtenu un avantage sur Belliard, près de Belbeis. Un corps d'armée composé de mamelucks vint aussi se réunir à eux, et la force des confédérés intimida tellement les Français qui étaient dans la capitale, qu'ils se résolurent à rendre la ville[2]. En considération de la convention qui fut faite, la garnison française reçut le 27 juin la permission de se retirer à Rosette, afin d'être transportée de là en Europe, sur les vaisseaux anglais. Le nombre d'hommes qui s'embarquèrent se monta à treize mille sept cent cinquante[3].

[1] Lorsque les Anglo-Turcs pénétrèrent dans la forteresse, ils demandèrent où était la garnison, ne voulant pas croire qu'elle ne se composait que de la poignée de braves qui était devant eux. A. A.

[2] Lorsque les Français prirent cette résolution, qui fut celle de la sagesse, telle était leur position : ils manquaient d'argent, ils manquaient de vivres, la peste, qui dévastait l'armée, envoyait chaque jour des centaines d'hommes aux hôpitaux, et avec des forces bien inférieures, et que chaque instant affaiblissait davantage, il fallait défendre la citadelle et quatorze forts, garder la ligne qui renferme le Caire, Boulacq, le vieux Caire et la place de Gisch, repousser les attaques, relever les esprits abattus et contenir les fanatiques et les séditieux. A. A.

[3] Après plusieurs défaites, l'inhabile et présomptueux Menon avait perdu la bataille d'Alexandrie, et le 30 août il signa une capitulation en vertu de laquelle 20,000 braves, les deux tiers de l'armée expéditionnaire, s'embarquèrent pour la France. NORVINS.

Le général, après avoir obtenu la possession du Caire, s'occupa de réintégrer les beys dans leurs droits et leurs dignités; mais il insista pour qu'ils payassent un tribut exact à la Porte, et pour qu'il fût assigné au pacha de Turquie une force militaire en état de faire respecter son autorité, et empêcher que désormais il ne fût gardé comme un prisonnier d'état.

Les Français, dans l'intention de protéger par le moyen de l'inondation une partie de leur position à Alexandrie, avaient fait une nouvelle tranchée près du canal. Le colonel Duncan contraria leurs vues, et, malgré les tranchées qu'ils firent, l'inondation n'eut pas lieu. Le général résolut alors d'assiéger la ville du côté de l'orient et de l'occident; il le pouvait, puisqu'il avait des forces suffisantes non seulement pour établir des garnisons dans différents postes, mais encore pour soutenir un siége vigoureux aussitôt l'arrivée de cinq mille Indiens qui, après beaucoup de difficultés et de fatigues, étaient parvenus en Égypte par le passage de la mer Rouge.

Le général Coote s'embarqua donc avec quatre mille hommes sur la plaine liquide que l'inondation des Anglais avait formée, et il aborda près du fort Marabout; après la prise de cette forteresse, il continua ses approches, et attaqua avec succès quelques postes avancés. Les hauteurs qui, du côté oriental de la ville, faisaient face au camp retranché des Français, furent prises sans beaucoup de pertes, et ces derniers ayant fait une sortie, dans le dessein de reprendre ces hauteurs, furent repoussés d'une manière vigoureuse par le colonel Spencer. Des batteries élevées de chaque côté de la ville ne jouaient que depuis peu de temps, lorsque Menou donna l'ordre de discontinuer le combat. Le 2 septembre, on régla une convention par laquelle la ville fut cédée ainsi que toutes ses dépendances, et le transport des Français, au nombre de dix mille cinq cents, assuré pour l'un des ports que la république possédait dans la Méditerranée.

C'est ainsi que s'opéra la conquête d'Égypte, principalement par la valeur des Anglais[1], leur discipline et leur persévérance. Quant aux

[1] D'après cette expression, Coote donnerait à croire que les Anglais ont réellement conquis l'Égypte; l'histoire est là pour le dire; que les Anglais aient contribué à expulser les Français et à les déposséder de leur conquête, oui; mais qu'ils se soient emparés de cette conquête, non. Après l'évacuation française, le territoire égyptien fut replacé dans son état antérieur. A. A.

Turcs, ce ne furent pas leurs efforts qui contribuèrent essentiellement à l'expulsion des Français, non plus que ceux des Mamelucks qui furent encore moins remarquables. Mais les arrangements du général anglais ne plurent nullement à la Porte; il en résulta que plusieurs petits souverains furent assassinés. D'autres furent délivrés des mains des Turcs, mais ils ne réussirent pas moins à les déposséder de leur pouvoir dans la basse Égypte.

Vers ce même temps, la puissance des Anglais s'accrut dans les Indes. Le nabab d'Arcote, Mohamed Ali, qui avait été établi dans sa principauté, principalement par le secours des Anglais, avait laissé à la compagnie une influence considérable sur lui. Son fils et son successeur, Omdat-Ul-Omrah, s'était également soumis à l'autorité britannique. Mais après la chute de Tippo, on découvrit ou on soupçonna fortement que ces deux princes avaient entretenu une correspondance secrète avec le tyran de Mysore, et, d'après cette découverte, le gouverneur-général résolut de prendre des mesures telles que le nabab, à l'avenir, ne fût autre chose qu'une machine entre les mains de la compagnie. Pendant tout le temps que dura la maladie dont il mourut, les troupes furent constamment postées près de son palais à Chepank, afin d'empêcher que l'on n'emportât rien de ses trésors, et le jour de sa mort, deux agents de Madras proposèrent à ses ministres un nouveau plan pour le gouvernement carnatique. Il y eut une négociation, et un compromis fut offert par Ali-Hossein, fils présumé et héritier reconnu de Omdat-Ul-Omrah; mais on exigea de lui, d'après le refus qu'il fit au gouverneur de Madras, qu'il se soumit à la volonté des Anglais, ses amis, et qu'il les investît de l'administration exclusive de l'autorité civile et militaire. Dans une entrevue qu'il eut avec lui, et d'après l'assurance qu'il lui donna qu'il ne consentirait point à une pareille dégradation, il fut décidé que Azim-Ul-Dowlah, petit-fils de Mohamed-Ali, serait placé sur le trône, et ce nouveau nabab signa un traité qui le rendit aussi nul et aussi insignifiant que l'héritier de Mysore l'avait été sous l'autorité de Hyder-Ali.

Les Français eurent peu d'occupations militaires après la paix de Lunéville; mais tout en eux ne respirait pas moins l'esprit de la guerre, et l'impérieux consul ordonna bientôt aux Espagnols de châtier les Portugais, pour les punir de leur attachement aux Anglais. L'ennemi envahit donc la province d'Alentejo, et réduisit Olivenza et d'autres villes; mais la paix fut accordée le 6 juin au prince régent, à condition

qu'il céderait Olivenza à l'Espagne, et que tous les vaisseaux anglais seraient exclus des ports du Portugal.

Les exploits maritimes de cette année ne furent pas très-remarquables; cependant l'honneur du pavillon britannique se soutint. Six vaisseaux de ligne, commandés par le contre-amiral Saumarez, attaquèrent une escadre française dans la baie d'Algésiras; mais l'ennemi, défendu par les forts et les batteries, maltraita les Anglais; plus de trois cent cinquante furent tués ou blessés, et *l'Annibal*, ayant pris terre, fut capturé, après avoir tué un grand nombre d'Espagnols dans une des batteries et dans les canonnières. Les vaisseaux français furent gravement endommagés. Chacun des partis combattants ayant réparé les dommages que sa flotte avait essuyés, et les Français ayant été renforcés d'une escadre espagnole qui venait de Ferrol, ce qui leur donnait une force de beaucoup supérieure à celle de Saumarez, on livra un combat partiel près du cap de Trafalgar. Dès le commencement de l'action, le feu prit au *Réal Carlos*, et *le San-Hermmegildo*, qui s'était approché imprudemment, devint également la proie des flammes. Plus de deux mille hommes, dit-on, périrent par l'explosion de ces deux bâtiments. *Le San-Antonio* fut pris par le capitaine Keate qui, de moitié avec Hood, dirigeait l'engagement[1].

On fit une attaque sur les canonnières de Boulogne, et de part et d'autre une brillante valeur fut déployée; mais cette tentative n'eut aucun succès: les vaisseaux étaient gardés par des filets et des chaînes, de manière qu'ils ne purent être capturés, et que la vigilance de l'ennemi, qui était en grand nombre, empêcha les Anglais de les brûler[2].

Pendant ces différentes hostilités, une secrète négociation était poursuivie entre le gouvernement britannique et M. Otto; et tandis que les Français menaçaient la Grande-Bretagne d'une invasion, et que les

[1] Il faut ajouter ce que l'historien n'est pas fâché de passer sous silence, c'est que le vaisseau français *le Formidable* se défendit seul contre trois vaisseaux anglais et une frégate, que le vaillant capitaine Troude châtia rudement la frégate *la Tamise*, et fit sur le bâtiment *le Vénérable* un feu si habile, qu'il abattit tous ses mâts et entra triomphant dans le port de Cadix. A. A.

[2] L'amiral Nelson avait reçu la mission d'aller brûler la flottille de Boulogne. Le 4 août il s'était présenté avec trente vaisseaux et un grand nombre de brûlots, de bombardes et de canonnières. Le contre-amiral, Latouche-Tréville, qui l'attendait en avant de la rade, engagea l'action. Battu par le feu de la flottille et celui des batteries de la côte, Nelson dut aller se réparer à Deal et à Margate. Le 15 et le 16, il reparut avec soixante-

Anglais faisaient de grands préparatifs de défense, on signait à Londres[1] des préliminaires qui assuraient la restitution de toutes les conquêtes, à l'exception de Ceylan et de Trinidad. Jamais peut-être plus de joie n'éclata qu'à cette occasion, et cet événement fut d'autant plus agréable qu'il était inattendu.

Les préliminaires furent réglés à Paris, dans le courant de la semaine suivante, entre les Français et les Turcs, nos alliés. Le *statu quo ante bellum* fut la base du traité, et l'on y ajouta que les Français, relativement au commerce, jouiraient de tous les avantages que l'on pourrait accorder à l'avenir aux nations les plus favorisées.

La proposition d'une adresse de remerciement à sa majesté, pour les démarches faites dans l'intention de conclure la paix, fut pour Pitt une brillante occasion de déployer son éloquence. Quelles qu'eussent été ses espérances à différentes époques de la guerre, assurait-il, il jugeait maintenant la paix désirable, puisque la confédération qu'il avait mis tant d'ardeur à soutenir était rompue, et il était plus désireux de voir la conclusion d'une paix qui touchait l'honneur et la générosité de son pays, que de le voir s'enrichir par quelque acquisition nouvelle. Il ne pouvait dire que les préliminaires de cette paix eussent pleinement répondu à ses désirs; mais il ne pouvait disconvenir que les conditions actuelles ne fussent plus dans l'intérêt de la nation que la conservation des possessions que l'Angleterre avait consenti à abandonner, et elle n'aurait certainement pas été suffisante pour justifier les ministres, s'ils avaient persisté à poursuivre la guerre. Il était parfaitement d'accord sur le principe d'après lequel ils agissaient, et il pensait avec eux qu'il était de l'intérêt de l'Angleterre de viser non pas tant à la conservation de conquêtes dont elle n'avait pas essentiellement besoin, qu'à obtenir des acquisitions plus propres à augmenter sa force maritime et à assurer ses colonies. Les possessions acquises

dix voiles, résolu de détruire d'un seul coup toute l'armée navale qui restait à la France. Il profita de la nuit pour surprendre le port et la flotte; cependant, obligé de rallier au jour avec une perte de deux cents hommes, Nelson devint l'objet du blâme et du mépris à Londres. Ses souvenirs d'Égypte ne lui servirent pas à beaucoup près autant devant Boulogne que devant Copenhague, car, indépendamment de la répétition qu'il voulut tenter encore cette fois, de sa manœuvre d'Aboukir, il avait eu la maladresse de dire à Londres, de nos chaloupes canonnières, ce que les mamelucks avaient cru de nos compagnies d'infanterie, qu'elles étaient liées ensemble avec des chaînes. NORVINS.

[1] 1er octobre.

par l'Angleterre étaient dans la Méditerranée, dans les Indes orientales et occidentales. Il était évident que les possessions de la Méditerranée étaient beaucoup moins importantes que celles des deux Indes, quelque influence que dût avoir dans cette mer le secours de la flotte britannique en cas d'une confédération continentale en faveur de l'Angleterre. Il valait mieux, d'après les règles de la prudence, et pour ne pas blesser inutilement l'orgueil de l'ennemi et exciter sa jalousie, placer Malte sous la protection d'une troisième puissance, que de l'annexer aux possessions britanniques. Minorque était de peu d'utilité en temps de paix, et il était vraisemblable que si la guerre se rallumait, elle tomberait de nouveau entre les mains des Anglais. Quant aux Indes, continua l'orateur, il aurait désiré, pour l'avantage des établissements anglais dans ce pays, que l'on eût insisté plus fortement sur la conservation du cap de Bonne-Espérance; cependant, il regardait l'acquisition de Ceylan comme beaucoup plus utile que le cap à la sécurité des possessions anglaises dans les Indes orientales. Cochin aurait pu être aussi très-utile comme frontière, à l'époque où la puissance mysoréenne était dans un état florissant; mais actuellement cette île méritait peu d'importance, et elle pouvait être restituée sans beaucoup de regret. Il pensait que l'on avait agi sagement, en conservant Trinidad[1] dans les Indes occidentales; elle était préférable à la Martinique pour protéger nos îles sous le vent; elle l'était aussi, quant à sa valeur intrinsèque, et elle l'était même pour faire des opérations éventuelles contre les territoires espagnols dans l'Amérique du sud, puisque ce poste était fort avantageux. Il parla ensuite relativement aux intérêts de nos alliés, assurant que nous avions fait pour le grand seigneur tout ce que nous étions tenus de faire et même plus, puisque nous avions forcé ses ennemis à évacuer l'Égypte, stipulé pour que ses états lui fussent rendus en totalité, et empêché l'agrandissement des Français dans cette partie de l'Europe qui comprend la république des sept îles, en plaçant Corfou, Zante, etc., sous sa garantie et celle de l'empereur de Russie. Quant au roi de Naples, ajouta-t-il, nous n'étions point obligés de lui rendre de service; mais comme il était de notre intérêt de le délivrer de la tyrannie des Français, le gouvernement s'était, avec raison, interposé en sa faveur. Peut-être le Piémont aurait-il dû être réclamé pour le roi de Sardaigne; mais quelle chance

[1] La Trinité.

y avait-il pour croire qu'il fût restitué? Notre cour s'était interposée avec la bonne foi d'une alliée pour le Portugal, et avait obtenu la révocation de plusieurs demandes défavorables. Les intérêts du prince d'Orange n'avaient point été négligés, puisqu'une indemnité lui avait été promise, et dans la supposition où les Français ne tiendraient pas leur promesse, nous pouvions sans crainte nous engager à en dédommager un allié fidèle. On prétendait que nous n'avions rien obtenu qui pût balancer l'étendue extrême du pouvoir de la France; mais si nous avions conservé toutes nos conquêtes, la différence, selon lui, n'aurait pas été très-considérable, en fait de sécurité. Nous aurions bien eu, à la vérité, plus de puissance coloniale, et nous aurions augmenté nos revenus; mais tout cela aurait été insignifiant, et n'aurait pu compenser le poids et l'influence énorme de la France sur le continent. Nous ne pouvions nous attendre à ce qu'un ennemi aussi puissant eût consenti jamais à abandonner tout ce qui contribuait à sa supériorité, et à descendre volontairement à ce niveau de pouvoir que la Grande-Bretagne ne pouvait obtenir, malgré tous ses efforts. Et quand bien même nos désirs ne seraient point satisfaits entièrement, on devait considérer que la continuation de la guerre, bien loin d'atteindre l'objet important de la sécurité nationale, aurait réduit le pays à une situation plus malheureuse comparativement. Il était donc, concluait-il, disposé à approuver les préliminaires et à appuyer l'adresse.

La chambre prêta une attention égale au discours de Fox. Comme pendant tout le temps qu'avait duré la guerre, il avait persisté à s'y opposer, on ne devait pas s'attendre à ce qu'il se montrerait contraire à la paix, à moins que les conditions ne fussent beaucoup plus désavantageuses qu'elles ne l'étaient réellement. Il se leva avec vivacité, et montrant un visage où se peignait la joie, il déclara qu'il se félicitait de l'occasion qui se présentait de parler sur un semblable sujet et de lui donner son approbation. Quand même on aurait donné le nom d'*honorable* à ce traité, il n'aurait pas disputé l'application du mot. Il ne croyait pas nécessaire d'examiner si les épithètes *sûre* et *honorable* pouvaient être réciproquement prises l'une pour l'autre; mais il était prêt à soutenir que considérant les individus, et considérant plus encore les nations, l'honneur était le plus puissant moyen pour obtenir une paix sûre et durable. Il ne prétendait pas dire positivement que cette paix fût glorieuse, car aucune paix, selon lui, ne pouvait mériter ce nom, à moins qu'elle ne fût le résultat d'une action

glorieuse. Mais elle était certainement honorable. A l'égard des stipulations particulières, il eût été à craindre, selon lui, qu'une demande opiniâtre de concessions plus considérables n'eût occasionné une rupture de traité. Les îles de Trinidad et de Ceylan étaient des possessions considérables, et quoiqu'on ne nous eût pas permis de conserver le cap de Bonne-Espérance, cependant l'article qui stipulait que les deux parties contractantes jouiraient d'avantages égaux dans ce port semblait nous assurer sans aucun frais tous les bénéfices que sa position pouvait nous promettre. Il était fâché que l'on fût obligé de rendre Malte, attendu qu'une place de cette force et de cette importance, dans la Méditerranée, pouvait être d'une grande utilité en temps de guerre. Minorque était une possession qui méritait également d'être conservée. Cette paix venait un peu tard, sans doute, et un traité plus avantageux aurait été plus facile à obtenir quelques années plus tôt; mais puisque l'occasion de le faire était perdue, il ne fallait pas se plaindre du traité actuel. On pouvait dire avec raison que l'état du continent était loin d'être satisfaisant; mais comme il n'était pas en notre pouvoir de rien changer à cet égard, il fallait se contenter de pourvoir à notre sécurité. Les menaces d'une invasion ne l'effrayaient pas. Cependant elle pouvait s'effectuer en Irlande, de manière à répandre l'alarme et à produire des maux sérieux, dans le moment où l'esprit de mécontentement produit par l'union des deux royaumes n'était point encore apaisé. Notre sûreté, pensait-il, était maintenant l'équivalent de ce qu'elle aurait été si la maison de Bourbon avait été rétablie sur le trône par une coalition. La non réussite des zélés partisans de la guerre, dans ce grand objet de leurs désirs, était pour lui un motif de plus pour recommander la paix; car si la guerre eût eu lieu, l'Angleterre n'aurait pas manqué d'en déplorer l'issue, et il y avait si peu de fonds à faire sur la reconnaissance de cette famille, que les plus cruelles hostilités auraient pu devenir la suite de sa restauration.

Après un discours désapprobateur de la part de Windham, l'adresse passa, sans même que l'on eût besoin de compter les voix; mais celle de la chambre haute, proposée par lord Romney, fut combattue par le parti Grenville et soutenue vigoureusement par le lord-chancelier. Elle produisit une division qui donna une majorité de cent quatre voix en faveur de la paix.

Après quelques mois de négociation, un traité définitif fut conclu.

— 27 mars 1802 — Il fut signé à Amiens par Joseph, l'un des frères du premier consul, le marquis de Cornwallis, l'ambassadeur espagnol d'Azara et Schimmel-Permink, représentant de la Hollande ou de la république batave. Les restitutions et cessions s'accordèrent avec les articles préliminaires. Le cap resta en pleine souveraineté aux Hollandais, et les vaisseaux des autres parties contractantes eurent droit d'y entrer sur le même pied que les sujets de cette nation, à l'égard du droit commercial. On exigea que les Français abandonnassent toutes les places qu'ils occupaient dans le royaume de Naples. On ordonna de rendre Malte aux chevaliers qui en avaient la possession avant l'invasion des Français. Ni les sujets de la Grande-Bretagne ni ceux de la France ne devaient être admis dans l'ordre. Les natifs de l'île de Gozo ou de Comino étaient destinés à remplir au moins la moitié des places du gouvernement, et l'on devait prendre dans ce nombre une nouvelle classe pour être comprise dans cette fraternité. Les forteresses devaient être occupées par des garnisons formées des naturels et des troupes levées dans les différents pays auxquels les classes appartenaient; mais, pour le moment présent, on demandait à sa majesté napolitaine d'envoyer deux mille hommes pour être réunis aux Maltais et les seconder dans ce service. On invitait quatre autres puissances à se joindre aux deux grandes puissances rivales, afin de maintenir l'indépendance de l'île, et ces puissances étaient : l'Espagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie.

Lord Grenville, qui avait toujours été moins disposé à la paix que Pitt, fit tous ses efforts pour obtenir de la chambre des pairs une adresse de désapprobation au traité définitif. Le but du ministre, assurait-il, avait été de satisfaire les Français plutôt que l'intérêt et l'honneur de son pays. Non seulement on avait souffert que nos ennemis vindicatifs conservassent une prépondérance de pouvoir sur le continent, mais on leur avait fait encore d'importantes restitutions coloniales et donné de nombreuses occasions de porter préjudice à la Grande-Bretagne. Une paix qui nous laissait aussi peu de sécurité était plus désavantageuse que la continuation de la guerre. Lord Pelham défendit le traité et proposa une adresse d'une teneur opposée à celle du secrétaire précédent. Lord Mulgrave remarqua que Ceylan et la Trinité devaient être considérées comme des acquisitions importantes; que Malte serait affranchie à l'avenir de la surveillance de la France, et qu'à tout prendre, le traité méritait d'être approuvé. Lord

Auckland ne craignait nullement le pouvoir de la France, qui paraissait si redoutable à lord Grenville, certain que la Grande-Bretagne était encore capable de repousser les injures. Le traité fut soutenu par une majorité de cent six voix; il est probable qu'il y avait dans ce nombre beaucoup de pairs qui ne l'approuvaient pas, mais ils étaient beaucoup trop courtisans pour condamner ce que les ministres du roi avaient décidé.

Windham, le partisan décidé de la guerre, se récria contre la restitution de Malte à la France; les arrangements étaient faits, assurait-il, de manière à ce que les Français fussent ses maîtres réels. Il regardait le nouvel article relatif au cap comme propre à laisser aux Hollandais l'entière liberté d'abandonner aux Français cette possession, qui deviendrait alors hautement nuisible à la stabilité de notre pouvoir dans les Indes. La restitution de Cochin était, par la même raison, au préjudice de nos intérêts. En Amérique, les Français avaient obtenu, par la négligence du ministère, de l'autorité dans les rivières de Mississipi et des Amazones. Ils avaient augmenté leur pouvoir en Europe en même temps, et véritablement ils marchaient à grands pas vers l'empire universel. Le danger dont nous menaçait cette nation puissante serait plus considérable en temps de paix qu'en temps de guerre. En conséquence, il proposait de pourvoir à notre sûreté, et de faire des préparatifs qui pussent nous tenir constamment en état de défense. Les sentiments de cet orateur furent d'accord avec ceux de lord Falkstone et de lord Grenville, qui condamna le traité d'une manière véhémente. Pour Dundas, il feignit d'être aussi de leur avis, principalement pour la restitution du cap.

. Lord Hawkesbury s'efforça, dans un discours travaillé, de justifier le traité de paix, comme le meilleur que l'on dût attendre dans l'état actuel des affaires. Lord Castlereagh tourna en ridicule les craintes de Windham, et s'étendit sur la flatteuse perspective de la puissance et des ressources britanniques. Le général Maitland fit observer que, quoique les Français fussent presque les plus puissants de l'Europe, ils n'en resteraient pas moins, dans toute autre partie du monde, dépendants de l'Angleterre, par la faiblesse de leur pouvoir maritime, et il parla avec mépris de l'importance du cap et de Malte. Sir William Grant s'étendit sur la non réussite de l'un des objets importants de la guerre, qui était de mettre le continent à l'abri de l'ascendant des Français; tandis qu'il répondait d'avance du succès de l'autre, qui

était de garantir la nation de la contagion du jacobinisme. Le premier lord de la trésorerie représenta le traité de paix comme un acte de nécessité, et essaya de prouver, par plusieurs arguments, que, quand bien même cette paix ne serait pas durable, la seule suspension de la guerre serait avantageuse, en ce qu'elle économiserait les ressources nationales. Sheridan ne pouvait approuver des conditions qui étaient si loin d'être honorables; néanmoins il préférait ce traité de paix à la continuation d'une guerre impolitique. Il admirait les talents de l'ex-ministre, mais il l'accusait d'en avoir fait un mauvais usage, d'en avoir abusé et d'avoir, par son opiniâtreté dans une guerre téméraire, attiré une si grande somme de maux, qu'une paix honteuse était devenue nécessaire. Tournant en dérision tous les motifs et les prétextes que l'on avait donnés à la guerre, il blâma sévèrement ceux qui s'étaient montrés ses partisans, de n'avoir ni justifié les espérances qu'ils avaient données ni tenu la moindre de leurs promesses. Il railla le maître des rôles d'avoir cherché à prouver qu'il était politique de rendre les colonies françaises, et d'avoir prétendu que l'encouragement qu'il en résulterait pour le commerce français deviendrait un motif de plus pour nous de croire à la durée d'une paix dont la cessation, assurait-il, ne pouvait qu'être nuisible à l'intérêt colonial et mercantile de la France. « Bonaparte, ajouta l'orateur avec ironie, a reçu, il est vrai, » l'éducation rude et sévère d'un militaire; mais si nous parvenons à » en faire un commerçant, il pourra peut-être se réformer et devenir » par la suite un paisible voisin, que, par quelques concessions, nous » contraindrons à la paix. »

Grey aurait désiré des conditions plus avantageuses; mais il ne désapprouvait cependant pas les stipulations actuelles. Hobhouse et Curwen appuyèrent une adresse proposée par lord Hawkesbury pour être substituée à celle de Windham, et la chambre, dans une proportion de plus de treize contre un, donna son assentiment à la paix. La majorité de la nation se prononça également pour elle, et chacun fit des vœux ardents pour qu'elle fût de longue durée.



CHAPITRE XXV.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1802 à l'année 1803.

Les effets de la révolution qui avait élevé l'Amérique septentrionale à un état d'indépendance auraient été beaucoup moins funestes à la nation britannique, si l'ardeur belliqueuse excitée par les succès des colons n'avait pas jeté le désordre dans l'esprit des Français, et si leur impétuosité naturelle, que ne réprimaient pas toujours le jugement et la réflexion, ne les avait précipités dans les excès les plus déplorables. Il n'était certainement pas nécessaire que la frénésie qui s'était emparée des révolutionnaires étrangers fût punie par l'intervention de la Grande-Bretagne ; mais le roi et ses ministres étaient d'une opinion différente, et l'espoir du prompt succès les encouragea à agir avec vigueur. Trompés dans leur attente, des revers furent le résultat de cette témérité, et lorsque le traité d'Amiens eut mis le gouvernement français au pouvoir d'un soldat de fortune, les sujets du Royaume-Uni, gémissant sous le fardeau d'une dette énorme, et fatigués de la difficulté toujours croissante de se procurer les secours et l'adoucissement que toute nation a droit d'attendre, eurent le loisir alors de réfléchir sur les suites malheureuses de la guerre *anti-gallicane*. Tourmentés par ce triste retour sur le passé, ils commencèrent à soupirer après une paix durable ; mais ils craignaient que la cour ne leur permît pas d'en jouir long-temps.

Parmi les membres qui composaient les deux chambres du parlement, il y avait quelques hommes de talents remarquables et d'une réputation distinguée ; leur opinion sur le peu de sécurité de tout traité de paix avec Bonaparte les conduisait à désapprouver le traité fait, et à conseiller de rassembler une force militaire et de faire des préparatifs maritimes que jusque alors on n'avait jamais entretenus en temps de paix. — 1802 — Ces membres, dont le plus zélé était Windham, prétendaient que cette paix ne pouvait être considérée que comme une trêve, et qu'un désarmement pendant le règne d'un parvenu, dont l'élément semblait être la guerre, et qui ne pouvait manquer de chercher partout des occasions d'agrandissement, serait excessivement dangereux. Leur véhémence et le spécieux de leurs arguments leur acquirent un grand nombre de partisans, et ils finirent par défier Addington et ses collègues, qu'ils accusèrent de faiblesse et d'incapacité dans la direction des affaires d'une grande nation au milieu de circonstances aussi hasardeuses et aussi critiques.

Le ministre, loin de montrer du mépris pour leurs clameurs et leurs suggestions, proposa de mettre sur pied, pendant le reste de l'année, une force beaucoup plus considérable que celle qu'on entretenait habituellement en temps de paix. Tandis que plusieurs prétendaient que l'ambition même du premier consul ne pouvait empêcher la Grande-Bretagne de jouir de quelques années de repos, le cabinet déclara qu'il croyait nécessaire de voter quatre-vingt-quinze mille hommes pour la Grande-Bretagne, l'Irlande et les colonies, et que d'après les circonstances actuelles, la demande de soixante-dix mille matelots ne devait point être considérée comme trop considérable. Ces demandes exorbitantes, ainsi que plusieurs autres, augmentèrent tellement les subsides pour cette première année de paix, qu'ils s'élevèrent au-delà de quarante millions sterling, non compris l'intérêt de la dette nationale ; et dans le nombre des moyens proposés pour lever cette somme, un emprunt de vingt-trois millions fut jugé indispensable. Comme l'augmentation rapide et disproportionnée de la dette faisait naître beaucoup de doutes sur le remboursement définitif, le ministre chercha un moyen d'affaiblir les craintes du public, puisqu'il ne pouvait les dissiper entièrement, et il s'efforça, dans cette intention, d'assurer que cette dette serait totalement éteinte dans l'espace de quarante-trois ans et deux mois. Une semblable assurance était absurde et illusoire. L'abus de tout système administratif est si entremêlé d'embarras

et de difficultés, que toute espérance de liquidation complète est « l'édifice sans fondement d'une imagination visionnaire, et qui ne peut amuser et séduire que des enfants ou des hommes sans jugement. »

Le calme qui succéda enfin aux fureurs de la guerre ne tarda point à être troublé par des restes de haine politique, d'intrigues et de jalousie. Le tumulte d'une élection générale vint aussi interrompre la joie générale, mais d'une manière moins désagréable. Après plusieurs discussions dans lesquelles la cour n'intervint pas autant qu'à l'ordinaire, le ministère obtint encore une prépondérance considérable.

Pendant cet intervalle de paix, le peuple vit avec moins d'effroi l'étendue que prit par degrés le pouvoir de la France ; mais la cour l'observait avec inquiétude. Peu de princes et de conquérants ont poursuivi leurs projets d'agrandissement avec un zèle plus ardent et une politique plus réfléchie que Bonaparte. Il aimait le pouvoir comme les avares aiment l'argent, plus encore pour lui-même que pour en faire un usage sage et convenable. Il embrassait de ses regards ambitieux tous les points du continent. Dans certains états il commandait en maître ; dans d'autres il exerçait une influence imposante. Bientôt enfin il parvint à confirmer son autorité sur les Français, en obtenant un décret qui prolongeait son consulat jusqu'à la fin de sa vie.

A la première assemblée du parlement, le roi ne put s'empêcher de parler des progrès irréguliers que la France avait faits en force et en pouvoir. Un tel changement n'était pas conforme à l'esprit du dernier traité, et la Grande-Bretagne ne pouvait le voir avec indifférence. Comme ces empiètements tendaient à mettre en danger l'intérêt général de l'Europe, une attention vigilante devenait nécessaire, et il était grandement urgent que l'Angleterre se préparât à faire face à tous les événements.

On ne montra aucune opposition à l'adresse que fit en réponse la chambre des pairs ; adresse que soutint lord Nelson par un discours modéré, qui tenait un juste milieu entre les paroles doucereuses de la paix et les clameurs outrageantes de la guerre. L'adresse des communes passa également, sans que l'on fît même une proposition d'amendement. Fox, parlant des dangers supposés de ce moment de crise et du zèle belliqueux qui animait une partie considérable de la nation, exprima l'espoir que le ministère ne se laisserait point influencer par l'esprit exaspéré des politiques imprudents, et qu'il ne

se précipiterait pas dans une nouvelle guerre sans une impérieuse nécessité. Il ne prétendait pas qu'on se soumît lâchement à l'injure ; mais il désirait que la conr ne provoquât pas les hostilités par une conduite insultante. Canning affirmait qu'il était de l'intérêt de la nation de réprimer l'ambition insatiable du premier consul, et il espérait que la chambre surveillerait sévèrement la conduite des ministres, et les empêcherait de tomber dans un engourdissement funeste à l'intérêt du pays. Windham ne conseillait pas absolument une guerre immédiate ; mais toutes ses suggestions y tendaient évidemment. Le continent, selon lui, n'avait jamais été dans un plus grand péril. Bonaparte subjuguait, enchaînait ou influençait arbitrairement les états les uns après les autres, et si, dans son vaste cours de conquêtes, il ne rencontrait jamais d'obstacles plus forts que ceux qn'on lui avait opposés jusqne alors, bientôt la Grande-Bretagne elle-même ne serait plus à l'abri de son pouvoir [1]. Comme l'orateur, dans la chaleur de son discours, s'était efforcé de répandre l'alarme, en soutenant qne la nation courait rapidement à sa ruine, le premier lord de la trésorerie repoussa cette assertion offensante, en affirmant que le rang supérieur que l'Angleterre tenait parmi les autres nations, l'entretien continnel d'une armée redoutable, l'importance des ressources qui restaient à l'Angleterre, l'accroissement du revenu national, et l'état florissant des arts utiles, mettraient toujours la Grande-Bretagne en état de lutter avec ses ennemis, quelque puissants qu'ils fussent ; et il condamna hautement cette fureur de guerre qui semblait s'emparer de ceux qui se regardaient comme les seuls véritables amis de leur pays. Il ne ponvait s'imaginer qu'une horrible destruction et des calamités de tonte espèce fussent nécessaires pour maintenir la dignité de l'espèce humaine. La guerre était à ses yeux un mal évident, et la paix un bien réel; mais comme il pouvait être impolitique d'acheter cet avantage, quelque inappréciable qu'il fût, au prix de l'honneur national, il pensait qu'il était de son

[1] Peu à peu le cabinet de St.-James levait le masque qu'il avait pris. Il est bien certain quo la Grande-Bretagne n'avait consenti à la paix d'Amiens quo parce qu'elle était dans la nécessité absolue de le faire; elle signa, mais avec la secrète intention de rompre le traité dès qu'elle en entreverrait la possibilité. De là tant de plaintes, tant d'allégations de prétendus griefs. Son peu de sincérité est prouvé de reste par la manière dont les stipulations du traité furent remplies par elle : la France, ainsi qu'elle l'avait promis, avait évacué Naples et Rome, tandis que l'Angleterre, au mépris du traité, continuait à occuper Malte, Alexandrie et le cap de Bonne-Espérance. A. A.

devoir, comme ministre, de se tenir prêt à soutenir tous les événements; car, assurait-il, tout en cherchant à éloigner le fléau de la guerre, il ne prétendait pas, par une timidité honteuse, en hâter le retour.

L'état de l'Angleterre, relativement aux préparatifs de défense, et les subsides que l'on demandait pour une autre année, donnèrent lieu à de vifs débats. On proposa d'accorder cinquante mille matelots, et comme préalablement on avait donné à entendre que trente mille seraient suffisants, le nombre demandé fut noté par les partisans de la guerre comme une preuve de l'alarme que les affaires du continent avaient excitée dans le cabinet. Addington, au lieu de développer les motifs de crainte, soutint en termes généraux l'urgence des préparatifs de guerre. Une augmentation considérable des troupes de terre ayant été jugée nécessaire aussi, on vota cent vingt-huit mille hommes. Lord Temple et d'autres orateurs représentèrent l'insuffisance de cette force armée, tandis que Bankes et Whitbread furent d'avis, au contraire, qu'on pouvait sans crainte en retrancher une partie. Sheridan parla en faveur de la paix, et parut en cette occasion disposé à approuver les ministres qui étaient cause que l'Angleterre jouissait de ce bienfait. Il blâma les murmures et les clameurs qu'excitaient contre eux ceux qui ambitionnaient leurs places; et comme quelques membres avaient témoigné le désir de voir réintégrer Pitt, il prit la liberté de censurer un zèle tout-à-fait déplacé, puisque ce ministre ne s'était distingué ni dans la conduite de la guerre, ni dans celle des négociations. Les chefs du ministère actuel, ajouta-t-il, avaient été fortement recommandés, tant à l'attention de sa majesté qu'à l'approbation générale, par le ministre précédent, qui, ainsi que ses amis, avait approuvé la paix, et ils n'avaient encore démérité la confiance parlementaire ni par leurs faiblesses, ni par leur manque de politique ou leur mauvaise administration. Il était convaincu qu'ils soutiendraient l'honneur de la nation, et qu'ils ne consentiraient point à faire de concessions déshonorantes à l'arrogance dictatoriale de Bonaparte. Il espérait que l'énergie jusque alors inébranlable du peuple anglais seconderait les efforts du ministère pour repousser toute espèce d'insulte et défendre l'indépendance de l'Angleterre contre toutes les intrigues artificieuses et les agressions manifestes. Canning, tout en applaudissant au patriotisme mâle de Sheridan, chercha à justifier le caractère et la conduite de Pitt, et il fit l'éloge de son jugement et de son habileté. Quant

à Fox, une force militaire peu considérable était préférable, selon lui, attendu qu'une armée permanente considérable était inutile pour protéger le pays contre une invasion, à laquelle on pouvait obvier par une flotte redoutable. En conséquence, il conseillait aux ministres de s'occuper moins des affaires du continent que des moyens de remédier aux désordres de l'Irlande et de réduire la dette nationale.

Les partisans de la guerre finirent par acquérir plus d'influence sur le ministère que les partisans de la paix, et l'espoir que l'on avait entretenu jusque alors de voir toute animosité nationale cesser enfin s'affaiblit par degrés et s'éteignit entièrement. Différents motifs de plaintes furent envenimés et exagérés avec soin, et les discussions, qui jusque alors avaient été modérées entre les gouvernements, devinrent bientôt violentes et acrimonieuses. Les ministres anglais soutenaient qu'une nation ne pouvait sans danger remplir avec exactitude les conditions d'un traité, tandis que l'autre mettrait tous ses soins à les violer. Les partisans du premier consul, soutenant à leur tour que l'Angleterre n'avait aucun droit de s'interposer dans ses arrangements politiques, demandaient que les stipulations fussent rigoureusement observées.

Comme la conduite des Français envers les Suisses, dont ils avaient détruit l'indépendance par leur influence et leurs armes, ne semblait en aucune manière justifiable, le roi fit au premier consul une remontrance dans laquelle il lui exprimait son mécontentement, et il ordonna une enquête sévère, non-seulement pour connaître la situation réelle et les dispositions des cantons confédérés, mais encore pour s'assurer des sentiments des principales puissances de l'Europe; et à son grand regret il découvrit que ni l'empereur d'Allemagne, ni celui de Russie, n'étaient dans l'intention d'agir contre la violence et l'injustice de Bonaparte[1]; alors trop certain qu'il ne pouvait par ses seuls efforts

[1] La médiation du premier consul, médiation qui avait été invoquée par le gouvernement helvétique, était un bienfait pour la Suisse; mais l'Angleterre avait ses raisons pour prétendre le contraire, et les intrigues du cabinet de Londres devinrent plus actives que jamais quand il apprit que Bonaparte avait accepté la médiation qui lui était offerte. Ainsi le premier consul s'exprimait à ce sujet :

« Le sang des Suisses a coulé par la main des Suisses. Vous vous êtes disputés trois ans sans vous entendre. Si l'on vous abandonne plus long-temps à vous-mêmes, vous vous tuerez trois ans encore sans vous entendre davantage. Votre histoire prouve d'ailleurs que vos guerres intestines n'ont jamais pu se terminer sans l'intervention de la France. J'avais pourtant pris le parti de ne plus me mêler de vos affaires, mais je

secourir la république offensée, il renonça à son projet de lui faire obtenir une réparation.

Les plaintes relatives aux usurpations des Français en Hollande et en Italie furent tout aussi infructueuses. — Année 1803 — Un autre motif de mécontentement se joignit aussi à ceux-là : un nombre considérable d'individus avaient été envoyés dans les villes maritimes de la Grande-Bretagne, sous prétexte d'établir un commerce, lorsque aucun traité commercial n'existait entre les royaumes; mais on prétendait alors qu'il était plus probable que ces individus n'avaient été envoyés en Angleterre que dans le but secret d'obtenir des renseignements qui pussent être utiles au gouvernement français, dans le cas où la guerre viendrait à se rallumer; que tandis que l'on prenait cette licence extraordinaire, on avait continué à observer les restrictions imposées au commerce britannique, avec une rigueur étrangère à tout sentiment de bienveillance et d'amitié, et on les avait même encore augmentées.

Des insultes qui ne méritaient que du mépris furent représentées à leur tour comme des motifs de plaintes graves; il était question d'insérer dans une gazette étrangère un libelle contre sa majesté, et de déclarer que la Grande-Bretagne ne pouvait lutter seule avec la France. L'insertion dans le Moniteur d'un rapport de Sébastiani sur sa mission dans le Levant, rapport dans lequel il conseillait la conquête des îles Ioniennes et de l'Égypte, et où il tournait indécemment en ridicule la conduite du général anglais et des troupes dans ce pays, excita de même une animadversion excessive[1].

reviens sur ma résolution. Je serai le médiateur de vos différends, mais ma médiation sera efficace, elle sera ce qu'il convient qu'elle soit aux grands peuples au nom desquels je parle. » A ce langage l'Angleterre redoubla d'efforts pour empêcher l'intervention française : elle fit des démarches auprès de la cour de Russie, elles furent sans succès; elle en fit auprès de la cour de Vienne, elles le furent également; elle offrit même des sommes énormes au cabinet autrichien, et l'Autriche, qui avait des pertes immenses à réparer, resta sourde aux sollicitations de l'Angleterre. Nul enfin ne parut contraire aux volontés de celui dont la grandeur et la puissance commençaient alors à montrer des dimensions si gigantesques et si redoutables, et la pacification de la Suisse fut le résultat de la médiation. On voit combien les mots d'injustice et de violence sont mal choisis de la part de l'historien anglais. A. A.

[1] Dans ce rapport, Sébastiani s'exprimait sans aucun ménagement sur les mauvais procédés de quelques militaires anglais et le manque de bonne foi dans l'exécution de certaines stipulations du traité d'Amiens. Il fallait alors au cabinet britannique des prétextes pour justifier la guerre. A. A.

Les Français, de leur côté, se plaignaient de la publication de libelles scandaleux sur leur gouvernement, ainsi que de la protection accordée aux émigrés ennemis de l'état. Ils reprochaient surtout aux Anglais d'avoir retenu Malte en leur possession. « Mes usurpations » prétendues, disait le premier consul, ne sont que de pures baga- » telles, et quand bien même elles seraient d'une importance ma- » jeure, elles ne vous regardent nullement; mais par le refus de rendre » Malte, vous avez violé ouvertement le traité d'Amiens, ce que je ne » souffrirai point lâchement. »

Tandis que le roi s'efforçait, autant que des remontrances peuvent le permettre, de se mettre en garde contre le danger qu'il redoutait de l'augmentation progressive du pouvoir français, les intrigues de Despard exposaient son gouvernement à quelques risques. Cet homme, né en Irlande, après avoir servi pendant long-temps son pays avec un courage et un zèle apparents, était parvenu au grade de colonel. Mais ayant perdu un emploi qu'il occupait sur la côte de Honduras, il conçut un si profond regret de sa destitution, que dès lors il se livra à la plus sombre tristesse. Dans l'espoir de profiter de la confusion générale pour réparer sa fortune déchue, il s'efforça de corrompre plusieurs militaire, ainsi que d'autres personnes, et de les engager dans une conspiration qui avait pour but le renversement de la tyrannie dont il accusait les ministres de son souverain, et l'établissement de « l'indépendance constitutionnelle de la Grande-Bretagne et de l'Ir- » lande, l'égalité des droits, une existence assurée pour les familles » des héros qui pourraient succomber dans l'exécution de cette entre- » prise, et des récompenses généreuses pour tous ceux qui se dévoue- » raient à la cause du peuple. »

Son influence et ses moyens de persuasion ne produisirent pas un grand effet; cependant, si ce complot n'avait pas été promptement découvert, beaucoup de mal aurait pu en résulter. On sut, d'après les dépositions de quelques soldats aux gardes qui étaient dans le nombre des conspirateurs, qu'ils tenaient des assemblées, qu'ils correspondaient avec les mécontents des provinces, qu'ils étaient convenus d'organiser des compagnies dont chacune serait composée de dix hommes, et que leur plan d'attaque devait commencer par le roi, dont la mort deviendrait le signal de la régénération complète de l'état. Mais leurs intrigues furent tout-à-coup interrompues par l'arrestation d'environ trente d'entre eux. Douze, outre leur chef, furent

jugés par une commission spéciale. Sergent Best déploya son éloquence dans la défense du colonel; il nia que des actes réels de trahison eussent été prouvés; les dépositions des témoins ne méritaient selon lui aucune croyance, et une pareille histoire était invraisemblable et absurde; mais le jury n'en prononça pas moins un verdict qui condamnait Despard, tont en le recommandant cependant à la clémence du roi, attendu que sa conduite passée avait été celle d'un vaillant officier et d'nn sujet fidèle. Neuf de ces confédérés furent également déclarés coupables; deux seulement furent acquittés, et l'accnsation contre le douzième fut abandonnée. Despard, Wood et Francis, qui avaient été les principaux acteurs du complot, furent pendus et décapités. Le colonel déclara, avant de mourir, qu'il n'était pas plus coupable du crime qu'on lui imputait qu'aucun des nombreux spectateurs auxquels il s'adressait, et que les ministres de sa majesté étaient convaincus de son innocence; mais qu'ils saisissaient avec joie l'occasion d'écraser un homme qui était l'ami de la vérité, de la liberté et de la justice, et qui avait osé croire que ses principes finiraient par triompher de la fausseté, dn despotisme et de l'iniquité. Nul coupable ne subit son destin avec plus de courage et de calme; mais quelque intérêt qu'inspirât son malheur et la dignité répandue sur ses traits et dans toute sa personne, l'horreur de son crime parla plus fortement encore.

Les deux chambres votèrent des adresses de félicitation au roi à ce sujet. Dans celle que présentèrent les communes, on attribuait ces intrigues et ces machinations aux nouveanx principes, principes détestables qui étaient aussi contraires à la liberté pratique qu'à l'existence de l'autorité régulière, principes qui étaient destructifs du bien-être et de la sécurité de toutes les classes de la société. Plusieurs autres adresses exprimaient la joie et le fidèle attachement de la nation pour son souverain; celle de la corporation de Londres prouva, mieux qu'aucune autre, le transport qu'elle avait ressenti.

Pendant le cours de la session, l'aspérité de la discussion, et le retard apporté à un accommodement entre les gouvernements rivaux, donna lieu, le 8 mars, à un message de la part du roi aux deux chambres, pour représenter les préparatifs qui se faisaient dans les ports de France et de Hollande comme des motifs puissants pour que la Grande-Bretagne prît de son côté des mesures défensives. On savait assez que les armements en question étaient destinés à réparer

les pertes occasionnées par la guerre de Saint-Domingue, et qu'elles avaient pour objet, d'une manière ou d'une antre, l'intérêt des colonies, car les Français ne désiraient point une rupture avec ce pays. Lord Hobart, qui proposait nnę adresse en réponse an message, admettait que les préparatifs pouvaient n'avoir d'autres motifs que la sécurité de possessions lointaines; mais il pensait que des discussions qui ne paraissaient pas devoir se terminer d'une manière favorable justifiaient des précautions promptes et vigonreuses. Le comte Spencer soutint la nécessité de prendre des mesures de cette espèce, et ne prévoyant que trop le danger qui menaçait le pays, il voyait avec joie que les ministres étaient enfin convaincus de ce qu'ils auraient dû croire au moment où ils avaient conclu une paix illusoire. Le comte de Moira espérait que l'on pourrait encore empêcher les hostilités, en prenant une attitnde formidable; mais dans le cas où la guerre deviendrait inévitable, il conseillait de mettre promptement sur pied une armée nombrense entre la capitale et la côte, afin de prévenir tont danger d'invasion. Fox demandait à connaître les raisons précises que croyait avoir la nation poųr prendre une attitnde belliqueuse. Il croyait encore qu'il était possible d'éviter la guerre, et que les ministres s'exposaient au blâme le plns sévère en s'opiniâtrant à la renouveler témérairement. Quelques-uns mêmes des partisans les plus zélés de la guerre exprimèrent le désir de voir prendre de plus amples renseignements, avant de satisfaire aux demandes de la conr.

Conformément à ces demandes, on ajonta dix mille matelots au nombre qui existait déjà, et le roi fut autorisé à incorporer la milice, comme si une invasion était prête à fondre sur le royaume. Pendant ce temps, les discussions ne discontinnaient pas; et comme Bonaparte déclara que l'harmonie ne serait rétablie que dans le cas où l'on consentirait à rendre Malte aux chevaliers ou à quelque grande pnissance continentale, et qu'il refusa également toute sécurité et tonte promesse de cesser ses empiètements, on prévit que la paix ne serait pas de longue durée.

La nécessité apparente de donner de la vignenr à l'administration, dans ce moment de crise, frappait si fortement Addington, qu'il recourut secrètement à Pitt ponr qu'il le soutînt d'une manière officielle, lui donnant à entendre que la première place dn ministère était à sa disposition, et que quelques-nns de ses principaux amis pourraient également obtenir bonneur et profit par des emplois à la conr. Une

négociation fut donc entamée sur-le-champ avec l'ex-ministre. Suivant les uns, il promettait de ne recommander à l'avenir aucune personne dont sa majesté aurait une opinion défavorable, et malgré son désir de voir lord Grenville et le comte Spencer admis dans le conseil, de n'insister ni sur cet article, ni sur tout autre; ajoutant qu'il se soumettrait aux formalités, et qu'il attendrait la faveur d'un message royal, avant d'entamer la question des arrangements particuliers. Suivant d'autres, il demandait d'une manière péremptoire l'admission de deux pairs et de quelques autres ennemis décidés d'Addington. Cette opinion, qui est la plus vraisemblable, empêcha sans doute la coalition désirée. Le ministre résolut de braver l'orage et de poursuivre son but avec toute la vigueur dont il était capable.





CHAPITRE XXVI.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

Année 1803.

Les négociations continuaient à dévier de la route de la concorde et de la réconciliation. Bonaparte avait déclaré que les Anglais ne prendraient pas plus possession de Malte que de l'un des faubourgs de Paris, et que comme il était décidé à ne rien céder sur ce point, il pensait que le roi d'Angleterre finirait par sentir qu'il était de son intérêt d'abandonner cette île [1]. Il ajoutait qu'il était si peu disposé à

[1] Bonaparte était en droit de s'opposer à toute possession de cette île de la part de la Grande Bretagne; il voulait avec raison la pleine et entière exécution du traité d'Amiens, dont toutes les stipulations avaient été garanties par la France, l'Angleterre elle-même, l'empereur d'Allemagne, l'empereur de Russie et le roi de Prusse. Dans toutes les négociations qui eurent lieu à ce sujet, l'Angleterre donna des preuves évidentes de mauvaise foi. La France se montra constamment disposée à tous les moyens d'accommodement; l'Angleterre constamment hautaine, fausse dans ses allégations, irritante dans ses actes et dans ses formes, se refusa toujours à toute voie de conciliation, résolue qu'elle était à la violation d'un traité qu'elle aurait dû respecter. La France voulait sincèrement la paix, mais la paix honorable; l'Angleterre ne la voulait pas, ou, si elle s'y soumettait, ce n'était qu'à des conditions que la fierté de la France et de Bonaparte lui défendait d'accepter. Malte seule ralluma donc la guerre. Quelqu'un s'étonnait que d'une si petite cause il résultât un si terrible effet : « Ce n'est pas tant le rocher de Malte dont il s'agit, répondit sir Robert Peel, que le rocher de la constitution anglaise. » A. A.

entrer en hostilité avec la Grande-Bretagne, qu'il serait prêt, lorsqu'elle le voudrait, à former avec elle l'union la plus amicale; et dans son langage il était facile de s'apercevoir qu'il entrevoyait la perspective brillante de gouverner et d'influencer, sinon tout le monde civilisé, au moins l'Europe entière, par une confédération entre la France et la principale puissance maritime, confédération qui fournissait quatre cent quatre-vingt mille hommes sur le champ de bataille. Enfin, il exprimait clairement le désir de profiter de toutes les occasions pour exercer l'ambition la plus destructive, offrant à une puissance qui jusque-là s'était montrée fortement disposée à arrêter ses conquêtes, un partage dans les dépouilles de l'Europe. Il ne pouvait s'attendre à ce qu'un monarque, n'eût-il que les prétentions les plus faibles à l'honneur et aux vertus politiques, écouterait des propositions aussi contraires aux lois de la justice; aussi n'obtint-il pour le moment aucun assentiment de la part de lord Whitworth, l'ambassadeur auquel il s'adressa [1].

L'empereur de Russie offrit sa médiation entre ces deux puissances si opposées l'une à l'autre; mais comme ce prince ne proposait aucun plan qui pût faciliter un accommodement, l'offre fut éludée d'une manière polie, et il fut définitivement déclaré par lord Whitworth que si le premier consul consentait à accepter les conditions suivantes, on

[1] Jamais le premier consul, dans aucune des négociations qui eurent lieu à cette époque, n'a fait une offre de ce genre. Ne dirait-on pas, à entendre Coote, qu'il s'agit ici d'un chef de brigands proposant à quelqu'autre brigand son voisin, le partage d'un butin, sous la condition qu'il lui prêtera main-forte dans l'occasion? Ce n'est pas ainsi qu'on écrit l'histoire; on peut être excusable de manquer de dignité dans le récit, mais on ne saurait l'être de manquer de vérité. Quand on est assez faible pour se laisser égarer le jugement au point d'être incapable d'apprécier les hommes et les événements de son temps, il faut s'abstenir de prendre la plume, de peur de calomnier les caractères qui appartiennent au domaine sacré de l'histoire. Bonaparte a su prouver de reste qu'il n'avait pas besoin de l'Angleterre pour conquérir à la France de la puissance et de la gloire : « aucune considération, disait-il à lord Withworth dans une conférence, ne pourrait me faire acquiescer à ce que vous gardiez Alexandrie et Malte... J'aimerais mieux vous voir en possession du faubourg St.-Antoine que de Malte..... Vous voulez la guerre; vous l'aurez, et puisque vous êtes les premiers à tirer l'épée, je serai le dernier à la remettre dans le fourreau... Malheur à ceux qui ne respectent pas les traités, ils en seront responsables devant toute l'Europe. »

Certes, ce langage n'est pas celui d'un souverain qui a besoin de mendier l'appui d'un autre, et l'homme placé assez haut pour parler avec cette fierté aux rois de l'Europe, ne se fût point abaissé à rien offrir de contraire à l'honneur. A. A.

conclurait un traité amiable. Il s'agissait d'obtenir du roi de Naples la cession de Lampedosa qui pouvait servir de place maritime aux Anglais, en échange de Malte qui serait rendue aux naturels du pays, d'après des bases d'indépendance. La Hollande devait être évacuée par les troupes françaises ainsi que la Suisse. Le roi d'Angleterre reconnaîtrait le roi d'Étrurie, prince espagnol, vassal des Français, et reconnaîtrait également la république d'Italie, ainsi que la Ligurie ou état de Gênes. On exigeait des Français en retour qu'ils indemnisassent le roi de Sardaigne, en lui transférant un territoire considérable, et par un article secret, on demandait que Malte restât pendant dix ans encore sous l'autorité britannique, terme après lequel seulement l'échange aurait lieu.

On peut présumer sans peine que ce mode de réglement dut déplaire excessivement au maître de la France. Il fit de fortes objections à quelques-unes de ces conditions; mais il exprima cependant le désir de voir continuer les négociations. Mais lord Whitworth, conformément aux instructions d'après lesquelles il avait transmis l'ultimatum de son souverain, refusa brusquement une plus ample négociation, et fit ses préparatifs pour quitter Paris. Un ordre qui fut proclamé le 16 mai, pour délivrer des lettres générales de représailles, annonça le zèle martial de la cour, et ce même zèle se manifesta parmi la majorité des lords et des communes; car, dans la première assemblée qui eut lieu, une adresse proposée par lord Pelham, pour recommander une guerre vigoureuse, fut sanctionnée par presque tous les pairs qui étaient présents, et dont le nombre fut de cent quarante-un contre dix. Dans l'autre chambre, un amendement proposé par Grey qui était partisan de la paix, fut appuyé par soixante voix seulement contre trois cent quatre-vingt-dix-huit.

Lorsque les clameurs des différents partis eurent suffisamment excité le ministère à la guerre, et que le parlement eut sanctionné le renouvellement de cette querelle si difficile à apaiser, il parut urgent à chacun de pousser les préparatifs avec vigueur. Et pourtant ce n'était réellement ni l'honneur, ni la justice, ni le véritable besoin de sa propre défense, qui exigeaient de si promptes hostilités. Le puissant potentat appelé au champ de bataille n'était pas, il est vrai, un adversaire ordinaire, c'était un ennemi qui savait manier habilement toutes les armes de la destruction, et qui pouvait d'un seul mot mettre en mouvement toute l'énergie d'un peuple belliqueux, irrité par une

rivalité héréditaire et une haine nationale. Mais était-il bien nécessaire, pour combattre le premier consul, de se précipiter dans une guerre continentale, et la défense des côtes, ainsi que les opérations de la flotte, n'auraient-elles pas suffi à la sécurité du royaume?

La session, qui fut beaucoup plus longue que de coutume, abonda en débats animés qu'il est inutile de détailler. Dans le nombre des pairs qui soutinrent l'adresse par leur éloquence, on remarquait les lords Mulgrave et Ellenborough, lord Melleville, connu avant sous le nom de Henri Dundas, et le comte de Moira. Leurs arguments furent combattus avec vigueur et talent par le marquis de Lansdown et lord King.

Malgré l'approbation précédente de Pitt au traité de paix, il n'en soutint pas moins avec force la nécessité d'une nouvelle guerre. Rien n'était plus évident, assurait-il, que l'aversion prononcée du gouvernement français pour la paix et la sécurité de l'Europe. Une longue suite d'empiètements et d'agressions, d'insultes et d'injures, n'avait cessé de marquer la conduite de l'homme ambitieux que nulle étendue de pouvoir ne pourrait satisfaire. Sous l'apparence de la paix, il méditait les projets les plus funestes contre l'intérêt de l'Angleterre. Ses prétendus agents de commerce n'étaient que des espions reconnus, dont la conduite aurait mérité le châtiment le plus sévère en état de guerre. La mission de Sébastiani était une autre preuve des vues perfides et des mauvaises intentions de la France : elle méritait presque le nom d'acte hostile. Cet exemple et plusieurs autres qui prouvaient le peu de désir que les Français avaient de rendre la paix durable, et la conduite de ce gouvernement envers les autres puissances, sur le bien-être et l'indépendance desquelles la Grande-Bretagne ne pouvait être indifférente, justifiaient une guerre prompte et vigoureuse. Grey soutenait qu'elle n'était pas nécessaire, et que les négociations pouvaient encore être continuées avec quelque probabilité de succès; Fox appuya de son côté sur les mesures conciliatrices qu'il jugeait à propos de prendre. Mais Thomas Grenville, condamnant cette pusillanimité qui portait à se soumettre lâchement au déshonneur, fit retentir avec véhémence le cri de guerre. Il alla même jusqu'au point d'affirmer que le séjour et l'emploi des agents français dans les ports de l'Angleterre, formaient à eux seuls un motif suffisant de guerre. Mais on peut répondre à cela que puisque ces espions agissaient d'une manière offensive, il était facile de les bannir de l'Angleterre. La

modération est plus propre à contribuer au soutien d'un gouvernement qu'un zèle téméraire et immodéré.

Le même sujet fut débattu de nouveau, lorsque le comte Fitz William vint à proposer une série de résolutions dont quelques-unes tendaient à jeter du blâme sur les ministres auxquels le noble orateur reprocha sévèrement d'avoir supporté trop long-temps et même toléré les insultes et les agressions de la France. Le comte Grosvenor et le lord-chancelier les défendirent habilement, et une majorité extraordinaire déjoua le projet du comte Fitz William. Le colonel Patten ayant fait aux communes un discours dans le même sens, Pitt crut devoir prendre un terme moyen qui ne plut ni au ministère ni au parti de la guerre. En approuvant l'auteur de la motion, il aurait condamné la conduite d'un cabinet auquel il avait promis son appui, et dont son propre frère faisait partie : et en se mettant ouvertement du côté de la cour, il se serait prononcé d'une manière favorable pour ceux qu'il était disposé à blâmer pour n'avoir point combattu hardiment les empiètements de la France, après la ratification de la paix. Lord Hawkesbury le sollicita vivement de se prononcer d'une manière claire ; mais il ne répondit à son ancien ami qu'avec froideur et indifférence, et affectant un air de mépris, demanda qu'on passât à l'ordre du jour. Les résolutions proposées furent rejetées, et Addington, qui avait déclaré qu'il était prêt à se conformer à la volonté de la chambre, se sentit encouragé à conserver le pouvoir qu'il exerçait d'après l'entière approbation du roi. Dans le cas où la guerre serait suivie de succès, il prolongerait son autorité, pensait-il, et dans le cas où elle deviendrait assez désastreuse pour que l'on demandât sa destitution, il était prêt à se retirer ainsi que le meilleur et le moindre de ses successeurs, avec une ample récompense de ses services.

Après que les calculs faits pour les besoins de la guerre eurent été pris en considération, on demanda que trente mille hommes fussent ajoutés à l'armée de terre. Windham tourna en ridicule tous ces projets de préparatifs, prétendant qu'ils seraient insuffisants pour repousser le danger ; mais York, secrétaire de la guerre, assura qu'un plan vigoureux dont il devait résulter de l'efficacité, serait bientôt soumis à l'attention de la chambre. Pitt, peu satisfait de cette promesse, exigea avec hauteur que les ministres donnassent un compte plus clair de leurs intentions et une assurance plus positive de leur ferme opposition à un ennemi puissant ; avant qu'ils eussent achevé de méditer leurs plans, les

comptes de finance de cette année furent établis d'une manière détaillée, et les subsides demandés s'élevèrent à la somme de 33,750,000 liv. On renouvela à cette occasion l'impôt sur le revenu; mais on ne lui donna pas l'étendue qu'il avait eue précédemment, puisqu'il ne devait point excéder cinq pour cent. Personne cependant ne mit en doute sa prompte augmentation, attendu qu'il fut supporté et perçu sans murmure.

Les hostilités furent enfin annoncées; mais comme chacun s'attendait à cette nouvelle, elle fut reçue sans émotion. Le roi déclara qu'il n'avait nul désir de comprendre dans cette guerre calamiteuse, que les Français ne paraissaient pas vouloir éviter, les nations qui, malgré leurs liaisons avec l'ennemi, ne l'avaient point offensé; mais qu'il ne pouvait raisonnablement promettre une semblable indulgence envers la république batave, à moins que les troupes usurpatrices n'évacuassent son territoire, et que l'on ne donnât l'assurance que les ressources de ce pays seraient appliquées, à l'avenir, à ses besoins particuliers. Le premier consul n'accéda point à cette proposition, et la guerre fut déclarée en conséquence aux infortunés Hollandais.

Une nouvelle armée devait être formée d'après le mode suivant. Dans le dessein d'employer les troupes régulières au service qui pouvait les appeler hors du royaume, on proposait de lever promptement une armée considérable pour compléter la défense du royaume. « On » n'avait pas l'intention, assurait le secrétaire de la guerre, d'em- » ployer la violence pour cet objet important. » Il y avait tout lieu de croire que le patriotisme du peuple se manifesterait avec empressement, lorsqu'il verrait ses droits constitutionnels et ses intérêts les plus chers exposés à un péril extrême. Cependant, comme il pouvait résulter de cette confiance dans une armée volontaire, des délais et d'autres inconvénients, on aurait recours à la voie du sort. Tous ceux qui passeraient l'âge de quarante-cinq ans, et ceux qui n'auraient point atteint celui de dix-huit, seraient exempts de ce service. Il serait permis à ceux qui tomberaient au sort de se faire remplacer. Le nombre d'hommes pour le Royaume-Uni, ne devait pas être au-dessous de cinquante mille, et dès que cette force armée ou au moins la plus grande partie serait mise sur pied, il deviendrait nécessaire de profiter de toutes les occasions qui se présenteraient pour donner à cette levée, dans des opérations offensives, la vigueur de l'armée la plus expérimentée. Peut-être serait-il nécessaire d'exempter quelques-uns de l'obligation de

tirer au sort; mais ce nombre ne serait pas assez considérable pour entraver en rien ce recrutement. On emploierait, pour commander les nouveaux bataillons, les officiers de ligne qui étaient à la demi-solde, ou ceux qui avaient servi dans les corps de la marine.

Comme on le prévoyait, Windham fit des objections à ce plan. Nulle force militaire ne lui semblait devoir être valeureuse et redoutable, excepté l'armée régulière, et il craignait que la formation d'une armée de réserve n'empêchât le service de recrue, sans pouvoir compenser, par son utilité, le tort considérable auquel il exposerait les seules forces importantes du royaume. Des mesures aussi faibles, assurait-il, ne seraient pas même suffisantes pour pourvoir à la sécurité publique. On fit des modifications au bill relatif au nouveau plan. Ceux qui avaient passé l'âge requis étaient contraints de tirer au sort, et on exigeait d'eux, si leurs contributions se montaient à une somme considérable, qu'ils présentassent des remplaçants effectifs; et comme plusieurs avaient demandé et obtenu des licences pour prêcher l'Évangile, uniquement dans l'intention de se faire exempter du service, il fut ordonné qu'à l'avenir personne ne pourrait obtenir d'exemption sous ce prétexte, à moins que la licence en question n'eût été accordée un an avant l'adoption du bill. William Smith, après avoir observé que la mesure en question comprendrait une taxe sur la propriété, proposa que la femme fût obligée à fournir des remplaçants, en raison des contributions ordinaires qu'elle payerait pour sa propriété personnelle; mais on crut qu'il n'était pas nécessaire d'établir un pareil impôt.

Pendant la discussion du bill, Johnstone proposa un plan qui pouvait obvier à la nécessité de ces arrangements. La paix pouvait être rétablie, selon lui, en cédant Malte aux Russes; mais cette idée fut tournée en ridicule, et le même orateur ayant continué à objecter que, dans une guerre offensive, il n'y avait raisonnablement aucun espoir de succès à entretenir, et qu'une guerre défensive pouvait devenir ruineuse, Pitt, dont le mécontentement venait d'être excité par ce discours, interrompit Johnstone, lui donnant à entendre qu'il s'écartait de la question, et que son avis était inapplicable aux circonstances présentes. « La question actuelle, reprit le sévère orateur, est de savoir » si nous nous soumettrons lâchement au joug français, ou si, par des » efforts qui sont au-delà de notre pouvoir, nous prétendrons soutenir » nos droits à la dignité de l'indépendance. »

Afin d'effectuer la jonction de l'armée de réserve avec les troupes

régulières, le duc de Cumberland voulait que les remplaçants, dont le service ne devait avoir lieu que jusqu'à la fin de la guérre, au lieu de quatre années d'engagement, terme assigné au reste des nouvelles forces, fussent destinés aux opérations générales. Lord Hobart répondit que cet amendement n'était nullement conforme au principe sur lequel le bill reposait, mais que néanmoins les plus grands encouragements seraient donnés à tous ceux qui seraient disposés à prendre du service dans l'armée permanente, et que les régiments incomplets qui étaient dans l'intérieur du royaume, seraient complétés par de nouvelles levées. Le comte Moira mit en doute l'efficacité de ces mesures. Cependant, comme elles pouvaient être suivies de quelque avantage, il ne vota point contre le bill qui reçut enfin l'assentiment royal.

Au milieu des craintes toujours croissantes de l'invasion dont l'ennemi menaçait la Grande-Bretagne, on crut devoir adopter des mesures de défense ultérieure pour rassurer les esprits timides. On pensait que le moyen le plus expédient auquel le gouvernement pouvait avoir recours, était de faire une levée de tous les gens adultes et robustes. En conséquence, on passa un bill pour l'équipement général des quatre classés qui comprenaient tous ceux qui avaient atteint leur dix-huitième année, et ceux qui n'avaient point encore cinquante-cinq ans. York, en proposant cette mesure, exprima le désir de vivre assez pour voir le jour où le maniement du mousquet ferait partie de l'éducation de la jeunesse, comme celui de tirer l'arc en faisait partie sous le règne de Henri VIII. Tout danger d'assujétissement à un joug étranger, dit-il., disparaîtrait alors, et l'Angleterre pourrait jouir enfin sans interruption des bienfaits de sa constitution. Il ne croyait pas que le peuple fût en général facile à dresser à la discipline militaire, et qu'il dût sortir de lui des soldats parfaits; mais il pensait que ces soldats, quelqu'imparfaits qu'ils fussent, pourraient servir utilement sous un point de vue défensif, et qu'ils suffiraient pour harasser l'ennemi en cas de descente. Quelques esprits pouvaient craindre peut-être, ajouta-t-il, qu'il ne devînt dangereux d'armer une partie aussi considérable du peuple, et que cette force acquise ainsi ne devînt nuisible plus tard; mais il n'entrevoyait aucune raison de redouter une semblable perfidie de la part du peuple, et rien ne pouvait faire présager qu'il dût tourner un jour contre un gouvernement protecteur, ces mêmes armes destinées maintenant à repousser un ennemi vindicatif et implacable.

Le danger que le ministère semblait craindre alors n'était pas assez grand pour justifier cette terreur extraordinaire, et réellement une telle masse armée était faite pour produire plus de confusion que d'utilité. La généralité de la nation qui désapprouvait ce plan, et n'en entendait parler qu'avec peine, attendait avec inquiétude et mécontentement le moment de son exécution. Dans l'un des débats auxquels le bill donna lieu, Pitt fit plusieurs objections sur la nécessité où l'on croyait être de l'adopter, et le secrétaire de la guerre, ayant fait entendre que la première classe, composée des hommes non mariés qui n'auraient point au-delà de trente ans, serait suffisante pour la circonstance, son observation reçut l'approbation générale. On ajouta même que l'acte qui ordonnait l'enrôlement cesserait d'être mis en vigueur, dès que trois cent mille hommes, ce qui n'était que les trois-quarts du nombre présumé de la première classe, seraient prêts à être mis en exercice. On fit immédiatement les préparatifs qu'exigeait l'exécution du plan modifié, et à mesure que ces levées de volontaires s'opéraient dans tous les comtés du royaume, la crainte d'une invasion s'affaiblissait par degrés.

Tandis que l'on faisait des arrangements pour se mettre en garde contre l'approche de l'ennemi, on renouvelait les précautions contre l'introduction présumée d'espions et d'émissaires perfides.

D'après la modification du bill contre les étrangers, ils furent soumis à une surveillance beaucoup plus grande, par rapport aux restrictions, et l'on adopta une méthode d'expulsion ou de châtiment plus abrégée. Les Français, de leur côté, privèrent les Anglais de tout accès dans leur pays, tandis que ceux qui étaient restés en France, au moment où l'on avait proclamé des lettres de marques et de représailles, furent détenus comme prisonniers, de la manière la plus injuste, et par l'ordre du consul irrité, qui, pour justifier cette violence, prétendit que plusieurs vaisseaux marchands avaient été pris en Angleterre, sans qu'on y eût été autorisé par aucune déclaration de guerre [1].

[1] Et ce qu'il prétendit était réel. « Le cabinet de Londres rompit le traité, et conformément aux maximes de son droit public, s'empara de tous les vaisseaux français qui couvraient la mer. Le premier consul, par une représaille légitime, mit la main sur les individus anglais qui voyageaient dans les pays soumis à sa domination. La France se présenta sur les falaises de Boulogne, debout et menaçante, et l'Angleterre effrayée, accourut en armes sur le rivage opposé. » Gén. Foy.

Les délibérations des deux chambres n'étaient point encore terminées, lorsqu'un sujet d'un intérêt majeur fut soumis à leur considération. Le roi leur fit savoir que l'esprit de rébellion existait toujours en Irlande, « et qu'un projet de conspiration s'était déclaré à Dublin » par une atrocité remarquable. » Dans cette partie du Royaume-Uni, les Irlandais se plaignaient encore de tyrannie et d'oppression, et ce n'était pas sans fondement. On peut dire avec vérité qu'il y a peu de pays où le peuple soit plus complètement privé des douceurs nécessaires à la vie. De-là, la persuasion où les Irlandais sont qu'ils ne sont point admis à partager les avantages d'un gouvernement juste et paternel, et qu'ils sont impitoyablement destinés à toutes les souffrances de la dégradation et de la servitude.

Des esprits factieux et ambitieux, qui observaient avec plaisir les progrès du mécontentement que l'union n'avait pas entièrement éteint, parce qu'elle ne s'était pas effectuée du consentement général de la nation, s'efforcèrent alors de former une association, dans l'espoir de renverser la constitution qu'il ne leur avait pas été permis de réformer. Robert Emmet se montra le plus actif et le plus déterminé des mécontents. Il était fils d'un médecin célèbre qui, quoiqu'habitué à émettre librement son opinion sur les affaires publiques, ne poussait cependant pas cette liberté de penser jusqu'à l'esprit de sédition. Son frère, compris déjà dans la révolte de 1798, avait échappé à son châtiment. Le chef actuel, après avoir été chassé de Dublin pour des intrigues politiques, avait erré pendant quelque temps sur le continent, d'où il était revenu en Irlande avant la reprise des hostilités, non dans le dessein de servir les Français en encourageant ses compatriotes à se soumettre à leur autorité, mais avec le projet d'organiser un nouveau gouvernement. Il trouva, en arrivant, un parti déjà formé, et il fut reçu avec joie par les séditieux et les mécontents auxquels il montra une séduisante perspective de liberté et de bonheur, leur assurant que leur sûreté et leur délivrance de tout esclavage dépendaient de leur courage et de leur énergie. Comme ils ne s'attendaient point à ce que cette révolution se ferait sans qu'il y eût du sang de répandu, on fit fabriquer secrètement des piques dans plusieurs endroits de Dublin, on se pourvut de fusils et de pistolets, et l'on fit de la poudre à canon.

Le comte de Hardwick, alors vice-roi de l'Irlande, ignora pendant quelques mois ce complot, et même après avoir été informé à plusieurs

reprises du danger qui menaçait le royaume, il refusait encore de croire que des précautions extraordinaires fussent nécessaires. Probablement il désirait éviter l'alarme qu'une semblable nouvelle ne pouvait manquer de produire, et il croyait plus prudent d'attendre une explosion facile selon lui à étouffer par un coup de main, que de divulguer cette découverte dès l'origine et de laisser imprudemment fomenter dans le secret des restes de conspiration dangereux pour l'avenir.

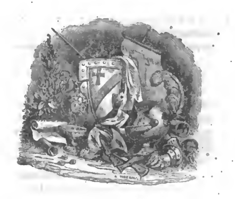
Mais les efforts des conspirateurs pour propager l'esprit de sédition furent loin d'être heureux. Les habitants des comtés du nord et de l'ouest refusèrent de prendre aucune part à l'insurrection projetée, et très-peu d'individus s'engagèrent dans ce complot. Emmet, cependant, trop ferme et trop résolu pour se laisser décourager, se flattait de l'espoir d'augmenter son influence par le succès de ses premières opérations. Il devait d'abord attaquer le château de Dublin qu'il s'imaginait pouvoir prendre à l'aide de l'intrépidité et de la vigueur de ses partisans. L'explosion accidentelle de l'un de ses dépôts lui ayant donné la crainte d'être découvert, il se détermina à hâter l'exécution de ses desseins, et dans la soirée du 23 juillet, ce téméraire et audacieux jeune homme, semblable à un chef d'armée sortant de son quartier-général, se montra orgueilleusement dans quelques rues de Dublin, à la tête de quatre-vingts hommes. Le vicomte Kilwarden, lord chef de justice d'Irlande, qui autrefois avait rempli les fonctions de procureur-général dans le jugement de plusieurs conspirateurs de cette époque, rencontra malheureusement les insurgés dont le nombre s'était augmenté considérablement dans leur marche. Quelques-uns d'entre eux, poussés par le désir de la vengeance, l'attaquèrent, le forcèrent à descendre de sa voiture ainsi que son neveu, ecclésiastique respectable, et les massacrèrent à coups de piques. Tandis que ce forfait horrible se commettait, quelques corps de troupes s'étaient avancés, et un magistrat s'adressant hardiment aux rebelles, leur ordonna de mettre bas les armes; mais irrités de ce qu'il voulait s'opposer à leur marche, ils le blessèrent dangereusement et repoussèrent le peu de gens armés qu'il avait avec lui. Le lieutenant-colonel Brown s'étant avancé, fut attaqué et frappé mortellement. Mais les mécontents furent mis en déroute dans les deux combats qui suivirent, et l'insurrection fut dissipée, en ce qui concernait le siége du gouvernement. Comme le parti loyal et bien pensant n'en conservait pas moins des craintes, le lord lieutenant,

dans le dessein de les calmer, fit une proclamation qui ordonnait à tous les rassemblements armés de se disperser à l'instant, sous peine d'exécution militaire, et bientôt la vigilance de la police ainsi que l'arrestation d'un grand nombre de rebelles, parvinrent à rétablir la tranquillité, au moins extérieurement.

On ne voulut pas nommer sur-le-champ une commission spéciale pour juger les coupables, par la raison que l'on voulait, avant d'entamer leur procès, laisser l'ordre et la sécurité se rétablir, et l'exaspération des esprits se calmer, afin que les jugements plus réfléchis fussent équitables, et que les jurés ne pussent être influencés ni par la crainte d'irriter les esprits mécontents, ni par le zèle immodéré de l'indignation et du ressentiment. Roche qui, malgré son âge très-avancé, n'avait pas moins conservé l'activité d'esprit la plus séditieuse, fut condamné pour avoir été trouvé armé dans la rue où l'insurrection avait commencé. Il fut pendu et décapité sur le lieu même qui avait été souillé du sang de lord Kilwarden. La conduite de Kearmy, pendant son jugement, fut pleine d'audace et d'insolence, tandis que Kirwan, le plus remuant et le plus déterminé des conspirateurs, garda le *decorum* de la soumission. Ces deux coupables subirent un châtiment exemplaire, et Rourke, qui avait conduit un parti d'insurgés à Dublin, fut mis à mort à Rathcoole.

Emmet, qui était resté caché pendant près d'un mois, fut enfin découvert. Son jugement excita le plus vif intérêt. On lui fit son procès criminel d'après le statut d'Édouard III, et l'acte d'accusation fut établi avec soin par O'grady, procureur-général. Après son retour de France, il avait pris un faux nom, sous lequel il s'était efforcé de répandre secrètement le poison de la rébellion, et il avait loué plusieurs maisons où étaient déposées et cachées les armes de la révolte. Il admettait à des conférences séparées et mystérieuses un certain nombre d'individus dont quelques-uns étaient réputés pour des mécontents, et après avoir employé beaucoup de temps à organiser ses projets criminels, il avait fait éclater et ses violences et ses outrages. On produisit ses proclamations et ses adresses, et l'avocat s'étendit avec indignation et douleur sur son enthousiasme et son égarement pour une cause aussi odieuse. Le coupable ne nia aucune des circonstances du crime qu'on lui imputait, il tenta même hardiment de justifier sa conduite. Après avoir été déclaré coupable par le jury, et condamné à mourir, il subit son arrêt avec une égalité d'ame remarquable.

Un autre chef nommé Redmond se tira un coup de pistolet, dans l'espoir d'échapper à une exécution publique; mais il se manqua. Sa blessure fut guérie, et il fut convaincu et condamné à subir le même sort que ses complices. Le procès de Russel fut ensuite examiné et son crime prouvé. Il était supérieur à ses complices par l'esprit, et d'un autre côté il avait des droits à l'estime générale; mais comme cette considération ne fut d'aucun poids, il n'obtint point de pardon. Plusieurs autres subirent la mort pour avoir pris part à l'insurrection ou aux intrigues qui y avaient eu rapport.





CHAPITRE XXVII.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

Année 1803.

Les partisans de la guerre, joyeux d'abord de l'effet de leurs clameurs, avaient nourri dans le premier moment l'espoir flatteur d'un succès glorieux. Mais le ministre qu'ils accusaient avec tant d'emportement de manquer d'énergie, tenait encore entre ses mains ce même pouvoir qu'ils ambitionnaient, et ils craignaient, quoiqu'il se fût précipité dans la guerre, que ses plans et ses opérations ne répondissent point aux dangers actuels.

Comme le roi s'était empressé de faire prévenir les commandants des Indes occidentales de la reprise des hostilités, on entreprit une expédition contre Sainte-Lucie, et quoiqu'on s'attendit à de la résistance, une force nombreuse ne fut pas jugée nécessaire pour effectuer cette conquête. Aussitôt que les troupes furent débarquées, les faibles postes près de Castrie furent attaqués, et on s'empara de la ville; mais l'île ne fut pas soumise pour cela, attendu qu'il restait à prendre une forteresse importante. Ce poste fut attaqué dans la matinée du jour suivant, avec tant d'impétuosité, que la garnison ne put faire une longue défense. Cette victoire coûta néanmoins la perte de plusieurs vaillants officiers, et un grand nombre furent blessés. Le général en chef remarqua avec satisfaction que, du moment où toute résistance cessa, les soldats anglais abandonnèrent toute apparence d'animosité; ils offrirent

la protection la plus amicale à leurs ennemis, au lieu de se laisser emporter par la joie de leur succès ou par la violence du ressentiment, et il n'y eut pas un seul homme de tué ni de blessé. Il y a sans doute peu de *mérite* dans cette modération qui est dans les strictes règles du *devoir;* mais comme elle n'est pas constamment mise en pratique, elle peut paraître aux yeux de l'observateur une preuve d'humanité digne de remarque.

La prise du fort de Scarborongh, dans l'île de Tabago, fut le second objet de l'expédition; on ne fit aucune opposition. Du côté du nord, on réduisit sans peine les îles de Saint-Pierre et de Miquelon. Les colonies hollandaises de Démérara, d'Essequibo et de Berbice, furent soumises également à l'autorité britannique. Les forteresses de ces trois établissements n'étaient pas mal pourvues de moyens de résistance; mais les commandants, peu disposés à résister et peu préparés à soutenir une attaque, se rendirent promptement.

Pendant le court intervalle de la paix, les efforts des Français pour reconquérir l'île de Saint-Domingue, eurent si peu de succès, que Rochambeau, après avoir perdu beaucoup de monde par la guerre et les maladies, prit le parti de se confiner avec le reste de ses troupes dans un petit canton. Il ne pouvait se fier avec sûreté à la force du Cap-Français qui était bloqué non-seulement par les nègres et les mulâtres, mais encore par une escadre britannique. La ville fut prise enfin par les troupes confédérées, et les Français, après avoir essayé vainement de s'échapper, furent faits prisonniers par leurs ennemis européens, qui abandonnèrent l'île à ses défenseurs naturels [1].

Avant que la nouvelle de la guerre avec la France fût parvenue dans les possessions orientales de la Grande-Bretagne, des hostilités s'élevèrent avec quelques-uns des princes de ce pays. La politique ambitieuse du marquis de Wellesley ne pouvait laisser l'Inde subsister long-temps sans guerre. Il voulait donner à la compagnie une telle

[1] Cette expédition tourna au profit mais non à la gloire des Anglais. Après avoir eu une grande participation aux troubles et aux désastres de Saint-Domingue, ils abusèrent sans aucun ménagement de la situation désespérée du général Rochambeau qui, menacé d'être foudroyé en rade par Dessaline, fut contraint de se rendre à discrétion aux Anglais. Ceux-ci avaient évité de prendre part à l'action et d'attaquer le Port-au-Prince, se bornant à surveiller en pirates et attendant que la mer leur livrât la proie qui ne pouvait leur échapper et qu'ils n'eurent la peine d'acheter par aucun exploit.
A. A.

supériorité de pouvoir, qu'elle n'eût à craindre aucune rivalité ni aucune autre autorité. Toujours inquiet, il s'imaginait, lorsque les princes du pays étaient calmes et paisibles, qu'ils voyaient les Anglais avec un œil de jalousie et d'envie ; à la moindre démonstration d'activité de leur part, il soutenait qu'ils avaient des intentions hostiles, et il prétendait avoir à redouter de sérieuses injures, si l'on ne faisait les préparatifs les plus vigoureux pour châtier ces prétendus ennemis. Sans égard pour la résolution parlementaire qui défendait tout projet de conquêtes dans l'Inde, et excité par un zèle semblable à celui qui animait Bonaparte en Europe [1], il s'efforça de soumettre toutes les puissances voisines à l'autorité britannique. Etrange inconséquence de l'esprit humain ! *Sa conduite fut applaudie par ces mêmes hommes qui condamnaient avec raison celle du chef suprême de la France.* L'extension arbitraire d'un territoire que les agents de la compagnie ne pouvaient ni convenablement ni sagement gouverner, fut vantée comme une action glorieuse, et plonger dans la servitude un nabab ou un rajah fut regardé comme un acte de politique admirable et que tout tendait à justifier.

Dans le pays des Marattes, l'autorité principale était exercée par le peishwah ou ministre, tandis que son souverain légitime n'avait seulement que le nom de prince. On lui avait souvent proposé de former une alliance avec le gouvernement britannique; mais comme il soupçonnait que ces ouvertures n'avaient pas un but désintéressé, il paraissait se soucier fort peu de l'honneur qui lui était offert. Le besoin de protection qu'il finit par éprouver cependant, lorsqu'il se fut engagé dans une guerre avec Jerwant-Rao-Holkar, chef puissant, qui visait à sa ruine, le poussa à solliciter des troupes auxiliaires et à conclure une étroite alliance avec la compagnie. Poonah, dont il avait été dépossédé, fut promptement rendu par le secours des Anglais, et la fuite d'Holkar parut rétablir la tranquillité. Mais comme les services du

[1] Il n'y a qu'un Anglais qui puisse établir un rapprochement de cette espèce entre le zèle rapace et cruel du marquis de Wellesley dans l'Inde, et l'ambition gigantesque mais grandiose de Napoléon en Europe. A. A.

Dans l'Inde aussi, la Grande-Bretagne amassait du profit sans honneur : depuis vingt ans elle s'y agrandissait sans relâche, tantôt par les armes, tantôt par les corruptions, quelquefois en répétant les cruautés de Pizarre sans avoir jamais besoin du génie de Cortez. Ses généraux donnaient aux princes et aux nations des leçons de morale à la manière anglaise. Gén. Foy.

peishwah ne satisfaisaient pas le gouverneur du Bengale, et que le maha-rajah Dowlat-Rao-Scindia, qui avait gouverné pendant quelque temps Poonah, continuait à désapprouver le dernier traité, on prétendit que ce petit chef projetait d'attaquer les nouveaux alliés du ministre maratte, et que son ambition dangereuse exigeait une opposition puissante et immédiate.

En considérant l'extrême infériorité des troupes indiennes, comparées aux troupes européennes, on aura certainement droit de s'étonner d'une tentative d'agression de la part des chefs marattes, et on pourra douter avec raison de la réalité de cet esprit d'hostilité déterminé, imputé à Scindia. Il semble n'avoir été poussé à la guerre que pour signaler par de nouveaux triomphes et de nouvelles acquisitions de territoires l'administration du fier marquis; on, pour parler le langage de Pitt, pour augmenter encore la gloire de la Grande-Bretagne, et favoriser et assurer ses intérêts.

La guerre commença donc par une attaque sur Ahmed-Nagour qui, faiblement défendue, fut promptement soumise. Le major-général, Arthur Wellesley, officier vaillant et entreprenant, dans lequel son frère avait la plus grande confiance et auquel il avait remis l'administration entière des affaires du Décan, se dirigea vers Aurung-Abad. Pendant ce temps, Scindia, avec qui le rajah de Berard-Ragogee-Bounsla avait formé une association, envahit les états du nizam, l'allié utile de la compagnie.

Le colonel Stevenson, après avoir pris Jalnapour, marcha contre les confédérés et les harcela par des combats partiels; mais il ne put les amener à aucune action générale. Wellesley s'était approché de leur camp établi près du confluent du Jua et du Kaitna, et une augmentation de forces qu'ils reçurent leur rendit tant de confiance, que, surmontant leur répugnance à en venir à un engagement, ils attendirent l'attaque de sang-froid. Plus de trente mille hommes partagés en deux divisions étaient rangés en bataille; la droite était composée entièrement de cavalerie. Une artillerie nombreuse les soutenait, et ils avaient fortifié le village d'Assi, près duquel l'aile gauche de leur armée était postée. Le major-général, loin d'être découragé par cette force imposante, se disposa le 23 septembre à entamer un combat, quoique son armée, comme on l'a su depuis, ne s'élevât pas au nombre de cinq mille hommes composés même en grande partie de Cipaies, de Misoréens et de Marattes. Il commença par attaquer l'aile gauche,

faisant avancer ses troupes sous une canonnade terrible, qui, malgré le dégât considérable qu'elle produisit, ne put parvenir à jeter parmi les rangs de son armée la confusion que l'ennemi en attendait.

L'action fut chaude et la résistance opiniâtre pendant quelque temps, mais les efforts vigoureux des Anglais promirent bientôt le succès. Tandis que l'infanterie était engagée sur la gauche, un corps de cavalerie se précipitait sur l'extrême droite de la ligne anglaise; mais sa vigueur ne se soutint pas, et ne répondit point à l'impétuosité de son attaque, et le courage et l'ardeur de la cavalerie européenne ne tarda pas à triompher des assaillants et à les châtier rudement. La droite de l'ennemi parut à plusieurs reprises prête à tenter une attaque; mais la contenance ferme des bataillons qui avaient reçu ordre de résister à cette division redoutable en apparence l'intimida de manière à l'empêcher d'avancer. Les Marattes battirent enfin en retraite; cependant la bataille n'était pas gagnée pour cela; car un feu partiel fut continué pendant quelque temps par les rôdeurs, qui dirigèrent contre ceux qui les poursuivaient plusieurs pièces d'artillerie abandonnées, et le colonel Maxvell, de son côté, fut réduit à la nécessité de faire face à un corps considérable d'assaillants qui revinrent sur leurs pas. Leurs efforts furent enfin repoussés, mais il en coûta la vie à cet officier plein de bravoure et de mérite.

Il est à propos de remarquer que cette victoire fut obtenue sans le secours de l'artillerie, et que la grande inégalité des forces rendit le succès encore plus glorieux. La réputation brillante que le jeune conquérant avait acquise devant les murs de Seringapatam s'accrut excessivement par sa conduite dans la plaine d'Assi, et le marquis, enorgueilli de ce triomphe, s'attendit à subjuguer entièrement les deux chefs. Si les opérations de Guzerat ne furent pas aussi éclatantes, elles ne furent ni sans importance, ni sans succès. Baroach et Powangour furent attaquées avec vigueur et prises sans beaucoup de pertes, et l'autorité de Scindia, dans cette partie de l'Inde, fut annulée. Du côté opposé à la Péninsule, le territoire de Cuttack fut envahi par le colonel Harcourt, qui, après avoir réduit en peu de temps Manickpatam, fit sommer les prêtres de Jagarnaut d'abandonner leur temple et leur ville, leur promettant sa protection pour récompense. Intimidés par cette demande impérieuse, ils renvoyèrent les troupes marattes, et acceptèrent l'offre du colonel avec une soumission apparente. La garnison et les habitants de Cuttack n'étaient pas plus disposés à se dé-

fendre; mais celle de la forteresse de Barabatti, se fiant à ses moyens de défense, résista hardiment, et fit feu sur un détachement que le colonel Clayton conduisait à l'assaut par un étroit passage.

Les trois postes cependant furent forcés assez facilement, et bientôt l'ardeur de la résistance fit place au désir de battre en retraite. Balasore fut prise par un autre parti, et une communication complète fut ouverte par terre entre les présidences du Bengale et de Madras.

Il y avait dans l'armée de Scindia un officier français, nommé Perron, qui avait le commandement d'une grande partie de ses troupes. Il les avait instruites dans la discipline européenne, et il jouissait d'un grand crédit parmi elles. Comme il s'attendait à une attaque de la part du général Lake, il établit son camp près d'Ali-Gour; mais à l'apparition de ce général, on changea subitement d'avis et on préféra une retraite au hasard incertain d'une bataille. Les habitants des pays environnants, qui comptaient peu sur le pouvoir de Scindia, témoignèrent aux Anglais le désir qu'ils avaient d'obtenir leur protection, et les assurances gracieuses du général dissipèrent promptement leurs craintes. Pour la garnison d'Ali-Gour, elle crut de son devoir de faire résistance, et défia les tentatives des ennemis de Scindia. Le colonel Mouson s'avança alors avec un corps d'élite pour attaquer la forteresse, et malgré les difficultés que l'état des fortifications opposait aux assaillants, ils pénétrèrent dans l'intérieur, et obtinrent l'entière possession de la place, mais non sans avoir perdu un grand nombre de leurs compagnons d'armes. Les Marattes, effrayés de cet acte de vigueur, abandonnèrent plusieurs autres forts, et Perron, renonçant au service de Scindia, se retira à Lucknow, sous une escorte anglaise.

Les mouvements avancés de Lake donnèrent bientôt lieu à un engagement général. D'après le bulletin donné par lui, il paraît qu'il trouva quinze ou dix-neuf mille hommes retranchés près de Dehli, et qui étaient prêts, en apparence, à entamer l'action. Son courage et le sentiment de l'honneur militaire ne lui permettaient pas d'éviter ce choc; il conduisit donc à la charge quatre mille cinq cents hommes. Ordonnant alors à sa cavalerie de rétrograder subitement, comme si l'importance du poste et le nombre supérieur de l'ennemi l'eussent découragé, il trompa Bourguien, général français, et l'excita à s'avancer dans le champ de bataille. Lorsque les escadrons qui feignaient de se retirer eurent rejoint les bataillons, ils ouvrirent leurs rangs pour laisser aux derniers la facilité d'attaquer ceux qui les poursuivaient.

Le désordre ne tarda point à se mettre parmi eux. La ligne anglaise, divisée en colonnes, acheva la victoire commencée, et la cavalerie, passant au travers des espaces intermédiaires, chargea l'ennemi avec impétuosité. Une grande partie des vaincus furent chassés vers le Jumna. Les vainqueurs ne firent qu'une perte médiocre, comparativement à l'ennemi, qui eut trois mille hommes tués, blessés on faits prisonniers. Bourguien, qui ne se conduisit pas d'une manière brillante comme général, fut réduit, ainsi que plusieurs autres Français, aux malheurs de la captivité.

Un événement intéressant eut lieu pen de temps après. Shah Aalum, descendant de la maison de Timour, et empereur légitime dn Mogol, prince qui pendant long-temps avait vécu dans un état de dégradation, d'aveuglement et de misère, sous le joug des Marattes, apprit avec joie la nouvelle de leur défaite, et envoya son fils complimenter le victorienx général, qu'il admit à nne audience, et que, dans l'enthousiasme de sa reconnaissance, il combla de louanges et de titres pompeux.

Les habitants de Dehli le reçurent également avec des acclamations, et cette ville célèbre, que Shah Jehan, père d'Aureng-Zeb, avait déclarée la capitale de son vaste empire, fut dès ce moment soumise à l'autorité d'une compagnie de commerce.

Tandis que Lake se préparait à terminer ses conquêtes snr les bords du Jumna, le colonel Powel était occnpé à soumettre le territoire de Bundelcund. A l'aide des troupes du peishwah, il obtint tant d'avantages sur les bords du Cane, que les provinciaux, qui désiraient secrètement un gouvernement moins rigoureux et moins arbitraire, consentirent à se rendre.

Après que Matura eut été réduite sans beauconp de peine, Agra fut menacée à son tour d'un assaut. La ville était occupée par des bataillons d'élite; la principale mosquée était remplie de soldats, et les avenues de la place étaient défendues par d'assez bonnes fortifications; mais le zèle et l'intrépidité des troupes britanniques et de celles du pays parvinrent à surmonter tous ces obstacles. Le fort était bien en état de soutenir un siége de quelque durée; mais la prise de la ville détourna la garnison de l'idée d'une défense qui fut bientôt jugée inutile, et le commandant proposa de capituler. Dès le commencement des conférences, des coups de feu ayant été tirés à plusieurs reprises, on conçut des craintes de trahison, et l'on fit joner, en conséquence, les batteries

anglaises qui étaient sur la forteresse; mais l'offre de se rendre fut faite de nouveau, et la capitulation fut définitivement réglée.

Il restait encore à soumettre dans cette même province des forces considérables. Lake marcha vers Laswari, et le 1er novembre ordonna au colonel Vaudeleur et au major Griffith d'attaquer la ligne ennemie sans attendre l'infanterie. Les promptes opérations de ces deux officiers promirent d'abord le succès, mais la continuité d'un feu importun finit par mettre le désordre parmi les escadrons, et obligea le prudent général à les rallier. Le colonel, officier d'un mérite distingué, fut blessé mortellement dans cette affaire. Pendant que les bataillons, après une marche fatigante, se préparaient à faire usage d'une nouvelle vigueur, l'artillerie fit une offre de reddition qui parut promettre une décision favorable; mais cet espoir ne fut que de courte durée, et le combat s'engagea de nouveau avec un redoublement d'ardeur. L'une des colonnes anglaises donna enfin un signal de triomphe qui excita dans le reste de l'armée tant d'enthousiasme et de vigueur, que la victoire se prononça de ce côté d'une manière décisive. Le major-général Ware et plusieurs autres vaillants officiers périrent sur le champ de bataille. Ce combat fut plus funeste pour les Marattes que celui d'Assi; toutefois les pertes occasionnées par ces deux combats n'ont pu être calculées avec exactitude. La totalité de ceux qui périrent et qui furent blessés dans ces deux affaires a pu se monter à neuf mille hommes.

Pendant ce temps les troupes britanniques n'étaient point inactives dans la province du Décan. Le colonel Stevenson s'avançait vers Borhampour, qu'il força promptement à se rendre, et Assivgour, poste vigoureusement fortifié, fut réduit avec aussi peu de difficulté.

Les pertes réitérées que Scindia avait soutenues n'avaient cependant point subjugué sa fierté, au point de le mettre aux pieds du général anglais. Il espérait encore se défendre avec le secours du rajah de Bérar, dont le pouvoir n'était point dompté. Ce dernier lui envoya en effet un corps considérable de cavalerie. Wellesley, qui rencontra l'armée unie dans les plaines d'Argane, laissa les troupes du rajah entamer l'engagement, et les châtia bientôt de leur présomption par la vengeance la plus meurtrière. Il défit complètement le reste des forces de Scindia, et rendit ainsi son nom redoutable à toutes les puissances de ce pays.

Ragogée parut alors disposé à solliciter la paix, sans égard pour les dispositions de son allié; mais avant d'envoyer un député pour traiter

des négociations, il résolut d'attendre le résultat d'un siége dont Gawil-Gour, place jugée capable d'une défense vigoureuse, était menacée en ce moment. Tandis que Stevenson se dirigeait par une route escarpée et difficile vers ce fort situé au faîte d'une montagne, Wellesley se présenta devant le front méridional; mais il ne put faire jouer ses batteries avec succès. Dans le dessein de presser les opérations, il avait décidé qu'une partie des troupes s'avancerait pour attaquer le fort extérieur à travers quelques brèches qui avaient été faites du côté du nord, qu'une autre s'efforcerait de s'emparer de la porte méridionale, et qu'une troisième essaierait de pénétrer d'une autre manière. Ces opérations hardies eurent tout le succès désiré, et le fort intérieur fut pris par escalade.

Les chefs découragés cessèrent bientôt de s'opposer au pouvoir de leurs adversaires vainqueurs. On conclut, avant la fin de l'année, un traité avec le rajah, qui céda le territoire de Cuttack et plusieurs autres cantons, et promit de n'avoir d'autres alliés que ceux de la compagnie. Scindia, par un traité séparé, fut obligé d'abandonner toute autorité sur Dehli, sur plusieurs villes et forteresses dans le Décan, ainsi que sur d'autres provinces, et de s'engager à ne prêter aucun appui aux ennemis du gouvernement britannique.

Pendant cette guerre, la tranquillité de Ceylan fut également troublée par des hostilités. Le roi de Candie, en refusant de donner satisfaction de la prise d'un territoire appartenant aux Anglais, avait excité le ressentiment du gouverneur, et les préparatifs de guerre de la part des naturels l'engagèrent à envoyer un petit corps d'armée pour veiller à leurs mouvements. Une guerre résulta bientôt des soupçons et de l'animosité de chaque parti, et le prince, dépourvu du courage nécessaire pour oser défier ses ennemis dans le champ de bataille, abandonna la ville, dont les Anglais s'emparèrent immédiatement. Les habitants de Candie firent, il est vrai, quelques tentatives pour la recouvrer, mais ils échouèrent. Un prétendant au trône fut alors investi de la dignité royale, après avoir acheté son élévation par le don d'un territoire. Le tyran déposé, dans l'attente d'une occasion favorable de tirer vengeance de sa défaite, consentit à un armistice. Des maladies nécessitèrent bientôt le départ de la majorité de l'armée victorieuse, et les partisans du prince détrôné profitèrent de cette circonstance pour investir le fort de Candie; après avoir promis d'assurer la retraite à la garnison, ils massacrèrent le nouveau roi et cent

soixante-dix Européens environ; dans l'ardeur de leurs cruels exploits, ils voulurent envahir le territoire britannique; mais là ils reçurent le châtiment sévère de leur audace. Néanmoins le roi fut rétabli sur le trône, et continua à défier, pendant un grand nombre d'années, le ressentiment des Anglais, ses voisins.

La guerre dans l'île de Ceylan fut condamnée par Creevey et plusieurs autres membres de la chambre des communes, comme provenant uniquement de ce même esprit d'ambition qui avait poussé les Hollandais, à deux reprises différentes, à envahir le royaume de Candie. En conséquence, on proposa une enquête; mais les ministres rejetèrent la proposition, et ne consentirent point à ce que l'on produisît des documents qui pussent servir à l'appui des motifs avancés par l'orateur. Plusieurs autres orateurs également distingués discutèrent aussi sur la question de savoir si la guerre de l'Indostan était juste ou non; mais rien d'utile ne résulta de ces discussions. L'éclat de la gloire militaire est si prestigieux, qu'il frappe d'aveuglement les hommes d'un esprit ordinaire, les fait passer avec indifférence sur toutes les considérations de la justice et de l'équité, et les éblouit par sa splendeur brillante, mais souvent trompeuse.





CHAPITRE XXVIII.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III

De l'année 1803 à l'année 1804.

La reprise des hostilités entre la Grande-Bretagne et la France ne servit, pendant la première année, qu'à prouver l'animosité réciproque des deux nations, et ne produisit aucun avantage ni pour l'une ni pour l'autre. La perte que firent les Français de quatre îles leur fut, il est vrai, plus funeste que ne le fut pour les Anglais celle de leurs possessions germaniques, dont jamais ils n'avaient le moindre profit. Mais leurs acquisitions coloniales coûtaient des dépenses exorbitantes, et l'on commençait à douter si à la conclusion de la paix on les conserverait encore, même avec l'appui des Hollandais. Les Français n'osèrent point tenter une descente dans notre île, et si leurs vaisseaux corsaires portaient quelquefois préjudice au commerce anglais, celui des Français avait encore plus à souffrir de la part des nôtres. Ils avaient beau vanter le courage avec lequel ils repoussaient les attaques faites aux canonnières qu'ils avaient équipées pour effectuer leurs insolentes menaces d'invasion, le récit pompeux de ces exploits sans importance ne servait qu'à les couvrir de ridicule [1].

[1] Ces insolentes menaces, qui tenaient les Anglais dans un état d'alarme et de frayeur si violent, jetèrent sur eux plus de ridicule réel qu'il n'y en eut pour les Français à échouer dans des tentatives d'invasion dont la réussite était peut-être physiquement impossible. L'historien anglais ne se fût probablement pas laissé entraîner au ton toujours

Quelle que fût l'urgence des délibérations relatives à la guerre, le cabinet ne négligea pas les intérêts d'une négociation avec une puissance amie. On signa une convention qui avait pour but de terminer toute espèce de discussions entre l'Angleterre et la Suède. On omit dans l'article qui spécifiait les marchandises de contrebande les provisions et tous les objets non travaillés servant à l'équipement des vaisseaux, ainsi que les marchandises fabriquées qui pouvaient être utiles à la préparation des navires marchands, et ces mêmes objets, au lieu d'être confisqués, furent destinés à être offerts à la puissance belligérante qui aurait arrêté le vaisseau de transport, et cela dans l'intention d'obtenir le droit de préemption, s'ils ne devenaient pas la propriété de l'ennemi. Dans le cas où on renoncerait au droit d'achat, ces marchandises pourraient même être transportées dans un port ennemi.

Le discours du roi, pour la nouvelle session, roula principalement sur la guerre, et, à l'exemple du feu roi, qui avait promis de marcher contre les rebelles, il déclara que, puisque lui et son peuple brave et loyal avaient embrassé la même cause, il était déterminé irrévocablement, si l'occasion paraissait l'exiger, à partager les mêmes efforts et les mêmes dangers pour défendre la constitution, la religion, les lois et l'indépendance de l'Angleterre. Cette promesse noble et courageuse produisit une vive sensation, et servit à exciter le zèle de la nation.

Les Français, pour se venger de la conduite hostile que l'électeur avait tenue comme roi, s'étaient emparés du Hanovre; mais on ne fit dans ce discours aucune mention de la perte de ce territoire, attendu qu'elle était plutôt personnelle que relative à l'intérêt de la Grande-Bretagne.

Les adresses passèrent sans beaucoup de difficultés, mais les débats s'animèrent bientôt, lorsqu'on discuta les affaires de l'Irlande. Le ministère fut accusé d'avoir négligé de prendre les précautions qui auraient pu prévenir la dernière insurrection; et comme le premier ministre avait parlé confidentiellement du rétablissement de la tranquillité, on fit de fortes objections contre l'adoption d'un bill qui avait

blâmable de l'injure, si, dédaignant les susceptibilités mesquines de l'amour-propre, il eût cherché à mieux comprendre la grandeur des circonstances qui valurent à l'Angleterre un résultat immense, le développement subit de son énergie militaire.

A. A.

pour but de proclamer de nouveau la loi martiale ; mais on allégua qu'il était nécessaire, pour éteindre les restes de commotion qui existaient encore et pour prévenir tout événement de ce genre à l'avenir, de donner au gouvernement un pouvoir extraordinaire.

Comme il n'était pas probable que la guerre se terminerait promptement, on jugea à propos de faire à l'armée une augmentation considérable; on vota en conséquence cent vingt-neuf mille hommes pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, et trente-huit mille six cents pour les colonies et les possessions dépendantes, non compris l'Inde. Les débats au sujet des affaires militaires furent beaucoup plus animés que de coutume. Windham déclama avec emportement contre le système du gouvernement actuel; il accusa les ministres non seulement d'avoir mis le pays hors d'état de se défendre dans un moment où les querelles les plus inquiétantes existaient avec la France, mais encore de ne pas avoir équipé et mis en état de service les forces régulières de la nation, depuis la déclaration de la guerre. Il ne niait pas l'importance et l'utilité de la milice; mais ce n'était pas là, assurait-il, les forces sur lesquelles la nation pouvait principalement se reposer. De vrais soldats étaient essentiellement nécessaires; il fallait des hommes qui fussent aussi propres à la guerre offensive qu'à la guerre défensive, qui considérassent l'art militaire comme leur profession, et qui fussent habitués à une discipline sévère. Lorsqu'il réfléchissait à l'immense population du royaume, il s'étonnait qu'il ne s'offrît pas plus de forces effectives que celles que les ministres étaient parvenus à réunir. En encourageant les associations de volontaires, ils forçaient des jeunes gens doués de vigueur et de courage à se renfermer dans des compagnies dont on ferait peu d'usage, et à ne servir leur pays que d'une manière faible et incomplète, lorsqu'ils pouvaient le faire avec beaucoup plus de gloire et même d'avantages; l'armée de réserve, qu'ils vantaient si hautement, n'était qu'une masse d'hommes mal assortis, dont une grande partie jusqu'à présent pouvait être considérée comme inutile. Ils prétendaient chercher des moyens de défense, et ils parvenaient si mal à ce but, qu'il y avait telle étendue de côtes, d'un accès très-facile, qui n'était pas même gardée par de simples tours, qui, défendues seulement par quelques hommes et deux canons, suffisaient pour empêcher une descente de la part de l'ennemi. Pitt demandait également l'augmentation de l'armée régulière; mais il parut choqué du ton de mépris avec lequel son ancien ami venait de parler des troupes volontaires, sans le secours

desquelles le pays, selon lui, ne pouvait se défendre suffisamment. Fox déprécia à son tour les services présumés de cette espèce de troupes, et appuya fortement les opinions de Windham. Le colonel Crawford proposa la nomination d'un conseil de guerre qui pût donner toute son attention à l'augmentation et à l'organisation complète des forces nationales; mais cette idée, soutenue par Fox, fut combattue par Addington comme tendant à produire de la division et de la faiblesse. Il s'étendit en même temps sur les soins apportés aux préparatifs militaires, et soutint qu'on n'y avait mis aucune négligence.

De violents débats s'élevèrent ensuite au sujet d'un bill qui avait pour but de régulariser les associations de la bourgeoisie et des volontaires — 1804. — Les changements proposés dans le système n'étaient pas assez importants pour détruire les objections de ceux qui auparavant avaient condamné l'organisation de ces troupes comme n'étant point assez militaire. Pitt eut beau vouloir assujettir ces prétendus défenseurs de leur pays à une discipline et à une subordination rigoureuses, ses moyens furent rejetés sans que la majorité cependant fût considérable.

Le même orateur, considérant la force maritime comme insuffisante pour la défense du pays, blâma avec aigreur la négligence des ministres, et la mettant en opposition avec la vigueur que le conseil de l'amirauté avait déployée sous son ministère, il sollicita vivement la chambre pour obtenir une enquête qui pût produire une réforme efficace dans cette partie de l'administration. Il ne disputait point au comte de Saint-Vincent son mérite comme commandant sur mer, mais il soutenait qu'il n'avait droit à aucun éloge comme directeur de l'amirauté. On avait, ajoutait-il, apporté si peu d'attention à l'augmentation de la flotte et à la défense des côtes menacées, que toute crainte d'un danger sérieux semblait s'être évanouie de l'esprit du comte et de ses collègues. A peine avait-on mis quelques vaisseaux de ligne sur le chantier. A l'égard des canonnières que tous regardaient comme nécessaires pour repousser une flottille ennemie, il ne paraissait pas qu'on s'en fût occupé, et l'on n'avait pas fait de préparatifs suffisants pour repousser même un danger ordinaire. On n'ignorait pas que les vaisseaux de transport et les autres bâtiments dans le voisinage de Boulogne étaient au nombre de mille; il était en conséquence urgent de prouver par des préparatifs de défense plus réels et plus importants que ceux qu'on avait faits que l'on était pénétré du danger qui menaçait le pays.

Cette violente attaque fut repoussée par Tierney, qui fit un éloge pompeux du comte, et soutint que la flotte était en état de répondre à tous les projets d'agression et à tous les besoins de défense. L'amiral Berkeley, combattant jusqu'à un certain point ce que le dernier orateur venait de dire, appuya sur la nécessité pressante d'une enquête immédiate. Sheridan, s'efforçant de justifier le conseil de l'amirauté, fit entendre que lord Saint-Vincent ne s'était rendu aussi odieux que par son zèle louable pour corriger les abus et remédier à la fraude et à la corruption. Fox approuvait cette partie de la conduite du comte, mais il était toujours disposé, assurait-il, à croire que la défense maritime du royaume avait été négligée. La question ayant été mise au jour pour que l'on produisît l'état et les comptes de la marine, une majorité de soixante-onze voix rejeta la communication demandée.

Le premier ministre ne se réjouissait pas de ce triomphe. Il avait à craindre des attaques plus redoutables encore. Fox, parlant de nouveau de la défense insuffisante du pays, proposa la révision des bills qui étaient relatifs à cet objet, et recommanda l'amélioration du système. Il pensait qu'en donnant au service un temps limité, on attirerait dans l'armée beaucoup de gens qui autrement éprouveraient de la répugnance à s'enrôler; et, à l'appui de cette opinion, il cita l'exemple d'un régiment entier de l'armée de réserve qui était prêt à se joindre à l'armée régulière, si l'on consentait à abréger la durée du service. Il était à désirer, selon lui, d'exciter le peuple à prendre les armes volontairement; mais il ne partageait pas l'opinion de ceux qui soutenaient que sa majesté avait droit, en cas d'invasion, d'ordonner de s'armer à tous ses sujets en état de servir. Pitt prétendit que ce droit était sanctionné par la constitution; mais sur d'autres points il fut d'accord avec Fox, et se récria contre l'incapacité des ministres, qu'il somma à haute voix de réformer le système. Addington, qui soupçonnait que les partisans de la motion avaient plus en vue son éloignement du ministère que la sûreté et le bien-être général, se défendit hardiment et demanda à être accusé d'une manière plus précise, afin de pouvoir repousser ouvertement toute imputation injurieuse faite à son caractère. Quelques-uns de ses amis blâmèrent sévèrement la coalition peu naturelle qui existait entre les partisans de la monarchie et ceux qui soutenaient les principes révolutionnaires. Le résultat de ce débat fut favorable à la cour; la division ne produisit cependant qu'une pluralité de cinquante-deux voix.

Mais une autre attaque vint remplir le ministère de consternation. Les efforts réunis des trois partis réduisirent la majorité de la cour à trente-sept voix, et Addington commença alors à perdre tout espoir de conserver le pouvoir entre ses mains; mais avant de prendre sa retraite, il voulut régler les affaires de finances de cette année. Les subsides s'élevèrent à 40,990,000 liv.; on demandait un emprunt de 14,000,000, et la taxe arbitraire d'un million, qui fut ajoutée aux impôts de guerre, rendit ce fardeau encore plus pesant. D'autres demandes ultérieures élevèrent enfin les subsides à la somme de 53,600,000 liv., et la facilité avec laquelle on obtint de la nation ces sommes exorbitantes rappela les paroles inconsidérées et dépourvues de toute sensibilité de lord North, lorsqu'il avait dit autrefois que le peuple anglais était fait pour être imposé.

Addington ayant démontré à son souverain l'impossibilité d'arrêter le torrent de l'opposition, on sollicita Pitt de diriger la formation d'un nouveau cabinet, à condition qu'il ne proposerait pas la nomination de Fox. Il demanda immédiatement que lord Grenville rentrât dans le ministère; mais il rencontra à cet égard une opposition inattendue. Ce refroidissement du lord pour son premier protecteur et sa pente extraordinaire pour le chef du parti whig surprit et mécontenta Pitt. L'assurance qui lui fut donnée d'une répugnance prononcée à accepter aucun emploi dans le ministère, tant que les arrangements projetés seraient établis sur un principe d'exclusion, et la déclaration qu'il était nécessaire d'unir ensemble les talents, le caractère, et une influence reconnue et méritée, sans aucun égard pour les distinctions de parti, embarrassa et confondit le diplomate orgueilleux, habitué à trouver dans ses amis la soumission la plus aveugle. Le comte Spencer et Windham ne parurent pas plus disposés à reprendre leurs emplois, sous un ministre qui autrefois les avait détournés adroitement des rangs de l'opposition pour se les attirer. Le refus que firent à toute espèce d'ouvertures ces membres et plusieurs autres d'un mérite distingué le réduisit à l'alternative de refuser lui-même le pouvoir ou de consentir à ne présider qu'un faible corps politique qui serait sans cesse exposé aux attaques d'une ligue redoutable. Après quelque hésitation, il résolut cependant d'accepter la dignité qui lui était offerte, malgré tous les désavantages dont elle était entourée, et il se fia à son éloquence, à ses talents et au reste de son influence, pour assurer le succès à sa nouvelle administration.

Pitt reprit la direction de la trésorerie et donna à lord Melville la place de premier lord de l'amirauté ; il choisit ensuite lord Harrowby et lord Camden pour secrétaires d'état ; il conserva le duc de Portland, les lords Eldon et Hawkesbury, ainsi que trois autres collègues d'Addington. Lord Mulgrave fut nommé chancelier du duché de Lancastre. et obtint, de plus, séance au conseil. William Dundas fut nommé secrétaire de la guerre. Rose, dont les connaissances profondes en finances avaient souvent été d'une grande utilité à Pitt, quoiqu'il ne possédât ni talents politiques ni talents oratoires, obtint de moitié avec lord Charles Sommerset l'emploi de payeur de l'armée, et l'éloquence animée de Canning vint remplacer à la tribune la froideur argumentative de Tierney, qui fut écarté comme trésorier de la flotte, et remplacé par le premier.

Pitt avait alors une belle occasion d'établir sa réputation comme ministre de la guerre, si ses talents avaient été proportionnés à la tâche difficile qu'il avait à remplir, relativement à la réforme militaire. D'après sa désapprobation donnée aux préparatifs d'Addington, on pouvait supposer qu'il avait un plan prêt à être exécuté; mais il mit tant de lenteur dans ses opérations militaires, que plusieurs de ses adversaires jugèrent nécessaire de stimuler son zèle engourdi. Le plan qui résulta de ses délibérations ne fut certainement pas le meilleur que l'on pouvait présenter ; de tous les hommes qui appréciaient son caractère comme ministre, nul n'attendait de lui, il est vrai, un plan qui promit des résultats fort heureux. Ce projet ne renfermait donc rien de neuf, puisqu'il était modelé sur celui de l'armée de réserve ; les arrangements momentanés différaient seuls. Il proposait de renoncer à la voie du scrutin, de fixer une quote-part à chaque comté, et il voulait que les conseils établis près de chaque paroisse reçussent des secours pécuniaires de la part du gouvernement, afin de fournir, à un prix qu'il ne leur serait point permis d'excéder, le nombre d'hommes exigé. Par ce moyen on parviendrait à abolir l'usage où l'on était d'attirer des hommes au service par l'appât de forts engagements qui empêchaient le recrutement journalier de l'armée régulière.

On devait en même temps réduire la milice, et dès que le nombre manquant actuellement pour compléter ce corps aurait été fourni, l'ajouter à l'armée de réserve. Il ne mettait point en doute que, d'après ces arrangements proposés, les troupes régulières ne se trouvassent considérablement augmentées en peu de temps. Windham fit de fortes

objections à ce plan, et prédit qu'il ne serait suivi d'aucun succès; qu'ayant pour but aussi de limiter la durée du service, il deviendrait encore plus difficile de faire des levées selon la méthode ordinaire, car il était très-invraisemblable que le plus grand nombre consentit à s'enrôler pour la vie, au lieu de prendre du service pour cinq années seulement, ou jusqu'à la fin de la guerre. Fox condamna aussi cette partie du plan comme absurde et intempestive, prétendant qu'il était beaucoup plus juste d'accorder un terme limité de service, et que ce serait le moyen de rendre l'état militaire plus attrayant. D'autres orateurs s'opposèrent fortement à ce bill, comme tendant à opprimer d'un côté sans promettre de l'autre aucune efficacité. Le premier ministre eut le dessous dans une division, par l'apparition subite de Fox et de plusieurs de ses amis; mais il ne tarda pas à recouvrer son ascendant dans une autre lutte, et il eut même une majorité de vingt-neuf voix. Malgré les amendements faits à ce bill, la chaleur et l'aigreur du débat semblèrent s'accroître. Le général Maitland déclara que, comme ami des droits civils, il ne pouvait consentir à un plan onéreux et arbitraire, plan que, comme soldat, il jugeait avec conviction dépourvu d'une vigueur réelle. Lord Temple attendait, disait-il, un système beaucoup plus judicieux des talents et de l'expérience d'un ministre qui, après avoir prétendu que le pays était dans le danger le plus alarmant sous l'administration de ses prédécesseurs, ne savait pas pourvoir à la sécurité publique d'une manière plus réelle que les faibles ministres qui venaient d'être l'objet de sa censure. Sheridan, après avoir critiqué la mesure proposée, sur le ton de la satire la plus mordante, s'écarta de la question, pour parler avec amertume de la politique tortueuse de Pitt, ainsi que des sentiments personnels et de la bassesse de ces mêmes membres du ministère précédent, qui étaient prêts maintenant à se laisser diriger par l'ennemi de leur ancien chef. Sur la question relative à la troisième lecture du bill, Windham amusa la chambre par la vivacité de ses saillies, et ses railleries mordantes et pleines de dédain; mais le premier ministre, bien que mortifié de l'aigreur et de la malignité de toutes ces observations, saisit avec joie l'occasion de faire parvenir le résultat de sa politique à la chambre haute, dont il obtint l'approbation.

Si tous ces arrangements et les précédents ne contribuaient point à donner à l'Angleterre l'attitude apparente d'une nation guerrière, ils tendaient au moins à mettre le royaume dans un état de défense

convenable. Les terreurs causées par la possibilité d'une invasion ne troublaient plus maintenant que les esprits timides et peu propres à la guerre, à moins qu'on ne suppose que le mépris de Windham pour toute association militaire, excepté celle de l'armée régulière, ne partît d'un fonds d'inquiétudes et de craintes continuelles ; toutefois l'on ne peut contester qu'il ne fût né courageux.

Cette année ne fut remarquable par aucun exploit brillant, ni aucune expédition maritime. Nulle occasion ne s'offrit aux troupes britanniques de se distinguer en Europe, et la flotte n'eut à livrer ni à soutenir aucun combat [1].

Les Français, au mois de janvier, firent une tentative sur l'île de Gorée avec un armement qui avait été préparé à Cayenne et renforcé au Sénégal. Le petit nombre d'hommes et le faible état de la garnison rendirent toute résistance inutile ; les Français cependant eurent beaucoup à souffrir avant de réduire cet établissement. Au surplus, ils ne conservèrent pas long-temps leur conquête, car à l'approche d'une escadre anglaise, ils se hâtèrent de rendre l'île [2].

Comme la réduction de Surinam n'avait pas été regardée comme une chose difficile, les préparatifs de cette expédition ne furent pas suffisants. Sir Charles Green et le commodore Hood en furent chargés. Les principaux officiers qui venaient ensuite, furent les brigadiers Maitland et Hughes. Six cents soldats environ, outre ceux de l'artillerie et les matelots armés, débarquèrent dans la petite baie de Warappa, et se dirigèrent vers le Commeweyne, où ils trouvèrent un nombre considérable de bateaux pour les faire descendre jusqu'à l'endroit où cette rivière se jette dans celle de Surinam. Le reste de la flotte prit possession de la pointe de Braam, et remonta la dernière rivière pour attaquer les forteresses coloniales. Hughes, guidé par un nègre, traversa un bois, et après avoir emporté une batterie sans

[1] Pour parler avec plus de vérité, il faut dire que les entreprises maritimes de l'Angleterre furent presque partout sans succès. Une flottille française commandée par l'amiral Verhuel, et qui se dirigeait vers Ostende, fut attaquée par sir Sydney Smith, qui tenta de la disperser sans pouvoir y parvenir ; malgré un feu vigoureux, auquel elle répondit avec une vigueur égale, elle entra dans Ostende n'ayant perdu qu'un bateau canonnier. A. A.

[2] Ce fut une perte de bien peu d'importance pour les Français, et une conquête fort insignifiante pour les Anglais, qui ne firent pendant cette année qu'une prise d'une valeur réelle, celle de Malte. A. A.

beaucoup de perte, s'avança vers le fort de Leyden par une ronte occupée par l'artillerie. La prise de ce poste le mit en état de faire feu avec succès sur le fort de New-Amsterdam ; ensuite il se prépara à rejoindre Maitland, dont l'approche intimida tellement la garnison, qu'elle se rendit.

Le bombardement du Hâvre-de-Grâce, la tentative faite pour engager une flottille à passer de l'île de Valcheren sur la côte de France, et l'épreuve que l'on fit de catimarons ou radeaux indiens, que l'on supposa follement devoir faire, par leur explosion extraordinaire, un grand dégât parmi les vaisseaux de transport et les cannonières qui étaient à Boulogne, ne méritent pas d'être rapportés plus amplement [1].

Un engagement qui eut lieu près du détroit de Malacca, mais qui se borna à peu de chose, excita néanmoins l'attention par la vigueur qu'il semblait promettre. Les bâtiments indiens ne sont pas, il est vrai, comme la plupart des vaisseaux de commerce, dépourvus de canons ; mais ils ne sont pas propres cependant à lutter avec des vaisseaux de ligne ou des frégates. Quatre vaisseaux français et un brick hollandais, sous le commandement de Linois, ayant rencontré quinze voiliers appartenant à la compagnie, s'efforcèrent d'en séparer quelques-uns du reste de la flotte ; mais lorsqu'il s'aperçut que trois étaient prêts à le recevoir, il fit cesser le feu, et s'éloigna avec précipitation et timidité [2].

[1] Tous ces événements ne sont point, au fait, à l'avantage des Anglais, qui bombardèrent trois fois le Hâvre, et trois fois furent contraints de prendre le large ; qui eurent la mortification de voir le capitaine Montcabrié sortir de ce port avec ses bateaux plats et entrer dans celui de Boulogne sans avoir reçu aucune atteinte, et qui éprouvèrent un échec complet dans l'épreuve qu'ils firent devant Boulogne des catimarons, projectiles combinés dans l'intention d'incendier le dépôt des armements français et cent cinquante bâtiments, mais dont la non réussite tourna à la honte du lord-chef de l'amirauté, Dundas Melville, auteur de cette invention funeste. A. A.

[2] L'amiral Linois manqua ce convoi, non par défaut de valeur et de talent, mais par suite de faux renseignements qui lui ôtèrent la confiance et l'audace qui lui eussent assuré le succès. Quelque mois plus tard il trouva, dans une nouvelle croisière, l'occasion de se venger ; il attaqua trois bâtiments anglais dans le golfe du Bengale ; il prit le vaisseau *la Princesse Charlotte*, força *le Barnabé* de se jeter à la côte, et mit en danger *le Centurion*, mais sans pouvoir le vaincre. Il résulta de cette croisière des pertes énormes pour le commerce anglais. A. A.



CHAPITRE XXIX.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

Année 1805.

Comme le chef des Français avait retiré peu d'avantages de la reprise des hostilités, il parut disposé à essayer s'il obtiendrait quelque résultat heureux d'une proposition de paix. En conséquence, il informa le roi d'Angleterre de son élévation au trône impérial, déclarant qu'il y avait été placé par les suffrages réunis du sénat, du peuple et de l'armée [1]. Il aurait dû dire plutôt qu'il ne devait sa souveraineté qu'à l'armée seule, dont le pouvoir intimidait et influençait la masse de la nation. « La paix, dit le nouvel empereur, est le plus vif désir de mon » cœur. Comme je ne puis être soupçonné de craindre les dangers de » la guerre, je ne me regarde pas comme humilié en faisant le premier » pas vers une réconciliation. La France et l'Angleterre abusent de leur » prospérité, et leurs gouvernements pourront être accusés d'avoir né» gligé de remplir leurs obligations les plus sacrées, s'ils continuent à » répandre le sang, sans un but positif et une cause légitime. » Le roi d'Angleterre considéra cet appel à son humanité comme une pure affectation de philanthropie employée pour le tromper. Il fit en conséquence une réponse qu'il supposait devoir empêcher une nouvelle

[1] 14 janvier 1805.

proposition de paix[1]. Ce n'était pas seulement l'intérêt de la Grande-Bretagne, assurait-il, qui exigeait les plus grandes considérations, mais aussi l'intérêt de l'Europe entière, et il était urgent de prendre des arrangements qui pussent prévenir le retour des dangers et des calamités dans lesquels elle avait été si long-temps enveloppée. Il croyait donc nécessaire, avant d'écouter toute proposition de paix, de consulter les puissances dont il possédait l'amitié, et qui étaient plus immédiatement intéressées que lui dans une guerre continentale.

Les orateurs des trois assemblées françaises, après avoir commenté cette réponse, condamnèrent ouvertement l'inhumanité et la conduite impolitique du monarque anglais, qui, sans aucun motif raisonnable,

[1] En effet, cette réponse, dit Norvins, qui décida du sort du monde européen, était une froide et vague paraphrase de l'arrêt de mort prononcé par l'oligarchie anglaise contre la France et Napoléon, à la rupture du traité d'Amiens. Telle est la lettre généreuse et franche que le cabinet haineux de St.-James feignit de prendre pour une *offectotion de philanthrophie*, et à laquelle lord Mulgrave fit pour son souverain une réponse qui laissait deviner les intentions perfides de l'Angleterre à l'égard de la France.

« Appelé au trône de France par la Providence et les suffrages du sénat, du peuple et de l'armée, mon premier sentiment est un vœu de paix. La France et l'Angleterre usent leur prospérité. Elles peuvent lutter des siècles; mais leurs gouvernements remplissent-ils bien le plus sacré de leurs devoirs? Et tant de sang versé inutilement ne les accuse-t-il pas dans leur propre conscience? Je n'attache point de déshonneur à faire le premier pas. J'ai assez prouvé au monde que je ne redoute aucune des chances de la guerre; elle ne m'offre d'ailleurs rien que je puisse redouter. La paix est le vœu de mon cœur; mais la guerre n'a jamais été contraire à ma gloire. Je conjure votre majesté de ne pas se refuser au bonheur de donner elle-même la paix au monde; qu'elle ne laisse pas cette douce satisfaction à ses enfants! Car, enfin, il n'y eut jamais de plus belle circonstance, ni de mument plus favorable pour faire taire toutes les passions et écouter uniquement le sentiment de l'humanité et de la raison. Ce moment une fois perdu, quel terme marquer à une guerre que tous mes efforts n'auront pu terminer? V. M. a plus gagné depuis dix ans en territoire et en richesse, que l'Europe n'a d'étendue; la nation est au plus haut point de prospérité, que veut-elle espérer de la guerre?... Renouveler des troubles intérieurs? Les temps ne sont plus les mêmes. Détruire nos finances? Des finances fondées sur une bonne agriculture ne se détruisent jamais. Enlever à la France ses colonies? Les colonies sont pour la France un objet secondaire, et V. M. en possède déjà plus qu'elle n'en peut garder. Cette guerre serait sans but. Eh! quelle triste perspective de faire battre les peuples pour qu'ils se battent! Le monde est assez grand pour que nos deux nations puissent y vivre, et la raison a assez de puissance pour trouver les moyens de tout concilier si de part et d'autre on en a la volonté. J'ai toutefois rempli un devoir saint, que V. M. croie à la sincérité de mes sentiments et à mon désir de lui en donner des preuves. »

persistait dans une guerre où il s'était engagé témérairement. Ils louèrent en même temps la magnanimité de leur souverain qui, sans aucun motif de redouter la guerre, et avec les plus fortes raisons d'espérer le succès, était disposé à abandonner la poursuite de la gloire, et à cultiver les arts paisibles.

Ainsi, loin de viser au rétablissement de la paix, le ministère s'occupa d'une nouvelle guerre. L'étroite alliance que le traité de Saint-Ildephonse avait établie entre l'Espagne et la France, excitait naturellement dans la cour britannique la crainte d'hostilités combinées. C'était évidemment le désir de Charles IV d'éviter de prendre part à la guerre; mais l'autorité puissante de Napoléon ne pouvait pas long-temps souffrir qu'un traité qui favorisait ses vues fût éludé ou négligé. Il ne parut pas satisfait d'abord de l'offre que lui fit sa majesté catholique d'une compensation pécuniaire pour le secours stipulé de vaisseaux et de troupes. Cependant, sur une plus ample considération, il consentit à accepter un subside considérable. Les conventions relatives à cet échange furent cachées à Frère, ambassadeur britannique, qui parvint cependant à eu avoir connaissance, et qui, d'après des informations prises à cet égard, supposa que ce don annuel était au moins de trois millions. Il parut acquiescer d'abord aux conventions faites; mais il prétendit ensuite que cette rupture d'une neutralité que la cour d'Espagne voulait supposer qu'il reconnaissait, laissait à la cour d'Angleterre droit de guerre. Les Espagnols se montrèrent plus disposés à donner satisfaction sur quelques autres sujets de contestation d'une moindre importance; mais l'on n'ajouta pas généralement foi à l'assurance réitérée qu'une escadre, qui était à Férolia, au lieu d'être destinée à quelque secrète expédition, ainsi qu'on le craignait, ne devait être envoyée que sur la côte de Biscaye, où quelques commotions dangereuses avaient eu lieu. Enfin, après quelque apparence de modération, des ordres furent donnés pour que l'on arrêtât non seulement les vaisseaux de guerre appartenant aux Espagnols, et qui contenaient des espèces et des lingots, mais encore tous les bâtiments marchands chargés de munitions de guerre ou de marine. D'après la négociation qui était entamée alors, on aurait dû, conformément aux règles de l'honneur et de l'équité, donner connaissance de ces instructions à la cour de Madrid; mais cette formalité, si conforme à la justice, ne s'accordait pas avec l'esprit violent du ministère britannique. Puisqu'on s'attendait à chaque instant à voir arriver de l'Amérique méridio-

nale plusieurs bâtiments armés, il aurait été bien plus dans les sentiments de l'humanité d'euvoyer contre eux une force telle qu'elle leur eût ôté l'envie de résister à l'ordre arbitraire; mais l'aspect de quatre frégates, commandées par Moore, et se dirigeant vers Cadix, encouragea les Espagnols à lui faire face, parce que ses forces réelles étaient moins considérables que les leurs, ce qui n'empêcha pas les suites de ce combat d'être désastreuses. Le commodore Moore déclara, il est vrai, qu'il venait avec le désir sincère de faire exécuter l'ordre de détention sans répandre de sang; mais l'amiral espagnol, souriant dédaigneusement à ce langage, répondit vigoureusement au feu de l'ennemi. Après un combat de courte durée, l'une des frégates espagnoles santa, et de denx cent quatre-vingts personnes qui étaient à bord, quarante-six seulement échappèrent à la mort. Les autres vaisseaux furent forcés de se rendre, après avoir perdn cent hommes qui périrent ou furent blessés. Ces bâtiments contenaient, pour compte du roi, 1,086,000 plastres, une grande quantité d'étain et de cuivre, et beaucoup d'or, outre l'argent et le platine[1].

Des négociations se continuaient en même temps à Madrid, sans amener rien de satifaisant. Si le monarque espagnol s'était engagé à discontinuer tous préparatifs maritimes, et à découvrir la situation positive où il était à l'égard de la France, la cour britannique aurait envoyé un ambassadeur pour régler d'une manière définitive la question de la neutralité; mais le frère du premier envoyé, après s'être plaint de réponses évasives et de conduite peu conciliatrice de la

[1] Cette agression contre des bâtiments qui naviguaient avec coofiaoce et sécurité sous la protection de la paix est une indigne et honteuse violation de toutes les lois de l'honneur.

« Le gouvernement anglais se vengeait par la plus despotique tyrannie de son impuissance contre la France sur soo allié espagnol : le 9 octobre, sans déclaration de guerre, l'amiral Moore osa soumettre au droit de visite quatre frégates espagooles qui revenoient d'Amérique ò Cadix, chorgées des trésors du Mexique. Les frégates repoussèreot courageusement cet attentat, et soutinrent un combat plos qu'inégal dans lequel trois d'entre elles furent prises et la quatrième sauta. Noo conteotes de ces violences, les flottes anglaises brûlaient les navires du commerce dans les ports de la Péninsule, et détruisaient les convois, pendant que l'ambassadeur espagnol, le chevalier d'Anduaga, résidait encore auprès de la cour de Londres. Une pareille violation du droit des gens, exercée envers une nation en paix avec la Grande-Bretagne, a justement révolté le gouvernement espagnol qui, le 12 décembre, lui déclara la guerre par un manifeste de la plus haute énergie. »

NORVINS.

part de la cour d'Espagne, la quitta brusquement. Le ministre d'Espagne, à Londres, avait de son côté proposé une négociation, mais ses ouvertures furent traitées avec mépris, et chaque jour on s'attendait à voir la guerre éclater de toutes parts. Enfin, sa majesté catholique, sous le prétexte que les Anglais avaient commencé les hostilités, sans s'être efforcés de les légaliser par l'annonce formelle de leurs intentions, fit, le 12 décembre, une déclaration de guerre dans les termes de la plus vive indignation.

Pitt, dans le désir de fournir aux dépenses qu'exigeait la guerre d'Espagne, sentait la nécessité d'augmenter la force parlementaire; en conséquence, il rappela les partisans d'Addington, et proposa de donner à ce dernier le titre de vicomte Sidmouth, avec la dignité de président du conseil, et de confier la chancellerie du duché de Lancastre au comte de Buckinghamshire. Après le mépris et l'arrogance avec lesquels Pitt avait traité son ancien ami, l'empressement qu'il mit à accepter l'offre d'un emploi n'annonçait point de sa part une ame noble et fière.

Le discours au sujet de l'ouverture des deux chambres fut principalement relatif à l'Espagne. Le roi déclara que « son indulgence ayant » été poussée aussi loin que l'intérêt de ses états pouvait le permettre, » il se reposait maintenant avec confiance sur l'appui vigoureux des deux » chambres pour une contestation que l'on ne devait attribuer qu'aux » conseils de la France et à son influence funeste. » Il obtint l'appui qu'il réclamait, mais non sans de violents débats et de nombreux murmures de part et d'autre. Grey condamna l'attaque faite sur l'escadre espagnole comme perfide et injuste, en ce qu'elle avait eu lieu sans aucun avertissement préalable, et dans le moment même où on s'occupait d'une négociation amicale en apparence. Cette attaque fut comparée par Renalto à la tentative de piraterie faite sur la flotte hollandaise qui revenait de Smyrne, et déclarée, selon lui, plus révoltante que cet outrage. Lawrence, docteur en droit civil, condamna également cette action, mais d'une manière plus modérée. Lord Grenville parut fermement de l'opinion que l'on aurait pu éviter la guerre par une conduite plus judicieuse et plus modérée, et lord King reprocha au premier ministre de vouloir, sans aucun égard pour la justice, prouver au public qu'il possédait plus de vigueur et d'énergie que son prédécesseur, dont il avait parlé d'une manière si mordante et si satirique, et qu'il avait même accusé d'absurdité.

Les besoins supposés pour la guerre donnèrent lieu à de nouvelles demandes qui augmentèrent encore le fardeau déjà si pesant. On déclara un emprunt nécessaire, et le grand financier vanta les conditions satisfaisantes sur lesquelles on se proposait de l'établir. Cet emprunt fut de vingt-quatre millions, et de tous les impôts qui en furent la conséquence, le plus sujet à objection fut celui de l'augmentation sur la propriété, par l'addition d'un quart à l'impôt ordinaire. Fox condamna ce moyen comme une arme dangereuse entre les mains d'un ministre qui, par la facilité qu'il trouverait à s'en servir, pourrait se laisser entraîner à ajouter encore à son poids et à sa puissance, et à en faire un instrument d'oppression continuelle.

La totalité du subside s'éleva à plus de 55,590,000 livres, et les frais nécessaires pour l'obtenir furent estimés à trois millions au-delà de cette somme. C'est avec cette prodigalité que les communes disposèrent de leur propriété personnelle et de celle de leurs constituants.

Une partie considérable de cette somme aurait pu être épargnée par un examen sévère de la conduite des contractants et des autres employés publics, et par de justes châtiments de leurs intrigues et de leurs actions frauduleuses; mais corriger les abus et détruire le pouvoir de la corruption ne fut jamais le trait le plus frappant du système administratif de Pitt. Il était même peu disposé à voir subsister la commission nommée pour une enquête dans la marine, quoiqu'il prétendit la favoriser, et une motion à cet effet fut rejetée par son influence.

Dans le nombre des rapports présentés au parlement par les commissaires, on prit particulièrement en considération celui qui était relatif à la conduite du trésorier de la marine. Le ministre qui soignait par cet emploi les intérêts du public, savait également bien ménager son intérêt personnel; car, non satisfait de ses émoluments, il retirait un revenu considérable de l'usage temporaire qu'il faisait du trésor national. Cette conduite si peu conforme à la loyauté devint pour la chambre un sujet de grave discussion. Comme l'on soupçonnait que le vicomte Melville, au lieu de faire un usage convenable de tout l'argent tiré de l'échiquier, en avait appliqué une grande portion à des objets d'intérêt particulier, ou qu'il avait souffert que des employés subordonnés se rendissent coupables de cet abus de confiance, il fut interrogé sévèrement par les commissaires, et son refus de répondre à la question tendit à confirmer le soupçon qui ne faisait que de naître.

Sur une plus ample enquête, on découvrit que Trotter, payeur-

général, et son ami intime, avait détourné de la banque d'Angleterre des sommes énormes qu'il avait déposées entre les mains de banquiers particuliers pour sa propre utilité; et comme cet usage était contraire aux injonctions de l'un des actes parlementaires, il méritait la plus forte censure. Sa seigneurie allégua que, dans plusieurs circonstances qui s'étaient présentées, il avait employé les fonds qui étaient entre ses mains pour divers motifs louables; mais que, comme il avait détruit tous ses *papiers inutiles*, il ne pouvait désormais produire les particularités de ses transferts, et il déclara qu'en abandonnant son emploi, il avait remis le solde des comptes entre les mains de son successeur. Il ne fut pas déclaré coupable; mais comme il ne rendait pas un compte satisfaisant de sa conduite personnelle ni de celle de Trotter, on résolut, dans une assemblée à laquelle assistèrent Witbread et les principaux membres de l'opposition, de le couvrir du titre flétrissant de violateur de la loi, et de blesser en lui l'orgueil de l'homme important par son élévation et ses dignités. On ne s'attendait pas à ce que la majorité de la chambre prendrait part à l'attaque; mais une cause aussi grave avait droit à être soutenue, personne n'y fut indifférent, et de tous ceux qui étaient disposés à la défendre, nul ne se sentit arrêté par l'incertitude du succès.

Trois chefs d'accusation furent présentés par Witbread qui soutint que lord Melville avait détourné du département de la marine les fonds publics pour les affecter à d'autres usages; qu'il avait toléré la malversation d'un employé de l'intégrité duquel il aurait dû s'assurer; qu'il avait même partagé des profits illégaux que nul homme d'honneur n'eût cherché à obtenir, et que par cette violation de la morale, du devoir et de la loi positive, il s'était exposé à encourir des châtiments. Pitt, s'efforçant de justifier son noble ami de toute imputation déshonorante, nia que le public eût éprouvé la moindre perte par le transfert allégué, ou la mauvaise application des fonds de la marine. Quant à l'enquête, il n'avait aucune objection à faire, convaincu que le comité choisi qui en serait chargé ne pourrait faire tort au caractère de la personne soupçonnée. Lord Henri Petty applaudit à la vigueur de Witbread, dans l'espérance que la chambre en cette occasion ne consulterait que le sentiment inviolable de la justice, et il reprocha au ministre les insinuations par lesquelles il cherchait à justifier la conduite de lord Melville, justifications qui ne reposaient, au surplus, que sur la simple dénégation d'une perte réelle. On avait couru

un grand risque, prétendait-il; et pour prévenir les pertes qui pouvaient résulter à l'avenir de l'imitation d'un exemple aussi irrégulier, il était juste et nécessaire d'infliger le châtiment que mériterait la faute si elle venait à être pleinement prouvée. Tierney paraissait disposé à croire, d'après le langage évasif de lord Melville, qu'il avait participé aux profits de Trotter. Canning prouva d'une manière argumentative que l'esprit de l'acte n'avait pas été violé, et que les articles qui y avaient rapport ne pouvaient pas être toujours strictement observés. Le dernier orateur, qui était trésorier de la marine, fut blâmé par Ponsonby pour n'avoir pas destitué le payeur-général; mais il répondit qu'il attendait pour cela les preuves de sa culpabilité. Fox, faisant allusion à l'opinion du maître des rôles, qui avait déclaré que la simple violation d'une loi n'était pas un crime, à moins qu'elle ne provînt d'un motif corrompu, représenta comme une forte preuve de corruption l'aveu fait par lord Melville d'avoir permis l'application des fonds publics à des projets d'une nature particulière. Cet aveu était tellement suffisant, selon lui, que la question immédiate était de savoir quel mode de procédure on devait adopter, et il déclara qu'il ne s'agissait point de rechercher si l'accusation pouvait être rejetée comme calomnieuse. Wilberforce blâma fortement cette partialité impolitique qui, en mettant un coupable à l'abri des poursuites de la justice, tendait à faire naître parmi le peuple le mécontentement et la crainte, et pouvait compromettre le caractère de la chambre des communes. L'opinion de ce membre indépendant et respectable influença la plus grande partie de l'assemblée; et la chambre s'étant divisée au sujet de la question de culpabilité, le nombre des adversaires momentanés du ministre égala celui de ses amis, et chaque côté produisit deux cent seize voix. L'orateur, obligé par là de décider, vota pour une série de résolutions dont l'une déclara lord Melville coupable « d'une violation évidente de la loi, et d'un oubli de tous devoirs. »

La joie de ce succès éclata dans tout le royaume. Chaque ami de la patrie applaudit avec transport à cette décision, et il n'y en eut aucun qui n'entretînt l'espoir ardent de triompher complètement d'un ministère corrompu. Pitt parut confondu de ce coup inattendu, et lorsqu'il vit que l'intrépide accusateur avait l'intention de proposer une adresse pour que le coupable fût éloigné de tout ce qui avait rapport à l'administration, il conseilla à lord Melville de céder à l'orage, de résigner son emploi et d'abandonner la direction de l'ami-

rauté ; quant au plus coupable, qui était Trotter, il fut dépouillé de ses fonctions.

Whitbread, non content d'avoir éloigné d'un poste un ministre rapace, sur qui se réunissaient à la fois plusieurs dignités, fit une motion pour que l'on suppliât le roi de déposséder lord Melville de toutes les places qu'il tenait de la couronne, et de l'exclure à jamais de ses conseils et de sa présence; mais s'apercevant que la plupart des membres qui l'avaient appuyé jusqu'alors n'étaient pas disposés à le soutenir dans tous ses projets, il cessa de solliciter cette marque d'infamie, et se borna à demander seulement que les résolutions fussent communiquées à sa majesté par la chambre entière. Il obtint satisfaction sur ce point sans aucune division; mais la réponse du roi ne fut pas aussi satisfaisante.

Après les vacances de Pâques, le même sujet ayant été offert de nouveau à la considération de la chambre, on nomma à cet effet un comité autorisé à examiner l'exposé du rapport qui avait donné lieu aux débats précédents. Whitbread, mécontent de ce que lord Melville était resté au conseil privé, se disposait à proposer une adresse pour demander son expulsion de cette assemblée respectable, lorsqu'il apprit par Pitt que le nom de ce pair, devenu désormais odieux, était déjà effacé. Sa seigneurie, informée de la motion projetée pour obtenir un acte d'accusation contre lui, demanda la permission de se défendre lui-même devant les communes. Cette défense fut si faible et si évasive, qu'une accusation formelle fut jugée nécessaire pour remplir les intentions de la justice. Le procès donna lieu à de violents débats; une enquête civile avait été ordonnée pour recouvrer les profits supposés du trésorier et du payeur; mais Whitbread appuya alors sur la nécessité d'une accusation, tandis que Bond proposa une poursuite criminelle devant les tribunaux ordinaires. La chambre, à une faible majorité de neuf, consentit à cette proposition ; quant au parti ministériel, après avoir réfléchi qu'il était grandement probable que la cour des pairs donnerait une décision favorable, Leicester proposa un acte d'accusation. Comme la motion faite par Whitbread, à ce même sujet, avait été rejetée par une majorité considérable, lui et ses amis s'opposèrent à ce que l'on renouvelât cette proposition, prétendant qu'il était convenable d'adhérer au dernier vote ; la chambre décida néanmoins que le jugement aurait lieu devant les pairs. Cette décision fut annoncée à leurs seigneuries, le 26 juin, par Whitbread qui ajouta que des

articles particuliers seraient en temps convenable présentés contre le noble accusé.

Ainsi l'affaire resta en suspens pendant quelque temps, et ce sujet, qui avait excité un intérêt extraordinaire, fit place à d'autres. Les dissensions du cabinet, l'état de l'armée et de la marine, la crainte d'une invasion, les réclamations des catholiques, l'ambition toujours croissante du chef des Français, la perspective d'une guerre entre cette puissance et l'empereur d'Autriche, puis enfin les affaires ordinaires et les plaisirs, occupèrent tour à tour l'esprit du peuple anglais.

Pitt, à son regret extrême, s'apercevait que sa réputation et son influence avaient excessivement diminué. Il ne dominait plus comme autrefois, ni le cabinet, ni les deux chambres, et le président du conseil et ses amis ne craignaient point de différer ouvertement d'opinion avec lui, au sujet de lord Melville. En les flattant, il parvint à les calmer pendant un temps; mais lorsqu'on reprit la discussion, le schisme devint plus violent que jamais. Lord Sidmouth parut mécontent de ce que la direction de l'amirauté avait été transférée à lord Barham plutôt qu'au comte de Buckingham; et cette attente trompée, à laquelle vinrent se joindre d'autres motifs de discussion, déterminèrent les deux pairs à résigner leurs emplois. Le vicomte fut remplacé par lord Campden, dont le poste de secrétaire fut donné à lord Castelreagh, et la sinécure du comte fut accordée à lord Harrowby.

En conséquence d'une motion faite par le colonel Crawfort, pour la révision du système entier relatif aux affaires militaires, on débattit ce sujet de nouveau, et avec tout le zèle qu'exigeait son importance. Le colonel considérait l'armée dans son état actuel, comme n'étant ni assez redoutable, ni combinée de manière à défendre le pays avec succès. Afin d'encourager les gens du peuple à s'enrôler, il proposait de limiter le temps du service, et de discontinuer les punitions corporelles, assurant que le meilleur moyen pour attirer un grand nombre d'individus dans la carrière des armes, était de rendre le service plus honorable à l'avenir, et d'augmenter la paie, et que l'admission des catholiques aux grades supérieurs, bien loin de créer des dangers, contribuerait également à ajouter à la force de l'armée. Plusieurs officiers de distinction s'opposèrent au projet de limiter le temps du service, prétendant qu'il serait incomplet et frivole, et la chambre refusa de nommer un comité d'enquête à ce sujet. Des débats beaucoup plus animés s'étaient déjà élevés sur la même question; mais ni les efforts vigoureux du comte

Darnley et de lord King, ni la vivacité, ni l'esprit satirique de Windham et de Sheridan ne purent obtenir la révocation de l'acte pour l'augmentation de la force militaire. Les tentatives de lord Darnley, relativement à la réforme dans la marine, n'eurent pas plus de succès, malgré l'appui du duc de Clarence et du comte de Saint-Vincent, qui soutinrent la nécessité d'établir des réglements nouveaux.

Partie par motif de tolérance, partie par le désir de donner plus d'énergie aux mesures de défense nationale, plusieurs membres distingués exercèrent leur éloquence en faveur des réclamations faites d'une manière vigoureuse par les catholiques d'Irlande, qui sollicitaient l'abolition de toutes les restrictions, qui s'opposaient à ce qu'ils partageassent les droits des sujets britanniques. Lord Grenville recommandant avec chaleur leur cause à la considération des pairs, prétendit qu'il était non seulement injuste et peu généreux, mais encore impolitique au dernier point, de priver de leurs droits de citoyen des sujets qui étaient aussi fidèles et aussi patriotes que les protestants. Si on ne les considérait pas sous ce point de vue, on devait se rappeler les concessions qui leur avaient été déjà faites sous le règne actuel, et l'on devait agir avec plus de justice à leur égard; mais comme il savait que parmi les personnes judicieuses il y en avait peu qui doutassent de la loyauté générale des catholiques, malgré la part que plusieurs d'entre eux avaient prise à la dernière rébellion, produite par des motifs plutôt politiques que religieux, il espérait que dans un moment de crise qui exigeait l'union sincère de toutes les classes et de toutes les sectes, on n'hésiterait point à leur accorder les hautes charges et le privilége de voter au parlement. On ne pouvait, prétendait-on, avoir de confiance dans le serment de gens qui reconnaissaient à leur chef spirituel le droit de les dispenser de cet engagement sacré; mais ils paraissaient disposés à désavouer ce pouvoir; et puisqu'ils se montraient réellement portés à faire peu de cas d'un pareil serment, qu'est-ce qui pourrait désormais les empêcher, demandait l'orateur, de se rendre, par leur soumission aux nouveaux serments requis, dignes des postes d'honneur et de confiance dont ils avaient été exclus pendant si long-temps.

Lord Hawkesbury ne prétendait pas condamner la conduite des catholiques de la Grande-Bretagne et de l'Irlande; cependant il était convaincu de l'imprudence qu'il y aurait à leur accorder les mêmes droits que les personnes les plus distinguées de cette croyance sollici-

taient maintenant, mais que la masse de la population catholique ne paraissait pas empressée d'obtenir. Depuis la révolution de la Grande-Bretagne, le système protestant faisait tellement partie de la constitution, ajouta l'orateur, que tous ceux qui désiraient sa durée, devaient voir d'un œil de mécontentement et de jalousie tout ce qui pouvait être considéré comme un empiètement à cette constitution. La nomination d'un premier ministre catholique ne serait-elle pas contraire à l'essence d'un tel gouvernement? Pouvait-on voir avec sécurité un catholique diriger la conscience d'un monarque protestant? La plus haute dignité dans le *common law* [1] pourrait-elle être prudemment confiée à un homme qui ne reconnaîtrait pas la suprématie royale, et qui souffrirait qu'un prélat étranger étendît son autorité jusque dans les affaires civiles et dans l'intérieur des familles? Les faveurs que l'on proposait d'accorder étaient de nature à devenir dangereuses dans tous les temps, mais elles seraient surtout impolitiques dans un moment où le pape était entièrement subordonné à Bonaparte, qui dominait sur la plupart des états catholiques de l'Europe. Lord Sidmouth rejeta fortement toute idée d'accorder du pouvoir à une secte qui ne s'unirait jamais cordialement avec les protestants, et qui regardait comme un devoir sacré de propager ses doctrines et son influence.

Lord Redesdale craignait que cette condescendance désirée n'amenât le rétablissement du catholicisme en Irlande, la saisie des biens ecclésiastiques et la dissolution de l'union. Le comte de Limerick attribuait des intentions factieuses, non à lord Grenville, il est vrai, mais à d'autres partisans bien connus des catholiques, et il fit entendre que la proposition de la pétition dans un moment de danger public avait été appuyée principalement par les chefs de la phalange anti-ministérielle. Il supplia donc la chambre de ne pas songer seulement à l'avantage des catholiques, mais de considérer avec attention l'intérêt des protestants, la partie la plus méritante de la nation, et qui ne manquerait pas de se ressentir d'une manière funeste du changement proposé.

L'importance du sujet donna lieu à de nouveaux et violents débats. Le comte de Moira, lord Hutchinson et d'autres pairs soutinrent que les catholiques avaient désavoué toutes les opinions qui semblaient les empêcher d'observer envers les protestants les sentiments de

[1] Droit coutumier.

l'honneur et de l'humanité, ou qui accordaient au pape l'infaillibilité et le pouvoir suprême; qu'ils étaient plus disposés que jamais ils ne l'avaient été à entretenir des relations amicales avec les chrétiens de toutes les sectes, et qu'en supposant même que quelques-uns de leurs chefs conservassent l'espoir que la religion catholique devînt dominante, il n'y avait aucune apparence qu'elle obtînt jamais cette prépondérance; que, bien loin de là, la plus grande partie de la population du Royaume-Uni professait un juste respect pour les doctrines et les principes de la réformation.

Le primat Charles Manners Sutton, le lord-chancelier, les lords Auckland et Boringdon, soutinrent avec une force égale et même supérieure que les doctrines offensantes des catholiques n'avaient pas été désavouées jusqu'à présent d'une manière entièrement satisfaisante; que même les serments des catholiques cessaient, d'après la doctrine de leurs prêtres sur les cas de conscience, d'être obligatoires lorsque la nécessité exigeait une licence d'interprétation, ou lorsque la politique leur faisait entrevoir un avantage réel à les éluder; que leur zèle contre l'hérésie supposée du protestantisme n'admettrait jamais une union sincère avec les partisans de la religion réformée, et que des concessions aussi étendues et qui ne pouvaient être d'aucune utilité pour la masse de la communauté catholique, tendraient infailliblement à ébranler les fondements de l'église protestante. L'objet de la pétition fut rejeté par la décision de la chambre à une majorité de cent vingt-neuf voix.

Les débats sur le même sujet furent encore plus animés à la chambre des communes. Fox appuya la pétition de toute la force de sa mâle éloquence. Les catholiques étaient, d'après son opinion, autorisés, par les droits naturels à tous les sujets du royaume, à réclamer un partage égal avec toutes les autres classes de citoyens, et d'après leur exclusion d'un grand nombre d'emplois, et l'empêchement qu'il y avait à leur avancement politique, on pouvait dire avec vérité qu'ils étaient diffamés et regardés avec la plus injuste défaveur à cause de leurs principes religieux. Une semblable conduite à leur égard ne devait-elle pas être considérée comme une sorte de persécution? n'était-ce pas une espèce de châtiment infligé à la rigidité de leur conscience? Toute tolérance était imparfaite, dès qu'elle n'était point accompagnée des droits civils et de la liberté politique. Quand viendrait donc le jour, s'écriait-il, où la conscience serait dégagée de tous les liens qui la ren-

dalcot esclavage, et où chaque secte se verrait placée sur un pied d'égalité avec les partisans de l'église réformée? Les serments étaient, selon lui, des témoignages ridicules de superstition de la part d'un gouvernement, plutôt que les preuves d'un juste respect pour la religion. Le gouvernement, il est vrai, avait le droit d'imposer des restrictions lorsque la nécessité l'exigeait; mais aucune autre considération que celle de la sécurité de l'état ne pouvait justifier une distinction à cet égard entre une classe de citoyens et celles des sectes différentes, et l'on ne pouvait prétendre sans outrager la vérité, que l'influence actuelle du catholicisme menaçât le royaume du moindre danger. En supposant même l'existence de quelque fondement réel de crainte, le péril avait déjà été encouru, et puisque les moyennes classes d'Irlande avaient été pendant si long-temps en possession paisible des droits politiques, il n'y avait aucun danger à redouter de l'assentiment donné à une pétition qui avait pour but la satisfaction de la noblesse et de la bourgeoisie catholiques. On prétendait que le serment d'usage au couronnement était contraire à cette concession proposée; mais la considération due à la nature de cet engagement solennel n'empêchait point de consentir aux changements ou aux nouveaux réglements que la sagesse des deux chambres pouvait avoir en vue dans la forme d'un bill régulier. Le docteur Duigenan, président de la cour ecclésiastique d'Irlande, désapprouva, dans les termes les plus violents, toute augmentation de concessions envers une secte dans laquelle on ne pouvait mettre aucune confiance, et à laquelle on ne pouvait, avec sécurité, donner plus de pouvoir qu'elle n'en avait eu jusque alors. Si l'on acquiesçait à l'objet de la pétition, il en résulterait les conséquences les plus alarmantes. En peu de temps quatre-vingt-dix catholiques pouvaient obtenir séance au parlement, et il était à craindre qu'un nombre aussi considérable n'influençât le ministère, ce qui ne serait pas convenable, et ne donnât par degré une sorte de prépondérance à l'Irlande. Quelle sécurité resterait-il alors à l'église protestante? Grattan tourna ces craintes en ridicule et blâma l'animosité virulente de l'orateur contre les catholiques. Il était fermement convaincu qu'ils méritaient autant de confiance que les protestants, et que leur religion n'était aucunement contraire à la loyauté la plus pure. Rien, assurait-il, ne tendrait plus à tranquilliser l'Irlande que les concessions demandées. Les protestants n'en jouiraient pas moins d'une grande supériorité de pouvoir, et les catholiques, qui n'auraient plus de motifs de mécontentement, les re-

garderaient dès lors avec bienveillance et amitié. Au lieu de la discorde qui depuis long-temps existait entre les deux partis, ils s'uniraient de cœur pour la défense de la nation, et une armée considérable, cessant désormais d'être nécessaire pour inspirer la crainte dans l'intérieur du royaume, pourrait être employée d'une manière beaucoup plus utile contre les ennemis de l'Angleterre.

Pitt avouait qu'antrefois il avait été disposé à soutenir les prétentions des catholiques; mais que la force des circonstances actuelles le poussait impérieusement à changer d'opinion et à s'opposer à une motion que l'on pressait d'une manière si éloquente. Non seulement une détermination puissante qu'il n'était pas forcé de révéler, restait toujours la même, mais encore le corps du clergé, la principale noblesse, les corporations les plus respectables, la généralité de la moyenne classe et la masse de la population inférieure étaient contraires à ce projet, et il ne balançait pas à avouer qu'il partageait l'opinion d'une semblable majorité.

Après une discussion habile sur cette question importante, la chambre se divisa de manière à offrir trois cent trente-six voix contraires à un plus ample examen des réclamations, et cent vingt-quatre seulement favorables au renvoi à un comité. Cette force négative fut attribuée par les chefs catholiques à l'influence d'un esprit de parti fanatisé et dépourvu de toute générosité; mais comme ils avaient l'intention de ne pas se rebuter, et qu'ils étaient déterminés à renouveler leurs efforts à chaque session, ils continuèrent à espérer qu'à force de persévérance ils parviendraient à s'assurer enfin un triomphe complet.





CHAPITRE XXX.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

Année 1805.

Depuis la révolution française, le ministère anglais considérait les événements du continent comme si étroitement liés aux intérêts de la Grande-Bretagne, qu'il ne cessait d'observer avec la plus grande attention ce qui se passait dans chaque état de l'Europe. Indigné des empiètements de la France et impatient d'arrêter le torrent qui menaçait l'indépendance de l'Angleterre, il déploya tout son pouvoir pour former une puissante confédération. Les malheurs et la honte dans lesquels l'ambition infatigable de Napoléon avait plongé un grand nombre d'états, et la crainte de nouveaux dangers et de nouvelles défaites, demandaient impérieusement, disait le ministre, un remède prompt et efficace. Parvenu à force de demandes réitérées à faire entrer dans ses vues le cabinet russe, un traité fut réglé à Pétersbourg, dans l'espoir d'engager toutes les puissances de l'Europe à former une ligue redoutable contre la France. Quatre points principaux furent spécifiés à l'égard des différents états qui réclamaient une attention particulière. Ces articles étaient l'expulsion des Français du nord de l'Allemagne, la délivrance de la Hollande et de la Suisse, soumises jusque alors à l'autorité arbitraire de Bonaparte, la reprise du Piémont qui devait être restitué au roi de Sardaigne, et l'affranchissement total

de l'Italie; un cinquième article plus général et plus important avait pour but d'établir une forte barrière contre toute usurpation future[1].

Sa majesté promit de fournir, pour la réussite de ce projet désirable, des subsides pécuniaires dans la proportion d'un million et un quart pour chaque nombre de cent mille hommes. Il fut convenu d'abord que les confédérés réuniraient cinq cent mille hommes avant le commencement des hostilités; mais la difficulté de mettre sur pied une armée si considérable détermina les principales parties contractantes à faire une déduction d'un cinquième. On calcula alors que l'Autriche pourrait fournir deux cent cinquante mille hommes, la Russie cent quinze mille, et que les autres états moins puissants fourniraient aisément le reste. Le souvenir des désastres que François avait éprouvés dans la guerre précédente, arrêtait en lui l'impulsion que les cours d'Angleterre et de Russie désiraient donner; mais il céda enfin à leurs sollicitations et à leurs remontrances, et consentit à envoyer une armée nombreuse sur le champ de bataille, à condition qu'on lui paierait trois millions sterling pour le courant de l'année, et quatre millions pour l'année suivante, dans le cas où les hostilités actuelles dureraient encore, et où il n'y aurait même que des préparatifs de guerre de part et d'autre. L'ambassadeur anglais fit d'abord plusieurs objections à ces demandes, mais il promit enfin d'avancer une somme considérable pour mettre promptement les troupes en état de guerre.

Un jugement plus sain eût sans doute fait sentir au ministre de l'Angleterre la nécessité de mettre de la modération dans son zèle qui éclata d'une manière intempérée. Peut-être craignait-il une attaque de la part des flottes française et espagnole, et espérait-il, en accélérant une guerre continentale, repousser le danger d'une invasion; ou peut-être, sans s'inquiéter de cet événement, était-il impatient d'humilier l'arrogance de Bonaparte et de mettre un frein à sa carrière ambitieuse. Ce qu'il y a de certain, c'est que, ne considérant ni la probabilité du mauvais succès, ni le risque d'une défaite, il n'entrevit que des espérances de gloire et de conquête.

Au milieu des préparatifs de la guerre, on faisait des ouvertures pour terminer tous les différends. Alexandre envoya Novossilioff pour traiter avec la cour de France; mais pendant le voyage de cet ambassadeur,

[1] En un mot, l'Angleterre qui avait rompu le traité d'Amiens, armait l'Europe contre celui de Lunéville. NORVINS.

un nouvel acte d'usurpation, qui fit perdre à la rėpnblique de Gènes [1] son pouvoir indépendant, donna une idée si défavorable des vnes politiques et de la disposition de Napoléon [2], que l'empereur resta convaincu qne l'on ne ponvait conclure avec sécurité aucun traité avec lui, avant de l'avoir forcé à adopter une conduite plus modérée; l'envoyé diplomatique fut en conséquence rappelé, et nne armée nombreuse fut regardée comme le seul remède à employer contre la domination française. L'empereur d'Antriche résolut cependant de faire un appel éloquent à l'honneur et à l'équité de Bonaparte, avant d'entamer les hostilités. Il envoya le comte Cobentzel pour lui exprimer son désir ardent d'obtenir la paix, et pour proposer une négociation amicale entre les conrs de Pétersbourg et de Paris, sous sa médiation et celle du roi de Prusse. La réponse à cette demande ne fut satisfaisante en aucune manière. Elle contenait des expressions de ressentiment contre Alexandre qui était accusé d'avoir insulté à plusieurs reprises le chef des Français, et elle rejetait d'une manière positive l'offre du prince antrichien qui, en termes formels et clairs, désavouant, à l'exemple du prudent Frédéric-Guillaume, toute intention hostile contre la France, anrait pn déterminer le roi d'Angleterre à confirmer le traité d'Amiens, attendu que ce monarque savait bien que la Russie seule n'anrait pu le soutenir d'une manière efficace.

L'importance des préparatifs autrichiens produisit de la part de la France de nouvelles remontrances. Cette grande masse de troupes que déployait l'Autriche, déclarait Napoléon, tendait à enfreindre la neutralité qu'il avait droit d'attendre, en consentant à retirer des côtes une grande partie des forces destinées à envahir l'Angleterre. Il insistait donc pour que l'armée fût réduite à un nombre raisonnable, et demandait, pour prix de son indulgence, une déclaration immédiate de neutralité. François nia qu'il eût au cune intention de secourir ou

[1] Rénnion de la république ligurienne à l'empire français.

[2] Que l'Angleterre à ce nouvel envahissement prît de l'alarme sur les dispositions pacifiques de Napoleon, rien de plus juste; mais qu'elle prît une idée *défavorable* de ses *vues politiques*, c'est ce qu'on ne saurait comprendre; Napoléon en acquérant Gênes n'ajoutait rien, il est vrai, à sa puissance continentale, mais il augmentait sa puissance maritime, il acquérait par là tout-à-coup une extension de côtes et un nombre considérable de matelots; telle était sa principale considération, considération immense que l'Angleterre, mieux que personne, savait comprendre; or, les vues politiques de Napoléon pouvaient bien lui déplaire, mais lui sembler mauvaises, non. A. A.

de favoriser l'Angleterre, et assura qu'il préférait rester médiateur impartial, plutôt que de prendre part à la guerre. Mais il soutint la nécessité urgente de se précautionner fortement contre le danger qui pouvait naître, et désavoua tout désir de s'interposer dans les affaires qui regardaient exclusivement le gouvernement français.

Malgré ces assurances, Bonaparte, qui ne doutait nullement de la résolution où était l'empereur d'entrer dans une nouvelle guerre, résolut de le soumettre avant que les Russes pussent prendre une part active à la confédération[1]. Les mouvements avancés des troupes françaises augmentèrent l'alarme déjà excitée, et précipitèrent le monarque inconsidéré dans un engagement imprudent. Comme l'empereur supposait que l'électeur de Bavière, jaloux de l'ascendant de l'Autriche, serait plus disposé à seconder les Français qu'à s'opposer à eux, il commença par envahir les territoires de ce prince, auquel on demanda de réunir ses forces aux troupes qui avaient été levées pour la défense de l'empire. Il promit ce qu'on voulut, mais sans aucune intention de tenir sa parole. A peine les Autrichiens eurent-ils traversé la rivière de l'Inn, qu'il abandonna sa capitale, et se hâta de fuir dans la Franconie. Les Autrichiens menacèrent de leur vengeance les troupes dispersées, qui refusèrent de rendre les armes et de se soumettre. Les citoyens et les habitants des provinces furent pillés d'une manière indigne, et les provisions et marchandises qu'ils fournirent ne furent payées qu'en billets qui perdirent de leur valeur. Cette conduite ne contribua pas à détacher l'électeur des intérêts des Français dont il attendait impatiemment l'arrivée.

Si le roi de Prusse, dont l'armée était nombreuse et bien organisée, était entré dans la confédération, l'ambition audacieuse de Napoléon aurait pu être réprimée; mais il persista dans cette neutralité qu'il jugeait plus conforme à ses intérêts. Étouffant même tout sentiment de dignité et de juste ressentiment, il supporta impunément, de la part de l'armée française, l'insulte la plus offensante pour un monarque fier, en souffrant que deux de ses divisions traversassent sa principauté d'Anspach, pour aller attaquer le chef de cet état, avec lequel il était intimement lié.

[1] Napoléon avait pénétré le dédale de la ténébreuse politique de l'Autriche. Il connaissait les engagements secrets de cette puissance avec l'Angleterre et la Russie; et il apprit ses mouvements militaires au camp de Boulogne où il était venu faire une répétition de la descente, pour tromper les Autrichiens et occuper les Anglais. NORVINS

L'approche des Français, dont le souverain aurait assuré la tranquillité et le bonheur en montrant de l'équité et de la modération, amena tous les malheurs de la guerre [1]. A Guntzbourg, la victoire fut disputée avec opiniâtreté; l'ennemi passa le Danube dans cet endroit et dans beaucoup d'autres de la manière la plus triomphante. L'armée, commandée par le feld-maréchal Mack, militaire méthodique plutôt qu'habile général, avait été imprudemment affaiblie, dans le dessein d'augmenter les forces défensives d'Italie, et elle occupait une grande étendue de terrain entre Ulm et Memmingen. Les Français prirent des mesures judicieuses pour entourer les divisions ennemies. Une grande partie de l'armée parvint à s'échapper, et ne fut point cernée; mais le reste capitula après plusieurs combats partiels [2].

Ce rapide succès fut de mauvais augure pour la cause autrichienne. D'Ulm jusqu'à l'Enns, le pays fut abandonné aux vainqueurs; les bords de ce fleuve étaient mal défendus, et l'armée réunie de l'Autriche et de la Russie se retira sur la rive gauche du Danube, laissant Vienne en danger d'être prise. L'ennemi, transporté de joie, pénétra dans cette ville, et Bonaparte, du palais de Schœnbrunn, envoya ses ordres arbitraires à tout le cercle d'Autriche. Cependant les empereurs alliés résolurent de ne point céder avant d'avoir fait un dernier effort, et d'agir avec vigueur en Moravie, où ils ne s'attendaient pas à rester longtemps sans être inquiétés.

Les événements de la guerre, dans le nord de l'Italie, n'étaient pas

[1] Ce n'était pas à l'Angleterre qui venait de répondre si mal à la générosité de la démarche faite auprès de Georges III, qu'il appartenait de se plaindre d'une guerre devenue par sa propre volooté désormais nécessaire. « La guerre était devenue, par le refus du cabinet de Londres, le seul, le véritable, le légitime refuge de la France et de Napoléon. Toutes les guerres continentales qui vont ensanglanter l'Europe n'auront d'autre but, de la part de la France, que d'obtenir à force de triomphes, la paix générale. Mais cette paix sera refusée constamment sous le prétexte de l'illégimité de l'empereur des Français, par l'invincible machiavélisme d'un gouvernement dont la splendeur ne date que de l'époque où la maison de Hanovre a occupé le trône au détriment des Stuarts. »
NOAVINS.

[2] L'armée autrichienne était alors daos une situation désespérée; Mack avait perdu la tête, et ne pouvait plus sauver son armée, elle était perdue par sa faute. La trahisoo n'aurait pas produit de plus grands désastres que ceux que l'Autriche dut à l'imprévoyance et à l'inhabileté de ce général, véritable image du présomptueux Varron devant Annibal. NORVINS.

faits pour compenser les malheurs de la campagne d'Allemagne. L'archiduc Charles, harassé de combats réitérés, commençait à effectuer sa retraite, lorsqu'il fut informé de la reddition d'Ulm, et il atteignit enfin, non sans de grands dangers et beaucoup de pertes, les frontières de la Hongrie. Les craintes que les mouvements de l'armée britannique et russe excitaient parmi les troupes françaises, qui jugèrent urgent de se mettre en mesure contre ce nouveau danger, favorisèrent la fuite de l'archiduc; mais le débarquement des troupes alliées se fit sur la côte de Naples; où il n'eut d'autre effet que d'accélérer la ruine d'un prince que l'Angleterre et la Russie avaient le désir ostensible de protéger.

Frédéric-Guillaume, stimulé par les exhortations de l'ambassadeur anglais, qui offrit un subside considérable pour le déterminer à envoyer promptement un renfort de troupes, et influencé apparemment par les discours de l'empereur de Russie qui s'était rendu à Postdam, dans le dessein d'obtenir son alliance, promit d'envoyer un corps d'armée considérable, dans le cas où les conditions de paix qu'il avait le projet de proposer pour l'avantage général de l'Europe, seraient rejetées par Napoléon. Sa sincérité dans cette circonstance est fort douteuse. Il allégua le changement des circonstances comme un motif suffisant pour le forcer lui-même à changer de politique, et lui faire désirer la conclusion du traité qui excitait la désapprobation des puissances confédérés.

Ce changement dont il voulait parler était le résultat d'un engagement général livré le 2 décembre, près d'Austerlitz. Après une vaine parade de négociation, les deux partis se préparèrent à un combat décisif. Les Russes, qui composaient environ les trois quarts de l'armée alliée, étaient commandés par Kutusoff, auquel il fut permis également de diriger les mouvements de l'armé autrichienne, malgré son peu d'expérience militaire. Les Français surpassaient leurs adversaires non seulement en nombre, mais encore par les talents et l'habileté de leurs principaux officiers. Le projet de tourner l'aile droite de l'ennemi avait fait concevoir de brillantes espérances de succès à Kutusoff; mais son plan était mal conçu, et ses mouvements furent mal combinés. Malgré le courage avec lequel combattit son aile droite, elle n'obtint pas les honneurs de la victoire, et elle était beaucoup trop éloignée pour secourir le centre qui céda à des assauts terribles, renouvelés plusieurs fois. La retraite se fit avec assez d'ordre; mais la perte fut considérable,

et les espérances de l'empereur d'Autriche s'évanouirent entièrement. Il sollicita alors une trève, l'obtint, et consentit à faire évacuer les troupes russes de l'Allemagne.

Ce désastre fit une si forte impression sur le ministre de Prusse, envoyé pour traiter avec Bonaparte, qu'il se hâta d'obtenir la faveur du conquérant par une soumission sans bornes à sa volonté. Il fut convenu secrètement que le roi abandonnerait trois de ses provinces à la disposition de l'empereur de France; qu'en retour, il lui serait permis de prendre possession du Hanovre, et qu'il consentirait au résultat des négociations entamées alors à Presbourg. Peu de temps après, on signa dans cette ville un traité au désavantage du monarque autrichien, qui céda au vainqueur redoutable ses possessions vénitiennes, et restitua des territoires considérables en Allemagne, à l'électeur de Bavière et à d'autres princes dépendants du conquérant. Telle fut l'issue funeste de cette coalition mal concertée.

Tandis que la cour britannique déplorait les infortunes de ses alliés, elle se réjouissait d'un autre côté d'un nouveau triomphe maritime. La victoire signalée obtenue près de l'embouchure du Nil, et la gloire acquise sur d'autres théâtres de conquêtes, auraient pu satisfaire l'ambition louable de Nelson ; cependant il était encore aussi impatient de rencontrer l'ennemi, qu'un guerrier jeune et ardent qui attend avidement la première occasion où il pourra mériter une brillante renommée, et il projetait de renouveler ses efforts, comme si sa valeur passée n'eût produit que des résultats insignifiants et sans utilité. Semblable à César, mais inspiré par une meilleure cause, il paraissait croire qu'il n'avait rien fait pour sa patrie, puisqu'il lui restait encore quelque service à lui rendre. Toujours actif sous le fardeau d'un corps affaibli et épuisé, toujours animé d'un zèle patriotique et d'une haine violente pour les principes révolutionnaires des Français, il entreprit avec l'ardeur la plus vive de poursuivre les ennemis de son pays, qui avaient osé abandonner les ports qui les protégeaient. Il fit voile vers les Indes occidentales, avec une célérité extraordinaire, et à son arrivée aux Barbades, il apprit que Villeneuve, après avoir traversé l'Atlantique avec une flotte composée de vaisseaux français et espagnols, était resté à la hauteur de la Martinique, ne se sentant point assez fort, malgré le nombre considérable de ses troupes de débarquement, pour attaquer aucune des îles britanniques. Comme il paraissait certain que la flotte ennemie s'était dirigée vers le sud, l'amiral anglais

prit le même chemin, plein d'ardeur et d'espoir; mais ses recherches furent inutiles; elles le furent également du côté du nord. Nelson, présumant que Villeneuve n'était pas disposé alors à se rencontrer avec lui, hâta son retour en Europe, et surveilla avec attention les côtes d'Espagne.

La flotte britannique aurait pu être beaucoup plus considérable en cette occasion. Lord Nelson n'avait que onze vaisseaux de ligne lorsqu'il se mit à la poursuite de Villeneuve qui avait sous son commandement douze vaisseaux français et six espagnols, tous de ligne également; et lorsque le vice-amiral Calder aperçut l'ennemi à quelque distance du cap Finistère, il n'avait, d'après son propre récit, que dix-sept gros bâtiments tant vaisseaux que frégates, contre vingt-sept. Il n'engagea pas moins avec intrépidité un combat d'aussi près que le vent et la disposition de ses adversaires le lui permirent, et il prit deux vaisseaux espagnols. Satisfait de ce succès, il ne chercha pas à renouveler le combat les deux jours suivants; mais il fut puni sévèrement de cette négligence par l'indignation générale et la décision d'une cour martiale.

Nelson cependant ne désespérait pas du succès, et il conservait encore l'espoir d'infliger à l'ennemi le châtiment qu'il méritait, de détruire la flotte renaissante de celui que l'Angleterre regardait comme le tyran de l'Europe, et de déjouer et confondre ses menaces et ses projets relativement à une invasion. Il retourna en Angleterre pour expédier un renfort maritime, et après avoir obtenu du roi des pouvoirs extraordinaires, il reparut sur la côte d'Espagne, à la grande joie de ses vaillants marins, qui attendaient avec impatience qu'il les conduisît à la victoire.

La flotte ennemie se montait alors à trente-trois vaisseaux de ligne. Villeneuve, prévenu des hautes espérances de l'empereur son maître, qui ne désirait cependant pas qu'il livrât un engagement à moins qu'une occasion favorable ne se présentât, mit à la voile de Cadix, dans le dessein, en apparence, de se diriger vers la Méditerranée. Il se sentit encouragé par la nouvelle du départ de quatre vaisseaux qui étaient allés chercher des approvisionnements sur la côte de Barbarie. Mais lord Nelson, nonobstant cette diminution, avait encore vingt-sept vaisseaux de ligne avec lesquels il était prêt à attaquer une flotte même beaucoup plus considérable que celle de l'ennemi.

Dans le cas où la flotte britannique n'excéderait pas le nombre de

vingt et un vaisseaux, l'amiral anglais avait l'intention de soutenir le premier choc avec un nombre égal, et de laisser douze de ses meilleurs vaisseaux comme corps de réserve, au vent, avec ordre de tourner de manière à placer la ligne anglaise entre ses divisions; mais lorsqu'en approchant du cap Trafalgar, il aperçut une flotte plus nombreuse qu'il ne s'y attendait, il résolut de ne former qu'une seule ligne.

Nelson, avant de venir à la rencontre de l'ennemi, avait dressé un plan d'attaque remarquable par sa simplicité et sa vigueur. L'ordre dans lequel on faisait voile devait être le même pour livrer bataille: la flotte devait former deux lignes, avec une escadre avancée, composée des plus petits vaisseaux : celui qui commandait en second devait rompre la ligne qui lui était opposée, s'il y avait possibilité de le faire à une distance considérable de l'arrière-garde; tandis que l'amiral ferait une semblable tentative, mais plus directement sur le centre. Il espérait alors s'être assuré la victoire avant que l'avant-garde de la flotte combinée pût secourir l'arrière-garde. « Les capitaines, déclara- » t-il, devaient considérer leur ligne particulière comme point de » ralliement, et dans le cas où les signaux ne pourraient être compris, » aucun capitaine ne serait blâmable, s'il plaçait son vaisseau à côté de » celui de l'ennemi. »

Le vaisseau *la Victoire*, sur lequel était Nelson, porta sur *le Bucentaure*, vaisseau amiral de Villeneuve, le 21 octobre, et *le Téméraire*, le suivant de près, trouva bientôt un antagoniste. Dans le même moment, les vaisseaux les plus avancés de la division de lord Collingwood prirent une vive part à l'action; le reste s'approcha par degré et la ligne ennemie fut rompue. *La Victoire* ayant mis un vaisseau hors de combat, attaqua *le Redoutable;* bientôt il jaillit un tourbillons de flammes que les marins anglais s'empressèrent d'éteindre: car la position rapprochée des deux flottes aurait bientôt produit un incendie général; un grand nombre de soldats avaient été dispersés dans les vaisseaux français et espagnols. Quelques-uns d'entre eux, habiles tireurs, firent feu non pas de *la Santissima Trinidad*, comme on l'a assuré plusieurs fois, mais de la hune du *Redoutable*, sur le tillac de *la Victoire*, ils tuèrent plusieurs officiers et blessèrent l'amiral lui-même. A l'instant il fut transporté dans un endroit moins dangereux, et un chirurgien fut appelé promptement pour examiner sa blessure. Son regard douloureux et son silence annoncèrent la conviction où il était que la blessure était incurable. La balle avait pénétré





HORATIO NELSON, VISCOUNT NELSON

Nelson & Bronte


Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI

dans la poitrine et attaqué mortellement les parties vitales. Il vécut plus de deux heures dans les souffrances; mais ses facultés mentales n'en furent point affaiblies. Il causa froidement avec le capitaine Hardi, apprit avec joie qu'une grande partie de la flotte ennemie s'était rendue, et remercia Dieu de ce nouveau triomphe des armes britanniques, dans une cause juste et honorable. Sa mort excita un regret général. Jamais les annales d'aucune nation n'ont fait mention d'un marin plus habile et plus intrépide; à un mérite supérieur comme homme public, il joignait un cœur bienfaisant et des manières affectueuses.

Ce combat mémorable fut de courte durée, puisque au bout de trois heures il était terminé; mais l'acharnement de part et d'autre n'éprouva aucune interruption, et le carnage qui s'en suivit fut effroyable. Les combattants qui montaient *le Téméraire* acquirent une brillante réputation par la valeur qu'ils déployèrent au moment où un vaisseau français montait à l'abordage d'un côté, et un vaisseau espagnol de l'autre. Ils furent tellement saisis de désespoir et de rage à l'aspect des deux pavillons plantés subitement sur leur vaisseau, que, redoublant de zèle, ils tuèrent une partie des ennemis audacieux, en firent un grand nombre prisonniers, chassèrent le reste, et déployèrent de nouveau le pavillon anglais. Il y eut sur ce vaisseau cent vingt-trois hommes tués ou blessés, cent trente-deux sur *la Victoire*, et cent quarante et un sur *le Royal-Souverain*. Lord Collingwood évalua le nombre des morts à quatre cent vingt-trois, et celui des blessés à onze cent soixante-quatre. La perte des Français et des Espagnols fut quadruple, selon toute probabilité.

A la fin de l'engagement, les vainqueurs se trouvèrent maîtres de dix-huit vaisseaux; quant aux autres, le feu avait pris à l'un deux, et quatorze s'étaient retirés dans l'espoir de parvenir à s'échapper. La tempête qui succéda à l'action, non seulement rendit très-difficile de mettre à l'abri les vaisseaux capturés, mais exposa même la flotte britannique à donner sur des bas-fonds. Le vent cependant changea dans la nuit, de manière à chasser les vaisseaux loin de la terre. Le jour suivant, ceux des vaisseaux qui avaient été le moins offensés furent destinés à emmener les prises; mais ce dessein ne put s'effectuer. Un violent orage survint, pendant lequel l'ennemi, qui avait obtenu un secours de Cadix, fit, sous le commandement de Gravina, une attaque, mais faible, et après laquelle il fut obligé de se retirer

consterné. La durée de l'orage empêchant de conduire les vaisseaux capturés dans un port ami, on donna des ordres pour les détruire : deux devinrent la proie des flammes ; d'autres furent submergés, et quelques-uns furent brisés par la fureur de la tempête. Dans *le Fougueux* et l'*Indomptable*, tous ceux qui étaient à bord périrent ; plusieurs perdirent la vie également dans d'autres naufrages ; mais l'on éloigna avec soin les prisonniers des vaisseaux destinés à être détruits ou coulés à fond, et ils furent traités avec humanité. Tous les captifs espagnols qui avaient été blessés furent renvoyés à Cadix, sous la condition qu'ils ne prendraient pas part à la continuation de la guerre, avant qu'un échange régulier eût été effectué. On parvint à force de précautions à conduire à Gibraltar quatre des prises.

Quand bien même la flotte combinée n'eût pas autant souffert et n'eût pas eu à supporter d'aussi grands malheurs, les adversaires de la Grande-Bretagne eussent été suffisamment châtiés ; mais ils étaient destinés à éprouver plus de revers encore. Six de leurs vaisseaux eurent le destin le plus funeste : les uns firent naufrage, et les autres furent brisés ou mis hors de service. Quatre autres furent forcés d'en venir à une action par les manœuvres habiles du capitaine Strachen. Le contre-amiral Dumanoir commandait l'escadre qui se retirait. Voyant qu'il ne pouvait éviter un engagement, il opposa une résistance si vigoureuse, que quatre vaisseaux de ligne d'un nombre égal de canons, ne purent le vaincre sans le secours de plusieurs frégates. Ses vaisseaux furent tous obligés de se rendre. Il y eut du côté des vainqueurs peu de pertes comparativement à l'ennemi.

La réputation militaire de la Grande-Bretagne est, sans doute, d'un mérite incontestable ; mais sa gloire maritime est bien supérieure, et elle s'est encore revêtue d'un nouvel éclat par les succès du héros qui termina sa brillante carrière près des sables de Trafalgar. Dès lors les ennemis de la Grande-Bretagne parurent perdre tout espoir de concurrence sur mer, et le projet d'une invasion ne fut plus qu'une vaine menace.

Le roi, sans attendre la sanction du parlement, donna des ordres pour que l'on fît à l'amiral Nelson des funérailles de la plus grande magnificence. Ses restes furent ransportés avec pompe à l'hôpital de Greenwich où ils reposèrent pendant trois jours. Le corps fut ensuite déposé à l'Amirauté jusqu'à ce que les préparatifs des funérailles fussent achevés. Les régiments qui avaient servi en Égypte l'accom-

pagnèrent, marchant lentement au son d'une musique lugubre; les rues étaient bordées de chaque côté de volontaires armés. Un corps de vétérans de la marine, et un nombre choisi parmi ceux qui montaient *la Victoire*, précédaient l'étendard britannique. Un grand nombre de nobles et de bourgeois, le prince de Galles même et ses six frères, témoignèrent par leur présence leur respect et leur admiration pour la mémoire et les exploits du héros. Le cercueil richement orné, qui renfermait les restes de l'amiral, était placé sous un dais soutenu par quatre colonnes qui représentaient des palmiers. Le char, décoré avec magnificence, avait la forme d'un vaisseau de guerre. L'attendrissement général était excité au plus haut point, et les pleurs coulèrent à l'aspect du char funèbre. Venaient ensuite cinquante voitures de deuil qui renfermaient le frère, les neveux et les amis du noble pair, ainsi que les hérauts et les officiers de terre et de marine. A Temple-Bar, les principaux magistrats, les aldermen et les shériffs reçurent le nombreux cortége et le conduisirent à la cathédrale. Six amiraux portèrent le dais, et quatre soutinrent le drap mortuaire. Le service se fit avec la solennité la plus imposante, et l'ordre et le *decorum* le plus sévère se firent remarquer parmi la foule dont l'église était remplie. Le cercueil, qui était placé au-dessous du dôme, s'enfonça tout-à-coup, disparut, par une invention ingénieuse, et la fin de la cérémonie fut annoncée par des décharges et le bruit de l'artillerie.

La victoire de Trafalgar servit de compensation au mauvais succès de la guerre continentale. Les armes britanniques furent également victorieuses dans une autre guerre qui n'avait nul rapport à la contestation qui occupait alors l'Europe entière. A l'époque où les traités avaient été conclus avec Scindia et Ragogée, le gouverneur-général avait conçu le projet d'imposer les mêmes conditions arbitraires à Holkar, que l'on soupçonnait, quoiqu'il n'eût pris aucune part à la guerre, de n'être pas entièrement dévoué aux intérêts de la compagnie. Comme ce manque de soumission était un crime dans l'esprit du marquis de Wellesley, il donna ordre au général Lake de surveiller la conduite de ce chieftain, qui fut accusé d'avoir extorqué des contributions aux alliés du gouvernement britannique; d'avoir sacrifié à ses injustes soupçons trois Anglais qui faisaient partie de sa force militaire, et de s'être efforcé d'organiser une confédération ennemie. Les raisons qu'il allégua pour sa défense furent regardées comme des

excuses frivoles, et Lake reçut ordre de l'attaquer avant qu'il eût eu le temps de se mettre en mesure de défense. On s'empara promptement de plusieurs de ses forteresses; mais il se trouva bientôt en état de faire éprouver à ses ennemis des pertes et de la honte. Le colonel Mouson, qui avait été envoyé à la tête de trois mille hommes pour harasser les Marattes, eut tellement à souffrir de leurs cruautés, de la rareté des vivres et de la désertion des naturels, que lorsqu'il se réfugia à Agra, il avait à peine quelques soldats à sa suite. Holkar, fier de ce succès, se hasarda à combattre le général anglais près de Mattura; mais il réussit si mal, qu'il fut forcé de rappeler sa cavalerie pour éviter une défaite, et dans une rencontre suivante, ses troupes furent contraintes de se retirer avec précipitation. Cependant il investit Dehli et tenta un assaut où il fut repoussé bientôt, et à la nouvelle que l'armée ennemie s'approchait, il chercha un abri dans le voisinage de Deeg. Son front était protégé par un vaste étang qui pouvait aussi défendre sa droite, et sa gauche s'étendait jusqu'à la forteresse qui était gardée non seulement par ses propres troupes, mais encore par celles du rajah de Bhurtpour. Il ne resta pas long-temps renfermé dans cette position; l'abandonnant à son infanterie, il rôda autour du pays avec ses troupes à cheval. Le major-général Fraser, blessé mortellement dans le combat, fut transporté hors du champ de bataille, et remplacé par Mouson, qui, sans prétendre à aucun mérite et sans chercher à faire valoir sa conduite, attribua tout le succès qu'il obtint aux préparatifs sages et prudents de cet officier, ainsi qu'à la confiance et à l'enthousiasme qu'il avait inspirés à l'armée. L'aile droite fut tournée, la ligne entière forcée, et il y eut dix-huit cents Marattes environ tués ou noyés. Lake, peu de temps après, défit la cavalerie près de Ferruck-Abad; mais il ne put empêcher la fuite d'Holkar. Tous ces exploits n'ayant pas déterminé la garnison de Deeg à se rendre, la place fut investie dans toutes les règles, et dès que l'on fut parvenu à faire une brèche, trois colonnes se préparèrent à l'assaut général. L'une, sous la conduite du capitaine Kelly, attaqua les batteries et les tranchées vers la gauche de la ville; une autre, commandée par le major Radcliffe, força les ouvrages de la droite, et le brigadier Mac-Rae, à la tête de la division du centre, se chargea de monter à la brèche. Ces opérations hardies furent suivies d'un succès complet. Un grand nombre de Marattes périrent, et trois cents de leurs adversaires furent tués ou blessés.

Il y eut une perte bien plus considérable au siége de Bhurtpour. Cette ville fut attaquée quatre fois avec tant de vigueur, de zèle et d'intrépidité, que chaque fois sa réduction semblait devoir s'en suivre; cependant elle ne fut pas soumise. Il y avait plus de trois mois que ce siége durait; la patience du général Lake s'épuisait, et il se préparait à livrer un assaut définitif, lorsque le rajah demanda la paix. Considéré comme rebelle, après avoir été l'allié de la compagnie, il fut obligé de payer une amende considérable et de céder Deeg, ainsi que plusieurs autres forteresses et cantons.

Pendant la révolte d'Holkar, la démission de lord Wellesley offrit au marquis Cornwallis l'occasion d'exercer de nouveau une autorité suprême sur les territoires de la compagnie. L'opinion des directeurs était que le premier, tout en agrandissant en apparence le pouvoir de cette compagnie, ne travaillait nullement à ses véritables intérêts, et qu'au lieu de les favoriser, il leur nuisait par son esprit entreprenant et l'extravagance sans bornes de son gouvernement civil et militaire. Lord Cornwallis adopta un système différent. Lui, qui déjà s'était distingué dans son administration passée, en donnant aux naturels un certain domaine dans les terres qui devaient prospérer par leur culture, et en rendant la justice plus facile à obtenir, renouvela ses efforts et son zèle pour délivrer l'état des fardeaux et des malheurs de la guerre, sans altérer cependant la sécurité publique. Il mourut au milieu de sa noble tâche, regretté généralement. Georges Barlow, qui lui succéda, saisit la première occasion de régler la paix avec Holkar, dont les territoires et les prétentions furent diminués, et qui promit d'éviter toute espèce de liaison désagréable à la compagnie.





CHAPITRE XXXI.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

Année 1806.

L'impression produite par les dernières victoires maritimes durait encore. Le roi crut devoir en faire le sujet principal de son discours, à la rentrée des chambres, — 1806 — Sa majesté recommanda donc avec chaleur le héros de Trafalgar à la reconnaissance éternelle de la patrie, et proposa à la nation de donner une marque de munificence, en élevant un monument qui pût conserver à la postérité la plus reculée le souvenir de ses services et l'exemple de son zèle patriotique. Quant au sujet de la guerre continentale, il déclara qu'il voyait avec une profonde douleur les défaites de l'empereur; mais qu'il n'avait à se reprocher aucune négligence pour la cause de ses alliés. D'après l'animosité toujours ardente, assurait-on, d'Alexandre, pour la nation française, il était dans l'intérêt politique de l'Angleterre d'entretenir une liaison intime avec cette puissance. On ajouta que, d'après le calcul des subsides, calcul fait d'après les besoins impérieux de l'état dans les circonstances actuelles, on ne doutait nullement de la libéralité de la nation. Les événements malheureux arrivés récemment avaient trop augmenté la prépondérance dangereuse de la France, pour qu'il ne fût pas urgent de prendre toutes les mesures propres à repousser le danger; et sans une vigilance continuelle et des efforts vigoureux, il serait impossible de terminer cette querelle, de manière à assurer à l'Angleterre sa tranquillité, son indépendance et son rang distingué parmi toutes les nations du monde.

Les amis de Pitt auraient vu avec satisfaction sa présence dans cette assemblée, et la promesse de leur ferme appui l'aurait consolé de ses espérances frustrées à l'égard d'une victoire continentale; mais il était retenu par une indisposition dangereuse. Plusieurs fois il avait été attaqué de la goutte, maladie dont son père avait si cruellement souffert, et depuis quatre années ses forces avaient décliné visiblement. Il avait toujours été mince et délicat; mais par suite d'une faiblesse d'estomac, qui empêchait ce viscère de faire ses fonctions ordinaires, il était devenu d'une maigreur excessive. Après avoir pris sans aucun succès les eaux de Bath, il était revenu dans sa maison de campagne à Perteney, dans l'état le plus alarmant, quoique ses médecins assurassent encore qu'il pouvait se rétablir. Peut-être ses inquiétudes relativement à son pays contribuèrent-elles à aggraver son mal, malgré les efforts qu'il faisait sans cesse pour écarter de son esprit toute idée étrangère à l'état de sa santé. Les symptômes devenant de plus en plus effrayants, l'évêque de Lincoln, son ancien gouverneur et son ami fidèle, prit sur lui de lui découvrir la triste vérité, et de lui offrir les secours de la religion. Il reçut cette nouvelle avec calme, et s'occupa avec sang-froid de mettre ordre à ses affaires temporelles; après quoi, joignant avec ferveur ses prières à celles du prélat, il se soumit avec résignation à sa fin prochaine. Il mourut sans la moindre apparence d'agonie, âgé de quarante-sept ans. On ordonna en sa faveur des funérailles publiques, et les communes se chargèrent du soin de payer généreusement ses dettes. On doit au pouvoir de son éloquence et à son habileté administrative, une nouvelle école politique, école qui toutefois s'est plutôt distinguée par sa violence anti-jacobine, par la tolérance des abus souvent les plus grossiers, et par une rapacité sordide, que par l'exercice d'une noble modération, que par l'encouragement donné au mérite, à la vertu, à l'instruction, et par un patriotisme incorruptible et honorable.

La chambre des communes exprima son zèle et ses regrets dans une adresse au roi, et non seulement consentit à l'érection d'un monument à la mémoire de Pitt, mais demanda aussi que le même témoignage fût élevé à la mémoire de Nelson, pour la famille duquel on proposa d'acheter une propriété considérable afin de l'ajouter à son comté. Le mérite du marquis Cornwallis, comme diplomate et comme guerrier, fut reconnu en même temps par un vote d'approbation qui ordonna qu'un cénotaphe serait élevé à son patriotisme dans l'église de la

métropole. On fit une pension généreuse à la veuve de lord Nelson, et outre le don annuel de dix mille livres aux héritiers successifs de sa pairie, on vota une donation immédiate de quatre-vingt-dix mille livres pour l'achat de la propriété promise.

On s'attendait généralement à ce que le chef de l'opposition et ses principaux amis seraient revêtus du pouvoir ministériel; mais si le roi n'avait pu former un cabinet sans y admettre ces individus dont il désapprouvait hautement la conduite, il n'était pas disposé à pousser la condescendance jusqu'au point de solliciter leurs conseils ou leur appui. Il était tellement satisfait des talents et de la sagesse de lord Hawkesbury, ainsi que de sa soumission flatteuse, qu'il le pria d'accepter la première place du ministère et de faire tous les changements que sa prudence jugerait à propos. Le lord, quelque flatté qu'il pût être de cette partialité avouée de son souverain, refusa avec modestie un honneur qu'il considérait comme trop prématuré, et sollicita la permission de se retirer de l'administration, se trouvant satisfait du gouvernement des cinq ports dont son royal protecteur récompensa ses fidèles services. Le roi, contrarié sous ce rapport, et prévenu de la situation critique des affaires, se crut dans la nécessité indispensable de solliciter les services de lord Grenville, quoiqu'il ne mît point en doute que Fox ne s'introduisît avec lui dans le ministère.

Dans ce moment plus que dans aucun autre, il était désirable que des hommes d'un talent reconnu fussent à la tête du gouvernement. Néanmoins, lord Grenville ne jugea pas nécessaire, dans les arrangements qui lui furent permis de faire, de s'adjoindre les lords Hawkesbury et Eldon, ainsi que leurs amis. Il engagea, il est vrai, lord Sidmouth et quelques-uns de ses partisans à s'associer à lui, mais ce fut principalement parmi les amis de Fox qu'il choisit de nouveaux ministres. Il prit pour lui la première place au conseil de la trésorerie, et lord Henri Petty fut nommé chancelier de l'échiquier. Erskine reçut des titres de noblesse et fut chargé de présider la cour de chancellerie; le comte Fitzwilliam fut déclaré président du conseil; Grey obtint la surintendance des affaires de l'amirauté; le comte de Moira fut nommé grand-maître de l'artillerie, et lord Sidmouth garde du sceau privé. Fox, comme l'un des secrétaires d'état, fit choix du département des affaires étrangères; Windham, comme plus propre qu'aucun autre aux affaires de la guerre, fut chargé de cette partie, et le comte Spencer eut le département de l'intérieur.

Lord Elleuborough, autrefois Law, qui avait obtenu la dignité de lord-chef de justice de l'Angleterre, par la protectiou de lord Sidmouth, fut inconsidérément admis aux délibérations du conseil, comme si le ministère n'eût pas eu sans lui une force suffisante. Cet assemblage inconstitutionnel de gens, dont les uns étaient adonnés à la politique, et les autres au barreau, produisit un mécontentement extrême ; il est certain qu'il était aussi inutile qu'évidemment irrégulier. Un autre point important, qui se liait aux nouveaux arrangements, donna matière à un grand nombre d'objections. On prétendit que le premier lord de la trésorerie ne devait pas être en même temps auditeur de l'échiquier, attendu que l'idée de contrôler les comptes d'un fonctionnaire public d'après son propre examen était absurde. Quoique lord Grenville, malgré son opulence reconnue, raison suffisante pour qu'il ne conservât pas cette dernière place, ne fût pas disposé à abandonner une source d'émoluments considérables qu'il gagnait sans beaucoup de peines, on leva toutes les difficultés qu'il opposa, en nommant un député qui serait responsable à l'aveuir de l'administration sévère de cette charge.

Cette réunion de talents et de patriotisme, que la nouvelle organisation semblait offrir, était de nature à faire concevoir de grandes espérances au public.

Mais les ministres actuels ne répondirent nullement à l'attente générale. Les promesses les plus pompeuses sont souvent celles que les circonstances font oublier ou négliger le plus promptement. L'observateur philosophe gémira sans doute de cette contradiction et de cette inconstance, mais il ne s'en étonnera pas en songeant à la fragilité de l'espèce humaine. Une chose à considérer, c'est que Fox, le défenseur si éloquent de la liberté, avait pour principal collègue un homme d'état qui ne s'était jamais distingué ni par son respect pour les droits du peuple, ni par son attachement aux véritables principes de la constitution ; qu'il ne pouvait faire exécuter ses volontés, lorsqu'il ne possédait pas la confiance entière de son souverain ; qu'il se trouvait contraint de favoriser une guerre qu'il désapprouvait ; qu'à l'égard de l'emploi de grand-justicier, il désirait satisfaire un nouvel ami qui, après avoir été une fois premier ministre, devait avoir certainement un nombre considérable de partisans dévoués et dépendants, et que même, dans plusieurs autres points importants, on s'attendait à ce qu'il soumît son opinion à l'influence des autres. Ces raisons cepen-

dant ne suffisent pas pour former ni une excuse satisfaisante ni une apologie complète.

L'état de l'armée exigeant l'attention du ministère, on débattit ce sujet à plusieurs reprises. Les idées de Windham furent enfin adoptées par ses collègues, après qu'il eut développé son plan avec clarté et éloquence. Il mit en opposition la vigueur d'une armée régulière avec les opérations imparfaites de bourgeois ou de paysans armés à la hâte, et il représenta une levée en masse comme ne pouvant offrir aucune confiance. L'état désastreux où une armée était réduite après une défaite ne pouvait, assurait-il, se réparer par des efforts subits. Après la bataille d'Austerlitz, les sujets non enrôlés de l'empereur d'Autriche, quelque braves et loyaux qu'ils fussent, bien loin d'être prêts à prendre les armes contre l'ennemi victorieux, avaient paru bien plus disposés à consentir même à une paix honteuse qu'à lui arracher, par une résistance vigoureuse, des conditions plus honorables. En conséquence, il jugeait nécessaire d'augmenter le nombre des défenseurs sur lesquels seulement la nation pouvait placer quelque confiance. Le pouvoir gouvernant avait, pensait-il, le droit de faire des levées forcées pour la défense du royaume; mais tant de formes légales étaient nécessaires à l'exercice de ce droit, qu'on ne pouvait en faire usage sans un grand nombre d'inconvénients. Des moyens de persuasion et de douceur étaient le mode de recrutement le meilleur, et la manière la plus certaine, selon lui, d'avoir promptement des forces suffisantes en état d'agir, était de rendre le service plus attrayant qu'il ne l'avait été jusque alors. Il voulait que l'état d'un soldat fût presque aussi désirable que les emplois de commerçants ou toute autre espèce d'occupations qui n'exigeaient d'avance aucun prix de celui qui y prétendrait. L'armée serait établie sur des bases solides, si l'on consentait à limiter le temps de service, à adoucir la rigueur de la discipline, et à augmenter la solde des soldats retraités ou mis hors d'état de service. Le terme de sept années pouvait être proposé raisonnablement, et dans le cas où tout militaire quelconque serait disposé à s'engager de nouveau pour sept autres années de service, on devrait lui accorder une augmentation de paie, et l'augmenter encore en cas d'un troisième engagement. Quiconque désirerait quitter le service à l'expiration de quatorze années aurait droit à une petite pension pour le reste de sa vie, et celui qui aurait vingt-un ans de service jouirait de la pension accordée à ceux qui étaient admis dans l'hôpital Chelsea, dont il proposait d'augmenter le nombre.

Ces réglements devaient avoir lieu en faveur de l'armée actuelle; et une petite prime devait être proposée pour obtenir l'augmentation demandée. Il reconnaissait que le nouveau plan serait dispendieux, à la vérité; mais l'on pourrait faire une épargne considérable en n'accordant des armes qu'aux volontaires, et en diminuant la force numérique de l'armée. Afin d'obtenir cette force additionnelle, on pouvait appeler dans différentes parties du royaume environ deux cent mille hommes, depuis seize ans jusqu'à quarante, et les mettre en état de faire un service régulier.

Les amis de Pitt contestèrent la convenance du nouveau plan, et approuvèrent l'organisation militaire du feu ministre. Lord Castlereagh était contraire à tout essai de cette espèce, le regardant non seulement comme inutile, mais encore comme hasardeux. Tant que l'on s'occuperait de ces arrangements, assurait-il, l'esprit de l'armée resterait dans le doute et l'incertitude, et il en résulterait conséquemment de l'inquiétude et de la méfiance. L'armée régulière avait été augmentée déjà de plus de quarante-cinq mille hommes, au-delà du nombre existant dans le printemps de 1804, et l'on s'attendait à ce qu'une nouvelle augmentation suivrait l'augmentation forcée du plan de Pitt. York allégua que le service actuel n'était pas illimité, puisqu'il était facile aux militaires d'obtenir un congé absolu après vingt-quatre ans d'activité, et il était d'avis que les récompenses proposées fussent accordées à l'armée actuelle, sans aucun autre changement. Canning attaqua le projet par les armes du ridicule et de la logique. Il parla d'une manière satirique de l'inconséquence de Windham, qui recommandait fortement dans un temps ce qu'il condamnait dans un autre, et il désapprouva le peu d'encouragement que l'on apportait dans les levées plus constitutionnelles d'autres corps qui pouvaient contrebalancer la funeste influence d'une grande armée régulière et permanente. Malgré tous ces efforts, le bill pour la révocation de l'acte de Pitt passa à une majorité très-considérable, et les nouveaux réglements furent mis à exécution.

On alloua sur-le-champ 18,500,000 livres pour la totalité de la force militaire existante alors, ou que l'on comptait mettre sur pied avant la fin de l'année, et pour toutes les charges accidentelles, outre l'artillerie; on accorda ensuite une somme beaucoup plus considérable pour la marine. Les subsides jugés nécessaires, ainsi que l'argent dont on avait besoin pour le paiement des anciens billets de l'échiquier et

les votes de crédit, se montèrent à la somme de 67,824,990 livres, et les voies et moyens comprenaient un emprunt de vingt millions et une augmentation de la taxe renouvelée sur la propriété jusqu'à dix pour cent. Comme l'impôt avait été rigoureusement et justement blâmé par Fox et ses amis, on espérait les voir exercer toute leur influence contre cet impôt, plutôt que d'enchérir sur la rapacité financière de Pitt, qui lui-même avait en l'intention que cette taxe odieuse ne s'élevât que par degrés jusqu'à la dixième partie du revenu. On déclara avec une froide impudence et par le sophisme le plus révoltant que, puisqu'il fallait que cet impôt atteignît son dernier période, il valait mieux le demander tout à la fois que de se contenter d'une augmentation graduelle; les partisans du ministère précédent se réjouirent de cette conduite, car elle semblait rejeter sur le nouveau cabinet tout l'odieux de ce pesant fardeau, qui, au grand mécontentement du peuple, devint encore plus vexatoire et plus oppressif qu'il ne l'avait été jusque alors.

Les impôts ainsi augmentés, on jugea urgent de faire de nouvelles tentatives pour obvier à la mauvaise application ou à la dissipation des deniers publics. Dans ce dessein, lord Henry Petty proposa de faire, à la place d'une prétendue enquête, un examen prompt et exact de tous les comptes. Il établissait qu'outre les cinq commissaires auxquels avait été confiée l'enquête générale, deux autres avaient été nommés pour l'examen particulier des affaires militaires, et qu'ils y avaient mis tant de négligence et d'inattention, que des sommes considérables avaient été appliquées à différents usages, sans qu'ils en eussent eu connaissance; que pendant six années, dix pour cent et quelquefois même vingt sur 700,000 livres par an, étaient devenus la proie d'un fournisseur sans principes; qu'à l'égard des neuf millions dépensés, à ce qu'on prétendait, pour des casernes, nul éclaircissement satisfaisant n'avait été obtenu; qu'aucun compte relatif à la solde de l'armée n'avait été examiné d'une manière régulière depuis l'année 1782, et qu'il restait encore 534 millions dont l'emploi n'avait été prouvé par aucune pièce justificative. Rose cependant déclara qu'il n'y avait, à proprement parler, que huit millions dont les comptes n'étaient point réglés, et le chanceller de l'échiquier convint qu'il n'y avait pas de très-grandes sommes qui fussent réellement dues au trésor par les employés des divers départements. Néanmoins il était évident qu'il y avait eu beaucoup de malversations et de fraudes auxquelles l'ancienne administration ne s'était pas empressée de mettre ordre.

On proposa deux bills pour empêcher le renouvellement de ces abus criminels : l'un pour les Indes, l'autre pour le royaume en général. Deux commissaires devaient agir dans les colonies, de concert avec trois autres qui seraient chargés de cet emploi en Angleterre, et avec lesquels ils seraient en correspondance. Trois conseils seraient nommés pour l'examen général et l'audition des comptes. Quelques-uns des membres donnèrent à entendre que ce plan était plutôt un patronage ministériel qu'une mesure d'un avantage certain pour le public; en effet, il ne fut pas suivi d'une efficacité remarquable. On ne réussira jamais à empêcher la rapacité des employés, tant que les chefs du pouvoir continueront, sans égard pour la justice, à ne pas punir ces abus par une rigueur exemplaire. Une semblable indulgence devient nécessairement un encouragement à cette espèce de dilapidation.

Si le public se plaignait, d'un côté, de la prodigalité des derniers ministres et de leur manque de zèle pour découvrir et punir la conduite de leurs créatures dépourvues de principes, la profusion remarquable de la compagnie des Indes orientales était, d'un autre côté, un motif de mécontentement plus grave encore. Les dépenses faites sous l'administration du marquis de Wellesley avaient été exorbitantes. Il avait agi constamment comme s'il eût possédé un revenu sans bornes; cependant ce revenu ne s'était point augmenté à proportion de l'agrandissement du territoire, et une dette considérable avait fini par plonger la compagnie dans des embarras extrêmes. Lorsque les comptes eurent été établis par un membre du conseil de contrôle, on s'aperçut que les revenus des trois provinces, de 1803 à 1804, se montaient à 13,273,000 livres, tandis que les frais s'élevaient à 13,214,000 livres; que le faible surplus avait été appliqué à des établissements d'une importance médiocre, qui avaient exigé également une avance de 245,000 livres; que la dette de la compagnie demandait un intérêt de plus d'un million 500,000 livres, et que les bénéfices des marchandises importées laissaient encore un déficit que l'on évaluait à 1,124,400 livres. On présenta un aperçu tout aussi défavorable d'une époque subséquente, puisque l'excédant des frais était estimé à 2,651,900 livres. Dans l'un des débats qui eurent lieu à ce sujet, sir Arthur Wellesley s'efforça de justifier le gouvernement de son frère, qui, assurait-il, avait contribué à augmenter considérablement les revenus des Indes britanniques, et il prétendit qu'il fallait attribuer

l'augmentation de la dette principalement à la perte éprouvée par le commerce et à la nécessité d'emprunter, pour ses besoins, à un intérêt désavantageux. Grant soutint qu'aucune partie de la dette ne devait être attribuée avec raison au motif allégué par Wellesley, que l'augmentation de la dette surpassait l'augmentation du revenu, et il condamna les guerres qui avaient été entreprises, comme nuisibles à l'honneur et à la justice de la Grande-Bretagne, et comme ne pouvant même contribuer à la sécurité du gouvernement. Lord Castlereagh proposa d'accorder à la compagnie le droit de négocier un emprunt en Angleterre pour réduire la dette, faisant observer que les conditions faciles sur lesquelles cet emprunt serait établi produiraient un soulagement considérable. Mais cette idée ne fut point adoptée, et les efforts ardents de Paull, pour obtenir un acte d'accusation contre le marquis, n'eurent d'autre résultat que de prouver que Fox et ses partisans n'étaient pas toujours disposés à faire ce que la justice exigeait. Un exemple frappant fut soumis à la considération des communes, et les directeurs mêmes concoururent à fournir un nombre infini d'accusations contre un gouverneur ambitieux qui avait prodigué le sang et les trésors de l'état, et dont les services n'étaient pas tellement importants qu'ils dussent empêcher l'examen de sa conduite blâmable. Mais la chambre refusa de discuter les chefs d'accusation.

La culpabilité de lord Melville fut examinée ensuite avec toute la rigueur convenable. Les amis de ce lord proposèrent à la chambre haute un jugement à la barre; mais Whitbread insista pour qu'il fût fait d'une manière publique et authentique. En conséquence, le procès fut instruit à Westminster-Hall. Le zèle de l'éloquent accusateur parut aussi ardent que la première fois; mais celui de Fox et de ceux qui précédemment avaient soutenu les accusations dirigées contre lord Melville, avait eu le temps de se refroidir, et leur élévation au pouvoir avait engourdi leur conscience et disposé leurs opinions en faveur de la cour.

Dans la preuve du premier chef d'accusation, Withbread s'efforça de faire entendre que le lord avait appliqué à son propre usage dix mille livres sterling, et qu'il avait refusé, sur quelque considération que ce fût, d'avouer l'emploi de cette somme. Une telle conduite, assurait-il, était illégale, même avant d'avoir été jugée coupable par la loi relative aux réglements pécuniaires, et d'après toutes les apparences il avait continué à faire un usage frauduleux de l'argent qui lui était confié, même après l'adoption de cette loi.

Les trois articles suivants étaient relatifs à la part que lord Melville avait prise à la conduite condamnable de Trotter. Le cinquième n'était purement que la continuation du premier article. Les quatre chefs suivants d'accusation comprenaient l'avance supposée de sommes considérables faites par le payeur général au trésorier, et le dixième portait que le vicomte avait détourné une somme de vingt mille livres destinée à la marine.

Lorsque toutes ces particularités eurent été prouvées d'une manière plausible par le principal accusateur et sir Samuel Romilly, Plumer, qui s'était distingué autrefois dans la défense de Hastings, soutint avec force l'innocence de son client actuel. L'instruction qui avait été faite tendait plutôt, selon lui, à anéantir les accusations qu'à en prouver la réalité. Nulle culpabilité ne se présentait ni dans les actions de l'accusé, ni dans ses intentions; nulle corruption, nul artifice ne paraissait prouvé, et rien n'annonçait qu'il eût tiré un parti blâmable des circonstances où il s'était trouvé. On avait rendu compte, à l'exception de deux mille livres, de toutes les sommes que l'on prétendait avoir été mal appliquées, et l'on ne pouvait supposer que cette bagatelle eût été dissipée par un ministre qui était assez étranger à tout sentiment de cupidité pour avoir abandonné pendant plusieurs années les émoluments auxquels il avait droit, comme secrétaire d'état, satisfait qu'il était des appointements qu'il retirait de ses autres emplois. Il avait rejeté avec indignation la proposition que lui avait faite Trotter de faire des spéculations sur les fonds des Indes avec les deniers publics qu'il avait déposés dans une maison de banque particulière, et, bien loin d'avoir détourné de l'argent et de s'être écarté en aucune manière de ce qui était juste et régulier, il avait emprunté pour lui personnellement une somme dont il payait depuis dix ans l'intérêt ordinaire.

Whitbread répondit à l'avocat d'une manière vive et animée, et soutint que la culpabilité de lord Melville était suffisamment prouvée par ses propres aveux. En conséquence, il demanda un verdict contre lui; mais la majorité des pairs n'était pas disposée à laisser éclater le triomphe des accusateurs. L'article relatif à la participation du trésorier, dans le transport d'argent que l'on prétendait avoir été fait au courtier Spott, fut déclaré frivole par tous les membres de la haute cour, et aucune des accusations ne conduisit à une déclaration de culpabilité. Le second article, qui donna lieu à de plus amples discussions,

n'obtint pas plus de cinquante-quatre votes de condamnation contre quatre-vingt-un. Le lord chancelier crut devoir alors mettre fin au jugement, qui n'avait pas duré plus de seize jours, en déclarant au vicomte qu'il était acquitté de toutes les accusations intentées contre lui. C'est au lecteur impartial à juger si cette décision, contre laquelle tant d'individus respectables se prononçaient, était complètement satisfaisante pour le défendeur, et si elle suffisait pour rétablir l'honneur de l'accusé.

Les mesures prises par les nouveaux ministres pour abolir la traite des nègres offrirent du moins quelque compensation au mécontentement que le public avait éprouvé, relativement aux événements précédents. Sir Arthur Pigot, procureur-général, présenta un bill qui tendait à mettre un frein à ce trafic odieux et contre nature. Il représenta que les puissances neutres qui avaient des colonies en Amérique et dans les Indes occidentales obtenaient des esclaves par le moyen des vaisseaux britanniques, et que même la France et l'Espagne en étaient pourvues indirectement par l'influence de la capitale de l'Angleterre. Cet abus exigeait des mesures de répression promptes et efficaces. Il donnait pour raison ostensible que si d'un côté le nombre considérable d'esclaves que fournissait l'Angleterre était à l'avantage de ses colonies et des établissements que la Grande-Bretagne pouvait restituer à la conclusion de la paix, d'un autre, elle agissait imprudemment en secondant les autres puissances rivales. Les partisans de cette branche de commerce, se défiant des intentions de ceux qui se prononçaient en faveur du nouveau bill, s'y opposèrent avec véhémence, le déclarant nuisible non seulement au commerce de l'Afrique, commerce autorisé par la longue habitude et par la sanction nationale, mais nuisible aussi au commerce important qui se faisait avec les États-Unis, ainsi qu'à celui qui était tacitement permis avec les Espagnols de l'Amérique du sud. Ce bill, beaucoup mieux défendu qu'il n'était attaqué, fut néanmoins adopté.

Le zèle de Fox à cette occasion fut soutenu par beaucoup de sagesse et de modération. Il ne proposait pas d'abolir immédiatement la traite des nègres; mais il voulait que la chambre déclarât que, « puisque ce commerce était contraire aux principes de la justice, de l'humanité et d'une saine politique, » l'on adopterait les mesures les plus propres à le supprimer le plus promptement possible. Cette proposition donna lieu à une division; quinze membres seulement votèrent contre, et cent quatorze votèrent en sa faveur.

Les affaires du continent excitèrent aussi l'attention du parlement. Une neutralité de longue durée et une soumission entière n'avaient pas suffi pour assurer au roi de Prusse l'amitié du chef de la France, qui, en lui conseillant de prendre possession du Hanovre, avait espéré l'exposer au ressentiment violent de la Grande-Bretagne. L'électorat fut donc pris provisoirement, mais Bonaparte fut si mécontent de la modération apparente que l'on montra, qu'il exigea que Frédéric s'appropriât la souveraineté permanente de ce territoire, en conséquence du transfert de trois de ses provinces aux Français qui, après avoir conquis le Hanovre, avaient droit d'en disposer. Avant que cette usurpation se fût manifestée aussi audacieusement, Fox protesta contre, et déclara que, quand bien même on offrirait l'équivalent du territoire envahi, il ne serait point accepté par le roi, et qu'il se soumettrait encore moins à des mesures dictées par la violence et l'iniquité. Des ordres furent donnés en conséquence pour que les ports fussent fermés à tous les vaisseaux britanniques, et sa majesté envoya un message aux deux chambres pour qu'elles eussent à demander compte de l'insulte et à représenter la nécessité d'user de représailles. Des promesses de zèle et de dévouement furent faites sur-le-champ sans la moindre opposition, et tous les vaisseaux prussiens qui étaient alors dans les ports de l'Angleterre furent détenus : cependant aucune hostilité importante ne s'ensuivit, et le roi de Prusse fut considéré comme un homme faible, agissant par crainte et par aveuglement plutôt que par un sentiment réel d'inimitié.





CHAPITRE XXXII.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

Année 1806.

Suivant toute apparence, Pitt n'était nullement sincère dans ses négociations pour terminer la guerre. Il semblait se plaire à tenir la foudre entre ses mains, quoiqu'il ne pût la lancer avec effet. Mais lorsque Fox, à son tour, traita avec l'ennemi, il y a tout lieu de croire qu'il souhaitait réellement la paix. Talleyrand, avec un artifice qu'il était facile d'apercevoir, et dans l'intention de connaître quelles conditions il pouvait accorder, chargea un agent d'offrir ses services au ministre d'Angleterre pour *assassiner l'empereur des Français.* L'émissaire fut renvoyé avec indignation, et la nouvelle de cet incident extraordinaire valut, de la part du diplomate français, au ministre, une lettre flatteuse, dans laquelle une négociation était proposée indirectement [1]. Fox répondit que la véritable base d'un traité serait de reconnaître mutuellement le principe suivant, qui était : une paix

[1] Ce que Fox écrivit à cette occasion à M. de Talleyrand ne prouve nullement qu'il eût considéré cette proposition d'assassinat comme un artifice mis en œuvre par le ministre français pour juger du degré de confiance qu'il devait lui accorder. Après lui avoir fait part du projet d'attentat qu'on venait de lui révéler, il s'exprimait ainsi:

«.... Nos lois ne nous permettent pas de le détenir long-temps ; mais il ne partira qu'après que vous aurez eu le temps de vous mettre en garde contre ses criminelles entreprises.» Bonaparte estimait Fox ; il fut sensible à cette démarche : « Je reconnais là, dit-il, les principes d'honneur et de vertu qui ont toujours animé M. Fox, l'un des

honorable pour les deux nations et pour leurs alliés respectifs, et calculée en même temps pour assurer la tranquillité future de l'Europe. Il ajouta que le roi ne ferait aucun arrangement définitif sans l'approbation de l'empereur Alexandre; mais que quelques articles pourraient être discutés à l'amiable avant l'arrivée du plénipotentiaire russe, attendu d'un moment à l'autre. Talleyrand refusa d'admettre dans la négociation le prince russe, soit comme médiateur, soit comme partie intéressée, et déclara qu'il était certain que si la cour britannique désirait réellement la paix, elle pourrait facilement l'obtenir sans l'intervention d'une puissance étrangère[1]. Mais Fox soutint qu'il était dans la justice et dans les convenances d'agir de concert avec un allié respectable, qui, étant également en guerre avec la France, était essentiellement intéressé au succès de la négociation. Le ministre français prétendit que la guerre entre la France et la Grande-Bretagne n'avait aucun rapport avec l'objet de la troisième coalition, qui se trouvait presque anéantie par les armes de Napoléon, et ajouta qu'en admettant la Russie ou l'Autriche à faire partie du traité, ce serait renoncer de fait à la base triomphante qu'il avait établie à l'égard de cette confédération; en conséquence, il renouvela de la manière la plus forte son opposition à la proposition de Fox, qui enfin consentit à adoucir la rigueur de sa demande, en déclarant que le roi se déterminait à accepter une négociation, mais autant qu'elle ne lui ferait point encourir le reproche d'avoir manqué de fidélité envers un allié qui, pour beaucoup de raisons, méritait une entière confiance.

Pendant cette correspondance, le comte de Yarmouth, fils du marquis de Hertford, détenu arbitrairement, ainsi que quelques autres Anglais, fut rendu à la liberté, d'après la demande de Fox, et Talleyrand, jugeant le comte propre à recevoir des communications confidentielles, lui demanda un entretien au sujet de la paix. Il lui assura que

hommes les plus faits pour sentir en toutes choses ce qui est beau, ce qui est vraiment grand. » Dès lors une correspondance active et plus amicale qu'elle n'avait encore eu lieu s'engagea de part et d'autre.

[1] Nos intérêts sont conciliables par cela seuls qu'ils sont distincts, écrivait M. de Talleyrand à M. Fox. Vous êtes les souverains des mers; vos forces maritimes égalent celles de tous les souverains du monde réunies. Nous sommes une grande puissance continentale; mais il en est plusieurs autres qui ont autant de forces que nous sur terre. Si, maîtres de la mer par votre puissance propre, vous voulez l'être aussi de la terre par une puissance combinée, la paix n'est pas possible.

l'empereur était disposé à restituer le Hanovre et à satisfaire la cour britannique à d'autres égards; et en disant avec un air de négligence et d'abandon affecté que la France ne demandait rien, il entraina l'étranger confiant à croire de bonne foi que le principe de *uti possidetis* serait reconnu à l'égard de toutes les conquêtes britanniques. Le roi, satisfait de cette nouvelle, envoya à lord Yarmouth ses pleins pouvoirs pour traiter, lui recommandant de n'en faire usage cependant qu'autant que le ministre de France s'engagerait expressément à laisser la Sicile à la maison de Bourbon. On donna à entendre en réponse que Napoléon désirait ajouter ce pays au royaume de son frère et céder à Ferdinand les villes anséatiques, comme équivalent de cette île. Mais cet arrangement, qui fut trouvé injuste et peu satisfaisant, fut rejeté.

Les Français, pendant ce temps, s'efforçaient d'engager les Russes dans un traité séparé, sachant bien qu'ils obtiendraient des conditions plus favorables de la division des alliés. M. d'Oubril, qui prêtait l'oreille avec complaisance aux insinuations du général Clarke, autorisé à traiter avec lui, fut si près de tomber dans le piége qu'on lui tendait, qu'il parut même aller au-delà du désir de l'ennemi artificieux. Négligeant l'avis prudent de lord Yarmouth, il consentit à un traité qui, d'après la promesse que Bonaparte avait faite de rappeler ses troupes de l'Allemagne, tendait à confirmer la cession de la Dalmatie à ce potentat, à rendre les îles Ioniennes indépendantes, à expulser les Russes de la Méditerranée et à assurer l'intégrité des états de la Turquie.

Napoléon respecta si peu l'engagement pris par lui de discontinuer ses empiètements en Allemagne, qu'il rompit arbitrairement les liens qui unissaient plusieurs princes à l'empire, et, autant que son influence put le lui permettre, il renversa la constitution de ce pays. Il séduisit tellement les ducs de Bavière et de Wurtemberg, auxquels il avait donné le titre de rois, l'électeur de Bade, le landgrave de Hesse-Darmstadt, les princes de la maison de Nassau et plusieurs autres membres qui faisaient partie du vieux corps de l'Allemagne, qu'il les détermina à former une étroite alliance qui n'était uniquement calculée que pour les réduire à l'état de vasselage [1]. La *Confédération*

[1] Qu'était l'Allemagne alors? un chaos perpétuel de petits états féodaux, de petites souverainetés disparates et incohérentes, qui depuis long-temps n'offraient aucune ga-

du Rhin, ainsi que fut nommée cette nouvelle ligue, ébranla si fortement l'ancien système de l'empire, que François, regardant dès lors comme un vain nom le titre qu'il avait porté jusqu'à ce moment de chef de l'empire, résigna sa dignité élective, et se fit nommer simplement empereur d'Autriche[1].

Cependant le mécontentement qu'excita cette confédération, quelque violent qu'il fût, ne détermina pas le roi d'Angleterre à arrêter la négociation entamée, avant d'avoir été plus amplement convaincu de la fausseté de Bonaparte. Pendant ce temps, Talleyrand, qui se réjouissait de la désunion supposée de la Russie et de l'Angleterre, continuait à assurer que le plus vif désir de son maître était de faire la paix. Il parla alors d'un ton plus élevé, et offrit des conditions moins favorables que jamais. Le comte de Landerdale, qui avait été envoyé à Paris pour présider aux conférences à ce sujet, vit bientôt qu'il fallait renoncer à toute espérance de succès, et le général Clarke ayant refusé

rantie réelle aux divers membres de l'état ; qu'était dooc l'Allemagno pour avoir tant à regretter sa vieille constitution germanique, qui n'était plus en harmonie avec les temps et avec les hommes ? Napoléon avait reconnu l'impérieuse nécessité d'une réforme dans cette hiérarchio dovenue désormais si caduque, et il voulut un ordre de choses mieux calculé pour l'intérêt do la nation. Tellos étaiont ses véritablos vues on rédnisant le nombro des états de l'Allemagne, et en donoaot à ses petits princes lo titre et le pouvoir de roi. Ce bouleversement, qui fut calculé d'un côté pour l'intérêt de la France, de l'autre le fut plus encore pour l'intérêt de la natian allemande, qui, en se voyant déchargée tout-à-coup de sa population oppressive de petits souverains, se sentit soulagée en même temps d'une foulo d'abus, d'envahissements, d'usurpations et de persécutions féodales dont elle souffrait militairement, politiquement et moralement. Quant à l'unique intentioo de mettro en état do vasselage ces petites puissances, l'historien anglais se trompe là comme eo bien d'autres cas ; peut-être eo effet la force despotique des circonstancos les plaçait-elle daos une sorte de vasselage à l'égard de Napoléoo ; mais à l'égard des nombreux corps privilégiés qui abusaieot continuellement de lour autorité et qui opprimaient les villes et les campagnes, ces princes acquéraient avec le titre de roi un pouvoir absolu d'une grande importance pour le salut du pays et du peuple écrasé par la force et réduit à la servitude et à la misère. A. A.

[1] « Coovaincu, disait-il daos sa déclaration, de l'impossibilité de remplir plus longtemps les obligations quo oos fooctions impériales nous imposent, nous devons à nos principes de renoncer à une couronne qui n'avait de prix à oos yeux qu'autant que nous étions à même de répondre à la confiance des électeurs, princes et autres états de l'empire, et de satisfaire aux devoirs dont nous étions chargés. Nous déclarons donc que oous regardons comme dissous les liens qui oous ont uni au corps do l'empire germanique. »

d'une manière absolue d'adopter le principe de la possession actuelle des conquêtes, les plénipotentiaires britanniques préparèrent tout pour leur départ. Quelques concessions de la part de Napoléon les engagèrent pourtant à reprendre les négociations; mais ils s'efforcèrent de représenter qu'ils perdaient un temps précieux en discussions inutiles. Le ministre français déclara alors qu'outre la restitution du Hanovre, Malte et le cap de Bonne-Espérance seraient cédés à sa majesté britannique, sous la condition qu'elle abandonnerait toutes ses autres conquêtes, et que la Sicile serait échangée contre un territoire d'une valeur importante dans une partie différente de l'Europe. La nouvelle arriva bientôt du refus qu'avait fait Alexandre de ratifier le traité que son envoyé avait signé. Alors on jugea à propos d'adopter une conduite plus conciliatrice et de faire des promesses de plus grands sacrifices pour la paix générale. L'accord suspendu un moment entre la Russie et l'Angleterre par un traité non autorisé par la première puissance se rétablit immédiatement, et le comte de Lauderdale eut ordre d'ajouter aux demandes de son souverain les conditions auxquelles la France pouvait obtenir la paix avec la puissance du Nord. Les Français consentirent à cette forme de traité, et ils offrirent de céder Tabago et Pondichéry; mais ils ne parurent disposés à renoncer ni à la Sicile, considérée comme un apanage nécessaire au royaume de Joseph, ni à leurs prétentions sur la Dalmatie et l'Albanie. Comme rien ne paraissait annoncer qu'on dût s'accorder de part et d'autre sur ces demandes, le comte de Lauderdale fut rappelé, même au milieu des protestations de la cour de Saint-Cloud en faveur d'une paix qu'elle prétendait désirer.

Talleyrand attribua la rupture de la négociation à l'influence des ministres, qui ne possédaient ni l'humanité, ni la magnanimité, ni le patriotisme de Fox; mais cette insinuation fut repoussée par le comte de Lauderdale, qui, ayant été souvent dans le cas de connaître les sentiments de cet homme célèbre, pendant vingt-six années d'une liaison intime, exprima la conviction où il était que le résultat de la négociation aurait été le même si son ami eût continué à diriger les opérations du ministère.

C'est ainsi que Fox, au déclin de sa vie, fut privé, par les moyens évasifs, les artifices et l'injustice de l'ennemi, de la satisfaction de rendre la paix à son pays. Sa santé était alors dans l'état le plus alarmant; tous les efforts des médecins ne purent empêcher les progrès

rapides d'une espèce d'hydropisie dont il était attaqué, et *il mourut à l'âge de cinquante-sept ans*, bien moins regretté de la cour que du peuple. Après la mort de ce diplomate célèbre, lord Howick, directeur de l'amirauté, et qui fut depuis comte de Grey, devint secrétaire d'état pour le département des affaires étrangères, et il eut, de concert avec lord Grenville, l'autorité suprême du cabinet.

Pendant l'administration de ces ministres, une enquête extraordinaire sur un sujet d'une délicatesse extrême vint occuper l'esprit public. La princesse de Galles n'avait pas eu le bonheur de plaire à son époux, qui, dans l'oubli complet de tous les droits qu'elle avait à sa tendresse, la traita bientôt sans aucun égard et avec l'indifférence la plus méprisante. Peut-être supposait-il qu'elle avait conservé quelque attachement antérieur, ou peut-être incapable lui-même de maîtriser ses propres inclinations, n'avait-il pu concevoir d'amour pour elle. Cependant, par respect pour le devoir et le décorum, et pour l'exemple qu'il devait à la nation, il aurait dû vivre avec sa femme au moins d'une manière amicale, et ne pas blesser ses sentiments par une séparation dont tout le déshonneur retombait sur elle. Peu de temps après la naissance de sa fille, il obtint d'elle qu'elle vécût séparément. Abandonnée alors de son protecteur légitime, elle s'isola de tous les plaisirs de la société, de toutes les jouissances de la vie, et parut oublier qu'elle eût jamais été engagée dans les liens du mariage. Elle vécut ainsi pendant plusieurs années, possédant en apparence la faveur du public; mais la malveillance se déchaîna enfin contre elle, et le prince apprit par le duc de Sussex que sir John et lady Douglas avaient à lui révéler certaines circonstances de sa conduite que l'honneur de son altesse et la sécurité de la succession exigeaient qu'il connût. Des révélations d'une nature extraordinaire furent faites alors par les deux accusateurs. Sir John déclara que la princesse était enceinte, selon toutes les apparences, et donna à entendre que ses nombreuses visites chez lui étaient bien moins pour lui et sa femme que pour sir Sydney Smith. Elle avoua sa grossesse d'après la déposition de lady Douglas; mais elle refusa de nommer le père de l'enfant qu'elle portait. Au bout d'un certain temps, elle montra un enfant, et fit entendre dans les termes les plus clairs qu'il lui appartenait. Sa conversation, ajouta le témoin, blessait souvent la délicatesse. De nouvelles déclarations, propres à faire naître les soupçons les plus forts sur son caractère, furent faites par d'autres personnes qui avaient eu de fré-

quentes occasions d'observer sa conduite; et ces documents furent soumis au roi, qui, sans ajouter trop promptement foi à ces accusations, jugea de son devoir d'ordonner une enquête, et il nomma pour la diriger les deux personnages les plus distingués de la judicature, ainsi que le comte Spencer et lord Grenville. Dans l'interrogatoire des témoins, ils ne tronvèrent aucune preuvè qui pût autoriser leur croyance relativement à la grossesse de la princesse et à la naissance d'un enfant. Ils restèrent donc convaincus que celui dont il était question était né de parents obscurs, et que la princesse l'avait simplement pris sous sa protection; mais ils ne purent s'empêcher d'avouer que quelques-unes des circonstances rapportées donnaient nécessairement lien aux interprétations les plus défavorables. Quatre témoins avaient prêté serment sur plusieurs dépositions qui devaient être crues, jusqu'à ce qu'elles eussent été démenties d'une manière positive. L'intimité qui existait entre la princesse et le capitaine Manby, était dans l'opinion des nobles lords une apparence terrible de culpabilité. Comme le récit d'actions et de discours contraires à la bienséance, et qui sont autant de témoignages d'incondnite, serait incompatible avec la dignité de l'histoire, qu'il suffise de savoir que le rapport des quatre pairs étendit le voile le plus obscur sur la conduite de la princesse infortunée; elle fut justifiée, il est vrai, dn crime dont elle avait été accusée, mais sa réputation resta flétrie sous le soupçon de la légèreté la plus coupable et d'un manqne total de dignité et de délicatesse. Une défense habilement travaillée fut adressée au roi en forme de lettre; elle tendait à discréditer et à repousser toutes les accusations de ses vils calomniateurs. Au bont de denx mois, n'ayant reçu aucune réponse dn roi, elle se hasarda à réitérer les protestations de son innocence, et à supplier sa majesté de faire à sa lettre nne réponse satisfaisante, ou de lni faire connaître enfin son opinion positive à son égard. Cette demande fut suivie d'un message royal qui, tout en renfermant des exhortations salutaires, accordait à la princesse la promesse qu'elle serait reçue de nouveau à la cour; mais cette faveur sollicitée et espérée fut suspendue tout-à-coup à la requête dn prince, qui, après avoir remis les pièces relatives à cette affaire entre les mains de plusieurs jurisconsultes, avait résolu de baser sa conduite sur leur opinion. La princesse, effrayée de cette attaque redoutable, tenta un second appel à la justice de son beau-père, dont elle avait reçu plus de marques d'affection que de tous les autres parents qu'elle avait en

Angleterre. Mais l'influence de son mari l'emporta sur tous les efforts qui furent faits en sa faveur ; quelque habiles et dévoués que fussent ceux qui la défendaient, elle fut forcée de se contenter du sentiment de son innocence à l'égard du crime qui lui était imputé. L'affaire resta dans cette situation jusqu'au moment où ses partisans expulsèrent enfin du ministère ses adversaires.

Les ministres, détournant leur attention des affaires intérieures pour s'occuper des intérêts politiques, observèrent bientôt la discorde qui s'élevait entre la France et la Prusse. Ils ne la virent cependant pas avec la même satisfaction que Pitt aurait éprouvée en pareille circonstance ; mais ils jugèrent de leur devoir de surveiller avec attention les progrès de cette discorde naissante. La situation de l'Italie et de Naples principalement les intéressait aussi, et ils ne pouvaient supposer que Bonaparte laisserait ce royaume jouir long-temps de la tranquillité qui y régnait depuis quelque temps. L'ambitieux despote, prétendant que cette cour avait témoigné de la partialité pour les ennemis de la France, et reçu les généraux anglais et russes, lors de leur dernière expédition, avec des marques évidentes d'estime et d'amitié, accusa Ferdinand d'avoir violé la neutralité qu'il s'était engagé à observer, et le menaça d'une ruine prompte et prochaine. Il promit la couronne de Naples à son frère Joseph, et comme cette partie du royaume était faiblement défendue, ce nouveau prince se vit bientôt en état, par le secours d'une armée française, d'exercer les fonctions royales.

Cependant les Calabrois osèrent lui disputer la légitimité de ses prétentions, et la femme de Ferdinand, impatiente de profiter du zèle et des efforts de ces provinciaux, pressa d'une manière importune le général anglais, sir John Stuart, de fournir un secours de troupes qui pût assurer le succès à leurs opérations[1]. Stuart n'avait pas quatre mille huit cents hommes en Sicile, et il était dépourvu de

[1] Ce furent bien moins les sollicitations de la reine que les instances de l'amiral Sydney-Smith, toujours ardent à nuire aux Français, qui déterminèrent le général Stuart à se charger de cette entreprise et à joindre ses forces à celles des Siciliens, qui se composaient de lazzaronis, d'assassins, de malfaiteurs de toute espèce, à la tête desquels figuraient Pane di Grano, Sciarpa et Fra Diavolo. Ainsi se composaient alors les régiments de la reine Caroline, qui, ne pouvant compter sur les hautes classes de la société, dégoûtées d'un règne d'abus et de corruption, avait recouru aux bagues et aux prisons pour se créer des partisans. A. A.

cavalerie. A peine fut-il débarqué sur la côte de Calabre, qu'il trouva plus de sept mille Français fortement postés près de Maida. Regnier, leur vaillant commandant, qui aurait pu défier toutes les attaques s'il avait conservé ce poste avantageux, l'abandonna pour étendre ses forces dans la plaine, ce qu'il fit à la grande satisfaction des Anglais, qui désiraient le convaincre qu'à égalité de positions, ils ne faisaient aucune attention à la supériorité du nombre, fût-elle même considérable [1].

On livra bientôt un combat sanglant, et « les nations rivales parurent faire assaut de valeur aux yeux du monde. » Tels furent les propres mots du général. L'aile gauche des Français entama l'action avec une ardeur apparente; mais l'usage de la baïonnette ayant remplacé le feu de la mousqueterie, la contenance intrépide et la vigueur supérieure des Anglais fixèrent la victoire de leur côté. L'ennemi prit la fuite avec précipitation, et les fugitifs effrayés furent poursuivis avec vigueur [2]. Regnier, espérant opposer une plus forte résistance par le secours de la cavalerie, excita l'ardeur de son aile droite et fit une tentative pour tourner l'aile gauche de l'armée anglaise, presque certain du succès; mais les troupes qu'il employait à cette manœuvre furent flanquées subitement par le lieutenant-colonel Ross et sa brave suite, qui, débarqués depuis le matin, se hâtaient de rejoindre leurs compagnons d'armes. La confusion se répandit parmi les rangs hostiles, et « bientôt l'orgueil de l'ennemi présomptueux fut cruellement humilié. » Plus de deux mille Français furent tués ou blessés, et ceux qui furent pris dans la poursuite et dans les postes voisins formèrent un nombre bien plus considérable [3]. Cependant, comme les Français avaient encore des forces nombreuses dans le royaume, sir John

[1] La jactance a toujours tort, et presque toujours elle s'expose à être démentie. Le général Regnier n'avait que quatre mille cinq cents hommes, tandis que les troupes anglaises, fortes de cinq mille hommes et de trois mille Siciliens, étaient supérieures de plus du double. A. A.

[2] Le ravage que l'artillerie et les tirailleurs anglais firent dans les rangs de l'avant-garde française la força à rétrograder et empêcha le reste de la division de la rejoindre; quant à la prétendue poursuite, elle n'alla pas au-delà des bords de l'Amatu; le 23e régiment, qui arrivait alors, ôta aux Anglais l'envie d'aller plus loin; mais cette affaire, dont il ne résulta absolument rien ni pour eux ni pour les Siciliens, fut célébrée en Angleterre comme une éclatante victoire. A. A.

[3] Il y eut en tout sept à huit cents hommes de tués. A. A.

Stuart évita de prolonger la lutte. Les Français réduisirent enfin les partisans de Ferdinand à la soumission, et forcèrent ce prince sans caractère à se borner à son territoire insulaire.

Le roi de Prusse avait eu également à supporter des pertes cruelles, pour avoir osé résister à l'ambition de Napoléon; s'apercevant qu'il avait été dupé et égaré par celui qui prétendait être son ami, et que les Français ne cessaient d'empiéter sur ses états et son autorité, il résolut de ne pas rester plus long-temps spectateur passif de sa honte, et de déclarer la guerre, espérant être soutenu par la Russie et la Grande-Bretagne [1]. Il avait tous les moyens de mettre sur pied une armée considérable; mais ses opérations ne furent dirigées ni avec habileté ni avec jugement, et les artifices des émissaires français avaient tellement ralenti le zèle de la plupart de ses officiers, qu'ils étaient plus disposés à se soumettre à l'ennemi qu'à l'expulser de leur territoire [2]. A la bataille de Iéna, les Prussiens furent défaits et firent des pertes cruelles [3]; à Auerstadt, leur *défection* fut encore plus ter-

[1] Mais la Grande-Bretagne n'assista à cette lutte mémorable que dans la personne de lord Morpeth, qui ne la vit même que de très-loin. A. A.

[2] On sait que rien n'est plus faux que de pareilles imputations, et que tous les artifices, les faux rapports, les intrigues misérables, qui contribuèrent plus que la question du Hanovre à établir la mésintelligence entre Napoléon et le roi de Prusse, ne provenaient point des Français. En effet, la présomption prussienne, qui s'était exprimée si librement dans les salons de Berlin et aux pieds de la reine de Prusse, se calma tout-à-coup au moment de mettre le pied sur le champ de bataille ; mais ce ne fut pas, comme le dit la malveillance britannique, parce que des émissaires français travaillaient à ralentir le zèle de l'armée prussienne ; ce fut parce que la raison, prenant la place d'une folle exaltation, commençait à mesurer avec crainte le grand ennemi qui s'avançait armé de puissance et de gloire. A. A.

[3].... Sous les yeux de l'empereur, qui plane sur ses ennemis comme sur son armée, et voit exécuter avec la même précision qu'à Austerlitz les plans qu'il a conçus avec le même génie, Augereau, Soult, Lannes, font partout ployer les Prussions malgré la plus vive résistance. Une partie de notre cavalerie n'avait pu rejoindre encore ; elle arrive avec deux des divisions du maréchal Ney. A cette nouvelle, Napoléon fait avancer toutes les troupes qui étaient en réserve sur la première ligne, elles marchent et forcent à reculer tout ce qui leur est opposé. Alors la cavalerie, ayant à sa tête le grand duc de Berg, se précipite sur les Prussiens, dont la retraite opérée d'abord avec calme et sang-froid, ne présente bientôt plus qu'un affreux désordre. En vain l'infanterie se forme en carrés entre les villages de Oross et de Klein-Rumstedt. pour résister à nos dragons et à nos cuirassiers ; cinq de ces carrés sont enfoncés et culbutés sans pouvoir se rallier. D'un autre côté, la cavalerie prussienne n'a point supporté le choc des bataillons du maréchal Soult, et s'est repliée sur la route de Weimar à Naüembourg. En ce moment paraît le

rible [1]. En peu de temps, les villes fortifiées furent réduites; l'électorat de Hanovre, le duché de Brunswick et la principauté de Hesse-Cassel furent soumis sans difficultés, et les Français, partout victorieux, hâtèrent leur marche vers la Pologne, afin de rencontrer les Russes, qu'ils combattirent avec acharnement près de Pultusk, mais qu'ils ne purent venir à bout de vaincre, quoique leurs forces fussent plus nombreuses d'un tiers [2].

corps du général Ruchel, composé de vingt-six bataillons et de vingt escadrons; en moins d'une heure, mais après une lutte terrible, il disparaît tout entier sous les attaques simultanées que Napoléon dirige contre ce renfort si impatiemment attendu par le prince de Hohenlohe. Enfin, grâce aux efforts inouïs des soldats et à l'habileté des généraux, il n'y a plus d'armée devant nous. Maître du champ de bataille et ne voulant laisser aucun relâche aux vaincus, Napoléon fait poursuivre avec une ardeur infatigable les débris de leurs colonnes, qui éprouvent de nouveaux désastres dans une sanglante et difficile retraite, ou plutôt dans une défaite désordonnée.

NORVINS.

[1] Dans cette bataille importante, présentée ici seulement comme une défection, le maréchal Davoust, seul contre une armée supérieure du triple, fit des prodiges de valeur, et le roi de Prusse y fut vaincu en personne. NORVINS.

[2] Des mouvements de guerre plutôt que de véritables opérations ont d'abord eu lieu entre les Français et les Russes. La fortune s'y déclare constamment pour les premiers; notre armée et la réserve ont passé la Vistule..... Mais au lieu d'une grande bataille à laquelle s'attend Napoléon, l'ennemi se disperse dans quelques combats où il se trouve sans cesse repoussé ou défait... A Pultusk, Lannes se présente au défi de Bennigsen, à qui le maréchal Kaminskoï, défait à Nasielsk, a remis le commandement général. L'action est vive; les Russes perdent la place, six mille hommes, trois mille blessés qu'ils abandonnent dans leur fuite, et se retirent sur Ostrolenk. NORVINS.





CHAPITRE XXXIII.

CONTINUATION DU RÈGNE DE GEORGES III.

De l'année 1806 à l'année 1807.

Lorsque le fléau de la guerre pèse sur la Grande-Bretagne, la nation s'attend ordinairement à ce que les ministres, dans des vues de compensation, viseront principalement à faire des conquêtes dans les colonies. Pitt avait d'abord paru agir d'une manière conforme à cette idée ; mais, après son retour au ministère, il avait négligé pendant quelque temps cet objet important. Il suivit cependant le conseil qui lui fut donné d'ajouter le cap de Bonne-Espérance aux possessions britanniques, et mit en mer un armement dans le dessein d'effectuer un projet aussi utile. Les troupes une fois débarquées s'avancèrent au nombre de quatre mille hommes à la rencontre de cinq mille, qui commencèrent un feu très-fatigant ; mais leur vigueur ne fut pas de longue durée. L'ennemi fut repoussé, et les Anglais obtinrent tout le succès qu'ils avaient désiré. — 18 janvier 1806. — La capitale et les autres parties de la colonie furent soumises, et l'on se promit de ne jamais rendre une acquisition d'une aussi grande importance.

Sir Home Popham, qui n'avait eu que peu de part à une expédition principalement achevée par les efforts de sir David Baird, commandant les troupes de terre, résolut, sans aucune autorité et sans aucune instruction du ministère, d'entreprendre une autre expédition contre Buénos-Ayres. Il connaissait la répugnance de Pitt à consentir à toute

espèce d'attaque sur les colonies espagnoles, tant qu'il existerait un espoir de jonction entre l'Espagne et la confédération anti-française.

Néanmoins, quand il reçut la nouvelle d'un succès qui tendait à déjouer les projets des confédérés, il se crut entièrement libre d'exercer sa valeur et ses talents sur les bords de l'Amérique méridionale; et s'imaginant que la partie commerçante de la nation se réjouirait de l'acquisition de Buénos-Ayres et de Monte-Video, ou du transfert de l'un des ports du Chili aux possessions de la Grande-Bretagne, il mit à la voile du cap, et, plein de confiance, il arriva heureusement à l'embouchure du Rio de la Plata. Le combat qui eut lieu dans sa marche sur la ville fut si peu important, que, d'après le récit officiel, il n'y eut qu'un homme de tué et douze seulement de blessés. L'ennemi, après un léger feu de mousqueterie, prit la fuite sans oser risquer un engagement de plus près, et les habitants parurent disposés à rendre la ville, qui, le 2 juillet, reçut une garnison anglaise. Le butin fut estimé à un million deux cent quatre-vingt-onze mille dollars, outre une grande quantité de marchandises. Lorsque la nouvelle de cette conquête parvint en Angleterre, l'avidité des commerçants les porta à envoyer promptement une quantité énorme de marchandises utiles, ne doutant nullement de la certitude et de la solidité de cette acquisition.

Comme la prompte soumission des habitants de Buénos-Ayres à des forces aussi peu nombreuses provenait uniquement de l'espoir d'obtenir leur indépendance, la crainte que conçut d'abord la colonie d'être asservie sous le joug des conquérants leur fit prendre la résolution d'expulser à la première occasion leurs usurpateurs. Au moyen d'une correspondance qu'ils établirent avec les provinciaux, une attaque fut prudemment concertée, et comme les maisons elles-mêmes avaient été mises en état de garnison par l'ennemi, les Anglais furent contraints de capituler comme prisonniers de guerre. Ils étaient dans cette situation, lorsqu'un corps de troupes arriva du cap. Une tentative hardie, à laquelle prit part le commodore Popham, fut faite sur Monte-Video; mais le manque de forces suffisantes fit échouer l'entreprise. On obtint plus de succès dans l'attaque de Maldonado qui fut réduite facilement.

Les succès éclatants de lord Nelson contribuaient à rendre toutes les autres opérations maritimes comparativement insignifiantes; il ne faut pourtant point oublier de faire mention de la prise de trois vaisseaux

de ligne français, et du naufrage terrible de deux autres près de Saint-Domingue; de la destruction de trois de leurs bâtiments près de l'entrée de la Chesapeak, et de la prise de quatre frégates chargées de troupes qui faisaient voile pour les îles occidentales.

Quoique, pendant le cours de cette année, les Anglais eussent déployé d'une manière avantageuse sur terre et sur mer leur courage et leur habileté, leurs succès étaient restés sans importance, tandis que les Français avaient augmenté considérablement leur influence et en Allemagne et en Italie. Les ministres, dont les craintes commençaient à être vives, avaient conseillé d'avance une élection générale. Le roi, en s'adressant à son nouveau parlement, avouait que les victoires de l'ennemi ne « pouvaient manquer d'affecter les intérêts de la »nation; mais il se consolait, assurait-il, en songeant à l'énergie et à »la fermeté toujours croissantes de son peuple, ainsi qu'aux ressour»ces innombrables que lui offraient la prospérité et la puissance de »l'Angleterre. »

La haine politique de l'ennemi s'était manifestée depuis peu dans des actes d'hostilité relatifs au commerce. Un décret daté de Berlin par le vainqueur, non seulement ordonnait d'exclure des ports de la France les vaisseaux neutres et les alliés de cette nation, dans le cas où ils auraient visité récemment un port anglais, mais autorisait encore la confiscation de toutes les marchandises de la Grande-Bretagne et de ses colonies partout où elles seraient trouvées. L'objet de ce décret était facile à comprendre : il tendait à mettre les îles britanniques en état de blocus; mais le peu de probabilité de succès qu'avait ce plan le rendait presque risible. On se contenta pour le moment de répondre par l'ordre de confisquer tous les bâtiments que l'on rencontrerait allant d'un port à un autre, soit de la France, soit de tout autre pays allié à elle.

Tout espoir de paix ainsi évanoui de l'esprit de chacun, des mesures vigoureuses pour continuer la guerre furent considérées dès lors comme impérieusement nécessaires à l'honneur et à la sécurité de l'Angleterre. — 1807 — On augmenta donc le nombre des soldats et des matelots. Windham évalua le premier nombre à cent quatre-vingt-treize mille trois cent quatre-vingt-dix hommes, outre les troupes de l'Inde orientale, de la milice et des troupes étrangères, et il prétendit que, grâce à son économie, les frais se trouvaient considérablement diminués. Mais lord Castlereagh fit observer que trente-sept mille hommes qui

n'étaient point encore levés, et qui ne pouvaient l'être facilement, ne devaient pas être compris dans ce compte, et il attaqua vivement le plan de Windham, non seulement comme énormément coûteux, mais encore comme nuisible au service militaire, et tendant, par la limitation du temps et la pension promise, à détruire parmi les soldats la subordination nécessaire. Cette attaque fut facilement repoussée par Perceval, et l'on répondit à ses objections sur l'efficacité du nouveau plan, en renvoyant à l'effet bien moins salutaire de celui de Pitt.

Au milieu des demandes continuelles et des exactions pesantes, la nécessité urgente d'une diminution dans la dépense était devenue une chose évidente pour tout esprit sensé. On proposa en conséquence de nommer un comité pour examiner les moyens de réduire les frais de la guerre, sans nuire au service public. Mais il n'est jamais résulté de grands avantages des recherches de cette espèce. La prodigalité est si commune parmi les ministres en général, que jamais ils ne sont portés à favoriser sincèrement les mesures qui peuvent contribuer à diminuer des dépenses contre lesquelles ils ont été souvent les premiers à se récrier hautement avant d'être devenus courtisans, et les législateurs placés une fois au sein des corruptions de l'opulence, cessent alors de sympathiser avec une communauté opprimée et souffrante. Ils ne s'affectent jamais que légèrement des impôts exorbitants qui pèsent sur le peuple, forcé pour y satisfaire de donner non comme eux le superflu de la vie, mais même le nécessaire.

Le ministère adopta un nouveau plan de finances, d'après lequel, malgré la négociation d'un emprunt, on n'imposa point de nouvelles taxes. L'emprunt fut de douze millions, et afin d'en payer l'intérêt et de créer une caisse d'amortissement temporaire, on prit 1,200,000 liv. sur les impôts de guerre alors existants, et qui étaient évalués à la somme annuelle de vingt-un millions. Cette mesure fut regardée comme un tour de charlatanerie par quelques calculateurs du ministère; elle fut tournée en ridicule et blâmée comme un palliatif faible et dangereux. Ce n'est que dans une sévère économie que l'on peut trouver le remède propre à remédier à un mauvais état de finances. Ce moyen, que commandaient la sagesse et le bon sens, aurait produit de meilleurs résultats que ceux qui furent la conséquence de l'administration tant vantée de Pitt et des conseils momentanés de ses successeurs.

Au fardeau des exactions ministérielles et parlementaires, vint se

joindre encore celui que produisait annuellement l'énorme augmentation des pauvres. D'après les rapports de chaque paroisse, on s'aperçut que pendant l'année de 1803 la septième partie de la population de l'Angleterre et du pays de Galles avait été, soit entièrement, soit partiellement, à la charge des dix autres, et que la somme levée dans ce dernier pays se montait à 4,267,000 liv. sterl. Il est sans doute du devoir de toute espèce de communauté de pourvoir à l'existence de ceux qui sont réduits à la misère ; mais des secours de cette espèce doivent être distribués avec ordre et discernement, et l'on ne saurait prendre trop de précautions pour empêcher la mauvaise administration des fonds destinés au soulagement de l'infortune. L'opinion d'un grand nombre est que le mode de soulagement et de bienfaisance, employé ordinairement, loin de remédier réellement à la misère, l'augmente encore, en ce qu'il encourage la paresse, la dissipation et le vice, et qu'il favorise les mariages contractés de bonne heure dans les classes indigentes ; mais il y a là de l'exagération, et il est injuste de condamner une institution parce qu'elle ne remplit pas complètement le but que l'on s'était proposé.

Whitbread, après avoir examiné cette question avec la plus grande attention, proposa un plan de réforme. Il recommanda comme moyen certain d'amélioration, l'extension de l'éducation morale et religieuse, dont les bienfaits, en éclairant l'esprit du bas peuple, augmenteraient sa propre importance à ses yeux, et lui donneraient l'habitude de la tempérance, de l'industrie, des bienséances et de la modération dans ses goûts.

L'éducation répandue généralement en Écosse y avait déjà produit ces précieux résultats, et pourtant les lois relatives aux classes pauvres étaient semblables à celles de l'Angleterre ; mais rarement elles étaient mises en usage, parce que l'esprit d'indépendance qui régnait même dans les plus basses classes y était entièrement opposé. Il recommandait de surveiller soigneusement et sévèrement l'administration relative aux pauvres ; de corriger l'irrégularité du taux de l'impôt en le rendant égal pour tous, et de ne distribuer les secours qu'avec discernement, et après s'être efforcé de distinguer l'homme industrieux du paresseux, l'homme victime d'un sort injuste de celui que ses débauches auraient plongé dans la misère, d'accorder à ceux qui ne solliciteraient point la charité publique des récompenses proportionnées à leur industrie et à leurs bonnes mœurs, et d'établir des banques dans lesquelles leurs

économies seraient conservées dans l'intention de les augmenter. Ces réglements et plusieurs autres étaient compris dans quatre bills qui, s'ils ne promettaient pas un résultat complet, faisaient au moins le plus grand honneur à l'esprit et au caractère de celui qui les avait proposés. Le bill qui tendait à pourvoir à l'instruction de la basse classe trouva une forte opposition de la part de Windham, qui prétendit qu'il offrait bien plus de danger que d'avantages, en ce qu'il mettrait le peuple en état de lire les journaux et les pamphlets politiques, sans lui donner le jugement nécessaire pour découvrir l'erreur et la combattre. Assurément une opinion aussi dépourvue de générosité et aussi absurde était de nature à étonner ceux même qui étaient ses plus chands partisans, s'ils n'avaient réfléchi que son zèle politique, semblable au fanatisme des catholiques, l'aveuglait en ce moment et le poussait à s'opposer à tout ce qui pouvait propager les lumières et la vérité. Le bill reçut l'assentiment de la majorité, mais la haute classe des législateurs fut d'un avis différent, et le projet échoua.

Si les ministres n'entrèrent point dans les vues patriotiques de leur collègue désintéressé, ils parurent du moins entièrement disposés à satisfaire le désir général sur un autre point qui était depuis long-temps l'objet d'un vif intérêt. Déjà plusieurs fois sa majesté avait été suppliée de solliciter le concours des puissances étrangères pour abolir le commerce des nègres; mais bien que nulle réponse satisfaisante n'eût été faite à cet égard, ce silence n'était pas un motif assez puissant pour abandonner la cause de la philanthropie et de la justice. On proposa en conséquence un bill pour l'abolition de ce trafic odieux, en ce qui concernait la Grande-Bretagne. Quelques pairs s'y opposèrent vivement et avec aigreur; mais leurs arguments furent si faibles qu'on y fit à peine attention. Ils soutenaient la nécessité de continuer un commerce aussi avantageux et aussi étroitement lié aux droits de la propriété, commerce qui ne pouvait être aboli sans la plus grande injustice. Ils niaient qu'il fût cruel, et ils prétendaient, au contraire, que c'était un bien pour les Africains d'être délivrés par ce trafic de l'oppression à laquelle ils étaient assujettis dans leur pays natal et de passer d'un esclavage odieux sous la protection de maîtres chrétiens et bienveillants. Ces arguments furent traités avec tout le mépris qu'ils méritaient, et le bill fut adopté; mais plusieurs années encore devaient s'écouler avant que cet exemple fût imité des autres gouvernements.

Le zèle qui autrefois avait poussé lord Grenville à favoriser les

catholiques ne s'était point affaibli, et la répugnance de sa majesté ne put l'empêcher de faire une autre tentative en leur faveur pendant la durée de son pouvoir au ministère. Il trouva lord Howick fortement disposé à le seconder dans ce projet généreux ; mais ils ne jugèrent prudent ni l'un ni l'autre d'accorder tout ce que les catholiques demandaient. Ils proposaient donc seulement, dans le dessein de donner plus de vigueur aux moyens de défense nationale, d'admettre à tous les emplois de la marine et de la guerre les catholiques et non-conformistes de toutes les sectes. Ils alléguaient pour raison qu'on avait accordé des commissions à des papistes étrangers que l'on n'avait point forcés de désavouer les mêmes dogmes offensants que leurs frères étaient obligés d'abjurer solennellement en Angleterre et en Irlande, et ils ajoutaient que déjà un grand nombre de catholiques étaient employés dans la marine et dans l'armée, d'après le consentement du pouvoir exécutif. On pourrait se borner à exiger d'eux un nouveau serment qui ne comprendrait pas les articles de foi et les pratiques dont il avait été question dans l'acte de 1791, et que l'on joindrait ce serment à la déclaration de soumission au pouvoir, à la promesse de défendre le roi contre la trahison, et de maintenir la succession de la maison de Brunswick, et à l'assurance d'un attachement fidèle à la constitution et au gouvernement.

Il n'y avait aucune raison de croire que le roi fût sincèrement attaché au ministère existant. Il avait, il est vrai, quelque estime pour lord Sidmouth ; mais il était mécontent de la conduite politique de lord Grenville et de son union avec les whigs, dont il avait accepté les services bien plus par contrainte que par penchant secret. On peut donc supposer que ce fut avec plaisir qu'il entrevit la possibilité d'écarter de pareils ministres. Leur désir de satisfaire les catholiques avait excité son mécontentement, et quoique en apparence il eût acquiescé à la proposition faite en leur faveur, il s'efforça, après quelques conférences secrètes avec d'autres hommes d'état, d'extorquer de ses principaux ministres une renonciation écrite à tous les projets favorables aux catholiques. Ils promirent de renoncer au bill qu'ils avaient préparé ; mais toute l'autorité personnelle du roi ne put leur faire admettre ce qu'ils regardaient comme une garantie contraire à l'esprit de la constitution. Ils parurent prêts à résigner leurs emplois, mais ils ne se laissèrent pas intimider, et il n'y a aucun Anglais qui puisse désapprouver leur conduite. Peut-être des protestants scrupuleux et sévères blâmeront-ils leur désir de donner de l'influence à une secte

situation délicate dans laquelle ses amis ne pouvaient désirer de le placer.

Canning parut blessé de la liberté hardie de ces membres qui prétendaient amener leur souverain à la barre de la chambre, et il justifia la destitution des derniers ministres comme la conséquence nécessaire de leur conduite arrogante et absurde. D'après une division, les adversaires de la cour se trouvèrent en minorité, n'ayant obtenu que deux cent vingt-six voix contre deux cent cinquante-huit. Le marquis de Stafford soumit à la chambre des pairs une proposition semblable qui fut soutenue d'une manière vive et habile; mais les nouveaux ministres la rejetèrent à une pluralité de quatre-vingt-une voix, et après que Lyttleton eut exhorté les communes à exprimer leur mécontentement sur le changement du ministère et à faire sentir la nécessité d'une administration ferme et efficace, la motion fut rejetée à une majorité de quarante-six voix.

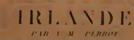
Le ministre Canning menaça les membres réfractaires d'un appel à leurs constituants et au public, et sa menace se réalisa bientôt, car les conseillers du roi désiraient une autorité plus souveraine. Dans le discours qui annonçait la prorogation des deux chambres, sa majesté fit allusion aux concessions qui avaient été accordées sous son règne à ses sujets catholiques, et les présenta comme preuves de son attachement aux principes d'une tolérance juste et éclairée. Cette remarque était faite dans l'intention de les détourner de toute idée de demander de nouvelles concessions, et le roi y ajouta l'expression de la ferme confiance où il était que les divisions excitées inutilement par une question de politique religieuse s'apaiseraient promptement. Il était si pleinement convaincu, assurait-il, de la pureté de ses intentions, qu'il ne doutait nullement de la promptitude que mettrait son peuple à le soutenir dans l'exercice d'une prérogative conforme aux obligations sacrées qui étaient l'appui de son trône. Ainsi influencé, il ordonna, le 29 avril, la dissolution du parlement.

Pendant l'intervalle qu'il y eut entre le changement du ministère et ce brusque renvoi des deux chambres, la cause de la princesse de Galles fut reprise. Une enquête à ce sujet avait été ordonnée par le roi, et le rapport avait été loin d'être aussi défavorable à son altesse royale que celui des ministres précédents. Les nouveaux commissaires, chargés d'examiner l'affaire, déclarèrent que les accusations de culpabilité n'étaient nullement fondées, et que les imputations les moins

importantes ne l'étaient même pas, et devaient être regardées comme indignes de foi. En conséquence, ils parurent d'avis que la princesse fût reçue de nouveau à la cour avec tout le respect dû à son rang et à sa dignité. Son mari continuait à la traiter avec la plus grande négligence; profitant alors de la permission royale qu'elle reçut, elle se montra dans les plus hauts cercles de la société, et son caractère fut réhabilité en apparence.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.







ECOSSE

OCEAN ATLANTIQUE

MER D'IRLANDE

Canal du Nord

Canal S. George

Londonderry
Donegal
Belfast
Dungannon
Armagh
Down Patrick
Enniskillen
Monaghan
Sligo
Cavan
Castlebar
Carrick
Longford
Drogheda
Roscommon
Trim
Tuam
Mullingar
Dublin
Galway
Philipstown
Maryborough
Athy
Wicklow
Ennis
Carlow
Limerick
Kilkenny
Clonmell
Wexford
Tralee
Waterford
Cork


Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI

TABLE

DES CHAPITRES ET SOMMAIRES

CONTENUS

DANS LE TROISIÈME VOLUME.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.

CHAPITRE XX.

CHAPITRE XXI.

CHAPITRE XXII.

CHAPITRE XXIII.

CHAPITRE XXIV.

CHAPITRE XXV.

CHAPITRE XXVI.

CHAPITRE XXVII.

CHAPITRE XXVIII.

CHAPITRE XXIX.

CHAPITRE XXX.

CHAPITRE XXXI.

CHAPITRE XXXII.

CHAPITRE XXXIII.

FIN DE LA TABLE.





